

**UNIVERSITE DE YAOUNDE  
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I**

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION SOCIALES ET  
EDUCATIVES**

\*\*\*\*\*

**UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

\*\*\*\*\*

**FACULTE DES ARTS, LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT  
D'ANTHROPOLOGIE**

\*\*\*\*\*



**POST GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**DOCTORAL RESEARCH UNIT AND  
TRAINING FOR HUMAN AND  
SOCIAL SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**FACULTY OF ARTS, LETTRES  
ANDSOCIAL SCIENCES**

\*\*\*\*\*

**DEPARTMENT OF ANTHROPOLOGY**

\*\*\*\*\*

**POPULATIONS DEPLACEES INTERNES ET  
VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE A  
L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN**

**Contribution à l'anthropologie du développement**

**Thèse présentée et soutenue publiquement en vue de l'obtention du diplôme de  
Doctorat/PhD.**

*Spécialisation : Anthropologie du développement*

**Par**  
**Prisca Elodie MBOUKA ABENA**  
*Master en Anthropologie du développement*



**ENCADREURS**

**Luc MEBENGA TAMBA**  
*Professeur*

**AFUIsaiah KUNOCK**  
*Maître de Conférences*

**Année académique 2022-2023**

**DEDICACE**

*À*

*Mon fils*

*Terence Capwel Abéna deli*

## **AVERTISSEMENT**

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## REMERCIEMENTS

Ce travail, bien que présenté par une personne, implicitement, témoigne de l'effort et de l'appui de plusieurs autres. En nous exprimant de la sorte, c'est une façon de remercier tout particulièrement ceux qui, durant la rédaction de ce travail, ont bien voulu le diriger, au travers de leurs conseils et orientations. Il s'agit du Professeur Luc MEBENGA TAMBA et du Professeur AFU Isaiah KUNOCK.

Nous remercions aussi, tout d'abord le chef de département d'anthropologie sortant de l'Université de Yaoundé I, Pr. Paschal KUM AWAH, ensuite l'actuel chef de département le Pr. Paul ABOUNA et, tous les enseignants du dit département, notamment : Pr. MBONJI EDJENGUELE, Pr. Antoine SOCPA, Pr. François EDONGO NTEDE, Pr. DELI TIZE TERI, Dr. ANTANG YAMO, Dr. KAH Evans NGAH, Dr. Lucy FONJONG UDIKOH, Dr. ELOUNDOU NGA, Dr. EWOLO NGA, Dr Alexandre NDJALLA, Dr. TIKERE pour leur encadrement et la qualité des différentes unités d'enseignement reçues.

Nous affirmons également notre gratitude à la coordonnatrice générale de l'ONG locale ALDEPA, pour nous avoir ouvert les portes de sa structure, sans complaisance ni retenue. À la psychologue de ladite ONG, Mlle Emérance MBIA, pour ses informations. A Mr. Prospère MEKA, pour la précision dans ses propos, notamment en ce qui concerne les différentes interventions de l'ONG ALDEPA au niveau de la réinsertion économique des survivantes de VBG. À Monsieur YAKOUBOU (T.S. ALDEPA) pour son accueil et ses orientations au sein de la structure. A tous les travailleurs sociaux des différentes localités touchées par la présence des PDI et qui nous ont facilité la collecte des données, comme : Abel Sanda dans la localité de Kolofata et Ousma Dieudonné dans la localité d'Adéfoué.

Nous disons un grand merci au directeur du centre de promotion de la femme et de la jeune fille du MINPROFF à Maroua, qui malgré son emploi de temps chargé, a pu nous accorder du temps et nous fournir des informations supplémentaires sur le volet lutte contre les VBG. À Mme Aïssa MVOUNDO, responsable du centre vie des femmes de l'ONG locale ALVF à Maroua, qui nous a éclairé sur la place de la culture dans la persistance des VBG, les différentes possibilités de lutte contre ce fléau et les moyens de réinsertions des survivantes à l'Extrême-Nord du Cameroun.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous nos guides et informateurs, toutes les autorités traditionnelles des départements du Logone-Et-Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Plus précisément le Lawane de Kolofata Hassan BLAMA BOUKAR, pour son accueil au sein de sa circonscription administrative, Oumar HASSAN et Gaderoma Mele, des relais communautaires qui nous ont permis de rassembler autant que possible, des survivantes de VBG, tout en étant nos guides. Un grand merci à DREMANE BARKA, chef traditionnel de 3<sup>ème</sup> degré à Tildé-Adéfoué pour son accueil. Merci à Abakar à Tildé, qui a pu recenser les femmes survivantes de VBG dans la localité, joué le rôle de relais communautaire, guide, modérateur et traducteur, pour une meilleure compréhension du sujet en langue locale (Kotoko). Nous adressons aussi un merci à Ousmane AYATOU (relais communautaire) et Malam Moussa BOUBA (Maître coranique) à Zamay, pour leurs soutiens et leurs données sur la question des VBG. Merci à tous ceux qui ont permis nos déplacements d'un site à l'autre, pendant toute la durée de la descente sur le terrain, tous les chauffeurs de bus, taxi et mototaxi, notamment le Motoman dénommé : « le chasseur » à Mora.

Merci à Jean-Marie AMOA, qui a pu mettre à notre disposition son appareil photo, ce qui nous a permis de capturer certaines images sur les sites retenus pour la recherche. A Béatrice NGANGOUAP et Delphine LOUDJIWANG MBOUEMA, pour leur assistance permanente. Nos remerciements vont également à l'endroit de Mr. Augustin GOUSTARI, Mr. Jacques Séraphin DJIBA, papa Josèphe SEIWE et Mme Anne EBOUDE ENONGUENE, pour leur soutien moral et financier.

Nous ne saurions terminer sans remercier du fond du cœur, toute la grande famille ABENA, en particulier notre maman, Mme ABENA née Jacqueline ZABI, pour son soutien tout au long de ce projet. Merci aux familles PLONG et EBESSA à Yaoundé et NDOUMBE à Douala, pour leur soutien et leur amour pendant cette période particulièrement difficile. Merci à la famille BINELI pour son assistance. À la famille VAISSOULEY, pour son hospitalité durant notre séjour dans la ville de Maroua, et ZRA Ilya à Kousséri. Merci aussi à TERI KODI GAMBA pour sa présence et son soutien sur le terrain.

Enfin, merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette Thèse.

# SOMMAIRE

DEDICACE

AVERSTISSEMENT

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES CARTES-DIAGRAMME, PHOTOGRAPHIES ET TABLEAUX

ACRONYMES ET SIGLES

RESUME

ABSTRACT

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU SITE DE RECHERCHE

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE, CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

CHAPITRE 3 : GENESE DU DESEQUILIBRE SOCIAL CONDUISANT A LA MIGRATION FORCEE ET A L'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

CHAPITRE 4 : PROFIL PSYCHOLOGIQUE ET CULTUREL DES FEMMES ET FILLES SURVIVANTES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

CHAPITRE 5 : TYPOLOGIE DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LES SITES D'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

CHAPITRE 6 : CAUSES ET ACTEURS DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LES SITES D'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

CHAPITRE 7 : REPRESENTATIONS SOCIALES AUTOUR DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LES SITES D'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

CHAPITRE 8 : STRATEGIES ENDOGENES ET EXOGENES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN

CONCLUSION GENERALE

SOURCES

ANNEXES

INDEX

TABLES DES MATIERES

# LISTE DES CARTES-DIAGRAMME, PHOTOGRAPHIES ET TABLEAUX

- **Liste des Cartes**

Carte n° 1 : Localisation de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun .....	29
Carte n° 2: Localisation des départements les plus touchés par la crise Boko Haram .....	67
Carte n° 3: Localisation des sites d'installation des déplacés internes dans le Logone et Chari .....	121
Carte n° 4: Localisation du site d'aménagement des personnes déplacées internes de Kolofata .....	130
Carte n° 5: Localisation du site d'installation des déplacés internes de Zamay.....	135
Diagramme n° 1: Services de prise en charge d'une survivante de VBG .....	322

- **Liste des Photographies**

Photo n° 1: Présentation du site d'installation des déplacés internes de Tildé.....	124
Photo n° 2: Site des personnes déplacées internes de Sotrael dans la localité d' Afadé .....	126
Photo n° 3: Présentation de la structure interne du site des PDI de Kolofata.....	131
Photo n° 4: Pancarte indiquant l'emplacement exact du site d'installation des PDI depuis l'axe routier Maroua-Mokolo .....	136
Photo n° 5: Aperçu du site d'aménagement des personnes déplacées internes de Zamay .	137
Photo n° 6: Projet de réinsertion des Ex-otages de Boko Haram à Zamay .....	140
Photo n° 7: Projet de réhabilitation des structures éducatives par l'UNHCR .....	154
Photo n° 8: Plan d'assistance en NFIs-Abris sur le site des PDI de Zamay .....	156
Photo n° 9: Exposition du carburant de contrefaçon vendu à Kolofata .....	178
Photo n° 10: Des femmes déplacées internes en route pour la source d'eau.....	180
Photo n° 11: Exemple de cases servant d'abris aux familles déplacées internes à Kolofata .....	181
Photo n° 12: Des femmes et des enfants déplacées internes sur le chemin des champs ....	185
Photo n° 13: Des jeunes enfants livrés au petit commerce afin de réduire les charges familiales .....	187
Photo n° 14: une femme musulmane mariée, déplacée interne dans la localité de Zamay	190
Photo n° 15: Salle de classe de SIL, CEP, CE1 dans la localité de Zamay.....	246

Photo n°16: Esquisse d'objets artisanaux faits à base d'argile retrouvés dans la localité de Tildé.....	264
Photo n° 17: Projet de soutien des Ambassades étrangères dans la lutte contre les VBG	300
Photo n° 18: Fiche de sensibilisation des populations dans la lutte contre les VBG .....	301
Photo n° 19: Action locale de lutte contre les violences basées sur le genre .....	303
Photo n° 20: Projet basé sur l'autonomisation socio-économique des femmes et filles ....	307
Photo n° 21: Pratique de conservation des gombos sauvages .....	324
Photo n° 22: Esquisse d'un comptoir de commercialisation du bois de chauffage.....	325

- **Liste des tableaux**

Tableau n° 1 : Synthèse des services techniques gouvernementaux intervenants sur la thématique des violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.....	299
Tableau n° 2: Synthèse des ONGs internationales et nationales intervenant sur la thématique des VBG à l'Extrême-Nord du Cameroun.....	308

## ACRONYMES ET SIGLES

### • Acronymes

<b>ACAFEJ</b>	: Association camerounaise des Femmes Juristes
<b>ALDEPA</b>	: Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré
<b>CEDEF</b>	: Convention sur l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (en anglais : CEDAW)
<b>CIRCB</b>	: Centre International de Référence Chantal Biya
<b>DAL</b>	: Défécation à l'Air Libre
<b>ENAS</b>	: Enfant Non Accompagné et Séparé
<b>FIT</b>	: Front Inter Tropical
<b>FOSA</b>	: Formations Sanitaires
<b>GANE</b>	: Groupes armés non-étatique
<b>GIC</b>	: Groupe d'Initiative Commune
<b>MAG</b>	: Mal nutrition Aigüe Global
<b>MINADER</b>	: Ministère de l'agriculture et du Développement Rural
<b>MINAS</b>	: Ministère des Affaires Sociales
<b>MINEE</b>	: Ministère de l'Eau et de l'Energie
<b>MINPROFF</b>	: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
<b>MINSANTE</b>	: Ministère de la santé publique
<b>OCHA</b>	: Bureau de la coordination des affaires humanitaires
<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>ONUFemmes</b>	: Entité des nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (UNWomens, en anglais)
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondial
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RENATA</b>	: Réseau National des Associations des Tantines
<b>SIDA</b>	: Syndrome Immuno Déficience Acquis
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (United Nations Children's Fund, en anglais)

**USAID** : United States Agency for International Development (Agence des Nations Unies pour le Développement International)

• **Sigles**

<b>ACF</b>	:	Action de lutte Contre la Faim
<b>AGR</b>	:	Activités Génératrices de Revenus
<b>AFD</b>	:	Agence Française de Développement
<b>ALVF</b>	:	Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes
<b>B.H.</b>	:	Boko Haram
<b>CAGR</b>	:	Cadre d'Action Globale pour les Réfugiés
<b>CCC</b>	:	Communication pour le Changement de Comportements
<b>CDE</b>	:	Convention relative aux Droits de l'Enfant
<b>CEP</b>	:	Certificat d'Etude Primaire
<b>CES</b>	:	Collège d'Enseignement Secondaire
<b>CEVS</b>	:	Commission européenne sur les violences sexuelles
<b>CFSVA</b>	:	Comprehension Food Security and Vulnerable Analyses
<b>CICR</b>	:	Comité de Pilotage National
<b>CPN</b>	:	Comité de Pilotage National
<b>CRE</b>	:	Convention relative aux droits de l'enfant
<b>CVUC</b>	:	Commune et Ville du Cameroun
<b>DTM</b>	:	Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements)
<b>EDS MICS</b>	:	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
<b>EHA</b>	:	Eau, Hygiène et Assainissement
<b>E.N.</b>	:	Extrême-Nord
<b>F.A.O</b>	:	Food and Agriculture Organisation ou Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FDS</b>	:	Force de défense et de sécurité
<b>FGD</b>	:	Focus Group Discussion
<b>FICR</b>	:	Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge
<b>GB VIMS</b>	:	Système de Gestion des Informations relatives à la Violence Sexiste
<b>HCElfh</b>	:	Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes
<b>HCR</b>	:	Haut-commissariat pour les Réfugiés
<b>IASC</b>	:	International Accounting Standards Committee ou comité permanent interorganisation
<b>ICG</b>	:	International Crisis Group
<b>IEC</b>	:	Information, Education, Communication

<b>IMC</b>	:	International Medical Corps
<b>INS</b>	:	Institut National de la Statistique
<b>IRC</b>	:	International Rescue Committee
<b>IST</b>	:	Infection Sexuellement Transmissible
<b>LWF</b>	:	Lutherian World Federation
<b>MST</b>	:	Maldie sexuellement transmissible
<b>NFI</b> s	:	Non Foods Item (Vivres et matériel de première nécessité)
<b>OCB</b>	:	Organisation Communautaires de Bases
<b>OIM</b>	:	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OMD</b>	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	:	Organisation Mondiale pour la Santé
<b>ONGs</b>	:	Organisation Non Gouvernementale
<b>OUA</b>	:	Organisation de l'Union Africaine
<b>PDI</b> s	:	Personnes Déplacées Internes (en anglais : IDPs)
<b>RCA</b>	:	République Centrafricaine
<b>RECMRC-EN</b>	:	Rapport de l'étude sur les conflits et mécanismes de résolution de la crise à L'Extrême-Nord du Cameroun
<b>RDC</b>	:	République Démocratique du Congo
<b>SGBV</b>	:	Sexual and Gender Based Violence
<b>TIC</b>	:	Technique de l'Information et de la Communication
<b>TS VBG</b>	:	Travailleur Social Violences Basées sur le Genre
<b>UA</b>	:	Union Africaine
<b>UNHCR</b>	:	United Nations High Commissioner for Refugees
<b>UNFPA</b>	:	United Nations Fund for Population Activities (Fond des Nations Unies pour la Population)
<b>VBG</b>	:	Violences Basées sur le Genre
<b>VBS</b>	:	Violences Basées sur le Sexe
<b>VCF</b>	:	Violences Contre les Femmes
<b>VIH</b>	:	Virus Immunitaire Humain
<b>WFWI</b>	:	Women for Women International
<b>WILPF</b>	:	Women's International League for Peace and Freedom

## RESUME

Cette recherche sur : « populations déplacées internes et violences basées sur le genre à L'Extrême-Nord du Cameroun » est une Thèse de Doctorat Ph. D en Anthropologie du développement qui tente d'analyser le phénomène des violences basées sur le genre (VBG) comme un facteur de vulnérabilité des survivantes. En effet, dans les situations de crises la prise en charge des personnes déplacées internes (PDI) est régie par les gouvernements et les organismes humanitaires dans le but de lutter contre les VBG entre autre et limiter la vulnérabilité des personnes affectées. Or, dans les sites d'installation des PDI, malgré cette action humanitaire, plusieurs femmes et filles continuent d'être survivantes de ce fléau.

D'où la question principale, quel est le fondement culturel de la persistance des VBG? Spécifiquement, quelle est la genèse du déséquilibre social conduisant à l'installation des PDI? Quel est le profil psychosocial et culturel des survivantes? De quel type de VBG font face ces survivantes? Quels sont les causes et les acteurs? Comment les PDI perçoivent elles ce phénomène? Enfin, quelles sont les stratégies endogènes et exogènes mises en place pour éradiquer ce fléau

Comme hypothèse centrale, les VBG dans les sites d'installation des PDI tirent leur fondement de la nécessité de conserver l'identité culturelle acquise depuis des générations et modifiée aujourd'hui par le déséquilibre socioculturel. Spécifiquement, dès 2014, date d'entrée en guerre de l'armée camerounaise contre Boko Haram, plusieurs personnes ont été contraintes de quitter les localités frontalières au Nigeria pour l'hinterland. La plupart des survivantes sont des ménagères. En conséquence, elles survivent à plusieurs violences comme les violences physiques, sexuelles, psychologiques. A cause de certaines représentations sociales, le fléau prend de l'ampleur. Les acteurs principaux sont les Boko Haram, les conjoints, les membres de la famille et les femmes elles-mêmes. Toutefois, les VBG pour les déplacés internes apparaissent comme un phénomène nouveau et donc suscitent un faible intérêt. Comme stratégies de lutte, au plan exogène, les survivantes bénéficient du soutien des acteurs locaux et internationaux et au plan endogène, elles s'investissent dans les AGR et les associations féminines.

Au niveau méthodologique, les données ont été collectées dans la région de l'Extrême-Nord plus précisément dans les sites d'installation des PDI grâce à l'utilisation d'une méthode qualitative. L'analyse de contenu nous a permis d'étudier ces données et au niveau de l'interprétation, nous avons convoqué trois théories que sont le fonctionnalisme, le constructivisme et l'anthropo-sociologie dynamiste.

Les principaux résultats montrent que le phénomène des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes tirent leur fondement de la nécessité de préserver les pratiques culturelles comme l'acte d'alliance, certaines activités économiques comme l'agriculture, l'élevage, le commerce qui ont longtemps portées l'économie de cette région et surtout de conserver l'identité culturelle portée par les différentes religions au travers desquelles, chaque individu reconnaît sa place. Tout ceci, sans oublier la crise sécuritaire Boko Haram, les changements climatiques et les conflits intercommunautaires.

Cependant, en dehors des initiatives déjà entreprises, il faudrait : encourager la mise sur pieds des champs collectifs, valoriser l'alliage statut social et formation scolaire et professionnelle des femmes et des jeunes filles, revoir l'âge au premier mariage, lutter contre l'exode rural, améliorer le dialogue intergénérationnel et promouvoir les mariages intercommunautaires et interconfessionnels.

**Mots clés :** Boko Haram, Personnes déplacées internes, culture, identité culturelle, violences basées sur le genre

## ABSTRACT

This research project, entitled ‘Internally displaced persons and gender-based violence in the Far North of Cameroon’, is a PhD thesis in development anthropology that attempts to analyse the phenomenon of gender-based violence (GBV) as a factor in the vulnerability of survivors. In crisis situations, governments and humanitarian organisations take charge of internally displaced persons (IDPs) in order to combat GBV and limit the vulnerability of those affected. However, despite this humanitarian action, many women and girls in IDP settlements continue to be survivors of this scourge.

Hence the main question: what is the cultural basis for the persistence of GBV? Specifically, what is the origin of the social imbalance that leads to the establishment of IDPs? What is the psychosocial and cultural profile of survivors? What type of GBV do these survivors face? What are the causes and the actors involved? How do IDPs perceive this phenomenon? Finally, what endogenous and exogenous strategies have been put in place to eradicate this scourge?

The central hypothesis is that GBV in IDP settlements is rooted in the need to preserve the cultural identity that has been built up over generations and that is now being altered by the socio-cultural imbalance. Specifically, since 2014, when the Cameroonian army went to war against Boko Haram, a number of people have been forced to leave border localities in Nigeria for the hinterland. Most of the survivors are housewives. As a result, they have to endure a range of forms of violence, including physical, sexual and psychological. Because of certain social representations, the scourge is growing. The main perpetrators are Boko Haram, spouses, family members and the women themselves. However, GBV among IDPs appears to be a new phenomenon and therefore receives little attention. Exogenously, survivors benefit from the support of local and international players and endogenously, they are involved in IGAs and women's associations.

Methodologically, the data were collected in the Far North region, and more specifically in the IDP settlement sites, using a qualitative method. Content analysis enabled us to study the data, and for interpretation we drew on three theories: functionalism, constructivism and dynamist anthropo-sociology.

The main results show that the phenomenon of gender-based violence in the sites where internally displaced people settle is rooted in the need to preserve cultural practices such as the act of covenanting, certain economic activities such as agriculture, livestock rearing and trade, which have long sustained the economy of this region, and above all to preserve the cultural identity carried by the various religions through which each individual recognises his or her place. All this, not forgetting the Boko Haram security crisis, climate change and inter-community conflicts.

However, in addition to the initiatives already undertaken, there is a need to: encourage the establishment of collective fields, enhance the combination of social status and educational and vocational training for women and girls, review the age of first marriage, combat the rural exodus, improve intergenerational dialogue and promote inter-community and inter-faith marriages.

**Key words:** Boko Haram, internally displaced persons, culture, cultural identity, gender-based violence



**INTRODUCTION GENERALE**

## INTRODUCTION

Dans cette partie introductive, il est question de mettre en exergue la base même de la recherche. Pour cela, il est opportun de ressortir tout d'abord le contexte et la justification du choix du sujet de recherche ensuite, présenter le problème, la problématique, les questions, les hypothèses et les objectifs de recherche. Il est également question de ressortir la méthodologie de recherche, les difficultés rencontrées, les considérations éthiques et l'intérêt de la recherche. Enfin, présenter les différents chapitres qui vont constituer le plan de restitution des données.

### 1. CONTEXTE DE RECHERCHE

La déclaration de Philadelphie (1944) affirme que: « tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel, dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales ». Car, d'après la Déclaration universelle des droits de l'homme : tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits (Assemblée générale des nations unies, 10 Décembre 1948). Or, selon le HCR, dans le monde entier, au moins une femme sur trois a été battue, contrainte à des relations sexuelles ou survivante d'autres formes de violences au cours de sa vie, du fait de la dimension impliquée par le genre dans ce type d'acte. (HCR, 2003)

En effet, quel que soit la société, les relations de genre qui sont l'ensemble des différenciations (au niveau des activités, des rôles, ou du pouvoir), entre les hommes et les femmes, produits par la société dans laquelle ils et elles vivent, sont primordiales dans les rapports sociaux. Dans une société donnée, les hommes et les femmes sont socialisés différemment et fonctionnent souvent dans des sphères différentes. Leurs expériences, leurs priorités, leurs perspectives sont généralement différentes. (Leloup & Ryckmans, 1995).

Cette différenciation sociale se remarque notamment à leur niveau de bien-être, à l'accès aux moyens de production. Par exemple, le peu d'accès des femmes à la terre dans la plupart des sociétés du Sud, à la justice, le taux de femmes analphabètes élevé qui est de 67% (Leloup & Ryckmans, 1995), sont des faits qui montrent que, la vulnérabilité sociale des femmes est largement au-dessus de celle des hommes. Ce qui contribue à augmenter au jour le jour les cas de violences que subissent les femmes et les jeunes filles, dans le monde en général, en Afrique et au Cameroun en particulier.

A l'échelle du monde, au moins une femme sur trois a été battue, contrainte à avoir des relations sexuelles ou victime d'autres formes d'abus au cours de son existence (UNFPA, 2010). On estime à près de 40 à 70% des homicides commis sur des femmes, par des partenaires intimes, souvent dans le contexte de relations imposées. Le trafic d'êtres humains à l'échelle mondiale a augmenté de près de 50% de 1995 à 2000, et l'organisation internationale pour les

migrations (OIM) estime jusqu'à 2 millions, le nombre de femmes qui sont l'objet chaque année, de trafic transfrontalier (UNHCR, 2003).

Aux Caraïbes, 48% des filles affirment avoir eu une première expérience sexuelle forcée. Plus de 70 millions de filles et de femmes ont été soumises à des mutilations génitales ou à des excisions, aux qu'elles s'ajoutent plus de 2 millions de filles chaque année. Soixante millions au moins de jeunes filles, qui devraient être en vie, manquent à diverses populations, pour la plupart en Asie, à la suite d'avortements pratiqués en fonction du sexe, d'infanticides ou de négligences (UNHCR, 2003). Des chiffres alarmants qui témoignent de l'effet négatif des violences basées sur le genre dans la vie des survivantes mais surtout de la communauté toute entière. Malheureusement, ces chiffres sont souvent décuplés en période de guerre ou de conflit.

Au cours de ces dernières années, on sait que des viols massifs en période de guerre ont été commis en Bosnie, au Cambodge, au Libéria, au Pérou, en Somalie et en Ouganda. Une équipe d'enquêteurs de la communauté européenne estime que plus de 20 000 femmes ont été violées durant la guerre de Bosnie. Quatre-vingt-quatorze pourcent des ménages déplacés qui ont fait l'objet d'une enquête en Sierra Leone ont signalé des incidents de violences sexuelles incluant le viol, la torture et l'esclavage sexuel.

Il a également été montré que des femmes et des enfants réfugiés et déplacés ont été exploités ou abusés sexuellement par des forces internationales de maintien de la paix et des travailleurs humanitaires en Guinée, au Sierra Leone, au Libéria, en République Démocratique du Congo, au Népal et dans d'autres pays. En Azerbaïdjan, 25% des femmes admettent avoir subies des rapports sexuels forcés. Les plus exposées sont les femmes déplacées à l'intérieur du pays.

Au Bangladesh, on estime que près de 200 000 femmes et filles ont été violées par des soldats pakistanais pendant le conflit de 1971. En Bosnie-Herzégovine, on estime que plus de 20 000 musulmanes ont été violées au début du conflit. Au Cambodge, près de 75% des femmes qui ont participé à une étude effectuée au milieu des années 1990 sont des survivantes de violences conjugales dont les acteurs auraient été de partenaires ayant conservés des armes légères utilisées pendant la guerre (UNFPA, 2010). Néanmoins, la guerre n'est pas la seule cause qui permet la multiplication des cas de violence basée sur le genre car, lors des catastrophes naturelles, plusieurs femmes se trouvent exposées à des risques de violences basées sur le genre.

En effet, les catastrophes naturelles ne sont pas en restes. Lors du Tsunami de 2004 dans l'océan Indien notamment, de nombreux témoignages indiquent que le nombre d'agressions sexuelles a augmenté au lendemain du tsunami. Au Nicaragua, après le passage de l'ouragan Mitch de 1998, 27% des femmes et 21% des hommes ont indiqué que les violences faites aux

femmes avaient augmenté après la catastrophe. Aussi, lors du tsunami de 2004 dans l'océan indien, de nombreux témoignages indiquent que, les violences conjugales ont augmenté après la catastrophe, estimées à trois fois plus de cas de violences. Les conséquences extrêmes de la catastrophe en terme de pauvreté, de dépendance et de désespoir sont autant d'occasions, pour les instigateurs, de tromper et d'exploiter des femmes, souvent au péril de leur vie. (UNFPA, 2010)

Cependant, il est de coutumes de constater que certaines victimes de guerre décèdent après l'attaque, des suites d'une maladie, lors d'un meurtre ou d'un suicide. Mais, il existe peu de statistiques sur les décès consécutifs aux violences basées sur le genre. Pourtant, suite aux VBG certaines femmes se suicident du fait des dommages émotionnels, psychologiques et sociaux subis. En Thaïlande par exemple, le taux de suicide est élevé chez les femmes en raison de violences conjugales non maîtrisées et du manque d'informations des victimes sur leurs droits. (IRGP, 2009). D'où le partage entre le HCR et les Etats, de la responsabilité d'assurer la protection des survivantes contre les violences basées sur le genre (UNHCR, 2003) en reconnaissant la Résolution 1325, adoptée par le conseil de sécurité au cours de sa 4213<sup>e</sup> séance, le 31 octobre 2000.

Elle démontre la conscience accrue qu'ont les Etats des effets des armées et des crises humanitaires sur les hommes, les femmes et les filles. Parce que, l'analyse des crises montre que les femmes et les filles paient le plus lourd tribut des conflits et que de ce point de vue, elles doivent être partie prenante dans la prévention des crises, le maintien de la paix et la reconstruction socio-économique et culturelle des post-conflits. (Minproff, 2017) Ainsi, les violences basées sur le genre ne sont pas l'affaire d'une personne ou d'un continent précis. Elles touchent toutes les populations, toutes les races et quel que soit l'âge.

Au niveau du continent africain, la violence faite aux femmes n'est pas seulement perceptible en tant de guerre mais aussi dans la vie quotidienne des survivantes de ces cas. Cette violence a des répercussions négatives tant sur la santé physique et psychosociale de celles qui la subissent que sur leurs capacités à développer leur moyens d'existence. Par contre, ces moyens d'existence sont nécessaires pour assurer la survie des personnes, particulièrement lorsqu'elles vivent dans un environnement exposé aux extrêmes climatiques et aux contextes économiques et politiques fragiles. (Koester et al. 2016)

Au Tchad par exemple, pays central de la zone sahélienne, les populations sont confrontées à des risques de nature variée mais dont les effets se renforcent mutuellement. Il s'agit : des risques de sécheresses récurrentes et l'ensablement des Ouadis (cours d'eau semi-permanents), l'insécurité alimentaire sévère qui touche une personne sur cinq (OCHA, 2016), l'instabilité politico-militaire et les flux de populations consécutifs (Médard et Ozias, 2007 ; Favre, 2007), la hausse des prix des denrées alimentaires (suite à la fermeture de la frontière

tchadienne avec la Lybie en janvier 2017), les précipitations extrêmes et les inondations récurrentes ou encore les impacts négatifs du changement climatique. (République du Tchad, 2010)

Face à ces risques, les populations tchadiennes sont globalement vulnérables. Plus de la moitié des habitants (55%) vit sous le seuil de pauvreté, tandis que 4,7 million de personnes avaient besoin d'une assistance humanitaire en 2017 soit 32% de la population du Tchad. (OCHA, 2016) Ces facteurs d'exclusion sont bien souvent liés aux caractéristiques sociales des personnes telles que leurs âges, leurs ethnies, leurs religions, leurs orientations sexuelles et leurs genres. (Le Masson et al. 2017) A l'échelle nationale, plus d'un tiers des femmes de 15-49 ans non célibataires ont été victimes d'actes de violence physique, psychologique et/ou sexuelle causés par leur conjoint au moins une fois dans leur vie. (EDS-MICS, 2015) Malgré la lutte acharnée contre ce fléau, la violence n'est pas systématiquement intégrée aux projets de résilience. Pourtant, on suppose que ces violences affectent négativement les capacités des personnes qui sont exposées ainsi que leur foyer à faire face à des risques multiples. (Le Masson et al. 2017)

En République Démocratique du Congo, des milliers de congolaises souffrent de lésions au niveau du vagin, de la vessie et du rectum suite à des viols particulièrement brutaux. Une étude effectuée auprès de survivantes de viols du Sud-Kivu a montré que 91% des personnes interrogées présentaient une ou plusieurs maladies consécutives aux viols. Au Libéria, la proportion de femmes rapportant des violences subies en dehors du cercle familial a été multipliée par dix pendant le conflit de 1999 à 2003, comparé à la période post-conflit. Au Rwanda, au moins 250 000 femmes et peut être jusqu'à 500 000 femmes, ont été violées au cours du génocide de 1994. (UNHCR, 2003) En Afrique du Sud, on estime qu'une femme est violée toutes les 83 secondes, sachant qu'un seul cas sur vingt sera rapporté à la police. Au Zimbabwe, dans la province des Midlands, 25% des femmes ont dit avoir été victimes de viol ou de tentative de viol par leur partenaire. (UNFPA, 2010)

Au Nigéria, d'après la Revue « Le Monde » (2015), les exactions massives répétées du groupe terroriste Boko Haram ont conduit à des déplacements massifs de populations à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Ce qui a contribué à augmenter la vulnérabilité non seulement des populations nigérianes mais aussi celles des autres pays voisins à l'instar du Cameroun.

En effet, le Cameroun a connu pendant plusieurs décennies une stabilité politique et économique enviée par tous. Le partage de ses frontières avec plusieurs pays comme le Nigéria, la République Centrafricaine et le Tchad secoués par des conflits armés et des troubles sociopolitiques a provoqué un déplacement massif de populations sur son territoire. Ces

réfugiés et personnes déplacées sont concentrés principalement dans trois régions que sont : l'Est, l'Adamaoua et l'Extrême-Nord. (Minproff, 2017)

Par ailleurs, ces régions au niveau national ont des indices de pauvreté les plus élevés : 66%, 53% et 50% respectivement à l'Extrême-Nord, Adamaoua et Est. Cette situation a contribué à la déstructuration du tissu socioéconomique de la société et a eu des conséquences dramatiques dans les conditions de vie des populations notamment des femmes et des enfants. (Proposition CERF IDPs, 2015)

Toutefois, l'arrivée massive des réfugiés dans la région de l'Extrême-Nord a détérioré la situation humanitaire dans cette zone. Presque tous les villages de la frontière Nord du Cameroun avec le Nigéria ont été vidés de leurs populations. Ces populations déplacées entre 2014 et 2017 soit 89%, période pendant laquelle la région a subi le plus grand nombre d'attaques survenues (OIM, 2019) ont trouvé refuge auprès de familles d'accueil déjà extrêmement pauvres. Ce qui réduit davantage les moyens de subsistance de nombreuses personnes déplacées et les expose à des multiples fléaux comme les violences basées sur le genre. (Minproff, 2017)

En ce qui concerne la violence basée sur le genre, 454 000 personnes ont eu besoin de protection entre janvier et Août 2016. 353 cas de violences basées sur le genre (y compris les viols) ont été rapportés en plus de 215 cas de violences basées sur le genre en rapport aux personnes déplacées internes (Minproff, 2017)

Pourtant, au Cameroun, les femmes sont les plus touchées par la pauvreté : 52% des membres des ménages pauvres sont des femmes. La moitié est âgée de moins de 15ans. Le taux de mortalité maternelle est passé de 430 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 669 en 2004 et 782 depuis 2011. La prévalence du VIH/SIDA est nettement plus élevée parmi les femmes en 2011 (5,6% contre 6,8% en 2004) que parmi les hommes (2,9% contre 4,1% en 2004).

L'indice d'inégalité de genre résultant des inégalités dans trois dimensions du développement humain (santé de la reproduction, autonomisation et marché du travail) était de 0,628 en 2012 (1 étant le point d'inégalité total). (EDS MICS, 2011) Autant de faits ou de constats qui créent un climat d'insécurité généralisé au sein des communautés camerounaises. Les filles et les femmes qui sont les plus vulnérables et déjà traumatisées par la situation sécuritaire sont davantage exposées aux risques d'abus et d'exploitation sexuelle donc de VBG. (Proposition CERF IDPs, 2015)

D'où cette recherche portant sur : « Populations déplacées internes et violence basée sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun ».

## 2. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET DE RECHERCHE

Cette étude a été motivée par deux raisons d'ordres personnel et scientifique.

### ❖ Raisons personnelles

Le choix de ce sujet d'une part résulte d'un fait observé lors de notre descente de terrain pour la rédaction du mémoire de Master menée en 2018, sur le sujet : « populations réfugiées et développement local autour du camp de Minawao dans le département du Mayo-Tsanaga, Extrême-Nord du Cameroun ». En effet, Les populations locales décriaient énormément les cas de viols observés dans les champs sur des femmes et des jeunes filles avec une tolérance remarquable sur l'impunité des auteurs de ces viols pour la plupart des réfugiés nigériens. Cette situation, au regard de la communauté hôte représentait l'un des effets négatifs à l'implantation du camp des réfugiés nigériens.

D'autre part, durant notre séjour dans la région, nous avons fait la connaissance d'une famille d'accueil. Après quelques jours, nous avons remarqué une certaine tension dans le foyer. En effet, la maitresse de maison était une survivante de violences basées sur le genre notamment le mariage précoce qui jusqu'à cette période de notre visite laissait entrevoir ses séquelles. En fait, cette dernière est allée en mariage à l'âge de quatorze ans (âge réel) mais afin de célébrer le mariage, son conjoint fut obligé de refaire l'acte de naissance et d'y ajouter quatre ans pour des raisons juridiques.

Cette situation a contribué à limiter ses chances d'insertion professionnelle dans la fonction publique et à accentuer sa vulnérabilité et le poids des séquelles. Afin de ne pas baisser les bras et à causes des conditions difficiles au sein du foyer, elle décida de mener une activité informelle : la vente en bordure de route de jus naturels. Malheureusement, ce qui devait être louable a contribué à empirer les conditions de vie déjà critiques au sein du foyer notamment la récurrence des cas de violences physiques et psychologiques qui d'après elle pouvait conduire à la mort ou à la destruction du foyer.

Raison pour laquelle, à travers ce récit de vie et le terrain d'étude qui nous est familier, nous avons choisi de mener une recherche sur les violences basées sur le genre non pas de manière générale mais une recherche circonscrite aux populations déplacées internes victimes des affres de la secte islamiste Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun.

### ❖ Raisons scientifiques

La recherche portant sur : « populations déplacées internes et violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun », tout d'abord sera un outil de sensibilisation et de connaissance des violences basées sur le genre. Elle permettra aux lecteurs en particulier les femmes et les jeunes filles d'avoir des informations précises sur le sujet des violences basées sur le genre que ce soit en période de paix ou de conflit.

Elle fournira ensuite des informations importantes sur les causes premières de l'installation des personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord, le profil psychosocial et culturel des survivantes de violences basées sur le genre mais surtout, les différentes stratégies développées au niveau endogène et exogène pour faire face au fléau. En d'autres termes, elle sera un outil de travail lors de l'élaboration des projets d'assistance aux survivantes des violences basées sur le genre en relation avec la culture. En plus, elle sera une sorte de mise en exergue des représentations sociales autour du phénomène des violences basées sur le genre et le rapport entre la migration forcée et les violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Enfin, elle sera une contribution aux débats contemporains sur la question des violences basées sur le genre afin d'améliorer la littérature existante en particulier dans le champ anthropologique. Car, les violences basées sur le genre notamment en situation de crise à l'Extrême-Nord du Cameroun n'ont pas encore fait l'objet de plusieurs recherches anthropologiques, étant donné que, la plupart des ouvrages abordant cette thématique proviennent des champs scientifiques tout autre comme : la psychologie, la médecine, la psychiatrie, le droit, le journalisme, etc.

### **3. PROBLEME DE RECHERCHE**

Dans un contexte de catastrophes naturelles ou de conflits armés, les Nations Unies, les ONG Locales et Internationales partagent avec les Etats la responsabilité d'assurer la protection des droits de l'homme en particulier ceux des femmes et des enfants qui représentent les couches les plus vulnérables. C'est dans ce cas que le Cameroun depuis 2014 subit le contrecoup des exactions de la secte islamiste Boko Haram. En conséquence, presque tous les villages le long de la frontière Nord du Cameroun avec le Nigéria en particulier dans la ville de Kolofata ont été vidés de leurs populations et en février 2016, on estimait à plus de 92 000 le nombre de personnes déplacées. Pour cela, le plan de réponse humanitaire 2017-2020 adopté au mois de décembre 2016 fait état de 2,9 millions de personnes et familles nécessitant une aide humanitaire d'urgence, répartie dans dix domaines ou secteurs que sont : l'hébergement (abris et NFI), l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), l'éducation, la nutrition, la protection, la protection de l'enfance, les violences sexuelles et basées sur le genre, le relèvement précoce, la santé et la sécurité alimentaire (Minproff, 2017).

Face à ce déficit humanitaire, la Banque africaine de développement par exemple a octroyé une aide humanitaire d'urgence aux personnes sinistrées dans le but de permettre aux femmes d'améliorer leurs conditions de vie et leur niveau d'autosuffisance. A cette donation s'ajoute les « dons du chef de l'Etat camerounais » comme à Kousséri où il a envoyé un don aux personnes déplacées internes composé de 1 050 nattes, 700 moustiquaires, 170 cartons de

légumes secs, 82 cartons de poissons secs, 100 sacs de sel, 60 sacs de cubes, 55 sacs de haricots blancs, 55 sacs d'arachide, 130 cartons de détergents, 3200 sacs de riz de 50 kg, 1 300 cartons d'huile, 1 100 bouilloires et 40 bœufs. 60% du don est allé aux réfugiés camerounais au Tchad et 40% aux déplacés internes dans le Logone et Chari. En dehors de cette action du chef de l'Etat Camerounais, on note des cotisations des populations du sud qui s'élèvent à 2 milliards de francs CFA.

De ce fait, en juin 2014, un plan d'urgence pour le développement de la partie septentrionale a été annoncé doté de 78,8 milliards de francs et en mars 2015, le gouvernement a annoncé un plan d'urgence de 5,3 milliards de francs pour la construction d'écoles et de structures sanitaires. En avril 2016, le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation a annoncé un projet à impact rapide de 4,5 milliard de francs pour l'Extrême-Nord nonobstant les aides octroyées par les acteurs internationaux tels que l'USAID, l'AFD, le PAM constituées de denrées alimentaires et de kits de premières nécessités. (Penney, 2016). Autant d'actions dans le but de prendre en charge les personnes déplacées internes, assurer leur protection et réduire au maximum leur vulnérabilité et l'exposition à des multiples fléaux.

Or, malgré cette assistance de l'Etat camerounais et des acteurs locaux et internationaux, la situation humanitaire dans la région de l'Extrême-Nord demeure précaire car on note de plus en plus une augmentation de certains gaps notamment la multiplication des cas de violences basées sur le genre. Plusieurs jeunes filles sont violées, harcelées, kidnappées, utilisées comme des kamikazes de guerre. Des femmes traumatisées du fait de l'assassinat brutal de leur conjoint, abandonnées avec la charge des enfants n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Plusieurs jeunes filles sont de plus en plus envoyées précocement et de force en mariage ou dans les brousses pour garder les troupeaux de bœufs, chèvres et moutons, au détriment de l'école ou d'une formation professionnelle adaptée et de qualité. Autant d'exemples qui sont relevés et continuent d'avoir des incidences négatives importantes sur la vie des femmes et des jeunes filles à l'Extrême-Nord du Cameroun. De plus, on note une faible représentativité des femmes aux postes de responsabilité et de gestions des affaires publiques. Des femmes continuent d'être désemparées, dépossédées de tout. Par conséquent, plusieurs d'entre elles n'ont pas régulièrement accès à des denrées alimentaires de base, à des soins de santé adéquats et à bas prix et à des logements sécurisés. Elles n'arrivent pas à scolariser leurs enfants exposés à plusieurs dérives (kidnapping, enrôlement, consommation de stupéfiants, petit banditismes etc.) du fait des conditions difficiles. Elles sont obligées dans ce contexte de mener des activités informelles afin de subvenir autant que possibles à leurs besoins et à ceux de leurs progénitures.

D'où la nécessité dans cette recherche d'analyser les fondements culturels des violences basées sur le genre malgré l'action humanitaire dont bénéficie la région de l'Extrême-Nord depuis plusieurs années.

#### 4. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

« Populations déplacées internes et violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun » est un sujet qui rentre dans la mouvance de l'anthropologie du développement ou du changement social. Il constitue un enjeu important pour l'anthropologie fondamentale et des sciences sociales et humaines en général. Autrement dit, il s'agit d'une « anthropologie » au sens large ayant un certain point de vue sur le social et transversal aux différentes sciences humaines et sociales telles que: l'ethnologie, la sociologie, l'histoire et les sciences politiques. Et, les processus de changement social et de développement qui mettent nécessairement en rapport des normes, des cultures, des sous cultures, des systèmes de valeurs, des configurations de savoirs, des représentations, des stratégies et des logiques sociales hétérogènes. (Bulletin de l'A.P.A.D. N°1, 1991) Donc, elle innove dans le domaine de la connaissance fondamentale.

En effet, les déplacées internes appelés « réfugiés de l'intérieur » sont aussi considérées comme « réfugiés de fait » en conséquence, ils n'ont pas le droit d'être reconnus par le droit international des réfugiés. Ce sont des personnes qui fuient la violence, survivant par elles-mêmes en « déplacés » dans leur propre pays et trouvant refuge dans les périphéries des villes (Unhcr.org). Il s'agit de personnes dont la culture est souvent similaire ou a très peu de particularités par rapport à celle que l'on retrouve sur les sites d'accueil. De ce fait, ces lieux sont considérés comme des lieux surs et propices pour ces personnes en besoin de sécurité. Car, parlant des violences basées sur le genre ils s'avèrent qu'elles sont plus fréquentes dans les contextes de crise humanitaire et peuvent s'intensifier en cas de catastrophes naturelles et se produire à chaque étape d'un conflit. Les victimes en sont souvent les femmes et les adolescentes dont la vulnérabilité est exacerbée dans le chaos provoqué par une crise (UNFPA, 2014).

De ce fait, d'après les Nations Unies, la séparation d'avec sa famille et sa communauté ou l'obligation d'endosser certains rôles comme partir à la recherche de nourriture ou de bois pour le feu peuvent exposer une victime à de plus grands risques d'exploitation et de violences. L'effondrement du maintien de l'ordre permet aux agresseurs de commettre leur violence en toute impunité. Dans de nombreux conflits, le corps des femmes devient un champ de bataille et le viol est utilisé comme tactique d'humiliation, de domination, de perturbation de la cohésion sociale. (UNFPA, 2019). Raison pour laquelle, une fois déplacées et accueillies dans des lieux plus surs, plusieurs palettes d'actions sont mises en place afin de réduire autant que possible les

effets négatifs de ces crises sur les personnes notamment sur les femmes et les enfants. (UNFPA, 2014).

Pourtant, le Cameroun depuis 2014 subit les affres négatives de la secte islamiste Boko Haram au niveau de ses frontières avec le Nigeria entraînant une ruée massive de personnes déplacées internes dans certaines localités des départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Des personnes qui portent en elles des pratiques et des traditions qui leurs sont propres et mettent en évidence leur identité culturelle. Il s'agit dans ce contexte des peuples autochtones et allogènes installés sur les différents sites retenus pour la recherche.

Alors, ces personnes déplacées internes culturellement parlant mettent l'alliance comme un enjeu commun et la prise du lien par rapt ou viol pour forcer le don et l'alliance. Les violences de dot pouvant aller des sévices physiques et sexuels jusqu'aux meurtres de la mariée qui s'exercent dans la négociation à charge du contre-don. Le viol conjugal, confinement, défiguration, femicide comme forme de garde de l'alliance. (Veran, 2020) Raison pour laquelle, l'on note des cas de violences basées sur le genre et une augmentation considérable de ces derniers parmi les personnes déplacées internes, malgré la prise en charge humanitaire déployée sur le terrain. Environ 1187 cas de VBG ont été déclarés. Pour le statut de déplacement au moment de la déclaration, environ une survivante sur deux (49%) sont des personnes déplacées internes, 9% des réfugiés et 2% des retournés (UNFPA, 2019). D'où la nécessité de ressortir les fondements internes, profonds des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun.

Afin de mieux analyser notre sujet d'étude, notamment « populations déplacées internes et VBG à l'Extrême-Nord du Cameroun », nous avons choisie de mener une recherche essentiellement qualitative. Au niveau de l'interprétation des données collectées sur le terrain, nous avons convoqué trois principales théories que sont : le fonctionnalisme de Bronislaw Malinowski et Alfred Reginald Radcliffe-Brown (1926), le constructivisme de Pierre Bourdieu (2002) et l'anthropo-sociologie dynamiste de Georges Balandier (1981).

Cette problématique s'ouvre sur des questions de recherche.

## **5. QUESTIONS DE RECHERCHE**

Il s'agit des différentes interrogations nous permettant de mieux expliquer et circonscrire notre sujet de recherche, notamment : la question centrale et les questions subsidiaires.

## 5.1. Question centrale

Quel est le fondement culturel de la persistance des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun?

## 5.2. Questions secondaires

Pour mieux expliquer et circonscrire la question centrale, il est opportun de l'éclater en questions secondaires :

- 5.2.1. Quelle est la genèse du déséquilibre social conduisant à la migration forcée et à l'installation des personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ?
- 5.2.2. Quel est le profil psychosocial et culturel des femmes et des filles déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre ?
- 5.2.3. De quel type de violences basées sur le genre font face les femmes et les filles déplacées internes ?
- 5.2.4. Quels sont les causes et les acteurs de ces violences basées sur le genre?
- 5.2.5. Comment les populations déplacées internes et les communautés d'accueil perçoivent elles ces violences ?
- 5.2.6. Quelles sont les stratégies endogènes et exogènes de lutte contre les violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles à l'Extrême-Nord du Cameroun ?

## 6. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Tout comme les questions de recherche, nous avons une hypothèse centrale et des hypothèses secondaires, qui sont de manière générale des réponses provisoires aux différentes questions posées en rapport avec le sujet de recherche.

### 6.1. Hypothèse centrale

Les violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun tirent leurs fondements de la nécessité de conserver une identité culturelle acquise depuis des générations et modifiée aujourd'hui par le déséquilibre socioculturel dû à la crise sécuritaire Boko Haram et bien d'autres facteurs anthropiques qui accentuent la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles.

## **6.2. Hypothèses secondaires**

Les hypothèses secondaires sont des réponses provisoires qui servent à comprendre et à expliquer l'hypothèse centrale.

**6.2.1.** Dès l'année 2014, date d'entrée en guerre de l'armée camerounaise contre Boko Haram, des milliers de personnes ont dû fuir les villages et les localités camerounaises frontalières avec le Nigéria, pour l'intérieur du pays, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga, afin d'éviter les attaques du groupe terroriste Boko Haram.

**6.2.2.** La plupart des survivantes des violences basées sur le genre sont des ménagères, des cultivatrices, des commerçantes, dont la tranche d'âge varie entre 21 et 40 ans pour les femmes ; et de 14 à 20 ans pour les filles. Elles se sont déplacées à cause de la crise sécuritaire B.H. Par conséquent proviennent des localités frontalières avec le Nigéria. Au niveau socioculturel, l'islam est la religion la plus pratiquée et la culture est centrée autour de cette dernière.

**6.2.3.** Les femmes et les filles survivantes des violences basées sur le genre font face à plusieurs types de violences : les violences physiques (bastonnade...), sexuelles (viol...), mariages forcés et précoces, mutilations génitales, déni de ressources etc.

**6.2.4.** A cause des croyances religieuses et de certaines représentations sociales, le phénomène des VBG prend de l'ampleur, en plus du manque de ressources ou des moyens de subsistances. Et les acteurs de ces violences sont des personnes sensées les protéger comme les conjoints, les hommes en tenues, les membres de la famille... et les femmes elles-mêmes. Ce qui accentue les violences et entraîne la vulnérabilité des familles, surtout en terme de ressources alimentaires et financières.

**6.2.5.** Les VBG pour les déplacées internes et dans une moindre mesure les communautés d'accueil, sont le problème des autres (les ONG et les structures ministérielles en charge des questions de genre). Elles n'apparaissent pas dans les esprits comme un problème grave et par conséquent suscitent un faible intérêt. Et puis, le manque d'information ou de connaissance sur la question, implique que les populations, ignorantes, n'arrivent pas encore à mesurer l'ampleur du fléau qui, d'une certaine façon fait partir de certaines pratiques culturelles, acquises depuis des générations.

**6.2.6.** Sur le plan endogène, les femmes et les filles survivantes ou affectées par les violences basées sur le genre, s'investissent dans les AGR, dans les tontines et les associations féminines où elles s'entre-aident, afin de surmonter les traumatismes. Sur le plan exogène, elles bénéficient du soutien des acteurs locaux (ONG locales : ALDEPA), nationaux (MINPROFF) et internationaux (PNUD, ONU Femmes, InterSOS) à travers les séances de sensibilisation organisées à leur endroit et la prise en charge multisectorielle.

## **7. OBJECTIFS DE RECHERCHE**

Les objectifs de recherche sont des déclarations qui expliquent ce que la recherche ou le chercheur vise et cherche à atteindre. Les objectifs, les questions de recherche et les hypothèses sont directement liés de façon numérique et sémiotique.

### **7.1. Objectif central**

Présenter les facteurs anthropologiques qui contribuent à alimenter les violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles, déplacées internes, dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun.

### **7.2. Objectifs secondaires**

- 7.2.1.** Ressortir l'élément déclencheur au déplacement involontaire des milliers de personnes pour les sites d'installation des personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.
- 7.2.2.** Donner le profil psychosocial et culturel des femmes et des filles survivantes de violences basées sur le genre, dans les sites de concentration des personnes déplacées internes.
- 7.2.3.** Faire une typologie des violences basées sur le genre, en fonction des départements ciblés.
- 7.2.4.** Ressortir les causes et les acteurs des VBG en rapport avec la localité d'accueil.
- 7.2.5.** Présenter les différentes représentations sociales permettant d'accentuer le phénomène des violences basées sur le genre, dans les différents sites de concentration des PDI.
- 7.2.6.** Montrer les stratégies développées par les acteurs de lutte (survivantes, communautés d'accueil, responsables humanitaires), afin de surmonter les violences basées sur le genre dont sont survivantes, les femmes et les jeunes filles déplacées internes.

## 8. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthode, du grec « métha » et « hodos » : le chemin, ou du latin « méthodes » : poursuite, est la manière d'aborder l'objet de la recherche, le chemin parcouru ; la voie à suivre par l'esprit pour décrire ou élaborer un discours cohérent, atteindre la vérité de l'objet à analyser. (Mbonji Edjenguèlè, 2005) En effet, la recherche fondée sur populations déplacées internes et violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun, sera basée sur une méthode qualitative, avec les techniques et les outils qui lui sont propres. Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un sujet sensible, ensuite parce qu'à travers cette méthode nous allons obtenir, les points de vue, les avis, bref les représentations sociales des uns et des autres sur la problématique des VBG à l'Extrême-Nord du Cameroun.

### 8.1. Champ d'analyse

D'après Raymond Quivy et Luc Van Campehoudt (1995 :158), « il faut encore circonscrire le champ des analyses dans l'espace géographique et social et dans le temps ». De ce fait, nous allons procéder à la délimitation spatio-temporelle.

#### 8.1.1. Délimitation spatio-temporelle

Par rapport à la délimitation spatio-temporelle, nous avons choisi de circonscrire notre collecte de données à quatre localités abritant chacune une concentration importante de personnes déplacées internes, dans les trois départements les plus affectés par la crise B.H. Par conséquent, les données ont été collectées dans la localité d'Afadé et de Tildé dans le département du Logone-Et-Chari, à Kolofata dans le département du Mayo-Sava et à Zamay dans le département du Mayo-Tsanaga. Cependant, d'autres descentes ont été faites en dehors de ces différents sites, notamment dans la ville de Maroua. Celles-ci se justifient par le fait que cette ville est le chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, donc abrite en son sein un certain nombre d'institutions étatiques et humanitaires. Comme, les délégations régionales du MINAS et du MINPROFF, des ONG locales et internationales telles que ALVF, ALDEPA, InterSos. Par ailleurs, le but de cette circonscription est d'avoir un maximum de données et une crédibilité quant à la problématique des VBG.

Sur le plan temporel, la collecte des données de terrain s'est effectuée en deux phases : la première allant du 20 octobre au 20 novembre 2020, et la deuxième phase, du 16 septembre 2021 jusqu'à nos jours, afin de procéder autant que possible à l'actualisation des données.

#### 8.1.2. Population d'étude

La population d'étude est constituée de plusieurs catégories d'informateurs : les responsables des sites de concentration des personnes déplacées internes, les survivantes/victimes des cas de VBG déplacées internes, les membres de la communauté hôte,

les travailleurs sociaux des différentes ONGs implantées sur les sites, les fonctionnaires des ministères en charge des questions de VBG et quelques habitants de la ville de Maroua.

### **8.1.3. Echantillonnage**

Dans une étude qualitative, le but n'est pas d'obtenir la représentativité statistique. L'échantillonnage théorique est un type particulier non probabiliste. Il est guidé par des réflexions théoriques et la recherche d'explications. L'échantillonnage théorique permet de choisir les personnes qui feront l'objet de l'étude de façon à représenter toute la gamme de variation des caractéristiques, qui semblent significatives pour le sujet étudié. Toutefois, pour cette étude, l'échantillonnage a été ciblé, et les personnes interrogées ont été recrutées sur la base de l'impact direct des VBG sur leur vie et au niveau de la localité toute entière.

### **8.1.4. Taille de l'échantillon**

Pendant cette descente, nous avons pu interroger des personnes ressources sur le sujet. Notamment : des travailleurs sociaux, des hommes et des femmes résident dans la région de l'Extrême-Nord en particulier à Maroua, des autorités traditionnelles, des chefs de sites des PDIs et des survivantes de VBG. Au final, nous avons pu interroger soixante dix huit informateurs (78), dont 55 formels et 23 informels, réparties comme suit :

Dans la ville de Maroua, nous avons effectué huit (08) entretiens dont deux (02) avec les membres de l'ONG locale ALDEPA, un (01) avec un membre de l'ONG locale ALVF, un (01) avec un fonctionnaire du Minproff et quatre (04) autres, avec les habitants de la ville.

Dans le département du Logone et Chari, nous avons effectué au total 23 entretiens approfondis, dont un (01) entretien avec le chef du site des personnes déplacées internes de Tildé, un (01) avec le chef de troisième degré de Tildé, un (01) avec le chef du site des personnes déplacées interne de Saleri et un (01) avec le chef du site de Gasha-Midek. Nous avons aussi effectué un (01) entretien approfondi avec un relais communautaire, six (06) avec les survivantes de violences basées sur le genre et deux (02) avec les hommes déplacés internes du site de Tildé et un (01) entretien avec un membre de la communauté hôte. Au total nous avons effectué douze (12) entretiens approfondis, dans la localité de Tildé et deux (02) dans le Logone-Birni.

Dans la localité d' Afadé, nous avons effectué neuf (09) entretiens approfondis, dont un (01) avec le superviseur VBG de l'ONG locale ALDEPA, pendant une séance de distribution des kits AGR aux femmes survivantes de violences basées sur le genre, un (01) entretiens avec un agent de l'ONG internationale InterSos et un (01) autre de l'ONG internationale IRC. Nous avons aussi effectué un (01) entretien avec un représentant de l'ONG Première Urgence, deux (02) avec des femmes déplacées internes survivante de VBG et trois (03) avec les membres de la communauté hôte.

Dans le département du Mayo-Sava, particulièrement dans la localité de Kolofata, nous avons effectué treize (13) entretiens approfondis, dont un (01) entretien avec le travailleur social, représentant de l'ONG locale ALDEPA, un (01) entretien avec le Lawane de Kolofata, six (06) entretiens approfondis avec les survivantes de violences basées sur le genre. Nous avons aussi effectué un (01) entretien avec un homme déplacé interne, quatre (04) entretiens avec les membres de la communauté locale, dont deux (02) avec les relais communautaires et deux (02) autres avec les hommes de la communauté hôte. Nous avons aussi effectué deux (02) focus group discussion informels, dont un (01) constitué d'hommes et un (01) autre de femmes.

Dans le département du Mayo-Tsanaga, nous avons effectué treize (13) entretiens approfondis formels dont deux (02) entretiens avec des relais communautaires, un (01) entretien avec un maître coranique, un (01) entretien avec le chef du site 2 et un (01) entretien avec le président des personnes déplacées internes. Nous avons également effectué un (01) entretien avec un leader d'association des femmes, un (01) autre avec un leader d'association des filles, deux (02) avec les femmes de la communauté hôte, deux (02) avec des survivantes de violences et deux (02) avec les membres de la communauté locale. Nous avons également effectué deux (02) entretiens informels avec des survivantes de violence basée sur le genre.

La sélection des répondants s'est poursuivie jusqu'au point de redondance, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'aucune nouvelle information ne semble plus pouvoir être obtenue, et que la totalité des sources de variation potentielles ait été convenablement explorée.

## **8.2. Recherche documentaire**

Elle a consisté à faire une recension des livres de natures différentes (articles, mémoires, thèses, rapports scientifiques...), sur la problématique des violences basées sur le genre dans le monde en général et à l'Extrême-Nord en particulier. Il s'est agi aussi de faire l'état de la question, au travers des diverses publications relatives au sujet des violences basées sur le genre, en situation d'urgence, dans le monde en général et à l'extrême nord en particulier. Au travers de cet exercice, nous avons eu des idées claires en rapport avec notre sujet. Ce qui nous a permis de bien poser le problème et de ressortir l'originalité de notre travail.

Cette phase préliminaire de notre recherche, s'est faite bien avant la descente de terrain et pendant la descente, et ceci de plusieurs manières : au niveau des bibliothèques de l'Université de Yaoundé I. Par exemple, à la bibliothèque de la FALSH, au Cercle philo/socio/anthropologie, à la bibliothèque centrale, à la bibliothèque du CIRCB, au niveau de la toile au moyen de l'Internet et également auprès de certains organismes internationaux et nationaux en charge des questions humanitaires, abordant le fléau des VBG dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun (ALVF, ALDEPA, INTERSOS, MINPROFF...) pendant une

période comprise entre janvier 2019 et septembre 2020 avant les descentes de terrain et, pendant les deux phases de descente de terrain.

Durant cette période, nous avons consulté différents ouvrages notamment des ouvrages généraux, qui abordent de manière vaste la question des violences basées sur le genre. Et, des ouvrages spécifiques qui traitent de manière plus approfondi ce sujet. Nous avons également consulté des rapports d'études, dans la prise en charge humanitaire et la réponse nationale des victimes de la crise sécuritaire Boko Haram au Cameroun, des articles scientifiques.

Cependant, la plupart des documents exploités ont été produits entre 1950 à nos jours, et ont été publiés au cours des huit dernières années. Les données ainsi collectées démontrent de l'existence du phénomène depuis des années et de sa progression fulgurante au Cameroun depuis le début de la crise Boko Haram.

### **8.3. Recherche de terrain**

Elle porte sur la collecte des données de terrain. Pour collecter des données primaires, auprès évidemment des personnes ressources, la méthode qualitative a été la principale méthode utilisée, car il s'agit d'une recherche purement anthropologique, et à travers cette méthode il nous a été facile de recueillir les opinions et les représentations des enquêtés en ce qui concerne les VBG.

#### **8.3.1. Méthodes qualitatives de collecte des données**

La méthode de façon générale désigne le moyen utilisé, le chemin choisi pour obtenir les données sur le terrain. En effet dans le cadre de cette recherche nous avons choisi des méthodes qualitatives suivantes : les entretiens, les récits de vie, les FGD et l'observation

##### **8.3.1.1. Entretien**

Il s'agit d'une tête à tête orale entre deux personnes ou une personne et un groupe de personnes dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un problème précis (Nkwi et al. 2001). C'est un échange au cours duquel l'interlocuteur exprime ses perceptions, ses interprétations, ses expériences ; tandis que le chercheur, par ses questions ouvertes et réactions, facilite cette expression en évitant que celui-ci ne s'éloigne des objectifs de la recherche. Pour cette recherche, cette méthode nous a permis d'avoir des données sur le profil des survivantes, le contexte d'installation des déplacés internes, les causes et les acteurs des violences basées sur le genre, les différentes perceptions autour du phénomène et les actions menées pour y lutter.

##### **8.3.1.2. Récit de vie**

Raconter une vie désigne des entretiens à visées plus larges et complètes où l'on parcourt une vaste série de sujet tels que : les souvenirs, les rêves, les souffrances, les relations avec les

amis ou la famille. Chaque entretien est précisément centré sur un phénomène ou une « tranche de vie » et un moment de la « vie » (Nkwi et al. 2001). Pour cette recherche, cette méthode nous a permis de recueillir auprès des déplacées les circonstances de leur déplacement et l'effet des violences basées sur le genre dans leurs différentes vies.

### **8.3.1.3. Focus group discussion**

Le FGD de façon générale est une méthode de recherche qualitative qui permet au chercheur d'obtenir les perspectives et les orientations diverses sur un sujet déterminé. C'est une manière pour le chercheur d'explorer un thème sans l'influencer. Le focus group discussion est aussi un moyen qui permet aux participants de prendre conscience de l'existence d'un problème dans leur milieu, de réfléchir et de fournir des explications par eux-mêmes.

### **8.3.1.4. Observation**

Observer veut dire que le chercheur que nous sommes effectuons un effort systématique pour enregistrer aussi fidèlement et complètement que possible les faits qu'il voit et entend dans les situations concrètes, déterminées d'avance et reliées à la question centrale. L'observation découle donc d'un but précis et se déroule habituellement selon un plan d'ensemble préétabli : le chercheur a en tête des questions précises sur ce qu'il a à observer. Cette méthode nous permettra d'avoir une vue d'ensemble sur le contexte des sites d'installations des personnes déplacées internes et aussi les différentes activités mises en œuvre pour limiter au maximum les effets négatifs des violences basées sur le genre. Pour cela nous avons utilisé des techniques usuelles de collecte des données en matière de recherche qualitative, notamment : l'observation directe, les entretiens approfondis, les FGD et les récits de vie.

## **8.3.2. Techniques de collecte des données**

La technique désigne la manière dont on parvient à l'information. Etant dit, les questions méthodologiques en adéquation avec la recherche menée et la réalité à décrire, ont été résolues par le choix de l'utilisation des techniques comme : l'entretien approfondi, les groupes de discussion focalisés informels et les récits de vie.

### **8.3.2.1. Entretiens approfondis**

Pour la collecte des données, les entretiens approfondis ont été menés auprès des personnes ressources, dans les différentes localités abritant les PDI : Afadé, Tildé, Zamay et Kolofata. Pendant une période de 21 jours pour la première année et une période de 14 jours pour la deuxième, et ceci d'un site à l'autre et non de manière simultanée. Grâce à un guide de cette localité, l'utilisation d'un guide d'entretien, d'un magnétophone et d'un bloc note. En effet, cette technique de collecte a consisté à aller vers la personne cible, lui expliquer le processus de déroulement de l'entretien et lui poser des questions à partir d'un conducteur

d'entretien préétabli. Il a été question à partir de cette technique de lui donner la possibilité de répondre librement aux questions, afin d'avoir une plus large ouverture au niveau des réponses.

Ces entretiens d'une trentaine de minutes chacun en moyenne, ont été conduits avec des informateurs sélectionnés dans les sites de personnes déplacées internes, en fonction de leur rapport direct au phénomène de recherche. Prioritairement, l'accent a été porté aux différentes informations fournies par les survivantes elles-mêmes, bien que cela fut moins aisé, en raison de la qualité du sujet, jugé sensible par certaines ou relevant de leur intimité. En plus des survivantes, nous avons pu administrés des entretiens aux membres de la communauté déplacée comme les chefs de sites, les hommes et les personnes âgées. Les membres de la communauté hôte, les travailleurs sociaux.

A partir de cette technique, nous avons pu obtenir des données de première main sur les raisons de la présence des personnes déplacées dans les différents sites, les conditions de leur déplacement et le nombre d'années déjà faites sur les sites d'accueil. Les profils psychosociaux et psychologiques des femmes et des filles déplacées internes, survivantes des VBG et les différents types de VBG dont elles sont survivantes. Les causes des VBG, les différents acteurs, les représentations, et les modes d'autonomisations qu'elles mettent en place pour surmonter le mal causé par ces violences.

D'autre part, ces entretiens ont permis à travers les chefs de sites, autorités traditionnelles et religieuses d'avoir des informations sur les conditions de vie et les différents rapports entre la communauté déplacée et la communauté hôte. Et les représentations sociales des uns et des autres sur le sujet des VBG.

Avec les travailleurs sociaux, psychologues des ONG locales ALDEPA et ALVF, les fonctionnaires de l'Etat représentants du ministère de la promotion de la femme et de la famille, nous avons pu échanger et obtenus des données relatives aux différents projets mis en place et les actions à venir quant à la prise en charge et l'autonomisation des femmes et des filles déplacées internes et survivantes des VBG et des victimes tout cours au niveau régional.

Au final, nous avons effectué près de cinquante cinq entretiens directs dans les trois localités choisi pour la recherche, et obtenus des informations satisfaisantes quant à l'ampleur et l'impact du phénomène des VBG au niveau de la vie des survivantes et dans la localité toute entière.

### **8.3.2.2. Focus group discussion**

Le focus group discussion fait partir des techniques utilisées lors de la collecte des données sur le terrain parce qu'à travers cette technique, il a été facile pour les informateurs de s'exprimer sur la cohabitation entre les populations déplacées et locales. En plus, elle a permis aux femmes survivantes de VBG d'avoir libre cour sur les différentes manifestations de ces cas

de violence dont elles sont survivantes dans leur couple respectif. Toutefois, le focus group discussion lors de la collecte des données, a été tout de même difficile à mettre en œuvre vu le contexte sécuritaire critique, et le genre de thématique abordé. Toutefois, nous avons pu faire trois (3) groupes de discussion dirigée de façon informelle, constitué respectivement d'hommes uniquement, de femmes uniquement et un mixte dans les localités d'Afadé et de Kolofata.

A partir de cette technique, nous avons pu avoir les données suivantes : le groupe de discussion avec les hommes dans la localité de Kolofata, a regroupé six (6) hommes de la communauté hôte de Kolofata pendant environ quarante-cinq minute, et nous a permis d'avoir des éléments importants quant au discrédit porté à la religion musulmane, comme cause des VBG dans la région de l'Extrême-Nord en général et à Kolofata en particulier. En plus, nous avons obtenues des données sur les représentations sociales autour de ces violences.

Ensuite, nous avons obtenu des données sur les causes et les représentations sociales des VBG dans la localité d'Afadé grâce à un focus group discussion regroupant les femmes survivantes de VBG, réunies pour la réception des kits AGR, offerts par l'ONG locale ALDEPA, Constitué d'environ 12 femmes. Nous avons saisi l'occasion pour improviser un focus group. A travers cela, les femmes ont pu s'exprimer chacune en fonction de son expérience sur la problématique des VBG. Voilà donc dans quel contexte nous avons pu faire les groupes de discussion dirigés dans ces deux localités.

Enfin, un focus group mixte dans la localité de Kolofata constitué de six (06) participants, trois hommes (un relais communautaire, un membre de la communauté hôte) et trois femmes déplacées internes. Cet exercice nous a également permis d'avoir des données sur l'historique de la présence des déplacés dans la localité de Kolofata, et sur les causes de certaines VBG comme les violences psychologiques.

### **8.3.2.3. Observation directe**

Cette technique a été utilisée dès notre première descente de terrain. A tout moment, nous avons fait l'observation directe. De plus, cette technique nous a permis de faire une ethnographie des différents sites de concentration des PDIs, certains modes alimentaires à travers les différents produits agricoles disponibles, les principales activités économiques comme la pêche, le petit commerce, l'élevage ou l'agriculture. En plus, cette technique nous a permis une analyse situationnelle des conditions de vie des femmes et des filles, survivantes de VBG, et, surtout des données sur les causes des VBG dans les sites de concentration des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun.

### **8.3.2.4. Récits de vie**

Les récits de vie sont des sortes de confession, des rapports de parcours de vie, que les informateurs mettent à notre disposition. Il s'agit d'un bout de leur vie ou mieux encore

l'intégralité de leur vie qui souvent rentre ou pas dans la logique de la recherche menée. En d'autres termes, les récits de vie nous donnent une panoplie d'informations relatives à la vie d'un individu. Pour notre recherche, nous avons eu plusieurs récits de vie, et ces récits de vie nous ont permis d'obtenir des données sur les causes de VBG chez certaines survivantes, leurs conséquences et les raisons de la résistance du fléau au sein de la communauté. En plus, à travers cette technique, la survivante a été capable de retracer de façon générale les différents points de la recherche et à aller même au-delà. L'avantage avec cette technique est qu'elle a permis aux enquêtés de s'exprimer librement, sans le regard des autres.

En d'autres termes, elle nous a permis d'avoir des témoignages, sur la situation des femmes et des filles, notamment la manière avec laquelle les survivantes ont vécu les violences, dans quel contexte, comment elles ont réussi à s'échapper et à surmonter ces violences. Quelles ont été leurs motivations pour reprendre leur vie en main dans les sites de concentration des PDI. Pour ce faire, nous avons surtout ciblé des femmes veuves avec des enfants en charge, celles qui vivent seules, celles qui sont mariées, dont la tranche d'âge varie entre 20 et 50 ans, parce que ce sont elles les plus vulnérable en ce qui concerne les VBG. Cette technique nous a également permis d'avoir des données sur l'évolution des différents types de violences dont sont survivantes les femmes et les filles dans les sites retenus pour la recherche, en plus de la durabilité de ce phénomène au sein de ces communautés.

#### **8.3.2.5. Iconographie**

Conçue comme l'identification des motifs et des thèmes, l'iconographie signifie littéralement « l'étude des images ». On désigne par cette appellation notamment : les estampes, les photographies, les affiches, les cartes postales, les albums et livres illustrés sans textes. (Spinelli, 2007). L'iconographie est donc une technique de collecte des données qui a donné naissance à l'anthropologie visuelle. Cette dernière se propose de faire du visuel une pratique et un objet théorique de la recherche anthropologique. (Moitier, 2019). En effet, l'usage de l'iconographie lors des différentes étapes de notre recherche, nous a permis de mieux expliquer certaines données théoriques. De ce fait, les prises de vue ont été réalisées dans les différents sites de concentration des personnes déplacées internes, dans les communautés d'accueil et dans les différents locaux des institutions humanitaires et étatiques. A travers cette technique, nous avons pu avoir en temps réel, le contexte physique des sites d'aménagement des personnes déplacées internes, les différentes activités exercées par les survivantes des violences basées sur le genre et les différentes actions menées par les ONG locales et internationales, dans la lutte contre ce fléau.

### **8.3.3. Outils de collecte des données**

Il s'agit des différents objets utilisés sur le terrain, lors de la collecte des données.

Parmi ces outils nous avons :

#### **8.3.3.1. Guide d'entretien**

Il s'agit de documents écrits contenant les différentes articulations abordées avec l'interlocuteur au cours de l'entretien. Dans ce guide de travail, nous retrouvons les points essentiels pour atteindre nos objectifs comme : le profil psychosocial et culturel des informateurs, les types de violences les plus récurrents, les perceptions au sein de la communauté et les stratégies mises en place, afin de surmonter ces violences. Dans ces guides, nous avons également pris en compte l'appartenance religieuse qui peut avoir un effet sur les perceptions ou les visions des enquêtés. De plus, grâce à cette élaboration, l'entretien a été plus ou moins fluide, bien que la compréhension fût difficile à cause du niveau scolaire des informateurs et du problème de langue. Ce qui nécessitait la plupart du temps une traduction faite par un guide (relais communautaire).

#### **8.3.3.2. Le dictaphone**

C'est un appareil d'enregistrement du son. Il nous a permis de consigner sur bande sonore tout le déroulement des entretiens, des focus group et des récits de vie.

#### **8.3.3.3. Le carnet de note**

Il est un cahier ou un support papier matériel, sur lequel nous avons consigné par écrits toutes les informations données par l'enquêté pendant la descente de terrain. Le carnet de note a été d'un apport indéniable à cause de la régularité de l'énergie électrique dans la localité. Par conséquent, les appareils photos et dictaphone, s'éteignaient très souvent en cours d'entretien. Or, grâce au carnet, on consignait toujours les données.

#### **8.3.3.4. L'appareil photo**

L'appareil photo, nous a également permis de capter les images en rapport avec notre sujet d'étude sur le terrain de recherche notamment : les femmes et les filles survivantes des VBG avec leurs consentements, les lieux d'habitations, les localités d'accueil, les activités menées, les actions réalisées pour l'autonomisation des survivantes etc.

## **9. ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES**

L'analyse des données est cette démarche qui nous permet d'expliquer le phénomène social en nous basant sur les sens produit par la culture mise en exergue. C'est pourquoi nous pouvons dire avec Mbonji Edjenguèlè (2005 : 65) que :

« Par analyse, l'ethno-anthropologue s'emploie à relever, à dévoiler, mettre à nu, à rendre lisible, visible, la pertinence culturelle d'une pratique en conformité avec le corps culturel ; il

s'agit ainsi d'arrimer la compréhension des items culturels à leurs contextes de sens, afin d'en extraire la substantifique moelle ».

Dans le cadre de cette étude, nous avons eu recours à deux techniques d'analyse : une analyse textuelle et une analyse de contenu. Le choix de ces deux approches était de mettre en exergue les éléments fondamentaux qui structurent la réflexion de cette recherche.

Les VBG de façon générale sont un fléau qui touche toutes les catégories de femmes et surviennent à tous les stades de la vie d'une femme. Toute fois la récurrence des cas de VBG tourne autour de l'âge puberte de la jeune fille. La difficulté d'apporter des solutions durables à cette gangrène qui frappe la plupart des pays dans le monde et plus particulièrement les pays d'Afrique subsaharienne enclins à plusieurs catastrophes et à l'impact de la religion musulmane, est l'absence ou l'insuffisance d'approches anthropologiques. D'où la nécessité de prendre en compte cette thématique dans le champ anthropologique afin de ressortir les représentations sociales autour de ce fléau et son rapport à la culture.

D'autre part, les données issues des entretiens directs, des groupes de discussion dirigés, des observations directes et des récits de vie, ont été analysées en s'appuyant sur l'analyse de contenu. La démarche d'analyse a consisté à transcrire littéralement, en français, les entretiens enregistrés en verbatim. Ensuite, nous avons fait un tri des informations, une catégorisation des verbatim en fonction des thèmes, en rapport aux différentes interrogations et objectifs fixés. Nous n'avons pas omis de prendre en compte les données iconographiques, les images, les formes, les couleurs des objets, et l'ensemble des éléments reçus des observations, qui nous ont permis de ressortir une certaine signification sur la problématique des VBG.

Afin de ressortir des conclusions logiques à ces analyses, une interprétation a été faite. Cette interprétation a été fonction du cadre théorique articulée autour de trois principales théories que sont le fonctionnalisme, le constructivisme et l'anthropo-sociologie dynamiste.

## **10. DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN**

La recherche articulée autour de : « populations déplacées internes et VBG à l'Extrême-Nord du Cameroun », a rencontrée plusieurs problèmes notamment, le mauvais état de la route. De cette situation, nous avons été obligés d'emprunter des motos pour se rendre dans les différents sites de concentration des personnes déplacées internes. Ce qui était très pénible et risqué.

C'est une zone rouge, c'est-à-dire que les attaques de la secte continuent dans certaines localités comme Kolofata. Par conséquent nous avons été obligés de nous s'y rendre en matinée et quitter aux premières heures de l'après-midi. Ce qui limitait nos heures de travail.

Afin de rattraper ce manque, nous étions obligés de préparer ou modifier les descentes à l'avance.

La région de l'Extrême-Nord, est une zone où l'action humanitaire a atteint son paroxysme. Par conséquent toute présence étrangère laisse présager une activité rémunérée, ce qui limite l'adhésion des membres dans le cas contraire. D'où la nécessité de bien expliquer à l'avance le type de recherche et le but de cette dernière, afin de limiter les attentes.

C'est une zone en grande partie agricole, donc toute activité scientifique est déterminée par le calendrier agricole de la localité choisi pour la recherche. Donc, nous avons été obligés de travailler très tôt le matin ou en soirée, pour avoir les informateurs.

Comme autre difficulté, nous avons la perturbation du réseau électrique. Par conséquent il était difficile d'avoir les outils de collecte des données comme les dictaphones et l'appareil photos en état. Conséquence nous étions obligés, lors de certains entretiens approfondis, d'utiliser uniquement le bloc note, ce qui rendait le travail pénible et très lent. L'environnement socio culturel constitue un obstacle pour les femmes et les filles astreintes au silence ou à faire taire les cas de violences basées sur le genre, particulièrement les violences sexuelles.

Pour finir, c'est un sujet très sensible et souvent difficile à aborder surtout lorsque nous avons en face des hommes, d'où la difficulté d'obtenir des informations facilement et des informateurs en grand nombre.

## **11. CONSIDERATIONS ETHIQUES**

Toute recherche qui se veut scientifique et sérieuse, nécessite le consentement volontaire des personnes susceptibles de nous donner des informations relatives à la recherche menée. Par conséquent, au début des entretiens, il a été expliqué aux informateurs, le caractère anonyme et confidentiel de leurs déclarations et l'utilisation des résultats de la recherche pour la rédaction d'une Thèse. Donc qu'il s'agit d'une recherche purement académique. De plus, Ceux-ci étaient informés de la possibilité de refuser ou de se retirer à tout moment de l'étude. Le consentement de ces informateurs a été recueilli oralement. Les entretiens étaient enregistrés ou noté avec l'accord oral de la personne.

## **12. INTERET DE LA RECHERCHE**

Cette recherche présente un double intérêt. En effet, il s'agit dans cette partie de ressortir la portée du travail au niveau théorique et pratique.

### **12.1. Intérêt théorique**

La recherche portant sur « populations déplacées internes et violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun » est une contribution théorique dans la mesure où elle

permettra d'améliorer ou de compléter les données existantes sur la question des VBG. Notamment, la typologie des cas, les principales manifestations et leur effet sur le bien-être des populations exposées. De plus, elle permettra également en cette période de crise sécuritaire dans notre pays, d'avoir des données de première main sur les VBG, qui pourront servir pour des recherches futures ou servir de base comparative avec d'autres sites notamment le Nord-ouest ou le sud-ouest.

## **12.2. Intérêt pratique**

La recherche sur « population déplacées internes et VBG à l'Extrême-Nord du Cameroun », au plan pratique, sera un outil de référence permettant de prendre en compte les résultats obtenus pour une meilleure amélioration des actions de lutte contre les VBG au niveau local et régional. Elle permettra une meilleure conception des projets destinés aux survivantes de VBG et les principaux axes d'intervention. A travers cette étude, il sera facile de desceller les véritables cibles ou survivantes de VBG, et de ne pas prendre en charge celles qui ne sont véritablement pas vulnérables.

De plus, à travers cette recherche, les ONGs locales et internationales telles que ALDEPA, ALVF, IMC, IRC, Plan International, pourront comprendre que les violences basées sur le genre découlent d'abord de certaines traditions qui ont portées leurs fruits et, d'un contexte économique fragilisé par plusieurs catastrophes naturelles et de crises sécuritaires. De ce fait, ils devront prendre en compte tous ces paramètres avant toutes actions concrètes. Par exemple, au niveau du mariage, il ne sera pas question de détourner radicalement les jeunes filles du mariage au détriment de l'école formelle, mais au contraire, trouver des solutions durables qui concernent directement des jeunes femmes, des mères célibataires, notamment dans le domaine de l'éducation. Au niveau des structures étatiques telles que le Minproff, le Minas, mettre sur pied des services au sein des établissements ou des services publics, des crèches par exemple, afin de soutenir autant que possible les femmes enceintes ou allaitantes notamment. Bref, ce sera un document pratique pour les différents travailleurs sociaux en charges des Cas de VBG dans les sites de concentration des personnes déplacées interne et dans la région de l'Extrême-Nord, toute entière.

## **13. PLAN DU TRAVAIL**

La recherche portant sur : « populations déplacées internes et violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun, est divisé en 8 chapitres, répartis en quatre parties. Après l'introduction générale qui comporte le contexte de l'étude, la justification du choix du sujet, le problème et la problématique, les questions, les hypothèses et les objectifs de recherche,

la méthodologie de recherche, les considérations éthiques, les difficultés de recherche, l'intérêt de la recherche et le plan du travail, nous aurons par la suite quatre parties:

La première partie constituée des chapitres un et deux sera basée sur la présentation du site de recherche, notamment la présentation physique, socioéconomique et ethniques de la région de l'Extrême-Nord. Et, sur la revue de la littérature, le cadre théorique et le cadre conceptuel. Il s'agira pour ce deuxième chapitre, d'un bilan critique sur tout ce qui a été produit sur la question. Ce qui nous permettra d'une part d'explorer et de circonscrire notre problème de recherche et d'autre part, nous fournira une analyse des différentes théories convoquées pour l'interprétation des données recueillies sur le terrain.

La deuxième partie, constituée des chapitre trois et quatre respectivement seront consacrés à la genèse du déséquilibre social conduisant au déplacement force et à l'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun. Et, à donner le profil psychosocial et culturel des femmes et des filles survivantes de violences basées sur le genre dans les sites de concentration des personnes déplacées internes.

La troisième partie constituée des chapitre cinq et six, quant à elle sera consacrée à faire une typologie des cas des violences basées sur le genre en fonction des départements ciblés et, les causes et acteurs de ces violences.

La quatrième partie constituée des chapitres sept et huit, quant à elle, présentera les différentes représentations sociales autour des violences basées sur le genre et les différentes stratégies endogènes et exogène développées par les acteurs de lutte (survivantes, communauté d'accueil, responsables humanitaires, ONG locale), afin de surmonter les violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles déplacées internes.

Enfin, une conclusion générale qui résumera le travail, en présentant les résultats obtenus et les hypothèses qui seront soit confirmées ou infirmées. Il sera également question pour finir, de montrer les limites du travail et les nouvelles perspectives ou pistes pour des recherches futures.

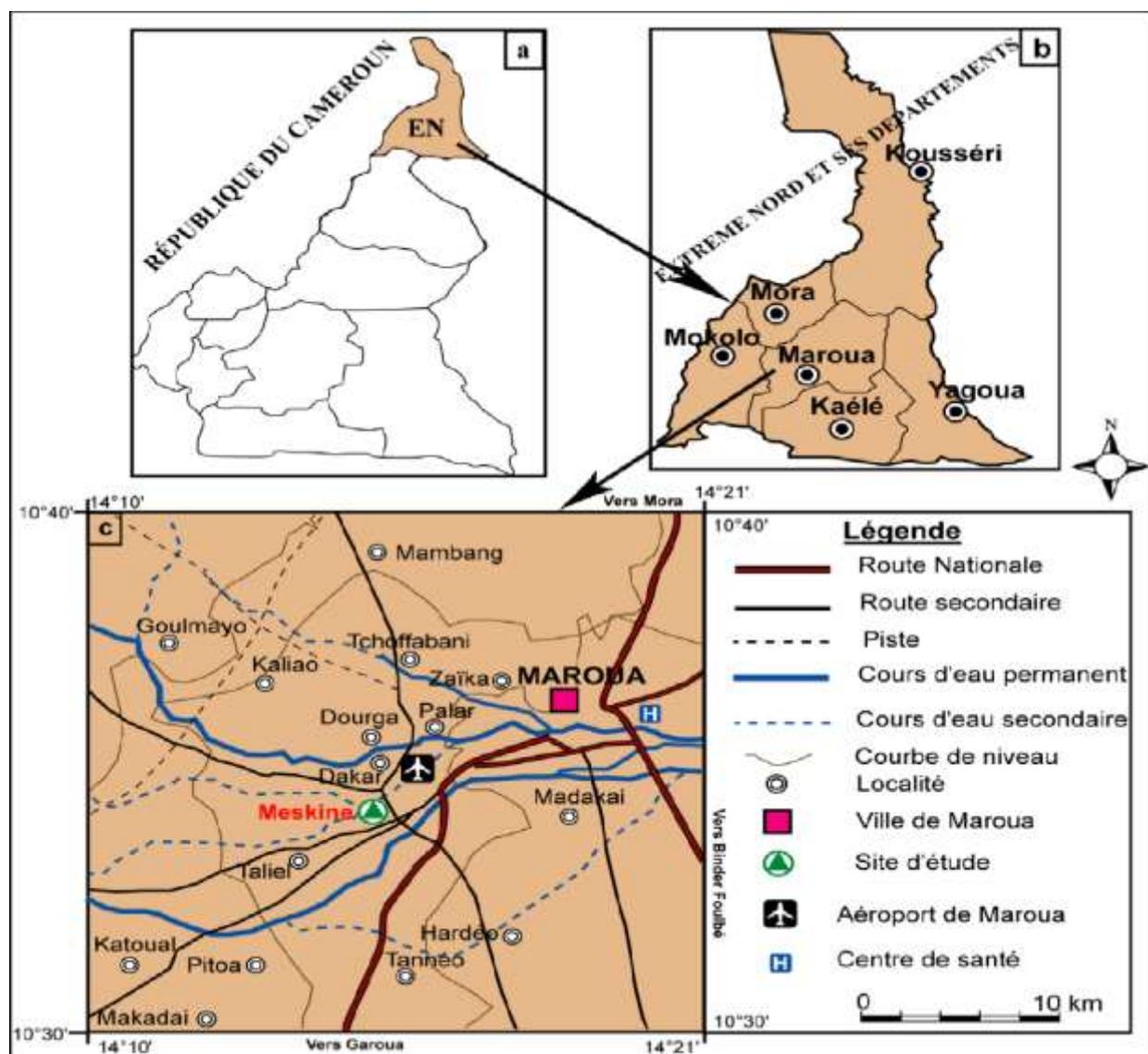


**CHAPTRE 1: PRESENTATION DU SITE DE RECHERCHE**

## INTRODUCTION

Le premier chapitre intitulé: présentation du site de recherche, sera consacré à présenter la région de l'Extrême-Nord comme le théâtre non seulement de plusieurs fléaux qui consistent à accentuer la vulnérabilité des populations qui y vivent, mais surtout, comme un lieu propice à l'émergence de la secte islamiste Boko Haram. Pour ce faire, il sera question dans un premier temps, de présenter le cadre physique et administratif de la région de l'Extrême-Nord, ensuite présenter succinctement les trois départements les plus touchés par la crise sécuritaire Boko Haram particulièrement les principales ethnies présentes et enfin, ressortir les différents facteurs qui ont fait de cette région une zone humanitaire, nonobstant le contexte d'émergence de la secte islamiste Boko Haram.

Carte n° 1 : Localisation de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun



Source : Google (2022)

## **1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN**

La région de l'Extrême-Nord, de part sa situation géographique et historique est une zone qui ne cesse de susciter de l'attention dans un contraste peu reluisant, du fait de son attrait touristique et du contexte humanitaire précaire. Afin d'expliquer ce contraste, une présentation plus large est nécessaire pour une meilleure compréhension.

### **1.1. Présentation physique et administrative de la région de l'Extrême-Nord**

La région de l'Extrême-Nord a été créée par le décret n°83/392 du 22 août 1983 (ACF, Juillet 2015) à la suite de l'éclatement de l'ancienne province du Nord en trois provinces (Adamaoua, Extrême-Nord, Nord). Elle a pour chef-lieu Maroua avec une superficie de 34 262 Km<sup>2</sup> soit plus de 7% du territoire national et elle s'étend entre les 10° et 13° de latitude Nord et les 14° et 16° de longitude Est (OMD, 2010). Elle est limitée au Sud par la région du Nord (département du Mayo Louti), à l'Est par le fleuve Chari et son confluent le Logone, qui les séparent du Tchad jusqu'au lac Tchad. La limite Ouest avec le Nigeria est constituée par les Monts Mandara et par une démarcation conventionnelle jusqu'au Lac Tchad. (INS, 2019)

Elle fait partir d'une vaste unité géomorphologique dénommée « cuvette tchadienne », qui s'étend d'entre le Cameroun, le Nigeria, le Niger et le Tchad. Une partie de la plaine camerounaise (8000Km<sup>2</sup>) est périodiquement inondée par des eaux issues essentiellement des débordements du fleuve Logone. Elle reçoit également des eaux issues des cours d'eau torrentiels des Monts Mandara. Encore appelée Yaéré (ou « plaine périodiquement inondables » en dialecte local), cette partie de la plaine abritait jadis, une population évaluée à 100 000 habitants qui vivaient essentiellement de la pêche, de l'élevage, du tourisme et des cultures du décrue (Sighomnou, 1997).

#### **1.1.1. Zones écologiques**

D'après le rapport statistique de l'INS (2019), la région de l'Extrême-Nord est subdivisée en quatre zones écologiques : les Monts Mandara, les plaines du Diamaré, les Yaérés et les deltas du Lac Tchad.

Les Monts Mandara représentant l'espace très contigu par ailleurs constitués majoritairement des terres (blocs rocheux, cailloux), sont marqués par une pauvreté du couvert végétal du fait de l'intensification de l'agriculture et des activités pastorales. Les fortes pentes des massifs ainsi intensément exploités ont ainsi vu le développement des torrents particulièrement dynamiques en saison des grandes pluies, d'où l'érosion des flancs de ces derniers. La superficie de cette zone est estimée à près de 556 000 ha, soit 16,2% de la superficie totale de la région. Cette zone est considérée comme le prolongement de la « ligne

camerounaise ». Les monts Mandara se distinguent des autres zones de la région par une altitude plus haute (600 à 1200m), un climat légèrement plus doux et une pluviométrie nettement plus élevée à cette latitude, avec des lames d'eau de 900 à 1000mm/an.

Les plaines du Diamaré sont les principaux bassins collecteurs des eaux des Mayos qui proviennent pour l'essentiel des Monts Mandara. A ce titre, elles sont sujettes à des variations irrégulières de ces écoulements qui influent considérablement les activités humaines en aval (irrigation, pêche, etc.). La réduction du temps de concentration en amonts provoque des inondations en saisons des grandes pluies à la faveur de la platitude de la zone. Cette zone couvre près de 1660 000 ha, soit 48,7% de la superficie totale de la région. Le climat soudano sahélien de cette zone lui confère des potentialités agricoles élevées, propices à la culture du coton, des céréales et de plus en plus des cultures maraîchères.

Les yaérés : c'est la zone alluviale du Logone qui s'étend le long de la frontière Est avec le Tchad jusqu'à la localité de Kousseri. D'une superficie de 741 000 ha, soit 21,6% de la région, la zone des Yaérés est caractérisée par son inondation de juillet à octobre-novembre. Cette zone était essentiellement tributaire des apports d'eau des mayos issus des monts Mandara et du Logone, mais avec la construction du barrage de Maga, une bonne partie d'eau n'arrive plus au niveau des Yaérés, d'où leur assèchement. Les activités humaines sont particulièrement conditionnées par les fluctuations des apports en eau dont les déficits peuvent être sérieusement ressentis au niveau des populations et de la faune de la zone. Ainsi, on peut enregistrer des cas de crues débordantes ou des assèchements.

Le Delta du lac Tchad. Elle est la zone comprise entre Kousseri et le lac Tchad, c'est-à-dire au nord du département du Logone et Chari. Elle comporte une partie continentale et une partie lacustre. Sa superficie est d'environ 463 000 ha soit 13,5% de la région et couvre un delta peu accidenté aux sols argileux provenant des dépôts alluviaux. Par ailleurs, cette zone présente des caractéristiques des régions arides. De ce fait, la sécheresse est source d'une vulnérabilité extrême pour les activités humaines que sont la pêche, l'agriculture et l'élevage. C'est une importante zone de transhumance pour les cheptels bovins, ovins et caprins dont le piétinement provoque la formation des croutes du fait de la faible épaisseur de la couche arable sur l'argile. Cette présence non contrôlée des bêtes est par conséquent une menace constante pour le milieu biographique (déséquilibre de la capacité de charge des écosystèmes).

### **1.1.2. Caractéristiques climatiques et hydrographiques**

La région de l'Extrême-Nord a un climat soudano-sahélien de type tropical sec qui s'étend du sud de la région et de type soudano-sahélien au Nord. Ce climat est caractérisé par des sécheresses récurrentes et les moyennes pluviométriques annuelles décroissent avec le

temps. Ainsi, les moyennes interannuelles de la zone, supérieures à 850mm avant 1999 n'ont été que 700mm sur la période de 2000 à 2005 (OMD, 2010).

Le réseau hydrographique de la région est composé de deux bassins qui sont le bassin du Niger et le bassin du lac Tchad. A l'exception du Logone et du Chari qui prennent leur source dans les régions plus arrosées et s'écoulent vers le bassin tchadien, l'ensemble des cours d'eau de la région est caractérisé par des écoulements non permanents. Dans le département du Mayo Danay, le lac artificiel de Maga s'étend sur près de 25Km de long et est ravitaillé par des déversements des eaux du Logone et les apports du Mayo Guerléo, des Mayo Boula et Tsanaga, des Monts Mandara et des eaux de ruissellement de son bassin versant (Ibis.).

### **1.1.3. Organisation administrative, politique et traditionnelle**

La région de l'Extrême-Nord est constituée de six départements à savoir : le Diamaré, le Mayo Danay, le Logone et Chari, le Mayo Kani, le Mayo Tsanaga et le Mayo Sava. Le Diamaré compte avec pour chef-lieu Maroua, neuf arrondissements qui sont : Bogo, Maroua 1<sup>er</sup>, Maroua 2<sup>ème</sup>, Maroua 3<sup>ème</sup>, Meri, Gazawa, Pette, Dargala et Doukoula. Le Logone-et-Chari avec Kousseri comme chef-lieu, compte dix arrondissements qui sont : Kousseri, Makary, Logone-Birni, Goulfey, Waza, Fotokol, Hilé-Halifa, Blangoua, Darak et Zina. Le Mayo-Danay quant à lui a Yagoua comme chef-lieu et compte onze arrondissements notamment : Kar-Hay, Datcheka, Yagoua, Guere, Maga, Kalfou, Wina, Tchatibali, Gobo, Kaï-Kaï et Gueme. Le Mayo-Kani, Kaélé comme chef-lieu compte sept arrondissements dont : Dziguilao, Guidiguis, Kaélé, Mindif, Moulvoudaye, Moutourwa et Touloum. Le Mayo-Sava avec Mora comme chef-lieu, compte trois arrondissements qui sont Mora, Tokombéré et Kolofata. Enfin, le Mayo-Tsanaga, Mokolo comme chef-lieu compte sept arrondissements notamment : Bourrha, Hina, Koza, Mogodé, Mokolo, Mozogo et Soulédé-Roua. (CVUC : UCCC, 2014)

La région de l'Extrême-Nord est aussi divisée en « lamidats » et en « sultanats » qui sont des groupements ayant à leurs têtes respectivement, des « lamibés » et des « sultans ». Les lamibés et sultans sont des chefs traditionnels de premier ou deuxième degré. Les sultanats se rencontrent beaucoup dans les départements du Logone et Chari et du Mayo Sava. Les lamidats ou sultanats sont à leurs tours subdivisés en unités de base qui sont des villages appelés « lawanas ». Ces derniers sont gérés par des « Lawan » qui sont des chefs traditionnels de troisième degré. Les villages sont divisés en quartiers ayant à leur tête des « Djaoros » ou des « blâma » selon qu'il s'agisse d'un lamidat ou d'un sultanat. Tous ces responsables sont des auxiliaires de l'administration ; ils rendent compte au sous-préfet. Les arrondissements et les lamidats ou les sultanats sont souvent imbriqués, c'est-à-dire des arrondissements qui s'étirent sur plusieurs lamidoou sultanats et vice-versa.

Par ailleurs, plusieurs partis politiques légalisés coexistent dans la région. Les principales formations politiques sont : le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), le MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun), l'UNDP (Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès), le MDR (Mouvement pour la Défense de la République), l'ANDP (Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès), l'ADD (Alliance pour la Démocratie et le Développement), le SDF (Social Democratic Front) et le FSNC (Front du Salut National du Cameroun). Parmi ces partis politiques, seuls le RDPC, l'UNDP et le MRC ont des députés à l'assemblée Nationale. La région de l'Extrême-Nord comporte comme toutes les autres régions dix sénateurs au parlement, dont sept élus et trois nommés par décret présidentiel.

Dans la région de l'Extrême-Nord, les principales religions que l'on rencontre sont : la religion musulmane, la religion chrétienne dont les catholiques, les protestants, les pentecôtistes et les adventistes, la religion orthodoxe et l'animisme.

#### **1.1.4. Caractéristiques socioéconomiques**

Avec 2 721 500 habitants en 2001, 3 480 414 habitants en 2010, 3 709 691 habitants en 2013, la population de la région de l'Extrême-Nord en 2017 est passée à 4 186 844 habitants, soit 18,01% de la population du Cameroun. C'est la région la plus peuplée du Cameroun, avec une densité de 122 habitants au Km<sup>2</sup> estimée en 2017 (INS, 2019). Dans l'ensemble, la tendance sur la prédominance du sexe masculin à l'échelle nationale, se confirme au niveau de la région. Le Mayo Tsanaga avec une population de 941794 habitants par kilomètre carré est le département le plus densément peuplé (214,38 habitants par kilomètre carré). Le Logone et Chari, qui est pourtant le plus vaste (35% de la superficie de la région) est le moins densément peuplé avec 54 habitants par kilomètre carré (INS, 2019)

Depuis 2013, la région accueille des réfugiés nigériens (ACF, 2015). Selon le HCR, jusqu'au début du mois de Juillet 2015, la région de l'Extrême-Nord abritait environ 55 000 réfugiés, 81 693 déplacés internes et 35 957 retournés. Le Mayo-Tsanaga, le Mayo-Sava et le Logone et Chari, du fait de leur contiguïté avec le Nigeria, sont les départements de la région les plus touchés par la ruée des réfugiés et des personnes déplacées internes (HCR, 2018).

La région de l'Extrême-Nord compte une multitude de groupes ethniques parmi lesquels : les arabes choas, les Guiziga, les Kanouri, les Kotoko, les Moundang, les Moufou, les Peulhs qui sont plus concentrés dans le Diamaré, les Mousgoum, etc. La langue la plus répandue est le fofouldé. L'urbanisation est assez faible, raison pour laquelle seule 24% de la population vit en zone urbaine, nonobstant la promiscuité et l'absence d'adduction d'eau potable. Ce qui constitue les principales causes des maladies hydriques, véritable gangrène de la région. (Wikipédia 2018).

Parmi les principales ressources de la région, on a les ressources halieutiques (qui concernent la pêche), très importantes, en particulier dans la vallée du Logone et le barrage de Maga. Le climat et la végétation constituent également des facteurs favorables à la culture du riz et du coton et à la pratique de l'élevage. Quant à l'agriculture, elle est l'une des principales activités économiques de la région de l'Extrême-Nord. Le sorgho de saison de pluie est le plus répandu tandis que le maïs est cultivé principalement en période de décrue, dans la zone du Lac Tchad. Le riz, le coton, les oignons et la gomme arabique constituent les principales cultures de rentes de la région. (OMD, 2010)

L'Extrême-Nord du Cameroun est aussi un véritable carrefour de routes commerciales et de cultures. En plus du commerce, son économie est structurée autour de l'agriculture, de l'élevage de la pêche, du transport de marchandises, de l'artisanat et de la chasse. Le secteur de l'artisanat est prépondérant et leurs activités de contrebande occupent une place considérable.

Jusqu'aux années 1980, les différentes communautés ethniques de la région étaient spécialisées dans des activités économiques précises, le plus souvent en fonction de la géographie, du climat et des traditions. Mais avant l'arrivée de Boko Haram, cette spécialisation (la pêche pour les Kotoko, l'élevage pour les Arabes Choa, l'agriculture pour les Moufou etc.) était déjà largement érodée (à l'exception du commerce pour les Kanouri), en raison de la désertification et de la pauvreté. Cela avait poussé les communautés à se déplacer, à diffuser leurs savoir-faire et à diversifier leurs activités économiques. Désormais, dans le Logone-et-Chari, les Kotoko jadis pêcheurs, pratiquent la riziculture et exploitent le Natron et les Arabes Choa, traditionnellement éleveurs nomades, s'adonnent au commerce et à l'agriculture. (Penney, 2016)

## **1.2. Présentation sommaire des départements les plus affectés par la crise**

### **Boko Haram**

La région de l'Extrême-Nord telle que présentée plus haut est un espace éloigné du centre politique camerounais et polarisé par le nord-est du Nigeria épicer de l'insurrection islamiste, avec qui il entretient une grande proximité historique, géographique, socioculturelle, linguistique et religieuse. Elle jouxte le bassin du lac Tchad, espace carrefour abritant une multitude de groupes ethniques liés par une solidarité transfrontalière à l'instar de l'ethnie kanouri présente aussi bien dans le Bornonigérian que dans les départements les plus affectés par cette crise à savoir : le Logone et Chari, le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga qu'il convient de présenter.

### 1.2.1. Département du Logone et Chari

Le département du Logone et Chari est un département du Cameroun situé dans la région de l'Extrême-Nord. Son chef-lieu est Kousséri. En 2001, il comptait une population estimée à 403 035 hab. avec une densité de 33 hab./Km<sup>2</sup>. Il a une superficie de 1 213 300 ha soit 12 133 Km<sup>2</sup>. Il est découpé en dix arrondissements et/ou communes que sont : Blangoua, Darak, Fotokol, Goulfey, Hilé-Halifa, Kousséri, Logone-Birni, Makary, Waza et Hina (INS, 2013).

Le Logone et Chari possède un climat désertique chaud et sec. Selon la classification de Kopper-Geiger, la température moyenne en mai dans le département est d'environ 33,4°C et les précipitations sont en moyenne de 44,7mm. La nuit, les températures chutent à 26,8°C et la journée elles peuvent atteindre 40,4°C. Le sol du département est caractérisé par de l'argile fine, du sablo-argileux et d'alluvions issues d'inondations provoquées par les débordements des eaux des fleuves Logone et Chari. La morphologie du sol est plane, ce qui ne permet pas l'écoulement facile des eaux de ruissellement (Seignobos, 2005).

La situation géographique du département comme porte d'entrée du Cameroun en provenance du Tchad et du Nigeria fait de lui un carrefour d'échange entre les trois pays. Une situation lui conférerait une facilité d'accès et un relatif essor commercial très envié avant la crise Boko Haram. Au niveau économique, les secteurs d'activités sont repartis ainsi qu'il suit : d'abord le secteur du commerce car les activités formelles étant quasi inexistantes en dehors des centres urbains, l'économie est donc plus tournée vers les activités du secteur informel notamment la pratique du petit commerce tel que la vente des produits de rente. Ensuite vient le secteur agricole (agriculture, élevage, pêche). Le secteur des services (call box, restaurant, coiffure etc.), le secteur des transports et enfin bien d'autres activités économiques (Ibis.).

Sur le plan démographique, des groupes ethniques y coexistent tant bien que mal : d'un côté les autochtones et de l'autre les allogènes. Les kotoko représentent 7,7% de la population de la localité et c'est un peuple légendaire descendant des Soa d'origine Yémite. Dans le département, ils se réclament des autochtones ou des « premiers venus » au détriment des allogènes qui au travers du multipartisme ont acquis des droits de terre et bien d'autres pouvoirs au détriment de la souveraineté autochtone. Par conséquent, ces derniers crient au scandale et réclament leur pouvoir d'antan. On constate alors avec amertume la recrudescence des conflits entre les deux utilisateurs de ressources (Deli, 2018). En effet, à ces deux groupes ethniques majoritaires s'ajoutent d'autres groupes plus ou moins importants en nombre. Il s'agit des kanouri, des Mandara, des Mousgoum, auxquels viennent se greffer les peuples allogènes issus des autres départements et régions du Cameroun pour des besoins de service tels que : les foubés, les haoussas, les Bamoun, les Mada, les Moufou et bien d'autres groupes ethniques du pays. L'islam est la religion dominante mais on rencontre aussi quelques animistes et chrétiens surtout catholiques.

Toutefois, dans le cadre de notre recherche il a été nécessaire pour nous de présenter les ethnies majoritaires de ces départements notamment les kotoko et les arabes choas pour une meilleure compréhension de notre sujet.

### **1.2.1.1. Kotoko**

Historiquement, les Kotoko seraient les descendants des Sao connu pour leur brillante civilisation de la terre cuite. Les Sao étaient des populations autochtones qui peuplaient les abords du Lac Tchad et l'actuel département du Logone et Chari (Socpa, 2002). Ils représentent au Cameroun une population d'environ 21 000 personnes et forment avec ceux établis sur l'autre rive du Logone et du Chari une ethnie d'environ 31000 personnes (Podlewski, 1963). Comme leur présumé ancêtres Sao, les Kotoko étaient une population animiste pratiquant divers cultes païens dont celui des ancêtres, du génie de l'eau et du totémisme (Socpa, 2002).

Leur habitat se situe de préférence le long des voies d'eau et les populations s'agglomèrent parfois en de réelles cités (Goulfey, Makari où apparaissent même des constructions à un étage). Si les liens qui unissent les kotoko au sol de leur village tendent à se relâcher, ils demeurent cependant fortement attachés à leur passé. L'absence d'autorité d'un chef, ou le remplacement d'un sultan par un homme n'appartenant pas à une famille régnante ont des répercussions directes sur le peuplement, les habitants s'expatriant, ou renonçant volontairement à avoir des enfants. (Masson-Detourbet, 1951)

Les kotoko sont installés sur des terres accessibles, moins accidentées et assez fertiles. Si les ressources essentielles proviennent de la pêche où les Kotoko sont maîtres, les cultures (mil, maïs, arachide), l'élevage (bovin, caprin, ovins) ne sont néanmoins pas négligés. Bien qu'islamisés depuis relativement peu de temps, les Kotoko présentent tous les traits démographiques que l'on rencontre dans le Nord-Cameroun auprès des populations de l'islam noir. Ils subissent même un régime démographique plus proche de celui des foubé que celui des Mandara qui présente encore des résurgences « païennes ». (Podlewski, 1963). Sur le plan sociopolitique, les Kotoko sont privilégiés par rapport aux autres groupes de populations (Arabes Choa, Kanuri, Bornouan, Mousgoum, Mandara) installés dans le Logone et Chari. (Socpa, 2002)

A la base de l'organisation sociale, on trouve la famille étendue, composée des descendants d'un même aïeul (ou de son épouse). Cette communauté territoriale est dirigée par l'homme le plus âgé de la plus ancienne génération. Selon l'importance du chef de famille, la résidence peut comporter de quatre à quarante bâtiments avec cours et courette contiguës, un prince ayant jusqu'à cinquante bâtiments. La communauté se compose d'un ensemble de famille restreinte (l'homme, ses fils et l'ensemble de leurs femmes, ses filles célibataires).

Chaque adulte y a sa propre maison. La filiation est patrilinéaire et la résidence patrilocale. (Morel, 2020)

#### **1.2.1.2. Arabes Choas**

Ils représentent au Cameroun une ethnie d'environ 45 000 personnes établies principalement dans l'arrondissement de Makari et Port Foureau, mais dont certains éléments sont insensiblement descendus jusque dans l'arrondissement de Mora et au Nord de la Plaine du Diamaré. (Podlewski, 1963). Les Arabes Choa sont pris pour des étrangers, voire des allogènes. Ils sont des métissés d'arabes blancs, d'éthiopiens, de peuls et de noirs soudanais originaires de l'île de Choa dans la région du Nord en Egypte. C'est de ce dernier point de départ qu'ils seraient arrivés dans le pourtour du bassin du Lac Tchad vers le VIII<sup>e</sup> siècle en passant par les couloirs du Kordofan et le Darfour.

Au départ, les arabes Choa étaient des pasteurs transhumants islamisés d'origines. Mais peu à peu les conditions du milieu de vie et la rareté des pâturages due à la désertification progressive les a transformés en agriculteurs-éleveurs sédentaires et semi-sédentaire. Originellement de souche musulmane, la culture arabe Choa a subi d'énormes mutations sous les effets conjugués du contact avec la culture animiste kotoko (mélange de magie, de sorcellerie et de totémisme), de l'environnement particulièrement hostile et des emprunts culturels intenses aux kanuri et kotoko.

Les mariages inter ethniques entre les arabes et les kotoko ainsi que les relations de voisinage entre Arabe-Choa et Kotoko expliquent cette déstructuration culturelle. Toutefois, le rayonnement incontesté de la culture arabe dans le périmètre du lac Tchad et principalement dans l'ancien royaume du Bornou alors occupé par les kotoko est incompatible avec le retard sociopolitique et économique accusé par les Arabes-Choa. Ce retard a une explication historique, car dès leur implantation dans cette région, les Arabes Choa sont victimes de la xénophobie des autochtones (les kotoko). (Socpa, 2002) Au point de vue démographique, les Arabes-Choa se distinguent des autres populations islamisées du Nord-Cameroun, car ils sont les seuls à présenter un taux net de reproduction sensiblement supérieur à l'unité, et ceci non sous l'action d'une plus faible mortalité, mais sous l'effet d'une fécondité non altérée. (Podlewski, 1963)

#### **1.2.2. Présentation du département de Mayo-Sava**

Le département du Mayo-Sava est un département du Cameroun situé dans la région de l'Extrême-Nord. Son chef-lieu est Mora. Il est découpé en trois arrondissements qui sont : Kolofata, Mora et Tokombéré. Il est caractérisé par deux types de reliefs : la zone de montagne et la zone de plaine. Elle est située à l'ouest et au sud-ouest et constitue la continuité de la

chaîne montagneuse de l'ouest. Cette zone est fortement peuplée et est dominée au point de vue agricole essentiellement par les cultures de saison de pluies (CVUC, 2014).

Le climat est caractérisé par un climat de type soudano-sahélien avec une longue saison sèche de 8 à 9 mois et une courte saison de pluies de 3 à 4 mois. Les précipitations dépassent rarement 700 mm et affectent significativement l'occupation des espèces culturales pratiquées par les populations. Le département du Mayo-Sava présente une très grande diversité des sols: les sols peu évolués au pieds des montagnes sont peu profonds, caractérisés par une faible fertilité due à l'érosion hydrique et à sa structure essentiellement pierreuse. Seules les cultures moins exigeantes comme le mil rouge, le mil jaune et les légumes feuilles les y résistent facilement. Et les sols sablo-limoneux qui occupent une grande partie du département. Ils sont très fertiles et profonds et favorables à toutes les cultures de saison de pluies et le coton (Ibis.).

Les ressources naturelles existantes dans le département sont entre autres le sable, les carrières de terre latéritique et d'argile, l'argile, les pierres, les cailloux et gravier, les vastes bandes inondables, les terres agricoles (argilo limoneuse), la paille, les anguilles, les arbres/bosquets/forêts(essentiellement constituées des forêts reboisées par l'Etat).

Au niveau humain et social, nous pouvons dire que le département du Mayo-Sava est composé de plusieurs ethnies constituées par ordre d'importance des Podoko, des Bornouans ou Kanouri, des Matala ou Mouktélé, des Mandara, des Moura/Mbime, des Mada, des Arabes Chouas, des Mousgoum, des Mafas, des Hourza, des Mouyeng, des Peuls ou Foulbés, des Gamergous, des Zoulgo, des Toupouri, des Guiziga, des Banana, des Moundang et des Haoussa et, d'autres ethnies venues des dix régions du pays pour des raisons professionnelles.

Les principales religions pratiquées dans le département sont l'islam pratiquée principalement par les premières ethnies à s'installer dans la zone telles que les Bornouans, les Mandara et les Gamergous, les arabes choas et les peulhs, le christianisme pratiqué par les ethnies descendues des massifs des monts Mandara tels que les Mafas, les Mouktélé, les Podoko, les Zoulgo, les Banana, les Moura et bien d'autres, l'animisme pratiqué par une partie des différentes ethnies issues des Monts Mandara. Toutefois, malgré leur diversité religieuses et culturelles ces tribus cohabitent bien, chacune respectant les us et coutumes des uns et des autres et agissent en synergie pour le développement du département (Ibidem). Cependant, parmi les différentes ethnies majoritaires nous en présenterons quelques unes.

#### **1.2.2.1. Podokwo**

La présentation de cette ethnie est tributaire des travaux de Tougbouné (2019). Les Podokwo sont situés à l'Extrême-Nord des Monts Mandara (voisins directs de Mandara). Ils sont divisés

en plusieurs factions à savoir les Makoulahé, les Kassa, les Namba, les Maya, les Gougna, les Tlala-Dabara, les Ouzlegaya, les Skwala et Oudjila. Chaque faction constitue une unité sociopolitique lignagère.

Le peuple Podokwo attache une grande importance à la femme. Le sérieux de leur société réside dans la solidarité des alliances matrimoniales. Le choix d'une fiancée intéresse tous les membres d'une famille. Ce peuple établit un parallèle de l'identité entre la fertilité de la terre et la fécondité de la femme. C'est la raison pour laquelle, les épouses et les enfants constituent leurs véritables richesses et la terre leur ultime attachement. Le mariage communément appelé *moundwaou gui-nassa* n'est pas une simple occasion de jouissance, ni une simple alliance entre deux personnes, mais il constitue l'un des véritables aspects de la culture. Il permet l'union des deux familles et parfois de deux clans, deux ethnies voir deux sociétés. C'est pourquoi les Podokwo ne se lancent pas aveuglement dans l'aventure conjugale. Pour eux, la femme est la lumière de la famille, et la famille, celle de la société. La famille est dite famille lorsqu'il y'a la présence d'une femme ou lorsque la femme a laissé ses traces, des progénitures.

La femme Podokwo est sujette à plusieurs sortes de mariages : le mariage par consentement des amants après une longue période des fiançailles, le mariage par héritage ou par principe coutumiers après le veuvage et le mariage par rapt. Pour tous ces mariages, c'est la dot qui confirme leur légalité et l'âge au premier mariage de la jeune fille ou *Doua* à la forme ronde et solide est de seize à dix-huit ans. Chez eux, comme le veut la tradition, pour doter une fille, un bœuf et deux chèvres sont impérativement exigés. Le bœuf est un animal sacré qui permet d'être en contact avec les ancêtres et la chèvre symbolise la fécondité. La femme dotée de la sorte pourrait bénéficier de la protection permanente des ancêtres et avoir un ventre fécond. Ce choix du bœuf dans les sacrifices est fait par le grand Podokwo.

Le mariage Podokwo avec toutes ses spécificités et tous ses rites, est ce par quoi la jeune fille devient ménagère, mère et maîtresse de maison. Tout ceci constitue son statut socio-familial. Toutefois, la structure du foyer (polygamique ou monogamique) joue un grand rôle sur ledit statut. Dans le cas de la polygamie, son statut est fonction de la place qu'elle occupe, selon l'ordre de son arrivée au foyer. La *Tlatawaou* (première femme du foyer), est en même temps mère, conseillère et pédagogue des valeurs traditionnelles, socio-familiales. Elle reste le modèle des autres coépouses. Cependant, celles-ci ne sont pas laissées pour compte, même si la *Tlatawaou* est celle par qui dépend la stabilité de la famille, la bonne éducation des jeunes filles qui y résident, dans l'art culinaire, les mœurs et la morale de la société Podokwo et tout ce qui est lié à la culture et enfin la sauvegarde de tout ce qui est valeur familiale.

Les rites liés à la grossesse, à l'accouchement, au traitement du nouveau né et l'attribution du nom, témoignent à plusieurs considération le vif du statut socio-familial de la

femme Podokwo. Cependant, le veuvage qui est une période intermédiaire entre le décès de l'époux et le moment du remariage, n'est pas exclu du statut de la femme dans la famille. La veuve ne doit pas quitter la famille de son défunt mari. Elle est contrainte d'épouser si possible le jour même du deuil, l'un des membres de la famille de son défunt époux. En bref, la femme Podokwo reste et demeure le noyau dur de la tradition, elle reste cet être par qui certains aspects de la tradition se pérennisent et se sauvegardent.

Au même titre que d'autres femmes montagnardes, la femme Podokwo sacrifie son temps aussi aux travaux domestiques qu'aux travaux champêtres. A la maison, la femme Podokwo en plus du travail culinaire est appelée à apporter aux enfants soins et attentions afin de les élever à la dure vie et de leur inculquer une éducation à la tradition Podokwo. La jeune fille est entièrement sous la responsabilité de sa mère. La mère surveille et contrôle les faits et gestes de sa fille afin de ne point tomber sous le coup des coutumes. La chasteté doit être préservée jusqu'au mariage. Une jeune fille qui a perdu sa chasteté non seulement elle est réprimandée sévèrement, mais aussi elle ne bénéficiera plus de la dot. La femme Podokwo apprend à sa jeune fille tout ce qui est valeur traditionnelle socio familiale. Elle devient par ce fait même nourricière et pédagogue. Les saisons et les circonstances ne lui laissent aucun répit.

Dans la société Podokwo, la production agricole vise particulièrement à satisfaire les besoins alimentaires familiaux et les besoins socio culturels et religieux. Les denrées alimentaires obtenues sont utilisées pour la consommation, lors des événements tels que les mariages, les décès, les naissances, les fêtes traditionnelles et les cérémonies sacrificielles. Excepté le mil dont la conservation est assurée par l'homme, toutes les autres variétés de plantes sont gérées par les femmes et conservées dans leurs propres silos. De toutes les plantes dont les travaux sont exclusivement réservés à la femme, le tabac et le haricot ont des valeurs culturelles. Le haricot intervient dans la confection rituelle de certains mets spéciaux et le tabac est le symbole d'alliance et de paix. C'est la raison pour laquelle après la dot, les Podokwo exigent le mélange rituel de tabac qui témoigne l'alliance entre les deux familles.

L'économie de subsistance est de coutume et basée essentiellement sur l'agriculture. Les rapports de production qui existent entre l'homme et la femme dans cette agriculture sont complémentaires, mais avec une prédominance de la femme. Elle y consacre plus de temps que l'homme. Selon les Podokwo, même pendant l'époque où l'agriculture n'existait pas encore, c'est la femme qui cueillait et déterrait les produits de la brousse. Peu à peu, comme disait Odile Chetap : « la femme s'est mise à faire pousser les produits sans plus attendre que la nature voulut bien les offrir spontanément ». Les Podokwo ont donc compris cette logique pour laisser tout naturellement les travaux champêtres à la femme, symbole de la fécondité, elle a la puissance de donner vie et une main bénite pour travailler les champs.

Ces qualités reproductrices et ces facultés de production déterminent la place de la femme Podokwo aux yeux de son mari et de la société. Froedlich n'est pas loin de cette réalité qu'il souligne : « au pays Podokwo, leur système économique ne permet pas l'accumulation des richesses sauf sous forme d'épouses et d'enfants ». Cette place prépondérante de la femme et surtout ses nobles tâches sont encore plus déterminantes parce qu'elles permettent non seulement la survie et l'immortalité de la famille, mais aussi assurent la pérennité et la continuité des valeurs traditionnelles.

#### **1.2.2.2. Mandara ou Wandala**

D'après les travaux de Podlewski (1963), les Mandara représentent une ethnie d'environ 17 000 personnes établies surtout dans l'arrondissement de Mora et celui de Mokolo (canton de Mozogo), mais dont plus d'un millier séjourne également à Maroua-ville. Situé aux confins de la cuvette tchadienne, le terroir des Mandara offre grossièrement la forme d'un croissant de plaine quienser les massifs de Mora. Sur ces massifs, vivent cloisonnés différents groupes tels que les Podoko, Mouktélé, Mada, Moyengué, Zoulgo... que les administrations successives cherchent avec plus ou moins de succès à faire descendre en plaine depuis une trentaine d'année. Vers 1820, le Major DENHAM nous décrivait ces massifs et leurs pourtours comme une vaste réserve d'esclaves où de temps à autre les « sultans » allaient faire quelques prises. Mais, ils pouvaient également représenter un refuge soit pour certains descendants de sultans tyranniques, soit pour ceux qui se refusaient à la foi nouvelle de l'islam.

Sur les abords du terroir Mandara, les principaux voisins sont au nord les arabes Choa (surtout dans les cantons de Kolofata, Limani et bounderi) et les bornouans (cantons de Kolofata, Limani, Boulamderi et Magdémé) ; les foubés du Diamaré à l'extrémité orientale et les Mafa ou Matakam à l'extrémité occidentale. Après la destruction de Doulo (fin du XXIe) Mora est devenu le centre principal (et également le centre géométrique) de cette ethnie qui, si elle s'urbanise volontiers, est demeurée néanmoins essentiellement agricole. Mais en dehors de l'agriculture, on retrouve aussi d'autres activités comme : marabouts, tisserands, forgerons, moniteurs agricoles (culture du coton) éleveurs, teinturier, coiffeur, fabriquant de natte et chauffeur.

Les superficies cultivées sont de 3 à 4 ha par famille où le mil de saison de pluies conserve la première place (environ 1,5ha) devant le coton implanté depuis une dizaine d'année, les arachides et le mil de saison sèche (Muskouary). Il semble donc qu'à la limite, les cultures industrielles (coton, arachide) s'équilibrent avec les cultures traditionnelles (mil et divers) dans ces régions où le cultivateur Mandara bénéficie souvent d'un apport de main d'œuvre « païenne », embauchée saisonnièrement à bas prix. Le village Mandara, comme le village peul, mérite le nom de village car les habitants y sont groupés en quelques lieux propices,

contrairement aux « païens » dont les cases souvent dissimulées à travers la brousse ne forment nulle agglomération de population.

Entouré d'une clôture de tiges de mil, de seccos ou de terre, le Saré Mandara comprendra, en général, quatre ou cinq personnes seulement : le chef de famille, sa femme (qui se reconnaît aisément à ses cheveux nattés et à son sourire qui découvre des dents rouges volontairement teintes avec des fleurs de tabac. 75% des Mandara sont monogames, mais l'épouse a généralement déjà été mariée deux ou trois fois), un ou deux enfants, parfois la mère demeurée veuve ou un jeune frère, et de temps à autre un « aide agricole provisoire » d'un groupe « païen » avoisinant. Si ce dialogue, cette coopération existe chez les Mandara, peut-être est-ce dû à leur islamisation relativement récente qui semble les placer à mi-chemin du paganisme et de l'islam Noir. Et peut-être faut-il trouver ici l'explication de l'émigration Mafa, qui s'établit volontiers plus définitivement en pays Mandara qu'ailleurs.

Les Mandara représentent une ethnie pratiquement endogame. Ici comme ailleurs, l'unité vivante, la base sociale est l'ethnie. Toutefois, en ce qui concerne la dot, nous pouvons dire que les dépenses faites à l'occasion du mariage peuvent se diviser en trois catégories : les cadeaux que l'on fera aux parents de la femme avant la célébration du mariage ; la dot proprement dite qui est versée au père et à la mère de l'épouse, parfois à un frère consanguin ou à l'oncle maternel ; enfin les cadeaux ou repas qui sont offerts à celles qui ont accompagnées l'épouse au Saré du mari. Sans oublier la cote part du marabout qui a « attaché » le mariage.

L'âge du premier mariage est de 15 ans pour les filles et de 20 ans pour les garçons, sans doute provoqué par la dot. On observe également chez les Mandara un taux de mortalité proche des populations de montagnes durant les 5 premières années de la vie.

### **1.2.2.3. Kanouri**

Les Kanouri forment une population d'Afrique occidentale et centrale vivant à proximité du Lac Tchad: au nord-est du Nigeria dans l'Etat de Borno, au Niger, au Tchad et au Cameroun. Les kanouri pratiquent un islam mêlé des cultures traditionnelles. Ils sont patrilinéaires et possèdent des statuts hiérarchisés. Le *mai(shehu)* était considéré à la tête de leur système féodal comme d'essence divine. Leurs armées sont essentiellement composées de cavaliers légers et d'archers/ Après avoir été vaincus par Rabah, juste avant l'arrivée des colons, leurs cavaliers ont largement participé aux grandes batailles que Rabah a menées contre l'avancée des colons à l'intérieur des terres africaines (Podlewski, 1963).

### **1.2.2.4. Populations riveraines du Logone (Massa, Mousgoum, Mousseye, Guiseye) et les Toupouri**

D'après l'étude démographique de Podlewski en 1963, les terroirs Massa, Mousgoum, Mousseye et Toupouri s'étendent sur le Cameroun et le Tchad. Il existe une dualité pêche-

agriculture+élevage. Dans ces ethnies, les valeurs traditionnelles sont mieux préservées. Les forgerons sont non endogames et la dot très importante. Le principal de la dot Toupouri consiste en un versement de 10 bœufs. La part du numéraire est infime par rapport à l'ensemble des autres versements, contrairement à ce qui s'observe auprès de certaines populations (foulbé, Mandara, Fali, Guidar). Les conséquences de différentes coutumes sociales se répercutent sur la fécondité. Nous retrouvons chez les riverains du Logone les effets de certaines d'entre elles.

Ici comme chez les Toupouri, la dot exigée par les parents de la promise est généralement très élevée, de 8 à 10 bœufs chez les Massa, 7 à 9 chez les Mousseye, 6 à 8 chez les Guiseye, 5 à 10 chez les Mousgoum. Parfois davantage lorsqu'il se présente de nombreux prétendants auxquels il convient d'ajouter certains présents d'usage (chèvres, étoffes, parures), qui ne se trouvent évidemment pas dans la bourse de la plupart des jeunes gens. Même si le paiement intégral de la dot n'est pas exigé immédiatement, le jeune homme doit néanmoins posséder un certain pécule initial.

Du fait de la dot, ne pourront se marier aux environs de 20 ans que les favorisés de la fortune. La plupart ne pourront se marier avant 25 à 30 ans, et certains même au-delà de cet âge. Sous l'influence de ce facteur, les unions grouperont des couples où les différences d'âge peuvent être sensibles, ce qui peut se répercuter sur la fécondité. Chez la jeune fille par contre, l'âge au mariage paraît relativement précoce, aux environs de 14 à 15 ans, et parfois même avant cet âge. De plus, chez les Massa ; une certaine liberté des mœurs et les néfastes conséquences qui lui font suite sont à signaler comme frein à la fécondité.

Chez les Mousgoum, notons une émigration de jeunes femmes vers les centres urbains avoisinant ainsi que le désir de certaines de demeurer célibataires. Par contre la durée de l'allaitement et l'interdit sexuel qui l'accompagne ne paraissent plus être d'obstacles à la fécondité. L'allaitement dure un an chez les Massa, Mousseye et Guiseye et l'interdit sexuel peut être ramené à six mois si le mari n'a qu'une seule épouse. Toutefois, les Mousgoum semblent observer encore l'allaitement de deux ans.

### **1.2.3. Département du Mayo-Tsanaga**

Le département du Mayo-Tsanaga est un département situé dans la région de l'Extrême-Nord, le long de la frontière avec le Nigeria. Son chef-lieu est Mokolo. Il est le plus peuplé des départements de la région. Il a été créé en 1984 par scission de l'ancien département du Margui Wandala en deux, l'autre département étant le Mayo-Sava. Le département du Mayo-Tsanaga est découpé en sept arrondissements que sont : Bourrha, Hina, Koza, Mogodé, Mokolo, Mozogo et Souledé-Roua (Annuaire Statistique du Cameroun, 2013). Par ailleurs, sur les sept arrondissements que compte le département deux seulement sont concernés par la guerre contre

Boko Haram notamment Mokolo et le Mayo-Moskota où quelques villages frontaliers d'avec le Nigeria sont fréquemment attaqués par la secte terroriste (Kaldaoussa, J., 2018).

Le climat du département est de type soudano-sahélien. La température varie entre 29<sup>0</sup>c et 32<sup>0</sup>c en plaine. L'amplitude thermique moyenne est de 8<sup>0</sup>c avec une température élevée de 44<sup>0</sup>c aux mois de mars-avril-mai. Les sols de la localité sont très diversifiés. On note les sols nus à texture argilo sableux qui se trouvent dans les montagnes. Ils n'ont pas connu une évolution particulière. Ils sont soumis à un lessivage régulier. Les sols à texture sablo argileux, dominé par les pierres grossières qui se trouvent dans les hauts plateaux au pieds des montagnes et résultent de l'évolution du granite. Les sols alluvionnaires à texture sablo limoneux qui se trouvent dans les plaines et surtout les abords des mayos et qui constituent le support d'une intense activité agricole (Dictionnaire des villages du Margui-Wandala, 1972).

La population du département du Mayo-Tsanaga est essentiellement agricole. Cette activité est centrée sur les cultures vivrières comme le mil, l'arachide, le sésame, le niébé etc. et les cultures de rentes telles que l'oignon, le maïs, le coton. Cependant, cette population pratique aussi le petit élevage, l'artisanat et le petit commerce. Ces dernières années, on remarque même la sédentarisation des bergers peuls venus à la recherche de pâturage.

Au niveau humain, les principaux groupes ethniques sont les Mafa, les Moufou, les Kapsiki, les Hyde, les Daba, les Maba, les Goudé, les foubés. Le nombre élevé d'ethnies entraîne une diversité culturelle mais généralement la culture s'articule autour des rites, des cérémonies de naissance, des mariages, des décès et des fêtes traditionnelles entre autres. La polygamie est à la mode et les mariages inter claniques sont permis restriction faite des musulmans qui refusent d'épouser des filles non musulmanes. Les hommes n'ont pas trop de considération pour leurs femmes. Par ailleurs, la culture est très influencée par les religions qui classées par ordre d'importance sont l'animisme, le christianisme et l'islam. Toutefois, parmi les ethnies majoritaires nous en présenterons quelques-unes considérées par certains auteurs comme des peuples ou des ethnies de montagne (Dictionnaire des villages du Margui-Wandala, 1972).

En effet, dans les Monts Mandara, les sociétés traditionnelles sont régies par des normes et principes qui diffèrent en beaucoup de points de ceux et celles qui régissent les sociétés dites modernes. C'est le lieu par excellence de l'attachement aux valeurs sociales et traditionnelles transmises de génération en génération. Des considérations parfois « naïves » et souvent péjoratives et excessives ont tendance à faire de la femme « Kirdi » la victime d'une société impitoyable mais en réalité, elle se présente sous une double étiquette : elle est non seulement mineure soumise à l'homme et corvéable à souhait, mais aussi et surtout conseillère de la famille et gardienne des valeurs traditionnelles. La vie socio-familiale est conditionnée

par cette dynamique de continuité et dont la femme des Monts Mandara est un agent essentiel. Ces peuples dits « Kirdi » se sont dotés, chacun en ce qui le concerne, d'une culture, d'une tradition tout court et donc d'une civilisation qui font leurs fiertés (Tougboné, 2019). Parmi les ethnies « païennes » de montagnes on retrouve : les Kapsiki, Moufou, Podoko, Mafa ou Matakam, Daba, Hina, Goudé, Fali.

### **1.2.3.1. Kapsiki**

Les Kapsiki habitent la partie ouest des Monts Mandara qui marquent la frontière entre le Nord Cameroun et l'Etat du Nord est du Nigeria. Le plateau Kapsiki forme le noyau du territoire parsemé des restes volcaniques. Ce petit plateau rappelle les paysages lunaires et y constitue un lieu touristique recherché. Chez les Kapsiki, les variations entre les différentes unités locales, les villages sont très grandes. Il existe cependant certains traits communs à l'ensemble de la culture, au niveau de l'organisation sociale et de l'économie. (Van Beek, 1982)

Les Kapsiki sont avant tout les cultivateurs, comme toutes les ethnies des Monts Mandara. Avant l'arrivée des blancs, ils ont cultivé des coteaux (collines peu élevées) ainsi que les bords des pointements rocheux du plateau Kapsiki, les pentes des montagnes dans la partie nigériane. Après l'établissement de la paix coloniale, le plateau lui-même et les plaines du Nigeria ont été rapidement mis en culture par les Kapsiki qui se montrent des cultivateurs à la fois agressifs et versatiles. Les reliefs d'origines volcaniques sont suffisamment fertiles pour supporter les densités actuelles des pays Kapsiki. En cultivant le sorgho, mil, maïs, sésame, niébé, souchets, patates douces et arachides, les Kapsiki disposent, pour la région d'un bon niveau de vie et même s'ils sont focalisés sur la production céréalière, les cultivateurs Kapsiki, restent préoccupés par la recherche de la richesse : le bétail (Van Beek, 1982).

Par conséquent, le programme d'une journée de travail varie grandement suivant les saisons. Pendant la saison des pluies, le travail aux champs occupe la journée entière. On s'y rend avant le lever du soleil, après avoir mangé un reste de boule de mil de la veille ou de la nourriture préparée par la femme. Le travail de culture continue jusqu'aux environs de trois heures de l'après-midi. Au retour des champs, on se lave, on prend un peu de repos, on converse en buvant de la bière. Le soir, on mange à nouveau de la boule de mil et l'on se couche tôt. Pendant la saison sèche, les activités sont plus variées. Au début de cette période, l'homme s'occupe à la construction des maisons car, à ce moment, il y'a suffisamment d'eau pour préparer l'argile. Il tresse la paille pour le renouvellement de la toiture, taille le bois pour les tuiles ou la porte. La concession des Kapsiki comprend plusieurs cases, ce qui nécessite chaque année certains travaux de construction. Pendant la même période, l'homme vend aussi les arachides de sa femme ou son ail (Van Beek, 1982).

La femme quant à elle suit un programme journalier un peu plus structuré. Elle se lève vers quatre heures du matin et sa première tâche consiste à moudre le mil pour la journée. Ensuite, elle passe un coup de balai, va chercher l'eau et se lave. Vers huit heures, elle se rend dans la brousse avec les femmes du quartier afin de couper du bois, ce qui l'occupe la plupart du temps toute la journée. L'après-midi, elle dispose d'un peu plus de temps pour elle-même. Elle converse avec les voisines, cuit les boulettes pour la bière, continue le travail de tressage ou cherche des feuilles pour l'assaisonnement du repas du soir. Elle retourne ensuite, puiser de l'eau et commence vers la tombée du soleil, la cuisson de la boule pour le repas du soir (Ibis.).

Au niveau de l'organisation sociale, la conglomération Kapsiki se compose de groupes locaux autonomes, les villages, lesquels ont relativement peu de liens entre eux. Les mariages surtout lient les divers villages. Le premier mariage d'une jeune fille se fait de préférence dans son propre village et va de pair avec son initiation. Par après, tôt ou tard, elle quitte son mari pour un second mariage, elle cherche souvent de sa propre initiative un homme en dehors du village. Compte tenu de cette grande instabilité des mariages, les femmes sont très mobiles. Pour chaque mariage suivant, la femme rejoint un autre village, ce qui lui fait faire le tour des divers villages Kapsiki. De cette mobilité des femmes résultent les liens les plus importants entre les villages, lesquels se manifestent surtout au moment de guerres, d'enterrement, de voyages, de déménagement, de marché et de fête. Cette instabilité du mariage a aussi des répercussions au niveau familial. Dans les familles polygynes, l'homme n'est guère assuré de la présence de ses femmes. Les hommes sont toujours en train de se marier et l'on rencontre relativement beaucoup de « célibataires », c'est-à-dire d'hommes dont la femme est partie. Alors, il n'est pas rare qu'un homme au cours de sa vie se soit marié une douzaine de fois (Ibidem).

Pourtant chez les Kapsiki le mariage de la jeune fille occupe une place de choix, au point d'attribuer un nom à une jeune fille nouvellement mariée. En effet, le champ anthroponymique Kapsiki est spécifique de par la richesse de la typologie des noms de personnes qu'il comporte. La première particularité est la catégorie de nom-numéro qui représente les noms donnés par ordre de naissance et les noms de la gent féminine occupent une place de choix dans la culture Kapsiki, par exemple, lorsqu'une jeune fille part en mariage un nom autre lui donné, pour préserver l'identité, pour marquer une métamorphose, un nouveau statut dans la société (Kwanye, 2016). Ce qui donne encore plus de valeur au mariage.

### **1.2.3.2. Moufou**

Etablis principalement sur la chaîne de massifs séparant le Nord du département du Diamaré de l'arrondissement de Mokolo, les Moufou, population « païenne » de l'Extrême-Nord du Cameroun sont une ethnie qui pratique l'agriculture et l'élevage mais aussi la collecte

des insectes notamment les criquets qui présentent un intérêt certain, tant du point de vue alimentaire que sur le plan social et culturel (Barreteau, 1986). Progressivement, aux deux extrémités de ce terroir, des « descentes en plaine » assez importantes se sont produites, spontanément dans le sud (canton de Moufou Sud et canton de Gawar, sur les rives du Mayo Louti) et parfois sollicités dans le Nord (canton de Tcheré et de Godola).

Malgré ces départs, les densités de populations demeurent très élevées sur les principaux massifs. En fait, de grands rassemblements apparaissent entre les Mafa (ou Matakam) et les Moufou, même si les massifs Moufou paraissent encore plus arides, plus secrets, moins aérés par d'amples vallées comme il s'en rencontre au pays Mafa. Ces deux ethnies sont « cousines » et bien représentatives de cette ancienne civilisation africaine que certains nomment paléo nigritique (Podelwski, 1963).

Le « forgeron » (et sa famille) y conserve une place essentielle (enterrement, poterie, accouchement), « médecine », divination et forge, ainsi que le maître des sacrifices de chaque massif, qui est souvent le descendant du premier occupant et qui décide de la date de célébration des différentes fêtes. Chez les Moufou, l'enfant reçoit différents noms qui lui sont attribués par son père, sa mère, parfois l'oncle (maternel) et souvent le forgeron. Toutefois, nous ne pouvons parler des Moufou sans nommer le massif de Goudou (ou Goudel) qui semble avoir été jadis le centre d'une importante chefferie. Le chef est réputé comme maître de la pluie et maître des « criquets » (porteurs de famine) et c'est de fort loin que l'on sollicite sa protection. Mais si l'influence de Gudour a pris du renom, c'est sans doute grâce aux nombreuses migrations dont il a été le point de départ. On ne peut aller en une quelconque ethnie à cent kilomètre à la ronde sans entendre prononcer le nom de Gudour : chez les Hina, les Daba, Kapsiki, Moundang et même chez les Mandara (Ibis).

De nos jours, le pays Moufou est sans doute un des plus pauvres qui se puisse rencontrer et si des phénomènes de « descentes en plaine » ont été provoquées par l'administration, d'autres départs aussi nombreux si ce n'est davantage, se sont fait spontanément du seul fait de l'insuffisance des substances dans certains massifs. Ces descentes d'abord saisonnières, se transforment de plus en plus en implantations définitives, et si la recherche de terre vacante les provoque, une certaine attirance vers la civilisation foubé semble y contribuer. Par ailleurs, les mythes étiologiques rapportent, pensent les Moufou, des évènements réels mais extrêmement anciens dont il est impossible d'identifier les acteurs. L'éclairage projeté par ces mythes sur la femme est constant : elle y apparait comme une perturbatrice, détruisant le premier ordre du monde présenté parfois comme un véritable âge d'or (Vincent, J-F., 1979).

Les Moufou sont souvent conscients de l'uniformité de cette présentation pessimiste de la femme : « toutes les paroles, c'est la femme qui les a changées ! Tout a été bouleversé par la femme : ». Par conséquent chez les Moufou c'est la femme qui cultive car d'après un mythe

propre aux voisins méridionaux des Moufou, les Mofu-Gudour : *au temps du mil, les hommes n'avaient pas besoins de se fatiguer pour travailler leurs champs, ils y portaient leurs houes qui cultivaient toutes seules. Une femme qui avait reçu de son mari l'ordre de porter la houe au champ refusa de croire que la houe pourrait travailler seule. Elle la prit, se courba et essaya de cultiver.* Depuis ce temps, la houe ne travaille plus de sa seule initiative. La convergence de ce mythe entre autre aux thèmes divers est remarquable : partout la femme refuse d'écouter l'homme ou s'oppose à lui, manifestant bêtise, esprit borné ou entêtement(Ibis).

L'âge du premier mariage chez les Moufou est de 17 ans chez les femmes et la dot est sans doute la plus modeste du Nord Cameroun, car, retenons-le, l'ethnie Moufou concerne un groupe ayant conservé tous les attributs de l'ancienne civilisation africaine. La monogamie est le régime matrimonial le plus répandu et le nombre de remariage des femmes est très faible. Par conséquent, la stabilité des unions est la plus grande. Le taux de natalité est celui des zones montagneuses c'est-à-dire très élevée. Dans cette ethnie, c'est la mère dans la plupart des cas qui sectionne le cordon ombilical de l'enfant à l'aide d'une tige de mil si c'est un garçon, et une tige de « secco » si c'est une fille. L'allaitement commence dès le premier jour de l'accouchement et jusqu'à l'âge de trois ans. L'interdit sexuel quant à lui survient généralement pendant une période allant du cinquième ou sixième mois de la grossesse, au moment où l'enfant peut, marcher tout seul (Podlewski, 1963).

### 1.2.3.3. Mafa ou Matakam

Les Mafa ou anciennement Matakam sont une population d'Afrique Central, surtout présente à l'Extrême-Nord du Cameroun, également au Nigeria. Le peuple Mafa est constitué de plusieurs groupes qui se distinguent par leurs accents. Avec les Kapsiki, les Moufou, les Guiziga, les Mada, les Mahtal, les Zulgo, les Podoko, les Moyeng, ils composent l'essentiel de ce que les Mandara, ethnie islamisée habitant la plaine et quelques contreforts des Monts Mandara, appellent vulgairement les « Kirdi ou peuples païens ». Ils sont connus pour avoir été les premiers en contact avec le colonisateur allemand (Martin, J-Y., 1968). Durant des générations, des vagues successives de « païens » venant de l'Est ont cherché refuge sur les rudes massifs qui constituent le pays Matakam, où, sans doute, était déjà établie une population autochtone qui aurait été l'initiatrice aux méthodes de cultures pratiquées. Se déroband aux islamisés conquérant (Foulbé, Mandara) puis aux nouveaux venus, les « purs » se réfugièrent sur les sommets d'escarpement, inextricablement où des grottes leur constituaient un ultime refuge (Podlewski, 1963)

Parler des Mafa en général est déjà extrême simplification, contrairement à ce que supposent certains qui désignent encore souvent tous les « païens » de montagne par le vocable peul Kirdi. En effet, dans le pays Mafa, la langue parlée n'est pas uniforme et des sous-groupes

apparaissent dans la réalité vivante : on peut distinguer particulièrement au sud du pays le groupe Bulahaye qui serait plus proche des Moufou (Gudour) que des Mafa- à l'ouest, le long de la frontière escarpée de l'ex-Cameroun britannique, les Hidé et les Mabas-au Nord et enfin le groupe des Minée que l'on rattache d'ordinaire aux Mafa mais qui serait d'origine Guiziga et présente de fait des mœurs (tombes en forme de puits, tous peuvent enterrer les morts, forgerons non endogames) et un parler distinct (Ibid.)

Durant toute l'année, le régime alimentaire est d'un ou deux repas par jour (ceci est valable selon les villages et la saison) dont l'essentiel est la boule de mil (petit mil chandelle, gros mil rouge, plus rare mil blanc) accompagné d'une sauce de composition variable. A ceci, il faudrait ajouter les différents fruits sauvages et herbes, très appréciés lors des randonnées en brousse, quelques champignons (lépiote élevée), et parfois un silure capturé dans un trou d'eau. Cette civilisation des plus frustes mais aussi des plus complètes côtoie à la limite de son aire ou le long des principales voies qui la traversent, des implantations foubés dans le pays Mandara dans le Nord qui, avec les boubous, les lits foubés, les amulettes de cuir..., lui donneront une couleur qui n'est déjà plus la sienne (Ibidem.).

Par ailleurs, les Matakam sont profondément imprégnée de leur histoire constitutive de leur société, elle marque leur organisation et guide leurs comportements (on entreprend l'échange des femmes en convenant de ne chercher à acquérir que les vierges et pas les femmes mariées). C'est un véritable contrat de vie en communauté. Les occasions de discorde, controverses sur la terre, enlèvement de femmes sont évités si les conventions sont respectées. La rupture du contrat implique le bannissement. Le mariage marque l'entrée dans la vie du *gola* (jeune homme) et de la *bibalay* (jeune fille) et le passage au statut d'adulte. Il met en jeu toute l'organisation sociale. Il lie la production par l'intermédiaire des dots et de l'héritage à la reproduction biologique et sociale. Le mariage Matakam est la constitution de l'unité indépendante de production et de reproduction, un Gay (Martins, J-Y., 1968).

Toutefois, l'étude des généalogies, la terminologie indigène et la pratique sociale permettent de distinguer quatre niveaux dans un groupe de parenté Matakam : le Gay ou famille élémentaire, le *Guidbulom*, intermédiaire entre le gay et le lignage appelé *Godar*, enfin le *Gwaliou* clan. Le Gay ou famille élémentaire est l'unité sociale fondamentale, le noyau de la société villageoise. Elle est composée du père, de sa ou ses femmes, et de leurs enfants non mariés. Le *Gay* dépend de l'autorité du père : *Bad-gay*, littéralement père de Gay, qui commande à son monde et gère ses biens sans en référer à personne. La famille porte d'ailleurs son nom et l'on dit *gay-léfé* pour désigner l'habitat de léfé et toute la famille qui l'habite. Il est le centre de gravitation de la constellation familiale. Ceci est inscrit à l'évidence dans l'ordonnement du *gay*, où la case du père commande le passage dans toutes les autres. Pour entrer comme pour sortir, les femmes et les enfants doivent passer par la sienne (Ibid.).

C'est la femme qui prépare toujours la boule de mil, la sauce et le sel. Elle écrase les grains de mil dans la cuisine, c'est-à-dire dans une obscurité quasi-totale, au moyen d'une pierre. Les coépouses travaillent le plus souvent ensemble aidées par leurs grandes filles. C'est un « travail pénible et long, humanisé par le chant. De même que le père ne mange jamais dans le même plat que ses enfants, afin qu'à leurs yeux soient toujours exprimé sa place prééminente, de même le *bab-gay* doit toucher tous objets qui sortent de la case, afin que son autorité sur sa femme et ses enfants soit toujours manifeste. Il a seul accès au grenier à mil dans lequel il entre tous les deux ou trois jours, pour enlever de quoi nourrir sa famille (Ibidem).

De plus, les femmes Mafa refusent de consacrer leurs fiançailles ou un mariage traditionnel par l'établissement, devant un officier d'état civil, d'un acte de mariage. Dans cette ethnie où l'enlèvement est la règle, où la dot est très peu élevée, où les femmes sont exclues de l'héritage et particulièrement du partage de la terre, la femme Mafa ne dispose comme véritable moyen de défense que de sa faculté de se libérer des liens conjugaux. La mobilité se présente comme une arme entre les mains des femmes, un régulateur dont le rôle, entre autre, est de réduire les conflits nés de la tyrannie masculine, de réparer les déséquilibres introduits par le recours à la force masculine au sein du ménage et les règles de résidence virilocale. L'acte de mariage apparaît alors comme un moyen d'ôter aux femmes leur mobilité et de les assujettir à l'homme (Abega, 1994).

#### **1.2.3.4. Daba**

Le pays Daba est situé au Nord de l'arrondissement de Guider et comprend principalement le canton dit de « Daba indépendant », axe montagneux pologozon-mandara-Matalao-Tima et celui de Mousgoy. Toutefois, les Daba se sont répandus dans de nombreux autres cantons limitrophes de leur habitat principal. Nous en rencontrons aussi dans les cantons de Libé, de Douroum et de Mayo Oulo, au voisinage du Massifpologozom, au nord dans le pays Hina (axe Gandougoum-Mayo Kabba-Fouldaii-Zouvoul), davantage au Nord-est au-delà du col de Zouvoul où ils constituent le groupement Kola, et enfin au Nord-ouest s'encastant dans le pays Bama. Soit pour l'ensemble une ethnie répartie sur un territoire d'une seule pièce mais qui se ramifie dans trois départements (Bénoué, Margui-Wandala et Diamaré). Dans la région, il est difficile de trouver un groupe « païen » vivant au contact d'un nombre aussi varié d'ethnies, en tout huit ethnies mitoyennes : Fali, Guidar, Goudé, Djimi, Bana, Hina, Guiziga et Foulbé (de Douroum). Ces débordements hors du terroir central peuvent déjà nous laisser entrevoir que les Daba représentent une ethnie en expansion (Podlewski, 1963).

Comme dans le pays Mafa, on a l'impression chez les Daba de trouver les principaux caractères originaux de la civilisation paléonigritique. Le forgeron et sa famille y occupe toujours une place essentielle lors des décès et des accouchements, pour la fabrication des

poteries, les procédés divinatoires, les pratiques médicinales et bien entendu l'usage du haut-fourneau (toujours en activité dans cette ethnie) et de la forge. Mais au travail du fer s'ajoute la connaissance du travail du cuivre. Il semble bien que cet apport soit venu par la voie du pays Kapsiki où l'on est passé maître dans ce domaine. Et, comme une relation existe également entre les deux : série de prénoms attribué aux enfants selon leur rang de naissance, on peut supposer qu'un certain ajout est venu du Nord se greffer sur ce groupe industriel et dynamique.

Si les Daba de Mousgoy connaissent l'expression d'un pouvoir coutumier puissant, qui semble d'autant plus fort que l'on se rapproche de la résidence du chef, par contre chez les Daba dits « indépendants », l'autorité de fait semble s'arrêter à l'échelon du village. La société se divise en clans multiples et exogames. Ces clans s'ils portent le nom de l'ancêtre commun, indiquent parfois également la principale caractéristique présente ou passée de leur membre. L'âge au premier mariage est centré sur 14 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons. La monogamie est également très répandue. Le nombre de remariages augmente évidemment avec l'âge, mais on observe ici que les remariages sont sensiblement plus nombreux depuis une génération environ, à cause de l'islamisation des modes de vie.

Le Daba peut même demander en mariage une fille qui n'est encore sortie du ventre de sa mère. Pour ce faire, le futur fiancé offre du bois, des seccos et cultive les champs de sa future belle-mère. Si c'est une fille qui vient au monde, il n'y a pas de difficultés, mais si c'est un garçon, il deviendra « l'ami intime » (sorte de parrain- confesseur) du prétendant. Une faible partie des enfants sont scolarisés et les Daba constituent sans doute une des ethnies la moins touchée du Nord par les religions monothéistes car, la grande majorité de la population demeure attachée à la religion ancestrale et une faible minorité se déclarent musulmans.

### **1.2.3.5. Hina**

Le groupe Hina est établie sur quelques 400 kilomètre carré de la partie méridionale de l'arrondissement de Mokolo et ne comprend que 10 000 personnes environ (25 habitants au kilomètre carré, chef- lieu : Hina Marbak). Les principaux voisins sont les Foulbé riverains du Mayo-louti au Nord et à L'Est, les Kapsiki et les Bama à l'ouest et surtout les Daba au Sud et également à l'Est (pays Kola). (Podlewski, 1963)

Les rares auteurs ayant décrits ces régions assimilent généralement les Hina et les Daba, bien que des traits de ressemblances puissent apparaitre entre ces deux ethnies, il y'a toutefois lieu de les distinguer ne serait-ce que pour des raisons élémentaires suivantes : les Hina ne comprennent pas la langue Daba, pour les Hina comme pour les autres groupes l'endogamie est presque absolu, enfin si les Hina se disent parfois « Hina-Daba » en parlant de leur groupe, les Daba ne le disent jamais et se nomment simplement Daba. Précisons de suite

pour éclairer ce dernier point, que si des Hina se nomment parfois globalement « Hina-Daba », ceci paraît être dû au fait suivant : le chef du canton de Mousgoy (pays Daba), s'il y'a plusieurs décades, expulsa de son territoire un groupe de Daba, qui partirent se réfugier en pays Hina pour y former par la suite le clan des « Hina-Nguei ». Mais tous les autres se disent Hina de race pure : le clan de Hina Dartou, des Hina Wizina, des Hina Mougoud, enfin des clans Hina Nigui, Hina zarak et Hina Modogou (Ibid.).

Les prénoms attribués aux enfants selon leur sexe et leur rang de naissance, sembleraient plus proches des Kapsiki que des Daba. Du point de vue politique, alors que chez les Daba, qui vivent de façon extrêmement indépendante, la chefferie principale paraît se situer à l'échelon du village (à l'exception de la forte puissance coutumière du canton de Mousgoy), les Hina « reconnaissent la parole » du chef coutumier de Hina et lui versent tous pour l'honorer, 20 tasses de mil annuelles. La faible densité de la population (pour ces régions) influe sur le régime foncier : le « païen » qui se débrouille et cultive, qu'il soit du canton ou étrangers au canton, n'est tenu de remettre aucune partie de sa récolte à l'un des chefs de la « pyramide » (de quartier, de village ou de canton) et garder pour lui seul le bénéfice de ses efforts ; à son décès, le champ revient de droit à son héritier. La scolarisation des jeunes est très faible. En dehors du Hina qui est la langue locale, le ffuldé est également parlé par de jeunes gens. La religion pratiquée est presque toujours la religion traditionnelle (culte des ancêtres) à l'exception d'une faible minorité se déclarant musulmans. Comme les autres ethnies du Nord, les Hina représentent une ethnie pratiquement endogame.

Comme dans les autres ethnies, les Hina accompagnent leur demande en mariage de divers cadeaux, qui précèdent le versement de la dot proprement dite, et dont la liste demeure ici encore assez strictement fixée par la coutume. Un père ayant arrêté son choix sur une fillette qu'il destine à son fils, ira trouver le père de cette dernière et lui offrira de la « bière de mil ». Le futur beau-père s'étonnera de cette marque d'amitié et, après avoir été mis au courant du projet, conseillera d'aller voir le devin pour savoir si cette union est souhaitable. Dans l'affirmative, le jeune homme fera aux parents de la promise les présents d'usage : il ira travailler quelques temps le champ du père et apportera à la mère quelques « tasses » de mil, un gros morceau de tabac, une houe, quelques fagots de bois, quinze « tasses » de sésames, quatre litres environ d'huile de caïlcerat et une chèvre. La dot proprement dite sera en général versée intégralement avant le mariage, à l'exception de menus complémentaires (une chèvre et un pagne par exemple) qui peuvent être remis plus tard.

Le mode de l'âge au premier mariage est centré pour les jeunes filles sur 15 ans ce qui est précoce pour une population « païenne » de montagne et sur 20 ans pour les garçons. Chez les Hina, une petite fille de 5 ou 6 ans peut déjà être considérée comme mariée. Ce seront ses parents qui, bien entendu, choisiront le premier conjoint. La future épouse pourra alors être

« gardée » chez ses parents quelques temps encore, soit confiée à son futur mari chez lequel elle sera élevée. Ce sera le père de la fillette qui décidera de la date à laquelle son enfant partira, et le futur époux prévenu viendra alors « l'enlever » pendant la nuit avec un ou deux camarades.

La polygamie est plus accentuée chez les Hina que dans les autres ethnies. Comme ailleurs, chez les « païens », le nombre d'épouses augmente avec l'âge du mari (et donc de sa fortune), mais ici la moyenne s'élève jusqu'à 2 épouses par mari âgé de 40 ans et plus. Il n'est pas impossible que l'accaparement des femmes par les hommes d'âge mûrs soit également une des causes de l'émigration relativement forte des jeunes gens Hina dans les cantons voisins. Comme auprès des autres groupes, l'observation du nombre de mariage selon l'âge de la femme, montre que les remariages sont légèrement plus nombreux depuis 25 ans environs (femmes de 20 à 44 ans). On peut néanmoins dire que la stabilité matrimoniale demeure assez forte, ce qui est une caractéristique « païenne » (faible islamisation des modes de vie). Ce sont les femmes mariées deux fois qui ont mis le plus grand nombre d'enfants au monde. Cela s'explique simplement par le fait que les femmes mariées une seule fois sont en moyenne plus jeune et par conséquent moins avancées dans le cycle de procréation que celle mariées deux fois (Ibidem).

#### **1.2.3.6. Goudé**

Le pays Goudé situé à l'extrême-sud du département du Margui-Wandala (arrondissement de Mokolo) se prolonge sur l'arrondissement de Guider et le Cameroun ex-britannique. Contrairement à certains groupes de montagne voisins (Kapsiki, Mafa) qui seraient originaires de massifs situés à l'est de leur habitat actuel, les Goudé seraient originaires de la province islamisée du Bornou (située plus au Nord, au voisinage du Lac Tchad) d'où leurs ascendants seraient venus, il y'a trois siècles environ. Ils se fixèrent d'abord dans la région de Kilba (Nigeria) avant de s'installer sur leur habitat actuel dont les principaux centres sont au Cameroun, Boukou-la et Tchevi.

Les Goudé ont jadis vécu au contact direct des sociétés musulmanes du Bornou. Ils ont hérité de la sorte, de certaines pratiques extérieures du monde islamisé, auquel toutefois, ils ne sont toujours pas intégrés. Ce sont donc des « païens » d'un genre particulier. Ils se distinguent eux même en deux groupes : les Tchédé (Soulé, Ounfelina, seraient aussi usités) implantés sur les massifs de l'est, et les Motchékina (que les Tchédé nomment Moudina) vivant sur les plateaux de l'Ouest. Les Goudé sont donc des « païens » dont certains (Motchékina) sont certainement originaires du monde islamisé. Comme les autres « païens » de ces montagnes, ils sont essentiellement agriculteurs (mil, arachide), consultent les féticheurs, tiennent le « forgeron » à l'écart et ne s'allient pas avec lui. Comme les autres « païens » ils ont leurs

« maîtres de la pluie qui s’habillent en noir (ou en bleu foncé) lors des invocations sur une pierre également noire, nommée « fora ».

Les Goudé se distinguent par l’extrême développement du tissage du coton. Dans de nombreux sarés on trouve un métier à tisser qui permet la confection de boubous de cotons larges de trois à quatre centimètres. Contrairement aux autres « païens » qui étaient pratiquement nus il y’a peu de temps encore (1960), certains d’entre eux (Motchékina) sont vêtus d’amples robes semblables aux boubous foubés, vêtement qu’ils paraissent connaître depuis longtemps. Les Goudé contrairement à ses proches voisins Mafa et Moufou, ne peuvent être rattaché à la civilisation paléonigritique. Ici, les femmes ne mettent en moyenne que quatre enfants au monde (contre six ou huit chez leurs voisins), la stérilité est deux fois plus élevée, la mortalité infantile est plus modérée, et les « moins de 15 ans » ne constituent qu’un petit tiers de la population.

Certaines pratiques d’inspiration islamique, greffées sur une tradition païenne ancestrale ont pu avoir une influence sur l’évolution démographique de ce groupe. Dans ce sens, les Goudé, bien que peu importants au point de vue numérique, donnent peut-être une image de ce que pourrait devenir des populations païennes, qui sous leur propre pression démographique seraient emmenées dans l’avenir à côtoyer plus intimement la civilisation de l’islam Noir (Podlewski, 1963).

#### **1.2.3.7. Fali (Mongo-Dari et Ngobri)**

Les Fali représentent une ethnie établie principalement dans les massifs situés sur l’axe SSO-NNE, Garoua-Pays Daba. Ce groupe se distingue nettement des principales populations « païennes » de montagne en ce sens que la plupart de ses membres paraissent avoir perdu, depuis longtemps, les pratiques et les vertus que l’on rencontre auprès des représentants de la civilisation de l’ancienne Afrique (Mafa, Mofou, Daba).

C’est ainsi principalement que les « forgeron » n’occupent plus chez les Fali le rôle essentiel qui est encore demeuré le sien auprès des groupes qui ont maintenu l’intégralité de leur tradition. De même les femmes de « forgerons » n’ont plus l’exclusivité de la fabrication des poteries, qui peuvent être façonnées par tous. S’il a sans doute conservé des activités divinatoires et médicinales, sa femme par contre n’intervient plus automatiquement pour aider à la délivrance lors d’un accouchement. Bref, il est devenu un artisan de fer simplement. Le nombre d’enfants mis au monde est le plus modéré qui puisse se rencontrer auprès des populations « païennes » du Nord Cameroun. Par ailleurs, la réputation des femmes est d’être extrêmement volage et coquettes. L’âge au premier mariage est de 14 ans comme celui des Mandara qui sont des « islamisés » récents. La dot est demeurée au niveau modeste des groupes

de montagne bien qu'environ la moitié de sa valeur actuelle soit versée en numéraire comme chez les islamisés (Podlewski, 1963).

### **1.3. Facteurs de vulnérabilité de l'Extrême Nord et contexte d'émergence de crise Boko Haram**

Situé entre le Nord-est du Nigeria et le Sud-ouest du Tchad, l'Extrême-Nord est un espace historique de commerce et de transit entre les trois pays. Avec quatre millions d'habitants pour 34 263Km<sup>2</sup>, cette région sahélienne est la plus densément peuplée du Cameroun. La grande pauvreté en zone rurale où vivent 85% de ses habitants, et le changement climatique entre autre, ont aggravé dans les années 1990, le niveau de vie des populations. Cet état des lieux permet d'accentuer la vulnérabilité des populations qui aujourd'hui font face à une nouvelle crise à savoir, la crise sécuritaire due à la secte islamiste Boko Haram. Mais avant d'y arriver, présentons tout d'abord les différents facteurs qui ont depuis longtemps, contribué au mal être de cette région.

#### **1.3.1. Extrême-Nord : une région victime de son écosystème**

La situation de l'Extrême-Nord est indissociable d'un environnement régional tributaire d'une géographie contraignante, d'un passé qui a légué des germes de conflits, d'un faible encadrement socioéconomique des populations, des crises écologiques à répétitions et de la pauvreté massives des populations. Tous ces facteurs sont à l'origine de la vulnérabilité structurelle des populations et l'accroissement de cette vulnérabilité aux nouvelles crises.

##### **1.3.1.1. Conflits inter et intracommunautaires**

La physionomie des conflits dans la région de l'Extrême-Nord présente des tendances très variées. On distingue parmi ces derniers les conflits d'accès aux ressources, les conflits identitaires et les conflits ou frictions religieuses.

###### **1.3.1.1.1. Conflits d'accès aux ressources**

Ils sont fréquents dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Par exemple le conflit Kotoko-Mousgoum/Massa à Kousseri en 2015, a conduit à des vagues de représailles violentes à cause du partage d'une parcelle de terre de près de 500 hectares située à Kawadji, concédée par le gouvernement du Cameroun au HCR, afin d'accueillir les réfugiés tchadiens, lors de la guerre civile tchadienne qui éclate en 1979. Avec la stabilité retrouvée au Tchad, l'Etat du Cameroun décide de retourner l'espace à l'usage des populations, dans le cadre d'une répartition fondée sur les équilibres des groupes ethniques historiquement établis.

En dehors de ce type, on note également les conflits agro-pastoraux. En effet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont plus observés à l'extrême-Nord du Cameroun. Même s'ils ont connu une baisse à cause de la sédentarisation progressive des éleveurs pasteurs et de

l'aménagement des corridors de transhumance, ces conflits connaissent de nouvelles modalités qui donnent lieu à des conflits récurrents. Tout d'abord au niveau de l'extension des surfaces cultivables, due à la pression démographique et à l'épuisement des sols, ensuite au niveau de la rareté et de l'indisponibilité des ressources en eau et forage, au niveau de la diminution des cours d'eau qui alimentent le Tchad et enfin à la rareté du poisson. En effet, dans les cantons de Kaélé, Midjivin et Boboyo une recrudescence de conflits entre agriculteurs et éleveurs nomades a été observée. Dans le canton de Kaélé par exemple qui connaît une saturation animale, en plus de la divagation des bêtes, plusieurs cas de vols ont été constatés. Ce qui a contribué à exaspérer les communautés hôtes et d'accueil qui s'accusent mutuellement et a conduit aux violences.

Par ailleurs, les conflits halieutiques sont aussi très nombreux dans la région notamment à proximité du Lac Tchad. On peut aussi citer du fait de leurs conséquences tragiques, le conflit du Village Ngoudeni de l'an 2000 qui opposait les Kotoko et les Mousgoum autour de la mare de pêche ; le conflit du campement des pêcheurs de Mbeck-Kélé opposant les éleveurs nomades et les pêcheurs de la localité. Les conflits halieutiques entre Kotoko et Mousgoum autour de la mare de Tcikam en 2007 ont aggravé la vulnérabilité des populations. Parce que, victime quotidiennement des affres d'un climat « violents » (sècheresse aiguë), d'un enclavement limitant la mobilité économique et d'une cohabitation difficile avec le parc national de Waza, les populations Kotoko et Mousgoum du district de Zina se ressourcent clandestinement au parc. En effet, la mare artificielle au Tcikam, réservée au breuvage des animaux sauvages a été au centre de violents affrontements. Les échauffourées qui débutent le 4 janvier 2007 autour de la mare, embrasent toute la localité. En colonne dressées et armées de flèches, lances et armes à feu, Mousgoum et Kotoko s'affrontent dans plusieurs villages : Tchédé, Sesena, Fichma, Dague, Karti, Dougue et Zina, pendant près de 6 jours (du 4 au 10 janvier), faisant plus de 10 morts selon un bilan officiel.

Plus récemment encore, le 5 décembre 2021, un conflit intercommunautaire a éclaté dans l'arrondissement de Logone-Birni et s'est propagé à partir du 8 décembre dans le reste du département du Logone et Chari et dans les départements du Mayo-Danay et du Diamaré. Ces violences ont causé la mort d'au moins 44 personnes et blessé une centaine, ainsi que de nombreux dégâts matériels, des incendies de commerces, maisons et marchés, entraînant d'importants déplacements de populations (ONU, 2021).

#### **1.3.1.1.2. Conflits identitaires**

Ils concernent les oppositions ouvertes sur diverses questions motivées par l'appartenance ethnique. À l'Extrême-Nord, ces conflits sont observés entre deux ou plusieurs groupes ethniques opposés à l'intérieur du même groupe. Ces conflits en plus, ont connu un

accroissement à la faveur de l'ouverture démocratique. Ils interviennent dans un contexte où les oppositions longtemps larvées entre les communautés n'ont jamais été résolues. La plupart de ces conflits identitaires ont des causes historiques et des facteurs conjecturels. Par exemple, en occupant en 1900 le Nord-Cameroun, les colonisateurs allemands, puis français à partir de 1916 ont fait des Peuls les adjouvants de leur processus d'administration. Ce qui a causé une profonde fracture ethno professionnelle entre les peuples dits islamo-peuls et ceux dits « Kirdi », christianisés ou restés animistes.

Les conflits successoraux au sujet du pouvoir traditionnel font également partie des conflits identitaires. Ce qui est également un des facteurs de la vulnérabilité des populations de l'Extrême-Nord du Cameroun. La région connaît aussi plusieurs conflits liés à la crise de l'évolution des pouvoirs traditionnels. Ces conflits ont connu une impulsion au lendemain de l'avènement du multipartisme, avec l'aspiration des communautés sous représentées à s'auto affirmer. C'est le cas du conflit survenu dans le sultanat de Logone-Birni à partir de 2004, la crise de succession à la chefferie de Ngoudeni (Logone-Birni) en 2004 et le conflit de pouvoir à la chefferie de Lahaye en 2006(RECMRE-EN).

#### **1.3.1.1.3. Conflits ou frictions religieuses**

Le rapport 2015 d'International Crisis Group présente le Cameroun comme un risque de radicalisme religieux. Car, à l'intérieur des religions, la question se pose en termes d'opposition entre les tendances ou fractions rivales, chacune s'estimant plus légitime que les autres. Au sein de l'Islam Soufi notamment, modéré et tolérant, le Nord Cameroun a subi dès les années 1990, un déferlement d'érudits prédicateurs musulmans, originaires des pays étrangers ou nationaux, formés majoritairement à l'extérieur. Il faut dire que l'intégration de l'islam Soufi aux traditions des peuples avait permis de favoriser la cohabitation avec d'autres religions et la tolérance religieuse. Profitant du contexte de démocratisation des années 1990, le Wahhabisme connaît une large diffusion au Cameroun à coup d'actions sociales (Mosquées, hôpitaux, école, prédication itinérante etc.) des organisations arabes. Le prosélytisme Wahhabite radicalise peu à peu les opinions, les normes sociales et les pratiques religieuses (Taguem Fay, 2004)

Cette concurrence du Wahhabisme à l'égard de l'islam traditionnel confrérique et maraboutique a donné lieu à plusieurs frictions et antagonismes. Entre les années 1990 et 2000, plusieurs tensions sont enregistrées au sein des mosquées de l'Extrême-Nord (Maroua, Yagoua et Mora) du fait de la contestation véhémement ou passionnée des imams et oulémas. A Maga, dans le département du Mayo-Danay, les contestations de l'imam de la Mosquée principale et les Mahabous (appellation par les Mousgoum musulmans Wahhabites) conduisit en 1996, les deux tendances de la communauté au bord d'un affrontement physique.

Par ailleurs, ces tendances au radicalisme sont également observables chez les adeptes des églises dites « du réveil » dont les stratégies prosélytes menacent les religions chrétiennes traditionnelles. Dans les mêmes conditions d'ouvertures démocratiques que la loi de 1990 sur les libertés publiques a concédées, les églises de réveil se distinguent aussi par un discours hostile vis-à-vis des autres chrétiens. Les chrétiens catholiques et protestants traditionnels perçoivent les églises de réveil comme des sectes et leurs pasteurs comme des entrepreneurs religieux, des arnaqueurs sans formations religieuses (ICG, 2015). S'agissant donc des risques de conflit entre les religions, les différences des dogmes s'adosent sur un clivage historique entre les peuples musulmans et les Kirdi majoritairement chrétiens et animistes. Cette césure qui structure la vie économique et sociale à l'Extrême-Nord fragilise l'esprit de tolérance religieuse et les valeurs de laïcité. Les perceptions qui stigmatisaient mutuellement, constituent la principale caractéristique des relations interreligieuses dans cette région (RECMRE-EN).

### **1.3.1.2. Changement climatique**

Le changement climatique dans la région de l'Extrême-Nord provoque conflits et déplacement de populations. D'après OCHA (2022, dans la région de l'Extrême-Nord près de 5,9% de personnes sont déplacées du fait des changements climatiques. D'après le Journal « Think Hazard », le risque de pénurie d'eau est élevé dans la région. Par conséquent, on s'attend à ce qu'un épisode de sécheresse se produise en moyenne tous les cinq ans. En s'appuyant sur cette information, il est nécessaire de prendre en compte l'impact de la sécheresse à toutes les étapes de mise en application d'une action humanitaire. En plus, les projections des modèles produisent des estimations incohérentes de l'évolution du risque de sécheresse, avec des répercussions sur le manque d'eau, le niveau d'aléa pourrait s'accroître à l'avenir en raison des effets du changement climatique.

### **1.3.1.3. Inondation comme facteur de vulnérabilité de la région de l'Extrême-Nord**

Concernant les inondations, la région de l'Extrême-Nord a connu en juillet 2010 de graves inondations à la suite desquelles près de 3000 personnes se sont retrouvées sans abris. Du fait de cette catastrophe naturelle, une importante épidémie de choléra a sévi dans toute la région pendant toute la saison des pluies (de juillet à octobre 2010), et causant de nombreuses pertes en vies humaines. La quasi-totalité des départements a été touché et le Mayo-Tsanaga en a payé le prix fort (Wikipédia, 2018). En plus, en 2012, la région a également été le théâtre au cours des mois d'août et septembre des crues exceptionnelles du Logone et de des nombreux cours d'eau saisonniers qui parcourent le site. Ces crues provoquées par les fortes précipitations enregistrées sur le bassin versant sur une très courte période, ont entraîné des inondations dans l'ensemble de la région. La zone de Maga et ses environs a été particulièrement touchée et les

populations ont frôlé le pire avec la menace de rupture de la digue de retenue d'eau du lac Maga (Leumbe, O., 2015).

De ce fait, environ 38 000 ménages sont affectés par les inondations dans les départements du Mayo-Danay, Mayo-Tsanaga et Logone et Chari (OCHA, 2022). Depuis le mois d'août, une baisse du niveau des eaux est observée suite à l'arrêt des pluies dans le département du Mayo-Danay, tandis que la tendance est à la détérioration de la situation dans le Logone et Chari, qui connaît des crues avec des impacts importants. Dans la ville de Kousseri, une dizaine de quartiers sont totalement ou partiellement inondés. Plus de 150 villages des arrondissements de Zina, Logone-Birni, Makary et Blangoua sont également inondés et plusieurs autres menacés. Les impacts évalués sont d'environ 18 276 maisons détruites, 126 établissements scolaires inondés privant 32813 enfants (1582 filles) à l'accès à l'éducation, 27400 hectares de champ détruits, 5886 animaux morts, 294 points d'eau inondés et 1194 latrines englouties.

Les inondations au Tchad voisin ont également entraîné le déplacement de plusieurs ressortissants tchadiens qui ont trouvé refuge aux côtés de personnes déplacées internes installées dans 10 sites de recasement mis en place par les autorités dans la ville de Kousseri. Selon les premières évaluations menées par le mécanisme de réponse rapide (RRM), les besoins prioritaires des populations affectées par les inondations sont l'eau, hygiène et assainissement (EHA), les vivres, les abris et les articles ménagers essentiels (AME). Dans le Mayo-Danay, des attaques des pirogues par les hippopotames ont occasionné la mort de dix personnes par noyade. Cette situation dissuade de plus en plus le recours à la voie fluviale comme alternative. Par ailleurs, les déplacements via le Tchad voisin ont été suspendus suite aux tensions signalées à la suite des manifestations populaires contre le régime de transition.

#### **1.3.1.4. Criquets migrants et vulnérabilité des populations**

Les criquets pèlerins sont connus pour dévaster les cultures (Info nature, 2020). Ils sont les plus grands ravageurs migrants de culture au monde dont l'impact d'une invasion acridienne conduirait à l'insécurité alimentaire de près de 13,4 millions de personnes. L'Afrique de l'ouest et la zone sahélienne sont les régions du monde où la production et les rendements agricoles sont les plus faibles. Parmi les principales causes affectant la production et la productivité dans ces régions figurent les maladies animales et végétales ainsi que les ravageurs, qui occupent une place prépondérante. Ces menaces entraînent des pertes annuelles considérables qui représentent en moyenne 25% de la production animale et peuvent atteindre 40% en termes de production végétale. S'agissant de la production végétale, ces sous-régions sont touchées par des ravageurs des plantes tels que la chenille légionnaire d'automne, les mouches de fruits, les virus du manioc, les sauterelles, les criquets migrants. En mars 2020,

la FAO faisait état d'un risque d'une probable invasion acridienne en Afrique de l'Ouest (FAO, 2021).

#### **1.3.1.5. Famine et vulnérabilité des populations**

L'Afrique veut manger à sa faim. Dans plusieurs régions de l'Est et du Nord du pays, près de 40% des enfants sont mal nourris, victimes du climat, du terrorisme et d'archaïsme culturels. Parmi ces horreurs, la faim est le deuxième drame qui frappe les habitants de la région de l'Extrême-Nord. Chez les Kotoko elle est connue sous l'appellation de *skom no dumo* et chez les arabes, *ju el kabir* : //famine Grande//. A cause du dérèglement climatique qui aggrave les épisodes d'inondations et de sécheresse, les récoltes sont souvent mauvaises, privant les mères des aliments nécessaires à la fabrication des bouillies de soja ou d'arachide pour leurs enfants et elles-mêmes. Pourtant, selon les experts et certains agents communautaires, la famine dont fait face la région depuis fort longtemps, est due aux changements climatiques, aux épisodes graves de sécheresse, aux mauvaises pratiques d'hygiène des mamans, à certaines pratiques culturelles notamment le fait de gaver l'enfant et l'ignorance de certaines mamans. Car, rappelons-le, le problème de malnutrition est beaucoup plus culturel que scientifique. (Larcher, 2019)

#### **1.3.1.6. Insécurité alimentaire**

Deuxième région la plus peuplée et la plus dense du Cameroun, l'Extrême-Nord du Cameroun connaît depuis quelques décennies une situation alimentaire aggravée par des facteurs anthropiques, structurels et conjecturels. La conjugaison de ces facteurs à la crise sécuritaire que subit la région a transformé la situation d'insuffisance alimentaire qui caractérisait déjà cette région en vue d'une véritable situation de crise alimentaire. Car, les particularités géographiques et climatiques de cette région l'ont toujours plus ou moins exposé à des situations pouvant entraîner des difficultés alimentaires. Du fait qu'elle est située dans la zone sahélienne, l'extrême-Nord connaît un climat rude, caractérisé par l'irrégularité des pluies et la durée relativement longue de la saison sèche. Avec la désertification et les changements climatiques, la baisse importante de la pluviométrie et le dessèchement des cours d'eaux ont entraîné l'instabilité du calendrier agricole, causant alors une fluctuation importante de la production agricole et des prix des produits alimentaires (Ibrahimou, 2021)

De ce fait, le bilan alimentaire national du Cameroun semble équilibré mais la situation alimentaire tend à se dégrader. La production agricole vivrière ne parvient pas à suivre le rythme de l'accroissement démographique. Ainsi, l'indice de couverture des besoins alimentaires abaissé de 99% en 1982 à 79% en 1998. Selon la FAO, la couverture des besoins alimentaires varie de 25 à 85% dans la province de l'Extrême-Nord et dans certaines parties de celles du Nord. D'où une priorité à accorder aux zones rurales où l'indice de pauvreté FAO s'élève à

49%. Durant cette même année (1998), une famine tragique a sévi dans le Mayo-Danay. Les prix du sorgho ont atteint de tristes records jusqu'à 52 000 FCFA par sac, quand il y'avait des céréales sur le marché. Comme toujours, dans de telles situations, quelques commerçants ont réalisé de substantiels profils tandis que de très nombreuses familles se sont nourries d'herbes, de tourteau, voire desonscharançonnés. La plupart des exploitants agricoles de cette région n'ont eu d'autres alternatives que de se séparer de tout une partie de leur capital. Il leur faudra plusieurs années pour récupérer le bétail et les biens qu'ils ont bradés pour survivre (Teyssier, 2002).

La production céréalière 2009/2010 a connu une baisse de 11% par rapport à la campagne 2008/2009 du fait de la forte sécheresse qui sévit dans la région (Wikipedia, 2018). En plus, cette situation en 2015 a été particulièrement alarmante du fait que les départements affectés par l'insécurité imposée par Boko Haram (Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et Logone et Chari) ont été les plus arrosés de la région, alors que les bassins de production n'étaient pas mis en culture puisque les populations ont quitté leur village.

Pendant tout ce temps, les trois autres départements de la région (Mayo-Danay, Mayo-Kani et Diamaré) ont fait face à un climat très rude. Pourtant, l'agriculture représente pour 86,5% des ménages de cette région l'activité principale dans un contexte où le niveau d'incidence de la pauvreté est de 65,9%. Cette situation a pour conséquence d'entraîner l'accroissement structurel de la dépendance alimentaire de cette région à l'égard des importations de certaines céréales tel le riz et le blé. La sous alimentation et l'insuffisance alimentaire ont donc toujours caractérisés la région et les zones rurales seraient les plus touchées. En 2017, 17,9% des ménages de l'extrême-Nord étaient en situation d'insécurité alimentaire (Ibrahimou, 2021).

De plus, autour de deux millions de personnes vivant dans 11 départements des régions en crise notamment l'Extrême-Nord seront en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans les prochains mois, d'après les projections harmonisées d'octobre 2021. La combinaison des facteurs climatiques et de l'insécurité a plongé les populations dans l'incapacité de constituer des stocks de nourriture suffisants pour la période de soudure à venir, habituellement entre juin et août, mais qui pourrait intervenir dès avril au vu des conditions actuelles. De nombreux foyers signalent déjà être à court de réserves alimentaires. La faible pluviométrie des derniers mois n'a pas permis à certaines cultures d'achever leur cycle de croissance. Les productions agricoles ont fait l'objet d'attaques de rongeurs, criquets pèlerins, oiseaux granivores et pachydermes (éléphants et hippopotames). Ces destructions ont particulièrement affecté les cultures de contre saison, particulièrement importantes pour l'accès à l'alimentation en périodes de soudure (ACF, 2022).

La violence des conflits intercommunautaires de décembre 2021 au Logone et Chari a déplacé des dizaines de milliers de personnes au Tchad voisin et plus de 35 000 personnes sont encore déplacées internes dans les départements du Logone et Chari, du Diamaré et du Mayo-Sava, dépendant de l'assistance alimentaire et ayant dû abandonner pour une grande partie d'entre eux leurs biens, outils de production et terres agricoles. Les conditions sécuritaires ont également eu un impact négatif sur la disponibilité et les prix des denrées alimentaires. Cette dernière année a vu l'augmentation significative du prix de denrées alimentaires de base. Le mil a par exemple augmenté de 29% en 2021. Par ailleurs, cette crise alimentaire intervient dans des régions déjà fragilisées par des crises et chez des populations éprouvées par l'impact socio-économique de deux années de pandémies de Covid-19 (Ibid.).

Selon le « Food Crisisprévention Network », 33, 4 millions de personnes dans la région sahélienne et dans l'Afrique de l'ouest pourrait être dans un besoin immédiat d'assistance alimentaire et selon l'OCHA, 33, 7% de la population de l'extrême-Nord souffrait d'insécurité alimentaire en 2018. Et 38% vivaient sous le seuil de pauvreté. Les femmes et les filles risquent d'être le plus impactées car, selon un rapport produit en 2020 par le FAO, FAD, UNICEF, PAM et OMS, l'insécurité alimentaire était 10% plus importante parmi les femmes que chez les hommes et que l'écart entre les sexes s'est élargi entre 2019 et 2020. En avril 2022, le domaine de responsabilité VBG dans la région de l'Afrique centrale et Afrique de l'Ouest a produit une note de plaidoyer pour porter à l'attention du monde entier la crise alimentaire qui sévit dans les pays et ces zones (GTVC, 2022)

Bien que l'insécurité alimentaire affecte la communauté toute entière, les femmes et les enfants payent le plus lourd tribut. Au Cameroun, parmi les ménages en insécurité alimentaire, 16% sont dirigés par les femmes. Aussi 38% des ménages ayant pour chef une femme ont une consommation alimentaire pauvre ou limitée. Les femmes ont également un indice domestique de la faim plus sévère. Or, la défaillance alimentaire affecte aussi bien la santé de la femme enceinte que celle de l'enfant, dans la mesure où la malnutrition chez la femme enceinte et allaitante est un facteur de risque de retard de croissance chez le fœtus ou chez le nourrisson, de décès néonatale, infantile ou encore d'interruption de grossesse (Ibis).

Du fait des inégalités sociales qui sont légions dans la région, lorsque la ration alimentaire du ménage ne peut satisfaire les besoins de toute la maisonnette, les hommes et les garçons sont privilégiés au détriment des filles et des femmes. En conséquence, leur dépendance provoquée par cette situation peut accroître les risques qu'elles subissent d'agressions sexuelles, des exploitations ou abus sexuels. Pour subvenir aux besoins alimentaires de leur famille, elles peuvent se retrouver dans une situation à risque de violence. En effet, l'insécurité alimentaire due aux effets combinés du changement climatique et de la crise sécuritaire dans le

bassin du Lac Tchad a favorisé une situation humanitaire des plus précaires dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, notamment les VBG (Ibidem.).

### **1.3.1.7. Activité des groupes armés non-étatiques**

La région de l'Extrême-Nord reste marquée par la persistance des activités des groupes armés non-étatiques (GANE), ainsi que des opérations militaires menées par les forces de défense et de sécurité (FDS), avec comme conséquences des pertes en vies humaines, des enlèvements, de nombreux dégâts matériels ainsi que des mouvements de populations. Dans le département du Logone et Chari une tendance à l'augmentation des attaques des GANE visant des pêcheurs est particulièrement observée. Toutefois, c'est le département du Mayo-Sava qui enregistre le plus grand nombre d'incidents sécuritaires. Environ 4513 personnes se sont déplacées suite aux conflits au cours du mois d'octobre, et leurs besoins restent peu couverts en raison des faibles financements et de l'accès limité aux zones concernées.

En plus, l'Extrême-Nord, considérée jusque-là comme grande zone de trafic et grand centre d'échanges commerciaux entre le Cameroun et le Nigeria, subit de plein fouet depuis l'année 2013-2014, le contrecoup des exactions de la secte islamiste Boko Haram, qui exerce une pression quotidienne affectant sensiblement l'économie locale ainsi que l'agriculture, sans compter les destructions des villages et les déplacements des populations. (PAM, 2014). L'agriculture, le transport, la pêche et l'élevage, qui employaient des centaines de milliers de personnes ont également été très touchés. Depuis trois ans, les zones frontalières sont inaccessibles et les cultures de plantes hautes, mil et maïs notamment, sont interdites par l'armée, même dans certaines localités non frontalières, pour des raisons de sécurité. En conséquence, la production agricole régionale a diminué de deux tiers depuis 2014. Dans le Mayo Tsanaga et le Mayo Sava, des milliers d'agriculteurs déplacés bénéficient de la solidarité des habitants qui leur louent des terres (Penney, 2016).

Ainsi, au bout de cette présentation détaillée de la région de l'Extrême-Nord, nous pouvons comprendre que la précarité de la région de l'extrême-Nord n'a pas une situation nouvelle, mais surtout l'effet d'un ensemble de facteurs qui mis ensemble, ont depuis longtemps affaibli le niveau de vie des populations et augmenté leur vulnérabilité à de nouvelles crises, comme la crise Boko Haram.

### **1.3.2. Contexte d'émergence de la crise Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun**

La violence islamiste qui sévit dans l'Extrême-Nord du Cameroun s'inscrit dans l'histoire des dynamiques culturelles, sociopolitiques et économiques de la région. Le positionnement géostratégique singulier de cette partie du Cameroun, au confluent de plusieurs

foyers de conflits chroniques et de poches de marginalités, a aménagé un terrain propice à l'implantation de Boko Haram. La région de l'extrême nord est un espace éloigné du centre politique et polarisé par le Nord-est du Nigéria, épice de l'insurrection islamiste, avec qui, il entretient une grande proximité historique, géographique, socioculturelle, linguistique et religieuse. Elle jouxte le bassin du Lac Tchad, espace carrefour abritant une multitude de groupes ethniques liés par une solidarité transfrontalière, à l'instar de l'ethnie kanuri présente aussi bien dans le Borno nigérian que dans les départements du Mayo Sava et Mayo Tsanaga voisins. Malgré l'exiguïté de son territoire, la région affiche une croissance démographique dynamique qui la place au rang de région la plus densément peuplée du Cameroun, avec une population estimée à trois millions et demi d'habitants (BUCREP, 2010).

Par contre, l'attention des pouvoirs publics n'est pas à la hauteur de ce poids démographique. On note un net désengagement socio-économique et institutionnel de l'Etat, comme en témoignent les indicateurs socio-économiques alarmants, ciblés par l'Institut National des Statistiques et la Banque Mondiale : plus de 70% de la population de cette région vit sous le seuil de pauvreté, 50% à 70% d'enfants y souffrent de malnutrition chronique. En dehors de la ville de Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, qui concentre la plupart des institutions publiques et des infrastructures comparables à celles de grandes villes méridionales, le reste de la région connaît un faible niveau de développement en infrastructures routière, énergétique, sanitaire, éducative et un tissu industriel quasi inexistant. Une véritable fracture sociale se dessine entre les zones urbaines et rurales, entre la région tout entière et les régions du sud du pays. Cette fracture alimente la frustration et le sentiment d'abandon dans le cœur des populations. (Ntuda, 2017).

De plus, l'emprise de l'ignorance à également constitué un facteur favorable à l'enracinement de l'extrémisme sur le plan éducatif car, la région de l'Extrême-Nord enregistre des indicateurs tout aussi inquiétants. Le taux d'alphabétisation des individus de 15 ans ou plus est de 40,1% dans la région contre 74,3% en moyenne nationale. Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans est de 63% contre 85,1% en moyenne nationale. Le taux d'utilisation de l'électricité est de 21,4% contre 62,1% en moyenne nationale. Cet état des lieux s'explique non seulement par la réticence à fréquenter les écoles dites de type occidental, mais aussi par la préférence des parents à inscrire leurs progénitures dans les écoles coraniques, domestiques et itinérantes. Par conséquent, sans instruction citoyenne, ni formation pratique, les jeunes issus de ce modèle d'éducation sont non seulement moins compétitifs pour accéder aux opportunités d'emploi et d'épanouissement, mais aussi exposés aux risques de radicalisation et d'instrumentalisation (Saibou, 2006 ; 2010)

De ce fait, la région de l'Extrême-Nord a toujours été perçue par les pouvoirs publics comme un espace de désordre, où ils peinent à imposer leur autorité. Elle est en proie depuis

des décennies à une intense criminalité transfrontalière organisée, qui a continuellement muté au gré des circonstances et des réponses coercitives de l'Etat, en combinant enlèvements, embuscades sur des véhicules de transport en commun, raid sur les campements... (Ibid.)

La région de l'Extrême-Nord, est également un espace de transit et de trafic de la drogue, du carburant frelaté, des médicaments, des pièces détachées, des armes légères et de petit calibre en provenance du sudan, de la République Centrafricaine et du Tchad. L'ampleur de cette criminalité a sans doute été attisée après l'instabilité climatique, d'une région soumise à la rudesse d'un climat de type soudano-sahélien, caractérisé par des inondations récurrentes (dues à des périodes pluvieuses courtes, imprévues et excessives, durant les mois d'août et, la faible pluviométrie), les épisodes de sécheresse sévère entraînant assèchement des points d'eau, raréfaction des pâturages et destruction des récoltes. (CBLT, 2012)

Aussi, les effets nocifs du changement climatique ne sont pas sans conséquence sur la vie des communautés : augmentation de l'insécurité alimentaire (35% de la population exposée avant l'escalade du conflit selon le PAM) et montée du grand banditisme, alimenté, entre autre par des éleveurs nomades pour compenser l'arrêt de leur activité, dû à l'absence de pâturage. Une activité de prédation qui génère souvent des conflits inter et intracommunautaires dans le Logone et Chari, le Mayo Danay, le Mayo Sava et le Diamaré. Le dérèglement climatique exacerbe également les conflits locaux opposant les communautés socioprofessionnelles de pêcheurs, agriculteurs et éleveurs, en particulier dans les plaines inondables de la plaine du Logone, le long des fleuves Logone et Chari et sur les abords exondés du lac Tchad (Ibis.)

Toute cette violence structurelle s'est conjuguée à la montée d'un fondamentalisme religieux qui séduit de nombreux jeunes. L'arrivée des courants Wahhabites et salafiste a bouleversé le paysage religieux de l'Extrême-Nord et redessiné de nouvelles lignes de fractures sur des bases confessionnelles. En effet, cette situation se dessinait déjà bien avant l'alerte officielle, puisque plusieurs histoires fusent autour de cette crise, notamment celle qui suit :

*Un jour, un de mes confrères m'a raconté cette histoire. Il m'adit qu'avant la crise, plusieurs habitants de la localité notamment les tradi-praticiens, voyageaient pour aller lire le coran vers Mora, Kousseri et même au Tchad. D'autres, en majorité des jeunes, se déplaçaient pour aller apprendre le coran dans les localités comme Bama au Nigéria. Or, l'apprentissage de ces jeunes était taché d'un enseignement de révolte qui les amenait à remettre leur mode de vie en question. Au vue de ce changement, la plupart des membres de la communauté, majoritairement la classe sénile, a commencé à attirer l'attention des membres de la communauté sur ce comportement anormal de la jeunesse. En vain, car la jeunesse a pris le dessus et a imposé sa vision, calquée de radicalisme. D'où la secte terroriste Boko Haram qui a débuté au Nigéria dès les années 2005 et a permis de s'établir au-delà des frontières, notamment au Cameroun. (Malam Moussa, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Ainsi, les grandes mosquées traditionnelles se sont vues concurrencées par de petites mosquées plus offensives : les juulirde, qui foisonnent dans les quartiers et séduisent les jeunes.

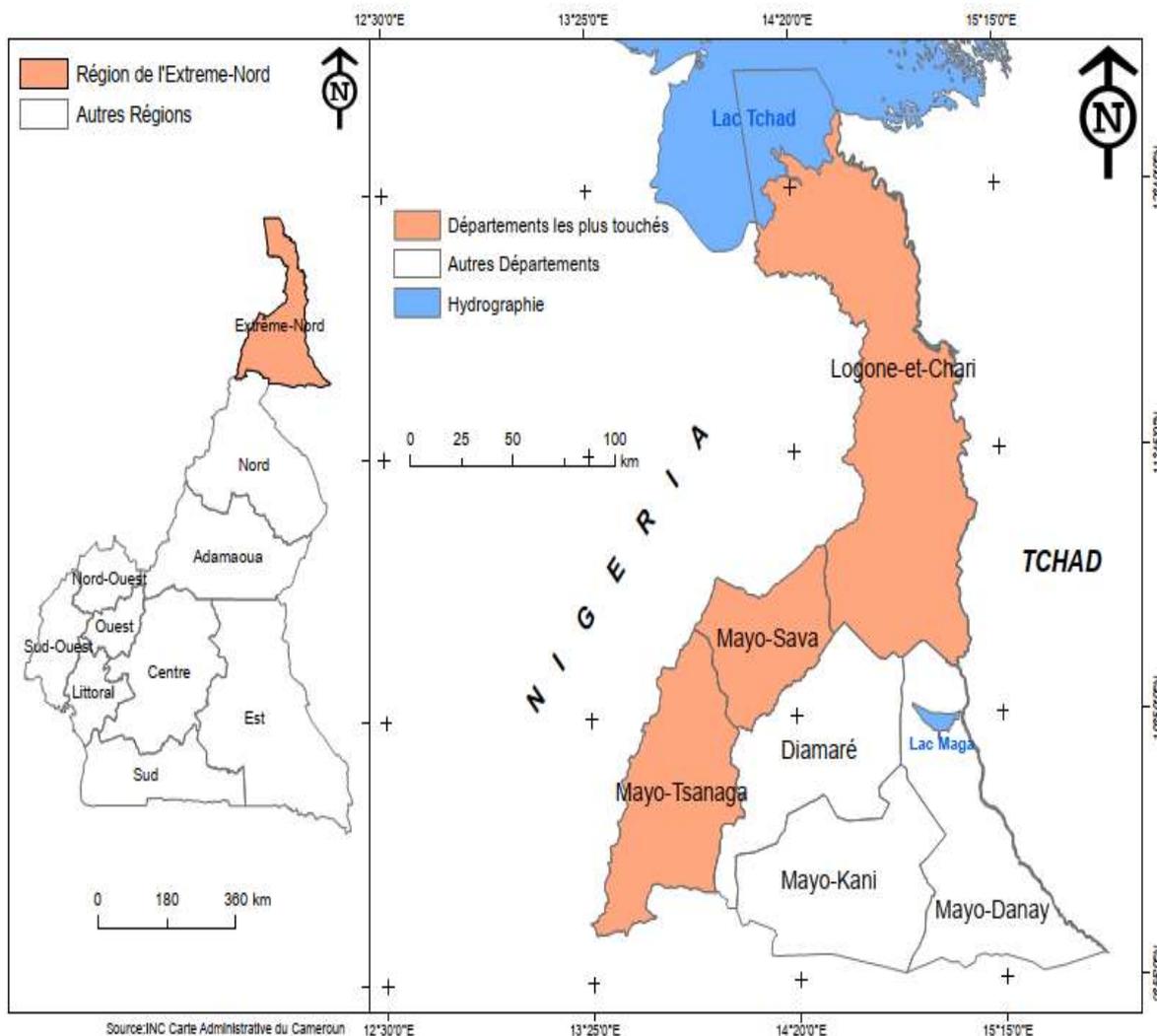
Leur prêche était particulièrement virulent à l'égard de l'ordre religieux soufi et leur sympathie pour l'idéologie de Boko Haram a été mainte fois dénoncée par les autorités religieuses et traditionnelles. (Ntuda, 2017)

Dans ce sillage, un conflit latent semblait naître entre classe d'âge, dans un contexte où la représentation politique est confisquée par une Elite politique sénile. Les gérontocrates qui ont gouverné sans partage, à la fois, l'establishment traditionnel soufi et l'ordre politique moderne, semblent aujourd'hui contesté par une mouvance idéologique instrumentalisée, notamment par des jeunes des zones frontalières, en interaction avec des groupes et autres prédicateurs venus du Nigéria. C'est donc sous l'effet conjugué d'une géographie contraignante, des modes de production et d'échange économique peu intégrés aux rouages de l'économie moderne, d'un paysage religieux et socioéconomique en proie aux vecteurs d'extrémismes sur fond de solidarité ethnique transfrontalières agissantes, que le phénomène Boko Haram s'est implanté dans le septentrion, exploitant au passage, les soutiens d'entrepreneurs criminels, religieux, politiques, identitaires, pour imposer sa fêrule. (Ibidem.)

#### **1.3.2.1. Manifestation du phénomène Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun**

Les activités de Boko Haram en territoire camerounais ont retenu l'attention des médias et de l'opinion publique à partir de 2014, pourtant, la nébuleuse s'y était introduite des années avant, profitant des fragilités de la région de l'Extrême-Nord, pour assoir son puissant réseau de soutiens locaux. En effet, les premiers indices d'une présence effective de Boko Haram au Cameroun remontent à 2009 lorsque les rescapés de la secte qui, fuyant les affrontements avec les forces de sécurité nigérianes, ont transités ou se repliés dans les localités du corridor frontalier avec le Nigéria, notamment à Fotokol, Mora, Maroua, Kousseri, Amchidé, Kerawa, Djibrilli, Bornori, Tolkomari et Kolofata. Ainsi, s'appuyant dès 2011 sur un puissant réseau d'imans locaux, de prédicateurs itinérants, de jeunes boursiers camerounais recrutés parfois depuis le Nigéria et le soudan, Boko Haram se lance dans une campagne de prosélytisme et de recrutement, dans les départements du Mayo Sava, Mayo Tsanaga et du Logone et Chari. (ICG, 2016)

## Carte n° 2: Localisation des départements les plus touchés par la crise Boko Haram



**Source :** Institut National de la Cartographie (2021)

Cependant, selon un bilan consolidé d'international Crisis group (ICG) de novembre 2016, entre 2500 et 4000 camerounais, très majoritairement des hommes, auraient rejoint Boko Haram pour des raisons diverses : opportunisme, fanatisme, vengeance personnelle, goût de l'aventure. Certains l'ont même rejoint par contrainte, à la suite d'enlèvements estimés par ICG à plus de 1000, depuis 2014.

Subséquemment, le Mayo Sava représente le plus important foyer de recrutement de Boko Haram, mais les autres départements frontaliers (Mayo Tsanaga, Logone et Chari) et les villes comme Maroua et Kousseri ont également beaucoup contribué en homme. Profitant de la vague de réfugiés qui arrivent au Cameroun dès 2012, les éléments de Boko Haram venus du Nigeria voisin s'y sont infiltrés et ont engagé des activités de propagande et d'implantation de cellules dans l'extrême nord. Neuf attaques isolées et très localisées ont été enregistrées la même année sur la ligne frontalière située entre Dabanga, Fotokol, Makari, et Kousseri ; suivi

entre 2013 et 2014 d'une vague d'enlèvements d'expatriés occidentaux et d'élites locales. Le gouvernement camerounais resté attentiste au départ, devant cette menace nouvelle parfois perçue comme un problème nigéro-nigérian, a dû sortir de sa réserve pour déclarer officiellement la guerre à Boko Haram en mai 2014.

Depuis cette période, la région de l'Extrême-Nord est le théâtre d'une guerre hybride qui articule attaque conventionnelle (dès 2014), guérilla, tactiques asymétriques (à partir de l'été 2015), au gré de l'évolution des capacités opérationnelles de Boko Haram et du rapport de force militaire (Mbarkoutou, 2016).

Toutefois, les estimations obtenues à partir du croisement des données d'ACLED, d'ICG à travers sa plateforme « *Crisis Watch* » et du journal *l'œil du Sahel*, trois sources reconnues pour leur suivi rigoureux de cette crise depuis 2013, font état d'environ 556 attaques et 77 attentats suicides, perpétrés par Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord entre janvier 2013 et juin 2017. Depuis 2014, plus de 150 militaires et environ 1670 civils auraient trouvé la mort dans le conflit Boko Haram. Un chiffre qui s'alourdirait à plus de 2000 civils selon *l'œil du Sahel*, si on remonte à 2012 (L'œil du Sahel, 2013)

Par conséquent, le conflit a entraîné un afflux de réfugiés nigériens au Cameroun. Plus de 50 000 individus enregistrés par le HCR, entrés par les localités de Kerawa, Amchidé, Fotokol, Tourou, Mogodé et qui sont principalement concentrés dans le camp de Minawao (qui en accueille 59 000 depuis juillet 2013, contrairement à sa capacité d'accueil qui n'est que de 39 000 réfugiés), et les villages voisins abritent près de 33 000 réfugiés. Les déplacés internes sont tout aussi importants dans les localités de la région (Mémé, Makary, Kousseri, Afadé) et posent d'énormes défis humanitaires. Ainsi, jusqu'en septembre 2017, on dénombre 325 589 personnes déracinées dont, 235 913 déplacés internes, 30 278 réfugiés non enregistrés et 59 398 retournés (DTM, 2017).

Une situation qui a eu des conséquences graves et significatives à plusieurs niveaux au sein de la région.

### **1.3.2.2. Impact économique multisectoriel et dévastateur de la crise Boko Haram**

Avant l'arrivée de Boko Haram, l'Extrême-Nord était déjà la région la plus pauvre du Cameroun, avec 74% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, contre 37,5% au niveau national (ICG 2016). Le conflit Boko Haram a aggravé cette situation et, plus que par le passé, l'Extrême-Nord est perçue par les autorités et les bailleurs comme une zone d'opportunités économiques. Cette crise a eu un impact économique dévastateur visible à plusieurs niveaux.

#### **1.3.2.2.1. Impact économique de la crise Boko Haram au niveau transfrontalier**

La fermeture de la frontière avec le Nigéria a ravagé l'économie tant à l'échelle locale que nationale, et ce d'autant plus que le Tchad voisin, importateur de marchandises de

l'Extrême-Nord en temps normal, est également en crise. En plus, le conflit a affaibli le tissu commercial local, appauvrissant des milliers de commerçants qui dépendaient des échanges avec le Nigéria. Ainsi, pour survivre, les grands commerçants ont pris la direction de N'Djamena, de Bertoua, de Douala ou de Yaoundé. (Penney, 2016)

La frontière étant fermée, certains dans le Mayo Sava et Tsanaga, font un détour de 100 ou 200 kilomètres à moto ou à vélo, passant par la région du Nord, pour s'approvisionner au Nigéria. D'autres par contre, empruntent des pistes dangereuses dans le Mayo Tsanaga et passent par Muvi, Pouss et Vizik. Il en résulte une inflation du prix des produits en provenance du Nigéria, bien que la baisse du Naira, la monnaie nigériane ait atteint cette inflation depuis 2016. En outre, l'ouverture momentanée de la frontière à Fotokol et Bourrha de janvier à juin 2017 n'a profité qu'aux grands commerçants, car les petits n'avaient plus de capitaux pour se relancer à l'instar de cette commerçante rencontrée sur la route Maroua-Kousserie, qui parle :

*Avant la crise, je vivais bien. Je pouvais aller quatre fois l'année au Tchad pour acheter la marchandise moins cher comme les pagnes, les bijoux etc. Et en rentrant pour le sud, j'achetais du poisson fumé sur la route, que je revenait revendre à Yaoundé. J'avais le bénéfice. Or, maintenant ce n'est plus possible, parce que la frontière est fermée et la situation sécuritaire précaire. Par conséquent, la vie est devenue difficile. (Adjha, Kousseri, entretien du 19 octobre 2020)*

Ainsi, la ville de Kousseri, frontalière avec le Tchad, qui était autrefois le deuxième contributeur aux recettes douanières camerounaises (hors pétrole) après Douala, a été sévèrement affectée, de même que les portes de douanes importantes comme Limani, Fotokol, Blamé, Blangoua et Dabanga.

#### **1.3.2.2. Impact de la crise Boko Haram au niveau des activités locales**

A cause de la crise Boko Haram, l'agriculture, le transport, la pêche et l'élevage qui employaient des centaines de milliers de personnes ont également été touchés. Depuis trois ans, les zones frontalières sont inaccessibles et les cultures de plantes hautes, mil et maïs notamment, sont interdites par l'armée, tout comme certaines localités non frontalières, pour des raisons de sécurité, aux conséquences dramatiques pour les populations riveraines, comme le démontrent ces propos :

*Avant la crise, on pouvait cultiver le mil, le maïs et ça nous aidait pour nourrir nos familles et, avoir un peu d'argent pour envoyer nos enfants à l'école. Depuis la crise, on a interdit leurs cultures parce que les membres de la secte boko haram se cachaient dans ces champs pour attaquer la population. Depuis lors, il règne un climat de famine généralisée, car les autres cultures à elles seules ne peuvent combler les besoins de toute la population. De plus, une tasse de maïs ou de mil actuellement coûte trois fois plus cher qu'avant la crise. Ce n'est que dernièrement que l'armée a encore autorisé leurs cultures. (Ibrahim, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)*

Selon le MINADER, cette rupture des échanges a eu de graves répercussions économiques sur une région qui tire plus de 60% de ses revenus du commerce transfrontalier avec le Nigeria et Tchad. On estime que 70% des agriculteurs des trois départements les plus touchés de l'Extrême-Nord (Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et Logone et Chari), ont deservi leur ferme, et nombreux d'entre eux ont raté des activités agricoles clés au cours des six derniers mois de 2015 (Afu, 2019) ; En conséquence, la production agricole régionale a diminuée de deux tiers depuis 2014. Les prix d'autres produits de base, tels que le maïs, le sorgho et l'essence a augmenté de 20 à 80% par rapport à mars 2014 (Ibid.). De ce fait, Dans le Mayo Tsanaga et le Mayo Sava par exemple, des milliers d'agriculteurs déplacés bénéficient de la solidarité des habitants qui leur louent des terres (Penney, 2016), même si cela n'est toujours pas suffisant. De plus, fuir ce conflit a également eu de graves conséquences sur la scolarisation et l'éducation formelle, car la plupart des jeunes ont du mal à retourner à l'école en raison de la menace directe sur la vie des enseignants et des élèves (Afu, 2019).

#### **1.3.2.2.3. Impact de la crise Boko Haram sur le transport et le commerce des marchandises**

Du fait de la crise Boko Haram, le transport interrégional n'a pas été épargné. La route Maroua-kousseri, principale voie entre Kousseri et le sud du pays a fermé pendant quelques mois en 2014. Les routes vitales pour l'économie, Amchidé-Mora, Maroua-Kousseri et Fotokol-Kousseri, n'étaient praticables jusqu'en 2016 que sous escorte de l'armée. Cela a paralysé le commerce dans la région et, avec le reste du pays. En plus, l'insécurité qui s'ajoute au mauvais état des routes, pousse les commerçants de Kousseri à faire le détour par le Tchad pour atteindre le sud du Cameroun. Selon les responsables de la compagnie ferroviaire Camrail, le transport des oignons par exemple, du mil, du sorgho, du maïs, des arachides et des porcs sur pied de la région vers le reste du pays a reculé de moitié depuis 2014. Les agences de voyages déclarent une baisse de moitié de leur chiffre d'affaire en moyenne, depuis cette année (Afu, 2019).

De plus, l'interdiction des motos a eu des incidences sur la vie de milliers de conducteurs et de personnes qui dépendent de cette activité. Car, comme le dit ce motoman nommé « le Chasseur » :

*La crise Boko Haram a dégradé considérablement l'activité de chauffeur de moto, qui est devenue non seulement risquée mais peu productive. La route Mora-Kolofata par exemple qui se pratiquait à toute heure de la journée, n'est possible actuellement qu'en journée entre 8h et 13h. A dépassé cet interval, on risque de se faire attaquer par Boko Haram. En définitive, on perd en nombre de clients et aussi en recette. (Le chasseur, Kolofata, entretien du 27 Octobre 2020)*

Donc, plusieurs jeunes de ces différentes localités, ont dû abandonner cette activité. Ce qui a davantage augmenté le nombre de chômage et exposé ces populations à d'énormes difficultés financières.

#### **1.3.2.2.4. Impact de la crise Boko Haram au niveau du tourisme**

Le tourisme d'après l'ICG (2016), est probablement le secteur qui a le plus souffert de ce conflit. A Maroua, Waza et Kousséri, les activités touristiques sont toujours à l'arrêt. Or, avant l'arrivée de Boko Haram, l'Extrême-Nord était considéré comme la plus belle région du Cameroun. Waza et Rhumsiki notamment étaient des lieux très visités, ce qui évidemment encourageait le développement de l'artisanat local. Poussant plusieurs personnes à se plaindre à l'instar de cette résidente de la ville de Maroua qui pense que :

*Le marché artisanal de Maroua avant la crise, regroupait les artisans des quatre coins de la région et, ravitaillait presque l'ensemble du territoire national camerounais et même au-delà. Attaqué plusieurs fois par les membres de la secte, il est aujourd'hui difficile de se procurer un produit artisanal et à moindre prix, comparé à la période pré-conflit. (Alima, Maroua, entretien du 26 Octobre 2020)*

Pareillement, le pagne qui attirait un grand nombre de visiteurs, connaît depuis cette crise, une baisse de la clientèle, du fait de sa rareté sur le marché et du prix d'achat devenu très élevé. D'après certains commerçants, le pagne qui se vendait par exemple à 5000 francs CFA, coûte actuellement 8000 voir 10 000 francs CFA à cause de la crise. De plus, la recrudescence des attaques de B.H. dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a entraîné la fuite et les déplacements internes d'une grande partie de la population locale, y compris les dizaines de milliers de réfugiés nigériens à Minawao (Afu, 2019), mettant à mal le couvert végétal, et l'attraction des visiteurs.

#### **1.3.2.2.5. Impact de la crise Boko Haram sur les biens matériels**

Le conflit Boko Haram a également provoqué des destructions de biens, de maisons, d'écoles, de marchés, de routes et de centres de santé qui ont fait l'objet d'une évaluation détaillée dans un rapport ministériel de septembre 2016 auquel, Crisis Group a eu accès. D'après ce rapport, dans les trois départements frontaliers avec le Nigéria, plus de 40 000 habitations ont été détruites depuis 2014, des dizaines de villages, une centaine de marchés, 128 établissements scolaires sur 793, 30 centres de santé sur 217 et 246 forages sur 730, pour une valeur totale estimée à 240 milliards de francs CFA, soit 430 millions de Dollars (UNHCR-Cameroun & OIM, 2015). Par conséquent, dans la région de l'Extrême-Nord, règne un climat de « sauve qui peut », où chacun agit d'une part, pour sauver sa personne et d'autre part pour survivre, dans ce contexte devenu encore plus difficile qu'avant.

## CONCLUSION

Au terme de ce premier chapitre intitulé : « présentation du site de recherche », il a été question pour nous, de présenter la région de l'Extrême-Nord comme le théâtre non seulement de plusieurs fléaux qui consistent à accentuer la vulnérabilité des populations qui y vivent, mais surtout comme un lieu propice à l'émergence de la secte islamiste Boko Haram. Pour cela, il a été question dans un premier temps de présenter le cadre physique, administratif de la région, ensuite exposer les principales ethnies qui y vivent et enfin, ressortir les différents facteurs qui ont faits de cette région une zone humanitaire, nonobstant le contexte d'émergence de la secte islamiste Boko Haram. De ce qui précède, nous pouvons retenir que du fait de son climat et du cadre géographique et historique, la région de l'Extrême-Nord porte en elle non seulement des valeurs socio-familiales représentatives de son identité culturelle mais surtout, les séquelles d'une histoire tragique, tributaire de son écosystème, qui aujourd'hui encore, l'expose à la crise Boko Haram. Cette crise, aux conséquences néfastes, expose les populations de la région, particulièrement les femmes et les jeunes filles à de nombreux fléaux notamment les violences basées sur le genre. Cependant, qu'est ce qui est dit ou fait autour des violences basées sur le genre dans le monde en général, en Afrique et au Cameroun en particulier ? Apporter des éléments de réponse à cette interrogation, constituera le chapitre 2 de notre Thèse.



**CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE, CADRE  
THEORIQUE ET CONCEPTUEL**

## INTRODUCTION

Le deuxième chapitre intitulé : « Revue de la littérature, cadre théorique et conceptuel », sera consacré à exposer tout ce que les uns et les autres ont écrit sur le sujet des violences basées sur le genre (VBG), dans le monde et en Afrique en général, et au Cameroun en particulier. Pour cela, il sera question pour nous tout d'abord, de présenter la revue de la littérature, ensuite le cadre théorique et enfin le cadre conceptuel qui soutend cette recherche.

## 2. REVUE DE LA LITTÉRATURE, CADRE THÉORIQUE ET APPROCHE

### CONCEPTUELLE

Cette partie de notre travail est indispensable car elle nous permet de mettre en exergue les différents travaux des uns et des autres au sujet des violences basées sur le genre. Elle nous permet aussi de donner une orientation sémantique par rapport aux différentes théories qui sont convoquées et enfin une meilleure compréhension du cadre conceptuel.

### 2.1. Revue de la littérature

Selon le Fond des Nations Unies pour la Population (UNFPA), afin d'aborder la problématique des VBG efficacement, nous devons être conscients(es) de nos idées préconçues sur la situation des femmes, des filles, des hommes et des garçons, dans un contexte humanitaire car, l'homme est plus apte que la femme à prendre des décisions importantes en période de crise ; l'homme doit protéger sa femme et ses enfants dans les situations d'urgence; la femme doit toujours s'en remettre à son mari ou à un autre membre masculin de sa famille, pour savoir si elle peut rentrer à la maison, ou si elle doit s'établir ailleurs ; l'homme doit être le principal soutien économique du ménage, surtout en cas de déplacement ; un homme doit toujours savoir quoi faire et ne jamais montrer ses faiblesses , même s'il a connu des expériences traumatisantes, pendant une crise ; les programmes de prévention destinés aux hommes, en tant que responsables des VBG, doivent se concentrer en priorité sur les changements d'attitudes et de comportements. Or, ceci n'est possible, que si les droits de l'Homme sont respectés et si l'assistance humanitaire est effective. (UNFPA, 2014)

#### 2.1.1. Compréhension anthropologique de la violence

Déterminer un sens à la notion de violence n'est pas aisée, car elle est complexe et peut être abordée de différents points. Des approches disciplinaires diverses peuvent lui être appliquées. Certains modèles d'application de la violence renvoient au biologique, d'autres au psychique ou encore aux inégalités socio-économiques (Hamza, 2006). Toutefois, l'analyse anthropologique de la violence nous permet de mettre en exergue les fondements de la violence et les éléments culturels qui contribuent à alimenter et à transmettre cette violence au sein des sociétés humaines. En effet, Les anthropologues, de Linton à Lévi-Strauss, ont longtemps

débatu des rôles respectifs de la nature et de la culture dans la formation de la personnalité culturelle de la communauté et de l'individu, à l'instar des royaumes berbères, qui, pendant deux mille ans, ont vécu de conflits qui ont fait et défait les dynasties.

Cependant, il apparaît que, contrairement aux affirmations pessimistes sur un état pulsionnel de violence consubstantiel à l'être humain, il est plus sage de considérer la violence comme une réaction à l'état de sociabilité chez un être pensant, pris dans les contradictions inhérentes à sa double conscience d'individu et d'être social. De ce fait, Il convient alors d'analyser les conditions d'apparition de la violence et de prendre en considération les ajustements entre eux, de traits essentiels comme: corps, consanguinité, sexualité, âgesse, territoire, éducation, droit, vérité, justice, communauté, individu. Et, les ajustements entre eux, de besoins et d'affects partagés par tous les membres de l'espèce humaine, dont l'agencement même, fournit la matrice de l'intolérance et de la violence. En effet, la violence n'est pas un trait de caractère isolé et isolable, propre à la nature de l'espèce humaine : elle est le produit, le plus souvent concerté et organisé de mélanges détonants, à chaque fois particuliers, de ces différents affects élémentaires (Héritier 2003).

#### **2.1.1.1. Instruments culturels conducteurs de violence**

Tel que soutenu par les anthropologues, la violence va au-delà de la nature pour intégrer les éléments sociaux qui lient les individus au sein d'une communauté et au-delà, à travers la consanguinité et la filiation. Pour construire le lien social, il a fallu lutter contre le désir de rester entre soi : la prohibition de l'inceste, comme l'a si bien montré Claude Lévi-Strauss, a pour résultat, par l'échange matrimonial entre groupes consanguins étrangers l'un à l'autre, d'instaurer, grâce à la reconnaissance de l'altérité, non seulement la paix mais les échanges de toutes sortes entre des groupes distincts de consanguinité. La construction sociale qui en résulte, n'est plus fonction de la consanguinité seule mais aussi et surtout de l'alliance entre groupes étrangers l'un à l'autre, qui vont s'accepter et s'unir pour recréer de la consanguinité (Lévi-Strauss, 1967). L'entre-soi du genre recoupe transversalement l'autre entre-soi, celui de la consanguinité et de la familiarité locale, mais il recoupe aussi l'instauration sociale de liens entre groupes de consanguinité distincts, donc entre alliés et, c'est ce qui fait sa force. De ce fait, au sein de cette structure sociale naît et se transmet plusieurs contenants, contenus dans plusieurs éléments culturels qui observés en profondeur, peuvent être conducteurs de violence notamment la tradition orale, l'école et l'impact anthropologique de la colonisation entre autre.

##### **2.1.1.1.1. Tradition orale**

La fonction pédagogique de la tradition orale a été bien perçue par Pierre Bourdieu qui écrit: "La tradition est communiquée par les anciens et essentiellement sous la forme de traditions orales (mythes, légendes, poèmes, chansons), à travers lesquelles se transmet ce

réseau serré de valeurs qui enserre l'individu et inspire ses actes. Ces enseignements semblent viser une double fin: livrer, d'une part, le savoir des anciens et, d'autre part, l'image idéale de soi que forme le groupe" (Bourdieu, 1958). En effet, la première fonction à laquelle fait référence Bourdieu est essentielle: la relation à l'ancêtre n'est pas seulement de l'ordre de l'agnat, mais elle est éminemment anthropologique. En conséquence, la violence s'imisce même dans les représentations collectives afférentes à l'évolution sociale. Elle joue le rôle de garde-fou qui maintient l'individu dans la lignée historique du groupe et balise le champ de ses comportements. Le savoir des anciens est un des dénominateurs culturels communs à tous les individus du groupe dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi "les vieux" sont particulièrement écoutés dans nos sociétés traditionnelles. Ils sont des dépositaires de connaissances recueillies, adaptées et éprouvées par tous et pour tous, de génération en génération. Cette tradition se manifeste en plusieurs éléments culturels que sont: les mythes, les rites, les proverbes et les contes entre autre (Nacib, 1994).

#### **2.1.1.1.2. L'école: épicerie didactique de la violence**

Il est communément admis dans les sociétés qui ont conscience du rôle de l'école dans la formation de l'Homme que, l'institution scolaire n'a pas seulement pour charge d'enseigner les disciplines qui fortifient l'intelligence et préparent à la formation professionnelle et universitaire, mais aussi que l'école est investie d'une mission majeure: développer les qualités morales de l'enfant, lui inculquer le sens de la solidarité, de la fidélité et de la sociabilité. L'école forge un type d'homme et de femme continuateurs d'une culture partagée : celle du pays. Mais également sont détenteurs et défenseurs d'une personnalité culturelle qu'avec Linton et Dufrenne, on pourrait appeler la "personnalité de base". C'est pourquoi l'on parle d'éducation nationale. L'enseignement, quant à lui, n'est pas spécifique et national, puisqu'il est scientifique et technique, donc universel. Mais le concept d'éducation indique bien que l'école est en charge d'une fonction sociale discernable à travers sa contribution à la prise de conscience, dès l'âge de six ans, que chaque individu partage avec les autres un passé, une civilisation et un destin (Nacib, 1994).

#### **2.1.1.1.3. Impact anthropologique de la colonisation**

Dans les campagnes, la colonisation a induit des effets aussi pervers sur la déculturation des ruraux que sur l'implantation des colons. Le rapport à la terre n'étant pas seulement économique (il est tout autant symbolique), il s'ensuivit des rivalités fatales. Les ruraux se sont retrouvés désespérés devant la double perte de leurs ressources agricoles et du lien ombilical qui les reliait à leurs aïeux en donnant un nom et un sens à leur vie communautaire. En tant que mode de vie du colonisateur, elle fut entachée du péché originel, bien qu'attrayante par maint aspect. Mais dès lors qu'elle est imposée brutalement et non volontairement recherchée,

et pour autant que ladite modernité contrecarre les normes et valeurs locales, elle fut reçue avec défiance. Le chemin privilégié de la modernité pour atteindre les autochtones fut l'école et elle joua un rôle dans la formation des élites, mais aussi contribua à jeter le doute sur soi. Le rapport à la science et à la culture a été mutilé par la dictature de l'inculture sur la culture, de la brutalité sur l'éducation, de l'ignorance sur la science.

Ainsi, si la violence n'est pas extirpée des mentalités et si une culture de la culture n'est pas ancrée dans les esprits, si la sécularisation du politique n'est pas engagée, si nous laissons s'appliquer le principe de Charles Quint "cujus regio, ejus religio" (tel prince, telle religion), alors nous nous laisserons aliéner et enfermer dans ce que Maurice Nadeau appelle les camisoles: "camisole de la famille, camisole de l'éducation, camisole de l'incompréhension, camisole du justiciable, camisole de l'information". Nous sommes d'autant plus vulnérables que nos sociétés en mouvement qui ont induit et subi une urbanisation anarchique et où le rural et l'urbain perdent tous deux de leur identité. La violence, ne soyons pas naïfs, colle à la peau des hommes. En chacun de nous, sommeille la bête. Robert Dadoun (1995) a montré que la violence s'est insidieusement glissée dans notre quotidien: "La violence tend à ne figurer que comme une donnée presque anecdotique, un fait divers aussi sinistre et meurtrier soit-il, ou, de façon plus conséquente, comme un événement soudain, imprévisible, issu de quelque fatalité historique".

A cette "donnée", pensons-nous, l'unique antidote demeure la culture et une gouvernance juste. Elles seules peuvent endiguer, limiter, au moins, et effacer, au mieux, la violence. Il ne s'agit pas ici de l'improvisation "politique" de "prothèses culturelles qui sautent à la première occasion" (Dadoun, 1995), parce que conjoncturelles et démagogiques, mais de politiques culturelles et de stratégies éducatives à long terme construites par les pédagogues, et non par les "idéologues" du Parti. C'est ainsi que l'intelligence, idées sublimées et l'Amour, contiendront la haine et brideront les instincts, et qu'on extirpera des mentalités nourries d'agressivité, les racines anthropologiques de la violence.

En plus, il suffira pour les politiques, les fanatiques, de surenchérir sur la question de l'identité et sur la peur de l'autre (Einstein, 1991). Ces mélanges qui se produisent soit dans l'exercice même de la loi politique ou sociale (la guerre, la justice, le maintien de l'ordre, les espaces d'autorité); soit dans des espaces non nécessairement définis juridiquement mais où la loi reconnaît implicitement le bien-fondé de certains types de rapports : la domination masculine en général, jusque dans ses excès (femmes battues, viols systématiques en temps de guerre, mise à mort de la femme adultère, etc.), la patria potestas de la Rome antique, le fanatisme prosélyte de la Guerre sainte, l'organisation systématique d'un système de castes, érigé en règle politique pratiqué comme en Inde, fondé sur l'impureté des Intouchables, ou encore le regard froid posé sur des corps animalisés d'esclaves ou d'Indiens; soit enfin, dans les interstices où se produisent des conflits d'intérêts, ou bien dans ceux où se manifestent les

révoltes, insoumissions et rébellions, qui sont des revendications d'identité et de dignité. (Héritier, 2003)

Dans tous les cas, la construction éthique est toujours à refaire. Une éthique universelle est possible à condition de reconnaître de façon universelle l'existence de ces processus invariants, qui sont toujours là, contre lesquels chaque individu, chaque système éducatif, chaque État doit consciemment lutter; à condition aussi que chacun des acteurs, hommes privés ou hommes publics, s'interdise toute manipulation si aisée à faire, en combinant une ou plusieurs de ces pulsions, de ces besoins, un ou plusieurs de ces affects élémentaires. De ce fait, elle implique une éducation véritable à l'altérité mais aussi, la nécessité de s'entendre de façon universelle sur ce qui doit être « intolérable » pour tous (Nacib, 1994).

### **2.1.2. Constats universels sur les violences basées sur le genre**

Tenez compte des constats universels suivants avant de vous lancez dans le recueil d'informations : la violence basée sur le genre est souvent passée sous silence, quel que soit le contexte. Les enquêtes sur la violence basée sur le genre peuvent s'avérer dangereuses et poser de sérieux problèmes d'éthique et de sécurité. La plupart des sociétés culpabilise les victimes. Beaucoup d'interventions susceptibles d'être en contact avec une survivante ne savent pas ce qu'il faut faire et ne sont pas à l'aise avec ce problème. Du fait des constats universels dans toute situation d'urgence humanitaire, l'ensemble du personnel humanitaire, dit partir du principe selon lequel la violence basée sur le genre existe, et que c'est un problème grave et vital, qu'il y ait ou non des preuves fiables et concrètes. (Ibidem)

#### **2.1.2.1. Droits de l'homme dans la lutte contre les violences basées sur le genre**

Selon Amnesty internationale,

*« Les droits de l'homme sont des libertés et des droits fondamentaux, inhérents à tout être humain indépendamment de sa nationalité, son sexe, son pays d'origine, son ethnie, sa race, sa langue ou tout autre statut. Les droits de l'homme incluent les droits civils et politiques, tels que le droit à la vie, à la liberté, à la liberté d'expression, les droits sociaux, culturels et économique, dont le droit à la nourriture, au travail et à l'éducation ».* (Amnesty internationale [www.Amnesty.Org](http://www.Amnesty.Org)).

De plus, selon cette institution internationale, les droits de l'homme sont fondés sur le respect de la dignité et de la valeur de chaque individu. Ils s'appliquent à tous sans discrimination, inaliénables, ces droits ne peuvent être retirés à quiconque, autrement que dans des circonstances bien particulières. (Ibid.)

#### **2.1.2.2. Droits des femmes et violences basées sur le genre**

Selon Amesty International, les droits des femmes sont des droits revendiqués pour les femmes dans de nombreuses sociétés à traversle monde, qui constituent la base du mouvement

pour les droits des femmes du XIX<sup>e</sup>s, ainsi que le combat des mouvements féministes. Ces droits comprennent le droit de vivre libre de toute violence et discrimination, le droit au meilleur état de santé, le droit à l'éducation, le droit à la propriété, le droit de voter et le droit à un salaire légal. Mais partout dans le monde, de nombreuses femmes et filles sont toujours survivantes de discrimination sur la base du sexe et du genre. Les inégalités de genre sous-tendent de nombreux problèmes qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles comme les violences domestiques et sexuelles, les rémunérations plus faibles, le manque d'accès à l'éducation et les soins de santé insuffisants (Amnesty internationale [www.Amnesty.Org](http://www.Amnesty.Org)).

De ce fait, la « violence à l'égard des femmes », représente tous actes perpétrés contre les femmes, causant ou pouvant causer à ces dernières, un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques, y compris la menace d'entreprendre de tels actes, l'imposition de restrictions ou la privation arbitraire des libertés fondamentales, que ce soit dans la vie privée ou dans la vie publique, en temps de paix, en situation de conflits ou de guerre. (UNFPA, 2010)

Toutefois, dans de nombreux pays, les textes des lois, diffèrent de la pratique, et les prestataires de services peuvent aider à corriger ce fossé. En 2004 par exemple, un nouveau code de la famille, en faveur de l'égalité hommes-femmes, est entré en vigueur en Albanie. En partenariat avec les acteurs locaux, l'initiative pour les droits juridiques de la femme de l'USAID (agence des états unis pour le développement international) a mis au point le « family law bench-book », un classeur de référence pour les juges, incluant un résumé des dispositions, des conseils sur la prise en charge des cas et d'autres informations à jour, facilement accessibles sur la nouvelle législation. Ainsi, les juges peuvent mieux comprendre et appliquer les nouvelles lois et les femmes peuvent plus facilement revendiquer leurs droits. (USAID, 2006).

### **2.1.3. Prévalence et formes de violences sexuelles et sexistes**

Définir le nombre réel de survivantes de violences basées sur le genre, tout particulièrement des femmes et des filles exposées, reste souvent un réel défi. En raison des normes culturelles, les familles dissimulent les cas de viol et ne font même pas appel à une aide quelconque ou à des services appropriés. Ceci constitue un sérieux obstacle à la prestation de services pertinents et utiles auprès des survivantes de violence. Il est patent de constater que la violence sexuelle constitue un grave problème international de violation des droits de l'homme et de santé publique. La plupart des pays n'ont pas de système de prévention et d'intervention adapté, efficace et de qualité. Peu d'études ont été effectuées dans la plupart des pays, mais des données disponibles permettent d'estimer grosso modo, la prévalence mondiale de la violence sexuelle et sexiste. (HCR, 2003)

### **2.1.3.1. Prévalence de la Violence sexuelle et sexiste dans toutes les situations**

A l'échelle du monde, au moins une femme sur trois a été battue, contrainte à avoir des relations sexuelles ou victime d'autres formes d'abus au cours de son existence. Au Caraïbes, 48% des filles interrogées, ont eu une première expérience sexuelle forcée. En Afrique, plus de 90 million de femmes et de jeunes filles sont victimes d'excision ou d'autres formes de mutilations génitales. En Afrique du Sud, on estime qu'une femme est violée toutes les 83 secondes, sachant qu'un seul cas sur vingt sera rapporté à la police. Au Zimbabwe, dans la province des Midlands, 25% des femmes ont dit avoir été victimes de viols ou de tentative de viol par leur partenaire. Plus de 70 million de filles et de femmes ont été soumises à des mutilations génitales, à une excision à l'échelle mondiale, auxquelles s'ajoutent plus de 2 millions de filles chaque année. (UNFPA, 2010)

Selon l'OMS, la prévalence des cas de violences sexuelles et sexiste chez les femmes était d'environ 78% d'après des études menées en Amérique du Sud, en Amérique centrale et aux Caraïbes, ainsi qu'en Indonésie, au Sri Lanka et en Thaïlande. Le taux de prévalence estimé, pouvait atteindre 28% dans certaines parties d'Europe centrale, la communauté des Etats Indépendants, la région Asie Pacifique et l'Afrique du Nord. (OMS, 2012)

### **2.1.3.2. Violences sexuelles chez des populations touchées par un conflit armé**

Dans presque toutes les situations actuelles de conflit ou de catastrophes naturelles, les rapports sur la violence sexuelle et sexiste, montrent une aggravation de la vulnérabilité des populations déjà fragilisées par la crise. Chaque jour, les médias font état de la violence sexuelle à une échelle inimaginable. En août 2010, les viols massifs perpétrés dans la ville de Walika, en RDC, ont montré à quel point nous étions loin du compte en matière de prévention ou d'intervention. La violence à l'échelle mondiale, touche plus souvent les femmes et les filles que les hommes et les garçons. Il est toutefois important de noter que, les hommes et les garçons peuvent aussi être victimes de violence sexuelle. Toutes portes à croire que les violences sexuelles contre les garçons sont plus fréquentes qu'on ne le pensait, mais les informations sur ce sujet manquent, quel que soit le contexte. Si les hommes et les garçons sont souvent considérés comme des bourreaux ou des victimes en matière de violences sexuelle, ils sont aussi des acteurs importants du changement dans le cadre des efforts de prévention. (OMD, 2009))

Il a également été montré que des femmes et des enfants réfugiés et déplacés ont été exploités ou abusés sexuellement, par des forces internationales de maintien de la paix et des travailleurs humanitaires en Guinée, au Sierra Leone, au Liberia, en République Démocratique du Congo, au Népal et dans d'autres pays. En Azerbaïdjan, 25% des femmes admettent avoir subi des rapports sexuels forcés. Les plus exposées sont les femmes déplacées à l'intérieur du pays. Au Bangladesh, on estime que 200 000 femmes et filles ont été violées par des soldats

pakistanaï, pendant le conflit de 1971. En Bosnie-Herzégovine, une équipe d'inspection européenne, estime que plus de 20 000 musulmanes ont été violées en Bosnie au début du conflit. (OMD, 2002)

Au Cambodge, 75% des femmes qui ont participé à une étude effectuée au milieu des années 1990, sont des survivantes de violence conjugale, souvent victimes de partenaires qui avaient conservé des armes légères, utilisées pendant la guerre. En République Démocratique du Congo, des milliers de congolaises souffrent de lésions au niveau du vagin, de la vessie et du rectum, suite à des viols particulièrement brutaux, avec des fusils et des branches. Une étude effectuée auprès de survivantes du Sud-Kivu, a montré que 91% des personnes interrogées, présentaient une ou plusieurs maladies consécutives aux viols. Au Liberia, la proportion de femmes rapportant des violences subies en dehors du cercle familial a été multipliée par dix pendant les conflits (1999-2003), comparé à la période post conflit. (UNFPA, 2010)

Avant 2002, le taux d'homicides de la ville de Diadema figurait parmi les plus élevés du Brésil. D'après les recherches, les homicides et les plaintes de violences envers les femmes avaient souvent lieu tard le soir et étaient concentrés dans des quartiers, comptant de nombreux bars et une consommation d'alcool élevée. (UNICEF, 2014)

### **2.1.3.3. Violence sexuelle et sexiste au travail**

La France a adopté la définition des violences faites aux femmes, établie par la convention européenne dite d'Istanbul (ratifié le 4 juillet 2014). Elle précise que: « *la violence à l'égard des femmes est une manifestation des rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes, ayant conduit à la domination et la discrimination des femmes par les hommes, privant ainsi les femmes de leur pleine émancipation* ». La violence sexiste et sexuelle au travail, fait partie intégrante des violences faites aux femmes. Selon une étude de l'INSEE intitulé : « *cadre de vie et sécurité* », publiée en 2016, 6% des agressions sexuelles interviennent dans la sphère professionnelle et 11% des gestes déplacés sont subis sur le lieu de travail. En 2014, une enquête de défenseur des droits a établi qu'en France, 20% des femmes actives indiquent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel, au cours de leur vie professionnelle, une proportion stable depuis 1991. (République de France, 2018)

Par ailleurs, 20% des français, déclarent également connaître au moins une personne ayant été victime de harcèlement sexuel dans le cadre de son travail. Cette enquête montre que, seuls trois cas de harcèlement sexuel au travail sur dix, sont rapportés à la hiérarchie et près de 30% des victimes n'en parlent à personne. Les auteurs de ces cas sont le plus souvent des collègues, puis l'employé ou le supérieur hiérarchique et seulement 5% des cas ont été porté devant la justice. Dans 40% des cas rapporté, la résolution s'est effectuée au détriment de la

plaignante, avec des conséquences directes sur son emploi. En effet, les hommes comme les femmes peuvent être victimes de violence sexuelle et sexiste. (Ibid.)

La recherche sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail n'en est encore qu'à ses débuts, mais les toutes premières études indiquent qu'il s'agit d'un phénomène largement répandu, notamment avec l'entrée d'un nombre croissant de femmes dans la vie active. Des enquêtes ont révélé que 40,50% des femmes des pays de l'Union européenne signalent avoir subi une forme ou une autre de harcèlement sexuel, ou à avoir été contrainte à une activité sexuelle sur le lieu de travail. (C.E.V.S, 1998)

Toutefois, les données et études nationales et internationales montrent que, les victimes de ces types de violences sont majoritairement des femmes. Elles sont trois fois plus souvent victimes de violence sexuelle et dans 98% des cas, les auteurs sont des hommes. Ainsi, les violences sexistes ou sexuelles (harcèlement, agressions, viol.) recouvrent des situations dans lesquelles, une personne impose à autrui, un ou des comportements, un ou des propos (oraux ou écrits) à caractère sexuel. Raison pour laquelle, la notion de consentement dans ce cas de figure est très importante. (République de France, 2018)

#### **2.1.3.4. Causes de la violence sexuelle et sexiste**

Les causes profondes de la violence sexuelle et sexiste, résident dans les attitudes de la société envers la discrimination sexospécifique et dans ses pratiques dans ce domaine, qui placent les femmes en position de subordination par rapport aux hommes. Le manque de valeur sociale et économique attribué aux femmes et au travail féminin et les rôles de genre acceptés, perpétuent et renforcent la présomption selon laquelle, les hommes ont un pouvoir décisionnaire et une emprise sur les femmes. Par des actes de violence sexuelles et sexistes, qu'ils soient individuels ou collectifs, leurs auteurs cherchent à maintenir leurs privilèges, leur pouvoir et leur emprise sur les autres. (HCR, 2003) parmi les causes ou les facteurs de la violence sexuelle et sexiste on a :

Les risques individuels : perte de sécurité, dépendance, invalidité physique ou mentale, manque de solution de substitution pour faire face aux changements de situation socio-économique, usage ou abus d'alcool ou de drogues, traumatisme psychologique et stress lié au conflit, à la fuite et au déplacement, perturbation des rôles au sein de la famille et de la communauté, ignorance ou manque de connaissance des droits individuels prévu par le droit national et international.

Des normes sociales et culturelles discriminantes comme des croyances et pratiques culturelles et traditionnelles discriminatoires, croyances religieuses etc.

L'absence ou le mauvais usage de cadre et pratique juridiques dans le pays d'accueil et/ou le pays d'origine : législation ou pratiques d'administration de la justice, qui appuient la

discrimination sexospécifique et tolèrent la violence sexuelle et sexiste. Absence de protection légale des droits des femmes et des enfants. Absence de législation contre la violence sexuelle et sexiste. Manque de confiance chez les autorités chargées de l'application de la loi, application de lois et de pratiques coutumières et traditionnelles, imposant une discrimination sexospécifique. Manque général de sensibilisation et absence de campagne condamnant et dénonçant la violence sexuelle et sexiste. Pratiques discriminatoires dans l'application de la loi.

Sous-estimation des incidents dans les rapports, manque de volonté de poursuivre effectivement la justice de tous les cas signalés aux autorités. Faible nombre de poursuites engagées par rapport au nombre de cas signalés. Police et tribunaux inaccessibles à cause de l'éloignement du camp par exemple. Absence de fonctionnaire de sexe féminin, chargé de l'application de la loi. Insuffisance des ressources administratives et de l'équipement mis à la disposition des tribunaux locaux et des responsables de la sécurité.

Des guerres et conflits armés à travers : l'effondrement des structures sociales, l'exercice du pouvoir politique et du contrôle sur les autres communautés, différence ethniques, discriminations socioéconomiques.

Situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées dans leur propre pays, avec l'effondrement des structures d'appui sociales et familiales, localisation géographique et environnement local critiques (zone de criminalité élevée), conception et structure sociale du camp (surpeuplement, habitation abritant un grand nombre de famille, logement communautaire), conception des services et des installations, direction du camp à prédominance masculine, décision à orientation sexiste. Absence de nourriture, de combustible, de perspectives de génération de revenu, conduisant à se déplacer dans des secteurs isolés. Absence de protection de la police, absence de présence du HCR ou des ONG dans le camp, absence de patrouille de sécurité, absence d'enregistrement individuel et de cartes d'identité, hostilité de la population locale, qui considère les réfugiés comme des personnes matériellement privilégiées. Autant de causes qui accentuent au jour le jour la violence sexuelle (HCR, 2003).

#### **2.1.3.5. Conséquences de la violence sexuelle et sexiste**

Les victimes ou survivantes de la violence sexuelle et sexiste, sont fortement exposées à un risque élevé de graves problèmes sanitaires et psychologiques, et parfois à la mort, même en l'absence d'agression physique. Le risque d'un affaiblissement dû aux effets à long terme du traumatisme émotionnel et physique ne doit jamais être sous-estimé.

Au niveau de la santé, il faut noter que, tous les types de violences sexuelles et sexiste ont des conséquences sérieuses, voire fatales sur la santé. Parmi lesquelles : les homicides, suicides, mortalité maternelle, mortalité infantile, mortalité liés au SIDA etc. Qui peuvent être non fatale, mais avoir des conséquences physiques aiguës, notamment des blessures, des

chocs, des maladies, des infections ou des conséquences physiques chroniques telles que : l'invalidité, maladie somatiques, infections chroniques, douleur chronique, troubles gastro-intestinaux, troubles de l'alimentation, trouble du sommeil, abus d'alcool ou de drogues...

Des conséquences sur la procréation, par exemple des fausses couches, grossesses non souhaitées, avortements dangereux, MST, y compris le VIH/SIDA, troubles menstruelles, complication de la grossesse, troubles gynécologiques, troubles sexuels.

Au niveau psychologique, on a les conséquences affectives et psychologiques comme le stress post traumatique, dépression, anxiété, peur, colère, honte, insécurité, haine de soi, culpabilité, maladies mentales, idées ou comportements suicidaires.

Comme conséquences sociales, nous avons la culpabilisation de la survivante/victime, perte de rôle ou fonction dans la société (exemple : gain d'un revenu, garde des enfants), stigmatisation sociale, rejet social et isolement, féminisation de la pauvreté, accroissement des inégalités entre les genres. Aussi, la plupart des sociétés, tendent à blâmer la survivante. Ce rejet social, engendre de nouveaux préjudices émotionnels, dont la honte, la haine de soi et la dépression. Par crainte de la stigmatisation sociale, la plupart des victimes/survivantes ne rapportent jamais l'incident.

Des conséquences sur le Droit et la justice, notamment si la législation nationale ne fournit pas des protections adéquates contre la violence sexuelle et sexiste, ou si les pratiques des organes judiciaires et d'application de la loi sont discriminatoires. Ce type de violence peut être perpétré en toute impunité. Les attitudes communautaires de culpabilité des survivantes, trouvent souvent leur reflet dans les tribunaux. De nombreux délits sexuels ou sexistes sont classés, ou bien les auteurs de violence jugés coupables, sont condamnés à des peines légères. Dans certains pays, la sanction infligée aux coupables constitue de nouvelle violation des droits de libertés de la survivante, comme dans les cas de mariage forcés avec l'auteur des violences. En plus, le préjudice émotionnel subi par les survivantes est aggravé par l'implication selon laquelle, l'auteur des violences n'est pas fautif. (HCR, 2003)

Sureté et sécurité : la survivante se sent inquiète, menacée, effrayée, dépourvue de protection et exposée à d'autres violences. Lorsqu'ils prennent en charge des incidents de traite d'êtres humains, les policiers et agents de sécurité sont exposés à des risques de représailles. Si les policiers et agents de sécurité ne sont pas sensibles aux besoins de la survivante en matière de soins immédiats, de dignité et de respect, des préjudices et traumatismes supplémentaires, alors la survivante s'expose à d'autres violences, qui peuvent résulter d'un retard dans l'assistance ou d'un comportement dénué de sensibilité. (Ibid.)

### 2.1.3.6. Actions de lutte contre la violence sexuelle et sexiste

La violence sexuelle et sexiste pose un problème qui affecte les individus, les communautés et les institutions. Eu égard à sa complexité, c'est lorsque de multiples secteurs, organisations et disciplines travaillent ensemble, à identifier et concevoir des stratégies communes, pour faire face à cette violation des droits de l'homme, que celle-ci peut être traitée avec la plus grande efficacité. Pour cela, plusieurs principes directeurs ont été mis en place dans tous les secteurs, afin de trouver gain de cause, dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, à plusieurs niveaux.

Au niveau programmatiques, il s'agit d'engager pleinement la communauté des réfugiés, par exemple à assurer une égale participation des femmes et des hommes, des filles et des garçons à la planification, à l'exécution, au suivi et à l'évaluation des programmes. Assurer une action multisectorielle coordonnée de l'ensemble des acteurs, s'efforcer d'intégrer et d'incorporer les actions. Et, assurer l'obligation redditionnelle à tous les niveaux.

Au niveau individuel, il faut assurer la sécurité physique des survivantes, garantir la confidentialité, respecter les souhaits, les droits et la dignité des survivantes, et prendre en considération l'intérêt supérieur de l'enfant, lors de toute prise de décision sur la ligne de conduite à adopter, pour prévenir un incident de violence sexuelle et sexiste, ou intervenir à son propos. Enfin, assurer une non-discrimination. (UNHCR, 2003)

En plus, le HCR a mis en place six (06) domaines d'actions (2011-2016) pour lutter efficacement contre les violences sexuelles et sexistes, notamment : la protection des enfants contre la SGBV ; la lutte contre la pratique du sexe de survie comme mécanisme d'adaptation dans les situations de déplacement ; l'implication des hommes et des garçons, la fourniture d'un environnement sécurisé, la protection des personnes LGBTI, relevant de la compétence du HCR contre la SGBV et la protection des personnes handicapés. (HCR, 2011)

### 2.1.4. Violence à l'égard des enfants

La définition de la violence à l'égard des enfants par l'UNICEF est celle de l'article 19 de la convention relative aux droits de l'enfant (CRE) à savoir :

*Toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalité physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant que l'enfant est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux, ou de toute autre personne à qui il est confié. Car, d'après le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon :*

*Sans la menace de la violence, les filles et les garçons sont libres de développer leurs talents et leurs compétences de manière optimale et de façonner leur avenir. Il existe un potentiel de changement positif considérable, mais pour l'heure, la violence demeure un phénomène omniprésent, qui ruine la vie des millions d'enfants, hante les communautés entières et bloquent les perspectives de développement durable et de progrès social. (Santos Pais Marta, « Message by United Nation Secretary-General, Ban*

Ki-moon for the Global Survey on violence against children ». UNICEF, New York, Octobre 2013)

En effet, chaque jour, dans chaque pays, des filles et des garçons subissent la violence. Leur corps porte ses traces. Leurs esprits absorbent les souffrances. Ils sont témoins de ce qu'un enfant ne devrait jamais voir. Mais, puisqu'une grande partie de ces violences a lieu à l'abri des regards, le problème demeure invisible. Chaque enfant a le droit de vivre sans violence. Pourtant, trop nombreux sont ceux qui sont encore enchaînés à des conditions, qui rendent leur présent insupportable et leur avenir morne. Les décideurs ont le pouvoir exponentiel de changer ces conditions, car, la vraie valeur d'une nation, se mesure à la manière dont elle traite ses enfants. Lorsque les enfants souffrent, nous, en tant que société, sommes diminués. Lorsque nous travaillons ensemble à mettre fin aux violences dans leur vie, nous donnons le meilleur de nous-mêmes. (UNICEF, 2014)

#### **2.1.4.1. Prévalence des violences faites aux enfants**

En 1994, l'UNICEF a entrepris sa première étude sur la prévalence des violences envers les enfants au Chili. Les conclusions, obtenues grâce à un questionnaire administré directement aux enfants, ont révélé que la violence était commune au sein des familles chiliennes. 77,5% des enfants étaient victimes de violences physiques ou psychologiques de la part d'un parent ou d'un aidant familial. Seule une faible proportion d'actes de violence envers les enfants est signalée. (Unicef, 2014)

Par ailleurs, les recherches sur la violence sexuelle envers les enfants sont complexes car, ce type de violence reste un sujet tabou et difficile à dénoncer dans beaucoup de milieux. Une analyse conduite par l'OMS en 2004, sur l'état des recherches à cette époque, a estimé que la prévalence mondiale des violences sexuelles sur enfant, était d'environ 27% chez les filles, et avoisinait les 14% chez les garçons. (Andrews, 2004) En général, les violences sexuelles sur enfant étaient plus courantes chez les filles que chez les garçons. Toutefois, des études asiatiques récentes ont constaté que les garçons pouvaient être autant touchés que les filles. (OMS, 2012)

En 2012 seulement, presque 95 000 enfants et adolescentes de moins de 20 ans ont été victimes d'homicide, soit près d'une victime d'homicide sur cinq cette année-là. Dans le monde, environ six enfants sur dix, de deux à quatorze ans (soit près d'un million) subissent des châtements corporels infligés régulièrement par les personnes qui s'occupent d'eux. Près d'un enfant sur trois, âgés de treize à quinze (13-15) ans dans le monde, affirme avoir participé à une ou plusieurs bagarres physiques au cours de l'année écoulée. Dans le monde, plus d'un élève sur trois, âgé de treize à quinze (13-15) ans subit au moins un acte d'intimidation de manière régulière. (UNICEF, 2014)

Aussi, environ un adolescent de treize à quinze ans sur trois, en Europe et en Amérique du nord a admis avoir intimidé d'autres élèves à l'école au moins une fois au cours des deux derniers mois. Parmi les filles âgées de quinze à dix-neuf (15-19) ans dans le monde, près d'un quart (soit près de 70 millions), ont affirmé avoir été victimes d'une forme de violence physique ou une autre, depuis l'âge de quinze (15) ans. De plus, environ 120 millions de filles dans le monde (soit une sur dix) ont subi des rapports sexuels forcés ou d'autres actes sexuels forcés à un moment de leur vie. Près d'une adolescente sur trois âgées de quinze à dix-neuf (15-19) ans (soit 84 millions) a été victimes de violences morales, physiques et/ou sexuelles commises par son mari ou partenaire. Environ trois adultes sur dix dans le monde pensent que, le châtiment corporel est nécessaire pour élever ou éduquer correctement un enfant. Près de la moitié des filles de quinze à dix-neuf (15-19) ans (environ 126 millions) pensent qu'il est parfois justifié qu'un mari ou un partenaire, frappe ou batte sa femme (Ibidem.)

#### **2.1.4.2. Cause des violences chez les enfants**

De nombreux facteurs peuvent contribuer à la violence chez les enfants. Parmi eux : la pauvreté, les difficultés scolaires, le manque de confiance en soi et d'autodiscipline, et un manque d'information sur les risques, les vulnérabilités et les moyens d'obtenir de l'aide. Apporter aux enfants et aux jeunes les compétences nécessaires à la vie courante, pour gérer les risques et les difficultés en cas de violence, peut permettre de réduire les cas de violence dans les écoles et les communautés. (UNICEF, 2014)

L'enseignement des compétences nécessaires à la vie courante, aide les enfants à développer leur esprit critique, à renforcer leur confiance en eux pour communiquer, à résoudre les problèmes en coopérant, et à se protéger des violences tout au cours de leur vie. Les programmes scolaires qui peuvent commencer dès l'enseignement préscolaires, peuvent permettre de réduire le risque que, les enfants tombent dans la violence physique, morale ou sexuelle, en les aidant à rester à l'école et à se développer dans un environnement sûr. (Ibidem.) Car, d'après Martha Santos Pais (juin 2014) :

*La famille joue un rôle clé dans la prévention de la violence et dans la protection des jeunes enfants. L'amour, l'affection et le soutien familial aident les enfants à développer leur confiance et leur assurance, alimentent leur confiance en eux et encouragent un sens des responsabilités croissant, qui leur permet de faire face aux difficultés et de régler les conflits sans recourir à des moyens violents. Etant donné son rôle décisif, la famille a le droit de bénéficier de l'aide de l'état dans l'exercice de ses responsabilités, en matière d'éducation. La garanti d'un environnement sain pour les enfants pendant leurs jeunes années, et l'appui aux familles et aux aidants familiaux dans leurs responsabilités éducatives, sont essentiels au développement des enfants et à leur protection contre la violence. (UNICEF, 2014)*

### **2.1.4.3. Actions de lutte contre les violences faites aux enfants**

Pour la lutte contre les violences envers les enfants (exploitation et maltraitance...), l'Unicef et ses partenaires a mis sur pieds, six stratégies d'actions, guidée par les stratégies pour la protection de l'enfance (2008) et approuvé par le conseil d'administration de l'UNICEF. Car, l'efficacité de la protection de l'enfance dépend, des lois, politiques et normes, des services et mécanismes de prestation de services (y compris les actions de promotion, de prévention et d'intervention) ; des ressources et de la gestion (ou des capacités) humaines et fiscales, de la communication et du plaidoyer de collaboration et de coordination ; et des faits et données servant à la prise de décision. UNICEF, 2014).

Toutefois, l'Unicef comprend la nécessité d'une approche holistique et globale de l'investissement dans des services plus larges pour les enfants et les familles, afin de garantir un environnement familial solide. Parmi les stratégies de lutte contre la violence envers les enfants, nous avons : le fait d'appuyer les parents, les aidants familiaux et les familles, le fait d'aider les enfants et les adolescents à gérer les risques et les difficultés, changer les attitudes et les normes sociales, qui encouragent la violence et la discrimination, promouvoir et fournir des services d'appui pour les enfants, mettre en place des lois et politiques qui protègent les enfants et enfin, effectuer des collectes de données et des recherches sur les violences faites aux enfants.

Parce que, il est essentiel de connaître la violence, où elle a lieu, sous quelle forme et quels groupes d'âge et communauté d'enfants sont les plus affectés. Ceci dans le but de planifier et de concevoir des stratégies d'intervention, définir des cibles chiffrées et limitées dans le temps, dans le but de suivre les progrès, et mettre fin à la violence. (Ibid.)

### **2.1.5. Causes, typologies et conséquences des violences basées sur le genre (VBG)**

Si la violence basée sur le genre trouve son origine dans les inégalités et la discrimination, d'autres facteurs interviennent pour en déterminer le type et l'ampleur. Ainsi, pendant les crises, de nombreux facteurs aggravent le risque de violence basée sur le genre et la vulnérabilité des populations. Il peut s'agir : de la disparition des systèmes d'appui familial et communautaire, l'éclatement des familles, la non-existence ou la fragilité des institutions telles que systèmes de santé ou de police, climat généralisé de violence des droits de l'homme, de non droit et d'impunité, dépendance des populations déplacées et de leur vulnérabilité aux abus et à l'exploitation, de l'insécurité, de la surpopulation, de l'isolement et des manques des communautés et abris temporaires en termes de services et d'installation. Par conséquent, on distingue quatre types de violences basées sur le genre : les abus sexuels, la violence physique, la violence émotionnelle et psychologique et la violence économiques.

Toutefois, les conséquences des violences basées sur le genre pour les survivantes, leur famille et leur communauté peuvent être nombreuses et variées. Il peut s'agir des conséquences physiques (maladies sexuellement transmissibles et grossesses non-désirées), des conséquences émotionnelles et psychologiques (culpabilité, honte) et des conséquences sociales (isolement et exclusion) entre autres. (UNFPA, 2010)

### **2.1.6. Lutte contre la violence basée sur le genre en situation d'urgence**

La communauté internationale à travers le Fond des Nations Unies pour la Population, intègre activement la réponse à la violence basée sur le genre à l'aide humanitaire depuis le début des années 1990, en plus des viols massifs perpétrés en Bosnie, au Rwanda et au Kosovo. Les politiques et pratiques sur le terrain se sont considérablement renforcées depuis. De nombreux acteurs se sont mobilisés pour étudier, promouvoir et identifier les bonnes pratiques et normes et, créer des directives et outils améliorant l'efficacité de la prévention et de la prise en charge. Pour être efficace, la lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, impose de promouvoir et de protéger les droits des populations touchées (notamment des femmes et des filles), intervenir lorsque ces droits ne sont pas respectés et protéger, des services et une assistance pour répondre aux besoins et faire respecter les droits des survivantes de violence. (UNFPA, 2010)

Les interventions au niveau sociétal couvrent, le respect des législations et normes internationales pertinentes, la formation des acteurs clés pesant au niveau national dans le domaine des droits de l'homme, des droits des femmes, de la violence basée sur le genre etc. Le contrôle de la violation des droits et la mise en œuvre de stratégies nationales de protection. L'évaluation et l'identification des champs de réformes au plan légal et politique, la mobilisation, l'affectation de ressource et l'assistance technique, pour appuyer la réforme au niveau national. Enfin, la mise en place de systèmes de gestion sûre et éthique des données, favorisant l'utilisation de données analysés et agrégés, pour la mobilisation au plan national et international.

Les interventions au niveau individuel couvrent : l'information des survivantes et individus vulnérables sur les services d'orientation. La prise en charge des survivantes grâce à des mécanismes d'assistance psychosociale centrée sur les survivantes, la mise en œuvre de mécanisme de protection et de sécurité appropriés, en assurant l'accès des survivantes à une aide et à des services juridiques. Le soutien de l'émancipation sociale, politique et financière des femmes et ainsi que, la mise en place de centres pour femmes ou d'autres espaces d'accueil pour les femmes.

Au niveau communautaire, nous avons l'établissement et la coordination de systèmes intégrés d'orientation et de prise en charge de la violence basée sur le genre. La sensibilisation

et la mobilisation des communautés pour promouvoir et protéger les droits des femmes. L'identification et l'élimination des risques possibles au sein des communautés touchées et des camps. La mise en œuvre et le suivi des actions de prévention et d'atténuation de la violence basée sur le genre dans tous les secteurs. L'identification et la mobilisation du leadership communautaire pour faire avancer les droits des femmes et promouvoir les services destinés aux survivantes des violences basées sur le genre. La mise en place de systèmes sociaux et recueil des données pour suivre les incidents de développement de la capacité des intervenants gouvernementaux ou en matière de santé, de protection sociale, de justice et de sécurité. Le renforcement des capacités des organisations et structures locales de défense des droits des femmes et autres acteurs de la société civile à soutenir l'émancipation financière, politique et sociale des femmes. (Ibid.)

### **2.1.7. Recueil sur l'état de la violence basée sur le genre en Afrique**

La violence basée sur le genre tel que présenté de façon général est un phénomène complexe qui touche tout le monde quel que soit la race, l'ethnie, l'âge ou le rang social. Bien que dans les pays du nord, elles se développent à travers la violence sexuelle et sexiste, la violence basée sur le genre, ne se résume pas seulement à ces deux types et ne cessent d'avoir de l'effet au sein de nos sociétés africaines.

#### **2.1.7.1. Violence basée sur le genre au Gabon**

Le Gabon a ratifié la plupart des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Déclaration Universelle des droits de l'homme, la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF-CEDAW) ... Malgré cet arsenal juridique, on observe que les violences basées sur le genre demeurent un phénomène qui se pose avec acuité au Gabon. Celles-ci sont non seulement considérées comme un tabou, mais également comme étant un phénomène normal du fait, qu'elles sont pour la plupart, perpétrées dans le cadre intime. C'est-à-dire que les victimes (femmes et filles ou hommes et garçons) subissent en silence diverses formes de violences qui peuvent être à l'origine de maladies psychosomatiques, aux conséquences parfois dramatiques. (Nguema, 2016)

##### **2.1.7.1.1. Prévalence des cas de violence basée sur le genre au Gabon**

Dans une enquête menée au Gabon en collaboration avec l'UNFPA, auprès de 2500 personnes âgées de plus de quinze ans, réparties proportionnellement au poids démographique de chaque entité administrative (province, département, commune, arrondissement/canton et quartier/village) et au milieu de résidence (urbain et rural), il ressort que près de sept personnes enquêtés sur dix (tous les sexes confondus, 68,5% soit 1711 sur 2500) ont été victimes d'au moins une forme de violence basée sur le genre.

En dehors des violences psychologiques et verbales, avec une très faible avance des victimes de sexe masculin (51,7% contre 48,3% et 53,8% contre 46,2%), l'essentielle des victimes des autres types de violence sont de sexe féminin. Ces deux résultats traduisent la réaction des femmes aux multiples violences dont elles sont victimes de la part des hommes. (Nguema, 2016)

En effet, près de deux personnes sur trois sont survivantes des violences physiques (66,2%) en majorité des femmes. Cette tendance est même beaucoup plus accentuée concernant les violences économiques et sexuelles, avec des femmes qui représentent respectivement plus de neuf victimes sur dix (92,6% et 92,4%). Il en est de même de la prévalence des violences basées sur le genre selon le sexe et le type de violence au cours de la vie. Cependant, concernant les violences physiques, les femmes représentent 54,3% des victimes (800 sur 1263) contre 45,7% de victimes de sexe masculin. Ce résultat est conforme aux traditions en vigueur au Gabon qui, dans la plupart des cas, octroient plus de pouvoir aux hommes, si bien que ces derniers en abusent parfois (y compris par la force). (Ibid.)

Pour ce qui est respectivement des violences économiques et sexuelles, plus de quatre victimes sur cinq (82,3%) et près de neuf victimes sur dix (89,8%) sont des femmes. Ces résultats, reflètent le statut de l'homme comme principal pourvoyeur des ressources du ménage d'une part, et de chef de famille d'autre part. Dans ce dernier cas, il estime avoir le droit d'user à sa convenance de tous les biens du ménage (y compris ceux de sa conjointe). Par ailleurs, l'absence de cadres adéquats de prise en charge des cas de violences basées sur le genre et le contexte culturel, font que 58,1% des survivants de sexe masculin contre 56,6% chez les femmes, ne font rien après avoir subi un cas de VBG (quel qu'en soit le type). Les raisons évoquées sont entre autres, l'attachement des victimes à leurs enfants (36,8%) surtout celles de sexe féminin, l'impuissance des victimes devant les auteurs de ces violences (25,3%M), le caractère jugé intime des affaires par les victimes (19,7%), la foi à Dieu (11,3%), ou le fait qu'elles font recours à des instances informelles, comme la belle-famille. (Ibid.)

#### **2.1.7.1.2. Typologie des cas de violences basées sur le genre au Gabon**

La violence basée sur le genre est un phénomène que l'on rencontre sous diverses formes (les violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, institutionnelles, les pratiques traditionnelles néfastes) qui, à leur tour sont constitués d'actes différents.

**Les violences physiques** : elles comprennent des actes qui nuisent à la santé physique de la personne et porte atteinte à son intégrité physique. La forme la plus répandue des violences physiques est la violence domestique ou conjugale et se traduit par des gifles ou d'autres coups, menace avec une arme, menace d'étranglement ou de mort, séquestration avec brutalité, brutalité physique etc.

**Les violences sexuelles :** définit par l'OMS comme « *un acte, une tentative, un commentaire ou une avance à caractère sexuel avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée, ou dans certains cas, notamment celui des enfants, une manipulation affective ou un chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une personne à son désir propre, par un abus de pouvoir, l'utilisation de la force ou de la contrainte ou sous la menace implicite ou explicite* ». ([www.oms.org](http://www.oms.org).) Toutefois, au terme de la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme, les violences sexuelles renvoient entre autre aux viols, harcèlement sexuel, exploitation sexuelle, tourisme sexuel, trafic sexuels, prostitution, imposition d'actes sexuels avec une ou plusieurs personnes, attouchement, avances sexuelles déplaisantes, impositions d'images pornographiques, etc.

**Les violences psychologiques :** elles constituent la plus subtile de violence basée sur le genre. Il s'agit d'autre actes d'intimidation, de menace, d'humiliation... et se traduit par le fait de s'en prendre aux enfants, priver l'un des partenaires de voir ses enfants, contrôler les sorties et les relations d'un partenaire, imposer des comportements à son conjoint ou sa conjointe, mépriser, dévaloriser, dénigrer, brimer, mettre à l'écart, refuser de parler, menacer, menacer de mort, faire du chantage affectif, insulter, dégrader etc.

**Les violences économiques :** elles peuvent se définir comme étant des actes visant à refuser l'accès des personnes (hommes ou femmes) à l'emploi, aux moyens de subsistance ou à toute activité lucrative. Elles peuvent se manifester par la coupure de vivres, refuser l'accès aux ressources, refuser la satisfaction des besoins fondamentaux (manger, boire, s'habiller, habiter sous un toit...).

**Les violences verbales :** il s'agit sans exhaustivité des propos de natures malveillantes, agressives ou malsaines, adressées à une personne (hommes ou femmes, filles ou garçons).

**Les pratiques traditionnelles néfastes :** c'est des actes qui visent à soumettre des personnes à des pratiques traditionnelles acceptées par une communauté, mais portant une atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de la personne. Elle se traduit par le mariage, le lévirat/sororat, le mariage précoce, la répudiation, les mutilations génitales féminines... (UNFPA, 2014)

#### **2.1.7.1.3. Causes des violences basées sur le genre au Gabon**

Les principales causes de la survenance des violences basées sur le genre au Gabon sont entre autres : la hiérarchisation sociale des sexes en « sexe fort » opposé au « sexe faible », la consommation d'alcool, la jalousie (violences physiques), la domination des hommes sur les femmes (violences sexuelles), la précarité dans laquelle vivent certaines femmes (violences économiques), et la réaction à l'égard des autres formes de violences, dont elles sont victimes de la part de leurs auteurs (violences psychologiques). (Nguema, 2016)

#### 2.1.7.1.4. Stratégies mises en place pour la lutte contre les violences basées sur le genre

Pour lutter contre les violences au Gabon, il a été entre autre, recommandé d'intensifier des activités de prévention de ces violences et de protection des victimes, par le biais de l'adoption d'une loi spécifique contre les violences basées sur le genre, de réduire les coûts de délivrance des certificats médicaux d'une part, et l'amélioration des services de prise en charge d'autres part. (Nguema, 2016)

Concernant le Cadre juridique des violences basées sur le genre au Gabon, il est question de présenter les textes juridiques ainsi que les politiques nationales en vigueur, notamment :

**La législation :** au Gabon, le cadre légal de protection contre les violences basées sur le genre repose sur une législation et des politiques nationales certes substantielles, mais encore largement lacunaires dans la prise en compte du genre et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

**La constitution,** elle garantit l'égalité de tous les citoyens devant la loi, sans distinction d'origine, de sexe, d'opinion ou de religion (Article 2 de la constitution 1990). Elle prévoit également le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe, d'opinion ou de religion et bien d'autres textes en rapport avec la protection des femmes, en situation d'insécurité. (Ibidem.)

#### 2.1.7.2. Violences basées sur le genre en République Centrafricaine

Selon le GBVIMS (2017), il a été retenu six principaux types de violences basées sur le genre en République Centrafricaine : le viol, l'agression sexuelle, l'agression physique, le mariage forcé, le déni de ressource, d'opportunité ou de service (qui fait référence au déni de l'accès légitime à des ressources ou actifs économiques ou à des opportunités de subsistance, et à des services éducatifs, sanitaires ou autres services sociaux. On parle de déni de ressource, d'opportunité ou de service, par exemple lorsqu'on empêche une veuve de recevoir un héritage, lorsque les revenus d'une personne sont confisqués de force par son compagnons intime ou un membre de sa famille, lorsqu'une femme se voit interdire l'usage des moyens de contraception, ou lorsqu'on empêche une fille d'aller à l'école etc. Ce type de violences basées sur le genre n'englobe pas les déclarations de pauvreté généralisées), la violence psychologique et émotionnelle.

##### 2.1.7.2.1. Statistiques de la violence basée sur le genre selon les six principaux types

Il est commun de rencontrer dans la plupart des ouvrages, la distinction entre la violence sexuelle et les violences basées sur le genre. Les statistiques mensuelles des autres types de violences basées sur le genre et de la violence sexuelle pour la période de 2016 sont de 11110 incidents de violences basées sur le genre enregistré comme suit : 8797 incidents des autres

types de VBG et 2313 cas de violence sexuelle. De plus, sur un total de 100% des incidents de VBG rapportés et enregistré dans le GBVIMS (2016), les cas de viol sont de 17%, 4% d'agressions sexuelles, 24% d'agression physiques, 1% de mariage forcé, 24% de déni de ressource et 30% de violences psychologique ou émotionnelle. Ce phénomène mondial qui ne fait aucune distinction basée sur la géographie, la culture, l'ethnicité ou l'économie des populations concernées, est souvent toléré et soutenu par les institutions sociales, où les femmes et les enfants sont censés être protégés et être en sécurité.

#### **2.1.7.2.2. Profil des survivantes des violences basées sur le genre en RCA**

Le profil des survivantes de violence basée sur le genre en République centrafricaine, s'établi autour de plusieurs indicateurs que sont ; le sexe, l'âge, le statut matrimonial et la prise en charge des survivantes.

**Sexe des survivantes** : les cas enregistrés au cours de l'année 2016 sont de sexe féminin (femmes et filles) avec un taux de 86% contre 14% du taux de sexe masculin (hommes et garçons). Avec un tel pourcentage de violences basées sur le genre contre les survivantes de sexe féminin, on comprend que les crises ont capitalisée de conséquences négatives sur les femmes et les filles.

**Age** : en fonction des âges des survivantes de VBG qui ont reçu au moins une prise en charge selon leurs situations, les mineurs de moins de 18ans ont un taux de 17% contre les 83% des adultes. En RCA, la violence contre les enfants est une réalité quotidienne. Ces 17% sont alarmants, que ce soit physiquement, psychologiquement et/ou sexuellement. Ces formes de violences infligées aux enfants, prennent place dans les lieux où ces derniers devraient se sentir en sécurité, à l'école, dans leurs localités ainsi que dans leur propre famille. Les auteurs de ces actes de violence sont généralement des membres de la famille et/ou des connaissances.

**Statut matrimonial** : toute la couche sociale est touchée par la violence basée sur le genre. Lors de ces évènements dramatiques survenus depuis 2013 en RCA, et qui continu de perpétrer l'ensemble du territoire national, la situation maritale des survivantes de VBG varie selon leurs différents statuts. Les survivantes de statut marié ou vivant en concubinage avec leurs partenaires, sont de 50%, les survivantes célibataires sont de 36%, les survivantes divorcées ou séparé sont de 8%, les survivantes de statut veuf sont de 6%. Cependant, la prise en charge des survivantes de violences regroupe l'assistance juridique (51%), les services de soutien aux moyens de subsistance (12%), et les services de santé ou médicaux (5%). (GBVIMS, 2016)

#### **2.1.7.2.3. Défis majeurs relevés dans la lutte contre la violence basée sur le genre**

Les stratégies de prévention de la violence basée sur le genre et celle notamment de la violence sexuelle en temps de conflit, devraient aboutir à mettre fin à l'impunité et à œuvrer en faveur de la « tolérance zéro », ce qui n'est pas toujours évident. Pour cela, le gouvernement

doit encore accorder la priorité à l'autonomisation économique des femmes et filles, afin de réduire leur dépendance économique sur les hommes et leur vulnérabilité, tout en accordant une attention accrue à l'allocation des ressources et à l'appui psychologique et clinique des services de santé, notamment dans la lutte contre les violences basées sur le genre. De nombreux efforts devraient être déployés pour mettre sur pieds, des programmes, afin d'aider les hommes et les garçons à avoir un comportement positif à l'égard des femmes et des filles entre autres. (GBVIMS, 2016)

### **2.1.7.3. Violences basées sur le genre au Sénégal**

Au Sénégal, les régions de Diourbel (72,3%), de Fatick (67,5%) et de Ziguinchor (66%) sont les plus touchées par les violences basées sur le genre dans les ménages. Il y'a également une prévalence des VBG assez élevée dans les régions de Matara (36,3%), Louga (38%) et Saint Louis (41,1%). Cela renseigne sur la situation alarmante des violences basées sur le genre. De plus, il apparait un lien entre la situation économique et les zones de production des VBG. La prévalence est plus forte dans les zones à forte concentration démographique comme Touba et la banlieue de Dakar.

Le milieu domestique est un cadre de production des VBG. Les hommes sont autant victimes que les femmes, même si ces dernières sont deux fois plus victimes de VBG que les hommes. Au sein des ménages, les hommes constituent 55% des auteurs de violences basées sur le genre. Les femmes constituent 64% des victimes de VBG et sont âgées de 20 à 40ans. Les personnes âgées de moins de vingt ans et celles âgées de soixante (60) à soixante-dix (70) ans et plus sont les moins touchées par les VBG. (CRDI, 2013)

#### **2.1.7.3.1. Formes et causes des violences basées sur le genre au Sénégal**

Les formes de violences basées sur le genre fréquemment observé sont verbales (46,5%), physiques (27,6%) et psychologiques (12,5%). Les violences physiques avec les violences sexuelles (2,4%) sont les violences les plus pernicieuses, du fait de leur impact sur l'intégrité des individus et des conséquences liées à la santé. (CRDI, 2013)

Ainsi, au Sénégal, les violences basées sur le genre ont des causes diverses et variées selon les contextes et acteurs. Elles résultent à la fois de réalités et pratiques socialement ancrées et discriminantes envers les femmes d'une part et de conditions économiques défavorables d'autres part. A quelques différences, les rôles et statuts des femmes placent souvent la femme dans des postures discriminantes et défavorables.

#### **2.1.7.3.2. Actions de lutte contre les violences basées sur le genre au Sénégal**

Face aux violences basées sur le genre et leur recrudescence, des actions doivent être menées à plusieurs niveaux. Il faudra cependant, en plus de l'approche répressive, procéder à une prévention. Celle-ci doit s'appuyer sur la jonction des actions des différents acteurs de la

société civile. Il faut au niveau des pouvoirs publics, former les personnes chargées de l'accueil et du traitement des VBG dans les institutions publiques, pour faciliter la prise en charge des cas donné et favoriser la dénonciation. (CRDI, 2013)

#### **2.1.7.3.3. Etat de la violence basée sur le genre au Tchad**

Dans les camps de réfugiés au Tchad, les violences sexuelles et sexistes sont des sérieux problèmes de protection tant sur le plan social, juridique, culturel, sanitaire que sécuritaire. Cependant il sied de noter qu'à la fin de l'opération de vérification biométrique en décembre 2015, le Tchad a enregistré un total de 372 438 réfugiés dont 299 779 soudanais à l'est, 64 673 centrafricains au sud, 6 531 nigériens dans la région du lac, 304 congolais de la République Démocratique du Congo et 1151 d'autres nationalités. Parmi ces populations, le HCR Tchad a enregistré un total de 1525 cas d'incidents de SGBV en 2015, soit un taux d'incidents de 0,41%, sur l'ensemble de la population réfugiée au Tchad. La sous délégation de Goré a enregistré le plus grand nombre de cas (soit 41%) de l'ensemble des cas identifié, Bagasola 1% de l'ensemble des cas identifiés. Goré 622 cas, Iriba 387, Gozbeida 337, Farchana 164, et Bagazola 15 cas. (UNHCR, 2015)

#### **2.1.7.3.4. Profil des victimes identifiées**

Globalement, parmi les réfugiés, le sexe féminin est le plus touché par les violences basées sur le genre. 93% de victimes sont de sexe féminin contre 7% de sexe masculin. De plus, au Tchad, dans la population réfugiée, nous avons observé en 2015 que, la majorité des victimes était âgées de plus de dix-huit (18) ans. Toutefois, les mineurs représentent 22% des cas rapportés. L'agression physique, le mariage d'enfant, le viol, les mutilations génitales féminines et l'exploitation sexuelle, représentent 89% de types de violences basée sur le genre chez les mineurs. Cependant, la majorité des victimes identifiées en 2015 était de nationalité centrafricaine (51%) suivi des soudanais (48%) et des nigériens (1%). (UNHCR, 2015)

#### **2.1.7.3.5. Typologie des cas de violences basées sur le genre au Tchad**

Au total, neuf types d'incidents sont mensuellement collectés auprès des populations réfugiées de sexe masculin et féminin de plus de dix-huit ans et moins de dix-huit ans. Il s'agit : du viol, agression sexuelle, mutilation génitale féminine, agression physique, mariage forcé y compris le mariage d'enfant, déni de ressource, d'opportunité ou de service, sexe pour la survie ou exploitation sexuelle, traite d'être humains. En 2015, au moins une violence a été identifiée pour chaque type de violence parmi les réfugiés.

L'agression physique représente 664 cas soit 44%, dont les 92,4% sont des femmes et des filles. La violence psychologique ou émotionnelle, 25% des cas, avec 85% des cas sur les femmes et les filles. Le déni de ressource, d'opportunité ou de service avec 7,3% de cas. Mariage forcé et mariage d'enfant, 7,2% et 100% des cas sur les femmes et les filles réfugiées. Le sexe de survie

et l'exploitation sexuelle, 6,5% de cas. Viol et agression sexuelle, 7,5% cas surtout les femmes et les filles âgées de plus de dix-huit ans. Et les mutilations génitales féminines, 100% des cas rapportés (47 cas) parmi les réfugiés, concernaient les personnes de moins de dix-huit ans, dont les principaux auteurs sont les conjoints. (Ibid.)

#### **2.1.7.3.6. Actions de lutte contre les violences basées sur le genre au Tchad**

L'approche de prise en charge holistique des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre préconisé par le HCR et ses partenaires au Tchad, intègre cinq secteurs à savoir : la gestion des viols et autres violences basées sur le genre, le soutien psychosocial, l'accompagnement juridique et judiciaire, l'appui matériel et enfin la sécurité et sûreté de la survivante. Afin de prévenir ces cas, le HCR a mis sur pied le renforcement des capacités en 2015, à travers, la participation de la communauté réfugiée à la prévention et la réponse de violences, et les mécanismes inter organisation pour la coordination et la prise en compte des personnes vivant avec handicap et SGBV. (UNHCR, 2015)

Au niveau des difficultés rencontrées, on note le manque de services spécialisés pour la prise en charge adéquate des victimes, notamment le volet psychosocial, l'incohérence de certaines données collectées dans la fiche de rapport mensuel et qui ne facilite pas une analyse et une maîtrise de tendance réelle des violences basées sur le genre. Et l'utilisation du formulaire de rapport mensuel ne permettant pas la collecte d'information suffisante sur les incidents (lieux, profil des auteurs et des victimes, types de prise en charge etc.). (Ibid.)

#### **2.1.8. Aperçu des violences basées sur le genre au Cameroun**

Au Cameroun, les femmes et les filles qui représentent un peu plus de 50% des personnes en détresse sont particulièrement affectées par la situation humanitaire qui sévit dans le pays. Parmi les réfugiés venus de la République Centrafricaine, plusieurs femmes et filles ont rapporté avoir été survivantes de violences sexuelle et autre « atrocité », dont la prostitution forcée. (UN Women, GBV survey 2014) toutefois, l'insécurité causées par les attaques de Boko Haram quant à elle, affecte de façon disproportionnée les femmes et les enfants. En effet, plusieurs femmes et jeunes filles ont été violées, kidnappées et mariées de force, puis utilisées comme kamikazes, dans les opérations de ce groupe terroriste. (Minproff, 2017)

##### **2.1.8.1. Profil socioéconomique des femmes et filles survivantes du conflit Boko**

###### **Haram**

Les femmes et les filles déplacées et réfugiées, les membres de la communauté hôte, vulnérables, notamment les veuves ou séparé de leur époux, les anciennes épouses de Boko Haram et les filles orphelines séparées, non accompagnées et sous scolarisées, sont des femmes et des filles dont les revenus sont basés sur des activités informelles telles que : ménagère,

commerce du sexe, ouvrières, activités génératrices de revenus et qui ont des revenus très faibles, et obligées de mener des activités parallèles de subsistance. (Ibidem.)

Au niveau des rôles, ces femmes et filles sont des agents de renseignement au niveau de l'armée, la distraction des hommes de l'angoisse, les vecteurs de précarité et de vulnérabilité à un endoctrinement et des facilitatrices des mariages entre jeunes filles et jeunes hommes des communautés frontalières ou déplacées et réfugiées. Par exemple : des épouses ou prisonnières des Boko Haram sont utilisées à Tourou, Mora, Mokolo pour le renseignement... encouragé par leur époux ou parents, on estime à plusieurs dizaines de femmes qui se prostituent pour survivre. Ainsi, les femmes et les filles survivantes de Boko Haram exposées à la précarité, courent le risque de se faire prendre. Il n'existe visiblement pas de perspective d'amélioration qu'elles ne vont pas hésiter à accepter les offres subtiles de Boko Haram pour améliorer leurs conditions de vie. (Minproff, 2017)

### **2.1.8.2. Impacts des conflits armés sur les femmes et les filles au Cameroun**

D'après le Ministère de la promotion de la femme et de la famille (2017), l'impact des conflits sur les femmes et filles au Cameroun est tragique à double titre : celui de violation de leur intégrité physique et en ce qu'il affecte gravement leur capacité à contribuer au bien-être des familles et des communautés. Victimes de la violence, les femmes ne sont plus à même de mener des activités économiques productives, ni d'assumer leur rôle dans l'éducation des générations futures. Par ailleurs, ces femmes et ces filles, subissent des enlèvements et séquestrations, le mariage forcé, les viols, l'esclavage sexuel et la confiscation des biens.

L'impact sur les familles se manifeste quant à lui par les conflits conjugaux auxquels les femmes sont confrontées et qui entraîne un changement des rôles sociaux, une augmentation des cas de divorce, la promiscuité et la précarité dans laquelle elles se sont trouvées. Les hommes quant à eux, sont particulièrement ciblés par des enlèvements, assassinats, des recrutements forcés. Ce qui a pour conséquence, l'existence d'un nombre considérable de femmes obligée de vivre sans leurs maris enlevés, ou alors devenir veuves suite à l'assassinat de ces derniers. La suite logique de cette situation est également la présence d'un grand nombre d'enfants devenus orphelins.

Les déplacements massifs des populations ont été notés comme impact économique considérable. Sur ce plan, les conflits au Cameroun ont ralenti les activités, entraînant des conséquences graves pour le pays qui a enregistré des retraits de certains investisseurs dans les parties affectées. Le budget d'investissement public à l'Extrême-Nord, avant le conflit, était à 7,2%, actuellement, il est de 5%, ce qui représente une perte d'environ deux milliards d'euros depuis le début des conflits. Egalement, le traumatisme est perceptible chez les populations

vivant dans les zones de conflit, et chez les enfants, en particulier ceux qui ont vécu trop de souffrances en assistant à moult atrocités.

Les conflits affectent aussi également la santé des populations. On observe une résurgence de la poliomyélite due à l'afflux de réfugiés en plus des traumatismes psychologiques. Sur le plan éducatif, l'on observe la fermeture d'un nombre important d'écoles dans l'Extrême-Nord du pays, ce qui accroît le taux de déperdition scolaires dans cette partie du pays, pourtant déjà suffisamment affectées, même en période normale. Sur le plan moral, on note l'accroissement de la délinquance juvénile, marqué par l'insolence caractérisée des jeunes qui n'ont presque plus de respect pour les personnes âgées et les femmes.

### **2.1.8.3. Instruments juridiques relatifs à la protection des femmes et filles au Cameroun**

Le Cameroun a ratifié un certain nombre d'instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs à la protection des droits humains fondamentaux et partant, ceux de la femme et de la jeune fille. Par ailleurs, la législation interne s'efforce dans une large mesure, d'intégrer les principes d'égalité et de non-discrimination pour ce qui est de la reconnaissance et de l'exercice de ces droits fondamentaux. (Minproff, 2014)

#### **2.1.8.3.1. Instruments juridiques internationaux relatifs à la protection des droits des femmes et filles**

L'organisation des Nations Unies, par ses organes et institutions, s'est engagée à faire appliquer le principe de l'égalité entre homme et femme, ce qui signifie l'égalité dans la dignité et la valeur en tant qu'êtres humains, de même que l'égalité de droits, de possibilités et de responsabilités, notamment :

**La déclaration universelle des droits de l'homme** : cette déclaration a été adoptée et proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948. Elle prévoit dans son article premier, que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit.

**Le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels** : adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 16 décembre 1966. Il, reconnaît à toute personne, le droit de jouir des conditions de travail juste et équitable, d'avoir un niveau de vie décent, de jouir du meilleur état de santé physique et mental et du droit à l'éducation. Il insiste sur l'engagement des pays à garantir l'exercice des droits énoncés, sans aucune discrimination.

**Le pacte international relatif aux droits civils et politique** : adopté à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 16 décembre 1966. Ce texte demande aux Etats d'assurer le droit civil et politique tel que le droit à la vie, le droit à la sécurité de la personne, le droit de circuler.

**La convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination sociale** : adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 21 décembre 1965, cette

convention proscrit la discrimination de race, de couleur, d'origine ethnique, raciale, notamment en matière de droits civils.

**La convention sur la discrimination en matière d'emploi et de protection** : adoptée à l'Assemblée Générale des Nations Unies le 26 juin 1958, elle considère la discrimination dans le domaine de l'emploi et de la profession, comme une violation des droits énoncé dans la déclaration universelle des droits de l'homme.

**La convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants** : adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1984, elle prescrit aux Etats de prendre toutes les mesures, en vue de prévenir et de réprimer la torture ainsi que les autres traitements inhumains et dégradants.

**La convention relative aux droits de l'enfants** : adoptée le 20 décembre 1989, cette convention engage les Etats parties à respecter les droits de l'enfants sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, couleur, sexe, langue, religion, opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentant légaux. (Exemple : droit à la vie, droit à la santé, au développement de la personnalité, droit aux loisirs sains ...). (Minproff, 2014)

#### 2.1.8.3.2. Instruments juridiques régionaux

Le vaste mouvement d'égalité et de non-discrimination au niveau des Nations, par ses organes et ses institutions, s'observe aussi au plan régional avec notamment :

**La charte africaine des droits de l'homme et des peuples et son protocole relatif aux droits de la femme en Afrique** : adoptée par la dix-septième (XVII<sup>ème</sup>) conférence des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Organisation de l'Union Africaine en juin 1981 à Nairobi. Cette charte pose le principe de l'égalité et de la non-discrimination.

**La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant** : adoptée lors de la vingt-sixième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'Union Africaine à Addis-Abeba. Cette charte pose également le principe de la non-discrimination entre les enfants, et, de la protection des enfants contre les pratiques négatives sociales et culturelles.

Au plan régional, il existe un important instrument adopté par les chefs d'Etats africains, à Maputo au Mozambique. Il s'agit du **Protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme** : ce texte est entré en vigueur en mai 2006 et ratifié en mai 2005 par le Cameroun. (Ibidem.)

#### 2.1.8.3.3. Instruments juridiques nationaux relatifs à la protection des femmes et filles.

Au Cameroun, les principes de l'égalité et plus spécifiquement, celui de la non-discrimination, sont garantis tant par la constitution que par le droit positif. Il s'agit :

**La protection de la femme et de la fille dans la constitution et la loi du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution.** Le préambule de la constitution du 18 janvier 1996, tout comme ceux des protocoles des constitutions (1961 ; 1972), proclame que l'être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance, possède des droits inaliénables.

**La protection de la femme et de la fille dans le droit positif :** le principe de cette protection de l'égalité est assuré tant dans la famille que dans le domaine social, économique et politique.

Toutefois, la protection de la femme et de la fille dans le code pénal recouvre plusieurs articles notamment, l'article 179 relatif à la garde d'un mineur. L'article 180 relatif à la pension alimentaire, qui stipule que, est puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de vingt mille à quatre cent mille francs ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui est demeuré plus de deux mois sans fournir la totalité de la pension, qu'il a été condamné à verser à son conjoint, à ses ascendants ou à ses descendants. Article 277-1 : Mutilations génitales, précise que, est puni des peines prévues à l'article 277 ci-dessus, celui qui procède à la mutilation de l'organe génital d'une personne, quel qu'en soit le procédé. Article 296 : viol. Il précise qu'est puni d'un emprisonnement de cinq à dix ans, celui qui, à l'aide de violences physiques ou morales, contraint une personne, même pubère, à avoir avec lui des relations sexuelles.

Article 302 : harcèlement sexuel, est puni d'un emprisonnement de six mois à un an et d'une amende de cent mille à un million de francs, qui conque, usant de l'autorité que lui confère sa position, harcèle autrui en donnant des ordres, proférant des menaces, imposant des contraintes ou exerçant des pressions dans le but d'obtenir des faveurs de natures sexuelles. Article 344 : corruption de la jeunesse stipule que, est puni d'un emprisonnement d'un mois à cinq ans et d'une amende de vingt mille à un million de franc, celui qui excite, favorise ou facilite la débauche ou la corruption d'une personne mineure de moins de vingt et un (21) ans.

Article 350 : violence sur enfants (les peines prévues aux articles 275, 277, 278 du présent code sont respectivement la mort et l'emprisonnement à vie, si les infractions visées dans lesdits articles ont été commises sur un mineur de quinze ans et les peines prévues par les articles 279, 280 et 281, dans des cas doublés). Article 352 : enlèvement de mineurs, traduit qu'est puni d'un emprisonnement d'un à cinq mois et d'une amende de vingt à deux cent mille francs, celui qui, sans fraude ni violence, enlève, entraîne ou détourne une personne mineure de moins de dix-huit ans contre le gré de ceux auxquels appartient sa garde légale ou coutumière.

Article 356 : mariage forcé, précise que, est puni d'un emprisonnement de cinq à dix ans et d'une amende de vingt-cinq mille à un million de franc, celui qui contraint une personne au mariage. Article 358 : abandon du foyer, mentionne que, est puni d'un emprisonnement de trois mois à un an ou d'une amende de cinq mille à cinq cent mille franc, le conjoint, père ou mère de famille, qui sans motif légitime se soustrait à abandonner le foyer familial. Dans cette

lancée, les 25 novembre et 10 décembre représentent seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles au Cameroun. (Minproff, 2014)

#### **2.1.8.4. Prévalence des cas de violences basées sur le genre au Cameroun**

L'enquête démographique et de santé à indicateur multiples (EDS-MICS) 2011, révèle les statistiques suivantes : depuis l'âge de 15 ans, plus de la moitié des femmes (53%) ont subi des violences physiques, principalement exercée par leur mari/partenaire actuel ou le plus récent, mais aussi par la mère/femme du père, le père/mari de la mère. Parmi les femmes ayant déjà eu des rapports sexuels, 20% ont été forcés à avoir leur premier rapport sexuel, en particulier celles ayant eu des rapports avant l'âge de 15 ans soit 30%. Dans l'ensemble, 34% des femmes de 15 à 49 ans ont subi seulement des violences physiques, 8% des violences sexuelles et 21% à la fois les violences physiques et sexuelles.

Selon l'ALVF sur 300 cas recensés de violences faites aux femmes annuellement dans les centres vie de femme à l'Extrême-Nord, environ 90% d'entre elles sont des survivantes de mariages précoces et forcés. Les filles âgées de 13 à 15 ans constituent la tranche d'âge la plus touchées. D'après l'institut supérieur du Sahel en 2014, près de 62% de la population camerounaise aurait été touchée au moins une fois directement ou indirectement par le phénomène des violences basées sur le genre. Les régions septentrionales du pays dans leur ensemble sont les plus touchées, avec un taux de prévalence de 45%. (Atangana, 2019)

Au Cameroun neuf femmes sur dix ont été, au moins une fois, victimes de violence soit physique, soit sexuelle ou tout simplement émotionnelle de la part de leur partenaire ou l'homme qui partage leur vie. Donc, les VBG sont un défi pour les communautés qui doivent briser une culture de silence qui souvent, maintient l'oppression, la discrimination et la servitude à l'égard des femmes. (Ngono, 2018)

De plus, en ce qui concerne la prévalence des VBG, 54,54% de femmes sont victimes d'abus psychologiques, 50,24% des violences économiques, 24% des adolescentes subissent le repassage des seins et 1,4% ont été victimes de mutilations génitales féminine. Concernant les violences faites aux femmes au Cameroun en 2014, les statistiques démontrent qu'au niveau national : 55% des femmes (de 15-50ans) ont déjà subi différentes formes de violences au moins depuis l'âge de 15ans. 14% ont déclaré avoir subi des violences pendant qu'elles étaient enceintes. 29% déclarent avoir été victimes d'actes de violences sexuelles à n'importe quel moment de leur vie. Dans le couple, 45% des femmes ont subi des violences physiques, 20% des violences sexuelles et 42% des violences morales. 51,4% des actes violents, ont été commis par les maris et/ou partenaires. Par contre, 48% des victimes déclarent n'avoir jamais recherché de l'aide et 39% n'ont jamais parlé à personne de la violence qu'elles subissent ou qu'elles ont vécu. (ALVF, 2014)

### 2.1.8.5. Typologie des cas de violence basée sur le genre au Cameroun

Six principaux types de VBG ont été identifiés par le système des Nations Unies, dans le but de « réduire au minimum » la subjectivité en matière de clarification et d'assurer une communication efficace relative à la VBG, indépendamment du lieu de l'incident et de la personne qui consigne la déclaration des faits. Par conséquent, les types de violences rencontrées au Cameroun sont :

Les violences sexuelles, notamment le viol. Les régions avec une incidence élevée sont le nord (7,5%) ; le Nord-ouest (7,1%) et l'Extrême-Nord (6,8%). (Minproff, 2017)

Les violences physiques. Elle est la forme la plus évidente des VBG dans la communauté camerounaise. Elle s'illustre par des actes assez communs et souvent banals, mais aux conséquences désastreuses (ALVF, 2014).

Le mariage précoce et forcé. Il se déroule partout au Cameroun surtout dans la région septentrionale du pays. Malgré l'absence de statistiques sur l'incidence du phénomène, il ressort que, quatre-vingt-neuf pour cent (89%) des personnes interrogées pensent que, les femmes ne doivent pas avoir leurs premières règles sous le toit de leurs parents, mais plutôt chez leur époux. Quinze pour cent (15%) de ces personnes pensent que le mariage précoce et forcé protège les jeunes-filles. (Ibid.)

Les violences verbales, émotionnelles ou psychologiques. Elles sont tellement courantes qu'en réalité, elles s'exercent au quotidien, en tout lieu et en toute circonstance. Le silence, le refus de nourriture, le refus d'attention pendant la grossesse, la mise à la porte, même dans la nuit, l'expulsion, le refus d'honorer les anniversaires, des insultes aux parents, le harcèlement des amis, la destruction des vêtements, le refus de compagnie, sont les principaux actes de violences psychologiques (Minproff, 2017). On a également, les violences économiques.

Les pratiques culturelles néfastes, notamment : les MGF, le mariage forcé, le mariage précoce. Elles désignent tout comportement, acte ou attitude délibéré à l'endroit d'une personne ou d'un groupe et dont la seule justification est culturelle ou traditionnelle. Elles se déroulent partout au Cameroun, surtout dans la région septentrionale du pays. Les violences institutionnelles. Il peut aussi être ajouté comme violence culturelle au Cameroun, le fait que la femme ne soit qu'une machine pour fabriquer les enfants. Car, dès le bas âge, la fille est éduquée pour servir le garçon, petit qu'il soit, elle doit le servir, et cette dernière n'a pas droit à la parole en public devant les hommes. Dans l'Extrême-Nord encore, culturellement, une fille n'est pas permise de passer devant les hommes avec les chaussures aux pieds, elle doit d'abord les déchausser avant de passer. Dans la société bamiléké, la virginité de la femme est une vertu obligatoire d'où le bannissement des fille-mères avec des méthodes hautement répressives et parfois inhumaines. Ainsi, la liberté féminine est constamment bafouée. (Ngono, 2018)

### **2.1.8.6. Acteurs et actions de lutte contre les violences basées sur le genre au Cameroun**

La plupart des actes de violences basées sur le genre sont perpétrés par une personne connue de la survivante, et nombre d'incidents sont prémédités. Généralement, certaines violences sont perpétrées par des personnes connues et proches des survivantes, qui très souvent sont des membres de la famille ou les proches, qui tolèrent ces violences et rendent ainsi la dénonciation difficile. (Ibid.)

A cet effet, les violences basées sur le genre, font parties des priorités nationales au niveau institutionnel central et décentralisé. De ce fait, ces dernières années, des efforts considérables ont été enregistrés comme des réflexions qui ont conduits à un nouveau contenu du code pénal : la politique nationale a été adoptée avec une considération du genre dans le code électoral, le plan d'action lié aux résolutions 1321 et connexes du conseils de sécurité des Nations Unies sur les femmes, paix et sécurité, la mise en application des dispositions réglementaires contre les violences basées sur le genre, l'intégration de la problématique des VBG dans le système judiciaire, la promotion des femmes à tous les niveaux des administrations publiques et privées et à des postes de commandement, y compris dans les forces de défense et de sécurité. Et, l'implication des femmes dans la lutte pour leur autonomisation. (Minproff, 2017)

### **2.1.8.7. Conséquences de la violence basée sur le genre au Cameroun**

D'une manière générale, les conséquences des VBG peuvent être psychologiques, s'associant à la dépression, à l'anxiété, à la honte, à la baisse de la confiance en soi, à un sentiment de perte identitaire, de culpabilité ; physiques, s'illustrant par des blessures et traumatismes, des problèmes de digestion ou respiration, des douleurs diffuses dans le corps, un épuisement parfois généralisé ; sociales, se manifestant par l'isolement, des problèmes familiaux, un sentiment de rejet, la consommation d'alcool ou de drogue et d'autres comportements à risque ; existentielles où l'individu connaît un sentiment de vide, une modification des valeurs personnelles, une perte d'espoir à la vie ; et économiques, car l'expérience de la violence peut entraîner une perte d'emploi, une réduction du revenu et conduire à la mendicité ou à la prostitution. (Ibidem.)

### **2.1.8.8. Perspectives de lutte contre les violences basées sur le genre au Cameroun**

La lutte contre les VBG, doit tout d'abord considérer la problématique des violences basées sur le genre comme une pandémie nationale et mettre davantage de budget sur les problématiques des femmes et des filles. Promouvoir l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information. Améliorer l'accès des femmes aux services de santé notamment en matière de santé de la reproduction.

Promouvoir l'égalité des chances et d'opportunité entre les femmes et les hommes dans les domaines économiques et de l'emploi. Promouvoir un environnement socioculturel favorable au respect des droits de la femme, renforcer la participation et la représentativité des femmes dans la vie publique et la prise de décision. Renforcer le cadre institutionnel de promotion du genre. Amener les communautés à briser la culture du silence par complicité de la femme elle-même dans ses attitudes d'acceptation passive et la culture de silence par la domination masculine. (Ngono, 2018)

Ainsi, en dépit des efforts consentis, la condition de la femme camerounaise est faite de violence, de sous scolarisation des filles notamment au septentrion, à l'accès difficile des femmes à des postes de responsabilité, au crédit, au foncier et aux biens de production de façon générale en comparaison aux hommes. Autant de facteurs qui augmentent sa vulnérabilité et l'expose aux violences basées sur le genre.

#### **2.1.8.9. Violences basées sur le genre à L'Extrême-Nord du Cameroun**

La situation sécuritaire à l'Extrême-Nord demeure préoccupante. L'insécurité persistante accentue les violations des droits de l'homme et les victimes les plus exposées demeurent les femmes, filles et garçons. Les conséquences immédiates de cette insécurité ont un impact tant sur les réfugiés, les déplacés internes, que les communautés hôtes, nécessitant une assistance rapide et immédiate. Ces populations font face à des séparations familiales, perte de revenus et vivent des conditions difficiles. Par conséquent, les violences sexuelles et violences basées sur le genre et particulièrement les mariages forcés d'enfants, les viols, l'exploitation sexuelle, le harcèlement sexuel, sont perpétrés sur les femmes, jeunes filles et enfants. (OCHA, 2017)

En majeure partie, ces violences trouvent leur fondement dans les normes culturelles et sociales, d'inégalité de genre, les conflits armés, la pauvreté, une faible gouvernance et l'ignorance et le non-respect des droits des femmes, qui tolèrent et autorisent ces formes de violences basées sur le genre. A ce défi s'ajoute l'accès limité aux services sociaux de base secondaires, le manque d'informations sur leur existence, les contraintes socioculturelles, l'inexistence des services dans les zones reculées ainsi que les capacités limitées des intervenants pour la prise en charge et la gestion des traumatismes relatifs aux violences sexuelles. (Ibidem.)

##### **2.1.8.9.1. Prévalences des cas de violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord**

Les partenaires humanitaires à l'instar de l'UNHCR, l'OIM... estiment que 454 000 personnes sont en besoin de protection contre les violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Les populations les plus exposées sont les femmes et les filles. Entre janvier et août 2016, 353 cas de SGBV (y compris 35 cas de viol) commis sur des

personnes déplacées et communautés hôtes ont été rapportés par les structures parmi les personnes déplacées internes. Dans le camp de réfugiés nigériens à Minawao, 326 cas ont été rapportés au cours de la période allant de janvier à août 2016. Il apparaît manifestement que les cas de violence basés sur le genre, y compris les violences sexuelles et les viols sont sous rapportés ; ceci est dû aux tabous qui entourent ces pratiques, la peur de la stigmatisation, le silence des victimes, et les normes socioculturelles défavorables aux femmes qui influencent largement le silence et entourent la non dénonciation des cas de VBG, y compris les viols. (OCHA, 2017)

Malgré les mesures prises et les stratégies mises en œuvre par la communauté humanitaire en collaboration avec le gouvernement pour protéger les femmes et les filles à travers la mise en place d'une approche de prise en charge holistique et intégrée en réponse aux violences basées sur le genre, il demeure des gaps/contraintes entravant la prise en charge effective des survivantes. Egalement, le changement de comportements pour la promotion et le respect des droits et de la dignité des femmes et filles tarde à venir du fait de la persistance des normes culturelles. (Ibid.)

#### **2.1.8.9.2. Besoins humanitaires pour la lutte contre les violences basées sur le genre**

Les violences basées sur le genre nécessitent de renforcer la prévention de ce fléau en direction des communautés, leaders communautaires, force de maintien de l'ordre et autorités administratives et judiciaires. Renforcer la réponse aux VBG à travers la prise en charge holistique (médicale, psychologique, judiciaire, socioéconomique aux survivantes). Adresser spécifiquement les questions de mariages précoces et forcés de manière holistique en incluant les autres pratiques culturelles néfastes. Renforcer les intervenants pour la gestion des cas des VBG, en respectant les standards et principes de prise en charge. Renforcer le mécanisme de coordination, mettre en place un système de collecte de données harmonisé sur les violences basées sur le genre, à travers le système GBVIMS. Renforcer la capacité organisationnelle, institutionnelle, logistique et en ressources humaines des unités VBG étatiques dans la région de l'Extrême-Nord. Enfin, mettre en place un plaidoyer pour l'intégration des conventions et textes spécifiques dans les lois nationales. (OCHA, 2017)

## **2.2. Cadre théorique**

En science humaine et sociale, on dispose d'un large éventail de paradigmes, de modèles ou de théories pour analyser les phénomènes relatifs aux êtres humains ou à une société donnée. Les cadres théoriques sont alors des modèles, des guides logiques et pratiques servant à expliquer les hypothèses (N'DA, 2006). Ils correspondent à des modalités d'organisation de la pensée scientifique dans le cadre d'une discipline bien précise. Pour ce travail, ces différents modèles serviront de cadre ou de moule (Mbonji Edjenguèlè, 2005), pour expliquer et

interpréter le sujet des personnes déplacées internes et des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et filles à l'Extrême-Nord du Cameroun.

La problématique des violences basées sur le genre est un sujet non seulement complexe, mais surtout très sensible, que seule une théorie serait insuffisante pour expliquer sa pertinence. En tenant compte de ce constat, nous avons fait appel à trois principales théories que sont : le fonctionnalisme, le constructivisme et l'anthropo-sociologie dynamiste.

### **2.2.1. Fonctionnalisme**

Le fonctionnalisme est la réaction de Bronislaw Malinowski et Alfred Reginald Radcliffe-Brown aux thèses évolutionnistes du 19<sup>ème</sup> siècle, postulant une trajectoire unilinéaire à la marche de l'humanité vers la civilisation. Le fonctionnalisme élabore une théorie faisant de la culture et donc de la fonction, un enjeu de satisfaction des besoins humains et sociaux. La fonction étant définie comme le rôle joué, la contribution, la part, la fin ou la finalité. Selon Bronislaw Malinowski (1926) : *dans tous les types de civilisations, chaque coutume, chaque objet, chaque idée, chaque croyance remplit une fonction vitale, a une tâche à accomplir, représente une partie indispensable d'une totalité organique.* (Mbonji, 2005)

En posant que tout item culturel répond à un besoin, à une fonction, Bronislaw Malinowski, invalide par là même la notion de survivance. En affirmant également que la fonction d'un élément culturel est le rôle joué soit pour satisfaire des besoins individuels, soit pour sceller la cohésion sociale. Le fonctionnalisme se déploie dans deux directions : celle d'un fonctionnalisme psychologique avec Bronislaw Malinowski, mettant l'accent sur l'être humain et celle d'un fonctionnalisme sociologique ou structuro-fonctionnalisme, attribué à Alfred Reginald Radcliffe-Brown, s'intéressant davantage aux besoins sociaux. (Ibid.)

A travers cette théorie, nous mettrons l'accent sur le rôle joué par la femme ou la jeune fille dans la région de l'Extrême-Nord en général et dans les sites de concentration des personnes déplacées internes en particulier, ensuite, faire le rapport entre ce rôle avant et après le déplacement.

### **2.2.2. Constructivisme**

Le constructivisme tel que présenté par Mbonji (2005), se veut une entreprise de « dénaturalisation du monde social », de dévoilement de la vraie nature des règles et normes sociales, de reconnaissance de la genèse sociale, des comportements sociaux. Ici, l'origine sociale va au delà des classes du marxisme économiste et mécaniste circonscrite selon le capital économique pour englober les facteurs culturels. Ce que Pierre Bourdieu appelle « le capital culturel, le capital social et le capital symbolique ».

Un nombre limité de concepts permet de circonscrire la pensée de Pierre Bourdieu : le champ, l'habitus, la distinction, le capital culturel, social, symbolique, la violence symbolique, le pouvoir symbolique. Pour en rendre compte, nous faisons fond sur un numéro spécial de la « *Revue Sciences Humaines* » (2002), consacré à l'œuvre de Pierre Bourdieu, un synopsis proposé par Corcuff P.(2002) dans un livre récent et une présentation du constructivisme par Ansart P. (1990). Définissant lui-même sa démarche dans les termes suivants que cite Corcuff (2002 : 30-31), Bourdieu écrit :

*« Par constructivisme ou structuralisme, je veux dire qu'il existe dans le monde social lui-même, (...) des structures objectives indépendantes de la conscience et de la volonté des agnats, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques et leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y'a une genèse sociale d'une part, des schèmes de perceptions, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle habitus, et d'autre part, des structures sociales, en particulier de ce que j'appelle les champs ».*

Le champ dit Pierre Bourdieu, n'est rien d'autre qu'un petit bout de monde social régi par les lois et codes propres. Les champs universitaires, sportifs, artistiques réunissent tous ceux qui exercent dans ces domaines précis de la vie sociale ou en font partie à quelque degré que ce soit. Un champ est aussi un espace de domination et de conflits ; c'est une arène, une table d'épreuve de force, un théâtre dans lequel des individus opèrent afin de gagner des places qui ne valent pas en soi, mais par rapport aux positions des uns et des autres. Dans « *Propos sur le champ politique* » (2000), Pierre Bourdieu dit que « *le champ est un microcosme autonome à l'intérieur du macrocosme social* ». Parce que pour lui, toute société est structurée en dominant et dominé, le champ s'analyse alors fondamentalement comme un lieu de concurrence et de lutte.

L'habitus est un autre des éléments fondateurs de la théorie de Pierre Bourdieu qu'il définit dans le sens pratique (Minuit, 1980), comme des « *systèmes de dispositions durables et transposables, structurés et disposés à fonctionner comme structures structurantes...* ». Dans « *Sciences Humaines* » (2002), Jean-Francois Dortier s'emploie à rendre cette définition intelligible en ajoutant que l'habitus « *est d'abord le produit d'un apprentissage devenu inconscient qui se traduit ensuite par une aptitude apparemment naturelle à évoluer librement dans un milieu* ».

Le capital symbolique s'entend au sens d'un ensemble de signes et emblèmes de réussite, d'images prestigieuses et de pratiques ostentatoires qui en imposent et font passer pour légitime la supériorité de leur propriétaires ; il n'est pas réductible au capital économique fait de salaires et de revenus matériels. En assignant comme un signe diacritique, le capital symbolique assigne de visu une place du haut de l'échelle à ceux qui en sont pourvus, tandis

que ceux qui en sont dépourvus intériorisent leur manque à travers des attitudes et comportements de dominés. (Mbonji, 2005)

A partir de cette théorie, nous essayerons de montrer comment sont considérés les violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord. Pourrait-il s'agir de constructions sociales ayant des ancrages sociologiques et culturelles, parfois difficilement indélebiles ou alors, des faits nouveaux observés dans la société.

### 2.2.3. Anthro-sociologie dynamiste

Présenté comme le promoteur de la théorie dynamiste, par Mbonji (2005), Georges Balandier a longtemps travaillé en Afrique noire, auprès des Bakongo matrilineaires, dotés de chefferies, auprès des Fang patrilinéaires segmentaires et a étudié, les mouvements messianiques, la construction des villes négroafricaines nouvelles, les phénomènes d'acculturation. Bref, la « situation coloniale » en tant que rapport sociaux et civilisationnels entre colons et colonisés, dominants et dominés, tradition africaine et processus d'occidentalisation.

Ces sociétés africaines sous étude, affirme Georges Balandier, ont subi de profondes transformations et sont en agencement inachevé, précaire, vulnérable. Déjà avant la situation coloniale, elles n'étaient pas « sans histoires », à fortiori au moment où Georges Balandier, les observait, moment particulier où s'y jouait le drame de l'affrontement des forces du dedans et celles du dehors. Georges Balandier, entend analyser les multiples aspects de ces changements, de ces affrontements : déplacement de population, urbanisation plus ou moins maîtrisée, bouleversement des lignages et des statuts d'adhésion ou résistance au changement, stratégies pour en tirer profil, etc.

D'abord admiratif du particularisme américain et ayant cotoyé Claude Lévi-Strauss, Georges Balandier s'est éloigné des conceptions et visions globalisantes pour mettre l'accent sur le mouvement, le changement, les mutations, les contradictions, les transformations sociales. Il soutint qu'il n'y a pas de « société sans histoire », stables, stagnantes, statiques, mais des sociétés dans l'histoire ; il soutint que toutes les sociétés vivent sur leur dynamisme propre qui détermine la manière dont elles gèrent les crises. Que toutes les sociétés subissent les assauts des forces de changement, à la fois internes et externes. Tous les ressorts en œuvre dans l'être et le devenir des sociétés, ces dynamiques « du dedans et du dehors » furent en acte tant dans l'Afrique précoloniale qu'indépendante, dont la saisie des structures ne peut se réduire à la présentation des données immuables, permanentes. L'ambition de la socio-anthropologie dynamiste est selon son auteur (1981), de « saisir la dynamique des structures tout autant que le système formel des relations qui les constituent ».

Cependant, la saisie devra aller au-delà des apparences pour s'intéresser au sens caché des pratiques sociales que l'on donne à voir, afin d'y retrouver des logiques pas toujours à fleur des réalités et qui peuvent relever de l'histoire du groupe ou émerger des interfaces propre à la donne actuelle, impliquant l'insertion dans l'international. S'il n'est guère de bonne méthode de faire l'impasse sur les dynamiques du dehors dans les situations qu'affronte l'Afrique, il importe de ne pas oublier qu'au-delà des forces internes et externes, l'Afrique n'est véritablement lisible que si l'on se donne la peine de la réferer au double niveau de pertinence dont parlait Philippe Hugon en son temps, en termes de « double vie ». En posant l'existence de ce double niveau de réalité, Balandier (1971), confirme la voie royale d'un cerne heuristique des corps culturels négroafricains :

*les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins, l'un superficiel, présente les structures « officielles », si l'on peut dire ; l'autre profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux...*

L'approche dynamiste se pose en correctif des thèses homéostatiques du structuralisme et du fonctionnalisme avec en prime, le dévoilement des liens épistémologiques entre les bouleversements sociaux de l'Afrique, des mutations et la pratique de l'ethnoanthropologie. S'agissant de cette dernière, l'approche dynamiste retient l'attention pour l'accent mis sur la nature essentiellement changeante des institutions sociales et le caractère opaque de leurs logiques et de leurs significations.

Georges Balandier s'est demandé si l'étude des sociétés africaines ne pouvait pas introduire efficacement à celle des sociétés industrielles ; il s'est également demandé en quoi la connaissance des sociétés en développement ne pourrait pas être considérée comme un « détour » pour une bonne lecture des sociétés développées. (Mbonji, 2005).

Dans ce cadre, cette théorie nous permettra de mettre en exergue les différents changements survenus à cause du déplacement d'une part et de la crise sécuritaire en elle-même d'autre part. Des éléments nouveaux qui peuvent avoir un impact considérable sur le mode de vie des communautés et par conséquent sur les causes ou les fondements des violences basées sur le genre.

### **2.3. Cadre conceptuel/définition des concepts**

**Boko Haram:** Alain Vicky explique dans Le Monde Diplomatique que « Boko » signifie « book » donc « livre » en anglais et « Haram » interdit en arabe. Boko Haram signifie par extension pour ce mouvement « le rejet d'un enseignement perverti par l'occidentalisation ». En haoussa, il signifie « l'éducation occidentale est un péché » (Baron, L., 2019). Alors, cette définition ira bien à la conception que nous nous ferons de cette crise dans notre travail, tout en

ajoutant que ce groupe terroriste sera aussi considéré comme un groupe qui s'insurge contre une modernité généralisée à tous les secteurs ou domaines de la vie d'un individu ou d'un groupe de personnes.

**Personne déplacée interne :** selon l'OIM (2018), est déplacée interne : *toute personne (...) qui a été forcée ou contrainte à fuir ou à quitter son foyer ou son lieu de résidence habituel notamment en raison d'un conflit armé, de situation de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationales reconnues d'un Etat.*

Pour ce travail, nous considérons les personnes déplacées internes comme, toutes personnes, situées originellement à la limite géographique entre le Nigéria et le Cameroun, plus précisément dans les départements du Logone-et-Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga, dans la région de l'extrême nord, et qui ont trouvé refuge dans des lieux plus sécurisés, à l'intérieur de ces dits départements, du fait de la crise sécuritaire liée à Boko Haram et dans une moindre mesure, la rudesse climatique et les conflits intercommunautaires.

**Culture :** elle est un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus au moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte (Rocher, 1992). Pour l'UNESCO : « la culture dans son sens le plus large, est considéré comme l'ensemble des traits distinctifs et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La culture est le socle de la pensée d'un individu, un ensemble d'éléments acquis dès le bas âge et qui de façon volontaire ou involontaire orientent le comportement d'un individu ou d'un groupe de personne sur un lieu donné ». Ce qui conduit à l'identité culturelle.

**Identité culturelle** désigne ce par quoi se reconnaît une communauté humaine (sociale, politique, régionale, ethnique, religieuse etc.) en termes de valeurs, de pensée et d'engagement, de langue et de lieu de vie, de pratiques, de tradition et de croyance, de vécu en commun et de mémoire historique. L'identité culturelle d'une communauté est rarement statique, évoluant avec le cours de l'histoire, le côtoiement avec d'autres identités culturelle et les avancées et reculs de la civilisation. L'identité culturelle d'une personne est généralement plurielle. L'identité individuelle de chaque individu comprend et réunit plusieurs identités culturelles, dont celles de ses deux parents et des aïeux et celles rencontrées et intégrées durant la vie. Cette identité culturelle plurielle de chaque personne est même en constante mouvance et peut s'enrichir, ou pas, au fur et à mesure que la personne grandit, mûrit, voyage, dialogue, côtoie, se marie, se socialise ou se heurte avec des cultures multiples autres.

Cette identité culturelle plurielle est une des composantes essentielles de l'identité de chaque individu : plus elle est plurielle et ressentie comme telle par l'individu, et plus celui-ci sera à même d'être à l'aise, efficace, voire heureux dans des situations culturelles autres (sociales, politiques, régionales, nationales, ethniques, religieuses). (Théberge, 1998). En effet, l'identité culturelle détermine l'appartenance ou non à une collectivité territoriale au point où si elle est remise en cause, elle peut conduire à plusieurs dérapages comme les violences basées sur le genre.

**Violence basées sur le genre :** Les expressions « VBG » et « violence à l'égard des femmes » sont souvent utilisées différemment. En effet, afin de commencer à traiter efficacement et durablement la violence basée sur le genre, nous devons étudier les concepts clés sous-tendant notre définition de cette dernière. La violence basée sur le genre est un sujet délicat qui couvre un ensemble complexe de concepts et de termes qui doivent être parfaitement maîtrisé afin de procéder à des évaluations, définir des programmes, proposer des services, travailler avec d'autres intervenants etc. Une bonne maîtrise de ces concepts permettra d'expliquer les problèmes, de parler des violences basées sur le genre avec délicatesse et respect, sans embrouiller l'interlocuteur. Pour cela l'étude de chacun des concepts clés afin d'élaborer une définition pratique de la violence basée sur le genre est primordiale.

Le genre selon Ann Oakley (1972) serait « un contenu et le sexe un contenant. Le contenu peut varier mais le contenant est conçu comme invariable, il est de l'ordre de ce qui ne bouge pas et cette nature fait partir de la vocation à recevoir un contenu social ». Le genre fait référence à un terme psychologique et culturel à la différence du sexe qui lui fait référence au biologique. Le sexe renvoie aux différences physiologiques entre les mâles et les femelles alors que le sexe social (genre) renvoie à la classification sociale en masculin et féminin. De plus, « si les rôles de sexe et les identités sexuelles peuvent être explicitement liés aux stéréotypes de la société et aux modèles familiaux, ceci suppose que les rôles et les identités sont produits en grandes parties par la culture et que le genre est effectivement distinct du sexe ». L'identité sexuelle n'est donc pas innée et se développe pendant l'enfance (John Money et Robert Stoller).

Le terme « genre », désigne alors les différences sociales acquises entre hommes et femmes. Les mots « sexe » et « genre » sont souvent utilisés indifféremment mais il importe de bien comprendre la différence entre les deux. Le genre désigne les différences sociales acquises entre hommes et femmes. Profondément ancrées dans chaque culture, ces différences évoluent avec le temps et varient fortement d'une culture à l'autre et au sein d'une même culture. Le « genre » détermine le rôle, les responsabilités, les opportunités, les privilèges, les attentes et les limites assignées aux hommes et aux femmes par leur culture. (UNFPA, 2014)

La violence quant à elle, fait recours à la force pour contrôler un individu ou une population. La violence couvre toute forme d'abus, de contrainte ou de pression physique, psychologiques,

sociale ou économique. Elle peut être ouverte (agression ou menace avec une arme) ou plus insidieuse (intimidation, menace ou autres formes de pression psychologiques et sociales).

Par ailleurs, l'emploi des expressions « violence à l'égard des femmes » et de « violence basée sur le genre » est par moment objet de débat, notamment dans le mouvement féministe. Certains estiment en effet, qu'il convient mieux d'utiliser l'expression VBG pour mieux souligner les origines patriarcales et les soubassements socioculturels de la violence exercée à l'encontre des femmes, alors que pour d'autres, le terme de genre pose problème dans la mesure où il laisse planer une certaine ambiguïté et escamote le fait que les femmes sont les principales cibles de la violence. D'où l'indifférence des deux, car, reconnaître que la violence à l'égard des femmes constitue une forme de discrimination et par conséquent un problème de genre, crée un point d'entrée essentiel pour appréhender le vaste contexte dans lequel s'exerce cette violence et les facteurs qui en sont à l'origine. (Hamza, 2006).

De ce fait, la violence basée sur le genre désigne toute violence exercée contre une personne en raison de son sexe et de la place que lui accorde une société. (Lemasson, 2017) Par conséquent ; la violence basée sur le genre est un terme regroupant tous les actes infligés à une personne contre son gré. Elle est fondée sur les différences sociales (genre) entre homme et femme. Les actes de Violence basée sur le genre, violent un certain nombre de droits de l'Homme fondamentaux protégés par des textes et des conventions internationales. Un grand nombre mais pas toutes les formes de violences basées sur le genre, sont illégales et considérées comme des actes criminels au regard des législations et politiques nationales. (IASC, 2005)

Selon le comité de la CEDEF et conformément à la résolution 48/104 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, la « violence basée sur le genre », est une violence qui s'exerce sur une femme ou sur un homme tout simplement parce qu'elle est une femme, ou parce qu'il est un homme. (Minproff, 2017)

Ainsi, dans le cadre de cette recherche, la violence basée sur le genre est considérée comme tout acte de violence à l'endroit des femmes et des filles en particulier, dans le but de porter atteinte à leur dignité, les assujettir, les dominer ou alors les maintenir dans un certain niveau de vie, calqué d'une vulnérabilité généralisée. Bref, des actes de violence fondés sur le genre et causant un préjudice social, psychologique, économique, juridique aux survivantes.

## **CONCLUSION**

Au terme de ce deuxième chapitre portant sur « revue de la littérature, cadre théorique et conceptuel », il ressort que le fléau des VBG est un phénomène complexe et grave, mais qui tarde encore à susciter une véritable prise de conscience de la part des survivantes d'abord, ensuite des auteurs même de ces violences et enfin, des acteurs de prise en charge. Toutefois, il nous a permis de mettre en lumière cette situation mais aussi la récurrence des

types de VBG de par le monde et en Afrique en général et au Cameroun en particulier. A partir de là, on constate qu'au niveau mondial la prévalence des cas de violence est surtout sexuelle à cause de son impact sur la santé. Par contre, au niveau de l'Afrique et du Cameroun, la violence basée sur le genre se manifeste à travers tous les types, que ce soit au niveau économique, physique, psychologique que culturel. D'où la grande panoplie des actions mises en place et des politiques gouvernementales afin d'éradiquer ce fléau. Malheureusement, plusieurs facteurs et conditions sociales contribuent à accentuer les cas et à favoriser la vulnérabilité des survivantes, notamment les crises sécuritaires. Par ailleurs, afin de mieux expliquer ce sujet, nous avons fait appel à trois théories que sont : le fonctionnalisme, le constructivisme et l'anthropo-sociologie dynamiste. Dès lors, quelles peuvent être les principales causes de la présence des PDI dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun? Répondre à cette interrogation constituera le troisième chapitre de notre Thèse.

**CHAPITRE 3 : GENESE DU DESEQUILIBRE SOCIAL  
CONDUISANT A LA MIGRATION FORCEE ET A  
L'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES  
INTERNES A L'EXTREME-NORDDU CAMEROUN**

## INTRODUCTION

Ce troisième chapitre, fondé sur la genèse du déséquilibre social conduisant à migration forcée et à l'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun, mettra en exergue le parcours des personnes déplacées, victimes de la crise Boko Haram, des différents lieux d'origines aux sites d'installation destinés à les accueillir, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Pour cela, nous présenterons tout d'abord les localités d'origines et les trajectoires migratoires des personnes déplacées internes de façon générale, ensuite nous arborerons les différents sites d'installation des personnes déplacées internes retenus pour la recherche et enfin, nous ferons l'état de la situation humanitaire qui prévaut au sein de ces sites. Mais avant tout cela, un bref rappel sur l'émergence de la crise sécuritaire Boko Haram et le contexte sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun est nécessaire.

### **3. BREF RAPPEL DU CONTEXTE D'ÉMERGENCE DU GROUPE TERRORISTE BOKO HARAM ET SITUATION SÉCURITAIRE À L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN**

Le groupe terroriste Boko Haram est formé en 2002 à Maiduguri par le prédicateur Mohamed Yusuf. Le groupe est à l'origine une secte qui prône un islam « radical et rigoriste », hostile à toute influence occidentale. Autrement dit, il s'engage dans une logique de refus du modèle d'éducation occidentale héritée de la colonisation et considérée comme pervers. Mohamed Yusuf « considère que l'école occidentale détruit la culture islamique et conquiert plus sûrement la communauté musulmane que les croisades. Il en condamne tout à la fois la mixité des sexes, le relâchement des mœurs, la corruption des valeurs traditionnelles, l'utilisation du calendrier grégorien... et la pratique du sport, qui selon lui distrait de la religion. En conséquence de quoi, il demande à ses fidèles de renoncer à fréquenter les établissements privés d'inspiration occidentales et les écoles publiques nigérianes héritées du système colonial britannique », explique le spécialiste du Nigéria Marc Antoine Pérouse de Montclos, docteur en sciences politiques et chargé de recherche de l'institut de recherche pour le développement (IRD). (Baron, L., 2019)

En 2009, Boko Haram lance une insurrection armée dans laquelle Mohamed Yusuf trouve la mort. En dix ans d'existence, l'insurrection meurtrière de Boko Haram a fait 27 000 morts et poussé plus de 2 millions de personnes à fuir leur foyer. Le groupe djihadiste aujourd'hui divisée a multiplié les raids, les attentats suicides et les enlèvements sur le territoire nigérian mais aussi au Niger, au Tchad et au Cameroun, particulièrement dans sa partie septentrionale (Ibis.).

En effet, la violence islamiste qui sévit actuellement à l'Extrême-Nord du Cameroun s'inscrit dans l'histoire des dynamiques culturelles, sociopolitiques et économique de la région (Ntuda Ebodé, 2017). D'après l'organisation internationale Crisis Group, le Cameroun est officiellement en guerre contre Boko Haram depuis mai 2014. Bien que le conflit ait graduellement baissé en intensité, après avoir atteint son paroxysme en 2014-2015, les incidents et attaques récurrentes, et la forte hausse des attentats suicides, rappellent que le mouvement djihadiste est loin d'être défait. Depuis mai 2014, 2 000 civils et militaires ont été tués et plus d'un millier de personnes ont été enlevées dans la région. Entre 1500 et 2 100 combattants de Boko Haram auraient également été tués dans les combats contre les forces de défense camerounaise ou les comités de vigilance (ICG, 2016).

Cependant, des 66 villages inhabités, 53 se trouvent dans le Logone et Chari, 3 dans le Diamaré, 6 dans le Mayo-Sava et 4 dans le Mayo-Tsanaga (OIM, 2018). De ce fait, suite au signalement et à la présence des mines dans les secteurs de Talla-Katchi, Assighassia, Zéméné et Cherif Moushari dans le département du Mayo-Tsanaga, les autorités administratives et militaires ont interdits l'accès à ces zones. Par conséquent, du fait de ces restrictions, plusieurs populations ont dû quitter ces localités pour l'intérieur du pays. Aussi, neuf attaques isolées et très localisées ont été enregistrées la même année sur la ligne frontalière située entre Dabanga, Fotokol, Makari et Kousseri, suivi entre 2013 et 2014 d'une vague d'enlèvement des expatriés occidentaux et des élites locales. (Ntuda, 2017)

Par ailleurs, pour s'implanter durablement et sécuriser ses lignes d'approvisionnement, la milice islamiste étend ses ramifications jusqu'aux réseaux mafieux camerounais et tchadiens qui contrôlent les transactions immobilières et foncières, ainsi que les principaux axes empruntés par les produits de la contrebande à l'instar des axes Kousseri-Ndjamena, Mora-Maiduguri, en passant par Kolofata et Banki (village où est stocké le carburant trafiqué du Nigeria). C'est la preuve d'un mariage opérationnel qui revêt une grande importance tactique pour le groupe terroriste car, il lui offre une parfaite maîtrise des voies de contournement des check points et des passages névralgiques en territoire camerounais. Une fois découverte par l'armée camerounaise, plusieurs affrontements ont éclaté entre l'armée et les membres de la secte Boko Haram. (Ibis.)

En plus, la militarisation tous azimut des zones affectées par la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord a sérieusement inhibé les capacités des communautés à la résilience. Les localités de Mora, Waza, Kolofata, Ashigashia, Bargoram ont constitué des cibles de la furie meurtrière des assaillants de Boko Haram, au même titre que les bases militaires qu'elles abritent. La première forme d'autonomisation de la terreur est une tendance au regroupement des ressortissants d'un même village dans le même groupe. Plusieurs parents des localités de Kolofata, Moskota et Fotokol ont par exemple rejoint leur progéniture ou parents au sein de

Boko Haram. Aussi, le fait que l'activité agricole est à l'arrêt dans les zones périphériques en proie aux incursions répétées des insurgés, la plupart des points de transit frontaliers (Doublé, Amchidé, Banki) sont désormais fermés. Exposées à des risques de malnutrition aigüe, plusieurs populations ont dû fuir, se déplacer. (Ibidem)

En conséquence, le conflit a entraîné un afflux de personnes des localités exposées aux conflits pour l'hinterland à la recherche de protection. Les déplacés internes sont très nombreux dans certaines localités de la région (Mémé, Makari, Kousseri, Afadé etc.) et posent d'énormes défis humanitaires. Jusqu'en Septembre 2017, on dénombrait 325 589 personnes déracinées dont 235 913 déplacés internes, 30 278 réfugiés non enregistrés et 59 398 retournés (DTM, 2017). Ainsi, 94,4% de la population déplacée le sont en raison du conflit armé lié à Boko Haram, contre 5,3% en raison des inondations, sécheresse et d'autres facteurs climatiques, et, moins d'un pourcent à cause d'autres raisons comme les conflits intercommunautaires. Toutefois, la population déplacée est composée à 50% d'hommes et à 50% de femmes, 65% de la population déplacée est composée de jeunes et d'enfants de moins de 18 ans. Les personnes de plus de 60 ans représentent 3% des déplacés. (DTM, 2018)

### **3.1. Localités d'origine et trajectoires migratoires des personnes déplacées internes**

Les personnes déplacées internes victimes des affres de la secte islamistes Boko Haram et dans une moindre mesure de la rudesse climatique et les conflits intercommunautaires, ont été obligées de quitter leurs localités d'origine pour des lieux plus sûrs, dans des contextes migratoires souvent très difficiles.

#### **3.1.1. Localités d'origines des personnes déplacées internes**

Les déplacées internes viennent des villages et localités camerounaises situées à la frontière avec le Nigéria. Ces villages appartiennent respectivement à l'arrondissement de Mozogo et de Mokolo dans le Mayo-Tsanaga, les arrondissements de Mora et Kolofata dans le département du Mayo-Sava et des arrondissements de Makari et Goulfey dans le Logone et Chari. Par ailleurs, les sensibilisations effectuées dans le village de Louguere Haoussa dans le département du Mayo-Tsanaga, montrent aussi que plusieurs populations ont dû quitter cette localité pour se réfugier à Zamay. (Déli, 2020) On note également le départ volontaire des populations des villages Bornori ou Kerawa et forcé des localités de Goudatvreké, Moudogoa, t Kamdjidji, Hourbetch, Ldaoutsaf, car, ces localités ont été des théâtres d'affrontements de la secte islamiste et de ce fait, des lieux d'origines de certaines populations déplacées. (Ntuda, 2017) Ainsi, dans la région de l'Extrême-Nord en général, plusieurs localités constituent des lieux d'origine des personnes déplacées internes. Il s'agit plus spécifiquement des localités telles que : les abords du canton de Kolofata, Mora, Mozogo, Mokolo, Makari, Goulfey, Talla-

Katchi, Assighassia, Zéméré, Sherif-Mushari, Borgoram, Kerawa, Soudatvreké, Moudogo, Kamdjidji, Hourtbect, Ldaoutsaf, Boublé, Banki.

### **Mouvements intra et inter départements des personnes déplacées internes**

La grande majorité des déplacements internes entrepris dans la région de l'Extrême-Nord a été effectuée à l'intérieur des départements. En effet, 96% de ces mouvements ont eu lieu à l'intérieur des frontières départementales contre 4% des déplacements ayant lieu entre deux départements. Toutefois, la grande majorité des déplacés résidant dans le Logone et Chari est originaire du même département (99,9%), les individus restants (0,1%) sont originaires du Mayo-Sava. Dans le Mayo-Sava, la grande majorité des déplacés résidant est originaire du même département (99,7%), les individus restants (0,3%) sont originaire du Mayo-Tsanaga. 89% des personnes déplacées internes résidant dans le Mayo-Tsanaga sont originaires de ce même département et les individus restants (11%) sont originaires du Mayo-Sava (DTM, 2018).

#### **3.1.2. Trajectoires migratoires des personnes déplacées internes**

Dans cette partie de notre recherche, il est question de ressortir les principales périodes de déplacement des victimes de la crise Boko Haram et la durée du trajet du lieu d'origine au lieu d'accueil.

##### **3.1.2.1. Période de déplacement**

D'après l'OIM, 98% des personnes déplacées le sont de janvier à avril 2018 ; les autres personnes ont été déplacées avant 2014 (5% soit 12 545 personnes), en 2014 on dénombrait 15% de déplacements (soit 41 362 personnes), en 2015, 24% (soit 65 094 personnes). Les nouveaux déplacements ayant lieu en 2018 sont justifiés par les insurrections armées dans les arrondissements de Mozogo, Mokolo, Kolofata et Fotokol, dont les chiffres obtenus de janvier à mars sont de 15 142 déplacées. (OIM, 2018) En avril 2019, la région comptait 262 281 personnes déplacées internes, réparties dans 42 753 ménages et le nombre de personnes déplacées internes avait augmenté de 4%, soit 9 018 personnes de plus. (OIM, 2019). En 2020, d'après l'enquête DTM de l'OIM, la région comptait 321 886 personnes déplacées internes, dont 48 769 réfugiés hors camp, 123 489 retournés pour un total de 494 144 individus. Durant cette période, le nombre de personnes déplacées a augmenté de 8% par rapport à l'année précédente.

Les principales raisons restent à 89,1% les conflits armés, 10,9% les catastrophes naturelles et moins d'un pourcent à cause de conflits intercommunautaires. Au niveau démographique, la population déplacée est constituée à 50,7% d'hommes, de 49,3% de femmes, 64% de moins de 18ans, 41% de mineurs de 0 à 5ans et 3% de plus de 60ans, pour une moyenne de 8 individus par ménage. Ces statistiques mettent en évidence la forte natalité observée dans la région depuis plusieurs décennies.

Dans le Logone et Chari, à la suite des inondations survenues à la fin de l'année 2019, une augmentation globale de 5 855 personnes déplacées internes a été observée, principalement dans l'arrondissement de Zina (3 097 personnes de plus). L'insécurité a également provoqué l'arrivée d'un grand nombre de personnes déplacées, dans certains arrondissements comme Makari (870 personnes de plus), Kousseri (703 personnes de plus), Hilé-Alifa (499 personnes de plus) et Waza (469 personnes de plus). Deux nouveaux sites ont également été identifiés à Blangoua.

Dans le Mayo-Sava, depuis l'année 2018, plusieurs incursions de groupes armés ont eu lieu dans l'arrondissement de Mora, provoquant une augmentation globale de 12 393 personnes déplacées internes dans le département, visibles dans les différentes localités de Mora (8 299 personnes déplacées de plus). Cette insécurité persistante a provoqué les désertions de cinq localités ou sites de déplacés dont les plus importantes sont celles du site de Gouderi, de Kolofata (7 961 personnes déplacées internes de moins) et de la localité de Kordo (2 020 personnes déplacées internes de moins), dans l'arrondissement de Kolofata.

Dans le Mayo-Tsanaga, une augmentation globale de 7 227 personnes déplacées internes a été observée, principalement dans les arrondissements de Mokolo (4 895 personnes de plus) et Koza (1 802 personnes déplacées internes de plus), en raison des incursions de groupes armés. Dans l'arrondissement de Mokolo, neuf nouvelles localités accueillant 1 871 personnes déplacées internes ont été identifiées et évaluées. Dans l'arrondissement de Koza, d'importants mouvements de populations ont été observés dans la localité de Gaboua (549 personnes déplacées internes identifiées en provenance de Mayo-Moskota) et dans la localité de Mavoumay (250 personnes déplacées internes identifiées en provenance de Mozogo). (OIM, 2020).

### **3.1.2.2. Durée et moyens du déplacement**

Les personnes déplacées internes ont effectué un trajet de moins d'une journée de leur lieu de résidence habituel au lieu d'accueil pour la plupart. Ce même trajet a duré entre 1 et 3 jours pour 42% des personnes déplacées et entre 3 et 7 jours pour 8% d'entre elles. Les déplacements selon l'OIM, qui ont été effectués à pieds ont augmenté de 2% depuis 2017. Ceci à cause des nouveaux déplacements qui ont eu lieu dans les zones montagneuses (Mokolo et Mozogo) où les personnes ont été contraintes de se déplacer à pieds. Dans l'ensemble, les déplacements liés aux conflits sont beaucoup plus importants que les déplacements liés au climat. (OIM, 2018)

Au vue de ces statistiques retraçant l'importante majorité des personnes déplacées dans les départements du Logone et Chari, du Mayo Sava et du Mayo Tsanaga, nous avons choisi de travailler dans les sites d'Afadé, Tildé, Gasha-Midek, Kolofata et Zamay pour ressortir les

causes ou les facteurs qui contribuent à la persistance des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles, à l'Extrême-Nord du Cameroun.

### **3.1.3. Localités d'accueil des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun**

Les localités d'accueil des personnes déplacées internes de manière générale varient selon qu'on se trouve dans le département du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Sava ou du Logone et Chari. Dans le département du Mayo-Sava en général, les déplacées internes sont plus représentées à l'intérieur des localités telles que Kolofata, Mora et Igawa par Mémé. Dans le département du Mayo-Tsanaga, on retrouve de façon générale les déplacées internes et même les ex-otages au centre-ville des localités telles que : Zamay, Mozogo, Tourou, Koza et Moskota. Dans le Logone et Chari, les personnes déplacées internes, se trouvent dans les centres villes des localités comme Tildé et Afadé dans les communes de Makari, Goulfey et même dans la commune de Logone-Birni. (OIM, 2020) Toutefois, au sein de ces localités d'accueil se distinguent un ou plusieurs sites d'installation des personnes déplacées internes.

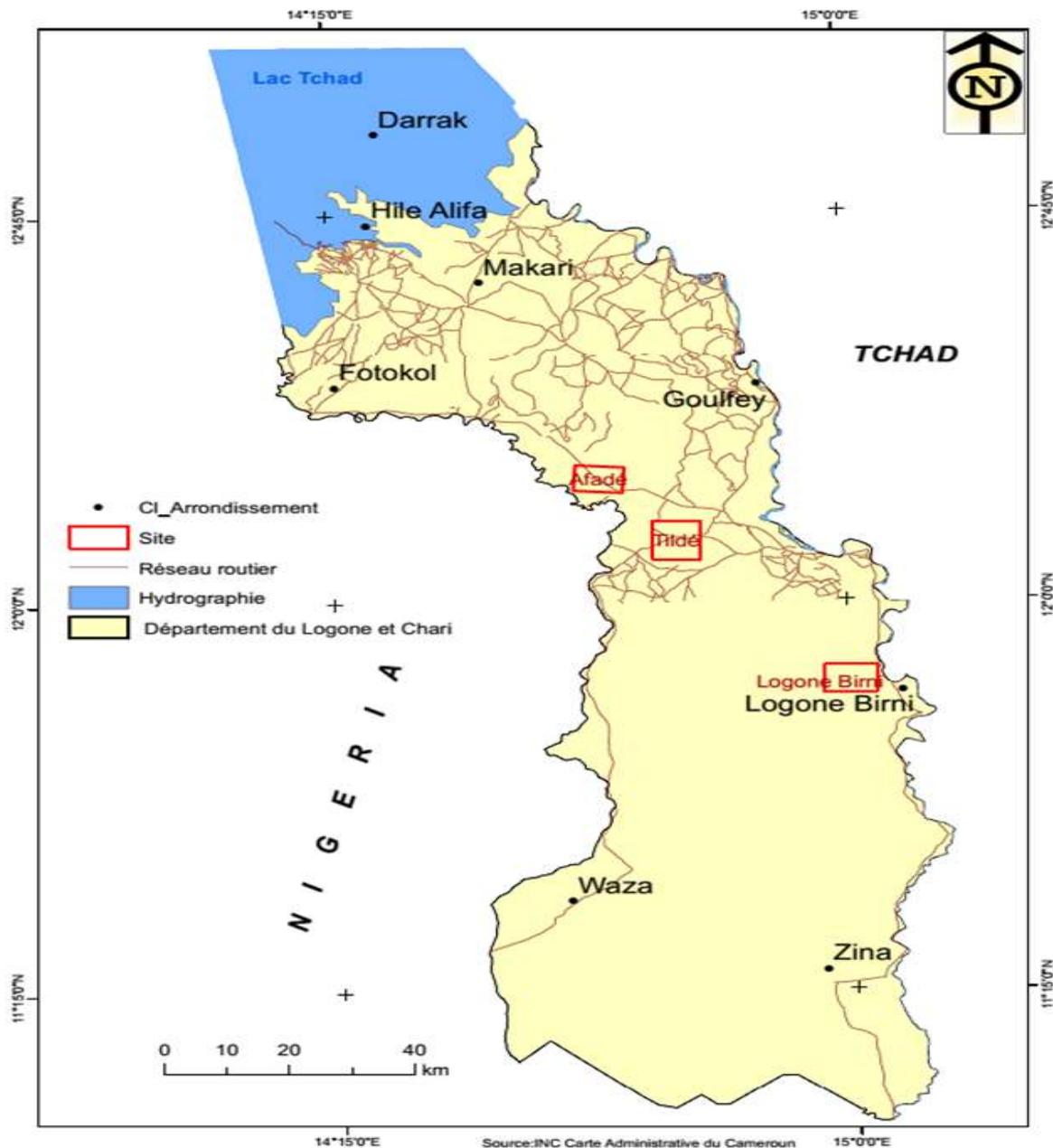
## **3.2. Présentation de quelques sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun**

Pour cette recherche, nous avons choisi de travailler dans les localités de Logone-Birni, Tildé, Afadé, Kolofata et Zamay, car elles représentent des localités abritant un nombre important des personnes déplacées internes dans la région.

### **3.2.1. Sites d'aménagement des personnes déplacées internes dans le Logone et Chari**

Dans le département du Logone et Chari, nous avons choisi de travailler dans les sites de Saleri, Gasha-Midek, Tildé et Afadé, car ces sites comme nous ne cessons de le rappeler, regroupent un nombre significatif de personnes déplacées internes.

**Carte n° 3: Localisation des sites d'installation des déplacés internes dans le Logone et Chari**



**Source :** Institut National de la Cartographie (2021)

### 3.2.1.1. Site d'aménagement des personnes déplacées internes de Logone-Birni

Dans cette localité nous avons pu recenser deux principaux sites de personnes déplacées internes. Il s'agit des sites de Saleri et Gasha-Midek.

#### 3.2.1.1.1. Présentation physique et culturelle du site de Saleri

Le site de Saleri, est situé dans l'arrondissement de Logone-Birni, département du Logone et Chari. Il regroupe des déplacées originaires des localités situées à la périphérie de l'arrondissement de Logone-Birni. En effet, cet arrondissement partage ses frontières entre le Nigeria à l'Ouest, le Tchad au Sud-est, au nord-est avec Makary, Kousseri au Nord et Zina au Sud. Il est constitué d'une communauté arabe Choa uniquement, du fait des différents historiques entre ce peuple et les autres groupes ethniques qui peuplent cet arrondissement

(Kotoko, Mousgoum, Kanouri et Massa), et qui représentent 25% de la population globale de la commune de Logone-Birni. Cependant, du fait de la crise sécuritaire liée à Boko Haram dans ces zones frontalières au Nigeria et au Tchad, plusieurs personnes des zones frontalières de cet arrondissement ont fui les exactions des Boko Haram, pour l'hinterland. A l'origine, cet arrondissement est dominé par la religion musulmane. Donc les comportements des membres sont ceux qu'on retrouve dans presque toutes les ethnies islamisées de la région de l'Extrême-Nord, tel que présenté dans le premier chapitre de cette recherche. Les principales activités socio-économiques oscillent entre l'élevage, la pêche, l'agriculture, le commerce et l'artisanat qui rencontrent d'énormes difficultés (Maire Abgassi, Adoum, 2014).

Actuellement, ce site est constitué d'abris spontanés, faits à l'aide de Bâches offerts par l'UNHCR. Il compte 118 adultes, dont 70 femmes et 58 hommes. Néanmoins, il a été difficile de répertorier le nombre exact d'enfants, en raison du taux de natalité très élevé. La principale langue parlée est l'arabe et du fait des contacts culturels, le kotoko est également parlé au sein de ce site. La religion dominante est l'islam, par conséquent tout ce qui concerne la spiritualité et l'organisation sociale, est organisé autour de cette dernière. Les principales activités socio-économiques sont l'élevage, l'agriculture et le petit commerce, et dans une moindre mesure la pêche. Le type de mariage le plus observé est la monogamie à cause du manque de moyens et des conditions climatiques difficiles, comme l'affirme le chef de camp : *même pour avoir à manger c'est un problème, voilà pourquoi, la polygamie est difficile à être pratiquée.* (Enguini Issa, Logone-Birni, entretien du 20 octobre 2020), mais on note de nombreux remariage des femmes.

Cependant, le site rencontre de multiples problèmes notamment, le manque de terres arables, l'absence de sources d'eau potable et la faible assistance humanitaire, ce qui conduit souvent à des conflits entre allogènes et autochtones, et accentue davantage la vulnérabilité des ces populations déplacées, en particulier celle des femmes et des enfants.

### **3.2.1.1.2. Site d'aménagement des personnes déplacées internes de Gasha-Midek**

Le site de personnes déplacées internes de Gasha-Midek situé à contre face du site de Saleri, regroupe en son sein des personnes d'ethnies Mousgoum et arabes, dont la langue véhiculaire est l'arabe. La religion dominante est l'islam et la polygamie fait partie du type de mariage autorisé au sein de cette communauté, même si la plupart des membres, du fait des conditions difficiles, préfèrent la monogamie. L'agriculture est la principale activité de subsistance. A cause des exactions de la secte islamiste Boko Haram, cette population située à l'origine au niveau des zones frontalières de Gasha-Midek dans le Logone-Birni, a dû se déplacer afin d'être en sécurité. Ici également, on retrouve les comportements sociaux de ceux

des ethnies islamisées de l'Extrême-Nord. Raisons pour laquelle, il règne un climat social des plus tolérable entre les populations autochtones et les déplacées.

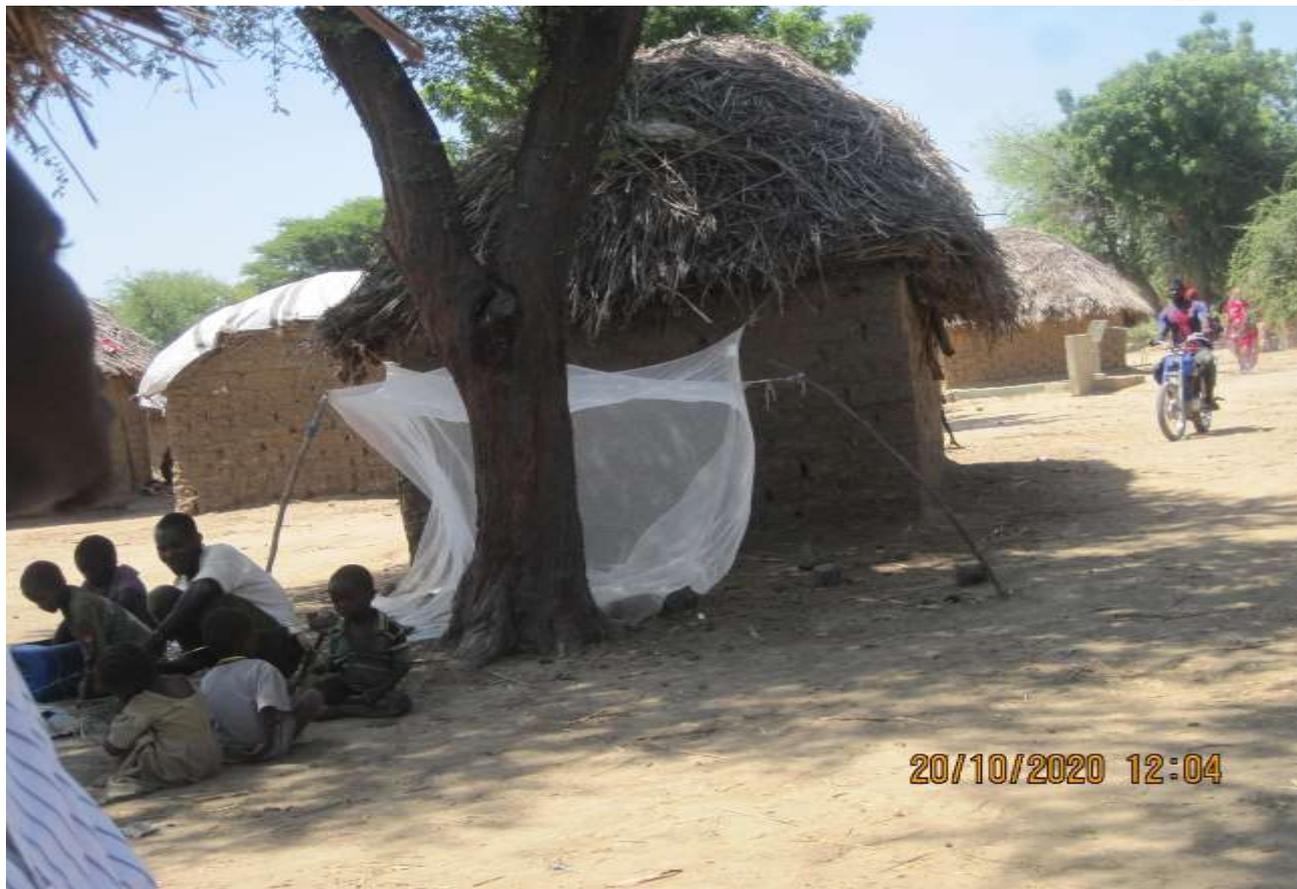
### **3.2.1.2. Site d'installation des personnes déplacées internes de Tildé**

La localité de Tildé est une petite zone située dans l'arrondissement de Makary, département du Logone et Chari. C'est également une localité située sur l'axe routier Maroua-Kousseri, donc facilement accessible au grand monde. Depuis 2015, la localité accueille une population déplacée interne importante.

Le site d'installation des personnes déplacées internes de Tildé en lui-même est situé dans la localité de Tildé aux abords de l'axe routier Maroua-Kousseri, représentant une communauté à part, qui ne veut pas être en contact direct avec les communautés hôtes. C'est un site constitué d'une population estimée à plus de 300 individus, constitué en grande partie de populations originaires de l'arrondissement de Makari, dont le groupe ethnique est Kotoko. Les langues véhiculaires dans ce site sont l'arabe et le Kotoko. C'est une population en majorité musulmane, vu qu'on n'a recensé que trois chrétiens, et l'éducation des enfants, est régi par cette croyance, à travers l'école coranique, domestique et itinérante. La monogamie est le type d'union le plus répandu, à cause du manque de moyens et les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes et doivent se plier aux décisions de leurs maris.

Dans ce site, on ressent la présence de plusieurs organismes humanitaires, à travers les multiples sensibilisations qui ont lieux et la présence de la caravane de santé mobile qui passe tous les lundis. D'après le chef de troisième degré de la localité de Tildé : « la vie n'est pas un problème en tant que tel, mais ces déplacés ont un esprit ailleurs. Ils ne veulent pas s'associer aux autres et se considèrent toujours comme des étrangers. Or, depuis qu'ils sont là... on ne les écarte de rien ». Au plan socioéconomique, cette communauté déplacée vit essentiellement de la pêche, un peu de l'élevage, de l'agriculture (cultures maraîchères) et du petit commerce, notamment la vente des produits de rente, la vente du carburant de contrefaçon (Zoazoa) et la vente des produits de l'artisanat (différentes poteries faites par les déplacées elles-mêmes).

**Photo n° 1: Présentation du site d'installation des déplacés internes de Tildé**



**Source :** Mbouka Abéna, Tildé, 20/10/2021

Sur cette image ressort la qualité de l’abri (en brique de terre), traduisant la culture Kotoko et la géomorphologie du site d’aménagement des personnes déplacées internes, le matériau utilisé, et quelques habitudes locales.

### **3.2.1.2.1. Causes de la présence des personnes déplacées internes à Tildé**

Les exactions de la secte terroriste Boko Haram dans la localité de Tildé sont les principales causes de l’installation de ces populations sur ce site. La grande majorité des déplacées viennent de l’arrondissement de Makari, l’une des routes économiques de trafic entre le Nigéria, le Tchad et le Cameroun. Son apport économique a été très exploité par les membres de la secte Boko Haram, où plusieurs attentats ont eu lieu. Par conséquent, afin de sauver leur vie plusieurs familles ont dû se déplacer. La localité de Tildé du fait de sa proximité géographique, historique et socioculturelle avec l’arrondissement de Makary, a contribué à l’afflux massif des personnes déplacées internes, car comme l’affirme cette déplacée : *les communautés déplacées et hôtes sont de la même famille, nous partageons la même culture, donc il n’y a pas de différence.* (Awah, Tilde, entretien du 20 octobre 2020).

Par ailleurs, la crise sécuritaire dans cette localité n’est pas la seule cause de la présence des personnes déplacées internes, bien que majoritaire. On note également les conflits intercommunautaires entre arabes et Kotoko, qui ont permis le déplacement de certains membres de la population pour aménager dans la localité de Tildé. En effet, cette scission

historique entre Kotoko et Arabes continue de s'observer, car les deux autres sites présentés plus haut abritent uniquement des populations arabes, tandis que le site de Tildé est constitué uniquement de populations Kotoko. Etant donné que la localité de Tildé n'a pas été sujette à des attaques, elle apparaît donc comme un lieu adéquat pour sécuriser ces populations. Une autre raison est la présence d'un camp de gendarmerie à quelques kilomètres du centre-ville de la localité. Cette sécurité est donc un facteur d'installation des personnes déplacées internes.

Ainsi, la proximité de la localité de Tildé, la sécurité et l'ouverture aux autres localités ont été des facteurs importants pour l'accueil des personnes déplacées internes, nonobstant, le partage socioculturel entre les populations hôtes et déplacées.

### **3.2.1.3. Site d'aménagement des personnes déplacées internes d'Afadé**

Afadé est une localité de l'arrondissement de Makary situé dans le département du Logone et Chari, à l'Extrême-Nord du Cameroun. Elle est aussi une des localités limitrophes avec le Nigéria et par conséquent subi de plein fouet les conséquences de la crise sécuritaire Boko Haram. La religion dominante est l'islam, et les principales ethnies sont les arabes et les Kotoko. Les principales langues véhiculaires sont le kotoko et l'arabe. Depuis l'année 2014, cette localité exposée aux exactions de la secte islamiste Boko Haram, concentre un grand nombre de personnes déplacées internes à l'intérieur de ses terres.

Le site de personnes déplacées internes d'Afadé apparaît comme l'un des plus vastes du département et de la région. La différence avec les autres départements est qu'on trouve également des réfugiés. Or, rien que dans la localité d'Afadé, on enregistre près de 13 sites de concentration des personnes déplacées internes comme l'affirme ce travailleur social : *rien qu'Afadé, tu as le camp de Sotrael qui est subdivisé en deux : Sotrael ouest et Sotrael est. Tu as Mafandé, Moufoufou, il y'en a au moins 13.* (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020) Ces camps ont leurs particularités, mais le camp de Sotrael est le plus vaste de la localité d'Afadé :

*Chaque camp a sa particularité et sa réalité, il y'a des camps vastes et des camps assez minimes où on trouve à peine une vingtaine de ménages. Par conséquent, on ne peut pas avoir une statistique nette sur le nombre de personne par camp.* (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)

Ceci traduit l'ampleur des exactions dans le département du Logone et Chari et la facilité pour les adeptes de Boko Haram de recruter des jeunes et de mener leurs activités de propagandes.

A Afadé, l'islam est la principale religion et les principales activités économiques sont l'agriculture, la pêche, l'élevage et le commerce.

**Photo n° 2: Site des personnes déplacées internes de Sotrael dans la localité d'Afadé**



**Source :** Mbouka Abéna, Afadé, 21/10/2020

Sur cette photo, l'on peut observer la disposition des logements et le type d'abris propre à la culture Kotoko dans le site d'installation des personnes déplacées internes à Afadé. On observe également la faible présence d'arbres, signe de la rudesse du climat qui expose les populations à plusieurs fléaux et par là même, augmente leur vulnérabilité.

### **3.2.1.3.1. Causes de la présence des personnes déplacées internes à Afadé**

Dans le site de concentration des personnes déplacées internes, la première raison de l'afflux massif des personnes déplacées internes est la crise sécuritaire liée aux exactions du groupe terroriste Boko Haram. Par conséquent, plusieurs femmes, hommes et enfants ont fui les affrontements dans leurs localités d'origines, pour la plupart dans le même département, afin d'éviter de se faire tuer.

Par ailleurs, la crise sécuritaire dans la localité d'Afadé n'est pas la seule cause du déplacement des populations. La rudesse climatique joue également sa part belle dans ce mouvement de populations. Tel qu'expliqué ci-dessous :

*Le conflit Boko Haram n'est pas la seule raison de la présence des déplacés internes dans la localité d'Afadé. La plupart des gens se focalisent essentiellement sur le conflit Boko Haram, or ce n'est pas l'une des raisons fondamentales. A côté du conflit, il y'a également la rudesse climatique, les catastrophes naturelles telles que les inondations etc. Voilà les trois raisons fondamentales qui font qu'on a plus de déplacés internes ici qu'ailleurs. Mais sous la sphère politique, on essaie plus de mettre le conflit Boko Haram au-devant de la scène, mais ce n'est pas trop ça. Il y'a surtout la recherche des*

*terres agricoles, il y'a la sécurité, il y'a les inondations. Voilà les raisons qui font qu'on dénombre autant de déplacés dans le Logone et Chari que dans d'autres départements. (Adrian, Afadé, 21/10/2020).*

Toutefois, dans la localité d'Afadé, plusieurs familles ont profité de la crise sécuritaire pour se bâtir une nouvelle vie. À travers le déplacement massif des populations, certains individus ont profité de cette ruée pour effectuer l'exode rural. Une recherche de mieux être qu'ils n'avaient pas dans leurs localités d'origine, à cause des conditions difficiles et de la rudesse climatique. Par contre, dans les sites de concentrations des personnes déplacées internes, il y'a l'assistance humanitaire et la compassion des communautés hôtes. En effet :

*Chez les déplacés internes encore, c'est même plus pointu, parfois parce qu'on tient compte du fait qu'en fuyant les exactions, les conflits et les guerres, la rudesse climatique, ils se sont retrouvés dans un endroit plus ou moins vivant. Ce qui fait que en se déplaçant, ils n'ont pas eu la possibilité de prendre tout le nécessaire, et vivent dans une certaine précarité. D'où la compassion des communautés hôtes (Adrian, Afadé, 21/10/2020).*

En plus, c'est une localité située dans le plus vaste département de la région de l'Extrême-Nord mais qui souffre le plus des affres climatiques et intercommunautaires qui se sont greffés aux exactions de la secte terroriste Boko Haram.

Ainsi, dans le département du Logone et Chari, contrairement aux autres départements, la rudesse climatique a été d'un effet considérable dans le déplacement des populations. Néanmoins, il n'en demeure pas vrai que, la crise sécuritaire liée à Boko Haram, a permis le grand déplacement des populations des zones « rouges » pour des lieux plus surs comme Afadé, Tildé, Saleri, Gasha-Midek etc. Aussi, cette présence n'est pas toujours salubre pour ces populations, puisque l'augmentation de la population draine dans la plupart des cas, des changements dans le mode de vie des communautés d'accueil, d'où la nécessité d'une assistance humanitaire solide, afin de pallier à ces conditions difficiles.

### **3.2.2. Site d'installation des personnes déplacées internes de Kolofata (Mayo-Sava)**

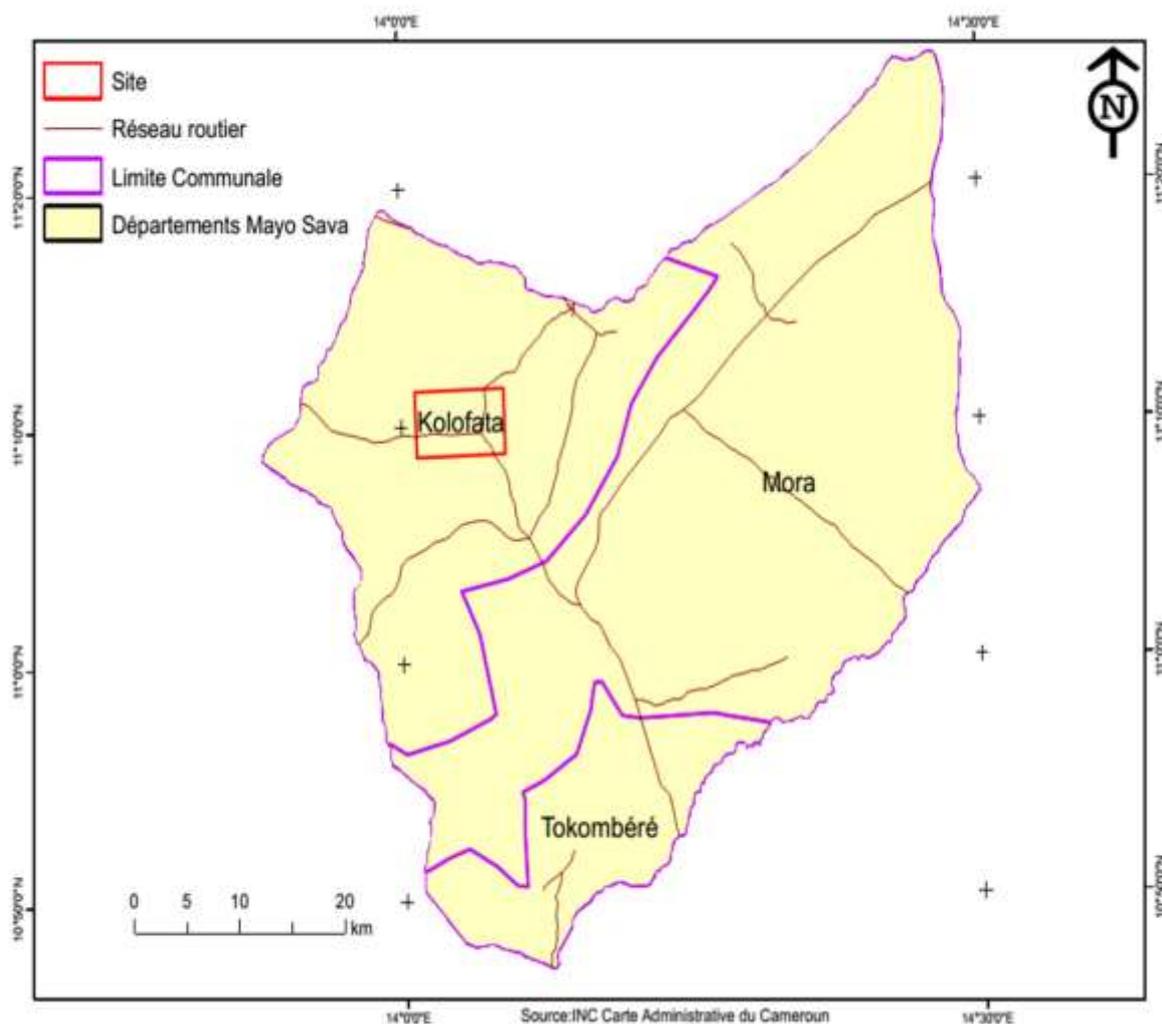
La commune de Kolofata telle que présentée dans le chapitre 1 de cette Thèse, est située dans la région de l'Extrême-Nord, département du Mayo-Sava, à la frontière avec le Nigéria. Elle est constituée de deux cantons, que sont : le canton de Kolofata et le canton de Kerawa. Avec cinquante-quatre (54) villages déplacés, quinze (15) restés sur place et sept (7) villages restés à Kerawa. Les principales langues sont le Mandara pour les personnes déplacées internes et le fofouledé pour les populations locales (Hassan Blama Boukar, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021).

Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi de travailler dans le canton de Kolofata, limité au nord par le Lawana de Gréa, au sud par Gouzougou, à l'est par Gancé et à

l'ouest par Kérawa, parce qu'il rassemble une grande population de personnes déplacées internes. En plus, « à cause des exactions du groupe terroriste Boko Haram et dans le souci de protéger la population, des tranchées ont été construites en 2014 tout autour du canton, afin d'éviter les entrées inopinées des envahisseurs » (Gaderoma Mele, Kolofata, entretien du 22 septembre 2021) d'où ce sentiment de sécurité qui a animé ces populations, au point de trouver refuge dans cette localité.

Au niveau des activités économiques, l'agriculture (mil, maïs, oignon, l'oseille ou folléré, coton ...), le petit commerce et l'élevage en tout genre (caprins, ovins, volaille etc.), sont les principales activités du canton. On retrouve également plusieurs ethnies à savoir : les Kanuri, les Massa, les Moufou, les Mandara (en grande partie les déplacées internes) etc. Depuis 2014, le canton accueille plusieurs familles déplacées internes, aux multiples désagréments notamment l'absence d'eau potable et courante, créant des bagarres généralisées entre autochtones et allogènes. Par ailleurs, cette proximité géographique avec le Nigéria, épice de l'insurrection de la secte islamiste Boko Haram, est l'une des principales causes de la présence des déplacés internes dans la localité de Kolofata.

### Carte n° 4: Localisation du site d'aménagement des personnes déplacées internes de Kolofata



**Source :** Institut National de la Cartographie (2021)

En effet, le site de concentration des personnes déplacées internes de Kolofata est situé en plein centre-ville de la localité et peu atteindre près de 400 ménages repartis entre les Mandara, les kanouri, les daba, les Mafa. Au niveau culturel, on constate que dans ce site, se mêle des ethnies « païennes » de montagnes (daba, Mafa et autres) et les ethnies islamisées à l'instar des mandara et des kanouri, dont les modes de vie différents à certains niveaux, notamment au niveau religieux. Néanmoins, le type d'abris spontané présent sur le site laisse entrevoir une majorité mandara. Par conséquent, l'agriculture est la principale activité socio-économique, mais l'élevage et le petit commerce complètent les revenus issus de cette activité.

**Photo n° 3: Présentation de la structure interne du site des PDI de Kolofata**



**Source :** Mbouka Abéna, Kolofata, 16/09/2021

Le type d'abris observé dans ce site (en tige de mil), montre très bien que nous sommes dans la culture mandara. Toutefois, la proximité entre les abris, les bâches (don de l'UNHCR) servant de toitures et la faible superficie, mettent en exergue les conditions difficiles qui constituent le quotidien des personnes déplacées internes à Kolofata.

### **3.2.2.1. Causes de l'installation et localités d'origines des personnes déplacées internes à Kolofata**

D'après les membres de la communauté hôte et déplacée, la guerre liée à Boko Haram est la principale cause de la délocalisation des populations situées dans les villages frontaliers du département du Mayo-Sava avec le Nigeria, pour l'intérieur du département, dans le canton de Kolofata :

*A cause de la proximité de la localité avec leur lieu d'origine, il a été facile pour ces populations de trouver refuge à Kolofata. Car, la localité de Kolofata est juste à quelques kilomètres de la république fédérale du Nigeria, 15 et 25 kilomètres, respectivement du côté Est et Ouest. (Gaderoma Mele, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)*

L'installation d'un camp de BIR (Bataillon d'Intervention Rapide) à la périphérie de la localité a également été une cause de délocalisation des populations, afin que l'armée puisse facilement

procéder à des opérations de lutte contre les membres de la secte islamiste Boko Haram, tel que soutenu dans ces propos :

*Certaines populations étaient dans un village tout prêt du camp du BIR. Ces déplacés, en grande partie des femmes sortant de Bamé petit village situé sur la route de Kerawa ont dû fuir, pour se réfugier à Kolofata. Il y'a donc leurs enfants qui sont membres de Boko Haram, qui viennent souvent se ravitailler. Et les militaires ont constaté cela, et n'acceptent pas cette situation. Ils disent que ces femmes sont complices de leurs enfants, qu'elles encouragent la présence des Boko Haram dans ces lieux. Raison pour laquelle il leur a été demandé d'informer les militaires dès que ces jeunes entrent dans le village. Au cas contraire, elles seraient exterminées au même titre leurs enfants. Afin d'éviter de se faire tuer, elles ont préféré se déplacer. C'est la raison pour la quelle ces personnes en majorité des femmes se retrouvent ici à Kolofata. (Gaderoma, Mele, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)*

Comme nous pouvons le constater ; la présence des forces de maintien de l'ordre camerounaise dans la plupart des localités exposées aux exactions de la secte islamiste Boko Haram, a considérablement contribué à accentuer les attaques pour une meilleure sécurisation des personnes situées sur ces fronts. D'où la déconcentration de certaines personnes pour le site de Kolofata. Il est aussi important de noter que l'utilisation ou l'enrôlement de jeunes filles à des fins sexuelles, domestiques ou tout simplement pour satisfaire certains fantasmes des membres de la secte, ont beaucoup contribué à la fuite de plusieurs personnes particulièrement des jeunes filles, tel que décrit par Godjanaga :

*J'ai fui de ma localité d'origine, parce que les Boko Haram voulaient avoir des rapports sexuels imposés avec des petites filles. Alors, ils vous kidnappent et ne vous donnent pas grand-chose pour survivre. Alors, au lieu de vivre cette situation, j'ai préféré fuir, et je me suis retrouvée ici à Kolofata. (Kolofata, entretien du 27 octobre 2020).*

En plus, hors mis la présence des camps des forces militaires camerounaises, on note aussi les manifestations des exactions de la secte Boko Haram en elle-même, à travers les différents attentas, les incursions de kamikazes dans les maisons, marchés, Mosquées, tel qu'illustré dans ces propos :

*Mon père était un commerçant. Il a effectué un voyage pour Kolofata afin d'acheter la marchandise. Sur le retour, les membres de Boko Haram l'ont stoppé, fouillé puis tué et récupéré son argent. Après être informé de la situation, je suis allé récupérer son corps, afin de l'enterrer dignement. Après cela, les Boko Haram ont débarqué é dans notre concession et ont mis le feu. C'est pourquoi j'ai fui et je suis venu ici à Kolofata. (Gilga Asga, Kolofata, 27 octobre 2020). Il y'a également des populations qui se sont déplacées à 20-25-30 Km pour Kolofata à cause de l'insécurité due à la crise. (Gaderoma Mele, Kolofata, 16 septembre 2021)*

Par conséquent, la présence des déplacées internes à Kolofata est donc due à l'assassinat de plusieurs hommes chefs de famille dans les localités touchées par la crise. Ces hommes qui

ont été agressés puis tués par les membres de Boko Haram, comme présenté dans les propos de ce guide :

*On a parmi les déplacées internes, des femmes qui ont perdu leur mari par fusillade de la part de Boko Haram, soit sur la route, soit dans les domiciles. Donc pour des raisons d'éthique, on va fermer ce sujet pour ma part très sensible, car on a dans la plupart des cas, des femmes très émotives et sensibles à ce sujet. (Oumar Hassan, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)*

Donc, du fait des assassinats des conjoints par les membres de la secte islamiste Boko Haram, plusieurs femmes et enfants ont dû quitter leur village d'origine pour s'installer à Kolofata.

Aussi, plusieurs personnes ont également été obligées de se déplacer parce que plusieurs villages ont été détruits, des maisons brûlées, des personnes kidnappées notamment des élèves, ou enrôlés dans les rangs de Boko Haram, car, après la décision par l'Etat du Cameroun de combattre officiellement le groupe terroriste Boko Haram, plusieurs membres de ce groupe ont été tués ou arrêté. Afin de compléter l'effectif, plusieurs recrutements ont été faits dans les localités en crise, où ces individus sans foi ni loi ont été obligés d'enrôler, à travers le kidnapping des jeunes garçons.

En plus, ce site ne cesse de grandir à cause de la continuité des attaques dans les villages frontaliers. Donc, nous pouvons retenir que, le choix de ce site par les déplacés découle de la présence d'un camp de BIR dans la localité, et d'une vigilance accrue des forces de défenses, mais aussi de la proximité des lieux d'origines au site d'accueil. Actuellement, la population déplacée est difficilement estimable et peu atteindre près de 400 ménages. C'est aussi une population qui vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et du petit commerce.

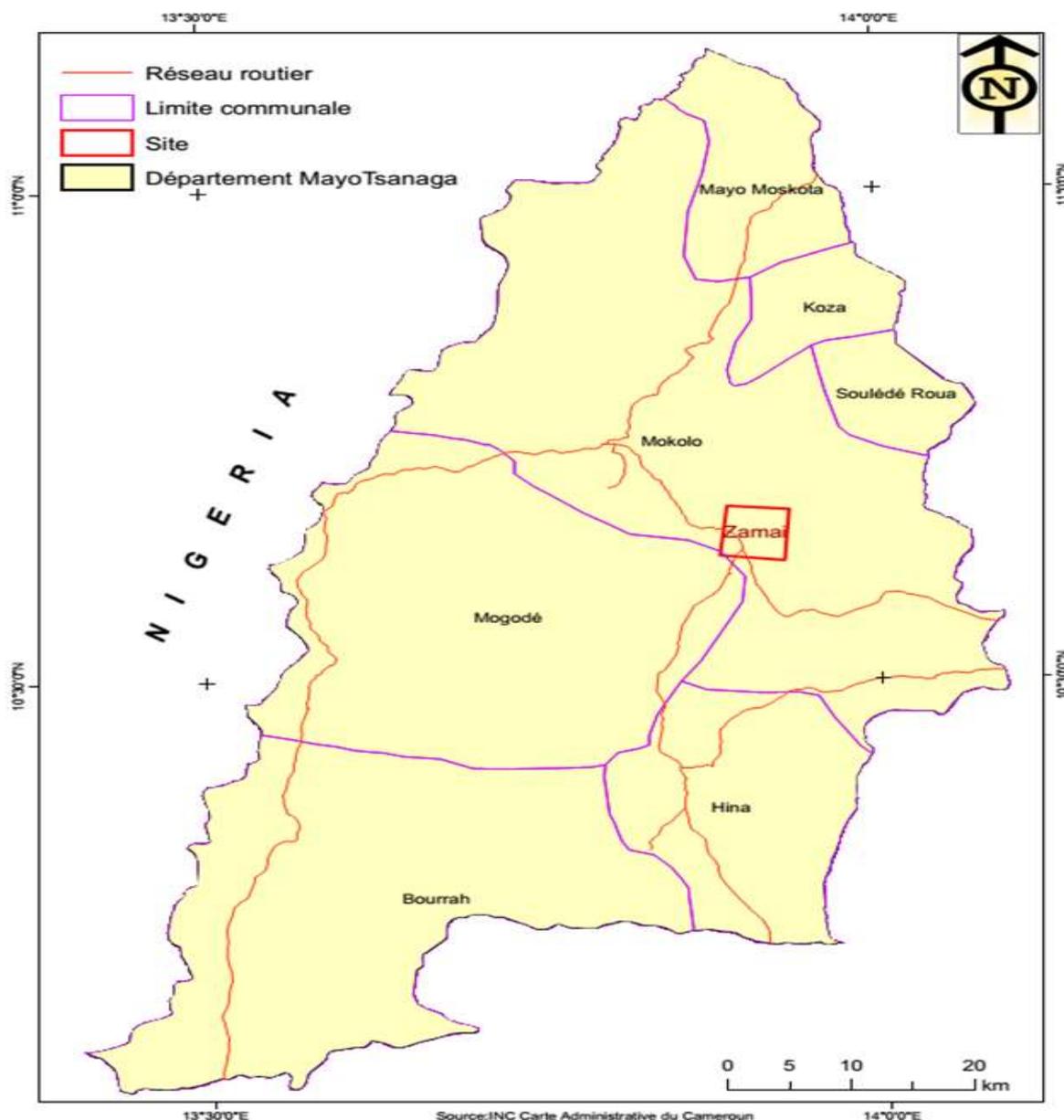
### **3.2.3. Site d'aménagement de personnes déplacées internes de Zamay**

D'après le Lamido de la localité de Zamay, sa majesté Ibrahim Amaoua, la localité de Zamay, est un canton de deuxième degré situé dans la commune de Mokolo, département du Mayo-Tsanaga, à l'Extrême-Nord du Cameroun. C'est un canton vieux de 187 ans aujourd'hui car, il a été créé en 1834. Il est limité au Nord par le canton Matakam et l'arrondissement de Souley-de-roi. Au sud, par les cantons Moufou et Mokong, à l'Est par le canton Matakam sud et, à l'ouest, par le canton de Gawar et le camp des réfugiés de Minawao. Bref, c'est une localité de montagne, regroupant en son sein des ethnies « animistes » ou « Kirdi ».

C'est aussi un carrefour situé à 18 km de Mokolo (chef-lieu du département), 62km de Maroua (chef-lieu de la région), 80 km de Guider et 12 Kilomètres du camp des réfugiés de Minawao. La population de Zamay est estimée à 25 000 âmes hors mis les déplacées internes, et vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et du commerce. On recense également plusieurs ethnies parmi lesquelles les Mafa, divisés en deux parties : les Mafa (constitué des

tchourou, gadala, moho, peuls) et les Moufou. Etant donné cette forte concentration ethnique, on distingue au sein de cette localité plusieurs langues différentes, comme le Mandara, Guiziga, Toupouri, au total près de 20 langues. Mais la langue la plus appropriée est le foufouldé, après c'est le Mafa. (Mbouka, 2018). C'est une zone cosmopolite, où le brassage de cultures ne pose aucun problème. En effet, depuis 2014, cette localité accueille une forte concentration de personnes déplacées internes.

Carte n° 5: Localisation du site d'installation des déplacés internes de Zamay



**Source :** Institut National de la Cartographie (2021)

Le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Zamay est situé dans le canton de Zamay à environ 1 km de l'axe routier Maroua-Mokolo, et rassemble une multitude de ménages déplacés venus des différents foyers des exactions de la secte islamiste Boko Haram. Au niveau culturel, nous retrouvons des ethnies « païennes » de montagnes (Kapsiki, Hina, daba, Mafa, Moufou) qui ont su resté attaché à leurs valeurs sociales et traditionnelles transmises de génération en génération. Et, les ethnies de montagnes qui ont des caractères des ethnies islamisées du fait du partage des frontières avec ces derniers et du fait de la faible résistance face à cette civilisation musulmane (Goudé, Fali).

**Photo n° 4: Pancarte indiquant l'emplacement exact du site d'installation des PDI  
depuis l'axe routier Maroua-Mokolo**



**Source :** Mbouka Abéna, Zamay, 28/10/2020

Actuellement, le site de Zamay compte quatre sites de concentration des personnes déplacées internes : les sites, 1 et 2 constitués de musulmans et les sites 3 et 4 constitués de chrétiens. Les principales activités des déplacées sont l'agriculture, l'élevage et le petit commerce. On observe également certains foyers polygames où l'homme est le seul garant de l'intégrité du foyer, puisque toutes les décisions dépendent de lui. Par contre, nous avons aussi plusieurs foyers où des femmes sont des chefs de ménage. Cette deuxième catégorie de ménage s'observe beaucoup plus dans les sites chrétiens où la femme est garante de l'organisation socio-familiale de la société.

**Photo n° 5: Aperçu du site d'aménagement des personnes déplacées internes de Zamay**



**Source :** Mbouka Abéna, Zamay, 28/10/2020

Cette image représente une vue d'ensemble du site d'installation des personnes déplacées internes de Zamay. A ce niveau, l'on peut observer un nombre important d'arbres, ce qui traduit la clémence du climat par rapport aux autres départements de la région.

### **3.2.3.1. Causes de l'installation des personnes déplacées internes à Zamay**

Dans le canton de Zamay, plusieurs causes justifient la présence des déplacés internes mais comme nous l'avons montré plus haut, la grande majorité des déplacements est due à la crise sécuritaire Boko Haram. Néanmoins, cette crise est vécue ou perçue différemment en fonction des victimes ou des personnes touchées. En effet, la proximité géographique, historique, socioculturelle et linguistique de certaines localités du département du Mayo Tsanaga avec le Nigéria, a permis la ruée de plusieurs familles dans le canton de Zamay tel que présenté dans ces élocutions :

*« En 2014, quelques mois après l'arrivée des réfugiés, nous avons reçu une vague d'éleveurs venu de la frontière, dans les localités d'Amchidé, Mozogo, Shérif-Moushari et Godovic. Des bergers qui font le commerce du bétail, mais puisqu'au niveau du Nigéria ça ne va pas, ils ont été obligé de fuir pour se réfugier à l'intérieur des départements, afin de protéger leur cheptel. (Malam Moussa, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Donc, la proximité de certaines localités avec le Nigéria au paroxysme de la crise sécuritaire lié à Boko Haram, a également permis le déplacement de milliers de populations. Dès lors, en plus de la proximité géographique, nous avons aussi l'entrée en guerre de l'armée camerounaise dans le conflit Boko Haram, qui le considérait au départ comme un conflit nigéro-nigérian. Ce déploiement de l'armée camerounaise dans les lieux dits de « logement » des bastions du groupe terroriste, a permis le déplacement des populations, comme l'affirme ce déplacé :

*Les personnes déplacées internes, installées ici à Zamay, ont dû fuir non pas Boko Haram, mais l'armée camerounaise. Ces individus qui menaient des activités louches, qui pillaient les biens des populations, au moment de l'entrée en guerre de l'armée camerounaise, ils ont été obligés de fuir. Et, avec les tactiques de dénonciation mises au point par l'armée camerounaise, il ne fallait pas qu'ils restent sur place. (Ibrahim Mohamet, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Malheureusement, ces réactions musclées de l'armée camerounaise qui ont réduit substantiellement les capacités opérationnelles du groupe terroriste, ont contraint ce dernier à revenir aux tactiques asymétriques auxquelles les troupes camerounaises, semblaient moins aguerries.

De plus, la psychose provoquée par les affrontements entre l'armée camerounaise et les rebelles de Boko Haram, a également été d'une grande part dans le déplacement des populations, qui ont trouvé un aménagement propice dans le canton de Zamay, car :

*Parmi ces déplacés, on retrouve deux catégories : ceux qui n'ont jamais vu les Boko Haram et, ceux qui ont rencontré les Boko Haram. Il y'a également des personnes qui ont fui à cause de la peur ; Des personnes qui n'ont pas vécu directement les affres de la secte Boko Haram, mais qui ont seulement entendu le bruit des armes ou un bruit similaire, que ce soit à 20 kilomètres de l'infraction ou pas. « Non, ces armes ne vont pas nous trouver ici ». Certains qui aperçoivent les autres fuir et qui font pareil, ou alors, lorsqu'il rencontre quelqu'un de louche ou qu'ils ne connaissent pas etc. (Malam Moussa, Zamay, entretien du 18 septembre 2021).*

En effet, la peur que suscite les affrontements lors d'un conflit, notamment le conflit Boko Haram, suffit à elle seule à provoquer un climat de panique généralisée qui pousse les populations victimes, à adopter des comportements brusques et imprévus pour sauver leurs vies. Dans cette catégorie de personnes, on rencontre pour la plupart des femmes et des enfants, qui du fait des attaques, fuient le lieu de l'affrontement pour un lieu plus sûr.

En plus de la psychose suscitée par les affrontements, on note également la peur de se faire attaquer, enlever ou enrôler par les membres de la secte islamiste Boko Haram. Dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Zamay, on retrouve plusieurs éleveurs ou

bergers qui ont fui les attaques de leurs troupeaux par Boko Haram et, ont trouvé refuge ici à Zamay, tel qu'illustré dans les propos de ce chef de site :

*Il y'a des personnes qui sont allées en brousse avec leurs troupeaux (car, dans cette partie du département, ce sont les hommes qui gardent les bêtes en brousse. Les femmes et les enfants restent à la maison). Alors, lorsque certains rentraient des brousses, ils se faisaient informer par leurs femmes comme quoi, dans le village, il y'a des jeunes armés qui viennent et demandent après eux. Donc il ne faut pas qu'ils restent là. Alors, ils se sont directement déplacés et se sont installés ici, à Zamay avec leurs bœufs, et c'est après que les femmes et les enfants les ont rejoints. (Ibrahim Mohamet, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

L'une des causes à mentionner encore est, le profit tiré dans ce conflit par certains membres des localités touchées par cette crise. Par ailleurs, plusieurs individus se sont vus livré aux membres de la secte Boko Haram par leur confrère, soit à la suite d'un malentendu, soit du fait d'antécédents économiques ou judiciaires, de ce fait:

*Bon nombre de personnes déplacées internes présent sur ce site, le sont pour échapper aux problèmes familiaux ou aux antécédent judiciaires avec les membres de la communauté. Certains encore ont dû se déplacer à cause des menaces récurrentes des membres de Boko Haram. Alors, comme les soldats camerounais ont vu qu'ils vont tuer des innocents, ils ont demandé aux Djaoros et lawanes de ces localités, de quitter ces villages et de laisser ces localités comme des lieux d'affrontement. Et pour ceux quis'entêteront à rester, l'armée ne serait pas responsable. (Ali Alhadji Abba, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Subséquemment, ces différentes réactions non seulement de l'armée, des membres de la secte Boko Haram et des membres des communautés également, a conduit à la destruction des villages, des maisons. Plusieurs domiciles ont été brulés, détruits, conduisant ainsi au déplacement de populations.

Toutefois, il est important de noter que cette installation ne s'est pas faite délibérément par les populations déplacées internes. L'aménagement des personnes déplacées internes sur ce site a nécessité le concours des autorités administratives, religieuses et traditionnelles. Etant donné que le Lamido de Zamay auparavant, avait refusé la présence des réfugiés nigériens à Zamay, alors, pour se racheter, il autorisa l'installation des personnes déplacées internes, puisque :

*En cette période, le Lamido vit qu'il était dangereux pour lui de leur refuser l'accès de sa localité, alors il fut obligé de les accueillir : « il s'agit de nos frères, alors que les réfugiés nigériens sont « des étrangers ». Si je refuse encore de les accueillir, il peut arriver quelque chose de grave ». (Ibrahim Mohamet, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Alors, il leur a trouvé l'espace et l'emplacement actuel, constitué de quatre sites. Deux sites (site 1 et 2) réservés aux musulmans et deux autres (3 et 4) réservés aux chrétiens. Nonobstant les déplacements des membres de la société civile, on note également dans le site de Zamay, la présence des ex-otages et des anciens membres de la secte islamiste Boko Haram, parce que :

*En 2015-2016, l'armée camerounaise a pu descendre certain camp de concentration des Boko Haram et libéré un grand nombre d'otages. Ces ex 'otages sont des citoyens camerounais ou des camerounais qui ont été enrôlés par les Boko Haram Et qui étaient, pour la plupart, des individus ne pratiquant pas l'islam. Cependant, lors de leur captivité, ils ont été conduits au Nigéria où ils ont été islamisés de force. Ils sont restés là-bas jusqu'à ce qu'ils soient libérés par l'armée camerounaise. Ils ont été reconduits ici à Zamay. Actuellement ils continuent de prier. Ils épousent même des femmes, et si ces dernières ne sont pas des croyantes, on leurs enseigne le coran, bref on les islamise. Ces gens-là sont ici avec nous. (Ousman Ayatou, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

**Photo n° 6: Projet de réinsertion des Ex-otages de Boko Haram à Zamay**



**Source :** Mbouka Abéna, Zamay, 28/10/2020

En définitive, on retient que dans la localité de Zamay, la crise sécuritaire liée à Boko Haram est la principale cause de déplacement des personnes déplacées internes. Cette crise se manifeste différemment en fonction de la localité et des individus victimes. En effet, d'après

les personnes déplacées et certains membres de la communauté hôte, plusieurs causes en rapport avec la crise Boko Haram sont à l'origine de la présence de personnes déplacées internes. Il s'agit tout d'abord de la proximité géographique, historique, culturelle et économique de certaines localités du département du Mayo Tsanaga avec le Nigéria. Ensuite les attaques survenues entre l'armée camerounaise et les membres de la secte, ce qui a suscité une psychose généralisée au sein de ces localités. La malhonnêteté de certains membres des communautés touchées, la libération des anciens membres de la secte et des ex 'otages, la peur de se faire dépouiller ou enrôler dans les rangs de Boko Haram, et surtout la recherche de la paix. Autant de raisons qui ont conduit les personnes déplacées internes à s'installer à Zamay.

Toutefois, il est important de rappeler que la première vague des personnes déplacées internes était constituée des peuls, beaucoup plus des commerçants privilégiés et des grands éleveurs des localités de Mozogo, Sherif-Mushari et Godovic, qui ont fui avec leur bétail les exactions de la secte terroriste. Néanmoins, la présence de ces « riches hommes », a contribué à augmenter le niveau de vie de la localité de Zamay à travers une inflation des produits sur le marché, et exposer davantage les plus pauvres, à des besoins humanitaires importants.

### **3.3. Situation humanitaire des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun**

La situation sécuritaire dans la région de l'Extrême-Nord demeure précaire. Suite aux pressions soutenues des armées engagées contre Boko Haram, associées aux activités des comités de vigilance qui réussissent à déjouer des attaques ou à capturer des terroristes, on note une baisse considérable des attaques de Boko Haram en territoire camerounais (OIM-DTM, 2016)

Toutefois, en 2018 par exemple, la réponse humanitaire au Cameroun a été sous-financée de façon notable (44%), faisant du Cameroun, l'urgence la moins financée en Afrique. Grâce aux fonds du CERF, 656 203 personnes ont bénéficié d'une assistance humanitaire, qu'elles n'auraient pas reçue autrement. Donc, l'allocation reçue par le Cameroun, à travers la fenêtre des urgences sous-financées, a permis de répondre aux besoins urgents, en matière de protection (y compris la protection de l'enfance et la violence basée sur le genre), abris et NFI, santé, alimentation, eau-hygiène et assainissement (EHA) et nutrition des personnes affectées par la crise de Boko Haram, dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Ce financement a également rendu possible la réalisation de la DTM permettant aux acteurs dans les régions, de constater presque en temps réel, l'évolution des déplacements des populations et d'adapter leur réponse en conséquence. Par ailleurs, la mise en œuvre rapide des activités en matière de santé et EHA a fortement contribué à la prévention des cas de choléra dans le département du Logone et Chari, empêchant ainsi le choléra d'atteindre le Cameroun (Allegra, 2018).

Cependant, les départements les plus affectés par la crise sont le Logone et Chari, le Mayo Sava et le Mayo Tsanaga, car ces départements cumulent près de 75% du total des incidents enregistrés entre janvier et décembre 2017. Par conséquent, la situation humanitaire s'est particulièrement dégradée dans les zones frontalières de ces départements où l'impact cumulé de l'insécurité, de la fermeture des frontières et de la baisse de l'activité économique ont entraîné une forte diminution des revenus pour les ménages hôtes et déplacés. D'où l'appel d'une assistance humanitaire en cash, alimentation, eau, sécurité, abris, éducation et protection, pour près de 90% de la population exposée. (Ibid.)

### **3.3.1. Principaux besoins des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun**

La prise en charge des personnes déplacées internes victimes de la crise sécuritaire Boko Haram et d'autres facteurs augmentant leur vulnérabilité, repose sur plusieurs domaines notamment la protection, les abris et NFI, l'eau, hygiène et assainissement, l'éducation, la nutrition, la protection de l'enfance, le relèvement précoce, la santé, et les violences basées sur le genre, dont certaines actions entreprises n'arrivent pas à combler efficacement les besoins des populations nécessiteuses. D'où la nécessité de mettre en exergue ces besoins pour une meilleure compréhension de la situation humanitaire exposée plus haut.

#### **3.3.1.1. Besoins humanitaires au niveau de la protection**

Dans cette guerre asymétrique menée par les forces en présence, les populations civiles restent les plus exposées à l'insécurité et aux atteintes graves de leurs droits fondamentaux. L'éloignement des forces de l'ordre et des structures judiciaires dans certaines localités ainsi que les lacunes dans leur formation, limitent l'accès à la justice et la sécurité des victimes, contribuant à un climat d'impunité. En outre, la présence accrue des forces et groupes armés constitue un facteur de risque supplémentaire dans la région. Les déplacés et certaines populations hôtes font face à de nombreux risques de protection, comme les violences y compris sexuelle, la détention arbitraire, la séparation familiale, l'absence de documentation et des conditions de vie difficile, qui ont un impact particulier sur les personnes vulnérables. Parmi les personnes affectées on dénombre 199 000 personnes déplacés interne, 36 000 déplacés internes qui sont retournés dans leur villages d'origines et 440 000 personnes des communautés hôtes affectées par la crise (OCHA, 2017)

En plus, au cours des activités de monitoring de protection menées par InterSOS dans les départements du Mayo Sava, Mayo Tsanaga et Logone et Chari, il ressort que le problème de la documentation (défaut d'actes de naissance et de carte nationale d'identité) constitue un frein, tant en matière d'accès aux enregistrements qu'à la jouissance des droits et libertés civiles des

déplacées internes. Néanmoins, des cas d'enfants et d'adultes sans actes de naissance sont en train d'être documentés. (Djerassem, 2016)

Au niveau des besoins, en plus de l'accès aux documents d'identité et d'état civils, on note la promotion de la cohabitation entre population hôtes et déplacés internes à travers des activités de coexistence pacifique, de sensibilisation et de mobilisation communautaires. Enfin, la prévention de la violence y compris sexuelle et basée sur le genre, et l'amélioration de la réponse sont prioritaires, avec une attention particulière portée aux femmes et enfants. Les besoins portent notamment sur le renforcement des mécanismes de protection communautaire et la résilience des communautés, l'amélioration de la liberté de circulation ainsi que la réduction des risques de détention arbitraire (OCHA, 2017).

### **3.3.1.2. Besoins humanitaires en Abris et NFI**

En 2016, les attaques de Boko Haram contre les localités frontalières de l'Extrême-Nord du pays et les opérations militaires en cours, ont contraint près de 199 000 déplacés internes à fuir vers d'autres localités. Parmi ces dernières, 60% sont hébergées dans des familles d'accueil, tandis que 30% restent confronté aux défis du logement. De plus, durant cette année, les interventions des différents acteurs ont permis de soutenir 14 793 ménages en kits de construction, mais les besoins demeurent importants et ce secteur estime que plus de 630 000 personnes, nécessitent une assistance en abris et NFI. Parmi les personnes affectées, on compte 159 000 personnes déplacées internes, car, lors de la fuite de leurs lieux d'origines, ces personnes ont abandonné leurs biens y compris leurs abris. (OCHA, 2017)

En conséquence, 125 000 déplacés internes vivant pour la plupart en famille d'accueil, ont urgemment besoins d'appui de 25 000 kits de construction, pour construire eux même leurs abris. Un appui est également nécessaire pour la construction de 1500 abris familiaux en faveur des déplacés internes et communautés hôtes. 25 000 ménages déplacés internes ont urgemment besoin d'être soutenus en biens domestiques (nattes, couvertures, moustiquaires et serviettes hygiéniques). (Ibidem.)

### **3.3.1.3. Besoins humanitaires en eau, hygiène et assainissement**

L'accès à l'eau et aux services d'assainissement de base reste problématique dans la région de l'Extrême-Nord. Au niveau de l'assainissement de base, 14,3% de la population ont accès à des infrastructures sanitaires de base, ce qui limite le risque de maladies du péril fécal et des épidémies telles que le choléra. Ce risque demeure élevé au regard du taux de défécation à l'aire libre qui atteint 22% de la population dans la région de l'Extrême-Nord (MICS, 2014). Les populations déplacées internes en sont exposées, estimées à 133 000 personnes et 343 000 populations hôtes, nécessitant une assistance en EHA. De plus, l'accès restreint à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement place les femmes et les filles à un risque accru, puisqu'elles sont

vulnérables aux attaques et aux agressions sexuelles lors des trajets vers les points d'eau. Elles sont aussi particulièrement exposées au cholera, notamment lors d'activités telles que la cuisine, la vaisselle etc.

De plus, on estime que 63,7% de la population de l'Extrême-Nord du Cameroun a accès à une source d'eau améliorée pour la boisson contre 72,9% au niveau national. L'inventaire des ouvrages dans la région, réalisé en 2017 par le ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE) avec l'appui de l'UNICEF a relevé un taux d'accès plus bas et estimé à 41% (MINEE, 2017). La situation est plus exacerbée dans l'arrondissement de Kolofata où 36% seulement de la population totale a accès à une source d'eau améliorée contre 24% pour les déplacés internes de cet arrondissement. Comme résultante de cette situation, 34% de personnes dans le département ont souffert de diarrhée. Selon la zone, l'arrondissement de Tokombéré est le plus affecté (45%), tandis que, les personnes déplacées internes représentent la catégorie de personnes la plus affectée (Allegra, 2018).

Afin de réduire les risques de maladies d'origines hydriques, des services d'approvisionnement en eau potable et assainissement doivent être fournis ou renforcés pour les personnes les plus affectées, qui regroupent les personnes déplacées et hôtes. Cette initiative comprend la construction des points d'eau et la mise en place des mécanismes de gestion durables, les constructions des latrines aussi bien dans les centres de santé que dans les écoles, et la promotion au sein des populations des bonnes pratiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (OCHA, 2017).

#### **3.3.1.4. Besoins humanitaires au niveau de l'éducation**

Au niveau de l'éducation, on estime qu'environ 450 000 enfants en âge scolaire (3-17ans) auraient besoin d'une assistance humanitaire dans l'Extrême-Nord, représentant des zones d'éducation prioritaire au même titre que l'Est et l'Adamaoua. Elle présente les plus faibles indicateurs en termes de scolarisation notamment des filles, de rétention, de qualité de l'enseignement et d'acquis scolaire des élèves. En effet, les attaques répétées de Boko Haram, exercent une pression supplémentaire sur un secteur éducatif déjà confronté à d'importants problèmes structurels en termes d'enseignants et d'infrastructures. Les enfants affectés ayant été déscolarisés pendant quelques années ont vécu des épisodes traumatiques : l'enrôlement forcé pour les garçons, le risque de viol et de mariage précoce pour les filles et leur niveau de vulnérabilité sont très élevés, tout comme les risques d'abandon scolaire (OCHA, 2017).

Ainsi, le secteur de l'éducation estime la population d'enfants déplacés et d'enfants des communautés hôtes dans le besoin, à près de 245 000 dont 36 000 enfants déplacés et 209 000 enfants des communautés hôtes. Ces enfants ont par conséquent besoin d'accéder à une éducation de qualité, dans un environnement protecteur. Les besoins s'expriment en termes

d'accroissement des capacités d'accueil des écoles et le renforcement de la qualité de l'encadrement pédagogique. En termes de besoins identifiés on note la construction de nouvelles salles de classes ou la réhabilitation de celles endommagées, des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, la distribution d'équipement et de matériel d'apprentissage et d'enseignement, ainsi que la formation des enseignants et des autres personnels du service de l'éducation, en plus d'un appui psychosocial (hygiène, cohésion sociale, espace amis des enfants) et du renforcement des compétences de vie (Ibid.).

### **3.3.1.5. Contexte humanitaire des besoins nutritionnels**

La situation nutritionnelle des populations déplacées est la plus précaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, avec une prévalence de filles et de garçons atteint par la malnutrition aiguë globale située entre 5 et 11% (SMART 2016). La bande sahélienne de l'Extrême-Nord notamment les zones les plus affectées par la crise nigériane, présente une situation d'urgence en termes de nutrition aigüe sévère (MAS) à 2% (Ibid.). Cette situation est due à l'insécurité alimentaire transitoire (changement climatique, sécheresse, inondation, fermeture des frontières), à l'incidence des maladies infectieuses, aux pratiques inadéquates en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant et aux mesures inadéquates d'hygiène et d'assainissement. Cette situation entraîne aussi une détérioration continue de l'état de la croissance des enfants. La prévalence du retard de croissance est de 41,9% à l'Extrême-Nord, ce qui représente plus d'un tiers des enfants dans cette région (OCHA, 2017).

Toutefois, en 2016, plus de 516 000 personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ou allaitantes (FEFA) seraient vulnérables sur le plan nutritionnel. Parmi les 199 000 personnes déplacées interne, plus de 32% sont des enfants de moins de 5ans particulièrement vulnérables. Ils sont, avec les populations hôtes parmi les plus exposés à l'insécurité alimentaire, au faible accès à l'eau potable et aux soins de santé, aux problèmes d'hygiène et d'équipements pouvant entraîner une détérioration rapide de leur état nutritionnel.

Par exemple, selon l'évaluation multisectorielle rapide conduite en Octobre 2017 dans le département du Mayo-Sava, l'alimentation est le besoin principal (68%). Interrogés sur les besoins les plus urgents pour leurs familles, les ménages priorisent ensuite l'argent (39%), la santé (34%), les abris (29%) et l'eau potable (27%). Les ménages déplacés et retournés des arrondissements de Kolofata et de Mora sont les plus vulnérables, avec des besoins importants en protection et accès aux services de base, quel que soit le sexe et l'âge. En moyenne, 76% des ménages enquêtés estiment ne pas disposer de suffisamment d'informations sur la situation et l'accès à l'assistance. Les chiffres sont particulièrement inquiétant pour les ménages de l'arrondissement de Kolofata (89%) ainsi que les retournés de Mora (94%). Ceci du fait que, la

grande majorité de ces derniers sont rentrés dans la zone où très peu d'organisations humanitaires opèrent (Limani/ Magdama/Doulo), en raison des difficultés d'accès. Cette absence d'assistance explique largement le manque d'information sur son sujet.

En plus, la CFSVA (comprehension Food Security and vulnerability analyses) de Mai 2017 a révélé qu'environ 1 500 000 personnes, y compris les réfugiés, dans la région de l'Extrême-Nord, souffrent d'insécurité alimentaire (33,7%) avec 130 000 personnes gravement en situation d'insécurité alimentaire (3%). Les Mayo-Tsanaga, Mayo-Sava et Logone et Chari sont les plus touchés, avec pour la plupart, l'incapacité à consommer des aliments riches en certains nutriments comme le fer (35,6%), les protéines (9%) et la vitamine A (6,4%). Plus de 50% des ménages consacrent plus de 74% de leurs revenus à l'alimentation.

Ainsi, il est primordial pour ces populations de maintenir leur accès à une alimentation diversifiée, de renforcer leurs pratiques d'alimentation, particulièrement pour le nourrisson et le jeune enfant, d'avoir accès aux services de santé et de vivre dans un environnement sain. Cela permettra de prévenir la détérioration de leur statut nutritionnel. Les enfants souffrant de malnutrition aigüe doivent pouvoir être dépistés de façon précoce et accéder à une prise en charge de qualité. Sans un soutien d'urgence, la malnutrition (sous toutes ses formes) risque d'entraver le développement physique et cognitif ainsi que les capacités d'apprentissage des filles et des garçons dans cette région, ce qui aura à long terme des conséquences socioéconomiques au sein de la région (Ibidem.).

### **3.3.1.6. Protection de l'enfance**

D'après l'OCHA (2017), dans la région de l'Extrême-Nord, près de 122 000 enfants se sont déplacés suite au conflit armé provoquant détresse psychosociale et rupture familiale. Des enfants arrêtés et placés en détention pour suspicion d'association à Boko Haram, sans qu'un réel Protocole de prise en charge et de réinsertion ne soit mis place. Ce qui expose ces enfants à des risques multiples : exploitation, enlèvement, recrutement par les groupes armés, mariages d'enfant, violences sexuelles, difficultés d'accès aux services sociaux, de santé et d'éducation. Par contre, le non fonctionnement et l'accès très limité au centre d'état civil par les populations se sont accrus du fait de la détérioration des conditions sécuritaires.

Aussi, l'augmentation du nombre d'enfants séparés et non accompagnés (ESNA) du fait du conflit, entre janvier et novembre 2016 soit 3690 ESNA, ont été identifiés parmi les populations déplacés à l'Extrême-Nord. L'utilisation des enfants comme kamikazes est devenue l'une des caractéristiques les plus alarmantes de ce conflit et le Cameroun a enregistré 24 attentats suicides, impliquant 27 enfants, créant un climat de suspicion et de peur envers eux. En décembre 2016, 34 enfants ont été détenus à la prison centrale de Maroua pour suspicion d'association à Boko Haram, dont certains depuis 2014.

Afin de pallier à cette situation, en 2017, 37 enfants soupçonnés d'association à B.H. et recloués dans les prisons, ont été sortis, pris en charge et réunifiés avec leurs parents par l'UNICEF et ses partenaires. Les plaidoyers ont été faits pour la réunification familiale des enfants retournés et un protocole d'accord est en cours de signature entre le gouvernement camerounais et le système des Nations unies en vue de la remise de tout enfant associé aux groupes terroristes, aux services sociaux pour leur prise en charge et réunification familiale (UNICEF, 2018).

Toutefois, les capacités humaines, matérielles et financières déjà très faibles des structures déconcentrées du Ministère des Affaires sociales ne permettent pas de faire face aux nouveaux défis de protection de l'enfance générés par ces conflits. En conséquence, les enfants affectés déplacés et des communautés hôtes ont un grand besoin d'appui psychosocial ainsi que de service de prévention et de prise en charge de l'exploitation et des violences notamment sexuelles. Ils ont besoin d'accéder à des services d'identification, de documentation et de réunification tout en étant sécurisé dans des familles d'accueil temporaires.

Les parents déplacés à leur tour, ont besoin d'être sensibilisés sur l'importance de la déclaration des naissances, parce que l'établissement des actes de naissance minimise les risques d'apatride. L'éducation des populations aux dangers des mines et autres engins explosifs ainsi que la surveillance et le rapportage des violations graves à l'encontre des enfants constituent également des besoins prioritaires. Afin de pouvoir couvrir l'étendue de ces besoins, les services étatiques et les mécanismes communautaires de protection de l'enfance doivent être renforcés (OCHA, 2017).

### **3.3.1.7. Relèvement précoce**

Plus d'un million de personnes à travers le pays sont touchées par les conflits et la crise climatique, économique et sociale. Comme pour les milliers de personnes déplacées internes affectées par la crise, les différents facteurs anthropiques et naturels à l'origine de la situation humanitaire s'ajoutent aux conditions de vie déjà précaires. L'insécurité impacte l'économie locale, la santé, l'alimentation, la nutrition, les services sociaux de base et d'environnement. Alors, apparaissent des tensions intercommunautaires affaiblissant la cohésion sociale et la confiance envers les autorités, et l'accès à l'information reste un défi.

En effet, l'insécurité alimentaire s'est détériorée dans la région passant de 19% en 2015 à 24,5% en 2016. Les jeunes constituent près du tiers de la population de l'Extrême-Nord, région la plus pauvre du pays, et sont marginalisés. 13% des personnes déplacées internes constatent que les inondations et autres catastrophes naturelles sont la raison principale du déplacement. Enfin, la coexistence entre communauté est aussi un souci majeur puisque les pratiques pastorales des populations en mouvement affectent les populations locales surtout les

agriculteurs, suscitant des tensions qui doivent être prises en compte, gérées et apaisées afin de ne pas les voir dégénérer en conflit.

Ainsi, le relèvement précoce étant transversal, il s'agit notamment de renforcer les synergies entre secteurs et le lien entre la réponse d'urgence et les besoins de développement durable des populations dans le but de réduire leur vulnérabilité et renforcer leur résilience. De plus, il s'agira de renforcer les capacités des autorités et des communautés à se relever des crises, et à prévenir, gérer et répondre aux situations de crise à venir, tout en s'attaquant à leurs causes sous-jacentes (OCHA, 2017).

### **3.3.1.8. Besoin humanitaire au niveau de la santé**

La situation sanitaire dans la région de l'Extrême-Nord est caractérisée par une réduction significative du nombre de formations sanitaires fonctionnelles dans les zones d'insécurité, d'hygiène et d'assainissement, ainsi qu'une faible couverture vaccinale des populations qui favorise une résurgence chronique des épidémies, notamment de rougeole et de choléra. Dans cette région, l'insécurité a réduit l'accès aux services de base pour environ 336 000 camerounais. 25 formations sanitaires ne sont plus fonctionnelles tandis que les mouvements constants des populations et l'afflux des blessés suite aux multiples attentats et épidémies, ajoutent une pression supplémentaire sur les services déjà dépassés. Parmi les 1,5 millions de personnes ayant besoins d'accès aux services sanitaires essentiels, l'intégralité des personnes déplacées internes et retournées ont besoins d'accès aux soins de santé primaire (OCHA, 2017).

En 2017, on note aussi la résurgence des épidémies de rougeole qui touchent en majorité la tranche d'âge de 9 mois à 14 ans. Sans oublier la détection de cas de maladies d'origine inconnue, l'augmentation des cas suspects de choléra et de méningite par rapport à 2016, la flambée de cas suspects de Pan (avec plus de 1400 cas notifiés dans les 14 établissements scolaires), le faible taux (moins de 30%) de naissances assistées par un personnel qualifié et l'enregistrement de nouveaux blessés graves civiles, lors des attentats suicides perpétrés par les membres de BokoHaram (OMS, 2017).

Cette situation est venue aggraver les conditions sanitaires précaires des populations, caractérisées par des mauvais indicateurs de santé par rapport au plan national. On relève ainsi une mortalité néonatale élevée de 40% pour 1000 naissances vivantes à l'Extrême-Nord, pour une moyenne nationale de 28 pour 1000 naissances vivantes. Cette mortalité élevée est tributaire à l'insuffisance des accouchements dans les formations sanitaires (FOSA) et des soins post natal. Car, seulement 37% des nouveaux nés ont fait une consultation post natale pour une moyenne nationale de 68,8% (MICS, 2014).

En plus, le taux de mortalité infanto-juvénile est de 154 pour 1000 naissances contre 103 pour 1000 naissances vivantes au niveau national. Cette mortalité élevée est attribuée directement à la diarrhée (35,8%) et au paludisme (31,5%), ainsi qu'à la pneumonie. La diarrhée dans cette région peut être entretenue par le faible accès à une source d'eau améliorée par les ménages (67, 9%) et à la pratique de la défécation à l'air libre (21,8%). Aussi, l'irrégularité de l'offre de vaccination aux populations vivant à plus de 5km d'une formation sanitaire et la mauvaise qualité du vaccin, font que les indicateurs relatifs à la vaccination sont très bas à l'Extrême-Nord, par rapport à la moyenne nationale. En effet, selon le MICS 2014, seulement 57,7% d'enfants ont reçu la troisième dose de DTcoq+Hep+Hb et 65,5%, le vaccin contre la rougeole, pour une moyenne nationale de 81, 7% et 85% respectivement

### **3.3.1.9. Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG)**

La situation sécuritaire à l'Extrême-Nord demeure préoccupante. L'insécurité persistante accentue les violations des droits de l'homme et les victimes les plus exposées demeurent les femmes et les jeunes filles. Les conséquences immédiates de cette insécurité ont un impact tant sur les déplacés internes que sur les communautés hôtes, nécessitant une assistance rapide et immédiate. Ces populations font face à des séparations familiales, pertes de revenus, et vivent dans des conditions très difficiles. Les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG), et particulièrement les mariages forcés et d'enfants, les viols, l'exploitation sexuelle, le harcèlement sexuel, sont perpétrés sur les femmes, jeunes filles et enfants.

En majeure partie, ces violences trouvent leur fondement dans les normes culturelles et sociales, d'inégalités de genre, les conflits armés, la pauvreté, une faible gouvernance, l'ignorance et le non-respect des droits des femmes, qui tolèrent et autorisent ces formes de violences basées sur le genre. A ce défi, s'ajoute l'accès limité aux services sociaux de base secondaire, le manque d'informations de leur existence, les contraintes socioculturelles, l'inexistence des services dans les zones reculées ainsi que les capacités limitées des intervenants pour la prise en charge et la gestion des traumatismes relatifs aux violences sexuelles et aux viols.

En effet, entre janvier 2016 et août 2016, 353 cas de SGBV (y compris 35 cas de viol) commis sur des personnes déplacés et communautés hôtes ont été rapportés par les structures sanitaires à l'Extrême-Nord. A ce chiffre s'ajoute 215 cas rapportés parmi les personnes déplacées internes. Les normes socio culturelles défavorables aux femmes influencent largement le silence qui entoure la non dénonciation des cas de VBG y compris les viols. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer la prévention sur les VBG en direction des communautés, leaders communautaires, forces de maintien de l'ordre et autorités administratives et judiciaires. Renforcer la réponse aux violences basées sur le genre à travers

la prise en charge holistique (médicale, psychologique, judiciaire, socioéconomique...) aux survivantes de la violence basée sur le genre (OCHA, 2017).

### **3.3.2. Situation humanitaires dans les sites d'installation des personnes déplacés internes**

Au sortir de cette présentation globale de la situation humanitaire qui prévaut dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, il est nécessaire de spécifier ce contexte au niveau des sites de concentration des personnes déplacées internes retenus pour la recherche. De fait, la situation humanitaire dans les sites tel que Tildé, Afadé, Kolofata, et Zamay mettra en lumière la situation humanitaire à travers certains domaines de prise en charges des populations, qui nécessitent une assistance humanitaire.

#### **3.3.2.1. Contexte humanitaire dans la localité de Tildé département du Logone et Chari**

Les besoins humanitaires liés à la protection et aux violences basées sur le genre montrent une faible assistance de la part des organismes en charge. En effet, concernant les violences basées sur le genre, plusieurs ONGs locales telles que ALDEPA, Première Urgence, ont mené des campagnes de sensibilisation dans le site, mais en grande partie ALDEPA, pendant une période de trois ans renouvelable. Or depuis cette année (2020) ils n'ont pas renouvelé leur contrat. Ils ont réduit certains villages dans le département du Logone et Chari parmi lesquels Tildé-Makari. Toutefois, on observe une légère stabilité en terme d'attentats et d'afflux de personnes déplacées internes car une protection militaire est assurée vingt-quatre sur vingt-quatre et sept jour sur sept par des patrouilles de l'armée et de la gendarmerie.

Au niveau de l'assistance sanitaire, il faut noter que la localité de Tildé, plus précisément le site de concentration des personnes déplacées internes, ne dispose pas de structures sanitaires appropriées et accessibles aux populations déplacés internes. Cependant, une clinique mobile se déploie régulièrement au sein du site afin de desservir autant que possible les populations de leurs besoins de santé, même si la plupart des communautés ne s'y rendent pas. Ce qui accentue davantage la vulnérabilité des femmes principales responsables de la famille ou du foyer.

Au niveau de l'éducation, les organismes humanitaires et nationaux font des efforts en termes d'infrastructures scolaires. Depuis l'année 2019, plusieurs salles de classes sont en construction à proximité du site d'aménagement des personnes déplacées internes de Tildé, afin de renforcer l'effectif en salles de classe existantes. Par contre, malgré cet effort, plusieurs familles déplacées continuent d'être réticentes, au fait d'inscrire leurs enfants dans ces écoles. Ainsi :

*Afin d'inciter les enfants à aller à l'école, des hommes en tenues notamment des militaires encouragent ces enfants à aller à l'école en venant les chercher dans les domiciles, mais leurs parents les cachent. (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Ceci du fait que la plupart des parents préfèrent l'éducation coranique plus domestique et itinérante que l'école formelle aux meilleures acquisitions et compétence socioprofessionnelles.

Concernant l'abri et les NFIs, on retient que dans le site de Tildé, il n'existe pas de réels problèmes en termes d'abris car la plupart des déplacés internes ont une case en matériaux temporaires, leur permettant de se protéger des intempéries. Ils ont également eu accès à des couvertures, des moustiquaires imprégnées, même si l'usage n'est pas toujours adapté, tel que souligné par cette déplacée :

*Ici, il y'a eu beaucoup d'ONGs qui nous ont aidé mais c'est la CICR qui nous a beaucoup aidé. On a également plusieurs appuis du maire, comme des matelas, et des denrées alimentaires. (Awah, Tildé, entretien du 20 octobre 2020),*

A côté de cela, un espace extérieur leur est propre, permettant ainsi de se mouvoir sans problèmes, d'autant plus que d'après le chef du site Koulma Djibrine, il n'y a pas de problème entre eux et la communauté hôte, puisqu'ils ont été bien accueillis.

Au niveau de l'eau, hygiène et assainissement, au tout début, lors de l'installation du site, plusieurs forages et points d'eau ont été aménagés. Au jour d'aujourd'hui, la plupart des forages sont non fonctionnels, ce qui augmente les risques de maladies liés à la mauvaise qualité de l'eau.

En termes de besoins alimentaires, actuellement, la communauté déplacée se plaint de la pauvreté, de la rudesse climatique et donc, de la famine. D'après elle, avant c'était bien il y'avait une distribution régulière des denrées alimentaires, aujourd'hui rares sont les ONGs qui viennent leur donner de quoi manger. C'est très difficile.

Ainsi, on peut constater que la situation humanitaire n'est pas très reluisante dans le site de concentration de personnes déplacées internes de Tildé, mais cela s'explique par l'ampleur critique qu'a la crise sécuritaire Boko Haram, affectant non seulement l'économie régionale mais aussi les capacités nationales et internationales des partenaires, à prendre en charge continuellement les personnes en besoins humanitaires.

### **3.3.2.2. Contexte humanitaire dans le site d' Afadé, département du Logone et Chari**

Dans la localité d' Afadé, le contexte humanitaire n'est pas très différent de celui du site de concentration des personnes déplacées internes de Tildé. En effet, au niveau des abris et NFI, il n'y a presque rien à dire. Chaque ménage déplacé a un abri et du matériel de première nécessité adéquat pour sa protection aux intempéries. Malheureusement, la structure

géographique de la zone soulève d'énormes défis en termes d'inondation, surtout en saisons pluvieuses.

Au niveau de l'alimentation, les conditions climatiques et la rudesse du climat limitent les capacités des ménages dans la prise en charge adéquates de leur progéniture à partir des apports alimentaires, fournis par les organismes humanitaires. Ce qui crée des tensions au sein des couples et suscite les mariages précoces des jeunes filles.

Au niveau sanitaire, l'absence des moyens financiers est également un handicap dans la prise en charge des personnes déplacées en dehors des campagnes de sensibilisations et des subventions qui leurs sont dédiées.

Au niveau de la protection, les postes de gendarmeries installés à proximité des sites, contribuent à favoriser la protection de ces personnes déplacées, malgré l'usurpation de l'identité de certains membres de la communauté déplacée. Raison pour laquelle il est difficile de mener des actions efficaces de protection au sein de ces sites.

### **3.3.2.3. Situation humanitaire dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Kolofata, département du Mayo-Sava**

Dans le canton de Kolofata, le contexte humanitaire dans le site d'installation des personnes déplacées internes, en termes de protection est très précaire. Non seulement parce que la localité continue d'enregistrer les attentats répétés des membres de la secte Boko Haram mais aussi parce que parmi les déplacés, plusieurs sont soupçonnés d'être de connivence avec les rebelles ou l'ont été. Par conséquent, il y'a une certaine méfiance de la population hôte face à cette population. Heureusement, un camp du bataillon d'intervention rapide a été construit à proximité du camp, pour une meilleure protection des populations.

Au niveau des abris et NFIs, du fait des exactions récurrentes, plusieurs familles ont trouvé refuge à Kolofata. De ce fait, cet afflux massif de personnes a contribué à réduire l'espace destiné à chaque ménage, ce qui constitue un véritable problème non seulement pour les déplacés mais aussi pour la communauté hôte. Puisque, plusieurs espaces ont été occupés par les déplacés estimé à plus de quinze (15) hectares. Ce qui a considérablement limité les superficies arables, comme expliqué par ce membre de la communauté :

*Avec l'arrivée des personnes déplacées internes, on a dû céder une grande partie de nos terres. Des espaces spéciaux ont été réservés pour garder les bétails pendant la nuit. Par conséquent, les femmes sont désormais obligées d'aller plus loin du village pour pouvoir faire les champs. Partout où les déplacés sont installés aujourd'hui, c'était les champs de la communauté hôte. (Gaderoma Mele, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)*

Cette situation a un impact non seulement sur le rendement agricole mais aussi sur les revenus qui ne seront plus consistants. Cette situation ne permettra pas une bonne prise en charge

familiale. Situation aux impacts négatifs sur la prise en charge alimentaire de l'ensemble des communautés (déplacés et hôte). Actuellement, Kolofata est devenu aux yeux des populations, une zone rouge, car tout est devenu cher.

Pour l'approvisionnement en eau, le site de concentration des personnes déplacées internes de Kolofata rencontre d'énormes difficultés, tout d'abord parce qu'il fut délocalisé du site initial pour un autre site plus sûr au sien de la communauté hôte, du fait de sa suspicion au groupe terroriste BokoHaram. Cette situation a donc aggravé les problèmes en termes d'approvisionnement en eau entre la population hôte et déplacée, qui devaient utiliser les mêmes points d'eau. Cette situation est alors à l'origine de plusieurs tensions exposant davantage les deux communautés à de multiples conflits, tel que déroulé par le Lawan du canton de Kolofata :

*Depuis l'arrivée des personnes déplacées internes dans la localité de Kolofata, la communauté hôte rencontre de multiples problèmes, comme la rareté de l'eau. Les différents points d'eau qui étaient destinés à la communauté hôte ont été envahis par les déplacés. Chaque jour, nous recevons des plaintes, comme quoi, il y'a des bagarres au niveau des forages et des points d'eau entre les communautés hôtes et déplacées. C'est très difficile. Avant, on avait l'eau à proximité, maintenant que les déplacés les ont envahis, il faut parcourir de grande distance pour chercher de l'eau. Il y'a même des forages qui ont été construits par les ONGs sur l'ancien site pas loin du site actuel mais, ils refusent d'aller puiser de l'eau là-bas et préfèrent les puits situés à proximité du nouveau site, ceux des communautés hôte. (Hassan Blama Boukar, Kolofata, entretien du 16 octobre 2021) cote*

Pourtant, la population hôte a été d'une grande générosité en accueillant les personnes déplacées sur leur terre à Kolofata, tel que descélé dans ces propos:

*D'abord, il faut dire que nous avons de très bonnes relations, un défaut est que la population hôte est un peu négligé par rapport aux déplacés. Car, très généreux que nous sommes, quand ces populations sont arrivées, essayez un peu de regarder, c'est les terrains des populations hôtes qu'on a pris et on les a logés. On leur a donné des champs. Si nous n'étions pas généreux on allait leur facturer tout ça. Peut-être qu'on se sent même menacé par moment, étant donné qu'on ne peut même plus cultiver certaines céréales tel que le mil. Car lorsqu'on le fait, on partage la récolte avec eux. On fait le haricot on partage, on fait le mil on partage. Puisqu'il suffit qu'ils aillent derrière leur maison et si le terme est permis, ils volent. Et jamais, on a traduit qui que ce soit devant la police. (Ibrahim, Kolofata, entretien du 16 octobre 2021)*

Ce qui contribue à accentuer davantage le risque d'attaques des populations déplacées internes, et partant leur vulnérabilité.

Au niveau alimentaire, dans la localité de Kolofata, les conditions difficiles, l'importance démographique et les rendements agricoles insuffisants, accentuent les besoins des populations déplacées. Par ailleurs, l'assistance humanitaire étant insuffisante, plusieurs femmes, chefs de ménages, sont souvent privées de cette assistance faute de pièces requises

lors de l'enregistrement : « *je n'ai pas été bénéficiaire, parce que je n'ai pas été enregistrée* ». (Yassoua, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020). Ainsi, le manque de pièces d'identification est aussi un frein dans la prise en charge des personnes en besoins humanitaires ; ce qui contribue à les exposer à de multiples risques et par conséquent à accentuer leur vulnérabilité.

Du côté de la santé, des efforts sont fournis par les organismes humanitaires afin d'assister autant que possible les populations déplacées. Il s'agit par exemple des campagnes de vaccination, du dépistage des cas de malnutrition pour les moins de cinq ans et d'autres actions au niveau sanitaire. Toutefois, du fait du poids démographique, il est difficile de couvrir toute la population déplacée, surtout si ces derniers ne se rapprochent pas des structures adéquates. Par conséquent, plusieurs malades souffrent sous silence sans pouvoir recevoir des soins adéquats. Ce qui renforce les conditions difficiles de ces populations.

Concernant l'éducation, des efforts considérables sont également faits, car on observe la réhabilitation des écoles endommagées par la secte terroriste Boko Haram, notamment l'école publique de Kolofata, en salle de classes et en tables bancs.

**Photo n° 7: Projet de réhabilitation des structures éducatives par l'UNHCR**



**Source :** Mbouka Abéna, Kolofata, 22/09/2021

Tout ceci dans le but d'accueillir des effectifs importants constitués tant de la population déplacée, qu'hôte. Toutefois, on note un réel besoin en personnel éducatif (manque d'enseignant) qui manque à l'appel du fait du contexte sécuritaire encore précaire et de l'irrégularité des salaires de certains enseignants, en plus du mauvais suivi des parents qui ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'école. Par conséquent, les autorités administratives du secteur éducatif, n'arrivent pas à couvrir tous les programmes scolaires, ce qui permettrait aux élèves en fin d'années d'avoir de bonnes bases, pour une meilleure insertion socioprofessionnelle.

#### **3.3.2.4. Situation humanitaire dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Zamay, département du Mayo-Tsanaga**

En termes d'abris et NFIs dans le site de concentration des personnes déplacées internes de Zamay, la plupart des personnes déplacées sont logées et assistées en produits de première nécessité. Le HCR a fourni du matériel nécessaire à la construction des abris et continu de le faire à cause des arrivées continues des déplacées. L'ONG internationale, IMC procède régulièrement à la distribution des matelas, des draps, des couvertures, aux différents ménages installés sur les sites. On observe même les distributions de moustiquaire afin de prévenir autant que possible, les épidémies de paludismes, en plus des seaux d'eau et bien d'autres outils. Ainsi, en termes d'abris, la population déplacée installée à Zamay a été très bien accueillie.

Photo n° 8: Plan d'assistance en NFI-Abris sur le site des PDI de Zamay



Source : Mbouka Abéna, Zamay, 18 septembre 2021

L'éducation est également le domaine qui rencontre d'énormes progrès en termes d'assistance humanitaire. La grande majorité des enfants déplacés internes en âge scolaires sont inscrit dans les établissements scolaires, primaires et maternels de la localité de Zamay. Il n'y a pas de problèmes à ce niveau entre la communauté hôte et déplacée. Les enfants sont également assistés en fourniture scolaire (sac de classe, cahier, stylo etc.). L'ONG locale ALDEPA, assiste également régulièrement les jeunes enfants de ce site : *on observe beaucoup de changement au niveau de l'éducation. Il y'a un plus notamment la construction des salles de classe, la construction d'une école maternelle, ce qu'il n'y avait pas avant.* (Ousman Ayatou, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

Au niveau alimentaire, l'assistance humanitaire est très faible, étant donné que la population déplacée décrie l'insuffisance ou la faible quantité des produits alimentaires octroyés à chaque ménage. Par exemple :

*Pour une famille polygamique avec plusieurs enfants en charge, un sac de riz et cinq litres d'huile vont faire combien de temps ? C'est difficile. Dans les localités d'origines on dit que la guerre continue et ici les conditions de vie deviennent très difficiles, qu'allons-nous devenir ?* (Ali Alhadji Abba, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

En effet, cette insuffisance alimentaire pousse la plupart des populations à mener des activités parallèles, entre autre des aides agricoles, dans les champs des membres de la communauté hôte.

En termes d'eau, hygiène et assainissement, les efforts sont faits, car le site de Zamay est couvert en termes de point d'eau. De plus, un projet ministériel est en cours afin de combler les différents gaps en terme de besoins en eau. Plusieurs forages au sein du site parviennent à désœuvrer autant que possible les populations en eau. Plusieurs latrines ont également été construites, non loin des ménages et dans le marché, permettant aux populations de faire leur commerce dans les meilleures conditions. Les latrines construites par l'ONG Plan Cameroun sont encore fonctionnelles tout comme les forages.

Au niveau sanitaire, le centre de santé intégré de Zamay permet de prendre en charge les cas de maladies dont font face la communauté déplacée. De plus, plusieurs projets sont en cour au sein de cet établissement, par exemple au niveau du carnet vaccinal des jeunes enfants, la prise en charge des femmes enceintes et allaitantes, le dépistage des cas de malnutrition etc. Par ailleurs, en cas de capacité limités au sein de cet établissement, les cas graves de maladies sont déferés soit à l'hôpital de Mokolo ou alors à l'hôpital régional de Maroua pour de meilleures prises en charge.

La protection est aussi un domaine important dans la prise en charge des personnes déplacées internes mais souffre encore de plusieurs manques. Du fait de la proximité de la zone avec le Nigéria et le camp de réfugiés de Minawao, les populations ne sont pas totalement protégées des attaques des membres de la sectes terroriste BokoHaram ou des jeunes délinquants qui pourraient se faire passer pour ces derniers. Toutefois, un poste de police et de gendarmerie a été créé afin de protéger autant possible les populations. De plus, le poids démographique, exerce un effet supplémentaire sur l'utilisation des ressources naturelles tel que le bois. Au jours d'aujourd'hui, la plupart des femmes sont obligées d'aller au-delà du site pour se ravitailler en bois de chauffage, aux conséquences dramatiques sur le climat. Malheureusement, il est difficile d'avoir un regard permanant sur ces dernières lorsqu'elles se rendent en brousse. Dans le projet du HCR, des structures palliatives ont été envisagée notamment les foyers aménagés, afin de réduire autant que possible, l'effet nocif de la population sur les prélèvements des ressources naturelles et par extension, la protection des femmes et des filles.

## CONCLUSION

A la fin de ce troisième chapitre fondé sur la genèse du déséquilibre social conduisant à la migration forcée et à l'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du

Cameroun, rappelons qu'il a été question de mettre en exergue le parcours des personnes déplacées, victimes de la crise Boko Haram, des lieux d'origines aux sites d'installation destinés à les accueillir, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Pour cela, nous avons tout d'abord présenté les localités d'origines et les trajectoires migratoires des personnes déplacées internes de façon générale, ensuite nous avons présenté les différents sites d'installation des personnes déplacées internes retenues pour la recherche et enfin, nous avons fait un état de la situation humanitaire qui prévaut au sein de ces sites. De ce qui précède, nous pouvons retenir que, le déplacement des populations des localités d'origine pour des sites d'accueil, du fait de la crise sécuritaire liée à la secte islamiste Boko Haram et dans une moindre mesure la rudesse climatique et les conflits intercommunautaires, bien que périlleux, ne s'est pas fait au hasard. Il découle de plusieurs paramètres historiques, culturels, socioéconomiques et géographiques qui ont déterminé d'une façon ou d'une autre ce déplacement. Au niveau humanitaire, à cause de la situation sécuritaire précaire, plusieurs populations notamment les femmes et les enfants font face à de multiples défis, tant au niveau de la protection, de l'éducation, de l'EHA, qu'ils les exposent davantage à d'énormes risques, notamment aux violences basées sur le genre. Cependant, quelles sont les principales caractéristiques des personnes les plus exposées à ce fléau ? Apporter des éléments de réponse, nous permettra d'aborder le quatrième chapitre de notre Thèse.

**CHAPITRE 4 : PROFIL PSYCHOSOCIAL ET CULTUREL  
DES FEMMES ET FILLES SURVIVANTES DE  
VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE A L'EXTREME-  
NORD DU CAMEROUN**

## INTRODUCTION

Dans ce quatrième chapitre de notre Thèse intitulé : « Profil psychosocial et culturel des femmes et filles déplacées internes, survivantes de violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun », il est question de mettre en exergue toutes les caractéristiques sociales et culturelles contribuant à exposer les femmes et les filles aux violences basées sur le genre. Pour cela, il sera question de ressortir le profil psychosocial et culturel des survivantes en fonction des différents sites d'installation des personnes déplacées internes, dans les départements du Mayo-Sava, du Mayo Tsanaga et du Logone et Chari.

### 4. APERÇU SUR LA NOTION DE PROFIL PSYCHOSOCIAL ET CULTUREL

Le profil psychosocial et culturel fait référence à un ensemble de caractéristiques qui définissent fondamentalement une personne, son développement psychologique et culturel et son interaction dans un environnement social donné (Wikipédia). De ce fait, dans le cadre de notre recherche, il est nécessaire de ressortir le profil psychosocial et culturel des survivantes de violences basées sur le genre dans les différents sites retenus pour la recherche.

#### 4.1. Profil psychosocial des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari

Dans le département du Logone et Chari, tel que présenté dans le chapitre 3, plusieurs sites d'installation des personnes déplacées internes ont suscité notre attention. Il s'agit du site de Tildé, Gasha Midek, Saleri et Afadé. Toutefois, en fonction de ces différents sites, nous ressortirons les caractéristiques sociales des femmes et filles qui ont contribué à exposer ces dernières aux violences basées sur le genre, notamment : l'ethnie, la religion, l'âge, le statut matrimonial, le niveau scolaire, l'activité économique et le nombre d'enfants en charge.

##### 4.1.1. Caractéristiques psychosociales et culturelles des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans la localité de Tildé

Dans la localité de Tildé, les violences basées sur le genre ont un effet considérable sur la population déplacée interne. Toutefois, en fonction de certaines caractéristiques, certaines femmes et filles plus que d'autres sont davantage exposées au risque de violence basées sur le genre.

###### 4.1.1.1. Origines ethniques

Avant toute analyse, rappelons que l'ethnogenèse se définit comme la création, l'origine d'une ethnie, c'est-à-dire d'une communauté humaine douée de spécificités culturelles à travers une origine dite commune, une langue, des habitudes alimentaires, vestimentaires, musicales, des croyances magico-religieuses partagées etc. (Mbonji, 2000)

De ce fait, le site de concentration des personnes déplacées internes de Tildé, regroupe les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre originaire de l'arrondissement de Makari, département du Logone et Chari, majoritairement d'ethnie Kotoko. Les principales langues locales sont le kotoko et l'arabe. Mais le mode de vie dominant est celui de la culture Kotoko. En effet, connu pour leur brillante civilisation de la terre cuite, comme leurs présumés ancêtres Sao, les Kotoko étaient une population animiste pratiquant divers cultes dont celui des ancêtres. Ils sont installés sur des terres accessibles, moins accidentés et assez fertiles. Si les ressources proviennent de la pêche où ils sont maîtres, les cultures (mil, maïs, arachide), l'élevage (bovin, caprin, ovin) ne sont néanmoins pas négligés. Bien qu'islamisés depuis relativement peu de temps, les kotoko présentent tous les traits démographiques que l'on rencontre dans le Nord-Cameroun.

La polygamie est moins pratiquée, mais les femmes connaissent de nombreux remariages. Concernant la dot, on retient que les versements de la dot peuvent être assez importants, selon que la femme se marie pour la première ou la Nième fois. Mais une jeune fille peut aller en mariage sans contrepartie. Dans ce cas, elle est remise « comme cadeau » (ce qui récompense dans la plupart des cas un service important ou bien résulte du seul choix du père de la jeune fille dont il juge le prétendant digne de prendre sa fille en mariage). La grande majorité des jeunes filles Kotoko sont mariées avant l'âge de 15 ans.

L'organisation sociale est basée sur le système patriarcal qui octroie la charge ou la responsabilité de la maison, de la cuisine et des enfants à la femme et les décisions et la subsistance de la famille à l'homme. Actuellement, en plus des activités traditionnelles, le commerce du fait de la libre circulation entre les Etats (Cameroun-Nigeria- Tchad), occupe une place importante dans le mode de vie des communautés, estimé à près de 33% de la population, suivi du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche) avec 27% et le secteur de services (call box, restaurant, coiffure etc.) qui occupait 23% de la population. Par ailleurs, la localité de Makari, depuis quelques décennies, fait face à de nombreux problèmes d'infrastructures au regard de l'importance de sa population et de sa position géographique qui l'expose à un certain nombre d'aléas naturels (inondations, désertification, changement climatiques etc.) et communautaires (conflits intercommunautaires).

L'exode rural était observé pendant la période où la pêche n'est pas intensive. Les jeunes vont dans d'autres zones (lac Tchad, Lagdo, Magba...) pour pêcher et reviennent lorsque le Logone devient poissonneux. Néanmoins, des tensions ont existé entre les Mousgoum et les Kotoko pour des raisons politiques et d'approvisionnement des marres de pêche. Le système foncier est du type traditionnel, dans lequel l'attribution d'un terrain se fait soit par héritage soit par la chefferie. Quant à l'éducation, elle est basée sur l'inscription des enfants à l'école

coranique pour la grande majorité et à la l'éducation de base du système francophone, par une faible proportion de la population, en grande partie des allogènes.

Dans cette communauté, dès le bas âge, règne déjà une certaine construction sociale bien ancrée dans les modes de vie des communautés, qui régit de la même façon l'éducation de ces dernières. Par exemple : *la femme n'a pas les mêmes droits que l'homme, car depuis toujours dans la localité, c'est comme ça.* (Dremane Barka, Tildé, entretien du 20 octobre 2020). Alors, on a d'une part, l'éducation masculine réservée aux garçons et d'autre part l'éducation féminine qui concerne uniquement les femmes. D'où une socialisation différente en fonction de chaque sexe. Ainsi, l'éducation conventionnelle ou « l'école des blancs » est quasi inexistante et seule la tradition oriente les comportements et les fonctions de tout un chacun au sein de la communauté.

Aussi, dans cette communauté, la femme dès le bas âge est destinée au mariage. Alors, l'enculturation de cette dernière est calquée sur l'entretien de la maison, l'assainissement corporelle (le choix des pagnes, des bijoux, les techniques d'embellissements corporels etc.), l'acquisition des habitudes culinaires propres à cette culture et la prise en charge de bien d'autres tâches ménagères. La plupart du temps, cette formation traditionnelle dure jusqu'à l'âge de 14-15 ans tel qu'annoncé plus haut. A partir de cet âge, la jeune fille, devenue jeune femme au sein de cette communauté, est jugée apte à pouvoir aller en mariage et à accomplir parfaitement les tâches requises par cette fonction. Une vision confirmée par un membre de la communauté déplacée interne:

*La fille à droit d'aller en mariage parce que chez nous, dans notre tradition, on envoie la fille en mariage à partir de 14-15 ans, donc si tu n'envoies pas ta fille en mariage et qu'elle tombe enceinte dans la maison familiale, tu auras les problèmes avec Dieu. On envoie aussi parce que la fille doit avoir des enfants.* (Alhadji Adam, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

Alors, afin de perpétuer la tradition et d'éviter un châtement divin, on envoie la fille en mariage très jeune.

Quant aux jeunes garçons, en fonction de la famille et du niveau de sagesse du chef de famille, il peut être soit envoyé à l'école dans une grande ville ou alors être préparé à recevoir en héritage, l'activité familiale qui a été de génération en génération, la source de revenus de la famille. Il peut s'agir d'un cheptel bovin, ovin ou caprin, des terres agricoles, des techniques de pêche, ou du commerce. Il n'a pas de contact permanent avec les femmes qu'il considère comme des cadettes sociales, et cela jusqu'à l'âge de sa maturité, estimée à 18-20 ans. Donc à la fin de son éducation, le jeune garçon reçoit en héritage soit le cheptel de son père, soit la boutique, ou encore des terres nécessaires à sa prise en charge personnelle. Cette façon de faire se transmet depuis des générations, de père en fils. A travers cette transmission de valeur et de savoir-faire,

le jeune homme est apte à prendre convenablement soin de sa famille et ce à tous les niveaux (santé, nutrition, hébergement, habillement, loisir etc.). Ce qui contribue à renforcer l'équilibre social et à pérenniser la société.

Par contre, il peut arriver que ce dessein social ne soit pas tel qu'on l'avait imaginé, du fait de plusieurs paramètres. Il peut s'agir de la chute brutale des capitaux, du vol du bétail, ou même de la crise sociale, comme c'est le cas actuellement dans la région de l'Extrême-Nord, due aux exactions de la secte islamiste Boko Haram. Où ils arborent le statut de « *Wari-wari* » ou « *Sirata* » ce qui signifie : les envahisseurs, ou ceux qui sont venus. Par conséquent, le jeune homme en âge mature est incapable d'avoir les ressources nécessaires pour pouvoir s'autonomiser, dans une communauté où la maturité se traduit par la responsabilité de la prise en charge d'une famille.

Alors, il se livre à plusieurs activités palliatives afin de pouvoir accéder à cette échelle sociale tant prisée, au travers du mariage. D'où la manifestation d'un sentiment de rejet, une certaine incapacité sociale s'installe, entraînant des dérives sociales et émotionnelles (consommation d'alcool, exode rural, brutalité, délinquance etc.) ; Quant à la jeune fille choisie pour cette union, la réalité n'étant pas à la hauteur de ses attentes, où elle peine à jouir de sa nouvelle vie, il survient automatiquement des tensions, qui conduisent au divorce. Ce qui contribue à accentuer les remariages et à augmenter la vulnérabilité de ces femmes, d'où les violences basées sur le genre. Voici présenté les caractéristiques ethniques des femmes et filles survivantes des violences basées sur le genre dans la localité de Tildé.

#### **4.1.1.2. Profil religieux**

Dans la localité de Tildé, la principale religion est l'islam, car d'après le Lawan : *seul trois chrétiens ont été recensé et le reste des personnes déplacées internes est de croyance musulmane*. (Dremane Barka, Tildé, entretien du 20 octobre 20202). De ce fait, le côté spirituel de la vie des communautés déplacées est régi par l'islam.

En effet, l'islam est la religion du prophète Mohamed, lui-même fervent fidèle à Allah. Il est fondé sur le coran considéré comme la constitution ou les principes de vie de l'homme musulman. Basé sur la langue arabe, l'islam n'a rien perdu de son authenticité, car la langue arabe se veut la langue parlée par le prophète Mohamed lui-même. Ce qui induit un statut particulier voir exceptionnel, exclusif à celui qui l'emploi à son tour. D'où le caractère sacré de cette langue, et par conséquent ne peut tolérer d'être mise en contact avec d'autres langues ordinaires, parlées par le commun des hommes tel que, le français, l'anglais etc. Raison pour laquelle, la grande partie des populations déplacées internes notamment les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre, ont une formation coranique au détriment de

l'éducation conventionnelle, considérée comme impure. Ceci dans le but de conserver leur pureté, leur identité et de confirmer leur foi à Allah.

De plus, selon la religion musulmane, l'homme est le principal garant de l'ordre et de l'intégrité familiale, surtout sur le plan économique. Toutefois, en ce qui concerne le mariage, il y'a des lois et des devoirs qui recadrent la vie d'une femme dans le foyer. Raison pour laquelle, la religion musulmane ordonne le respect scrupuleux de ces droits et devoirs par les conjoints, pour une vie harmonieuse au sein du foyer.

#### **4.1.1.2.1. Droits et devoirs de la femme en Islam**

Les droits et devoirs de la femme en Islam sont à la lumière du Coran et de la Sunna (livre qui contient certaines traditions de la religion musulmane).

#### **Droits de la femme en Islam**

Tel que prescrit dans le coran et repris dans le site Quran-al-shia.com, la femme a :

- Le droit d'être respecté en tant qu'être humain, car le coran et la sunna soulignent l'humanité et l'honorabilité de sa nature à égalité avec celle de l'homme.
- Le droit à la vie : le droit de vivre est un droit sacrosaint que l'islam a décrété en faveur des humains ; y compris évidemment pour la femme
- Le droit à la prise en charge matérielle, à l'allaitement, à la garde des enfants et à l'éducation. Un principe de l'islam consiste à accorder toute l'importance voulue au nouveau né, garçon ou fille.
- Le droit à l'instruction : le savoir occupe une place de choix parmi les principes de l'islam. C'est une obligation pour chaque musulman et musulmane d'apprendre et de savoir. Ainsi, l'éducation et l'instruction de la femme sont d'une importance capitale dès lors qu'elle met au monde, protège et éduque les hommes et les femmes qui constitueront la société de demain. Elle est la première école où l'enfant reçoit les premiers éléments de la vie et acquièrent les premières leçons de morale.
- Le droit de choisir son époux. La liberté et la dignité ont été l'une des grandes conquêtes de la femme dans le cadre de l'islam. La conséquence de ces acquis a été de lui faire reconnaître un droit non moins celui de choisir librement son époux. En effet, la femme musulmane a toute la latitude de refuser ou d'accepter une demande en mariage.
- Le droit au travail : l'islam est la religion du travail et de l'assiduité dans l'effort. Il encourage au travail quel qu'il soit et tant qu'il se situe dans le cadre licite.
- Le droit à la décence : « dis aux croyants de baisser leurs regards et de préserver leur chasteté. Cela leur est plus pur ».

La femme dans l'islam a également des droits religieux notamment l'aptitude à assumer ses responsabilités. Car, les exégètes sont unanimes pour affirmer que les conditions

requis à la responsabilité sont l'islam, la majorité et la raison, sans distinction de sexe : « Croyants et croyantes sont alliés les uns pour les autres ».

Les droits politiques à travers : le principe de la consultation (shura) est l'un des fondements originels de la société islamique. C'est le moyen idéal institué par l'islam pour bâtir une société saine. Le droit de faire serment d'allégeance : en application du principe de justice et d'égalité entre la femme et l'homme en islam, le prophète faisait le serment d'allégeance avec les femmes comme il faisait avec les hommes sur la foi, l'attention et l'obéissance. Le droit à la participation à l'effort de guerre. En cas de guerre, il est permis à la femme de participer au combat sans même l'autorisation de son époux, et à l'enfant sanscelle de son père. Ainsi donc, dans cette importante affaire qu'est la guerre, l'islam fait participer la femme aux cotés de l'homme.

Les droits économiques. On distingue à ce niveau les aptitudes économiques de la femme notamment le droit à la propriété qui est garanti en islam par les textes du coran et de la Sunna, quelle que soit la nature de cette propriété (argent, bien immobilier, terres agricole). Le droit à sa prise en charge matérielle car, l'islam a garanti à la femme le droit à être prise en charge matériellement. Il a imposé cette obligation à l'homme qu'il soit père, époux ou fils, en exemptant la femme de toutes charges économique du foyer, tout en protégeant l'ensemble de ses droits civils et financiers. Ainsi, la femme mariée possède ses propres biens et c'est à l'époux qu'a été attribué la charge des dépenses du foyer et de sa femme.

Le droit à la dot : c'est l'époux qui est obligé de verser la dot. Celle-ci est un droit absolu pour la femme. Sans elle le mariage n'est pas valable. Le droit à l'héritage : l'islam a prouvé son respect à la femme et son souci de lui donner tous les droits. Parmi ceux-ci, il y'a le droit à l'héritage. Le très haut dis : « aux hommes revient une part de ce qu'ont travaillé père et mère ainsi que les proches ; et aux femmes une part de ce qu'ont laissé les pères et mères ainsi que les proches, que ce soit peu ou beaucoup. » Coran 4/7. (Quran. al-shia.com)

### **Devoirs de la femme en Islam**

D'après l'islam, les devoirs de la femme sont regroupés en plusieurs catégories. Il s'agit des devoirs en tant que fille, des devoirs en tant qu'épouse et des devoirs en tant que mère.

#### **Devoirs de la femme en tant que fille**

D'après le site Quran. Al-shia.com, le premier devoir de la fille en islam est d'abord de reconnaître son seigneur créateur et pourvoyeur, sans lui associer quiconque. Il est du devoir de la fille d'être bienfaitante envers ses parents car son devoir vis-à-vis de Dieu, auquel elle doit rendre un culte exclusif, est conditionné par son devoir d'être bienfaitante envers ses parents. Elle a également le devoir de s'instruire et d'apprendre le dogme et les principes de sa

religion, de même que le licite et l'illicite, c'est-à-dire qu'elle doit assimiler tout ce qui concerne les nécessités de la religion parce que, son ignorance ne peut l'excuser en ce sens que si sa responsabilité individuelle devant Dieu est engagée. Dans un hadith ou une parole du prophète Mohamed, le prophète dit : « la recherche de la science est une obligation pour tout musulman ».

### **Devoirs de la femme en tant qu'épouse**

La vie conjugale que prône l'islam est emprunte de sérénité, de tendresse et d'attachement, car plus la famille est solide, plus la communauté est unie et forte. En effet, c'est sous cet angle qu'on peut considérer l'intérêt accordé par l'islam à la famille et la place de choix que celle-ci occupe dans la société islamique. Parmi ces devoirs nous avons :

Le devoir par la femme de créer une atmosphère plaisante à la maison où son mari et elle, puissent vivre heureux et en harmonie. Elle doit être fidèle et dévouée à son époux. Elle doit satisfaire le désir sexuel de son mari toutes les fois qu'il le manifeste car c'est son droit. Le saint prophète a dit : « quant le mari invite sa femme à partager sa couche et qu'elle refuse et qu'il a passé la nuit mecontent d'elle, les anges ne cessent de la maudire jusqu'au matin ». La gestion du foyer est sa première responsabilité. Elle doit s'occuper de la cuisine, du nettoyage de la maison et de la lessive. Dans ces tâches ménagères, elle peut espérer un coup de main de son époux. Ce qui est important, c'est l'entente entre les deux conjoints qui motivent l'un et l'autre à s'entraider à la maison. (Ginowrie, 2019)

L'épouse ne doit pas être trop exigeante. Elle doit se contenter de ce que peut lui offrir son mari et apprécier les gestes que fait celui-ci pour lui faire plaisir. Elle ne doit pas insister pour acheter des robes ou des meubles qui coutent très cher. La dame doit aussi prendre soin de son corps afin d'apparaître attirante à son mari. Elle doit être joyeuse, se parfumer et ne porter que peu de maquillage sans pour autant en faire usage à l'excès. Dans la gestion du foyer, l'épouse doit économiser et éviter le gaspillage. Elle ne doit donner en charité que dans les limites approuvées par son mari. Tout ce qu'elle donne en dehors de ses limites sera à l'avantage de son mari et à son propre avantage le jour du jugement. La femme doit considérer son foyer conjugal comme une forteresse et ne le quitter qu'avec l'autorisation de son époux. Il est interdit à une femme de quitter sa demeure sans la permission de son époux. Elle sera maudite par les anges jusqu'à son retour. Les époux sont liés l'un à l'autre et chacun a le droit de savoir spécifiquement tout au moins d'une façon générale, le lieu où se trouve l'autre s'ils sont absents de la maison. (Ibid.)

Quand elle sort pour une raison valable : faire des courses, rendre visite ou faire un travail approuvé par son mari, l'épouse doit être habillée décemment et marcher correctement. Elle doit éviter de s'exhiber en chemin ou marcher et baisser son regard tout comme les hommes

doivent baisser les leurs. Une femme doit obéir à/et respecter son époux. Une famille petite ou grande est une équipe et le mari en est le chef qui doit la protéger et assurer son bien être. Sa femme doit coopérer avec lui, mais ceci dépend de son niveau d'éducation, de sa santé, de sa période de menstruation ou durant sa grossesse. Elle ne doit pas être soumise à de durs labeurs. Bien que l'épouse doive accorder toute son attention et sa loyauté à son époux, cela ne l'empêche pas d'avoir de la considération pour ses parents et ses proches. (Ibidem.)

### **Devoirs de la femme en tant que mère**

La mère en tant que première nourrice et berceau du bébé est la première responsable de la voie que suivra son enfant dans la religion. L'éducation donnée, nécessairement englobe les domaines physique, intellectuel et spirituel afin que l'enfant puisse devenir un homme ou une femme mur (e) et responsable.

Au niveau de l'éducation, la femme a la charge de l'éducation corporelle des enfants qui inclut : l'hygiène. A la base de la bonne santé, il y'a la propreté, car le Messager de Dieu a dit : « la propreté est la moitié de la foi ». Purifiez ma maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y incline et s'y prosternent » Coran 2/125.

Concernant l'éducation intellectuelle, il incombe à la femme de prendre soin de l'instruction de ses enfants à travers l'apprentissage de la lecture et l'écriture. Les orienter vers la réflexion et la méditation. La mère ne doit laisser aucune occasion d'attirer leur attention et de susciter en eux la réflexion afin qu'ils développent des facultés de réflexion et de jugement. Ces deux qualités sont louées en islam car elles permettent à l'homme de connaître son seigneur et créateur et scruter les secrets de la vie pour découvrir la grandeur de Dieu à travers ses signes et ses bienfaits.

Par rapport à l'éducation spirituelle, elle consiste à apprendre à l'enfant, les principes de la foi islamique dès son jeune âge afin qu'il grandisse dans la foi, pour un comportement exemplaire, qu'il soit sincère envers dieu et son prochain et qu'il aime le bien et abhorre le mal. La mère doit préparer ses enfants à la pratique des actes d'adoration comme la prière, le jeûne, la zakat (charité envers les pauvres) et le pèlerinage. Elle doit éduquer les enfants dans la morale islamique. (Quran. al-shia.com).

Cependant, le coran a toujours régi les comportements des uns et des autres au sein de la communauté. Le prophète Mohamed qui est le père de l'islam par exemple: *n'a jamais dit des propos déplacés ou blaisants à l'égard de ses femmes, non plus à l'égard de ses enfants. Car, Dieu lui-même valorise la femme et la famille* (Alhadji Adam, Tildé, entretien du 20 octobre 2020). Néanmoins, il arrive que des individus, ne pratiquant pas la religion se cachent derrière elle pour poser des actes allant à l'encontre des préceptes religieux. Aussi :

*Il faut comprendre que jadis, l'imam était aussi l'autorité traditionnelle. Mais de nos jours, ce n'est plus ça, parce que ce pouvoir est divisé. Celui qui est imam n'a que l'influence religieuse et cette autorité n'impacte pas sur tout le monde. Il suffit qu'un individu n'ait pas d'affinité pour un imam pour que ses prêches lui soient anodines. C'est pourquoi il faut faire la différence entre croyant et religieux. Il suffit qu'un croyant dise qu'il ne croit pas à un imam et c'est tout. Le religieux n'a aucune autorité sur lui. Pourtant avant ce n'était pas ça. (Koulma Djibrine, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Par conséquent, plusieurs fidèles font une mauvaise lecture, une mauvaise interprétation de la religion, et l'utilisent souvent comme prétexte pour poser des actes impropres. Dans la localité de Tildé aujourd'hui, du fait de la crise sécuritaire aux allures d'une crise religieuse, plusieurs membres de la communauté ont posé des actes de violence sous prétexte d'agir selon les préceptes religieux.

#### **4.1.1.3. Caractéristiques sociales des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre liées à l'âge à Tildé**

Au niveau des caractéristiques sociales liées à l'âge à Tildé, nous pouvons retenir que les jeunes filles survivantes de violences basées sur le genre sont âgées pour la plupart entre 14 et 20 ans. Age pendant lequel la jeune fille est supposée aller en mariage. Alors, lorsque cette dernière est réticente à l'idée de faire ce que la tradition exige, elle s'expose à la violence :

*« Une fille, lorsqu'elle ne veut pas aller en mariage on l'oblige à le faire, la plupart du temps avec un prétendant qu'elle n'aime pas. On vit des cas pareils ici dans la localité surtout au sein du site d'installation des personnes déplacées internes ». (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Dans cette culture, il n'est pas bien vu qu'une jeune jusqu'à l'âge de 20 ans soit encore dans la maison familiale. Puisqu'en ce moment, il est pratiquement impossible d'éviter le pire d'arriver, c'est-à-dire une grossesse. Par conséquent, lorsqu'une jeune est encore chez ses parents à cet âge, soit elle a un problème ou alors elle est considérée comme un paria.

Pour les femmes, la tranche d'âge des survivantes de violences basées sur le genre est de 20 à 40, puisqu'il s'agit des femmes qui ont contracté mariage au moins une fois. Du fait des conditions difficiles au sein du couple, elles rencontrent d'énormes problèmes, les exposant aux violences basées sur le genre.

Toutefois, il existe tout de même une tranche d'âge moins représentée, il s'agit des matriarches. Ces dernières ne vivent pratiquement pas le phénomène des violences basées sur le genre, sauf au travers de leurs descendantes. Bref des femmes considérées comme vieilles sont celles qui échappent au phénomène de violences basées sur le genre, parmi les personnes déplacées internes dans la localité de Tildé.

Alors, parlant des caractéristiques sociales, nous pouvons retenir que, le statut actuel des survivantes de VBG notamment le statut de personnes déplacées internes, est également un facteur important à l'origine des violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun.

#### 4.1.1.4. Profil matrimonial

Les femmes célibataires, mariées tout comme les veuves avec en moyenne huit enfants en charge, vivent chacune à leur façon, la violence basée sur le genre. Pour les célibataires, l'absence d'un conjoint, chef de ménage oblige ces dernières à remplir elles-mêmes cette nouvelle fonction à laquelle elles n'étaient pas habituées, et dont elles n'ont pas eu une formation adaptée. Par conséquent, une fois face à cette situation, il est très difficile pour ces dernières de remplir avec succès cette tâche. Ce qui les expose elles et aussi les enfants à de nombreux problèmes notamment les violences.

Pour les femmes de statut matrimonial marié, les activités économiques de leurs conjoints sont souvent les principales causes de vulnérabilité de ces dernières. Par exemple, pour les femmes de pêcheurs, commerçants ou éleveurs nomades, l'exercice de leur travail emmène ces derniers à s'absenter plusieurs mois, loin de la famille :

*J'ai huit (08) enfants : quatre filles et quatre garçons. Mon conjoint est pêcheur, donc il part loin et passe beaucoup de temps avant de revenir. Mes grands garçons m'aident à faire les champs, et mes filles partent en brousse chercher du bois, des gombos sauvages, pour vendre et c'est ainsi qu'on arrive à survivre. (Gamboya, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

En ce moment, les femmes sont emmenées à prendre le relais et à s'occuper des enfants en menant des activités palliatives. Actuellement, avec la crise sécuritaire Boko Haram, plusieurs femmes sont devenues chefs de ménage du fait de leurs conjoints qui n'ont pas pu revenir à cause de la crise, qui se sont fait tuer sur la route ou enrôlé dans les rangs des Boko Haram.

De plus, d'autres femmes mariées ont également des conjoints irresponsables, paresseux qui n'arrivent pas à supporter les Charges familiales et l'impact négatif de la crise sécuritaire sur l'économie locale. Puisque plusieurs hommes qui parvenaient auparavant à subvenir sans problèmes, aux besoins de leur famille, dans la localité d'origine, sont dépourvus de ces capacités du fait du déplacement forcé, abandonnant derrière eux tout leurs biens. Cette perte brutale des revenus, a contribué à affaiblir le mental de ces hommes et à réduire considérablement leurs capacités. Exposant de ce fait les femmes et enfants à d'énormes difficultés.

Toutefois, on rencontre également des femmes survivantes de violence basée sur le genre de statut divorcé. Car du fait de la situation économique précaire, plusieurs femmes ont décidé de divorcer, trouvant à cette option, un meilleur plan pour l'avenir :

*Je suis allé en mariage à l'âge de 14 ans. A ce jour je suis au troisième mariage. Le premier mari était bien, mais les deux autres étaient des paresseux. Alors j'ai préféré*

*partir, d'autant plus que ma mère me soutien. Quand je suis avec elle on se débrouille ensemble pour élever mes enfants, ils vont à l'école et j'arrive à avoir de quoi manger. Or, quand je suis en mariage, les enfants ne vont pas à l'école, ils s'occupent tout justes des bêtes.* (Hewah, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

Pourtant, ce n'est pas toujours évident, car ces dernières, du fait de certaines pratiques culturelles d'en temps (nombreux remariages), seront tentées d'aller à nouveau en mariage, puisqu'elles sont jeunes et sexuellement actives. Ce qui augmente le risque de tomber encore sur le mauvais et subir une fois de plus les mauvaises conditions de vie, notamment les violences basées sur le genre.

Parmi les survivantes de violences basées sur le genre on rencontre également des veuves. Celles-là qui ont perdu leur conjoint bien avant le déplacement du fait des conflits intercommunautaires entre arabes et kotoko. En effet, une fois sur le site, il est difficile pour ces dernières au regard des conditions humanitaires et climatiques rudes, de pouvoir subvenir aux besoins de leurs progénitures.

#### **4.1.1.5. Profil scolaire des femmes et filles survivantes de violence basée sur le genre**

Dans la localité de Tildé, les femmes survivantes de violences basées sur le genre n'ont pas de niveau scolaire ou professionnel, car aucune d'entre elle n'a été à l'école du « blanc », du moins l'école conventionnelle. La plupart des survivantes ont fait l'école coranique, domestique et itinérante. Par conséquent n'ont aucune acquisition leur permettant une insertion socioprofessionnelle importante. De plus, cette absence de connaissances conduit certaines femmes chefs de ménages à négliger l'inscription de leur progéniture en grande partie des jeunes filles, dans ces écoles, au profil de l'éducation traditionnelle et coranique. Par conséquent moins de femmes savent lire et écrire, et donc, n'ont pas les capacités nécessaires à pouvoir s'informer, ou à avoir des notions sur tel ou tel sujet, par exemple, la connaissance de leur droit et devoir, qui pourrait être un atout dans la lutte contre les violences basées sur le genre dont elles sont survivantes au quotidien.

Au niveau des jeunes notamment les filles, le manque de niveau chez les adultes limite leur chance de faire à leur tour des études, puisque qu'on n'y voit aucun n'avantage. Par conséquent, on cache les jeunes enfants dans les maisons lorsque les hommes en tenue viennent à leur rencontre, au profil de l'école coranique et traditionnelle. En conséquence, on a également des jeunes sans diplômes académiques, ni formations scolaires, inaptes à pouvoir postuler pour une formation professionnelle de qualité.

#### **4.1.1.6. Caractéristiques économiques**

L'activité économique menée par une survivante peut avoir un effet considérable sur la violence dont elle fait face au quotidien. Malheureusement, du fait du niveau scolaire quasi

inexistant, plusieurs femmes survivantes de violences basées sur le genre mènent des activités informelles, aux revenus très faibles pour pouvoir subvenir aux besoins de leur progéniture ainsi qu'aux leurs. Dans l'ensemble il s'agit des cultivatrices, des ménagères, des potières, des commerçantes qui n'ont pas baissé les bras, et qui persévèrent malgré la faible assistance humanitaire et les conditions climatiques rudes.

Quant aux jeunes filles, l'absence de ressource dans le ménage emmène les plus jeunes à soutenir leur maman. Certaines sont obligées d'aller en mariage afin de réduire les charges, ou si elles n'ont pas encore l'âge requis, deviennent les assistantes de leurs mamans, dans leurs différentes activités : aides agricoles, vendeuses etc. Obligeant ces dernières à avoir moins d'ambition, et de se calquer uniquement sur le mariage comme porte de sortie pour une meilleure vie, au détriment de l'acquisition des diplômes, pour une meilleure insertion socioprofessionnelle.

#### **4.1.1.7. Profil psychologique des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Tildé**

Au niveau psychologique, les femmes survivantes de violences basées sur le genre sont pas épanouies, ni dégagées, encore moins actives car : *la majeure partie des femmes du site à abris spontanés de Tilde sont des survivantes de violences basées sur le genre même si elles ne veulent pas en parler.* (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020) Elles sont pensives, sûrement par rapport à une rétrospection de 5 ans avant le déplacement. Elles pensent que la vie serait différente sur d'autres cieux, loin de la crise et du déplacement. De plus, cette violence est autant ancrée dans les mœurs parce que, au lieu d'envoyer les enfants à l'école, ils sont confrontés à la pauvreté et aux conditions rudes de la vie, raison pour laquelle il est difficile de faire changer les choses, les mentalités.

Dans ce sillage, la femme-mère, doit être boostée, accompagnée, sensibilisée, afin qu'elle comprenne que ce n'est pas l'enfant seul qui doit sortir la famille de la pauvreté, mais une synergie d'action, au travers de l'éducation qu'elle lui donnera, de son dynamisme et de son déterminisme pour un lendemain meilleur. Car, comme il est dit : la femme est la mère de l'humanité, le pilier central de la famille. Quant à la jeunesse, elle représente l'avenir.

Ainsi, au sorti de cette présentation, on retient que le profil psychosocial et culturel des femmes et des filles survivantes de violences basées sur le genre et déplacées internes de Tildé est très sombre. Etant donné qu'il s'agit de femmes déboussolées, abandonnées ou délaissées qui n'ont pas de revenus fixes et obligées de menées des activités peu rentables, avec plusieurs enfants en charge, et sans diplômes académiques, il leur est difficile en retour d'avoir une bonne appréciation de l'éducation formelle, conventionnelle. Par conséquent, continuent d'éduquer

leurs enfants selon leur tradition et autour des préceptes religieux fondé sur le coran, ce qui perpétue la tradition et renforce les violences dont elles font face au quotidien.

#### **4.1.2. Profil psychosocial et culturel des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans la localité d’Afadé**

La localité d’Afadé, comme nous l’avons présenté plus haut, est un village situé dans l’arrondissement de Makari, département du Logone-Et-Chari. Elle accueille le plus grand nombre de personnes déplacées internes et dont représente l’une des zones où les violences basées sur le genre sont visibles, avec un impact considérable sur le développement non seulement de la localité, mais surtout de la région.

##### **4.1.2.1. Caractéristiques ethniques**

Dans le site de concentration des personnes déplacées internes d’Afadé, les femmes et filles survivantes de violences sont originaires des arrondissements de Makari, Fotokol et Goulfey. Des femmes et filles qui ont fui les exactions et dans une moindre mesure la rudesse climatique pour s’installer dans la localité d’Afadé. Il s’agit de communautés kotoko et arabes, s’exprimant pour la plupart en arabe, du fait de leur proximité géographique avec le Tchad.

Ils sont les descendants des Sao qui occupaient jadis le bassin du lac Tchad. Ils seraient venus à cause des terres, afin de pratiquer l’agriculture, la pêche et l’artisanat. On rencontre plusieurs ethnies que sont les kotoko, les arabes, les kanuri ou bornouans, les kanubou et les sirata. L’islam est la religion dominante. Toutefois, on rencontre quelques animistes et chrétiens surtout catholiques. Les zones urbaines sont dominées par la culture arabes tandis que les zones rurales laissent entrevoir une scission plus marquée entre des villages arabes et Kotoko, d’où l’existence des conflits intercommunautaires.

A côté de cette organisation traditionnelle, se rencontrent aussi des associations de GIC des membres de la société civile. Les terres appartiennent généralement aux familles qui les premières les ont mises en valeurs. Plusieurs activités économiques sont menées par les populations, il s’agit de l’agriculture enclivée à d’énormes problèmes entre autres les aléas climatiques, l’élevage, la pêche, l’artisanat et le commerce. L’organisation sociale est patriarcale c’est-à-dire que la mère est responsable de la maison, de la cuisine et des enfants et le père des décisions et de la subsistance financière et matérielle de la famille.

Les femmes n’ont pas les mêmes droits que les hommes et leur avis ne compte pas lors d’une prise de décision extérieure, par rapport à l’homme. En d’autres termes, en dehors de la maison, la femme n’a pas droit à la parole, et tout ce qu’elle pourra dire ne sera pas pris en compte. De plus, ces dernières sont éduquées selon la tradition. C’est-à-dire que l’éducation se résume à l’assainissement corporel et à l’entretien du foyer. Très jeunes, elles gardent les bêtes (chèvres, bœufs, moutons... en brousse) afin de se préparer à garder la progéniture, surtout dans les

familles d'éleveurs. La femme Kotoko met l'accent sur son apparence constituée principalement du pagne (Sari), et agit en conséquence même si cela impacte les ressources économiques du foyer ; parce que religieusement parlant il est du devoir de l'homme d'habiller sa femme :

*Dans cette localité, la culture se confond à la religion. D'après les préceptes religieux musulmans, on voudrait que ce soit l'homme qui soit le dépositaire de la gestion des biens de la maison. Ça sous-entend que la femme doit être cloîtrée à la maison pendant que le chef de famille sort se battre afin de ramener les ressources nécessaires au développement de la famille. Cela met donc la femme dans une posture d'éternelle dépendante ou consommatrice, car elle n'a pour seul objectif attendre ce qu'on lui donne et puis elle réalise. Voilà pourquoi c'est dans cette zone qu'on retrouve beaucoup les hommes en train de faire le marché, et pas les femmes ». (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Néanmoins, à côté de cette construction sociale, notamment la répartition culturelle des tâches, il arrive que le caractère affirmé de la femme kotoko provoque des tensions au sein du couple, poussant l'homme à aller au-delà de ses capacités. Pour certains hommes, la femme kotoko a un caractère très affirmé et rebelle. Tout ce qu'elle veut, elle fait tout pour l'avoir et peu importe le contexte. C'est une femme forte qui ne baisse pas facilement les bras et qui ne se laisse pas faire. Dans ce contexte, les charges économiques sont du ressort de l'homme, et la femme ne cherche qu'à bien se mettre afin de toujours paraître belle devant les autres. Par ailleurs, si tel n'est pas le cas, des tensions peuvent survenir au sein du foyer.

Contrairement à cette vision aisée de la femme kotoko d'en temps, cette dernière au jour d'aujourd'hui, du fait de la crise sécuritaire et du contexte économique précaire, n'arrive pas à se défaire de cette éducation. Par conséquent, elle rencontre d'énormes difficultés au sein de son foyer qui conduit souvent au divorce, à l'abandon du foyer, exprimant de ce fait le mécontentement des conjoints:

*La femme kotoko n'est pas une bonne femme. Elle ne sait pas garder le foyer, elle ne sait pas prendre soin de son mari. Elle ne veut pas prendre part aux dépenses du foyer. Quand il y'a un problème, elle n'arrive pas à donner un coup de main pour résoudre le problème. Lorsqu'il s'agit de la gestion de la ration, elle préfère économiser pour se faire plaisir (acheter les bijoux en or, des pagnes chers...), faire des cotisations etc. Mais lorsqu'il s'agit du foyer, elle laisse la responsabilité à l'homme. (Motoman, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Ce qui expose davantage les femmes aux risques de violences basées sur le genre, étant donné qu'elles sont incapables d'assister convenablement l'homme dans les tâches du foyer. Par conséquent, ces derniers préfèrent les abandonner avec les enfants et aller ailleurs, si leur autorité est remise en cause.

En ce qui concerne les jeunes filles, ces dernières sont éduquées dans cette logique, cette tradition et feront tout pour avoir à leur tour un homme ou un conjoint capable de s'occuper d'elle selon la vision culturelle d'en temps. Par conséquent peu importe la moralité du prétendant, tant qu'il a les moyens financiers nécessaires, on accepte de l'épouser. Et une fois dans le foyer on se rend très vite compte que les revenus ne sont pas à la hauteur des dépenses, ce qui créait des tensions au sein du couple et l'illusion qu'on se faisait du mariage prend alors, une nouvelle couleur, souvent très morne.

#### **4.1.2.2. Profil religieux des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Afadé**

Tout comme dans la localité de Tildé, les survivantes de violences basées sur le genre d'Afadé sont de religion musulmane. Au sein de cette communauté, le coran régit les comportements des uns et des autres. En effet :

*La religion voudrait que tout vienne de l'homme. Il est inacceptable que la femme puisse mener une activité génératrice de revenus pendant qu'elle est sous le toit de son époux. Car une activité pareille l'expose. Et pour celles qui s'entêtent, elles sont plus ou moins marginalisées car pour l'homme, une femme qui mène une activité en dehors de la concession familiale est une femme exposée, une femme vulgaire qui côtoie plusieurs individus. Du coup en termes de crédibilité, elle n'est pas celle qui sera respectée ou choisi en mariage. De plus, d'après la religion, la femme doit être soumise, elle ne doit pas prendre les devants. Les associations, les regroupements publics sont du ressort exclusif des hommes. » (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Toutefois, il est alors difficile pour une femme qui se respecte, ou qui respecte la religion, de s'exposer n'importe comment. Et, si cela arrivait à se produire, soit il s'agit d'une femme âgée ou alors d'une femme divorcée. Dans cette localité encore, l'assistance humanitaire est fonction des habitudes religieuses, où les ONGs nationales et internationales s'arriment à ces règles pour pouvoir assister autant que possibles les personnes en besoins humanitaires. Cependant, avec le mouvement terroriste Boko Haram, des prêches contraires à celles du coran font le tour des mosquées conduisant à une mauvaise interprétation des préceptes religieux et donc aux violences.

#### **4.1.2.3. Caractéristiques matrimoniales des femmes et filles survivantes des violences basées sur le genre à Afadé**

Les femmes âgées entre 20 et 40 ans, dont l'âge moyen est 36ans sont les femmes les plus exposées aux violences basées sur le genre avec en moyenne huit enfants en charge. Le plus souvent, il s'agit de femmes qui sont allées en mariage très jeunes (14-15ans) sans réel soutien et qui aujourd'hui, comprennent réellement la signification du mariage. De plus, il

s'agit de femmes divorcées et abandonnées avec les enfants en charge ou des femmes qui ont abandonné le foyer conjugal du fait des conditions de vie devenus très difficiles :

*J'ai eu huit enfants à Tildé avec leur papa, ensuite comme il était irresponsable, j'ai quitté le foyer pour venir chez ma mère à Afadé. Moi-même je me débrouille pour envoyer mes enfants à l'école. Quand je suis arrivée, ma mère m'aidait, mais elle est morte l'année dernière (2019). Aujourd'hui je fais mon petit commerce. (...) et j'ai envoyé l'aîné des filles en mariage pour réduire la charge. Ce n'est pas suffisant mais ce n'est pas rien. (Amina, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

L'absence de l'homme au sein du foyer est la principale raison du manque des ressources financières nécessaires à l'épanouissement des membres de la famille. Par conséquent ces femmes s'exposent à de multiples difficultés et donc aux violences.

Pour les jeunes filles, la tranche d'âge varie entre 14 et 20 ans et représentent des jeunes filles en âge d'aller en mariage. En effet, la grande majorité des survivantes sont des jeunes filles qui ont été obligée du fait des conditions précaires au sein de leur famille, et de l'incapacité des mamans à assurer la responsabilité du foyer, à aller en mariage, afin d'alléger les charges. D'aucunes sont souvent obligées même si elles ne le désirent pas. Ou encore des jeunes filles qui sont obligées d'arrêter leurs études parce qu'elles sont promises à un homme. Alors, afin de respecter la tradition sont contraintes à renoncer à leur scolarité au profil du mariage.

#### **4.1.2.4. Profil scolaire**

Dans le site de concentration des personnes déplacées internes d'Afadé, les femmes survivantes de violences basées sur le genre n'ont aucune éducation scolaire, aucuns diplômes académiques. Par exemple, lors des entretiens directs, aucune survivante n'a pu s'exprimer en français ou en anglais. Le fait de prononcer un mot en français par ces dernières était comme un exploit. Par conséquent la quasi-totalité des entretiens nécessitait un guide ou un traducteur qui devait nous assister. Même pour l'assistance humanitaire, elle nécessite la présence d'un guide. Ce qui peut biaiser la collecte des données, non seulement au niveau des interventions, mais également au niveau de l'expression des besoins.

Ainsi, ces femmes sont davantage exposées aux violences basées sur le genre et exposent en retour leurs jeunes filles qui ne vont pas à l'école ou qui ne sont pas encourager à poursuivre des études. Pour les survivantes qui ont le désir d'envoyer leurs enfants à l'école, l'absence de ressources obligent plusieurs jeunes filles à abandonner leurs études et à se pencher vers le mariage, afin d'espérer à un lendemain meilleur. Parfois, même si la maman a la volonté d'envoyer l'enfant à l'école, elle est incapable de couvrir les dépenses nécessaires :

*Je suis incapable d'assurer les dépenses scolaires de mes enfants. Par exemple, actuellement c'est la rentrée, l'école a commencé depuis et ce n'est que hier que j'ai acheté la tenue scolaire de mon enfant de huit ans, qui part à la SIL ; Elle Coûte 2000 Francs CFA, et c'est obligé à l'établissement. Tous les jours quand elle n'avait pas la*

*tenue, elle pleurait. C'était pénible à vivre » (Amina, Afadé, entretien du 21 octobre 2020).*

La principale raison est le manque de connaissances de ces mamans sur l'importance de l'école, sur l'impact de l'école dans la vie d'un individu et surtout d'une femme, tant au niveau économique que social. Par conséquent, les jeunes enfants n'ont pas cette envie d'aller à l'école, vu que pour y aller, la maman est obligée de se sacrifier. Ce qui installe un dégoût pour l'école et une raison pour abandonner. Or, sans instruction il est quasiment impossible d'acquérir des compétences en lecture et d'être aptes à mener une activité professionnelle plus tard.

#### **4.1.2.5. Caractéristiques économiques**

Les femmes survivantes de violences basées sur le genre sont pour la grande majorité des ménagères qui pratiquent le commerce informel au sein des concessions ou alors au niveau du marché hebdomadaire de la localité. Car, la proximité de cette localité avec le Nigeria et le Tchad est un terrain propice au commerce. Il s'agit notamment de la vente des produits dérivés de l'arachide (caramel, bouillie d'arachide etc.). A cause des conditions climatiques rudes, seule une faible proportion des survivantes pratique l'agriculture. De ce fait, les revenus issus de ces activités pour la plupart sont insuffisants pour prendre soins des nombreux enfants qu'elles ont en charge. Ce qui accentue leur vulnérabilité et les expose encore plus aux violences.

#### **4.1.2.6. Profil psychologique des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Afadé**

Dans le site de concentration des personnes déplacées internes, on note une certaine différence au niveau du dynamisme des femmes survivantes de violences basées sur le genre, retenues lors des entretiens directs. En effet, bien que survivantes de violence, ces femmes sont plus réceptives quant à la responsabilité et à leur rôle de chef de famille. Elle rencontre également les mêmes caractéristiques que dans le site précédent (celui de Tildé), notamment un fort taux de natalité (8 enfants en moyenne). Cependant, elles se sont rapidement livrées à plusieurs activités économiques notamment le petit commerce (vente d'huile d'arachide, de beignet de farine, du sucre pour la préparation du Thé...), afin de survivre et scolariser leurs enfants :

Pourtant ces femmes, malgré le déplacement et la rudesse du climat, sont plus actives, plus ouvertes, que dans la localité de Tildé, ceci est dû à l'activité économique qui n'a pas connue de temps d'arrêt et qui continue de rassembler du monde au sein de la communauté. De plus, la localité d'Afadé est un centre commercial qui regroupe des commerçants venant des quatre coins du département. Ces possibilités économiques les amènent à être optimistes et orientent leur quotidien, ce qui laisse paraître une lueur d'espoir et croire qu'un lendemain meilleur est possible.

Ainsi, dans la localité d' Afadé, on retient que la plupart des survivantes sont des femmes kotoko, dont la culture accorde la responsabilité financière et économique à l'homme. Malheureusement, du fait de la crise sécuritaire, du déplacement et des conditions climatiques extrêmes, ces derniers n'arrivent plus à assurer convenablement cette fonction divine. Par conséquent, sont obligés d'abandonner leurs femmes avec la charge des enfants. Cependant, sans diplômes académiques ni ressources financières nécessaires, ces dernières n'arrivent pas à supporter la charge familiale. Ce qui obligent les jeunes filles à aller en mariage précocement afin d'alléger les charges, au péril parfois de leurs études, accentuant de ce fait leur vulnérabilité, réduisant leurs chances pour un lendemain meilleur. D'où les violences basées sur le genre dont elles sont survivantes au quotidien.

#### **4.2. Spécificités psychosociales et culturelles des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Sava**

Le département du Mayo-Sava tout comme le département du Logone et Chari accueille depuis plusieurs années une importante Communauté de personnes déplacées internes, fuyant les exactions de la secte islamiste Boko Haram. Les femmes et les enfants représentent la population déplacée la plus affectée, qui nécessite une assistance humanitaire d'urgence, afin de réduire au maximum leur vulnérabilité. Toutefois, malgré l'assistance humanitaire, plusieurs femmes et jeunes filles font face après plus de sept ans d'installation, à d'énormes difficultés notamment les violences basées sur le genre. D'où l'importance de ressortir les caractéristiques sociales, culturelles, économiques et psychologiques qui font de ces femmes et filles, des cibles potentielles aux cas de violences basées sur le genre enregistrés dans ce site de personnes déplacées internes à Kolofata.

##### **4.2.1. Profil culturel des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre**

Avant toute analyse, rappelons que la commune de Kolofata compte deux cantons : le canton de Kolofata et le canton de Kerawa. Il est limité au nord et à l'ouest par la République fédérale du Nigéria et la commune de Mora, au sud par la commune de Mozogo dans le Mayo-Tsanaga, à l'est par la commune de Mora. Cette situation géographique est à l'origine de la forte présence des personnes déplacées internes, qui rassemble plusieurs ethnies différentes. Parmi elles : les mandara, les kanouri, les dabas, les arabes chao, les Mafa ou Matakam etc.

En effet, les femmes et filles survivantes des violences basées sur le genre sont originaires des ethnies Mandara, kanouri, daba, arabes choa où la culture est centrée autour de la religion musulmane. Dans ces groupes culturels, l'ethnie est l'unité vivante, la base de la société. La case regroupe l'homme qui est le chef de famille, sa femme, un ou deux enfants, la grand-mère ou mère du père et un aide agricole venu du mayo-Tsanaga. Ces peuples sont pour

la plupart monogame, mais l'épouse a déjà été mariée deux ou trois fois. L'âge au premier mariage est de 15 ans pour les filles et de 20 ans pour les garçons.

#### 4.2.1.1. Présentation de quelques groupes ethniques déplacés

S'agissant des Kanouri, l'histoire nous apprend que c'est un peuple de grands commerçants qui voyagent à travers les pays (Cameroun, Nigeria, Tchad, Niger) pour acheter et écouler leurs marchandises. Ainsi, avant la crise Boko Haram, plusieurs commerçants pour la plupart des Kanouri, allaient d'une ville à une autre (Maroua, Kousseri, Mora, Banki etc.) pour mener leurs activités commerciales sans problèmes. Or, depuis le début de la crise, plusieurs d'entre eux ont été assassinés, kidnappés ou enrôlés dans les rangs de la secte islamiste Boko Haram. En plus, cette activité qui permettait d'entretenir toute la famille, est devenue une source de malheur. Pour ceux qui ont pu se déplacer, ils se livrent aux activités informelles, notamment le commerce du carburant de contrefaçon en provenance du Nigeria voisin, comme illustré par cette image :

**Photo n° 9: Exposition du carburant de contrefaçon vendu à Kolofata**



**Source :** Mbouka Abéna, Kolofata, 16/09/2021

Il s'agit sur cette image, du carburant acheté dans la république fédérale du Nigeria à un prix moindre que celui du Cameroun, cette pratique permet à la population d'engranger facilement des bénéfices.

Par ailleurs, ces hommes ont laissé derrière eux des femmes abandonnées à elles même, sans aucunes voies claires de sortie, ainsi que leurs enfants. Or, ces derniers avaient acquis un rythme et un niveau de vie biens établis, comme décrit par cette survivante, déplacée interne:

*Je viens de la localité de Kerawa. Avant la crise, mon mari était commerçant. Il allait au Nigeria voisin s'approvisionner en marchandises et avait une boutique au marché. Il s'occupait de nous et prenait soin de toute la famille. Mon malheur a commencé par la destruction du marché de mon village par B.H. ensuite, ils sont venus chez nous un soir et ont enlevé mon mari. J'ai dû fuir mon village avec mes enfants en abandonnant tout ce qu'on avait. Ça fait cinq ans aujourd'hui que je joue le rôle de chef de famille. Je dois m'occuper de mes enfants sur tous les plans... Je n'ai plus jamais entendu parler de mon mari. Je suppose qu'il n'est plus en vie. (Aïssatou, Kolofata, entretien du 25 septembre 2021)*

D'autres par contre, notamment les dabas, la principale activité économique est l'agriculture. Ils sont donc réputés être de grands agriculteurs même si c'est surtout la femme qui va au champ.

L'élevage quant à lui est accessoire. Ainsi à cause de la crise, ces femmes déplacées ont été dépossédées involontairement des terres qu'elles cultivaient pour subvenir aux besoins de la famille. Ce qui accentue leur vulnérabilité et les expose aux violences basées sur le genre. Dans la culture daba, il faut le souligner, la femme n'a pas droit à l'héritage foncier et l'homme est le seul dépositaire des biens. Or, en son absence comme c'est le cas pour la plupart des femmes survivantes de violences basées sur le genre, elles en sont dépossédées et ne peuvent plus cultiver comme avant, ou même avoir accès. Dans ces localités d'accueil, elles sont abandonnées à elles même. De plus, parmi ces activités champêtres, il y'a des tâches réservées aux hommes et celles réservées aux femmes. En l'absence de l'homme, elles sont obligées de tout faire, ce qui les rend encore plus vulnérables :

*Il y'a des activités champêtres destinées aux hommes et celles réservées aux femmes. La culture de l'oignon par exemple est réservée aux hommes, car elle est très coûteuse et dépend beaucoup de la force physique que les femmes n'ont pas. Par contre, la culture du folléré (Oseille) est réservée aux femmes. De plus, ici à Kolofata, au niveau des tâches ménagères, les hommes sont exclus. Que ce soit la communauté hôte ou déplacée, musulmans comme chrétiens, les hommes sont exclus. Ici, les garçons sont réservés pour les travaux pénibles et les femmes ne partent au champ qu'au moment des récoltes. Sinon, les autres travaux champêtres, tel que labourer, parfois elles peuvent aider sinon les travaux pénibles là, ce sont les hommes. Celles qu'on voit rentrer des champs, c'est celles dont le mari n'est pas là, donc elle le remplace. Et les hommes qu'on voit aussi accompagner les femmes sont les Mandara. Eux, ils ne partent pas aux champs et s'ils vont c'est au moment des récoltes. Donc avec cette communauté, c'est le contraire puisque ce sont les femmes qui vont au champ régulièrement. (Gaderoma Mele, Kolofata, entretien du 25 septembre 2021)*

**Photo n° 10: Des femmes déplacées internes en route pour la source d'eau**



**Source :** Kodi Gamba, Kolofata, 16/09/2021

Par conséquent sans productivité, il est difficile de se faire de l'argent surtout que, ces secteurs en plus de la crise sécuritaire rencontrent de véritables difficultés notamment : la pauvreté des sols par endroit et l'accès très limité aux intrants agricoles et à la mécanisation pour l'agriculture. La pauvreté du pâturage, l'insuffisance d'eau, l'étroitesse des pistes pour le bétail, l'épizootie et le vol à main armée pour l'élevage. Pour le commerce, il se fait beaucoup plus dans l'informel d'où la difficulté de maîtriser le potentiel des marchés, le nombre exact et le lieu d'activités des différents opérateurs économiques. Tout ceci contribue à accentuer la vulnérabilité des femmes et des filles dans le site de Kolofata :

*Pour cette déplacée, il y'a beaucoup de changement par rapport à leur vie d'avant le déplacement. Même si ici elle mange bien, au niveau des habitations ce n'est pas le cas. Ici par exemple, elle dort dans des cases en tiges de mil, or dans leur localités d'origine ou village, même si ce sont des cases en tige de mil, la superficie est plus grande et la plupart des cases étaient en terre battue. Raison pour laquelle, il y'a un peu de différence surtout au niveau du type de maison. (Gaderoma Mele, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)*

**Photo n° 11: Exemple de cases servant d'abris aux familles déplacées internes à Kolofata**



**Source :** Kodi Gamba, Kolofata, 16/09/2021

En dehors des kanouri on retrouve aussi des femmes et filles survivantes des violences basées sur le genre d'ethnie mandara. Ils représentent une ethnie d'environ 17 000 personnes. Etablies surtout dans l'arrondissement de Mora et celui de Mokolo (canton de Mozogo). C'est un peuple d'agriculteur. Les surfaces cultivées sont de 3 à 4ha par famille où le mil de saison des pluies conserve la première place, devant le coton implanté depuis une dizaine d'année, les arachides et le mil de saison sèche ou Muskowary). Entouré d'une clôture de tige de mil, de seccos ou de terre, le SaréMandara comprendra en général, 4 ou 5 personnes seulement : le chef de famille, sa femme (75% des Mandara sont monogames, mais l'épouse a généralement déjà été mariée 2 ou 3 fois), un ou deux jeunes enfants, parfois la mère demeurée veuve ou un jeune frère, et de temps à autre un « aide agricole provisoire » d'un groupe païen avoisinant. (Podlewski, 1963)

Si ce dialogue, cette coopération existe chez les Mandara, peut être est ce dû à leur islamisation relativement récente qui semble les placer à mi-chemin du paganisme et de l'islam noir. Le peuple Mandara présente une fécondité modérée et un profil général des populations peu dynamiques. On note aussi une sous déclaration féminine. Ce phénomène est général en Afrique tropicale et est sans doute provoqué par le fait que dès les premiers versements de la dot (qui se

font souvent quand la future mariée est encore fillette), les parents ne comptent plus cet enfant comme le leur, et ceci peut être en souvenir de l'impôt par tête qui existait jadis. On note également dans ce groupe, une légèreémigration masculine de 10 à 30 ans qui s'oriente de préférence vers Mokolo, Maroua et parfois Fort-Lamy. Les chefs de Saré sont des cultivateurs dans la communauté Mandara islamisée. Les enfants de 6 à 14 ans fréquentent l'école dont trois quart de garçons et le reste les filles. La principale langue est le Mandara mais on peut égalementécouter le fufuldé ou le français (parlé par les enfants scolarisés). (Ibid.)

Les Mandarareprésentent une ethnie pratiquement endogame. Ici, comme ailleurs, l'unité vivante, la base sociale est l'ethnie. Au niveau de la dot, les dépenses faites à l'occasion du mariage peuvent se diviser en trois catégories : les cadeaux que l'on fera aux parents de la femme avant la célébration du mariage, la dot proprement dite qui est versée au père et à la mère de l'épouse, parfois à un frère consanguin ou à l'oncle maternel et enfin les cadeaux ou repas qui sont offerts à celles qui ont accompagné l'épouse au Saré du mari ainsi qu'au marabout qui a « attaché » le mariage. Toutefois, notons que la grande partie des ressources faisant face au paiement de la dot proviennent des économies du fiancé. (Ibidem.)

L'âge moyen pour le mariage est de 15 ans pour les filles et de 20 ans pour les garçons (ce retard est provoqué par la dot). Car comme l'a si bien dit Paulme (1960 : 20) concernant la femme africaine : « une femme ne s'accomplit vraiment qu'en devenant mère ». Dans la plupart des cas les hommes sont monogames, par conséquent, la polygamie est très faible. Si nous considérons le nombre d'épouses selon l'âge du mari, nous observons que jusqu'à 60ans, plus un homme est âgé et plus il a d'épouses. Le fait le plus marquant chez les Mandara est le nombre de remariage des épouses qui est au moins de 2 mariages au cours d'une vie. La multiplication des mariages de la femme paraît être une des caractéristiques de l'islam noir. Mais la source de cette inconstance provient de la coutume suivante : le premier mari est imposé par les parents mais la jeune femme devient libre d'agir à sa guise dès qu'elle a honoré la parole des siens, et passé un ou deux jours chez son premier mari désigné, comme illustré dans ces propos : *j'ai huit enfant, sept lors du premier mariage et un autre avec mon deuxième mari.* (Kondouri Blama, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020). Chez les Mandara, le nombre d'enfants moyen d'enfants mis au monde par femme au cours de sa période de procréation est de 6 enfants. Ce qui est peu pour une population d'Afrique noir. Mais relativement élevé pour une population noire islamisée. Nous trouvons une fois de plus les Mandara à mi-chemin des « païens et des foubés ».

#### 4.2.2. Caractéristiques religieuses

Parmi les déplacées internes, la plupart des survivantes de violences basées sur le genre sont de religion musulmane. D'après l'islam fondé sur le coran, la jeune fille doit aller en

mariage avec la pureté de sa naissance. Alors, s'il arrive qu'elle présente des signes de puberté pouvant la conduire à dérapier ou à commettre l'irréparable, il est impératif qu'on célèbre rapidement le mariage. Par exemple :

*Si une jeune fille n'est plus soumise à ses parents, si elle sort et rentre à des heures tardives sans savoir avec qui elle se trouve, en ce moment on évite le pire et on l'envoie en mariage pour qu'elle ne contracte pas une grossesse en dehors du mariage. (Oumar Hassan, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)*

Cependant, cette situation ne se produit que si la jeune fille affiche des comportements impropres à la religion musulmane. Au cas contraire, il n'est pas nécessaire pour les parents de précipiter le mariage de leur jeune fille.

En plus, d'après l'islam, seules les femmes mariées religieusement ont le droit de se voiler, et lorsque ces dernières circulent dans la rue, elles devront baisser la tête en signe de respect. Ce qui permettait sans problème de reconnaître une femme mariée de celle qui ne l'est pas encore. Et cela permettait de réguler la société et d'éviter les dérapages.

Au niveau de l'héritage, selon l'islam, la femme a droit au trois quarts des biens de son conjoint au moment de son décès. Les garçons quant à eux obtiennent le double de celui des filles, parce que :

*D'après l'islam, le garçon représente l'autorité paternelle. Par exemple si un homme fait cinq enfants, quatre filles et un garçon, alors, c'est ce garçon qui à la mort de son papa, prendra les rênes de la famille et pourra continuer à prendre soin de sa maman et de ses sœurs, même si ces dernières sont en mariages. (Gilga Asga, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)*

Toutefois, il faut noter que d'après l'islam, il n'y a pas de distinction entre l'aîné et le cadet lors du partage de l'héritage, sauf en cas décision personnelle par le défunt. Tous les garçons, d'une même famille ont droit de la même manière à l'héritage. Cependant, si ces derniers sont encore des mineurs, alors les biens sont confiés à un proche parent jusqu'à l'âge adulte de ces derniers. Par conséquent, si cela n'est pas respecté la femme et ses enfants sont vulnérables du fait de l'absence de ressources nécessaire à leur épanouissement.

En ce qui concerne le divorce, l'islam prévoit que lorsqu'une femme se sépare de son époux, cette dernière quitte le foyer avec ce qui lui revient de droit, étant donné qu'en islam, il n'y a pas de « biens communs ». Toutefois, la proclamation officielle ou publique du divorce évolue selon plusieurs conditions :

*Tout d'abord l'homme et la femme cohabitent trois mois ensemble après l'annonce du divorce, le temps pour l'homme ou le conjoint de revenir sur sa décision. Ensuite, si rien ne change, il fait ménage à part avec la femme en lui louant une chambre pour un délai de trois mois. Enfin, s'il n'éprouve toujours pas de sentiments au-delà des trois mois, alors le divorce définitif est prononcé et la femme va s'établir ailleurs. S'il y'a les*

*enfants, l'homme obtient la garde des enfants, sauf si ces derniers sont des nourrissons. En ce moment, la maman prend la garde jusqu'au moment du sevrage et l'homme assure les dépenses.* (Nady Manié, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Par ailleurs, d'après l'islam, le divorce apparaît comme le dernier recours pour les couples car ce n'est pas une solution adéquate et voulue par Allah. Alors, lorsque cela arrive, l'homme se doit de minimiser au maximum l'effet négatif de cette séparation. Voilà pourquoi, la plupart des femmes divorcées dans la société musulmane, vivent seules, et par conséquent ont les possibilités de se remarier ou de refaire leur vie sans problème.

Dans le cas d'une veuve, la femme a droit également aux trois quart de l'héritage, qui lui permettent de prendre soin des enfants, si ces derniers sont des mineurs. Cependant, si la femme se remarie, étant donné que c'est permis en islam, alors les parts d'héritages des enfants peuvent être confiés à leur parents proche jusqu'à leur maturité. Si cette dernière le moment venu, ne remet pas ce qui appartient de droit aux héritiers, alors elle agit à l'encontre de l'islam, et cela est considéré comme une faute grave. Le prophète Mohamed est un exemple à suivre en ce qui concerne la prise en charge des veuves. Car, il est dit que :

*Le prophète Mohamed, le père de l'islam, avait de nombreuses femmes, non parce qu'il prenait pour épouse plusieurs femmes, mais parce qu'il accueillait sous son toit les veuves et les orphelins. Ce qui représentait une manière propre à lui de venir en aide à ces femmes, surtout si ces dernières avaient de nombreux enfants.* (Ibrahim, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)

De ce fait, la femme musulmane, en cas de perte de son conjoint a la possibilité de se marier à nouveau, car cela est autorisé par l'islam. Cependant, lorsqu'on interdit ce droit à une femme, on l'expose par conséquent aux violences, tout comme profiter de cette situation afin d'avoir des rapports intimes avec cette dernière. En effet, dans le site de Kolofata, plusieurs femmes déplacées internes veuves sont abusées par des hommes qui n'arrivent pas à supporter la charge laissé par le précédent et, augmentent encore la charge, en les abandonnant avec une grossesse :

*J'ai eu sept (07) enfants avec mon défunt mari. Après le déplacement, je me suis mariée et j'ai encore accouché un garçon. Aujourd'hui nous sommes séparés car, il ne pouvait pas prendre en charge les enfants. Alors il m'a abandonné et est parti à Lagos, au Nigéria. Actuellement, je me bats seule avec les enfants.* (Kondouri Blama, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Ainsi, plusieurs femmes déplacées internes installées à Kolofata vivent quotidiennement des situations similaires, ce qui les rendent survivantes elles et leurs progénitures à de nombreux fléaux comme les violences basées sur le genre.

#### **4.2.3. Profil scolaire des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Kolofata**

Parmi les survivantes de violences basées sur le genre installées à Kolofata, aucune d'elle n'a un diplôme scolaire lui permettant d'avoir un travail stable, aux ressources permanentes et importantes. La seule éducation reçue est celle basée sur la tradition et l'apprentissage du coran. Par conséquent, elles n'ont pas la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école et ne se ménagent pas dans ce sens. D'où les violences basées sur le genre dont elles font face quotidiennement.

#### **4.2.4. Caractéristiques sociales liées à l'âge des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre**

Les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le site de Kolofata sont âgées pour la plupart entre 20 et 40 ans pour les femmes, dont la moyenne d'âge est 36 ans. En effet, il s'agit de femmes veuves ou abandonnées qui sont allées en mariage très jeunes. Alors, la perte de leur conjoint est un coup dur, étant donné qu'elles n'ont pas la maturité nécessaire, leur permettant de supporter convenablement les charges du foyer. Par conséquent, elles sont obligées de se battre comme elles peuvent pour subvenir aux besoins des enfants. De plus, la forte natalité qui prévaut dans la région (environ 8 enfants par ménage) est également un facteur de vulnérabilité de ces dernières.

Quant aux jeunes filles, la tranche d'âge est de 15 à 19 ans. Du fait des ressources insuffisantes au sein du foyer, la meilleure façon d'alléger les charges est d'envoyer les aînées des enfants en mariages. Ce qui justifie le fait que ce soit ces jeunes filles qui soit la tranche d'âge la plus exposée aux violences basées sur le genre. D'autres aussi, du fait du développement physique de leur corps, se trouvent convoitées par les hommes. En l'absence de ressources financières, elles tombent rapidement sur le charme et s'exposent aux violences. A cette tranche d'âge, on peut également inclure la naïveté dont elles sont pourvues, ce qui est aussi un facteur des violences basées sur le genre.

#### **4.2.5. Profil économique des survivantes de violences basées sur le genre**

Les femmes déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre sont pour la grande majorité des cultivatrices, qui font les petits jobs dans les champs des communautés hôtes pour pouvoir survivre.

**Photo n° 12: Des femmes et des enfants déplacées internes sur le chemin des champs**



**Source :** Mbouka Abéna Prisca Elodie, Kolofata 22 septembre 2021

A travers ces jobs, elles parviennent à écouler au marché, certains produits prélevés en brousse comme du bois, des gombos sauvages etc. or, cette activité génère des revenus très faibles d'où la vulnérabilité de ces femmes ainsi que leurs enfants. Afin de remédier à cette situation, certaines sont obligées de développer de nouvelles stratégies pour compléter les revenus journaliers : *moi par exemple, je fais les tourner au niveau du moulin, afin de recueillir un peu de farine que je prépare pour nourrir les enfants* (Nady Manié, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020). Ou, de faire le commerce. Dans ces activités commerciales, la plupart de ces survivantes sont soutenus par leurs enfants, qui sont les principaux commerçants, mais qui sont obligés de mettre de coter leur scolarisation, tel qu'illustré par cette image.

**Photo n° 13: Des jeunes enfants livrés au petit commerce afin de réduire les charges familiales**



**Source :** Mbouka Abéna, Kolofata, 16/09/2021

#### **4.2.6. Profil Psychologique des Femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Kolofata**

Au niveau psychologique et personnel, on retient qu'il s'agit de femmes abattues, tristes qui souvent ont assisté à l'assassinat de leurs maris.

Ainsi, dans la localité de Kolofata, le profil psychosocial et culturel des femmes survivantes de violences basées sur le genre est pratiquement le même que dans les deux autres localités du Logone-Et-Chari. Notamment, la moyenne d'âge qui est de 36ans, le nombre d'enfants, en moyenne huit et la culture calquée sur la religion musulmane. Ici une grande proportion des survivantes de violences basées sur le genre a compris la nécessité de dénoncer ces cas, afin de surmonter les traumatismes subis bien que difficiles, comme les meurtres, les kidnappings, les enrôlements etc.:

*Mon mari a été tué et j'ai été victime de violences psychologiques et d'agressions physiques dont les auteurs sont les Boko Haram. Et je n'ai pas pu dénoncer ces actes jusqu'aujourd'hui, parce que j'avais peur. Pour le moment, je n'ai pas bénéficié d'une*

*aide d'activité génératrice de revenus, néanmoins, je fais les jobs dans les champs des populations locales pour pouvoir prendre soin de mes enfants. Pour tout ça, j'ai un grand dégoût pour les hommes ».* (Ndaba, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Aussi, le déplacement de ces dernières et les différentes causes n'ont fait qu'aggraver les conditions de vie déjà critiques, au vu du contexte économique et sécuritaire de la région de l'Extrême-Nord. De plus, la présence dans les sites d'installation des personnes déplacées internes qui leur est dédié, devient une nouvelle expérience où il faut faire preuve de déterminisme pour s'en sortir, parfois au détriment des commodités habituelles.

### **4.3. Profil psychosocial et culturel des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Tsanaga**

Le département du Mayo-Tsanaga est le plus peuplé des départements de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Toutefois, plusieurs tribus cohabitent pacifiquement dans la localité à l'instar des Mafa (Mafa et Moufou), Peuls, Kapsiki... Ainsi que plusieurs langues comme le Mandara, Guiziga, Toupouri. Mais la langue la plus parlée est le foufouldé contrairement aux deux autres départements, où les langues les plus parlées par les déplacés internes sont le Mandara et l'arabe à Kolofata et le Kotoko et l'arabe à Tildé et Afadé.

En effet, depuis 2014, le département accueille un afflux massif de personnes déplacées internes notamment dans les communes de Koza, Mogodé et Mokolo. Dans la commune de Mokolo, le site de concentration des personnes déplacées interne de Zamay, du fait sa taille, nous permet de mettre en exergue les causes de la prolifération des violences basées sur le genre dans la région de l'extrême nord du Cameroun. Pour cela le profil psychosocial et culturel des femmes et filles survivantes de ce fléau est nécessaire pour comprendre l'effet du phénomène sur le développement de la localité.

#### **4.3.1. Caractéristiques ethniques**

Les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre sont originaires des localités frontalières avec le Nigéria comme Shérif Mushari, Ashigashi, Gouzda, Vreket, Godovic et au niveau interdépartemental des communes de Mora et Kousseri. En effet, le nombre élevé d'ethnie dans ce département entraîne une diversité culturelle, mais généralement, la culture s'articule autour des rites, des cérémonies de mariage, de naissance, de décès et des fêtes traditionnelles, et les mariages inter claniques sont permis. Les hommes n'ont pas trop de considération pour leurs femmes ou conjointes, car le système social est patriarcal : la mère ou la femme est responsable de la maison, de la cuisine et des enfants tandis que, le père ou l'homme est responsable des décisions et de la subsistance de la famille.

Toutefois, rappelons que dans ces localités, la culture est très influencée par les religions pratiquées. Il s'agit de femmes et de filles issues de groupes essentiellement d'agriculteurs, qui pratiquent l'agriculture de subsistance constituée des cultures comme le mil, l'arachide, le sésame, le niébé etc. Et les cultures de rente comme l'oignon, le maïs et le coton. Ils pratiquent également le petit élevage, l'artisanat et le petit commerce. Ces dernières années, on a remarqué la sédentarisation des bergers peuls venus à la recherche des pâturages, ce qui a également eu un effet considérable sur le mode de vie des communautés. L'artisanat est très peu développé mais le département compte quelques sites touristiques qui permettaient de compléter les revenus économiques des membres de la localité.

La jeune fille dans ces localités allait en mariage à l'âge de 15 ans, et cela prenait en compte un certain nombre de critères :

*Au paravent, lorsqu'une jeune fille poussait les seins, on l'envoyait directement en mariage. Il y'a par exemple des femmes qui ont été envoyées en mariage à l'âge de 12 -13 ans du fait de leur développement précoce. En ce moment, c'est le beau-père lui-même qui prend en charge sa belle-fille en attendant la maturité de son fils. Pendant ce temps, le jeune garçon est formé aux activités champêtres, à l'élevage ou à l'artisanat, jusqu'à l'âge adulte. En ce moment, il obtient sa part d'héritage et prend définitivement en charge sa femme. Or, si la jeune fille dépassait cet âge sans être mariée, ses parents s'inquiétaient au point d'aller annoncer à la mosquée sa disponibilité à contracter mariage. Cela permettait de réguler la société et de choisir sans risque de se tromper la femme idéale pour son fils. (Malam Moussa Bouba, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Par conséquent, les femmes et les jeunes filles déplacées internes survivantes des violences basées sur le genre sont issues de ces différentes ethnies, où la culture est calquée sur la croyance dominante (l'islam, le christianisme, ou l'animisme).

#### **4.3.2. Profil religieux des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Zamay**

Dans la localité de Zamay, deux religions s'opposent pacifiquement dans le site destiné à l'installation des personnes déplacées internes, notamment l'islam regroupant les ethnies telles que les Kanouri, les arabes, les peuls et le christianisme regroupant les ethnies telles que les Mafa, les Toupouri, les Kapsiki etc. Raison pour laquelle il y'a une distinction en terme d'aménagement entre les deux. D'une part on a le site 1 et 2 constitué des musulmans et d'autre part le site 3 et 4 constitué des chrétiens.

L'islam tel que nous l'avons présenté plus haut, privilégie le caractère authentique de la foi basée sur le coran. Le refus des apports extérieurs du fait de son caractère sacré fait qu'il est difficile de cohabiter avec les non musulmans. En effet, d'après la religion musulmane l'homme détient les ressources financières du foyer et représente l'autorité suprême. La femme n'est pas

libre de vaquer à certaines occupations de son plein gré. Lorsqu'elle se déplace, elle doit toujours être couverte d'un voile, surtout si elle est mariée, et ne peut pas mener des activités à l'extérieurs de la concession famille, par respect pour son mari. L'éducation de façon générale est basée sur l'assainissement corporelle et la connaissance du coran pour les musulmanes le respect des préceptes religieux pour les chrétiens et le respect de la tradition pour les animistes.

**Photo n° 14: une femme musulmane mariée, déplacée interne dans la localité de Zamay**



**Source :** Mbouka Abéna Prisca Elodie, Zamay, 28 octobre 2020

Or, actuellement dans les deux sites (1 et 2), la plupart des survivantes de religion musulmane ont été dépossédées de tout, certaines ont perdu leurs maris, et sont obligées de mener une activité économique afin de compenser la faible assistance humanitaire et prendre soin de leurs enfants. Ce qui est dans la plupart des cas à l'origine des violences dont elles sont survivantes au quotidien.

Quant aux chrétiennes, le christianisme qu'elle pratique ne les oblige pas à rester à la maison et à attendre, au contraire, elles sont même obligées de sortir car les hommes n'ont pas trop de considération pour elles et tout ce qui concerne le ménage est sous leur responsabilité, surtout en ce qui concerne la nourriture. En effet, la foi chrétienne fonctionne comme une religion qui exclut les croyances ancestrales. Epurés de leurs propres traditions d'extractions, ils sont devenus des chrétiens aboutis au point de se poser en juge de la foi d'autres prêtres. Le christianisme attend du chrétien qu'il s'attache à la liturgie chrétienne comme une cire molle, qu'il adopte la théologie abrahamique et se soumette à ses exigences en s'étend auparavant débarrasser de son corps culturel endogènes, corps culturel dans la plupart des cas jugé irrationnel et en opposition avec les idéaux du développement. Ainsi, au regard ce qui précède,

on se rend compte que la tradition a moins d'impact sur les survivantes chrétiennes que celles de religion musulmane.

Par ailleurs, avant le déplacement, ces femmes avaient des terres à leurs dispositions où elles pouvaient aisément faire des champs et s'occuper de leurs enfants, même sans l'appui du conjoint. Malheureusement, à cause de la crise et du déplacement forcé, ces dernières peines à avoir des terres arables où elles peuvent continuer à pratiquer l'agriculture dont elles dépendent. De plus, elles sont obligées de se battre, solliciter des terres auprès des communautés locales pour avoir des parcelles cultivables ou alors d'y mener des jobs. D'où l'absence de revenus, ce qui accentue leur vulnérabilité et les expose aux violences basées sur le genre.

#### **4.3.3. Caractéristiques sociales liées à l'âge et au niveau scolaire des femmes et filles survivantes de violence basées sur le genre à Zamay**

La tranche d'âge des femmes survivantes de violences basées sur le genre dans tous les sites confondus à Zamay est de 26 ans et le nombre d'enfants est de 6 en moyenne, avec une différence de deux enfants par rapport aux deux autres départements. Parlant du niveau scolaire, la plupart des survivantes n'ont pas été dans une école conventionnelle. En conséquence n'ont pas un diplôme académique leur permettant de mener une activité professionnelle aux revenus stables et permanents. Ce constat a été rapidement fait au travers des différents entretiens menés, et soulignant leur difficulté à s'exprimer en une langue officielle du Cameroun. D'où la présence d'un traducteur.

#### **4.3.4. Profil économique des femmes et filles survivantes**

Les femmes et filles déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre dans les sites d'installation de ces derniers à Zamay, sont en grande partie des ménagères, des commerçantes ou des employées agricoles qui n'ont pas de revenus importants du fait de leurs activités, et qui attendent beaucoup de l'assistance humanitaire. Il s'agit par exemple des femmes qui font les jobs dans les champs des membres de la communauté hôte, à l'exemple de cette survivante :

*Mon conjoint m'a abandonné avec trois enfants, il est parti au Nigeria, et j'ai même appris qu'il s'est remarié. Pour survivre, je fais les jobs dans les champs afin de nourrir mes enfants. Je reçois aussi les dons du PAM et de Plan-Cameroun. Par exemple le PAM nous a donné un sac de riz et Plan, un sac de Mil. C'est toujours difficile. (Entretien anonyme, Zamay, 28 octobre 2020)*

On note aussi la vente des beignets de farine au marché hebdomadaire de Zamay, la vente du bois de chauffage et les différents dérivés des champs (bois de chauffage, gombo sauvage, patate douce, tomate, arachide etc.). Par ailleurs, ces activités sont également d'une certaine façon à l'origine des violences dont elles font face au quotidien. Elles exposent ces

femmes à de multiples défis, notamment l'insécurité sur les routes du champ, les différents abus des membres de la communauté hôtes et surtout l'inflation des prix des produits de premières nécessité sur le marché (huile de cuisson, farine, sucre etc.). Tout ceci accentue leur vulnérabilité et donc les violences dont elles sont survivantes quotidiennement.

#### 4.3.5. Caractéristiques psychologiques

Au niveau psychologique, après les entretiens directs menés auprès des femmes survivantes de violences basées sur le genre, ils nous ont permis de constater que ces dernières sont à la fois retissantes avant la dénonciation et déterminées après, pour dénoncer les cas de violence. On ressent de la peur, de la crainte, de la honte, mais aussi de la détermination, puisqu'elles ne désirent qu'une seule chose : voire leur situation sociale s'améliorer. Ce sont des femmes battantes qui ne demandent qu'à être assistées, soutenues, afin qu'elles retrouvent leurs niveaux de vie d'avant la crise, le déplacement, pour elle-même et pour leurs enfants. Surtout que la violence basée sur le genre constitue un facteur de risque de problèmes mentaux courants : état de stress post traumatiques, dépression et anxiété, trouble du sommeil et de l'alimentation par exemple, tel qu'illustré dans ces propos :

*A cause des violences que je vis quotidiennement, je suis traumatisée et n'arrive pas à dormir. Même quand j'entends un bruit dans la nuit ou le nom de mon conjoint, mon cœur bat très fort (...) Depuis le début de cette histoire je n'arrive pas à manger, je veux qu'il me laisse tranquille, je veux « la paix ». (Caro Shérif, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

Au sortir de cette présentation, on constate que l'ethnie, la religion et les différentes autres caractéristiques qui constituent le profil des survivantes, ont des effets négatifs importants dans le mode de vie et le bien être des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans la localité de Zamay. Non seulement par ce qu'elles limitent les opportunités futures de ces dernières, mais surtout parce qu'elles entachent les possibilités d'un mieux-être pour les générations futures. Face à cette situation, l'assistance, à travers la prise en charge des survivantes, reste la seule voie de sortir pour ces femmes qui aspirent à un lendemain meilleur.

## CONCLUSION

Parvenu au terme de ce chapitre intitulé « profil psychosocial et culturel des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun », rappelons qu'il a été question de présenter les différentes caractéristiques qui contribuent à exposer les femmes et les filles aux violences basées sur le genre. Pour ce faire, il a été question de spécifier cette présentation aux différents sites d'aménagement des

personnes déplacées internes retenus pour la recherche. En sommes, que ce soit dans le département du Mayo Sava, du Mayo Tsanaga ou du Logone et Chari, nous pouvons retenir que, la culture calquée sur la religion musulmane, la forte valeur traditionnelle, le faible niveau d'éducation et la pratique d'activités informelles au revenus très faibles, le fort taux de natalité, sont les principales caractéristiques des femmes qui sont survivantes au quotidien des violences basées sur le genre. Dès lors, quelles sont les différents types de violences dont sont survivantes ces femmes et filles déplacées internes ? Apporter des éléments de réponse constituera le cinquième chapitre de notre Thèse.

**CHAPITRE 5 : TYPOLOGIE DES VIOLENCES BASEES  
SUR LE GENRE DANS LES SITES D'INSTALLATION DES  
PERSONNESDEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-  
NORD DU CAMEROUN**

## INTRODUCTION

Le déplacement forcé est une situation involontaire qui confronte les populations victimes, à des conditions difficiles, que ce soit dès le départ, pendant le déplacement, que lors de l'arrivée sur le site d'accueil. L'une des difficultés surtout en ce qui concerne les femmes, est la violence basée sur le genre. En effet, dans ce cinquième chapitre de notre Thèse intitulé : « typologie des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées interne à l'Extrême-Nord du Cameroun », il sera question de présenter les principales violences dont sont survivantes les femmes et les filles dans les sites d'installation des personnes déplacées internes retenus pour la recherche, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga.

## 5. CATÉGORISATION DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

La violence basée sur le genre désigne toute violence exercée contre une personne en raison de son sexe et de la place que lui accorde une société (Lemasson, 2017). D'après l'UNFPA (2010), on distingue de façon générale quatre types de violences basées sur le genre, à savoir : la violence sexuelle, la violence physique, la violence psychologique et la violence économique. Toute fois, en fonction de chaque pays, région ou localité, ces violences peuvent avoir des nominations différentes. Par ailleurs, du fait de la crise sécuritaire Boko Haram qui sévit dans la région de l'Extrême-Nord et plus particulièrement dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga, les femmes et les filles sont survivantes de plusieurs types de violences qu'il convient de présenter.

### 5.1. Typologie des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari

Dans le département du Logone et Chari, les sites de Tildé, Gasha-Midek, Saleri et Afadé qui regroupent un nombre important de personnes déplacées internes, nous ont permis de recenser plusieurs types de violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles.

#### 5.1.1. Typologie des violences basées sur le genre dans les sites de Tildé et Saleri

Au sortir des entretiens directs menées auprès des survivantes, des membres de la communauté déplacée et des relais communautaires, nous avons pu constater que les violences basées sur le genre telles que formulées en langue française, n'existent pas dans la langue locale, mais représentent un état d'esprit, un comportement contraire aux normes acceptées au sein de la société. Car, le peuple Kotoko à l'origine n'était pas un peuple musulman. De ce fait, la religion musulmane est une nouveauté dans les habitudes et le mode de vie des communautés (Njomgard, 2004). Au niveau de l'ethnonyme par exemple, on retient que selon le contexte, on

observe plusieurs groupes de Kotoko qui sont : les Bala, Ka'takuu, Kotokoo, Kotokos, Makari, Mamaka, Mogori, Moria qui s'expriment en Kotoko, un ensemble de langues tchadiques qui ont certaines nuances en fonction du groupe représenté (Ibid.).

En effet, en ce qui concerne les violences basées sur le genre, nous pouvons dire que c'est un phénomène nouveau, une nouvelle notion qui n'existe pas dans la langue Kotoko, mais qui peut s'apparenter à une certaine méchanceté d'un individu sur sa femme, ou d'une maltraitance due à son caractère agressif. En Kotoko le mot « violence » se traduit par // *messi emtsé wallah*// ou // *osgaga*// c'est-à-dire « *quelqu'un qui aime les problèmes* ». La violence basée sur le genre sera donc : // *ngunube ro di han gram mé*//. C'est-à-dire « *la maltraitance faite aux femmes* ». En arabe, l'autre langue parlée par les Kotoko, violence basée sur le genre se traduit par // *al ounouf li al nissaaa marabé*// c'est-à-dire « *la maltraitance envers les femmes ou alors, faire les problèmes à une femme* ». Ce qui traduit le fait que, la violence n'est pas généralisée, répandue, mais plutôt met en évidence les écarts de conduite d'un individu vis-à-vis de sa femme au sein de la communauté. Ce qui est d'ailleurs réprimé. Or, loin de cette régularisation sociale, certains hommes ou conjoints ont la possibilité de faillir à leurs devoirs, tel qu'observé dans les sites l'installation des populations déplacées internes.

Cependant, après plusieurs explications pour une meilleure compréhension du sujet, nous avons recensé parmi les cas les plus probables, plusieurs types de violences basées sur le genre. Il s'agit : des violences sexuelles, des violences psychologiques, des pratiques traditionnelles préjudiciables, des violences physiques et du déni de ressource, d'opportunité ou de service.

#### **5.1.1.1. Violences sexuelles**

Dans les sites de Tildé et Saleri, à cause du caractère religieux ou pieux des membres de la communauté déplacée et des survivantes de violences basées sur le genre, il a été quasiment impossible d'avoir des données importantes sur les violences sexuelles dont sont survivantes les femmes, bien qu'elles existent, tel qu'annoncé par Abakar (Tildé, entretien du 20 octobre 2020): *la majorité des femmes et filles de ces sites ont été survivantes de violences sexuelles, mais elles ne veulent pas en parler*. Définit par l'OMS comme : *un acte, une tentative, un commentaire ou une avance à caractère sexuel avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée, ou dans certains cas, notamment celui des enfants, une manipulation affective ou un chantage. La violence sexuelle est un acte visant à assujettir une personne à son désir propre, par un abus de pouvoir, l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite*. Donc, au terme de la convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme, les violences sexuelles renvoient entre autre aux viols, harcèlement sexuel, exploitation sexuelle, tourisme sexuel,

trafic sexuels, prostitution, imposition d'actes sexuels avec une ou plusieurs personnes, attouchement, avances sexuelles déplaisantes.

En effet, le caractère intime des violences sexuelles qui incluent le viol et le viol conjugal, l'abus sexuel/souillure et inceste à l'encontre des enfants, tentative de viol, abus sexuel avec pénétration sexuelle, incluant les attouchements déplacés, effectués de force ou dans des conditions de rapports inégaux ou de coercition, est la principale raison qui pousse les femmes et les filles, à dissimuler les cas de violences sexuelles dont elles sont survivantes.

Alors, afin de ne pas s'exhiber, les survivantes de violences sexuelles des sites de Tildé et Saleri ont du mal à en parler. Par exemple, il a été remarqué que, lorsqu'une jeune fille tombe enceinte hors mariage, elle était exclue ou alors mise en marge de la société, ce qui a un effet négatif sur le bien-être de cette dernière. Alors, reconnaître être survivante de violence sexuelle apparaît comme « une mer à boire » pour ces survivantes. C'est même impensable, raison pour laquelle plusieurs jeunes filles cachent les grossesses, car comme le démontre Hewah (Tildé, entretien du 20 octobre 2020) : *quand une jeune fille tombe enceinte avant le mariage, elle a très honte et il y'a certaines questions auxquelles elle ne pourra jamais répondre ni faire allusion*. Ce qui pousse davantage les femmes et les filles à dissimuler les cas de violence sexuelle.

En effet, le peuple kotoko à l'origine n'était pas de croyance islamique, il avait ses propres croyances, auxquelles il s'identifiait et se démarquait. Au jour d'aujourd'hui certains éléments de cette croyance traditionnelle subsistent, notamment ceux liées aux esprits de l'eau (Njomgard & Puepi, 2004). Mais aujourd'hui, le peuple Kotoko pour la plupart des membres, est de croyance islamique, où c'est le coran qui régit la société et les comportements des uns et des autres. Ainsi, dans le coran, les enfants nés hors mariage sont des enfants bâtard (des enfants nés à l'issue de la fornication ou d'une relation adultérine). Selon le Saint coran, l'adultère ou la fornication fait partie des grands péchés, car Allah dit : « celui qui commet de tel péché subira le châtement et plus de punition le jour du jugement et demeurera avec humiliation dans la genèse ». En guise de mise en garde des adultérins et des adultérines et des disparitions de ce comportement futile, le Saint coran et les habits ont privés les enfants nés d'une telle relation de certains privilèges sociaux sans toutefois les priver de leur dignité, leur éducation et leur instruction. Mais ces derniers n'ont pas de valeur, de pouvoir ou de considération au sein de la société.

Conformément à ce que les juristes islamiques ont déduit du coran et de la sunna, ce genre d'enfant régit des dispositions de loi que nous allons énumérer avec certains hadits comme preuve :

- Selon la loi et la législation islamique, le coran repartit les enfants en illégal et légal. L'enfant né de l'entraille d'un homme par voie adultérine est un enfant illégal dont les parents ne peuvent hériter et vice versa.
- Selon la loi, si un enfant bâtard se marie, sa femme et ses enfants héritent de lui
- Si un enfant naît d'un *sayyed* par adultère, les non hacimites ne peuvent lui donner la zakat, mais on peut lui donner la zakat d'un hachémite
- Un enfant bâtard ne peut devenir Marja' ou guide religieux. Il ne peut non plus être Imam de la prière de vendredi et la prière d'assemblée et personne ne doit accomplir ses prières obligatoires derrière un enfant illégal.
- On ne doit pas prendre en considération le témoignage de ce genre d'enfant. Comme il est mentionné dans un hadits : « quelqu'un demanda l'avis de l'iman sadique au sujet du témoignage d'un enfant adultérin. Il répondit : son témoignage n'est pas acceptable (Islamquest.net, 2010). Or à l'époque :

*« Avant la sédentarisation des nomades notamment les arabes qui voyageaient à travers le lac Tchad, le peuple kotoko d'Afadé et de Makary en général ne pratiquait pas la religion islamique. De ce fait, lorsqu'une jeune fille contractait une grossesse, elle n'avait aucun problème avec les membres de sa famille. Car, à cette époque, l'enfant était considéré comme une bénédiction. Par contre, depuis quelques années, c'est la religion islamique qui a pris le dessus sur les anciennes coutumes. Actuellement, dans la localité de Makary par exemple, c'est l'islam qui régit les comportements des membres de cette localité. Par conséquent il est impensable d'admettre la grossesse d'une jeune fille sans que celle-ci ne soit mariée ». (Mahamat, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

La principale raison de cette sévérité, réside dans les privilèges auxquels cet enfant sera privé au cours de sa vie, tel que présenté ci-dessus. De ce fait, afin de garantir un avenir meilleur aux enfants, il est conseillé aux jeunes filles d'enfanter uniquement lorsqu'elles sont en mariage. D'où le mariage précoce, afin d'éviter tout dérapage.

#### **5.1.1.2. Pratiques traditionnelles préjudiciables**

Les pratiques traditionnelles préjudiciables incluent les mutilations génitales féminines (il s'agit de la section des organes génitaux pour des raisons non médicales, généralement pratiqué en bas âge, allant de la section partielle génitale, en passant par leur suture, pour des raisons culturelles ou autres raisons non thérapeutiques ; intervention souvent subie plusieurs fois au cours de la vie d'une femme. Par exemple après l'accouchement ou après une agression sexuelle), les mariages précoces (notamment les mariages arrangés avant l'âge du consentement légal. Dans ce type de relation, les rapports sexuels constituent un viol aux termes de la loi car, les jeunes filles n'ont pas la capacité légale d'accepter de telles unions) ; les mariages forcés qui incluent les mariages arrangés contre le gré de la victime ou de la survivante. Dans ce type

d'acte, une dote est souvent versée à la famille de celle-ci. Tout refus peut avoir des conséquences violentes ou abusives.

Dans le site de Tildé, les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre font face dans la grande majorité au mariage précoce et/ou forcé (désignant le mariage d'une personne contre son gré et/ou sans son consentement. Il s'agit également de tous les cas de mariages précoces, c'est-à-dire d'enfants de moins de 18 ans, qui sont considérés comme des mariages forcés, de même que les pratiques traditionnelles comme le lévirat et le sororat), qui sont culturellement reconnus et acceptés, parce que le mariage précoce préserve l'honneur d'une famille, qui passe par la virginité de la jeune fille. De ce fait, les parents marient leurs filles bien avant qu'elles ne soient prêtes à avoir des relations sexuelles, afin d'éviter qu'elles ne tombent enceintes et ne puissent plus trouver un mari digne. Ce qui fait dire à Alhadji Adam que:

*Dans la culture kotoko, la fille doit aller en mariage à partir de 14-15ans parce qu'elles naissent pour se marier, faire les enfants et non pour travailler. C'est ça le plan d'Allah. Comme toujours c'est le mari qui demande la main de la jeune fille et c'est à celui qui se présente le premier, qu'est attribué la jeune fille, même si d'autres prétendants arrivaient à se présenter, la jeune fille était simplement attribuée au premier prétendant. De plus, dans notre culture, lorsque le prétendant a été accepté par la famille, la fille n'a pas le droit de refuser l'union et ne peut fuir après le mariage. Elle se doit de rester tranquille. Et depuis toujours, cette façon de faire n'a jamais été un problème dans notre communauté, au contraire. (Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Par conséquent, toutes ces jeunes filles qui sont allées précocement en mariage, sont aujourd'hui des femmes divorcées ou abandonnées avec des enfants en charge. Ce qui les maintient dans un statut inférieur à celui de l'homme. De plus, Certaines ont été obligées de se remarier, parfois plusieurs fois, afin de compenser le manque, ce vide laissé par le premier mari, pour un mieux-être, à l'instar de Hewah :

*Je suis allée en mariage à l'âge de 14 ans. J'ai eu six enfants de cette union ensuite j'ai divorcé parce que mon premier mari ne me donnait pas suffisamment à manger. Puis, je me suis remarié une deuxième fois, j'ai divorcé et une troisième fois encore. De cette troisième union, j'ai eu un autre enfant. Etant donné que le mari ne prenait pas la charge, j'ai encore divorcé. Les deux autres conjoints étaient encore plus paresseux que mon premier mari. Raison pour laquelle j'ai préféré partir du foyer avec mes sept enfants pour vivre avec ma mère. Actuellement, je suis à l'aise et les enfants ont la possibilité d'aller à l'école. (Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Il y'a également des femmes qui ont été obligées d'aller en mariage très jeunes du fait de la tradition, sans aucune formation professionnelle ni acquis scolaire. Des femmes qui ont perdu leur conjoint dans la crise sécuritaire Boko Haram, et qui ont perdu le soutien et l'assistance de leur mari, qui était le pourvoyeur des ressources financières et des grandes

décisions au sein du foyer. Actuellement, elles sont des chefs de ménages très vulnérables, à l'exemple de Yachimé :

*Je me suis mariée à l'âge de 15 ans comme la religion le demande. J'ai eu huit enfants dont trois garçons et cinq filles. Mon mari a été tué lors des attaques de la secte islamiste Boko Haram. Depuis le déplacement, je suis obligée de prendre soin des enfants car, dans notre culture lorsqu'une femme s'est mariée dans une famille, elle se doit d'y rester. Alors, je me débrouille pour élever mes enfants. C'est difficile parce que mon commerce ne me permet pas d'assurer aisément les besoins des enfants. (Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

En effet, le mariage précoce et forcé dont font face les femmes et filles kotoko, sont les principaux types de pratiques traditionnelles néfastes dont sont survivantes les femmes et les filles dans la localité de Tildé, car, à l'époque comme le soutien Dega : *il était du devoir de la jeune fille d'honorer ses parents et la société en acceptant de se marier. Ceci dans le but de pérenniser la ligner et conserver l'identité culturelle acquise depuis des générations. Alors qu'une fille le désire ou pas, elle doit aller en mariage. (Tildé, entretien du 20 octobre 2020).* Par contre, dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Saleri, les pratiques traditionnelles néfastes se rapportent beaucoup plus aux mutilations génitales féminines et moins aux mariages précoces et forcés, qui sont culturellement acceptés.

En effet, les mutilations génitales féminines (MGF) désignent toutes pratiques qui infligent dommages aux organes génitaux féminins, à des fins non-médicales. Elles sont classées en quatre catégories : la clitoridectomie (ablation partielle ou totale du clitoris), l'excision (ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres), l'infibulation (rétrécissement de l'ouverture vaginale par un scellé de couverture intérieure ou extérieure) et autres (toutes autres pratiques nuisibles aux organes génitaux féminins à des fins non-médicales, comme la pique, la perforation, l'incision, le curetage et la cautérisation des organes génitaux). (ONU Femme, 2015 ; 2013 et UNHCR, 2003)

Pourtant, avant le déplacement, cette communauté, constituée d'arabes choas, pratiquait les mutilations génitales féminines. D'après Enguini Issa, chef du site des personnes déplacées internes de Saleri :

*Il n'y a pas de violences basées sur le genre au sein du site. Néanmoins, par rapport aux mutilations génitales féminines, notamment l'excision, elles se pratiquaient avant, mais on ne le fait plus de nos jours. Avant, on pratiquait l'excision car une femme qui n'était pas excisée avait une très mauvaise odeur corporelle comparée à celle qui l'était. De plus, la femme excisée comparée à celle qui ne l'était pas, n'était pas frivole, et était disponible seulement pour son mari. Enfin, c'était une façon d'affirmer sa beauté. La femme excisée avait une très belle voix par rapport à celle qui n'était pas. (Logone Birni, entretien du 20 octobre 2020)*

Ce qui traduit le fait qu'au sein de la population déplacée interne, il existe des femmes qui portent encore les séquelles de ces pratiques, mais du fait du caractère intime et légal de ces pratiques, il est quasiment impossible d'avoir des données en temps réel. Ce qui contribue à avoir des effets négatifs sur leur bien-être, et des conséquences psychologiques et sanitaires importantes.

### 5.1.1.3. Violences psychologiques

Elles constituent la plus subtile des violences basées sur le genre. Il s'agit d'actes d'intimidation, de menace d'humiliation... et qui se traduisent par le fait de s'en prendre aux enfants, contrôler les relations d'un partenaire, imposer des comportements à son conjoint ou à une conjointe, dévaloriser, mettre à l'écart, menacer de mort, faire du chantage affectif ou une menace d'assassinat de sang-froid etc. (ONU Femmes, 2015).

Dans la localité de Tildé, du fait de la perte brutale de leurs maris, les femmes déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre vivent des traumatismes émotionnels sévères. Certaines ont même voulu recommencer une nouvelle vie, mais la charge sociale ne le permet pas. C'est le cas par exemple de Yachimé, qui n'a pas pu se remarier, parce qu'elle devait prendre soin des enfants : *ça fait aujourd'hui Sept ans que mon mari est mort. J'ai voulu me remarier mais ma belle-mère refuse. Selon elle, je ne dois pas laisser les enfants seuls. (Tildé, 20 octobre 2020).*

Par conséquent ces femmes vivent des moments pénibles, où elles perdent le goût de vivre et de jouir pleinement de leur jeunesse. De plus, le fait qu'elles soient seules, abandonnées à elles-mêmes, suscite de la pitié vis-à-vis des autres, de celles qui sont en couple, alors elles se font accompagner. Certaines personnes leur donnent de l'argent, à manger etc. Car, d'après Maram : *elles font pitiés. (Tildé, entretien du 20 octobre 2020).* Elles sont toujours tristes, anxieuse, pensives, et peuvent même avoir des idées de meurtre. La perte de leurs maris est une humiliation quotidienne qu'elles doivent trainer, ce qui les amène à se sentir diminuées par rapport aux autres femmes.

### 5.1.1.4. Violences physiques

La violence physique de façon générale, renvoie à l'agression physique (le fait de battre, frapper à coups de poing ou de pieds, bruler, mutiler, tuer avec ou sans armes, souvent pratiqué en combinaison avec d'autres formes de violences sexuelles et sexistes), et la traite d'êtres humains (vente ou commerce d'être humain pour des activités sexuelles forcées, des travaux ou services forcés, esclavage ou pratiques semblables etc.). Elle met en exergue l'usage de la force pour l'obtention des faveurs sexuelles et n'intervient que si la femme résiste à la violence (UNHCR, 2003).

Dans la localité de Tildé, les femmes survivantes de violences basées sur le genre subissent également les violences physiques qui d'après les membres de la communauté ont un fondement culturel. En fait, la violence physique n'a pas une connotation négative dans la culture kotoko, cela permet de ramener à l'ordre les femmes qui s'écartent de la tradition ou alors, des principes de la vie d'une femme mariée. En effet, d'après Alhadji Adam : *à l'époque, c'était normal de frapper sa femme et elle avait le devoir de rester en mariage. Elle ne devait pas aller chez ses parents* ». De plus, dans la culture kotoko : *« la femme est sous l'ordre de son mari. Ce que l'homme veut, la femme doit obéir. Au cas contraire il peut avoir violence et plus loin divorce*. (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020) Malgré cela, il est rare que certaines femmes exposent au dehors les maltraitances subies, afin de ne pas être mal vue au sein de la communauté ou même rejetées. Raison pour laquelle, il n'y a pas un taux élevé de femmes qui avouent ouvertement être survivantes de violences physiques dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Tildé. Or, ce sont des cas qui existent, qui sont récurrents et qui ont un effet négatif sur le bien être des survivantes.

#### **5.1.1.5. Dénier de ressource, d'opportunité ou de service**

Le déni de ressource, d'opportunité ou de service désigne tout refus d'accès aux ressources/biens économiques ou aux moyens de subsistance, à l'éducation, à la santé ou à d'autres services sociaux, alors que la personne y a droit. (ONU Femme, 2015)

Sur le site à abris spontanés de Tildé, sur cinq femmes survivantes de violences basées sur le genre interrogées, aucune d'elles n'est allée à une école formelle ou « école des blancs ». L'éducation de ces femmes reste l'éducation traditionnelle et coranique. En ce moment, quel peut être le résultat de cette éducation ? Aucun, si ce n'est le mariage. En effet, cette absence d'aptitudes professionnelles conditionne au plus haut point ces femmes et les maintient dans un état de subordination quasi éternel. De plus, le fait qu'elles soient vulnérables, accentue leur dépendance à l'aide humanitaire, d'ailleurs très faible, ce qui augmente davantage les risques de violences basées sur le genre.

##### **5.1.1.5.1. Dénier de ressource**

A Tildé, les survivantes de violences basées sur le genre qui ont des époux pratiquant la pêche comme activité génératrice de revenus, sont les plus exposées aux cas de déni de ressources. En effet, ces hommes partent plusieurs mois dans l'année loin du ménage, à la recherche des marres de pêche. Normalement, ils devaient tenir compte de cette absence prolongée et s'arranger à laisser derrière eux, le nécessaire économique pour la prise en charge alimentaire, sanitaire etc. de leurs femmes et de leurs enfants. Mais, ils ne le font, ils abandonnent ces derniers à leur propre sort sans se soucier de la suite. Par contre, sans travail fixe, ni ressources économiques importantes, ces femmes peinent à assurer convenablement

l'intérim et s'exposent aux violences. La privation des ressources aux femmes par les hommes est la principale cause de la vulnérabilité de ces dernières, aux violences basées sur le genre.

Par exemple lors de notre descente sur le site, nous avons vécu cette situation précise : Gamboya, ménagère de profession, mariée à un pêcheur, a huit enfants en charge parmi lesquels, des jumeaux âgés d'à peine trois ans. Elle est une déplacée interne survivantes de déni de ressource dont le conjoint est allé à la pêche depuis des mois. Au moment de notre descente, l'un des jumeaux était souffrant. Sans ressources financières, elle était incapable d'apporter des soins nécessaires à l'enfant, dont l'état de santé ne cessait de se détériorer. Or, si cette femme avait les ressources financières nécessaires, elle aurait pu rapidement conduire l'enfant à l'hôpital. Autant de situation qui exposent les femmes à de multiples violences, car le fait d'assister à la détérioration de l'état de santé de son enfant, est une situation insupportable aux conséquences psychologiques néfastes sur la survivante et le bien-être des enfants.

De ce fait, plusieurs femmes déplacées internes vivent ces situations similaires où le conjoint se défait des responsabilités du ménage, obligeant ces dernières à subvenir autant qu'elles peuvent aux besoins de leurs enfants. En menant des activités soit commerciales (vente du bois de chauffage, de gombo sauvage...) où elles doivent allée à plusieurs kilomètres en brousse pour s'en procurer, soit des activités agricoles (jobs dans les champs des membres de la communauté hôtes), elles s'exposant aux risques d'attaques, par les membres de la secte terroriste BokoHaram et des membres de la communauté hôte. En plus, lorsque ce dernier revient avec l'argent de la vente du poisson, au lieu de subvenir aux besoins du ménage, il dépense ses revenus dans la consommation des stupéfiants et des boissons alcoolisées.

#### **5.1.1.5.2. Déni d'opportunité**

Les femmes déplacées internes du site de Tildé sont également survivantes de déni d'opportunité. En effet, le choix du système éducatif traditionnel, basé sur le coran, au détriment de l'éducation conventionnelle est la principale raison qui limite les opportunités des femmes et filles de ces communautés. Dans la localité d'origine, c'est-à-dire à Makari, le choix du système éducatif est fondé sur les croyances religieuses qui orientent les comportements des membres de la communauté. L'école conventionnelle ou école des blancs pour ces populations renvoi au Diable et quiconque fréquente cette école ira en enfer. Par contre, l'école coranique est l'école de Dieu, et aller à l'école coranique te donne directement accès au paradis. Par conséquent, il est rare pour un parent d'inscrire son enfant en particulier les jeunes filles dans une école conventionnelle, de peur de subir un châtement divin. Or, sans connaissances, ni diplômes académiques, ni aptitudes professionnelles, il est impossible pour ces dernières de se présenter par exemple à un concours d'Etat ou d'exercer une activité professionnelle reconnue. Ce qui limite considérablement leurs opportunités d'emploi pour un avenir meilleur.

En plus, il est bon de le souligner, au Cameroun on reconnaît officiellement deux langues : le français et l'anglais. Ne pas savoir s'exprimer dans une des deux langues est un frein à l'intégration socioprofessionnelle et aussi aux chances de bien être d'un individu, et surtout d'une ouverture au monde extérieur.

#### **5.1.1.5.3. Dénis de service**

Dans le site à abris spontané de Tildé, on a relevé des cas de violences basées sur le genre concernant l'accès aux services de base, notamment les services de santé. Hewah, une femme déplacée interne âgée de 36 ans a été mariée trois fois, elle a eu des enfants au cours de ces différents mariages et, a finalement divorcée du troisième mari qui l'a abandonné avec une grossesse qui n'est pas arrivée à son terme, puisqu'elle a accouché prématurément (après sept mois de grossesse). Elle n'est jamais allée à l'hôpital, alors qu'elle avait perdu énormément de sang. Par conséquent, son bébé même n'a pas été consulté après la naissance. L'accouchement a eu lieu lundi, le jour où la clinique mobile est de passage, mais elle n'y est pas allée. Pour certaines ce sont les hommes les auteurs et pour d'autres les mamans, qui leur refusent l'accès aux structures sanitaires adéquates, comme l'affirme Abakar :

*À l'époque, il n'y avait pas d'hôpitaux et les femmes accouchaient normalement, mais pourquoi aujourd'hui, nous devons laisser aller nos femmes à l'hôpital ? De plus, lorsqu'une femme enceinte part à l'hôpital pour l'accouchement, ils disent que l'enfant n'écoute pas ce que les parents lui disent. Les enfants deviennent impolis à cause de l'hôpital. (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

En fait, les caractéristiques sociales de certaines survivantes, notamment la culture, le niveau scolaire et le type de religion, les amènent à vivre quotidiennement ce type de violence notamment le déni de service. Sans la connaissance de leurs droits et devoirs, le déni de service à pris de l'ampleur, avec des conséquences non négligeables dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Tildé.

#### **5.1.2. Typologie des violences basées sur le genre à Afadé**

A Afadé, plus précisément dans le camp d'installation des personnes déplacées internes de Sotrael, abritant en grande majorité des communautés originaires de l'arrondissement de Makari, nous avons recensé plusieurs types de violences basées sur le genre, qui se rapportent à l'appartenance religieuse et ethnique. Il s'agit précisément des violences sexuelles, des violences physiques, des violences psychologiques ou émotionnelles, des pratiques traditionnelles néfastes et du déni de ressource, d'opportunité ou de service.

##### **5.1.2.1. Violences sexuelles**

Les violences sexuelles rappelons-le englobent de façon générale : le viol et le viol conjugal, l'abus sexuel, souillure et inceste à l'encontre des enfants etc. et tout autre acte qui

touche au sexe et qui a lieu de façon involontaire. Dans la localité d' Afadé, les violences sexuelles au sein du site d' installation des personnes déplacées internes se manifestent de deux manières. Il s' agit des viols et des abus sexuels dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles.

#### 5.1.2.1.1. Viol

Le viol consiste dans le fait de soumettre un individu par la force ou la violence à une relation sexuelle non volontaire. Il s' agit d' un crime prévu par le droit pénal national de la plupart des pays (Bouchet-Soulnier, 2006).

Dans le site de Sotrael à Afadé, on a identifié deux types de viols à savoir : les viols sur des mineurs et les viols conjugaux, chacun des cas est fonction de la survivante. En effet, le viol sur les mineurs est souvent ou dans la plupart des cas connu lorsque la jeune fille tombe enceinte. Vu qu' il est souvent difficile de cacher la grossesse, elle est donc obligée d' avouer et de relater l' histoire ou les conditions dans lesquelles elle se trouvait au moment où elle a contracté cette grossesse. Par contre, les viols conjugaux, sont surtout le résultat des malentendus entre les conjoints, notamment en ce qui concerne les ressources financières du ménage. Alors, la meilleure façon pour la femme de montrer son mécontentement est de refuser tout rapports avec le conjoint, ce qui conduit à des violences sexuelles tel que démontré par ce travailleur social :

*Parlant du viol, la majorité des cas ont eu lieu sur une tranche d' enfants de 11 à 16 ans, pour les cas identifiés dans la localité d' Afadé. Ils ont lieu pour la plupart lorsque les survivantes partent en brousse, garder les troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres ou vont puiser de l' eau, car, dans la plupart des cas, les points d' eau sont très reculés des ménages. Malheureusement, pour ces cas de viols, une fois signalé, ils se soldent en famille, à l' arrangement à l' amiable, puisque, ce que la famille de la survivante propose toujours au violeur, c' est de prendre en mariage la survivante. Or, si la survivante refuse, elle est chassée de la maison afin de ne pas entacher l' image de ses parents, ou ne pas porter atteinte à leur honneur. Dans tous les cas, à 80-90%, la jeune fille survivante de viol est chassée de la maison, au point où certaines sont obligées d' aller vivre avec leur grand-mère, leur tante etc. On a aussi les viols conjugaux qui se rapportent aux relations intimes entre l' homme et la femme, et c' est un phénomène très récurrent ici à Afadé. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Car, à cause du système patriarcal qui régit la société, l' homme a l' autorité sur la femme en tout point, notamment en ce qui concerne les relations intimes. Alors, il est inadmissible qu' une femme tienne tête à son mari quel qu' en soit la situation. D' où les viols conjugaux, qui parfois se mêlent de violences physiques, aux grossesses non désirées surtout que : *d' après certaines femmes il n' y a jamais l' objectif pour l' homme de faire les enfants* (Salamatou, Afadé, entretien du 21 octobre 2020). Mais ces derniers sont le résultat de la satisfaction permanente des désirs et des envies de l' homme et bien d' autres conséquences

néfastes pour la survivante. On constate donc que le viol est la conséquence de certaines conditions sociales et de l'affirmation de l'autorité masculine qui exposent les femmes et les jeunes filles aux violences basées sur le genre.

#### **5.1.2.1.2. Abus sexuel/agression sexuelle**

Dans la localité d' Afadé, les personnes déplacées internes très majoritairement les jeunes filles, font face à d'autres formes de violences sexuelles. Il s'agit des abus sexuels ou agressions sexuelles. En d'autres termes, il s'agit de détournements ou l'acteur de la violence use de la naïveté de la survivante pour poser son acte. C'est dans cette vision qu'Ousma nous donne des précisions sur les cas d'abus sexuels dont sont survivantes les jeunes filles dans le site d'installation des personnes déplacées internes de sotrael :

*L'abus sexuel considéré comme l'atteinte à la pudeur pour celles qui ont plus de 18 ans et puis suivi de grossesses, est un cas de violences basées sur le genre observé sur le site de sotrael. Les agressions sexuelles se font pour les jeunes filles le soir lorsqu'elles sortent pour aller à la boutique. Sans lumière, les garçons qui sont en route profitent de l'occasion pour leur faire des attouchements, par exemple sur les fesses, d'aucuns attrapent les seins... Il y'en a même qui menacent au cas où la jeune fille n'adhère pas à leur volonté, à travers des menaces mystiques ou des menaces de mort. Tout cela représente des témoignages récoltés chaque jour sur le site.*

*Nous avons aussi des cas de violences sexuelles dans le cadre des échanges matérielles, c'est-à-dire que les hommes ou les acteurs de la violence, promettent des présents notamment une chaussure, un pagne etc. à leur survivante. Et là, lorsqu'elle vient récupérer ce cadeau promis, il abuse facilement d'elle. Il y'a aussi des cas parmi les adultes, des femmes qui subissent des agressions sexuelles sur le plan des dettes, on a rencontré des cas comme ça où, la femme doit de l'argent et comme elle n'arrive pas à rembourser, on lui demande de payer autrement. Les déplacées sont les plus exposées à cette catégorie de violences basées sur le genre. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Autant de situation qui exposent les femmes et les filles déplacées internes chaque jour, à des violences sexuelles, à des conditions de vie précaires et donc à la pauvreté, contribuant ainsi à ralentir le processus de développement de la localité et par la même occasion, les chances d'un mieux-être pour ces survivantes et leurs progénitures.

#### **5.1.2.2. Violences physiques**

La violence physique est une violence basée sur le genre qui renvoie à l'agression physique et à la traite d'êtres humains. Elle met en exergue l'usage de la force pour l'obtention des faveurs sexuelles et n'intervient que si la femme résiste à la violence. Bref, la violence physique est une violence qui n'est pas de nature sexuelle mais physique. Exemple, le fait de frapper, gifler, étouffer, couper quelqu'un etc. Les formes les répandues de violences physiques sont les violences domestiques ou conjugales. Ces dernières désignent d'après la convention

d'Istanbul : *tout acte de violence physique, sexuelle, psychologique ou économique qui survient au sein de la famille ou du foyer ou entre des anciens ou actuels conjoints ou partenaires, indépendamment du fait que l'auteur de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la survivante.* (Conseil de l'Europe, 2011).

Cependant, dans la localité d'Afadé, les agressions physiques découlent non seulement de la non maîtrise du cycle menstruel par les conjointes, du refus de l'acte sexuel ou alors suite à un malentendu ou un conflit dans le foyer, comme le démontre le travailleur social :

*L'agression physique a surtout des causes sexuelles, dans la plupart des cas. On bat sur madame parce qu'elle refuse justement d'aller au lit. Il y'a également d'autres agressions physiques dues aux biens de la maison, aux ressources financières nécessaires au bien-être du ménage, auxquelles la femme voudrait bénéficier, mais n'a pas droit du fait des pesanteurs culturelles et religieuses : « c'est moi le chef de famille tu ne touches pas ». Et là, la bagarre se déclenche et c'est l'homme dans la plupart des cas qui sort vainqueur. On a aussi des cas d'agression physique qui sont vraiment graves. On a à Afadé, le cas d'une femme qui est partie au champ et un berger est passé avec son troupeau de bœufs et a dévasté son champ. Lorsqu'elle a commencé à se plaindre, il l'a tabassé et jusqu'aujourd'hui, cette femme est paralysée. Nous avons aussi des agressions physiques sur les coépouses. On a pu recenser au jour d'aujourd'hui deux cas de violence entre coépouses, où une a arraché les cheveux de l'autre. Par contre, ce dernier cas a été répertorié parmi les réfugiés hors camp à Afadé. » (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

De ce fait, les violences physiques sont le moyen le plus rapide et le plus efficace pour les acteurs d'asservir les survivantes en imposant leur autorité. Ce qui contribue à accentuer la vulnérabilité des femmes et des filles et donc à perpétuer le phénomène au sein de la communauté. Car, lorsque des scènes pareilles se produisent, les jeunes enfants gardent ces images en tête, qui apparaissent comme des modèles, et pourront à leur tour, reproduire ces actes, qu'ils prennent comme des exemples à suivre, tout en maintenant les femmes ou le genre féminin dans une position de cadette sociale.

### **5.1.2.3. Mariage précoce et forcé**

Un mariage d'enfant ou un mariage précoce est un mariage formel ou une union informelle avant l'âge de 18 ans. Même si certains pays autorisent le mariage avant l'âge de 18 ans, les normes internationales relatives aux droits de l'homme le classent comme mariage d'enfant, jugeant que les personnes âgées de moins de 18 ans sont incapables de donner leur consentement éclairé. Par conséquent, le mariage précoce est également une forme de mariage forcé, puisque les enfants sont légalement inaptes à accepter de telles unions. (USAID, 2017) En effet, le mariage précoce dans la localité d'Afadé et dans le septentrion en général est un fait culturel mais surtout religieux. On envoie la jeune fille en mariage pour ne pas aller à l'encontre des préceptes religieux. Comme illustré dans ces propos :

*Parlant du mariage précoce, c'est beaucoup plus culturel. C'est le mariage d'enfants comme on dit dans le jargon juridique. Ici, dans la localité d'Afadé, ça commence à onze ans pratiquement, dix ans même. A Biamo, nous avons annulé un mariage d'enfants. Notamment une petite fille de 10 ans qui devait aller en mariage chez un commerçant, âgé d'environ 60 ans, avec la complicité du chef de quartier, qui a voulu célébrer cette union. Le prétendant avait déjà trois femmes et voulait une quatrième, comme le soutient le Coran. Heureusement, nous avons pu annuler ce mariage, avec l'aide du chef de 2eme degré, qui a participé à plusieurs de nos formations et rencontres. Au travers de ces séances, il a été édifié sur l'effet négatif du mariage d'enfants. Alors, il nous a beaucoup aidé, même si au début lui-même était retissant et croyait que c'est un fait normal. Mais, après avoir compris les conséquences, et ce que dit la loi par rapport à ces pratiques, aujourd'hui, il nous aide beaucoup et partage même notre vision. Néanmoins, la chance qu'on a eu c'est que, le prétendant au mariage n'avait pas encore pu consommer le mariage avant qu'il ne soit annulé. Actuellement, la survivante continue d'être suivie. C'est vrai qu'elle est encore repliée sur elle-même, passive lors des entretiens et des diverses séances, mais, petit à petit, on croit que ça va aller. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Néanmoins, il arrive pour celles dont le mariage a été consommé, qu'elles s'en fient du fait de leur immaturité. En effet :

*Concernant encore le mariage précoce, on a pu recenser des cas d'enfants mariées à l'âge de 12-14ans, qui ont fui avec un enfant ou des enfants en charge. Des jeunes filles qui repartent vivre chez leurs parents et se battent à leur manière pour nourrir leurs enfants. Dans ce cas de figure, le mari décline toutes responsabilités, puisqu'il sait qu'il va prendre une autre. Il y'a également celles qui sont répudiées, parce qu'elles ont l'esprit d'un enfant, dans un corps de femmes. En ce moment, le mari fini par en avoir assez et répudie la jeune fille. » (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Puisque, en fin de compte, dans ces localités, rien ne garantit la protection de la jeune fille, étant donné que le mariage en lui-même n'est pas légal. Raison pour laquelle, comme le souligne encore Ousma :

*Le mariage précoce engendre des divorces abusifs, car ils n'ont pas de valeurs juridiques, et prennent leur fondement dans la culture. Du coup, les divorces sont très faciles, d'où l'abondance de femmes divorcées ou abandonnées. Dans la commune de Makary, vous pouvez l'observer, juridiquement parlant, vous n'allez pas trouver dans un canton comme Afadé, vous ne trouverez pas, une ou deux familles mariées légalement. Tout le monde vit en concubinage des années durant. Après plus de deux ans passés dans l'arrondissement de Makary, je n'ai jamais assisté à un mariage légal à la commune, alors que, si on totalise les mariages religieux dans cet arrondissement, c'est au moins 3 000 sur ces deux ans. Parce que des cérémonies de mariages, on en observe chaque jour. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

En effet, le mariage précoce est d'abord une affaire de culture avant de devenir une tradition que l'on applique simplement sans tenir compte des points de vue de la survivante ou

de la jeune fille qui vit cette violence. Ce qui, dans la plupart des cas, aboutit à des mariages forcés où, la jeune fille n'a plus son mot à dire et est obligée d'obéir pour ne pas être en marge de la société.

#### **5.1.2.4. Violences psychologiques et émotionnelles**

S'agissant des violences psychologiques et émotionnelles, nous constatons que la majorité des cas de violences ont eu lieu avant le déplacement ou alors pendant le déplacement :

*Concernant les violences psychologiques, par rapport aux personnes déplacées internes, c'est beaucoup plus des cas de femmes qui ont vu leurs partenaires ou leurs maris, se faire tuer par les Boko Haram. Des femmes dont les enfants ont été enlevés, tués, ou alors qui ont été victimes des destructions de maisons par les membres de la secte Boko Haram. Ces exemples sont des cas récurrents, qui causent des violences psychologiques aux survivantes. Du coup, elles revivent ces actes, ces épisodes douloureux à tout moment. Ça Peut-être à travers le manque d'abri, ou l'absence de l'homme qui se ressent au travers des difficultés économiques. D'où, le trouble de sommeil, le sentiment de peur et d'anxiété qu'elles vivent permanemment.*

*Les violences psychologiques ou émotionnelles, font également référence aux rapports entre la survivante des violences et la belle-famille. Des cas où des femmes sont injuriées à longueur de journée par la belle famille, notamment la belle-mère, les belles sœurs etc. (des paroles telles que : tu ne vauz rien, tu es malchanceuse, depuis que tu es avec mon fils il n'avance pas...). (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Toutefois, la crise sécuritaire a été pour beaucoup dans la prolifération des cas de violences psychologiques et émotionnelles. Plusieurs conjoints ont perdu la vie ou ont abandonné leurs femmes et enfants du fait du niveau de vie devenu très difficile. Par conséquent, plusieurs femmes ont dû se déplacer avec leurs enfants parfois avec certains membres de la belle famille, qui à leur tour, ne font rien pour les soutenir, mais profitent de l'absence de ces derniers, pour contraindre ces femmes à des actes involontaires.

#### **5.1.2.5. Déni de ressource, d'opportunité et de service**

Dans la localité d'Afadé, on a pu distinguer d'autres types de violences basées sur le genre, qui ne sont pas des cas de viols ou d'agressions physiques, mais des violences qui, dans ce site de concentrations des personnes déplacées internes sont à l'origine de ces autres types de violences. Il s'agit du déni de ressource, d'opportunité ou de service.

##### **5.1.2.5.1. Déni de ressource**

Le déni de ressources est aussi l'un des cas de violences basées sur le genre ayant autant d'incidences négatives sur la vie des survivantes que les violences sexuelles et physiques. Dans une certaine mesure, ces violences sont à l'origine des autres types de violences, comme le soulignent ces propos :

*Déjà, le déni de ressource par définition, c'est le refus à un ayant droit, c'est-à-dire à un conjoint (surtout à la femme), les ressources du ménage. De manière plus pratique,*

*vous avez peut-être un champ, vous cultivez, vous avez la récolte, mais ce n'est que l'homme qui décide de l'usage des bénéfices obtenus au travers de ce champ. En d'autres termes, la gestion des biens économiques revient uniquement à l'homme. Du coup, la femme est abandonnée à elle-même, ne pouvant utiliser les ressources pour ses besoins, notamment pour sa santé. C'est l'homme qui est le maître de tout. Même ce qui appartient à la femme comme les assiettes, une poule etc. elle ne peut en disposer à sa guise ou sans l'aval de son mari. Il y'a un autre déni, les cas des veuves. C'est un autre cas très récurrent où lorsque l'époux décède, la famille du mari confisque les biens, et abandonne la veuve et les enfants seuls.* (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)

A partir de ceci on voit les limites de l'action de la femme et les défis qu'elle a à surmonter dans cette localité pour pouvoir se relever, être heureuse.

#### **5.1.2.5.2. Déni d'opportunité**

Tout comme le déni de ressource, le déni d'opportunité n'est pas en reste dans le maintien de la femme et de la jeune dans une position d'éternelle survivante aux violences basées sur le genre, car limitant son accès à de nombreuses offres et opportunités, cette dernière reste incapable de braver cette situation difficile. En effet, le déni d'opportunité :

*C'est le refus à une personne ou à un ayant droit de bénéficier d'une opportunité, peut-être de formation professionnelle, d'emploi... surtout que nous avons à faire à une communauté où la pratique par les femmes d'une activité même génératrice de revenus sans l'aval du conjoint est mal vue. Alors un homme peut décider que sa femme rester toujours à la maison, elle ne doit rien faire. Du coup, elles sont inactives, elles ne font rien. Il y'en a même qui ont la capacité d'exercer une activité, de faire de petits métiers, mais n'ont pas l'opportunité. Elles sont livrées à elles-mêmes.* (Ousma, Afadé, entretien 21 octobre 2020)

Par ailleurs, le choix de l'éducation coranique au détriment de l'éducation conventionnelle, est également un déni d'opportunité qui prive les femmes et les jeunes filles des offres d'émancipation et d'ouverture au monde extérieur. Ainsi, ces survivantes demeurent renfermées et limitées aux modes de vie traditionnelles, qui se résument à la quête perpétuelle d'un bon mari ou d'un mariage tout court.

#### **5.1.2.5.3. Déni de service**

Le déni de service est encore très poussé dans la localité d' Afadé et à l'Extrême-Nord en général, étant donné que tout passe par l'homme, et que lui seul est le garant de l'ordre et de l'intégrité de la famille ou du foyer, alors, plusieurs femmes se voient par exemple refuser l'accès aux soins de santé si leurs maris ne sont pas d'accord. Cependant, le déni de service peut être visible à plusieurs niveaux :

*Ça peut être un service sanitaire, de justice, social. Ici, nous avons des femmes ou des filles qui se voient refuser l'accès à l'école. De plus, il y'a des moments où le mari refuse que sa femme reçoive des soins médicaux, qu'elle se rende à l'hôpital, ou l'accès aux*

*services sociaux. La raison c'est que la femme doit obéir à son mari, mais la raison pour laquelle l'homme refuse, pour ma part reste encore inconnue, parce qu'il va te dire qu'il préfère que sa femme ne sorte pas. S'il y'a un besoin, elle doit lui demander et c'est à lui de décider si elle peut faire telle ou telle chose etc.* (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)

Or, vu le contexte social, économique et climatique actuel, les conditions de vie sont très difficiles au point où les hommes se trouvent incapables de remplir leur fonction ou d'assurer leur devoir, surtout ceux qui vivent maritalement.

Ainsi, dans le département du Logone et Chari, principalement dans les sites d'installation des personnes déplacées internes, les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre, du fait de leur profil psychosocial et culturel tel que présenté plus haut, vivent encore les principaux types de violences basées sur le genre, propres à la région de l'Extrême-Nord. Il s'agit : des violences psychologiques, des pratiques traditionnelles néfastes notamment les mariages précoces et forcés, des violences physiques et du déni de ressource, d'opportunité ou de service. Dès lors, du fait du caractère religieux quasi similaire entre les déplacées internes du Mayo Sava et ceux du Logone et Chari, quelles sont les principaux types de violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Kolofata ?

## **5.2. Typologie des violences basées sur le genre dans le site de Kolofata (Mayo-Sava)**

Dans l'arrondissement de Kolofata, un grand nombre de la population déplacée est originaire de l'ethnie kanouri et de religion musulmane. Ce sont des individus originaires des localités frontalières au Nigéria, dont le dialecte le plus parlé est le *Mandara*. En Mandara, la violence basée sur le genre se traduit par // *maga dougsa lakéguè mouksé*// c'est-à-dire : « *faire du mal à une femme* ». Ici, la violence ne fait pas partie des habitudes des membres de cette localité. En effet, bien avant le déplacement, la plupart des survivantes affirme avoir eu des vies paisibles, harmonieuses, tranquilles, où c'est l'homme bien veillant qui régissait la vie au sein du couple.

Or, la violence ou la maltraitance est alors la conséquence d'une situation malveillante, d'un écart de comportement, d'un désaccord, ou d'un mécontentement comme c'est le cas pour les membres de la secte B.H. Pour la plupart des survivantes, les violences basées sur le genre ont eu lieu avant et pendant le déplacement. La majorité des cas retenus sont les violences psychologiques et physiques. Toutefois, on a également observé et recueilli des données sur les autres cas de violences basées sur le genre notamment : les agressions sexuelles, les mariages précoces et forcés, la discrimination sexiste et le déni de ressource, d'opportunité et de service.

### 5.2.1. Violences psychologiques

Dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Kolofata, la majorité des femmes et filles survivantes de violences psychologiques affirme avoir été victime de ce type de violence avant le déplacement. C'est le cas par exemple de Nady Manié, qui nous relate cette mésaventure :

*Mon mari a été tué par les Boko Haram. J'étais dans la chambre et lui dehors dans la cours. Il se reposait aux environs de 21h, lorsqu'ils ont mis fin à sa vie. Sur le coup, j'ai d'abord fui, puis je suis revenu pour voir s'ils étaient là. Ensuite je suis restée dans la concession avec les enfants, mais les Boko Haram sont revenus et ont voulu prendre les enfants pour l'enrôlement, c'est pour cela que je suis venue à Kolofata. Je suis traumatisée et j'ai très peur. Néanmoins, ici au camp, je suis en sécurité malgré les conditions de vie difficiles. (Nady Manié, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020).*

En effet, les violences psychologiques pour la plupart résultent de la perte d'un être cher, qui dans le cas d'espèce est le mari ou le conjoint. En l'absence de ce dernier, la femme est déboussolée et incapable de subvenir normalement aux besoins des enfants. Ces derniers, afin d'aider leurs mamans sont obligés de faire le commerce, de les accompagner au champ etc. Par contre, cette compassion de la part des enfants, les prive de l'école. Plusieurs enfants au jour d'aujourd'hui sont déscolarisés faute de moyens nécessaires, ce qui limite leurs opportunités d'acquérir de l'expérience scolaire et plus tard, d'espérer à un avenir meilleur. Par ailleurs, on a également des cas de jeunes filles qui ont été violées ou brutalisées par les membres de la secte Boko Haram, bien avant le déplacement, et qui portent en elles les séquelles de ce traumatisme :

*J'ai 18ans et je suis enceinte de huit mois suite à un viol sur la route qui a eu lieu avant le déplacement par les Boko Haram. Par conséquent, depuis presque un an, je vis seule dans un abri précaire. Je suis devenue très agressive et en conflit avec ma mère qui vit pourtant dans la localité. Ainsi, il m'arrive souvent de bavarder toute seule dans mon sommeil pendant longtemps en criant très fort qu'il y'a les mauvais gens partout. Pour cela, j'aimerais que les soldats viennent me sauver. Je suis très triste ». (Khoré, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)*

En effet, des cas pareils sont récurrents même si les survivantes ne veulent pas en parler. Elles gardent en elles des séquelles très traumatiques qui les maintiennent dans un état psychologique néfaste à leur santé mentale et à leur bien en général.

### 5.2.2. Agression physique

Tout comme les violences psychologiques, les violences physiques dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles déplacées internes à Kolofata ont eu lieu avant le déplacement. Il s'agit d'actes perpétrés par les membres de la secte islamistes Boko Haram.

Afin de sauver leur vie, plusieurs survivantes ont eu un sentiment de peur et n'ont pas eu le choix que de se déplacer. C'est le cas de Yassoua, survivante de violence physique :

*Mon père était un grand commerçant. Il se déplaçait toujours pour aller acheter la marchandise. Un jour, alors qu'il était sur la route, les Boko Haram l'on attrapé. Ils l'ont frappé et on finit par le dépouiller de son argent avant de le tuer. Ensuite, ils sont venus chez nous, ils nous ont menacé physiquement, nous ont rué de coups et ont fini par brûler notre maison. De peur d'être tués, nous avons fui pour nous réfugier ici à Kolofata. C'était horrible. (Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)*

De ce fait, à cause des violences physiques perpétrées par les membres de la secte islamiste Boko Haram, plusieurs femmes et jeunes filles ont tout perdu. Aujourd'hui déplacées, elles sont davantage exposées aux risques de violences basées sur le genre du fait de la perte brutale d'un maillon fort de leur vie, et surtout de l'absence de ressource financière, nécessaire à leur épanouissement, conséquence de cette perte.

### **5.2.3. Violence sexuelle**

Dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Kolofata, plusieurs jeunes filles ont été exposées aux cas de violences sexuelles, d'abus sexuels ou de harcèlement sexuel. Pour la plupart, il s'agit d'actes perpétrés avant, pendant et après le déplacement par les membres du groupe terroriste Boko Haram. Alors, de nombreuses jeunes filles comme Godjanaga en ont été leur cible, tel qu'illustré dans ses propos :

*J'ai fui lorsque les Boko Haram ont voulu avoir les rapports avec les petites filles comme moi. Et ils ne laissent pas grand-chose pour survivre. Après le déplacement, j'ai été victime de Boko Haram. Ils ont essayé de me caresser et m'ont pris de l'argent. Donc, en plus du déni de ressources j'ai également été survivante d'agressions sexuelles... Dans la localité d'accueil, il peut y avoir des violences basées sur le genre, mais ils se produisent à une très grande distance du site proprement dit. (Godjanaga, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)*

De ce fait, plusieurs jeunes filles et même des femmes ont été obligées ou emmenées de force dans les brousses pour servir de femmes aux membres de la secte islamiste Boko Haram. Pour celles qui ont réussi à s'échapper, elles gardent en elles ce traumatisme et les séquelles de ces violences, avec des effets négatifs sur leur vie et celle de leurs enfants.

### **5.2.4. Déni de ressource, d'opportunité ou de service**

Dans la localité de Kolofata, à cause du manque de moyens surtout financiers, les femmes survivantes de ce type de violence sont obligées de se laisser aller et d'accepter les avances de n'importe quel homme, pour peu qu'il ait ou qu'il lui donne de l'argent. Dans la majorité des cas, la romance ne met pas long. Une fois que les nouvelles charges de la famille

se font ressentir, plusieurs hommes abandonnent ces femmes avec les enfants, qu'ils soient les géniteurs ou non :

*J'ai huit enfants, avec le premier mari j'en ai eu sept, avec le second mari, un enfant. Aujourd'hui je suis divorcée de lui, parce que mon conjoint m'a dit qu'il ne peut pas prendre la charge des enfants, et il est parti à Logos. (Kondouri Blama, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020).*

Par conséquent, ces femmes se retrouvent en difficultés, incapables de subvenir convenablement à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants.

A Kolofata, notamment sur le site d'installation des personnes déplacées internes, on constate que les agences humanitaires et les structures étatiques notamment les forces de l'ordre et de sécurité, essayent à la limite de leur moyen, de faire leur travail. Car, la plupart des cas de violences basées sur le genre comme les violences sexuelles et psychologiques ont eu lieu avant ou pendant le déplacement, très loin des sites d'aménagement de ces personnes une fois installés et sur la route des champs, comme pour dire que la sécurité est de mise au sein des sites d'installation des personnes déplacées internes. Toutefois, dans cette localité, les principaux cas de violences basées sur le genre répertoriés sont les violences psychologiques, les violences physiques, le déni de ressource, d'opportunité et de service. Cependant, quels sont les types de violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles dans le département du Mayo-Tsanaga ?

### **5.3. Typologie des violences basées sur le genre dans le site de Zamay (Mayo-Tsanaga)**

Dans le département du Mayo-Tsanaga, on retrouve les populations déplacées à Minawao (en majorité les réfugiés nigériens), à Mozogo et à Zamay (personnes déplacées internes). Dans le site de Zamay, localité dans laquelle nous avons mené notre recherche, plusieurs ethnies sont représentées notamment les mafa, les kapsiki, les peuls, les dabas, les hinas etc. Le principal dialecte est le foufouldé, qui permet à tous les peuples de se comprendre et d'échanger. En foufouldé, les violences basées sur le genre se traduisent par *// o kaldougo be robè//*, ce qui signifie littéralement « être méchant envers les femmes ». Ici la violence est fonction d'un contexte, d'une situation. Toutefois, au sein de cette communauté nous avons également rencontré certaines femmes Kapsiki qui nous ont donné le sens des violences basées sur le genre en cette langue locale : *// le kwa zre ma//* ou « la femme détestée », car la violence dans cette socioculture ne s'applique pas à toutes les femmes, uniquement à celle qui est détestée par le conjoint, la moins belle, la moins aimée, ainsi que ses enfants. De plus, cette dernière n'est pas seulement maltraitée, par le conjoint, c'est tout le monde qui la rejette. Par conséquent, les violences basées sur le genre tel que perçues dans le jargon humanitaire n'ont pas d'équivalent en langue locale car, cela renvoie à la maltraitance d'une femme à un moment

donne, à une période donnée ou une circonstance précise, et cela rejoint également les deux autres départements où les violences à l'égard des femmes sont fonction d'une situation donnée. Cependant, dans le site de Zamay, nous avons relevé plusieurs types de violences basées sur le genre notamment : les violences humaines ou les violences dues aux égards de gestion de la société, qui selon les populations, font référence à l'abus de pouvoir. Pour les populations, ces actes contribuent à accentuer les mauvaises conditions de vie des populations et sont également à l'origine des violences basées sur le genre, comme le soutient ce maître coranique : *il y'a des autorités, des responsables traditionnels qui violent de certains membres de la communauté sans réelle motivation, la vie d'un être humain sans raison. Du fait de la mauvaise gestion des biens publics, ces chefs traditionnels, ces autorités administratives exposent les populations à la pauvreté, à cause de leur mauvaise gouvernance. Oui, c'est une violence.* (Malam Moussa, Zamay, entretien du 18 septembre 2021).

En dehors de cette violence nous avons aussi les violences sexuelles, les violences physiques, les violences psychologiques, les pratiques traditionnelles néfastes et le déni de ressources d'opportunité ou de service.

### 5.3.1. Violence sexuelle

Dans le site d'installation des personnes déplacées internes à Zamay, les femmes et filles survivantes de violences sexuelles, sont exposées à plusieurs formes, mais la plus récurrente reste les viols dont sont survivantes au quotidien les femmes et les jeunes filles déplacés internes de cette localité. En effet, dans le site de Zamay, la plupart des cas de viols sont commis sur la route des champs lorsque les femmes et les jeunes filles déplacées internes s'y rendent afin d'effectuer leurs tâches champêtres journalières. Parce que, l'absence de formation professionnelle et le faible niveau d'instruction, les pratiques traditionnelles néfastes poussent les jeunes filles de ce site à s'adonner aux travaux champêtres pour pouvoir subvenir à leurs besoins et prêter main forte à leur famille. A travers cette pratique, ces dernières s'exposent quotidiennement aux violences basées sur le genre comme le viol, surtout dans ce contexte sécuritaire précaire. C'est d'ailleurs ce qui ressort des propos de ce relais communautaire :

*Les cas de viol tournent beaucoup plus autour des activités agricoles puisque, les personnes déplacées n'ont pas de terres agricoles propres à elles. Alors, elles travaillent sur les parcelles des communautés hôtes en tant qu'aides agricoles. Et, c'est sur le chemin des champs ou lorsqu'il faut négocier le début des travaux, que ces filles sont survivantes de ces cas. L'un des cas qui a été rapporté à mon niveau, concerne un homme mur de la communauté hôte, qui a sollicité les services d'une jeune fille déplacée interne pour son champ. Il s'agissait d'une jeune fille âgée de 15 ans tout au plus, qui, après la négociation, a été rappelée chez lui pour récupérer le matériel champêtre. Et, c'est une fois qu'elle soit arrivée chez lui, que ce dernier a finalement abusé d'elle.* (Ousmane Ayatou, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

Des cas similaires sont constamment observés et les survivantes dans la grande majorité des cas sont issues des sites d'installation des personnes déplacées internes.

En plus, on note aussi des cas de viol qui ont lieu lorsque certaines jeunes filles vont aider leurs mamans dans leurs tâches champêtres, en faisant de petits jobs, dans le but de réduire les charges familiales. En ce moment, plusieurs individus de mauvaise foi en profitent pour satisfaire leur fantasme.

En outre, au-delà des femmes et des jeunes filles, les violences sexuelles touchent également les jeunes garçons issus des communautés déplacées. Ces derniers du fait de l'absence de ressources économiques, des conditions de vie difficiles, se laissent bernier par des femmes plus âgées qui profitent de leur naïveté pour abuser d'eux. C'est le cas de ce jeune garçon qui a été survivant de violence sexuelle, tel que rapporté par Ousmane Ayatou :

*Certains garçons âgés entre 16 et 17ans sont souvent victimes des cas de viol. Pour ce cas-ci, il s'agit d'un garçon de la communauté déplacée avec une femme mariée de la quarantaine qui a abusé de lui. Vous savez comment sont les jeunes. Elle a compris les points faibles de ce jeune homme. Elle l'appelait chaque fois qu'elle le désirait, lui donnait de l'argent, des choses matérielles etc. D'après la femme, elle s'est séparée de son époux, mais à sa grande surprise l'époux venait toujours à la maison à sa guise, et donc un soir, il a surpris sa femme avec ce jeune homme et c'est de cette façon qu'on a pu découvrir cette histoire. En effet, les violences basées sur le genre ne regardent pas seulement les femmes ou les jeunes filles, mais aussi les jeunes garçons en majorité issus des communautés défavorisées, vulnérables comme les personnes déplacées internes. (Ousmane Ayatou, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Ainsi, cela traduit le manque de moyens économiques dont font face certaines familles déplacées, pour prendre soins efficacement de leur progéniture et leur assurer un avenir meilleur. Alors, ces jeunes en général sont obligés de subir, succomber à certains fantasmes d'hommes et de femmes nantis ou mieux placés financièrement, pour pouvoir survivre.

### **5.3.2. Violence physique**

La violence physique nous ne cessons de le rappeler désigne toute violence qui n'est pas de nature sexuelle. Dans le site de Zamay, les cas de violence physique enregistrés témoignent véritablement du rapport d'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme et de la légitimité de l'acte que lui confère sa position sociale et religieuse au sein de la communauté, comme illustré dans ces propos : *Je me faisais battre par mon mari. Aujourd'hui, il m'a abandonné et est parti à Lagos où j'ai même appris qu'il s'est remarié. Malheureusement pour moi, cela n'avait jamais été considérée comme une mauvaise action au sein de la communauté. (Informatrice anonyme, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

En effet, plusieurs femmes sur le site de zamay sont survivantes de violences physiques. Les violences physiques conjugales sont très récurrentes, plusieurs cas sont enregistrés et,

plusieurs témoignages nous ont révélés l'ampleur de ces cas au sein de la communauté déplacée, à l'instar de celui de Caro Shérif, qui nous a relaté dans quel contexte elle a été survivante de cette violence:

*L'autre jour, mon ex mari est venu m'étrangler, me menacer avec le couteau. Les enfants ont même commencé à crier. Chaque fois, il réagit comme ça et il est le premier à aller se plaindre chez le Lamido (deux fois déjà qu'il a fait) et le tort me revient. Une autre fois, il est venu avec ses compagnons, comme il est membre du comité de vigilance, on a cru que ce sont les Boko Haram, et tout le monde a fui. Il y'avait même les enfants au niveau de la plaque solaire, ils ont fui. Il n'y a que deux femmes qui m'ont secouru. Heureusement, elles ont alerté notre président de site, il a intervenu et a demandé au monsieur de me relâcher. Il a ses hommes de main qui m'ont battucopieusement à sa demande; le lendemain j'avais les yeux gonflés. Quand il m'a battu, je suis allée chez un guérisseur, il a retiré le sang qui avait déjà coagulé dans mon dos. Jusqu'à présent, le dos me fait très mal et j'ai constamment des palpitations au cœur. (Caro Shérif, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

Malheureusement, ces acteurs ne sont jamais inquiétés et continuent autant que possible de commettre ces forfaits. Du fait de l'appartenance des communautés déplacées notamment les femmes et les jeunes filles survivantes de violences physiques à la religion musulmane, il est difficile de résister à un homme ou même de le dénoncer. Car, cette religion encourage ou favorise la soumission des femmes à leurs époux. De plus, l'absence de moyens financiers et la reconnaissance de leurs droits par les femmes, encouragent ces derniers à commettre ces actes. D'où la nécessité de remettre en causes certaines pratiques sociales dans le but de réduire au maximum ces cas de Violences physiques observés, aux conséquences néfastes sur la santé de la survivante ainsi que sur sa progéniture. Parce que, avec un état de santé physique déplorable, comme cela a été le cas de Caro Sherif, il est difficile pour ces femmes de s'occuper normalement des enfants. Par conséquent, ils sont confrontés à leur tour à de multiples dérives, comme l'absence de suivi, conduisant inéluctablement aux violences basées sur le genre entre autres.

### **5.3.3. Violence psychologique**

Dans le département du Mayo-Tsanaga, particulièrement dans les sites d'installation des personnes déplacées internes de Zamay, la violence psychologique est très présente. Les femmes au quotidien sont exposées à ces cas de violence qui ne cessent d'avoir des incidences négatives sur leur bien-être et leur santé morale. Par conséquent, elles sont souvent abandonnées à elles même, sans issues ni solution pour un lendemain meilleur. C'est ce qui ressort de ce témoignage:

*Depuis que je suis séparé de mon mari, ça fait aujourd'hui quatre ans, il ne cesse de me rendre la vie difficile. La semaine dernière, j'ai eu les problèmes avec lui, il dit que je suis encore sa femme alors que moi je ne l'aime plus. J'ai la charge des enfants mais il*

*ne fait rien pour alléger les charges. Pourtant, chaque fois qu'il voit un individu chez moi, il dit que c'est mon amant. Il raconte partout que je suis une prostituée. L'autre jour, il est venu avec quatre hommes armés de machettes, de couteau, pourtant c'était un enfant que j'aide. Je reçois des pressions continuellement de sa part (nous avons même trois enfants), mais j'en ai en tout six enfants en charge : deux avec mon premier mari et un neveu. Il porte des accusations en disant que je garde les bandits chez moi, or tout ceci c'est parce que je ne l'aime plus, qu'il décide de m'humilier. Je n'arrive pas à bien manger, je veux qu'il me laisse, qu'il me laisse tranquille. Je veux la paix. Notre président de site m'a demandé d'aller aux affaires sociales (MINAS). Si vous apprenez ma mort, c'est que c'est lui qui m'a tué.* (Caro Shérif, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

La pression psychologique que certains acteurs exercent sur la survivante peut conduire à des actes suicidaires. En effet, le manque de considération d'un homme pour sa femme conduit très souvent à des pensées horribles de la part de cette dernière, ce qui impacte négativement le mental de cette survivante et l'équilibre du ménage.

#### **5.3.4. Pratiques traditionnelles préjudiciables**

Les pratiques traditionnelles préjudiciables il est bon de le rappeler incluent les mutilations génitales féminines. Elles désignent tout comportement, acte ou attitude délibéré à l'endroit d'une personne ou d'un groupe et dont la seule justification est culturelle ou traditionnelle (Ngono et al., 2017). Dès lors, dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Zamay, les principales formes de pratiques traditionnelles préjudiciables sont le mariage précoce et forcé.

En effet, du fait de la culture plusieurs jeunes filles ont été envoyées très jeune en mariage, parce que cela a été pratiqué dans la communauté depuis des générations. Raison pour laquelle il n'est pas possible de s'en défaire telque relaté par le chef du site 1 des personnes déplacées interne :

*« Dans notre culture dès que la jeune fille pousse les seins, on doit l'envoyer en mariage, car, il est dit dans le coran la jeune fille doit aller en mariage en étant pure. Alors, afin de respecter la tradition basée sur la foi islamique, certaines familles ont envoyé leurs filles très jeunes en mariages. Parfois sans même se douter du type d'homme que leur fille prend pour conjoint. Car, il était difficile dès le premier contact de deviner à quel genre de famille est issue ce dernier (il pouvait s'agir d'une famille de voleur, de stérile ou alors une famille qui portait une maladie héréditaire, ou même une malédiction familiale.* (Ibrahim Mohamet, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

Raison pour laquelle, plusieurs jeunes filles aujourd'hui devenues des femmes ont raté leur vie, à cause d'un mauvais choix de conjoint. Ce qui a eu une incidence négative considérable sur le bien-être de ces femmes et celui de leurs enfants qui continuent de subir ce type de pratiques.

De plus, le mariage précoce était une façon de valoriser sa progéniture, de savoir si on a fait de belles filles ou pas. Étant donné que lorsqu'une jeune fille atteignait l'âge de 21 ans sans être sollicitée en mariage, elle était alors considérée comme *une marchandise avec laquelle on part au marché écouler mais qu'on n'achète pas*. Grandir et atteindre l'âge de 21 ans dans la maison familiale était considérée comme une « mal chance » pour les parents, une charge de plus dont on doit, à travers le mariage, s'en décharger. D'après Housséna :

*Dès que tu grandissais, et que tu atteignais l'âge de 15 ans, tu étais directement envoyé en mariage et si tel n'était pas le cas, c'était source de problèmes au sein de la famille. La maman te surnommée alors de « vieille femme » et te proférait des paroles déplaisantes notamment : si je meurs c'est toi la cause de ma mort, parce que tu veux prendre ma place dans cette maison.* (Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

Alors les parents camouflaient le manque de moyens et le poids de la charge au travers de ces paroles. Or, le véritable problème était le manque de moyens qui conduisait majoritairement à ce type de réaction, tel que souligné par Pascaline : *les filles sont forcées à aller en mariage par leur maman car elles n'ont pas les moyens de les nourrir, et elles pensent que si elles envoient leurs filles en mariage, cela leur feront moins de dépense et de charge*. (Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

Mais aussi, la pratique continue de certaines activités ménagères en association avec les études pour celles qui y vont est également un grand motif de mariage précoce dans la localité, étant donné que plusieurs jeunes filles n'arrivent pas à faire aisément l'école tout en assurant les tâches domestiques souvent très pénibles, comme illustré dans ces dits :

*« J'ai été obligé d'abandonner l'école parce que je devais me réveiller très tôt le matin pour travailler avant d'aller à l'école et, dès le retour des classes, les tâches ménagères m'attendaient encore, et cela jusque tard dans la nuit. De ce fait, j'avais moins de temps pour me reposer et lire mes leçons. J'étais tout le temps épuisé et j'ai préféré choisir le mariage et abandonner mes études ».* (Nadine, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

Ce qui conduisait davantage certaines jeunes filles à accepter le mariage mais contre leur gré, afin d'éviter tout désagrément avec les parents. Or, le profit du mariage où la femme est emmenée à procréer de façon désordonnée, au détriment de l'école ou d'une activité socioprofessionnelle aux revenus permanents, est la principale source de la vulnérabilité de ces femmes, qui n'ont pas de revenus fixes, en dehors de ceux fournis par le conjoint ou de la pratique de certaines activités économiques informelles.

### **5.3.5. Déni de ressource, d'opportunité ou de service**

Dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Zamay, du fait des fortes pesanteurs culturelles, de l'impact indéniable qu'occupe la croyance religieuse dans les modes

de vie des communautés et sur les traditions notamment, les femmes et filles sont aussi survivantes du déni de ressource, d'opportunité et de service.

### 5.3.5.1. Déni de ressource

Parlant du déni de ressource, il se manifeste par l'usage des biens d'une personne à son propre compte. Plusieurs femmes déplacées internes sont survivantes de ces cas de déni de ressources où le conjoint use des récoltes ou des recettes de leurs activités économiques pour résoudre ses besoins personnels au détriment de ceux du foyer ou de la femme à qui ces revenus reviennent de droit, tel que soutenu par cette leader d'association des femmes survivantes de violences basées sur le genre :

*Tu cultive tes arachides, l'homme te les arrache ou confisque la récolte pour aller te chercher une coépouse. Les hommes abusent trop des femmes. Ici, nous sommes toutes survivantes d'une violence. Il n'y a pas une femme qui n'en souffre pas. Par exemple, bon nombre de femme meurent à cause de l'accouchement à domicile car, elles sont privées des moyens financiers nécessaires pour être prise en charge dans un centre hospitalier. J'ai ma petite sœur qui est décédée de cette façon, parce que son mari était un irresponsable qui ne voulait rien faire. A cause de l'absence de moyens financiers pour se rendre à l'hôpital, elle est décédée et aujourd'hui, c'est moi qui élève cet enfant sans que le père ne s'inquiète. Pourtant, c'était une femme battante qui s'adonnait aux activités champêtres, mais dont le conjoint contrôlait les revenus issus de cette activité à sa guise. (Gisèle, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

Le déni de ressource a également des répercussions négatives sur le bien-être des enfants, dans la mesure où lorsque le mari se défait des responsabilités financières, lorsqu'il prive la femme des ressources nécessaires au bon fonctionnement du ménage, il expose par la même occasion les enfants :

*« Dans cette localité, il y'a des hommes qui négligent les enfants, qui abandonnent leurs enfants à leur propre sort, où seule une maman sans ressources financières stables et importantes en est responsable. La prise en charge alimentaire, sanitaire, vestimentaire... est du ressort de la femme. Or, même si la femme a beaucoup d'argent, l'homme n'a pas le droit de laisser la totale responsabilité des charges domestiques à sa femme, car, l'homme est le chef de famille et l'autorité suprême au sein du foyer. Il a pour responsabilité première de mettre à l'aise tous les membres de la famille et d'avoir en soutien sa femme si cela est nécessaire. Pourtant, peu d'hommes s'acquittent de cette responsabilité ». (Suzanne, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

Alors, on se rend bien compte que l'absence de ressources notamment financières au sein du foyer est l'un des principaux facteurs des violences dont sont survivantes les femmes, et qui exposent ces dernières ainsi que leurs enfants aux violences basées sur le genre en général, dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes.

### 5.3.5.2. Déni de service

Le déni de service, désignant le refus à une femme l'accès des services public, sanitaires, juridiques etc. Constitue comme nous ne le cessons de le souligner, l'une des violences basées sur le genre, aux incidences négatives importantes sur les femmes et les jeunes filles dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Zamay, comme étayé dans ces propos ci-dessous :

*Depuis que je vis ces violences, je ne sais quoi faire, ça me dépasse. Au niveau de la chefferie, je n'ai pas pu rencontrer le Lamido mais, ses hommes de main m'ont demandé de retourner avec mon ex-mari. Or, il me menace constamment. J'ai même voulu retourner chez mon premier mari, mais ils ont refusé. On ne rend pas justice ici, et, on me demande encore de payer 100 000 francs pour qu'il me laisse tranquille définitivement. J'ai versé déjà 40 000 Fcfa, il a pris. J'ai reçu de l'IMC des draps de lit et bien d'autres kits NFI, il les a récupérés soit disant que je les reçois à cause de ses enfants. Jusqu'aujourd'hui, il continue de me harceler. Par contre, il ne me donne rien pour m'occuper des enfants. Heureusement, je fais les beignets chaque lundi (marché hebdomadaire à Zamay), c'est avec ça que je parviens à nourrir mes enfants. Partout où je vais pour me plaindre, on me dit que c'est mon mari et que je dois supporter. » (Caro Shérif, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

Le fait de priver certaines personnes du droit à l'accès aux services sociaux de base ou à la jouissance de ces services est une violence grave. Malheureusement, dans un milieu où la religion oriente les comportements des uns et des autres, surtout en ce qui concerne les hommes, il est très difficile pour certaines femmes, de faire entendre leurs voix, surtout lorsqu'il s'agit de personnes déplacées internes. Raison pour laquelle, le déni de service a un grand impact dans le site de concentration de Zamay sur le bien être des survivantes.

### 5.3.5.3. Déni d'opportunité

Le déni d'opportunité réside dans la capacité pour la femme à s'autonomiser. La culture au travers de la religion est l'une des raisons qui détermine encore aujourd'hui le déni d'opportunité dont sont survivantes les femmes. Ces dernières n'ont pas véritablement la possibilité d'être autonomes. Dans certains cas isolés, cette opportunité profite aux hommes et pas directement à la femme. Ce qui rend encore la situation plus dramatique, comme le montre Caro Shérif :

*Il fut un temps, j'ai appris que mon père était malade. J'ai vendu mon sac de riz, j'avais aussi 16 000 franc d'économie que j'ai ajouté pour aller voir mon père. Mon ex-mari a refusé et a pris tout cet argent. A cause de lui, je n'ai pas eu l'opportunité d'aller voir mon père. Dernièrement, quand il m'a porté plainte, j'ai voulu lui donner les enfants, mais le Djaoros m'a demandé de rester avec eux afin qu'ils ne souffrent. Il a trois femmes actuellement, quand il est arrivé ici, il a encore pris une femme de la localité pour épouse, avec cette dernière, il s'est aussi séparé. Avant la séparation, il a bien battu sur elle et a demandé au beau père de venir récupérer sa fille. Tout ce que je veux*

*faire, il fait opposition. Je suis dépassée.* (Caro Shérif, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)

En effet, plusieurs femmes ont le besoin ou l'envi de mener certaine action, mais n'ont pas l'opportunité car, elles doivent respect et soumission à leur mari. Plusieurs d'entre elles aimeraient aller à l'école, avoir des diplômes et exercer une profession, mais elles n'ont pas l'opportunité, car les seules justifications demeurent culturelles ou traditionnelles.

Ainsi, l'on constate au sortir de cette présentation que les femmes et filles et même les jeunes garçons, déplacés internes des sites de Tildé, Afadé, Saleri dans le département du Logone et Chari ; de Kolofata dans le département du Mayo-Sava et de Zamay dans le département du Mayo-Tsanaga, font face aux violences sexuelles, physiques, psychologiques, aux pratiques traditionnelles préjudiciables et au déni de ressource, d'opportunité ou de service. Néanmoins, plusieurs cas de violences notamment les violences sexuelles, physiques et les pratiques traditionnelles préjudiciables ont eu lieu dans la majorité des cas avant le déplacement, par contre les violences psychologiques et le déni de ressource, d'opportunité ou de service sont les principaux cas les plus observés actuellement dans les sites d'installation des personnes déplacées internes cités plus haut.

Raison pour laquelle Adrian, travailleur social, responsable des violences basées sur le genre au compte de l'ONG internationale InterSos affirme que :

*« En fonction de la zone d'étude, la violence basée sur le genre, la plus prédominante et la plus notoire est le déni de ressource et d'opportunité. Pourquoi ? Parce que justement ici dans le septentrion, on est en face d'une réalité selon laquelle, la culture se confond à la religion. Selon la culture, ou d'après les préceptes religieux musulmans, on voudrait que, ce soit l'homme le dépositaire de la gestion des biens de la maison. Ça sous-entend quoi ? Ça sous-entend qu'en principe, la femme devrait être cloîtrée à la maison pendant que le chef de famille sort se battre comme bon lui semble et comme il peut, pour pouvoir emmener les ressources nécessaires au développement de la famille. Cela regroupe la gestion financière, la gestion de la famille, l'alimentaire, l'éducation, l'habillement etc. Ceci met donc la femme dans une posture ou alors une position d'éternelle dépendante ou consommatrice. Parce qu'elle n'a que pour seul objectif, d'attendre ce qu'on lui donne et puis elle réalise. »* (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)

Evidemment, durant notre séjour sur le terrain, il nous a été difficile de croiser une femme en dehors de sa concession ou « *Saré* » en langue fofoulédé, en dehors des grands centres urbains comme Mora, Kousseri, Mokolo etc. Dans les zones rurales, l'approvisionnement de la maison en produits manufacturés comme le sucre, le savon, les aromes etc. revient à l'homme. Raison pour laquelle, il est difficile de rencontrer une femme qui se respecte, qui est mariée s'exposer encore à ces tâches, très communes dans les régions du Sud du Cameroun. C'est ce qui fait dire à Adrian que :

*Voilà pourquoi c'est dans cette zone qu'on retrouve beaucoup plus les hommes en train de faire le marché et pas les femmes. Il y a les cas isolés où se sont les femmes qui le font mais très souvent ce sont les hommes. C'est-à-dire que la ration n'est pas financière, mais matérielle. L'homme se rend au marché avec le consentement de sa femme ou après s'être concertées sur le menu du jour. Alors, elle fait la liste des différents ingrédients et c'est lui qui va faire le marché.*

*Alors, en s'appuyant seulement sur cet exemple, on comprend qu'à partir de là, l'objectif est d'éviter autant que faire ce peu, l'exposition de la femme ou l'ouverture de la femme au monde extérieur. Parce que, la femme mariée ne devrait pas être convoitée. Voilà donc pourquoi, quand bien même elle trouve une astuce pour sortir, il faudrait qu'elle soit voilée de la tête aux pieds, pour que justement, elle ne puisse pas être convoitée, courtisée. Elle doit rester la seule propriété de son homme. (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Par conséquent, il est donc impensable pour une femme de mener une activité économique, ou même de rechercher une opportunité d'emploi, lui permettant d'être autonome financièrement parlant. Au contraire, pour cette dernière, son bien-être se traduit à la manière dont son époux assure sa fonction de chef de famille. De plus, Au point où cette façon de faire est enviée de tous et se transmet de génération en génération, elle contribue par la même occasion à effacer toute ambition future et à maintenir les femmes dans la précarité :

*Le second principe qui accentue le déni de ressource, d'opportunité ou de service, sachant initialement que la religion voudrait que tout vienne de l'homme, est le fait qu'il est inconcevable pour la femme de mener une activité génératrice de revenus, surtout sans l'aval de son conjoint. Or, on est conscient que la précarité financière et les réalités économiques de la zone, nous font comprendre à suffisance qu'il y a des gens qui vivent au seuil de l'indice de précarité ou de pauvreté et dans ce contexte, il faudrait que chacun apporte sa pierre à l'édifice, afin de gérer les questions de sa foi financières. Et c'est justement où la femme peut apporter son impu, sa contribution, en menant une activité tierce, qu'elle soit agricole, commerciale ou autre. Mais puisque le bourreau, son mari voudrait qu'elle supporte et qu'elle gère avec le peu qu'ils ont, ou qu'il rapporte. Il en découle dans la majorité des cas des mésententes, conduisant aux violences.*

*Or, en ce moment, c'est en train d'empiéter non seulement sur le développement de la famille, mais surtout sur l'émancipation même de cette femme. Parce que du simple fait qu'elle reste à la maison, elle n'est pas ouverte au monde extérieur, elle ne change pas, elle n'évolue pas. D'où la nécessité d'une activité génératrice de revenus et soutenir les propos de Voltaires qui pense que : « le travail éloigne de nous trois grands maux que sont l'ennui, le vice, et le besoin. (Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Toutefois, cette absence d'autonomie accentue la vulnérabilité des femmes qui expose de la même manière les enfants. Si par exemple le conjoint ou le père, n'a pas les ressources nécessaires lui permettant de scolariser ses enfants, le fait que la maman en soit également dépourvue, ne donne aucune possibilité luisante aux enfants d'être scolarisés :

*Voilà pourquoi quand on regarde sur le plan éducatif, sur le plan alphabétique, le taux le plus bas est beaucoup plus axé sur la gente féminine. Parce que justement, ces mécanismes-là ne permettent pas à la femme de s'émanciper, donc de se développer. (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Cependant, quand bien même on trouve des femmes qui ont eu l'opportunité de mener des activités économiques, elles sont plus ou moins marginalisées, discriminées. Ce qui conduit ces dernières sans aucun soutien social, à abandonner, à laisser tomber leurs ambitions, afin de ne pas être en marge de la société. D'où ce témoignage :

*Dans cette localité, lorsqu'on trouve une femme qui est plus ou moins émancipée, qui a mené des activités qui ont pu fournir des ressources et qu'elle veut, je ne sais pas moi, étendre l'action ou l'activité, en terme d'association ou de GIC, pour justement perpétuer la donne ou la démarche, elle se trouve cette fois-là confronté à une réfraction de la société. Car, on trouve qu'elle dévie les mœurs sociales. Culturellement parlant, il n'est pas permis aux femmes de se regrouper en association car, cela sous-entend une sorte de rébellion. La femme doit être soumise, elle ne doit pas prendre les devants. Les associations, les regroupements appartiennent exclusivement aux hommes. Les seuls regroupements auxquelles elles peuvent participer sont des célébrations traditionnelles joyeuses (mariages, baptêmes etc.) ou malheureux (deuil, maladie etc.), des célébrations culturelles etc.*

*Mais sous la base d'une initiative personnelle, parce qu'une femme a donné l'exemple et voudrait faire partager son expérience, cela est mal vu. Pour preuve, nous n'avons qu'à chercher le nombre d'association pour femmes, c'est sous représenté. Nous n'avons qu'à chercher le nombre de femmes de la zone, de la région qui est impliqué dans la sphère politique, c'est-à-dire qui détient un pouvoir de décision, il n'y en a pas. On fait tout pour que la femme n'ait pas le pouvoir de décision. On peut se rendre seulement à la chefferie, les femmes n'ont pas la parole. Dans les comités de gestion des plaintes et autres dérivés, on ne tient pas officiellement compte des femmes, exclusivement des hommes. Du coup, la femme est rabattue au second plan. Elle attend seulement que les décisions soient prises et, elle-même ne participe pas directement à cette prise de décision. Or bien des fois, son mot est plus porteur que celui des hommes, car c'est elle qui vit le plus certaines réalités, certaines situations critiques de la vie sociale. (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

D'où la notoriété qu'occupe le déni de ressource, d'opportunité ou de service dans les sites de concentration des personnes déplacées internes et dans la région de l'Extrême-Nord toute entière. Une notoriété qui favorisent également le développement des autres types de violences basées sur le genre tel que présenté plus haut, accentuant davantage la vulnérabilité de ces femmes et filles et de leur progéniture de façon générale chaque jour.

Toutefois, il est nécessaire de souligner que cette catégorisation des violences basées sur le genre n'intègre pas le regard communautaire ou les perceptions des membres de ces communautés sur les violences basées sur le genre. Car, dans la région de l'Extrême-Nord en général, les connaissances sur le phénomène des VBG est quasi nul, parce que certains des

membres de ces communautés sont illettrés et n'accordent pas le même crédit à ce phénomène comme les agences humanitaires impliquées dans la lutte contre ce dernier. Raison pour laquelle, bien qu'il y ait un faible dynamisme culturel dû à l'exode rural entre autre, plusieurs membres des communautés agissent toujours dans la logique de conservation et de transmission de leurs valeurs culturelles acquises depuis des générations. Cependant, il s'agit là d'un point important de notre travail que nous développerons dans le chapitre 7.

## CONCLUSION

Parvenu au terme de ce chapitre intitulé : typologie des cas de violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun, il a été question pour nous de ressortir les principaux types de violences basées sur le genre auxquels sont exposées les femmes et les filles déplacées internes. De ce qui précède, nous pouvons retenir ceci: que ce soit dans le département du Logone et Chari, du Mayo-Sava ou du Mayo-Tsanaga, les principaux types de violences basées sur le genre sont les violences physiques, psychologiques, sexuelles, les pratiques traditionnelles préjudiciables et le déni de ressource, d'opportunité ou de service. Toutefois, les cas de violences psychologiques, les pratiques traditionnelles préjudiciables et les violences physiques sont des violences qui ont été perpétrées avant le déplacement dans la plupart des cas. Par contre, le déni de ressource, d'opportunité et de service qui représente actuellement la violence la plus notoire et la plus significative, continue d'exposer les femmes et les filles aux risques de violences basées sur le genre de façon générale. Cependant, quelles sont les principales causes et les acteurs de ces types de violence dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun? Répondre à cette question constituera la base de notre sixième chapitre.

**CHAPITRE 6 : CAUSES ET ACTEURS DES VIOLENCES  
BASEES SUR LE GENRE DANS LES SITES  
D'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES  
INTERNES AL'EXTREME-NORD DU CAMEROUN**

## INTRODUCTION

Le chapitre 6 de notre Thèse est intitulé : causes et acteurs des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun, sera consacré à présenter d'une part, les principales causes de violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles déplacées internes et, d'autre part, les acteurs de ces violences, dans les sites de Tildé et Afadé (département du Logone et Chari), de Kolofata dans le département du Mayo-Sava et de Zamay dans le département du Mayo Tsanaga.

### **6.1. Cause des violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun**

La problématique des violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord est presque similaire à celle que vivent les personnes déplacées internes. Ceci du fait que, à quelques différences près, il s'agit d'individus vivant à l'origine le même contexte humanitaire de la région de l'Extrême-Nord, mais qui aujourd'hui, du fait de la crise sécuritaire, ont migré involontairement à l'intérieur du territoire. Cependant, avant de particulariser en fonction de chaque site d'installation des personnes déplacées internes, les causes des violences basées sur le genre, nous avons de façon générale dans la région de l'Extrême-Nord, plusieurs causes à l'origine de ce fléau. Il s'agit des causes culturelles, religieuses, climatiques, économiques et sécuritaires.

Les causes culturelles et religieuses se confondent totalement dans la région, car, du fait de la forte teneur des valeurs culturelles et religieuses dans le mode de vie des communautés, il est aujourd'hui encore difficile de se dérober de ce qui a toujours constitué, au sein de ces peuples, l'identité même des individus. C'est-à-dire, ce qui fait la valeur même de la société. Or, cette valeur, cette identité est matérialisée d'abord par la famille nucléaire, ensuite par le clan et plus loin la communauté. A l'entame de cette rédaction, nous avons eu à montrer comment au sein des communautés aux origines ethniques diverses, que c'est la femme qui est la base, le socle principal de la famille et donc de la société. Ceci étant, il est de son devoir d'accomplir cette fonction, ce rôle, peu importe ses aspirations ou ses objectifs personnels. D'où la précocité de l'âge au premier mariage, qui est d'environ 14-15 ans. Ceci dans le but de limiter les dégâts et d'éviter tous risques d'avoir une jeune fille impure, dispersée, réfléchie, avant tout premier mariage.

Malheureusement, il arrive que ce dessein social, cet engouement à vouloir préserver l'identité même d'un peuple, soit buté par un certain nombre de facteurs notamment sociaux et culturels, qui font qu'il est difficile de nos jours d'entretenir convenablement ces pratiques, ces valeurs d'en temps. Aujourd'hui, nombreuses sont les jeunes filles qui sont

incitées à fréquenter l'école formelle et accompagnées dans leur scolarisation. A travers les organismes humanitaires (internationaux et nationaux) et les actions gouvernementales, plusieurs démarches sont entreprises pour augmenter le taux de scolarisation de la jeune fille et plus loin son autonomisation. Du fait des contacts culturels, de l'émancipation du genre féminin au travers de l'école, des médias ou des associations féminines, plusieurs jeunes filles aujourd'hui, ne s'attachent plus véritablement aux valeurs culturelles d'autrefois.

Par conséquent, on note moult changements, plusieurs dynamiques sociales dans certaines pratiques culturelles comme l'éducation, au sein de la société. Des changements qui ne sont pas toujours acceptés de tous, étant donné que certaines jeunes filles parviennent même à s'inscrire en faux aux mariages forcés, militant pour un choix volontaire du conjoint ou du futur mari, au point de se retrouver dans des situations, où elles doivent choisir entre leur bonheur ou l'honneur de la famille. Ce qui pousse plusieurs d'entre elles à fuir, à s'exiler, à se dérober de leurs fonctions, de peur non seulement d'être victimes de femicide ou de la colère familiale engendrée par ce refus. Ce qui les expose à des violences basées sur le genre, comme l'affirme cette résidente de Maroua :

*Il n'y a pas longtemps, on est venu me donner cet enfant. Ni le geniteur, ni la genitrice ne peuvent le garder à cause des contraintes culturelles. Plusieurs fois, la fille a voulu s'en débarrasser mais ça n'a pas réussi. Ici, la culture voudrait que, si une fille tombe enceinte hors mariage, elle est immédiatement expulsée de la maison, accompagnée de sa mère. Soutenue par cette dernière, elles ont été obligées de dissimuler la grossesse afin que son père qui est le chef de famille ne soit au courant, qu'on ne remarque la situation jusqu'à l'accouchement. Finalement, me voici avec le bébé. Or, cet enfant, aurait pu avoir un autre destin. Pourtant, dès sa naissance, il était déjà très vaillant, très actif... Et, ce sont ces enfants le plus souvent qui sont très intelligents et très régulièrement abandonnés dans des orphelinats ou des décharges du fait de ces coutumes préjudiciables. (Fadimatou, Maroua, entretien du 26 octobre 2020)*

En effet, la nécessité de vouloir agir au nom de la culture, de la tradition, ou de certaines pratiques transmises de génération en générations, conduit plusieurs jeunes filles à des violences basées sur le genre, comme les violences physiques ou psychologiques. Parce que, en ce moment, on ne constate pas le traumatisme que subi la survivante, et même le bébé. On ne mesure pas les dégâts internes et même externes que cette situation suscite au niveau de la mère, de l'enfant et surtout sur la société toute entière. Pourtant, la solution peut être tout autre et moins conséquente.

De plus, par respect pour la religion ou la tradition, on expose deux vies, voire trois à la mort. A cause du mariage à tout prix où la jeune fille a conservé sa pureté de naissance, nombreuses sont celles qui sont survivantes de violences basées sur le genre. Par ailleurs, comme le cas de Fadimatou, plusieurs jeunes filles dans cette situation n'ont pas toujours cette chance d'avoir un soutien ou une personne sur qui compter. D'où l'importance des décès

enregistrés lors des naissances, des fistules et autre types de violences basées sur le genre. Il arrive même que plusieurs de ces naissances ne soit pas médicalement assistées. Alors, les dommages sont souvent très lourds à supporter. D'où la difficulté qu'ont les agences démographiques à ressortir en temps réel les statistiques de cette région.

En effet, plusieurs ONG locales et structures étatiques travaillent d'arrachepied afin d'apporter une visibilité, une attention particulière et des solutions durables à ce problème dans la région de l'Extrême-Nord, notamment l'ONG locale ALVF qui a pu ressortir dans ses actions plusieurs causes des violences basées sur le genre, parmi lesquelles : « *Le déséquilibre causé par l'inégalité des sexes (l'homme est roi), la culture, la mauvaise interprétation de la religion, l'ignorance, la pauvreté, les construits sociaux c'est-à-dire les préjugés à l'endroit de la femme etc.* » (Mvoundo Aïssa, entretien du 29 octobre 2020)

Des causes qui selon elle, puisent leur fondement dans les pratiques culturelles et religieuses en vigueur dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Toutefois, en dehors des causes culturelles et religieuses, nous pouvons souligner des causes climatiques parce que, la région de l'Extrême-Nord, du fait de sa géographie, fait face à des épisodes de changements climatiques qui contribuent à détruire les cultures et donc à réduire les capacités de production et de rendements agricoles. L'effet anthropique sur l'environnement, la surexploitation des sols, la déforestation sont autant d'actions humaines qui contribuent à réduire les rendements agricoles et à exposer les populations aux crises alimentaires. Or, la région de l'Extrême-Nord est une zone agricole dans l'ensemble, où la grande majorité des habitants vit de l'agriculture et où les revenus financiers des ménages sont issus. Par conséquent, du fait de cette chute drastique des revenus, impulsé par les changements climatiques observés, il est désormais difficile pour un jeune homme de contracter mariage ; et pour celui ayant franchi ce cap, d'assurer convenablement son rôle de chef de famille. Alors, au vu du contexte, il est devenu difficile pour un homme de s'engager officiellement devant la belle-famille et de pérenniser la tradition.

Certains hommes se cachent même derrière cette précarité économique due aux changements climatiques, à la crise économique pour ressortir la bête ou le côté négatif de leur personnalité est mis à nu. Un contexte qui expose ainsi plusieurs femmes et filles aux violences basées sur le genre. Car, cette absence de capitaux, de ressources financières est souvent à l'origine des multiples problèmes que vivent les individus au sein d'un couple. Il arrive aussi que certains individus n'accordent pas assez de crédit aux différentes actions de lutte contre les violences basées sur le genre. Ce qui emmène à prendre en compte ou à revoir l'importance même du mariage dans la société actuelle. En effet, comme le souligne Absent :

*Les causes de violences basées sur le genre en général sont la culture, la pauvreté, le goût prononcé pour le mal, le fait qu'il existe toujours des personnes de mauvaise*

*mentalité. Car, lorsqu'on mène des campagnes de sensibilisation sur un échantillon précis, tous ceux en dehors posent à leur tour ces mêmes actes, en les mettant sur le crédit de l'ignorance en disant : « moi je ne savais pas qu'on ne fait pas ça ici. On vient de m'affecter, je ne connaissais pas ».* (Absent, Maroua, entretien du 2 novembre 2010)

Par ailleurs, à côté de ces pratiques et du contexte économique précaire, la région de l'Extrême-Nord subie actuellement et ce depuis plusieurs années, les attaques de la secte islamiste Boko Haram, qui ont conduit au déplacement de milliers de personnes, sujettes à une plus grande précarité économique et sociale, en particulier les femmes et les enfants, exposant ces derniers aux violences basées sur le genre. D'où la nécessité de ressortir les principales causes de ces violences dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga.

### **6.1.1. Causes des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes**

Du latin *causa* (raison), la cause est ce qui produit quelque chose ; c'est la raison ou l'origine de quelque chose (Dictionnaire Larousse, 2010). De ce fait, s'il y'a une chose que de nombreuses femmes partagent sans distinction de catégories sociales (pauvres, riches, analphabètes, intellectuelles...), c'est la violence basée sur le genre.

Le genre désigne quant à lui, l'identité (sociale ou culturelle) que la société, dans un contexte socioculturel, religieux et économique donné, confère aux hommes et aux femmes. L'identité « genre » détermine largement les relations entre les femmes et les hommes dans la sphère privée (famille) comme dans la sphère publique (ex. Au travail). Les relations de genre sont donc spécifiques à un contexte. Elles s'entrecoupent avec d'autres facteurs signifiant que, tous les hommes et toutes les femmes ne sont pas les mêmes (Nabila, 2006).

En effet, que ce soit les violences physiques, sexuelles, psychologiques, les pratiques traditionnelles préjudiciables ou le déni de ressource, d'opportunité ou de service dont sont survivantes les femmes et les filles, ces violences ont toutes une même caractéristique. Ce sont des violences dirigées contre les femmes et les filles simplement du fait de leur sexe, qui exposent les survivantes à des sévices physiques, sexuels, psychologiques et économiques.

Toutefois, plusieurs facteurs notamment les catastrophes naturelles, les crises sociales ou les conflits armés, comme c'est le cas à l'Extrême-Nord du Cameroun, détériorent l'équilibre social et sont aussi à l'origine de ces violences. D'où la nécessité de ressortir les principales causes des violences basées sur le genre dans les sites d'installations des personnes déplacées internes de la crise Boko Haram entre autre.

### **6.1.1.1. Cause des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari**

Comme dans plusieurs localités du Cameroun, les valeurs et coutumes s'appuient sur des sociétés patriarcales, dans lesquelles l'autorité religieuse, économique, politique et sociale est détenue par les hommes. Cette perception qui fait de l'homme le sexe dominant, détenant tous les pouvoirs de décision, se trouve dans la plupart des cas, à la base des pratiques violentes plus ou moins acceptées par la conscience populaire, mais pas seulement, car, bien d'autres causes sont à l'origine de violences basées sur le genre (Dioncounda, 2018).

#### **6.1.1.1.1. Cause des violences basées sur le genre dans le site de Tildé**

Dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Tildé, que les causes soient politiques, culturelles, sociales, juridiques ou économiques, il faut travailler sur toutes les dimensions, de manière holistique, pour éliminer ces cas au sein de la communauté déplacée.

##### **6.1.1.1.1.1. Causes culturelles**

Elles mettent en exergue la socialisation liée au genre, qui considère la supériorité des hommes sur les femmes comme étant naturelle, les valeurs donnant aux hommes, des droits de propriétés sur les femmes et les filles, des coutumes matrimoniales (prix de la mariée, dot) et l'acceptabilité de la violence comme moyen de résolution des conflits au sein du foyer (Dioncounda, 2018).

Dans la localité de Tildé, les causes culturelles s'observent au niveau des mariages précoces ou forcés, où au nom de la culture, calquée sur la religion (l'islam), plusieurs femmes et filles sont survivantes de violences basées sur le genre. Dans la culture Kotoko notamment, la grossesse hors mariage est un acte impur qui place la jeune fille ainsi que ses parents dans un état de déshonneur aux yeux de la société. Ainsi, afin d'éviter des accidents, plusieurs jeunes filles sont envoyées très jeune en mariage, dans le but de préserver leur pureté et leur valeur. Cet esprit de pudeur ou de respect de soi (d'intimité) dont fait preuve l'Homme kotoko, réduit l'information sur l'existence des violences basées sur le genre au sein de la communauté, et contribue à accentuer le caractère privé du phénomène. Par ailleurs, ce manque d'information ou cette absence d'information, contribue chaque jour à favoriser les violences basées sur le genre au sein de la communauté et à les pérenniser par la même occasion.

Aussi, le choix de l'éducation coranique au détriment de l'éducation conventionnelle comme levier d'acquisition de la connaissance, est également une pratique culturelle qui contribue à causer les violences basées sur le genre, auxquelles plusieurs femmes et filles sont exposées. Des jeunes de ces localités sont arrachés à l'école formelle, non pas toujours à cause du manque de moyens financiers, mais dans le but d'augmenter la foi, la connaissance de l'islam. Car, l'apprentissage du coran est une voie qui permet d'augmenter la foi et par la même

occasion, de respecter les principes d'*Allah* et du prophète Mohamed. De plus, dans cette culture, l'importance d'envoyer la jeune à l'École « du blanc » n'est pas une nécessité, car elle est éduquée et destinée au mariage. Seules les connaissances du coran et des traditions suffisent à faire de cette dernière une jeune fille accomplie, capable d'accéder à un nouveau statut qui est celui de femme mariée. Alors, les filles scolarisées étaient automatiquement considérées comme des femmes ratées, vulgaires, exposées:

*Il pouvait arriver que la famille ait la volonté de scolariser leurs jeunes filles, mais, c'est le voisin, l'oncle ou un parent proche de la famille qui allait la décourager, en disant que l'école c'est pour les « bordelles ». En le faisant, vous allez jeter votre argent par la fenêtre, la fille est faite uniquement pour le mariage ».* (Awah, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

Voilà pourquoi, plusieurs femmes dans la localité n'ont pas de diplômes académiques ou professionnels, n'ont pas de connaissances scolaires nécessaires leur permettant d'être autonomes, ce qui accentue leur vulnérabilité et donc les violences.

En plus, la pratique culturelle de certaines activités socio-économiques telles que la pêche, l'agriculture ou le commerce, constituent des causes aux violences basées sur le genre. Par exemple, la pêche dans la localité de Tildé est une activité pratiquée par les populations kotoko depuis fort longtemps, qui éloigne le conjoint du foyer pendant une longue période. Par contre, cette activité économique, confronte les femmes à plusieurs types de violence tel que le déni de ressource, d'opportunité ou de service car, le manque de moyens financiers réduit ses capacités à prendre soins des enfants comme il se doit, tant au niveau sanitaire, alimentaire etc.

Toutefois, les faibles rendements de ces activités économiques sont aussi à l'origine du type de régime matrimonial pratiqué dans la communauté kotoko. Malgré le caractère religieux qui autorise au plus quatre femmes, l'absence de ressources financières, la rudesse climatique et les faibles rendements agricoles poussent la plupart des hommes à prendre une seule femme à la fois. Par conséquent, la monogamie apparaît comme le régime matrimonial culturel dans cette communauté. En conséquence, du fait des revenus modestes, plusieurs hommes abandonnent des femmes. D'où des justifications légères qui amènent ces hommes à fuir leur responsabilité (la charge) et à rechercher la paix ou la tranquillité à travers le divorce. Voilà pourquoi on enregistre énormément de divorces dans cette communauté. Actuellement, plusieurs femmes sont aujourd'hui chefs de ménage, parce qu'elles ont été abandonnées par leur mari :

*Tous les hommes d'ici sont des monogames, parce qu'ils travaillent les champs pour se marier et à travers ces champs, ils trouvent de quoi nourrir leurs femmes et leurs enfants. Or, depuis plusieurs années, particulièrement cette année, tous les champs étaient inondés. Si les ONG n'interviennent pas, il y'aura des problèmes comme les crises alimentaires. Ainsi, ce sont ces conditions difficiles qui nous poussent à être*

*monogames, sinon nous ne devons pas rester avec une seule femme.* (Alhadji, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

En effet, la monogamie cause aussi beaucoup les violences basées sur le genre, car les revenus faibles obligent la plupart des hommes à fuir la charge familiale avant de se marier à nouveau. Ce qui conduit non seulement à de nombreux remariages, mais aussi à des familles recomposées. La convoitise et l'interdiction de posséder la chose convoitée, pousse certains acteurs de violence à commettre l'irréparable. De plus, le caractère religieux du mariage et la nécessité d'officialiser, de remplir les formalités de cette union contribue aussi à favoriser les cas de violences basées sur le genre dans la localité de Tildé.

Néanmoins, d'après certains hommes, les divorces dans la localité de Tildé comme cause de violences basées sur le genre, ne sont pas seulement dus au manque de moyens financiers, ils sont aussi la conséquence du caractère rebelle/affirmé de la femme kotoko, ou la mauvaise image qui découle de cette dernière. Ce qui pousse les hommes à être durs, à se détacher progressivement ces dernières. D'où les violences basées sur le genre. Pour certains membres de la communauté kotoko, les divorces fréquents sont dus au mépris qu'affichent certaines femmes vis-à-vis de leurs conjoints. Le manque de soumission et de respect de la femme vis-à-vis de l'homme qui règnent dans les ménages, sont les principales causes de violence dans la localité de Tildé. Ce qui pousse ces derniers, à commettre des actes violents, tel qu'illustré dans ces mots :

*La femme kotoko n'est pas une bonne femme. Elle ne sait pas prendre soin de son mari. Elle ne veut pas prendre part aux dépenses du foyer. Quand il y'a un problème, elle n'arrive pas à donner un coup de main au mari afin de résoudre le problème. Lorsqu'il s'agit de la gestion de la ration, elle préfère économiser pour se faire plaisir (acheter des bijoux en or, des pagnes chers, faire des cotisations pour réaliser certains projets et subvenir aux besoins de sa famille...). Mais lorsqu'il s'agit du foyer, elle laisse la responsabilité à l'homme... Moi, je suis un homme viril, j'aime faire l'amour tous les jours, mais ma femme ne veut pas. Quand je lui demande, elle refuse. Pourquoi rester avec elle. Quand elle demande quelque chose et que je lui dis qu'il n'y a pas, qu'elle attende, elle se fâche et croie que je ne veux pas lui donner, alors qu'il n'y a pas. De plus, le fait qu'elle ne soit pas allée à l'école, qu'elle n'ait pas un certain niveau intellectuel, rend la vie commune encore plus difficile.* (Moto man, Logone et Chari, entretien du 20 octobre 2020).

Alors, ces habitudes culturelles d'en temps, où l'homme était le seul pourvoyeur des biens économiques emmènent certaines jeunes femmes à ne rien faire et à attendre toujours tout de l'homme, comme cela se passait au temps de leurs mamans. Or, au vu des conditions économiques, sécuritaires et climatiques actuelles, il est de bon ton pour la femme de mettre la main à la pâte, afin de soutenir autant que possible l'homme dans les dépenses du ménage:

*En dehors du fait que ma femme ne me soutienne pas financièrement, elle ne veut rien faire, elle ne veut même pas faire la cuisine. Lorsque l'enfant rentre de l'école, il n'y a rien à manger, alors que j'ai rationné. Parfois, quand elle prépare le matin, elle ne prépare plus le soir. Parfois encore, si je veux qu'elle prépare le matin, je suis obligé d'attendre qu'elle commence la préparation avant de sortir, sinon elle ne fera rien. Quand j'ai besoin d'elle, elle refuse. Avec ce comportement, pourquoi devrais-je encore la garder chez moi ? (Abakar Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Il faudrait que les organismes en charge des personnes déplacées internes et de l'assistance aux personnes sinistrées, prennent en compte ou mettent un accent considérable, sur l'éducation de la jeune fille au foyer et la conformité ou l'adéquation des attentes aux réalités actuelles, afin de réduire au maximum les violences basées sur le genre en général et violences domestiques ou conjugales en particulier.

#### **6.1.1.1.2. Causes économiques**

Les causes économiques sur le site d'installation des personnes déplacées internes de Tildé font référence à la dépendance économique des femmes, l'accès et le contrôle limité aux biens de production comme la terre ou le faible accès et contrôle limité aux crédits et l'écart salarial entre les hommes et les femmes. En effet, dans la localité de Tildé, le fait que la plupart des survivantes de violences basées sur le genre soient des ménagères, aux revenus très faibles est l'un des facteurs à l'origine cause des violences dont elles sont survivantes. Bien que certaines mènent des activités économiques en addition aux activités agricoles, ces dernières ne sont pas assez développées pour produire de gros bénéfices et sortir ces femmes de la vulnérabilité. Par exemple, la vente des gombos sauvages n'a pas un grand rendement, du fait de sa production archaïque. La concurrence autour de cette activité réduit le prix de vente et par conséquent les bénéfices. Raison pour laquelle elles sont obligées de toujours recourir à l'appui de l'homme pour pouvoir s'en sortir.

Toutefois, l'absence de ressource dans le ménage confirme la précarité à laquelle sont exposées les femmes et leurs enfants dans les sites de concentration des personnes déplacées internes. Car, sans ressources financières, il est difficile pour certaines femmes de supporter le mariage, et les conditions difficiles y afférentes. Ce qui conduit inéluctablement à des violences, d'abord physique dans la plupart des cas, puis psychologiques et enfin à l'abandon du foyer donc au divorce.

Toute cette précarité s'accroît davantage à cause du niveau de pauvreté très élevé, que connaît la région, du fait des indicateurs socioéconomique et climatiques alarmants, mais aussi à cause de l'effet négatif de la crise sécuritaire Boko Haram sur l'économie locale de ces sites. Dans la localité de Tildé en général et dans le site d'installation des personnes déplacées internes en particulier, on a pu noter l'abondance de femmes chefs de ménage. Ceci à cause de

la pauvreté, car il est devenu difficile pour les hommes de prendre convenablement soins de leurs familles. Plusieurs femmes ont été abandonnées ou divorcées de leur conjoint, à cause du manque de moyens financiers ou de l'assassinat brutal de leur conjoint. Ce qui justifie le fait que certains membres de la communauté (la classe sénile) estiment que les jeunes femmes aujourd'hui sont très attachées à l'argent et cèdent facilement à un verre de *Billi-Billi* ou à une bière. Par ailleurs, du fait de cette pauvreté, plusieurs hommes ont perdu confiance en eux, n'ont plus le moral haut pour pouvoir vaquer à leurs activités d'en temps. La flambée des prix des intrants agricoles ajoutée à la rudesse climatique sont autant d'indices de la crise économique en rapport à la perte de confiance de certains hommes dans cette localité. Par conséquent, ils se livrent à une paresse, une fainéantise sans pareil, qui contribue à réduire les ressources au sein du foyer, à les rendre irresponsables et partant, à accentuer les violences.

Aussi, le faible taux d'alphabétisation des communautés déplacées (dus à certaines pratiques culturelles et l'absence de ressources financières) et l'irresponsabilité de certains hommes, sont également des causes de violences basées sur le genre. C'est dans cet optique que Hewah affirme :

*Lorsqu'un enfant part à l'école, les conditions de vie sont tellement rudes qu'il finit par abandonner. Le faible suivi scolaire de cet enfant est ce qui dans la grande partie des cas conduit à la déscolarisation de ces jeunes dans cette localité. Parce que, lorsque l'enfant part à l'école, les parents ne sont pas soucieux de sa ration journalière, non. Les conditions difficiles (parcourir chaque matin près de 8 kilomètres à pieds pour se rendre à l'école, alors que le début des cours est programmé pour 7h30 minutes) sont des situations insupportables pour ces enfants. Du fait de la rudesse climatique, l'enfant est exposée aux intempéries, au point où, lorsqu'il arrive en classe, il est très mal, incapable de suivre normalement les cours. Après les cours, sans avoir mangé, il doit encore effectuer le chemin retour et une fois à la maison, il doit effectuer ses commissions journalières. Notamment, amener le maïs au moulin pour en faire de la farine, situé à près de 9 kilomètres, faire paître les chèvres, les moutons etc. Autant de conditions difficiles qui poussent la plupart des jeunes à abandonner leurs études et à s'adonner aux petits métiers. Et, s'agissant des jeunes filles, d'emprunter le chemin du mariage.*

*Aussi, le faible niveau scolaire des parents, l'ignorance de l'importance de l'école ou les faibles débouchées suscitent en eux une irresponsabilité qui les amène à négliger l'école au profit du mariage, de l'élevage, du commerce ou de l'agriculture. Peu est le nombre de parents illettrés qui agit contrairement pour l'instruction leurs enfants. Par contre, un grand nombre de parents illettrés contribuent à pérenniser cette situation, du fait du manque d'informations, de connaissances, d'intérêts, au sujet de l'école. (Dremane Barka, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Alors, dans la localité de Tildé, particulièrement sur le site d'installation des personnes déplacées internes, le manque de moyens financiers accentuées par la rudesse climatique et la crise sécuritaire Boko Haram est l'une des principales causes économiques des violences basées

sur le genre dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles déplacées interne dans la localité de Tildé.

### 6.1.1.1.3. Causes politiques

La politique désigne ce qui est relatif à l'organisation d'un Etat et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée. La politique porte sur les actions, l'équilibre, le développement interne ou externe de cette société, ses rapports internes et ses rapports à l'autre ensemble. La politique est donc principalement ce qui a trait au collectif, à une somme d'individualités ou de multiplicités. Le système politique est composé d'agents, d'institutions, d'organisations, de comportements, de croyances, de normes, d'attitudes, d'idéaux, de valeurs et de leurs interactions respectives. Il comprend donc entre autre le régime politique, la structure économique ou l'organisation sociale (Wikipédia).

Les causes politiques relatives aux violences basées sur le genre incluent donc la sous-représentativité des femmes aux postes électifs et nominatifs où, des décisions qui les affectent sont prises, la sous-représentativité des femmes dans les domaines des médias (absence d'informations appropriées) et les professions juridiques et médicales (manques de sensibilisation et d'outils de dépistage et de protection, la méconnaissance de la gravité de la violence domestique, la conception de la famille comme sphère privée ne relevant pas du contrôle de l'Etat, banalisation des violences basées sur le genre/impunité), le risque de toucher au statu quo, aux préceptes religieux, l'organisation insuffisante de la part des femmes pour constituer une force collective politique et le conflit sociopolitique. Cependant, plusieurs causes politiques sont à l'origine des violences basées sur le genre à Tildé.

A Tildé notamment, le radicalisme religieux porté par la secte islamiste Boko Haram est l'une des causes politiques des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles. Parce que, la crise sécuritaire Boko Haram apparaît aujourd'hui comme l'expression, s'il faille reprendre les propos de Mbonji Edjenguele d'une « culture-vérité » dans la région de l'Extrême-Nord en général et dans les localités frontalières au Nigéria en particulier. Car :

*Autant, sinon plus que la différence de phénotype, de société d'origine et d'alliance, l'un des motifs de discrimination et de conflit entre les peuples est la diversité de croyance religieuses, qui dès l'origine de l'histoire de rencontre interculturelles, a fourni des dichotomies les plus exclusives. Le croyant versus le non croyant, l'infidèle, l'athée, le païen, dont la non appartenance au système du croyant prédisposait à toutes sortes de menées disqualificatives, allant de la violence verbale à l'agression physique. (Mbonji, 2000 :58).*

A partir de cette base, plusieurs individus ont imposé leur vision aux autres membres de la communauté à travers des prêches tachés de propos radicaux, sévères qui excluent toutes réactions allant à l'encontre de ce qu'ils proposent :

*Ainsi, le soumis se fera un devoir de soumettre à son tour l'insoumis, le Kirdi, fut ce par la force. La Jihad, pour être une guerre sainte comme on dit, n'en est pas moins une guerre qui a fait et continue de faire des victimes. Ici, la religion prend les formes les plus radicales : les fanatiques du fondamentalisme, de l'extrémisme, sont là pour nous le rappeler, dont l'attitude postule qu'il n'y a qu'une seule, unique et vraie manière de rester fidèle à Allah ; tout ce qui s'en écarte dans l'islam et hors de l'islam est à combattre. (Ibid.)*

D'où la montée en puissance des exactions du groupe terroriste Boko Haram, afin de ramener à l'ordre tous les égarées, les non croyants de la communauté et, qui, selon les adeptes de ce mouvement, s'écartent de la vraie pratique religieuse, telle que prescrite par le prophète et Allah lui-même. Il s'agit donc de la manifestation de l'islamisme qui est en cours dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

De ce fait, tout écart par rapport aux normes partagées par ces individus est puni, avec une sévérité exemplaire. Ce qui justifie aujourd'hui l'existence de toute une batterie de mesures dissuasives et un environnement social fanatisé où chaque citoyen est investi du devoir sacré de veiller au respect de la culture, à travers cette religion qui se veut « culture-vérité ». D'où cette assertion de Mbonji (2000 : 58) :

*De plus, les modèles de comportement que prescrit l'islamisme sont absolus parce que pensés et inspirés du prophète et par Allah. Ils ne peuvent souffrir de remise en cause. Beaucoup de sociétés dites traditionnelles usent de cet argument d'autorité pour conserver une ligne de conduite ancienne. L'on agit de telle ou telle manière car les autres dans le temps ont fait de même. Mais le caractère oral de la conservation du patrimoine culturel et de sa transmission révèle des oublis, des ajouts ; bref des transformations. Or, la culture vérité islamiste, parce que d'origine divine ou surhumaine, s'oppose à toute idée de transformation et d'emprunt. Convaincu de son unicité et de sa supériorité, elle n'a d'autres recours que d'imposer sa vérité par tous les moyens, y compris la violence.*

*La culture-vérité s'offre par construction comme une catégorie d'auto valorisation qui ne se contente pas de se moquer et d'inférioriser l'ailleurs, mais se donne les moyens d'évacuer, d'anéantir l'ailleurs/l'autre sans passer nécessairement par son assimilation. Car, l'islamisme, faut le rappeler, n'est pas l'islam, mais il n'y a en réalité entre les deux, qu'une différence de degré, d'exaltation de sa foi par rapport à l'ailleurs. Un ailleurs convertis ou à convertir dans la mesure du possible pour l'islam, devenu coexistant, cohabitant ; un ailleurs à réduire à soi ou à mort pour l'islamisme se voulant le bras séculaire de l'avènement du monde tel que voulu par Allah.*

C'est donc sur cette vision que se fonde les actes des membres de la secte islamiste Boko Haram qui sont à l'origine de la mort de plusieurs individus (hommes, femmes, enfants), l'enrôlement des jeunes des localités exposées, le déplacement forcé de milliers de populations, les exposant à des conditions de vie précaire. Comme le souligne Abakar :

*L'aide humanitaire n'est plus présente comme avant, c'était surtout au début, ils l'ont fait pendant les deux premières années d'installation du camp. Or, ça fait aujourd'hui*

*cinq ans que le site existe, et l'assistance n'est plus la même. De plus ici, il n'y a pas les bons champs ou des espaces appropriés pour pratiquer l'agriculture.* (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020).

Par ailleurs, cette crise a également permis de dissuader l'émancipation de la femme à travers les écoles brûlées, les centres de santé détruits, les personnels administratifs kidnappés ou tués. Ce qui crée une psychose au sein des communautés affectées. En plus, cette crise a permis de mettre à nu plusieurs pratiques traditionnelles préjudiciables ancrées dans les habitudes culturelles depuis fort longtemps, et augmenter les cas de violences basées sur le genre, dont sont survivantes les femmes et les filles dans la localité de Tildé. Le manque de moyens financiers, a augmenté la pratique de mariages précoces et forcé qui étaient déjà en nette régression dans la région, et partant, le déni de ressource, d'opportunité et de service.

Comme cause politique nous avons également la place culturelle qu'occupe les femmes dans la société. Dans la région de l'Extrême-Nord en général et sur les sites d'installation des personnes déplacées internes en particulier, la femme est beaucoup plus impliquée dans les activités culturelles, traditionnelles que dans la vie politique. En effet, comme dans les autres activités de la vie sociale, les femmes sont faiblement représentées dans la vie politique, à cause de leur statut d'épouse et de mère que leur confère la société, la culture. Cette marginalisation des femmes se caractérise par leur faible participation aux différentes consultations électorales dans l'institution communale. Très peu de femmes participent au vote, car la plupart d'entre elles ne dispose pas de carte d'électeur, ni de carte d'identité (ALVF, 2005)

Les raisons de cette faible représentation des femmes sont multiples. Il s'agit notamment de l'égoïsme des hommes et du poids de la tradition. Ces deux causes sont suivies par l'analphabétisme, la pauvreté et la méconnaissance des lois. Le poids de la tradition par la répartition des rôles entre les femmes et les hommes dans la société est l'une des raisons de l'exclusion des femmes. Les activités de reproduction et ménagères sont attribuées aux femmes et par conséquent, ce statut les maintient au bas de l'échelle sociale et elles pourront difficilement se hisser aux strates supérieures, pour influencer les décisions publiques (Ibis.) d'où la prolifération des cas de violence et leur effet négatif sur le bien-être des femmes et des enfants.

#### **6.1.1.1.2. Cause des violences basées sur le genre dans le site d'Afadé**

Dans la localité d'Afadé tout comme dans celle de Tildé, plusieurs causes sont à l'origine des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et filles déplacées internes. Toutefois, en situation d'urgence, une augmentation des cas de violences basées sur le genre, y compris les cas de viol, l'exploitation et abus sexuels, peuvent survenir. Les femmes et les filles de manière particulière sont confrontées à la pauvreté ou à la séparation de leur

famille ou communautés d'origine. De plus, les femmes et les filles si elles ne sont pas accompagnées, ou si elles ont la charge des enfants ou de leurs plus jeunes frères et sœurs, sont exposées aux risques d'exploitation et abus sexuels, dans la mesure où, elles sont dépendantes des autres pour survivre. Elles disposent d'un pouvoir de décision limité et peinent à assurer leur protection et celle de leurs enfants.

Par ailleurs, les jeunes filles peuvent faire l'objet d'un mariage précoce et forcé ou bien d'un trafic sexuel pour des raisons économiques. Les différences de pouvoir liées à l'âge et aux sexes peuvent prendre plus d'importance en situation d'urgence. Malgré le bouleversement social qui survient lors de la crise, les adolescentes peuvent être tenues de se conformer aux normes culturelles telles que la modestie et la virginité, et en cas de non-respect, elles sont exposées à des risques de violences de la part des hommes de leur foyer ou de leur communauté. De ce fait, de façon spécifique, on distingue plusieurs causes de violences basées sur le genre dans le site d' Afadé. Il s'agit des causes culturelles, économiques, scolaires et des causes politiques.

#### **6.1.1.1.2.1. Causes culturelles**

La culture prédominante dans le site d'installation des personnes déplacées internes à Afadé, qui est la culture Kotoko, soutenue par la religion musulmane, est la première cause des violences basées sur le genre dont sont survivantes ces femmes et jeunes filles. D'après l'islam, l'homme est le dépositaire de la gestion des biens de la maison ou du ménage. Ça sous-entend que la femme devrait être cloîtrée à la maison à assurer les tâches ménagères, pendant que l'homme se bat comme il peut pour subvenir aux besoins de la famille. Cette situation dans la majorité des cas met la femme dans une posture de consommatrice où il est difficile en cas d'absence du conjoint, de prendre sereinement les rênes de la famille ou du ménage.

Par ailleurs, dans cette culture la jeune fille doit aller en mariage « vierge », pure, pour cette raison, le mariage précoce est une réalité sociale très respectée par les membres. Or, l'absence d'autonomie des femmes dans le foyer dû au manque de formation éducative et socioprofessionnelle est un facteur aux violences basées sur le genre. En plus de certaines unions conclues sur la base de l'amitié, où certaines familles marient leurs enfants ou donnent leurs filles à un proche parent. A côté des relations amicales, on note aussi l'ignorance, la mauvaise interprétation des textes religieux, la volonté individuelle altérée par le conjoint ou le poids des normes sociales (culture, tradition), la nécessité de régulariser un cas de grossesse extraconjugale dû à une sexualité précoce ou une grossesse indésirée dans la maison familiale. Ce qui porte un coup à l'honorabilité de la famille et partant n'est pas toléré par les parents. La recherche du gain facile dû à la pauvreté, où certains parents donnent leur fille au plus offrant

quel que soit son âge, pour vu qu'il soit riche et le faible niveau d'instruction sont aussi les éléments qui poussent les femmes et les jeunes filles aux violences basées sur le genre.

En effet, afin de justifier ces éléments notamment au niveau scolaire par exemple, plusieurs causes justifient la sous scolarisation des femmes et des filles dans le site d'Afadé. Car, les filles au Cameroun et particulièrement dans le Logone et Chari continuent d'être discriminées injustement en raison de leur sexe. Elles sont privées d'éducation parce qu'elles naissent « filles ». Les freins à leur éducation sont par conséquent multiples, il s'agit :

- Des traditions culturelles. Dans certains sites, les filles sont considérées comme un fardeau pour la famille, par conséquent leur éducation n'a donc aucune importance, surtout que leur destin est d'être mariées jeunes, de s'occuper des tâches ménagères et des enfants.
- L'ignorance des lois et du droit. Les parents majoritairement illettrés, ne remettent pas en cause les discriminations liées aux traditions culturelles, qui encouragent la sous scolarisation des jeunes filles. Dans l'arrondissement de Makary et plus précisément à Afadé, les violations des droits des filles sont si répandues et normalisées que les sanctions sont rares, sinon inexistantes.
- Les violences à l'école et sur le trajet de l'école. Les filles plus que les garçons sont exposées à la maltraitance, aux violences physique et morales, les grossesses précoces et aux abus sexuels à l'école de la part du personnel éducatif ou des jeunes garçons. Ce qui conduit de nombreux parents à déscolariser leurs jeunes filles.
- Les menstruations : parce que deux filles sur deux ne vont pas à l'école quand elles ont les règles dans cette localité. De nombreux établissements scolaires ne proposent pas de locaux où ces dernières peuvent assurer leur hygiène. Ou alors, parce que les protections hygiéniques coûtent chers. Par conséquent, elles sont forcées de rester chez elles.
- La discrimination sexiste et l'exploitation sont également des causes de la sous scolarisation des filles. L'épuisement physique et moral dus au travail forcé, et les douleurs récurrentes dues à l'esclavage domestique (les filles se réveillent tôt pour travailler avant d'aller à l'école et dès le retour des classes, les tâches ménagères lui sont réservées et cela jusqu'à tard dans la nuit). Ce qui fait qu'elles n'ont même pas le temps de se reposer et elles sont épuisées à tout moment.
- Les mariages précoces et forcés, car de nombreuses filles dans la localité se marient avant l'âge de 18 ans. D'après les membres de la communauté : « elles naissent pour se marier, faire les enfants et non pour travailler. C'est ça le plan d'Allah ». Ces filles sont généralement déscolarisées pour subvenir aux besoins de leurs maris, s'occuper des tâches ménagères et des enfants. Les mariages forcés et précoces maintiennent les filles dans un statut inférieur à celui de l'homme.

- Les grossesses précoces qui contraignent les adolescentes à quitter l'école, sont la conséquence des mariages précoces et forcés, des violences sexuelles et du non accès à la contraception et à la l'avortement. Ce qui conduit inéluctablement à l'arrêt des études
- Le manque d'acte de naissance constitue également une des causes de la sous scolarisation des filles. Les filles sans identité juridique et sans certificat de naissance ne peuvent pas s'inscrire à l'école, passer des examens scolaires, obtenir des diplômes. Elles ne peuvent pas poursuivre leur éducation jusqu'au bout, afin d'avoir un métier stable et sortir de la pauvreté.
- Les situations d'urgence, exacerbent aussi la vulnérabilité des filles et leur discrimination. Les écoles détruites par la guerre, les conflits ou catastrophes naturelles, l'accaparement des habitats par les militaires, les rendant impraticables et dangereux, l'isolement en cas d'épidémies, la précarité des sites de déplacées internes, privent les jeunes filles de l'éducation formelle. Les familles se retrouvent aussi dans des situations précaires, ce qui augmente la pression économique qui pèse sur les foyers. Par conséquent, les familles sont obligées de marier leur fille très tôt alléger les charges souvent avec les revenus issus de la dote.

La culture cause aussi les violences basées sur le genre dans la mesure où elle met la femme dans une position de cadette sociale au même titre que les enfants. Raison pour laquelle, au regard de l'homme, elle est celle qui doit être protégée, celle sur qui il faut avoir un regard permanent, de peur de la laisser commettre des bêtises. Le manque de confiance ou le côté fragile de la femme est également une cause aux violences basées sur le genre, car elles n'ont pas assez de considération, de soutien pour mener ou entreprendre une action, un projet et le réaliser. Donc certaines pratiques culturelles contribuent encore aujourd'hui à pérenniser les violences dont sont survivantes les femmes et les filles déplacées internes dans le site de Sotraél à Afadé.

#### **6.1.1.1.2.2. Causes économiques**

Dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes, le nombre d'enfants (en moyenne huit par ménage déplacé), ajouté aux conditions de vie difficiles et à la rudesse climatique, qui réduisent les rendements agricoles et commerciaux sont des véritables problèmes pour les hommes, qui n'arrivent pas à cause de leurs faibles revenus financiers, à prendre convenablement soins de leurs enfants. D'où la panoplie de divorce, sans oublier la proportion de fille très élevée au sein des ménages, ce qui fragilise la main d'œuvre familiale. Or, sans ressources économiques au sein du foyer, ces femmes et filles s'exposent quotidiennement aux violences basées sur le genre.

Toutefois, il existe des cas où lorsque le conjoint a les moyens nécessaires à la prise en charge de sa famille, il décide au contraire de les mettre au profit de ses besoins personnels, ignorant ceux de sa famille, tel que démontré comme suit :

*Dans le site d'installation des personnes déplacées internes d'Afadé, les hommes quittent le foyer parce qu'ils ont été bénéficiaires de Cash LWF pour les déplacés. Etant donné que la charge familiale est largement au-dessus de la valeur financière reçue, ils préfèrent abandonner leur femme et prendre de petites filles afin d'assouvir leurs fantasmes. D'autres sont même sur place, dans les ménages, mais ne considèrent pas leur femme encore moins les enfants. (Hadjah Gadoué, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

L'irresponsabilité des hommes est aujourd'hui soutenue par les faibles revenus économiques, qui profitent de l'occasion pour poser des actes violents. Aujourd'hui, l'homme prend plaisir si l'on peut le dire ainsi, à se défaire de ses obligations de chefs de famille, et abandonne à leur propre sort, leurs femmes et enfants :

*Aujourd'hui, ça fait cinq ans que je suis à Afadé, même un savon de 100 FCFA, mon mari n'a pas emmené pour voir les enfants. On a eu huit enfants. Et quand même j'étais avec lui, il n'avait jamais ramené un morceau de savon à la maison. J'ai quitté le mariage sans rien, même pas un banc. Je me débrouille avec mes enfants... Je fais quoi avec lui, les chaussures, la nourriture, c'est moi. J'ai envoyé l'aîné en mariage à 16 ans pour alléger la charge et je suis restée avec sept... (Leader communautaire, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

De ce fait, plusieurs enfants sont obligés de céder à certaines avances malsaines pour pouvoir subvenir à leurs besoins.

Aussi, le faible niveau économique caractéristique des zones rurales, limite les commodités infrastructurelles. Alors, l'absence d'énergie électrique par exemple est aussi une des causes des violences basées sur le genre dans la localité, où plusieurs cas de violences sont observés dans des coins sombres, une fois la nuit tombée. Or, si la localité était électrifiée plusieurs cas de violences basées sur le genre auraient pu être évités.

### **6.1.1.1.2.3. Causes politiques**

Les causes politiques rappelons-le, incluent la sous représentativité des femmes aux postes électifs et nominatifs ou des décisions qui les affectent sont prises. En effet, le faible niveau d'instruction des femmes dans la localité d'Afadé limite le pourcentage de ces dernières aux postes de responsabilité et à la prise de décision dans la communauté. Ce qui limite les chances de faire entendre leur voix et donc, maintient la localité dans une domination masculine continue. Toutefois, certaines actions humanitaires arrivent à redresser le gap mais la faible assistance humanitaire ne permet pas encore d'avoir un effet consistant, contribuant à faire passer le message.

Par ailleurs, le radicalisme religieux porté par la secte islamiste Boko Haram est aussi l'une des causes politiques des violences basées sur le genre. Le déplacement forcé des populations abandonnant tout derrière elles a également contribué à exposer ces femmes aux violences et continue de le faire. Les exactions des membres de la secte Boko Haram, considérés comme des hors la loi, contribuent à renforcer l'impunité des actes de violence, car le plus souvent la survivante a du mal à identifier l'auteur.

#### **6.1.1.2. Causes des violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Sava**

Dans le département du Mayo-Sava, plus précisément dans la localité de Kolofata, plusieurs causes sont à l'origine des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et jeunes filles déplacées internes. Elles ne sont pas loin de celles relevées dans le département du Logone-Et-Chari, et regroupent les causes culturelles, politiques et économiques.

##### **6.1.1.2.1. Causes politiques**

Le radicalisme religieux porté par la secte islamiste Boko Haram est la première cause des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles déplacées internes dans le site de Kolofata. L'impact de cette crise sur l'économie locale est la principale cause de la montée des cas de violence, comme l'affirme cette survivante : *« C'est la pauvreté qui est à l'origine des violences basées sur le genre ici à Kolofata. Avant la crise, elle n'était pas flagrante, mais elle s'est amplifiée avec le déplacement, puisqu'aujourd'hui nous n'avons plus rien. Nous avons tout perdu lors du déplacement »*. (Kondouri Blama, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

De plus, l'importance de la population déplacée limite les moyens des agences humanitaires à prendre en charge ces populations. Toutefois, l'insuffisance relevée dans l'assistance aux personnes déplacées internes est aussi une cause des violences : *Je n'ai jamais bénéficié de soutien dans le but d'exercer une activité génératrice de revenus (AGR) depuis que je suis ici à Kolofata, parce qu'on ne m'a jamais enregistré*. (Yassoua, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Par conséquent, plusieurs individus de mauvaise foi et aux intentions belliqueuses, profitent de la situation pour mener des activités illicites et faire du mal aux femmes et aux jeunes filles, d'où les violences basées sur le genre.

##### **6.1.1.2.2. Causes culturelles**

Dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Kolofata, on retrouve plusieurs ethnies réparties entre trois croyances religieuses à savoir : l'islam, le christianisme et l'animisme. Cependant, la grande partie des femmes survivantes de violence basée sur le genre sont de croyance musulmane où le mariage précoce est la principale base de la famille.

En effet, dans l'imagerie populaire liée à l'interprétation discutable du saint coran, la survenue des menstrues trois fois de suite dans la maison familiale est une abomination et surtout, les parents en tant que responsables devraient payer le prix dans l'au-delà au cas où la jeune arrivait à être souillée avant le mariage. A cet effet, il est urgent de trouver « un époux » à sa fille non seulement en vue de bénéficier de la béatitude divine mais aussi de protéger sa dignité.

De ce fait, plusieurs jeunes filles qui n'ont pas eu la possibilité de faire des études du fait de l'envoi précoce en mariage, sont aujourd'hui des survivantes du mariage forcé et des violences psychologiques du fait de la perte brutale de leur conjoint dans la crise Boko Haram, aux conséquences néfastes sur leur bien-être. Ces pratiques, qui auparavant contribuaient à assurer l'intégration sociale de la jeune fille est aujourd'hui l'une des causes fondamentales de la vulnérabilité de ces femmes aux violences basées sur le genre.

De plus, la pratique d'activités culturelles telles que le commerce par les kanuri et l'agriculture par les Mandara, est également une cause des violences basées sur le genre, car du fait de la crise sécuritaire Boko Haram, ces activités ont subi de graves dommages notamment l'absence de terres sûres et de trajets sûrs pour le commerce. Ce qui a réduit davantage les ressources des ménages et expose femmes et enfants aux violences basées sur le genre. Malheureusement, l'absence de ressources financières et la recherche du gain facile (prélèvement non autorisé de produits agricoles dans les champs des communautés hôtes, collaboration avec les membres de la secte Boko Haram etc.), contribuent à pérenniser ces pratiques culturelles et les violences basées sur le genre.

### **6.1.1.3. Causes des violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Tsanaga**

Dans le site de Zamay, plusieurs causes favorisent les violences basées sur le genre, dont les survivantes les plus affectées sont les femmes et les filles déplacées internes. Parmi ces causes nous pouvons citer les causes culturelles, économiques, politiques et les causes juridiques.

#### **6.1.1.3.1. Causes juridiques**

Les causes juridiques mettent en exergue plusieurs éléments parmi lesquels : le niveau de connaissance juridique peu élevé chez les femmes, une législation lacunaire et le manque de formation et d'attention de la part de la police et de la justice à l'égard des femmes et des filles survivantes de ces cas. En effet, dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Zamay, l'ignorance des femmes au niveau de la connaissance de leurs droits et de la loi, est une cause des violences basées sur le genre dont elles sont survivantes. Par exemple :

*Si un garçon de la communauté ou un proche du Lamido veut par exemple marier sa fille, même si elle n'a pas atteint l'âge de 16-17ans, ils font seulement le mariage. Lorsque les ONG veulent s'opposer, on dit allons chez le Lamido, vous allez là-bas, rien*

*n'est fait et ils finissent par célébrer le mariage. C'est pour cela que, moi je dis que je ne veux plus travailler pour les ONG, mais, à mon propos compte. Alors que ce sont les ONG qui m'ont formé concernant la lutte contre les VBG, mais je ne veux plus travailler pour eux, parce que je vais mentir. Pour des raisons pareilles, je ne veux pas lutter avec les ONG, avec le Lamido. C'est mieux.* (Malam Moussa Bouba, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)

L'abus de pouvoir des hommes aux seins du foyer et au-delà, sans oublier la corruption des autorités traditionnelles et administratives sont des éléments qui favorisent sur le site de Zamay les violences basées sur le genre.

#### **6.1.1.3.2. Causes culturelles**

La culture a un grand impact sur le comportement des individus et surtout sur la prolifération des violences basées sur le genre, notamment le mariage précoce. Par ailleurs, le phénomène de mariage précoce bien qu'il soit antérieur et structurel à la crise humanitaire s'en est aggravé avec la venue de celle-ci. Néanmoins, le rendu des entretiens révèle des facteurs facilitant ou prédisposant le phénomène. Il s'agit de : la peur de kidnapping des filles par les terroristes donc l'envoi en mariage constitue un mécanisme de protection. La peur des grossesses précoces qui pourraient ternir l'image de la famille avec la naissance des « *djaloujo* » encore appelé « enfants illégitimes ». Cette peur se traduit par la non maîtrise de l'éducation à la sexualité. De plus, certaines personnes déclarent que la pression des autorités religieuses sur les parents constitue un facteur facilitant. La morphologie d'une femme reste aussi un facteur qui permet aux parents d'envoyer leurs filles en mariage. Plus la fille connaît un développement physiologique progressif en terme de taille et de poids, plus elle est prête pour le mariage. En effet, à cause de la culture, certains individus justifient leurs actes de violence telle qu'illustré dans ces propos :

*La première cause des violences basées sur le genre est l'ignorance, ensuite la pauvreté et enfin le manque d'éducation du fait de certaines pratiques culturelles. Si la famille n'est pas éduquée, il y'aura toujours l'ignorance qui va surgir... Tu vas beau parler de la loi à quelqu'un, il ne sera pas inquieté. C'est moi qui ai marié ma femme, c'est moi qui ai accouché mon enfant, tu me parles de la loi, est ce que la loi s'applique sur mon enfant ? C'est pour cela qu'ici, chaque humain à son droit.* ((Malam Moussa Bouba, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)

De plus, la sous scolarisation, renforcée par la pratique de l'école coranique au détriment de l'école conventionnelle contribue à favoriser les violences non seulement dans le site d'installation des personnes déplacées internes, mais dans le département tout entier :

*Dans la localité de Zamay, plusieurs causes favorisent les violences basées sur le genre notamment la sous scolarisation. Et tu sais que ceux qui font ça, c'est le manque d'éducation. Auparavant, les parents n'éduquaient pas leurs fils ou filles. Ils les laissaient libres comme ça. Si tu as un enfant, tu le laisse comme ça. Tu ne lui achètes pas les habits ni rien d'autre. Et c'est ça qui gâtait les enfants auparavant. On n'était*

*pas ouvert. Par conséquent, le manque d'éducation limite les chances d'une compréhension du coran, pour une meilleure interprétation du coran. Ainsi, plusieurs habitudes néfastes, qui favorisent les violences basées sur le genre découlent de l'absence d'une bonne éducation inculquée aux enfants.* (Malam Moussa Bouba, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)

Actuellement, c'est une situation qui rencontre encore des difficultés, notamment l'absence d'infrastructures éducatives adaptées car, du fait de l'augmentation de la population, de la menace des enseignants par les adeptes de la secte islamiste Boko Haram, plusieurs établissements ont été détruits et des enseignants ont dû abandonner leur poste de peur des représailles. Il a donc été nécessaire d'aménager des espaces, afin de pouvoir dispenser des enseignements aux enfants, malgré le manque d'infrastructures, en plus du faible taux d'enseignants de qualité et l'absence d'une volonté accrue de la part des parents à scolariser leurs enfants, surtout les filles. Comme l'illustre cette image :

**Photo n° 15: Salle de classe de SIL, CEP, CE1 dans la localité de Zamay**



**Source :** Kodi Gamba, Zamay, 18/09/2021

Aussi, les exactions de la secte islamiste Boko Haram, basée sur l'éradication de l'école formelle est une plaie chronique dans le développement de l'éducation, dans la localité de Zamay et à dans le département tout entier. Surtout que, l'un des fondements de la secte islamiste Boko Haram est l'interdiction de l'école formelle dans les localités de la région de l'Extrême-Nord, frontalières au Nigeria :

*En effet, dans la secte Boko Haram, l'école n'est pas une bonne chose, surtout pour les femmes. D'où l'origine de l'appellation de la secte. Car Boko représente l'école*

*formelle en langue haoussa et Haram signifie interdit toujours en langue Haoussa. Donc, Boko Haram signifie interdiction de l'école formelle, dans leurs localités, leurs villages.* (Malam Moussa Bouba, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)

Raison pour laquelle la plupart des attaques ont eu lieu dans les écoles, et au sein des Mosquée d'une part, pour asservir le maximum de personnes, et d'autre part pour éliminer les insoumis.

#### **6.1.1.3.3. Causes économiques**

Dans la localité de Zamay, l'effet néfaste de la crise sécuritaire Boko Haram sur l'économie local, associé aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques sont des causes des violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes, les jeunes filles et les garçons. La présence des réfugiés nigériens du camp de Minawao et l'afflux des personnes déplacées internes, a contribué à l'inflation des prix des denrées de première nécessité. Où, la faible assistance humanitaire et l'absence de ressource au sein des ménages déplacés, exposent les survivantes à des violences. En plus, la situation précaire que connaissent les sites d'installation des personnes déplacées internes, conduit également à l'exode de plusieurs hommes qui abandonnent des femmes et des enfants, dans une vie pleine de précarités.

#### **6.1.2. Facteurs de risques des violences basées sur le genre**

Les formes que revêt la violence basée sur le genre, et les contextes dans lesquels elle s'exerce, selon l'Organisation Mondiale pour la Santé, sont multiples et variés. De ce fait, il est difficile d'apprécier les facteurs qui sont liés à un risque accru d'exposition des femmes à la violence. Le modèle écologique, selon lequel la violence est le résultat de plusieurs facteurs opérants à quatre niveaux : individuel, relationnel, communautaire et sociétal, est utile pour comprendre l'interaction entre les facteurs d'un même niveau et de niveaux différents.

En effet, plusieurs éléments favorisent les violences basées sur le genre que ce soit au niveau individuel que communautaire. Il s'agit entre autre de la consommation de la drogue (Odonol, Tramadol...), de l'alcool, la promiscuité au sein des camps ou sites des réfugiés et personnes déplacées internes et, les attitudes des communautés acceptant et légitimant la violence masculine et la tolérance de la violence comme méthode de résolution des conflits (Ndombasi, 2017)

##### **6.1.2.1. Facteurs individuels et relationnels**

Selon l'Organisation Mondiale pour la Santé, la recherche consacrée aux facteurs qui accroissent le risque pour les hommes de commettre des actes de violence est relativement récente et très polarisée sur les hommes ayant été appréhendés, notamment pour viol. Parmi les facteurs qui ont été mentionnés dans de très nombreuses études de ce type, se trouvent : l'appartenance à un gang, l'usage nocif ou illicite de drogues ou d'alcool, une personnalité anti

sociale, l'exposition à la violence intra parentale pendant l'enfance, le fait d'avoir été victime de violences sexuelles ou physiques pendant l'enfance, le faible niveau d'instruction, l'acceptation de la violence (par exemple, considérer qu'il est acceptable de battre sa femme ou sa petite amie), la multiplicité des partenaires/l'infidélité et, une inégalité des sexes (OMS, 2012).

### **6.1.2.2. Facteurs communautaires et sociétaux**

Sur le plan de la santé publique, les facteurs communautaires et sociétaux peuvent être d'une importance capitale pour trouver les moyens de prévenir la violence sexuelle avant son apparition, dans la mesure où se sont souvent la société et la culture qui entretiennent et perpétuent les croyances justifiant la violence. Les facteurs liés aux taux plus élevés d'actes de violence sexuelle commis par des hommes comprennent :

Les normes traditionnelles en matière de rôles assignés aux deux sexes, les normes sociales liées à la supériorité masculine (par exemple, l'idée que les rapports sexuels entre époux sont un droit pour l'homme marié, que se sont les femmes et les filles qui provoquent les désirs sexuels des hommes à distance, ou encore que le viol est un signe de masculinité), et la faiblesse des sanctions communautaires et judiciaires contre la violence. (Ibidem.) Cependant, quels sont les principaux acteurs des cas de violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun? Toutefois, avant d'y parvenir, donnons une définition générale du concept « acteur ».

## **6.2. Acteur des violences basées sur le genre**

Du latin *actor* (celui qui agit), l'acteur représente la personne qui participe activement à une entreprise, qui joue un rôle effectif dans une affaire, dans un événement. C'est un protagoniste (Larousse, 2010). Cependant, concernant les violences basées sur le genre, il est souvent difficile d'établir un seul et unique profil d'agresseur et on dispose de relativement peu d'études sur le sujet. La plupart des études concernant la violence faite aux femmes, ont été réalisées par des militantes ou des chercheuses féministes ou des bénévoles d'association. De ce fait, elles se placent pratiquement toutes du point de vue de la femme survivante de violence. N'ayant pas accès aux hommes violents, elles tendent à les mettre dans un même groupe. Or, il existe, selon les spécialistes, différents types d'hommes violents (Nabila, 2006).

Par ailleurs, l'explication sociologique met avant tout l'accent sur la socialisation des petits garçons et leur préparation à occuper un rôle dominant et dominateur dans la famille et la société. Aux femmes, on attribue des comportements typiquement « féminins », tels que la douceur, la passivité, l'abnégation, alors qu'aux hommes, des comportements typiquement « masculins », forts, dominants et courageux. Comme le montre Pierre Bourdieu: *tout ce qui est valeureux, respectable, digne d'admiration est du domaine du masculin, alors que ce qui faible,*

*méprisable et indigne est du registre féminin.* D'autres approches mettent aussi en avant les traumatismes subis dans l'enfance pour expliquer le phénomène. Il apparaît en effet, qu'un pourcentage important d'hommes poursuivis en justice pour violence à l'encontre des femmes auraient souffert de maltraitance dans leur enfance. (Ibid.)

Pour Nabila (2006), un autre angle d'approche se fonde sur la théorie de l'apprentissage social qui stipule que les comportements violents s'acquièrent par l'observation des autres et se maintiennent s'ils sont valorisés socialement. Les enfants élevés par un père violent ont tendance à recourir à la violence comme mode de fonctionnement. Ils prendront l'habitude de réagir par la violence pour résoudre les problèmes, soulager les tensions et/ou se valoriser. Cependant, tout porte à croire que ces différentes approches ne sont pas contradictoires, mais bien complémentaires et toutes sont à prendre en compte. Alors, nous pouvons retenir que les principaux traits caractéristiques des hommes violents sont : la déresponsabilisation, la fragilité psychologique, la relation fusionnelle et l'angoisse d'abandon

### **6.2.1. Déresponsabilisation**

Tous les hommes violents ont tendance à minimiser leurs gestes, à se trouver des justifications, notamment en tenant la femme pour responsable. Les causes extérieures qu'ils évoquent sont le plus souvent stéréotypées : provocation de la part de la partenaire, stress au travail, soucis d'argent et d'alcool ou drogue. Le déni pour eux est un moyen d'échapper à la honte et la culpabilité, mais c'est aussi un moyen de ne pas voir leur fragilité interne.

### **6.2.2. Fragilité psychologique**

Ce sont leur fragilité et leur sentiment d'impuissance, qui emmèneraient les hommes violents à vouloir contrôler et dominer les femmes notamment, leurs compagnes. L'acte violent agit chez eux comme une protection de leur intégrité psychique. Le contrôle sur l'autre, à l'extérieur, vient suppléer leur manque de contrôle interne: « La violence est pour ces hommes un palliatif pour échapper à l'angoisse, ainsi qu'à la peur d'affronter les affects de l'autre, peur d'affronter les leurs.

### **6.2.3. Relation fusionnelle et l'angoisse d'abandon**

L'homme violent dans le couple est incapable d'établir une distance entre lui et l'autre, qui lui permet une relation saine. Sa crainte d'être abandonné, l'amène à établir une relation fusionnelle avec l'autre, sans position de recul. Trop de proximité avec l'autre engendre un sentiment d'étouffement de la partenaire. Les féministes espagnoles ont beaucoup travaillé sur la différence entre amour et possession. Quand un homme dit à une femme : « je te veux toute à moi », cela signifie le désir, mais il peut signifier aussi : « tu n'appartiens, rien qu'à moi et tu

n'existes pas sans moi ». Leur slogan pour sensibiliser les jeunes à cette question est : « l'amour ne tue pas, il n'étouffe pas... Bien au contraire il laisse de la latitude à l'autre pour s'épanouir ».

#### **6.2.4. Acteurs des violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun**

La région de l'Extrême-Nord du Cameroun, avec son chef-lieu Maroua, est une zone ancrée dans sa culture au travers de sa religion dominante : l'islam. En effet, au travers de cette recherche, nous ne cessons pas de mettre en évidence la place importante qu'occupe la religion dans les pratiques culturelles des habitants de cette partie du Cameroun, surtout en ce qui concerne la place de la femme. Par ailleurs, cette posture secondaire de la femme l'expose à de multiples maux, notamment aux violences basées sur le genre.

Au sortir de nos entretiens dans la ville de Maroua avec différents informateurs, nous avons pu recueillir des données sur les acteurs des violences basées sur le genre. D'après YewouaBé Paul : *les différents acteurs à l'origine des violences basées sur le genre sont pour la majorité des cas, les membres de la famille de la femme notamment les cousins* (Maroua, entretien du 29 octobre 2020). Pour l'ONG locale ALVF, les acteurs des violences basées sur le genre sont : la famille, la communauté, certains leaders religieux et traditionnels.

Pour Absent, résident dans la ville de Maroua, à l'Extrême-Nord de façon générale, la majorité des acteurs des violences basées sur le genre sont : les fonctionnaires (dans les bureaux, qui profitent de leur position pour commettre des actes de violence) ; les conjoints dans les ménages ; les femmes elles-mêmes, car à cause de la pauvreté ou afin de résoudre un problème de vie ou familial, se livrent à certaines pratiques, qu'elles regrettent souvent ; les hommes en tenu, notamment à la frontière, lorsqu'il faut traverser un poste de contrôle d'un pays pour un autre ou une localité pour une autre. Ces hommes en tenue profitent alors de la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles pour commettre des actes de violence.

De ces rapports, ressort que les violences basées sur le genre de façon générale, peuvent survenir à tout moment et exposer n'importe qu'elle femme ou jeune fille à ces actes.

#### **6.2.5. Profil des acteurs des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes**

La crise sécuritaire Boko Haram qui a causé le déplacement involontaire d'un grand nombre de personnes dans les départements frontaliers au Nigéria (Logone et Chari, Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga), est aussi, la principale cause du coût économique que connaît la région de l'Extrême-Nord ces dernières années. Ce coût économique est l'origine des conditions précaires que vivent les populations déplacées, en particulier les femmes et les enfants, ce qui exposent ces derniers aux risques de violences basées sur le genre, dont les acteurs principaux sont des individus sensés les protéger.

### **6.2.5.1. Acteurs des violences basées sur le genre dans le Logone et Chari**

Dans le département du Logone-Et-Chari, du fait de l'impact climatique et des pesanteurs socioculturelles (religion, conflit intercommunautaires etc.), plusieurs acteurs contribuent aux violences basées sur le genre et partant à leur pérennisation, notamment dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes.

#### **6.2.5.1.1. Acteurs des violences basées sur le genre dans le site de Tildé**

Dans la localité de Tildé, les principaux acteurs de la violence basée sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles sont tout d'abord les membres de la communauté, plus précisément la classe sénile, constituée de grands parents, de sages, qui continuent à leur manière de pérenniser les violences basées sur le genre. En suivant la tradition, ces aînés maintiennent au jour certaines pratiques préjudiciables qui continuent d'exposer les femmes et les filles à des vies précaires. Par exemple, la pratique du mariage précoce, le choix du système éducatif coranique au profil de l'éducation formelle et la pratique de la médecine traditionnelle au détriment de la médecine moderne sont des cas qui montrent que cette tranche d'âge agit à maintenir les femmes et les filles dans une dépendance continue et donc à être survivantes de violences basées sur le genre.

Ensuite, nous avons la rudesse climatique. En effet, à cause des changements climatiques qui déséquilibre les calendriers agricoles, plusieurs agriculteurs n'ont plus les rendements agricoles d'en temps. Par conséquent, le faible rendement des produits agricoles sur le marché, crée une compétitivité autour de ces produits, dont les plus pauvres ont du mal à s'en procurer. Ce qui expose les populations à la famine et donc à la malnutrition. En plus, cette rudesse climatique est également à l'origine des conflits intercommunautaires entre arabes et kotoko, qui causent des pertes en vies humaines importantes. Ce qui accentue la vulnérabilité des femmes et des enfants.

Nous avons également les membres de la secte islamiste Boko Haram. Du fait de leurs exactions et des idéaux qu'ils défendent, ce phénomène conduit au déplacement forcé de plusieurs personnes, exposées bien avant aux extrêmes climatiques et à la pauvreté. Ce qui davantage accentue la vulnérabilité des populations déplacées, en particulier des femmes et des enfants.

Après les membres de la secte islamiste Boko Haram, nous avons, les jeunes des communautés locales, les autochtones des localités d'accueil, qui se considèrent comme les plus anciens sur le site, usent de ce privilège pour abuser à leur manière des femmes et filles déplacées internes. Il peut s'agir du conditionnement des terres, de l'absence d'un homme chef de ménage et bien d'autres éléments qui exposent les femmes et les filles à des conditions très précaires et aux actes de violences basées sur le genre.

Enfin, les femmes elles même, les survivantes de violence basées sur le genre. À cause de leur vulnérabilité, les femmes déplacées interne agissent souvent contre leur propre intérêt. Elles sont souvent obligées de commettre certains actes qui vont à l'encontre de leur bien-être (recherche effrénée d'un mari, faible autonomisation financière, absence d'ambition, prise de risque en allant chercher du bois, seule, loin des sites aménagés, le manque de respect à l'endroit des hommes, qui sont face aux difficultés financières. Car la femme kotoko est celle qui veut imposer, dicter sa loi sans toutefois avoir les capacités pour le faire). Tout cela conduit à des désaccords entre les femmes et conjoints et plus loin aux violences basées sur le genre.

#### 6.2.5.1.2. Acteurs des violences basées sur le genre dans le site d'Afadé

Principalement dans la localité d'Afadé, on a pu déceler lors de la descente de terrain, plusieurs types d'acteurs de violences basées sur le genre. Il s'agit notamment : des conjoints, des membres des deux communautés (déplacées et hôtes), les parents et les membres de la secte islamiste Boko Haram.

- Le conjoint : s'agissant par exemple du déni de ressource, il arrive que le mari refuse du fait des principes culturels, que la femme exerce une activité génératrice de revenu, qui pourrait aider à alléger les charges économiques du foyer. Comme l'illustrent ces propos:

*... or, quand tu viens, déni de ressource, laissons-même notre contexte, descends au sud, tu as vu où que c'est la femme qui refuse les ressources à l'homme ? C'est toujours l'homme qui refuse les ressources à la femme. Tu as vu où que la femme a le pouvoir d'empêcher l'homme de travailler ? Or, très souvent, c'est l'homme qui a ce pouvoir, il empêche la femme de travailler. J'ai l'argent, assoie-toi à la maison tu me fais les enfants, tu sors travailler pourquoi ? C'est l'argent que tu veux ? Voilà ça. Raison pour laquelle, le déni de ressource dans la localité d'Afadé et à l'Extrême-Nord en général est la violence la plus récurrente et la moins prise en considération. Or, sans moyens, ressources ou assistance financière, il est difficile pour la femme de s'en sortir, en particulier dans ce cas d'espèce, et donc fait face à de multiples violences. (Adrian, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

De plus, en cas de grossesse indésirée, souvent à la suite d'un viol, d'une violence psychologique ou sexuelle, il arrive que l'acteur de cet acte, décline toute responsabilité : « *les conjoints ou acteurs des grossesses, dans la plupart des cas, ne veulent pas reconnaître l'acte. Surtout si ce sont les hautes personnalités. Ils menacent la survivante de ne pas dénoncer* ». (Hadja Gadoué, Afadé, entretien du 21 octobre 2020). Par contre, ce refus contribue à accentuer les violences et rend la vie des survivantes très difficile, au point de conduire à la mort au travers du suicide, surtout si elle n'est pas accompagnée.

Concernant le viol, dans la localité d'Afadé par exemple, les acteurs de viols sont souvent les cousins, les partenaires intimes ou les membres de la communauté hôte, comme l'affirme ce tavailleur social :

*Des filles sont violées pour la plupart par des cousins, des voisins. Mais il y'a aussi une grande majorité qui est violée dans les champs, ou lorsqu'elles partent chercher de l'eau. Par exemple au niveau des points d'eau, car les points d'eau sont à une distance considérable du village et le violeur notamment les membres de la secte Boko Haram ou des jeunes de la communauté hôte, en profitent. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

- Les hommes des deux communautés (hôtes et déplacées). En effet, les individus de la localité d'accueil commettent des actes de violence dans une discrétion sans pareil, et seule la survivante dans la majorité des cas est habilitée à reconnaître l'acte surtout s'il a été commis dans la nuit, tel que décrite par cette survivante :

*La nuit, il y'a des hommes qui attaquent des jeunes filles, qui par la suite contractent des grossesses. Idem quant elles vont puiser de l'eau. Dans la nuit les autres tissent des rendez-vous, aucours desquels les acteurs flatent les survivantes des petites friandises comme des jus, des bonbons, des chewing-gums... jusqu'à ce qu'elles cedent et c'est surtout la nuit qu'ils opèrent, qu'ils trompent ces petites filles. Après ces différents forfaits, surtout en cas de grossesse où la jeune fille exige d'eux la reconnaissance de leurs actes, ils déclinent toute responsabilité et choisissent l'exode rural dans les grandes villes ou au Nigeria voisin. (Amina, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Toutefois, la connaissance du terrain et la force physique sont les principaux atouts des acteurs de violences qu'ils usent au quotidien pour commettre à leur volonté et dans l'impunité, ces actes de violences basées sur le genre.

- La violence émotionnelle : c'est beaucoup plus le mari ou le conjoint et dans certains cas la belle famille qui sont à l'origine.
- Concernant le déni de service, l'auteur majoritaire reste le mari et dans certains cas les fonctionnaires ou les responsables de certains services administratifs. Mais dans notre contexte c'est-à-dire à Afadé, le principal auteur est le mari comme le souligne ces propos :

*Parlant du déni de service, il y'a des fois que le mari refuse à sa femme l'accès à une consultation ou prise en charge médicale dans une structure sanitaire appropriée. La raison évoquée est toujours l'absence de de moyens financiers ou le respect des traditions. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

A cause de cette situation ou de cette façon de voir les choses, plusieurs femmes finissent par trouver la mort, soit parce qu'elles ne se rendent pas à l'hôpital, soit parce qu'elles y arrivent trop tard.

- Les parents : ils constituent également une catégorie d'acteurs de VBG, par exemple en cas de mariage précoce et forcé. Car les parents obligent la jeune fille à aller en mariage en lui imposant le conjoint, suscitant souvent des désaccords au sein de la famille. Un climat défavorable à l'épanouissement de la jeune fille qui ne sait plus à quel saint se vouer favorise les violences:

*Il arrive souvent que les parents soient en désaccord sur le choix du conjoint de la jeune fille. L'un des cas rapportés à mon niveau, le père voulait donner sa fille à un prétendant choisi par ses soins et la mère, un prétendant qu'elle aurait également choisi. Du coup, ils ne se sont pas entendus, le père s'est retiré et la mère a décidé quand même d'envoyer sa fille en mariage. Le monsieur choisi par la mère est un riche commerçant de la soixantaine, tandis que le choix du père est un homme moins nanti que celui de la mère. C'est comme ça qu'elle a convaincu sa fille. Des cas similaires sont très récurrents dans cette localité, où les parents choisissent les conjoints à leur guise toujours en fonction des avantages soit économiques qu'ils pourraient en tirer. En ce moment, la jeune fille n'a pas trop le droit de s'y opposer. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

- Boko Haram

Dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Sotrael à Afadé, les membres de la secte islamiste Boko Haram sont à l'origine des exactions commises dans les localités d'origine qui ont eu des conséquences néfastes sur le bien-être des populations affectées, notamment le déplacement forcé. Aujourd'hui, très vulnérables, ces populations sont survivantes aux actes de violences basées sur le genre. C'est ainsi qu'Ousma affirme :

*Nous avons à Afadé, des cas de violence psychologiques dans nos communautés par rapport aux déplacées. C'est beaucoup plus des cas de femmes qui ont vu leurs partenaires être tués par les membres de la secte islamiste Boko Haram ou leurs enfants enlevés, tués, des maisons incendiées et bien d'autres cas horribles commis par ces individus. (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Un autre type d'acteur des violences basées sur le genre dans la localité d'Afadé repertorie, les fonctionnaires ou les travailleurs sociaux. Ces individus qui se retrouvent dans les sites comme employeurs ou aide humanitaires afin d'apporter des solutions humanitaires aux personnes sinistrées, se trouvent être au contraire des acteurs des violences basées sur le genre. Des individus censés protéger les personnes déplacées, parce que la vulnérabilité, et l'absence des biens de première nécessité (abris, eau, nourriture, protection etc.), exposent ces dernières à une précarité permanente. En effet comme le souligne le travailleur social: « *Lorsque les déplacés arrivent sur le site, ils s'exposent aux abus des hommes en tenues et autres régisseurs du site, et même après l'installation. Car, pour bénéficier des premiers services, certains travailleurs sociaux font recours à leurs positions pour porter préjudice aux déplacés notamment les femmes et les jeunes filles.* » (Ousma, Afadé, 21 octobre 2020)

Ainsi, dans la localité d'Afadé, les principaux acteurs de violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et filles déplacées internes sont tout d'abord: les membres de la secte islamiste Boko Haram, et puis les conjoints actuels ou les plus ressent, les cousins, les oncles, les membres des deux communautés (déplacées et hôtes) et les hommes en tenu ou les travailleurs sociaux.

### 6.2.5.2. Acteurs des violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Sava

Dans le département du Mayo-Sava en particulier à Kolofata, localité abritant les populations déplacées internes, la plupart des cas de violence basée sur le genre ont pour principaux acteurs les membres de la secte islamiste Boko Haram. Parce qu'étant la première porte d'entrée du Nigéria pour le Cameroun, les populations des localités frontalières du département du Mayo-Sava ont été les plus affectées par les exactions de la secte islamiste Boko Haram. Les routes stratégiques empruntées par les rebelles telles que Banki-Mora ou Amchidé-Mora, ont contribuées à favoriser les attaques et à en faire des victimes au sein de ces axes. Une situation qui est à l'origine non seulement du déplacement forcé, mais aussi aux cas de violences basées sur le genre, comme l'affirme cette survivante : *il était un bon jour, dans la nuit, les Boko Haram sont venu dans le village et ont tué mon mari et ses frères. Alors, nous avons été obliges de fuir.* (Kondouri Blama, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020).

En effet, ces individus radicalisés, qui ont commis des affres dans le canton de Kolofata ont dépossédé plusieurs ménages de leurs biens et ressources. Ce qui a davantage exposées les femmes et les enfants aux violences basées sur le genre. La perte des conjoints dans la crise et l'enrôlement des jeunes de ces communautés dans les rangs de Boko Haram ont également accentué la vulnérabilité des survivantes.

Une fois sur le site d'installation, les conditions de vie très précaires ont conduit inéluctablement certaines femmes, à poser des actes allant à l'encontre de leur sécurité. Ce qui fait dire à Abel Sanda que :

*Dans la localité de Kolofata, les acteurs de violence basée sur le genre sont d'une part les hommes (les conjoints, les membres de la secte islamiste Boko Haram) et d'autre part les femmes elles-mêmes, puisqu'on ne peut pas citer le viol. En effet, le viol est un cas rare, car au jour d'aujourd'hui, dans la localité de Kolofata, en particulier dans les sites abritant les personnes déplacées internes, on a seulement enregistré deux cas de viols. Ces cas ont été observés chez les femmes qui n'ont pas de soutien masculin, qui se rendent seules dans les champs situés très loin des sites de regroupement, sans protection. En ce moment, l'acteur de la violence est libre de mener son forfait en toute impunité. Il arrive même qu'elles se fixent des rendez-vous avec ces hommes, hors du centre-ville de Kolofata. Et c'est seulement quand il y'a des conséquences ou lorsque le conjoint décline ses responsabilités, que les actes de violence sont connus du grand public.* (Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Toutefois, il est bon de dire que l'intention pour ces femmes n'est pas de rechercher la violence, mais subvenir autant qu'elles peuvent à leur survie et à celles de leurs enfants. Malheureusement, le contexte sécuritaire étant très précaire, et l'assistance humanitaire étant faible, ces femmes et enfants sont davantage exposés aux violences basées sur le genre.

Par ailleurs, les membres de la communauté déplacée qui continuent de véhiculer certaines pratiques traditionnelles préjudiciables comme le mariage précoce, sont également des grands

acteurs dans la pérennisation des violences basées sur le genre. Bien avant le déplacement, certaines pratiques traditionnelles préjudiciables avaient cours dans le canton de Kolofata mais l'incidence négative et l'impact direct sur la société étaient moins perceptibles du fait de l'absence d'un relatif équilibre au sein de la société. De nos jours, à cause de la délocalisation de ces populations et de l'abandon de leurs biens involontairement, principales sources de revenus, ces pratiques actuellement ont des conséquences graves sur le bien être des survivantes, et sur la communauté déplacée toute entière.

Les membres de la communauté d'accueil sont aussi des acteurs importants des violences basées sur le genre. Le partage des ressources locales telles que les terres (pour l'activité agricole, l'enclos des cheptels des communautés déplacées etc.), les points d'eau (surtout au niveau des forages), alimente des confrontations qui conduisent dans la plupart des cas à des violences. Au niveau économique, la surpopulation engendrée par le déplacement des personnes a augmenté la demande nutritionnelle tandis qu'elle a réduit par la même occasion les surfaces arables. D'où le faible rendement agricole et donc la famine qui sévit actuellement dans la localité et touche en grande partie les femmes et les enfants. Cette situation expose alors chaque jour ces derniers aux violences basées sur le genre.

### **6.2.5.3. Acteurs des violences basées sur le genre à Zamay**

Dans le département du Mayo-Tsanaga, tout comme dans les deux autres départements, les acteurs des violences basées sur le genre dont sont survivantes les personnes déplacées internes dans le site de Zamay, sont tout d'abord les membres de la secte islamiste Boko Haram et les membres de la communauté déplacée avant le déplacement, les conjoints, parents, tuteurs, maris et les membres de la communauté hôte, après le déplacement.

En effet, avant le déplacement, plusieurs acteurs ont favorisé les violences basées sur le genre. Il s'agit tout d'abord des membres de la communauté déplacée, ces individus qui pratiquaient de façon normale des actes traditionnels préjudiciables. OÙ, d'après Gisèle : *Certains hommes considéraient leurs femmes et leurs enfants comme leurs ânes, nécessaires pour labourer les champs.* (Zamay, entretien du 18 septembre 2021). En effet, bien avant le déplacement, la femme n'avait de valeur, que, lorsqu'il fallait cultiver les champs ou alors assurer la survie de l'espèce. Tout rendement agricole était contrôlé par l'homme. Par conséquent, il n'était pas permis pour cette dernière d'user des revenus pour ses besoins personnels. Et puis, elle ne pouvait pas faire des économies ou mener une activité secondaire. Dans ce contexte, elle n'était pas permise d'aller à l'école, ce qui limitait leurs chances d'autonomisation et d'émancipation. Raison pour laquelle, la plupart des survivantes de violences basées sur le genre, sont ces femmes dont les acteurs principaux des cas de violences sont les membres de la secte

islamiste Boko Haram, auteurs des exactions à l'origine du déplacement forcé des populations, tel que souligné par Ali Alhadji Abba :

*Les Boko Haram ne violent pas seulement les femmes mais tout le monde y compris les hommes. Ils violent même les lois. Car en premier lieu, ils ont violé les lois de notre pays et puis les lois religieuses, puisqu'il n'y a pas une loi qui dit que ce Boko Haram fait aujourd'hui est bien. Aucune. (Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

L'incidence négative des attaques des membres de Boko Haram sur les ressources des populations a conduit à exposer plusieurs familles surtout les femmes et les enfants qui n'avaient pour seule source de revenus que le travail de la terre. Du fait du déplacement, et de la perte des conjoints, ces femmes et enfants sont aujourd'hui sujets aux violences basées sur le genre.

Une fois sur les sites d'installation, du fait des conditions difficiles, les partenaires ou les conjoints récents, sont les premiers acteurs des violences basées sur le genre, comme illustré par ces propos :

*J'ai eu des problèmes avec mon mari la semaine dernière, alors que nous sommes séparés depuis quatre ans... En plus, l'autre jour, il est venu m'étrangler, me menacer avec un couteau... Je n'arrive pas à bien manger, je veux qu'il me laisse, qu'il me laisse tranquille. Je veux la paix. (Caro Shérif, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

- Le conjoint : il est dans le foyer, le principal acteur des violences dont sont survivantes les femmes déplacées dans la localité de Zamay. Pour certains, il s'agit de l'abandon de la conjointe avec la charge des enfants, pour d'autre c'est la conséquence d'une nouvelle union ou la prise d'une nouvelle femme au détriment de la précédente :

*Mon mari m'a abandonné avec les enfants, il est parti se remarier. Quand il était encore là, je me faisais battre permanemment mais il prenait quand même soins des enfants. Aujourd'hui, Il m'a abandonné et est parti en coupant tout contact même avec ses enfants. (Zamay, entretien anonyme du 28 octobre 2020)*

- Les hommes de la communauté hôte. Ces hommes qui profitent de leur statut d'autochtone, de l'absence des forces de maintien de l'ordre pour commettre des actes de violences sur des femmes. Ces femmes qui font des jobs sur les parcelles des membres de la communauté hôte pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs enfants :

*Parfois ce sont les locaux qui entrent dans le camp ou alors les déplacés eux même qui commettent des actes de violence, notamment les viols, les agressions sexuelles... Etant donné que les personnes déplacées internes n'ont pas de terres, ils font des jobs chez les populations hôtes. C'est donc en ce moment que les violences ont lieu, sur le chemin ou dans les champs. Le plus souvent, ça ne se dit pas, or, ça existe et c'est récurrent. (Ousman Ayatou, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

Des cas pareils démontrent les conditions difficiles dont font face les survivantes dans les sites d'installation des personnes déplacées internes. Des difficultés qui affectent négativement le bien être des femmes et des jeunes filles et partant les exposent aux violences basées sur le genre.

## **CONCLUSION**

Parvenu au terme de ce sixième chapitre de notre Thèse, portant sur : causes et acteurs des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun, rappelons qu'il a été question pour nous de présenter d'une part, les causes des violences basées sur le genre et d'autre part les principaux acteurs de ces cas de violence. De ce qui précède, nous pouvons retenir que plusieurs causes sont à l'origine des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes. Il s'agit des causes culturelles, économiques, politiques et juridiques, dont les principaux acteurs sont tout d'abord les membres de la secte islamiste Boko Haram. Ces derniers, à travers la manifestation du radicalisme religieux, ont forcé le déplacement de plusieurs personnes au péril de leurs vies. Ensuite, les membres des communautés déplacées internes, notamment les conjoints, la classe séniles et les femmes elles-mêmes. Et enfin, nous avons certains membres des communautés d'accueil qui usent de leur statut d'autochtones pour commettre des actes de violence. Cependant, quelles peuvent être les représentations sociales autour des violences basées sur le genre dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes ? Apporter des éléments de réponse constituera le septième chapitre de notre Thèse.

**CHAPITRE 7 : REPRESENTATIONS SOCIALES AUTOUR  
DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LES  
SITES D'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES  
INTERNES A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN**

## INTRODUCTION

Dans ce septième chapitre de notre Thèse intitulé : représentations sociales autour des violences basées sur le genre, dans les sites d'installations des personnes déplacées internes à L'Extrême-Nord du Cameroun, il sera question pour nous, de ressortir les principaux sens que les populations déplacées internes donnent au phénomène des violences basées sur le genre. Pour cela, nous présenterons tout d'abord, les représentations sociales des violences basées sur le genre au niveau régional et au niveau des sites d'installation des personnes déplacées internes, ensuite les conséquences de ces violences sur le bien être des survivantes et enfin, nous ferons une interprétation anthropologique de ce phénomène, à partir des différentes théories convoquées dans le cadre de cette recherche (fonctionnalisme, constructivisme et anthropo-sociologie dynamiste).

### 7. BREF APERÇU SUR LE CONCEPT «REPRÉSENTATIONS SOCIALES

Représenter vient du latin *repraesentare*, qui signifie *rendre présent*. En philosophie, elle est ce par quoi un objet est présent à l'esprit. Du point de vue psychologique, elle est une perception, une image mentale dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène (etc.), du monde dans lequel vit le sujet. La représentation est donc l'action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe. Les représentations sociales sont des phénomènes complexes, toujours activés et agissant dans la vie sociale. Elles sont composées d'éléments divers qui ont longtemps été étudiés de façon isolées : attitudes, opinions, croyances, valeurs, idéologies. (Ndonko, 2012)

En effet, nombreux sont les auteurs qui ont donné une définition de la représentation sociale. D'après Jodelet (1984), la représentation est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique qui concourt à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Placées à la frontière du psychologique et du social, les représentations sociales permettent aux personnes et aux groupes de maîtriser leur environnement et d'agir sur celui-ci. Selon Abric (1994), la représentation est une vision fonctionnelle du monde qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place. Il affirme finalement que « *le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, ils désignent une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont donc, des modalités de pensées pratiques orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal* ».

Cependant, depuis plusieurs années, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun subie de plein fouet le contrecoup des exactions de la secte islamiste Boko Haram, qui a conduit au déplacement de milliers de personnes, exposant ces dernières à des conditions précaires, favorables aux cas de violences basées sur le genre. Or, ce phénomène qui tire ses origines dans les pratiques culturelles préjudiciables et l'effet négatif de la crise sécuritaire Boko Haram, est perçu différemment en fonctions des acteurs. D'où la nécessité de ressortir les différentes représentations sociales autour des violences basées sur le genre, dans la région e l'Extrême-Nord du Cameroun en général, mais plus précisément dans les sites d'installation des personnes déplacées internes.

### 7.1. Perceptions sociales des violences basées sur genre à Maroua

Dans la ville de Maroua chef lieu de la région de l'Extrême-Nord, les populations perçoivent les violences basées sur le genre, comme une transgression des règles sociales. Pour elles, il s'agit des conséquences dues à la pratique de comportements, allant à l'encontre des principes culturels ou de ce qui est accepté dans la société. C'est dans ce sens qu'Absent, un résident de la ville de Maroua affirme :

*Les violences basées sur le genre sont la conséquence d'une vie ancrée dans le mal. Ce sont les comportements de certains individus de nos communautés qui alimentent les violences dont sont survivantes les femmes et filles à l'Extrême-Nord du Cameroun. Avant, il était strictement interdit de convoiter la femme d'autrui, d'avoir un enfant hors mariage, ou d'avoir des rapports sexuels sans être marié. Dès lors qu'il y'avait grossesse dans ce cas de figure, au moment de l'accouchement, les pieds de la femme « mouraient automatiquement » ou se paralysaient, jusqu'à ce qu'elle avoue l'origine de cette grossesse. Et si elle ne le faisait pas, l'accouchement se compliquait davantage. Ce qui empêchait certaines personnes de commettre ces actes. Et dès qu'elle arrivait à dire la vérité, à avouer son crime, sans effort, elle était délivrée de ses souffrances. Et puis, c'était les parents eux-mêmes qui choisissaient une femme à leurs fils et le mariage était à vie. Aujourd'hui, tout le monde va avec tout le monde, c'est chacun qui choisit son partenaire, qu'il soit de bonne moralité ou pas. De nos jours, c'est l'argent, le matériel qui déterminent nos choix. Une fois qu'un homme a des moyens, on s'adonne à lui sans réfléchir. (Absent, Maroua, entretien du 30 octobre 2020)*

A cause de la dépravation des mœurs d'après Absent, plusieurs femmes s'exposent involontairement aux violences basées sur le genre. Par ailleurs, cette situation est la résultante de l'effet négatif des contacts culturels dont la suite logique est la perte de l'identité culturelle, qui constitue l'identité même des populations de la région de l'Extrême-Nord, tel que soutenu par cet informateur:

*De nos jours, les européens nous détournent peu à peu de notre culture. Avant, par exemple dans le Diamaré, quand un homme âgé décédait, on l'habillait bien, on le portait sur le cou et on le conduisait sur le lieu sacré, une colline non loin du village.*

*Dès que cela avait été fait, on faisait certaines incantations au nom de la famille, afin que toute la descendance reste dans les meilleures conditions. Après cela, on prenait une tige de paille qu'on introduisait dans la bouche du mort, afin d'en extraire sa salive, qu'on frotte sur le front de chaque membre de la famille. Dès ce moment, cette dernière était protégée et placée sous la protection.*

*Par contre, aujourd'hui, la culture occidentale qu'on s'efforce d'adopter, nous éloigne de nos valeurs. L'école occidentale qui est considérée aujourd'hui comme le seul moyen de réussite, nous s'éloigne de nos terres. Avant, c'est l'agriculture qui nous donnait toutes les ressources nécessaires à notre épanouissement. On n'avait pas certains problèmes, parce qu'on avait nos terres. L'agriculture était complétée par l'élevage et le commerce. A la fin d'une campagne agricole, une seule personne pouvait avoir 100 sacs de maïs ou de mil et nourrir aisément sa famille.*

*De nos jours, combien de personnes pratiquent l'agriculture ? Dernièrement, j'étais au village, je ne suis même pas allé une seule fois dans le champ de ma mère, car j'étais seulement dans les cybers, à la recherche d'un emploi en ligne. Tout ce temps perdu pour ne rien faire, car cela ne m'a rien rapporté en terme d'argent. Bien au contraire, je dépense plus que ce que je gagne. (Théophile, Maroua, entretien du 30 octobre 2020)*

L'absence des ressources pour les populations de la région, due à la faible pratique des activités propres à cette région (agriculture, élevage, commerce) est la principale cause des violences basées sur le genre. Actuellement, cette situation est d'autant plus critique car, pour les populations de la région, le système éducatif européen ne permet plus de pratiquer l'agriculture qui a toujours été la principale source de revenus de ces habitants, c'est pourquoi Absent affirme encore :

*Quand on observe la ville de Maroua, les grandes barrières, les grandes réalisations individuelles n'ont pas pour propriétaires les fonctionnaires ou les individus aux grands diplômes. Non ! Ils sont de grands agriculteurs, éleveurs et plus loin commerçants. Pour moi, le BACCALAUREAT reste le seul diplôme d'accès à tous les concours au Cameroun et le niveau supérieur reste de « l'orgueil intellectuel ». Car, avec le BACCALAUREAT, on est en même de réfléchir et de comprendre certaines situations de la vie, de se lancer dans une activité professionnelle sans toujours attendre de l'Etat. Par exemple, quand un enfant soutien dans un institut, notamment à l'institut du Sahel, avec comme thème : « transformation du maïs en farine ». Ce n'est pas nouveau. bien avant, cela se faisait déjà par nos parents, grands-parents etc. Il ne faut pas que les européens nous détournent de notre identité, de ce qui fait notre force et notre authenticité. (Absent, Maroua, entretien du 30 octobre 2020)*

Par conséquent, plusieurs hommes après leurs études n'obtiennent pas un travail direct, aux revenus importants. Ce qui limite leur capacité et les amènent à commettre des actes de violences. Donc, pour certaines personnes, les violences basées sur le genre, sont la résultante de la perte de l'identité culturelle, des valeurs et pratiques culturelles d'enfant qui limitent les ressources financières et la valeur sociale des individus.

Pour d'autres par contre, les violences basées sur le genre sont la conséquence de certaines pratiques culturelles, comme l'affirme le directeur du centre de promotion du Minproff de Maroua :

*Les violences basées sur le genre sont la résultante des pratiques violentes et néfastes. On a besoin d'un monde où il n'y a pas de violences alimentées par le poids de la culture, l'ignorance des survivantes et de la population en général. Où le système patriarcal, sans oublier l'insécurité, la promiscuité, la pauvreté et la considération effrénée du pouvoir masculin, continuent d'impacter négativement le bien être des femmes et des filles. (Mr. YewouaBé Paul, Maroua, entretien du 29 octobre 2020)*

Ainsi, nous pouvons retenir qu'à Maroua, la violence basée sur le genre n'est pas un phénomène voulu ou souhaité pour les populations de la région de l'Extrême-Nord, mais un phénomène qui tire ses origines des conditions économiques difficiles, dues à la faible pratique de certaines activités culturelles d'entant (agriculture) et de certaines pratiques traditionnelles préjudiciables, comme le mariage précoce. Toutefois, ces différentes causes sont davantage accentuées dans certains départements de la région, exposés aux exactions de la secte islamiste Boko Haram et, qui accueillent une large population déplacée interne. D'où la nécessité de ressortir les représentations sociales autour de ce fléau par les populations déplacées internes dans les départements du Logone et Chari, du Mayo Sava et du Mayo Tsanaga.

## **7.2. Représentations sociales des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes**

Dans les sites d'aménagement des populations déplacées internes, plusieurs personnes déplacées, malgré leur exode du fait de la crise sécuritaire Boko Haram, portent en elles des valeurs et des cultures qui leur permettent d'avoir une représentation particulière sur le phénomène des violences basées sur le genre. De ce fait, ces représentations sociales tournent autour du rôle attribué à la femme ou à la jeune fille culturellement parlant, de la construction culturelle ou de la pérennisation de ce rôle et enfin, de l'impact ou l'effet des dynamiques sociales sur ces valeurs culturelles. D'où la nécessité de ressortir les représentations sociales autour de ce phénomène distinctement dans les sites de Tildé et Afadé (département du Logone et Chari), de Kolofata (dans le Mayo-Sava) et de Zamay (dans le département du Mayo-Tsanaga).

### **7.2.1. Représentations sociales des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari**

Dans le département du Logone et Chari nous avons travaillé dans les sites d'installation des personnes déplacées internes de Tildé et Afadé qui regroupent un grand nombre de déplacés internes, originaires de l'arrondissement de Makary et de Goulfey, d'ethnie majoritairement Kotoko.

### 7.2.1.1. Représentations sociales autour des violences basées sur le genre à Tildé

Les populations déplacées internes installées à Tildé comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 3 de notre Thèse sont originaires de l'arrondissement de Makari. Il s'agit de populations kotoko descendants des Sao, connu et reconnu pour leur artisanat basé sur le travail de la poterie, exécuté exclusivement par les femmes. (Mazoyer, 2020).

#### Photo n°16: Esquisse d'objets artisanaux faits à base d'argile retrouvés dans la localité de Tildé



**Source:** Mbouka Abéna Prisca Elodie, Tildé, 20 octobre 2020

En plus, les kotoko, comme leur présumés ancêtres, étaient une population animistes pratiquant divers cultes païens dont celui des ancêtres, du génie de l'eau et du totémisme (Socpa, 2002). La monogamie est le système d'alliance le plus répandu, bien qu'on observe la polygamie. Car pour ce peuple, au sein d'un mariage polygame, le nombre d'enfant est moins important que dans celui d'un mariage monogame : « en fait, la polygamie ne peuple pas ». (Detourbet, 1951)

De plus, les divorces sont toutes fois très rares et l'homme est le chef de famille. L'âge de départ en mariage de la jeune fille est de 14-15 ans (Podlewski, 1963), mais les kotoko ont tendance à prendre une deuxième femme lorsque la première est jugée vieille ou en cas de décès de la première. Cette pratique augmente évidemment l'âge du mari surtout en relation avec le niveau de vie de la population. Mais, il semble que cet écart d'âge provienne surtout de la dot élevée,

que le fiancé doit remettre à ses futurs beaux parents. Ce qui oblige les jeunes gens à s'absenter parfois plusieurs années pour amasser la somme nécessaire. Raison pour laquelle, le nombre d'homme célibataire est important. (Detourbet, 1951)

Bien qu'islamisé depuis relativement peu d'années (Podlewski, 1963), Les pratiques traditionnelles dans cette communauté sont actuellement encadrées par l'islam, considérée comme la principale religion et où le respect rigoureux du coran oriente la vie au sein de cette population. Les mariages étaient célébrés religieusement et seuls les garçons étaient autorisés à fréquenter l'école formelle ou école du blanc, considérée comme l'école des plus nantis, des parents fortunés et des plus déterminés. Donc, faute de moyens, seuls les garçons étaient scolarisés. De cette façon, la jeune fille dès sa naissance était éduquée, socialisée pour le mariage au point où on note une sous déclaration féminine aux âges proches du mariage par les parents (Ibid.). En effet, comme souligné plus haut, l'islam qui est la religion la plus importante au sein de cette communauté et met en exergue des droits et des devoirs de la femme, que toute la société doit respecter et pratiquer, pour la bonne cohésion du groupe.

A travers ces droits et devoirs, on retiendra que les disparités qui subsistent sont dues aux natures respectives de l'homme et de la femme, elles même liées aux fonctions que Dieu a assigné à chacun d'eux. Cependant, dans le site de Tildé où on rencontre une population kotoko dont les principaux dialectes sont le kotoko et l'arabe : « *le mot violence n'existe pas en ces dialectes* ». (Pythagore, Tildé, entretien du 20 octobre 2020). Toutefois on peut traduire le mot violence par : //Messi emtche walla// ou //as gaga//, c'est-à-dire « quelqu'un qui aime les problèmes ». Les violences basées sur le genre seraient donc en kotoko //Ngueneube ron di han gram mé//. Ce qui signifie en français : « la maltraitance faite aux femmes » ou « être méchant envers les femmes » ou encore « faire les problèmes à une femme ».

En effet, la violence basée sur le genre pour la population déplacée installée à Tildé représente non pas un phénomène nouveau, mais plutôt des concepts nouveaux, dont le sens est légèrement différent. Il ne s'agit pas d'un mal permanent ou qui touche un grand nombre de femmes ou de jeunes filles à la fois, mais plutôt un écart de comportement relatif à un contexte précis ou une situation précise. Ce comportement, selon la population déplacée découle du non-respect des valeurs religieuses, culturelles et d'un déséquilibre observé sur le plan sociopolitique et économique. Les kotoko de nature sont un peuple privilégié par rapport aux autres groupes notamment les arabes chao, installé dans le Logone-Chari. De plus, leur statut d'autochtones leur a également conféré la préséance de disposer seuls des terres fertiles, de percevoir des impôts sur le bétail, sur les points d'eau et sur la traversée des rivières (Socpa, 2002) et ce statut à longtemps perduré, du moins jusqu'au début de la crise sécuritaire B. H. nonobstant les conflits entre allogènes et autochtones attribué au vent de la démocratie qui a

soufflé sur le Cameroun (Ibid.). Ce qui a contribué à déposséder un grand nombre de personne de leurs biens ou ressources.

Actuellement, du fait de leur statut en langue fufuldé de // *Wari-wari*// : « ils sont venus » ou // *Sirata*// : « les envahisseurs », qui a une connotation plutôt péjorative, les déplacées internes n'ont plus de valeur et sont un peu discriminé par les locaux comme le démontre le chef de troisième degré de Tildé:

*« La vie avec eux n'est pas un problème en tant que tel. Mais ils ont un esprit ailleurs. Ils ne veulent pas l'association et se considèrent comme des étrangers. Pourtant, depuis qu'ils sont là, nous leur avons attribué un terrain pour rester, des champs pour leurs cultures maraîchères. On ne les écarte de rien. Mais pour eux, cela ne suffit pas »* (Dremane Barka, Tildé, entretien du 20 octobre 2020),

Ainsi, plusieurs hommes délaissent leurs devoirs, ne prennent plus au sérieux les recommandations des anciens à cause des changements que subissent cette population. Par conséquent, ce manque de mainmise et d'assurance d'un temps sur les ressources, limitent les capacités des hommes à pourvoir aux besoins de la famille. D'où des actes de maltraitances, de méchancetés à l'encontre de la femme, comme soutenu par le chef des déplacés internes de Tildé :

*« Avant, dans notre village, tout allait bien. On vivait bien. Il n'y avait pas d'écart de comportement. Les hommes respectaient leurs femmes et s'occupaient bien de leurs enfants. Aujourd'hui, à cause de la crise, on a tout perdu et les femmes sont abandonnées à elles-mêmes ».* (Koulma Djibrine, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

A ce niveau, la violence la plus répandue et où on observe le plus ces écarts de comportement, est le déni de ressource, d'opportunité ou de service. Aujourd'hui, la grande majorité des hommes sont dépouillés de leur ressources, de leurs biens ou pire sont assassinés ou exilés. Et la conséquence directe à cela est l'incapacité à pouvoir assumer leurs devoirs tel que prescrit par le coran et la culture en général.

Par exemple, la prise en charge médicale est considérée aujourd'hui comme la manifestation du changement de valeur culturelle qui interviennent dans la société et qui pousse les anciens à avoir un certain comportement, un certain rejet vis-à-vis de cette façon de faire. Car, depuis toujours on fait recours au devins, aux anciens du village pour avoir des solutions aux différents problèmes de santé. Alors, ce rejet pour les femmes survivantes est aussi à l'origine des maltraitances qu'elles vivent, ce qui n'était pas le cas dans leur localité d'origine. Avant, la femme devait avoir l'accord du conjoint avant de se déplacer ou de recevoir des soins relatifs à sa santé ou à celle de sa progéniture, il devait même être présent. Or, avec les campagnes de sensibilisation, la femme est incitée à se rendre dans ces centres parfois au détriment de son mari ou sans son consentement. Ce qui, dans la majorité des cas, créait des tensions et donc des maltraitances : *« Dans la culture Kotoko, la femme est sous l'ordre de son*

*mari. Ce que l'homme veut, la femme doit obéir. Dans le cas contraire elle est maltraitée et plus grave répudiée* ». (Dremane Barka, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

En effet, dans les localités d'origines, très enclavées pour la plupart, les soins médicaux administrés par un prestataire de service étaient rares. Il y avait des méthodes traditionnelles qui permettaient de résoudre convenablement les problèmes de santé. Et puis, il était interdit à une femme de se faire examiner ou de montrer son intimité à quelqu'un d'autre que son conjoint. Or, aujourd'hui, la grande majorité des prestataires de services dans ces sites, sont des hommes. Ce qui créait du rejet de la part des conjoints et de la classe sénile, au point d'interdire l'accès des structures sanitaires à leurs femmes ou filles :

*Ici, dans ce camp de déplacé, lorsqu'une femme tombe enceinte et qu'elle se rend dans un centre hospitalier adapter, elle est mal perçue, car disent-ils, après l'accouchement ; l'enfant n'écoute pas ce que les aînés lui disent, ils deviennent impolis. Ceci est d'autant plus crédible, car même les femmes âgées sont de cet avis. Ce sont elles qui encouragent les femmes et les jeunes filles à ne pas se rendre dans les centres de santé. La raison évoquée par ces dernières est, qu'elles ont passé leur vie sans l'hôpital des blancs, elles ont accouché à la maison sans problèmes et vous voulez qu'elles laissent aller leurs filles à l'hôpital pourquoi ?* (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

Pour les déplacés internes de Tildé, la médecine traditionnelle a toujours été la principale manière par laquelle les populations arrivaient à trouver des solutions à leurs problèmes de santé. Par conséquent, il était impensable, inadmissible pour un individu qui a toujours eu recours à cette pratique, de faire autrement. Et puis, la médecine moderne est considérée comme une pratique impure, d'où le comportement retissant de ces personnes pour les centres médicaux, car les traditions ont un effet considérable sur le mode de vie.

Concernant les mariages précoces, on constate pour la population déplacée que, marier la jeune fille très tôt n'a jamais été une maltraitance. Bien au contraire, il s'agit d'un devoir religieux et culturel. Depuis toujours, le peuple kotoko traditionnellement parlant, marie ses filles dès l'âge de 14-15 ans. Au niveau religieux, le mariage précoce représente un devoir pour chaque chef de famille de garantir à sa descendance un futur noble, en lui évitant un enfant illégitime. Aussi, à cet âge, la jeune fille est encore docile et obéissante vis-à-vis de ses parents contrairement à celle qui a un âge plus avancé. Raison pour laquelle, il est du devoir des parents de veiller à la perpétuation des valeurs sociales et culturelles, de l'identité culturelle, parfois au détriment de méthodes douces, d'où le mariage précoce. C'est ainsi qu'Alhadji Adam souligne :

*« La fille a droit d'aller en mariage, parce que chez nous, dans notre tradition, on envoie la fille en mariage à partir de 14-15 ans. Donc, si tu n'envoies pas ta fille en mariage et qu'elle tombe enceinte, tu auras les problèmes avec Dieu. De plus, on envoie la fille en mariage parce qu'elle doit avoir des enfants, qui constitueront la société de demain, qui pérenniseront notre culture* ». (Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

En conséquence, la maltraitance qui peut subvenir ou en découler, pour les déplacés, survient au moment où la jeune fille refuse ou s'oppose à la décision de son père, ou, lorsque cette dernière ne s'entend pas avec son conjoint. Ce qui non seulement la met dans une position de rebelle, mais surtout se place en faux contre la volonté divine. Pour la population déplacée, ces cas sont de plus en plus observés à cause des contacts culturels, du déplacement et des diverses sensibilisations qui poussent les jeunes filles à se rebeller et à s'inscrire en faux face à cette façon de faire et à faire leur propre choix :

*Avant, la communauté Kotoko ne connaissait rien de l'extérieur. Aujourd'hui, les jeunes vivent leur amour secrètement, entre eux, sans rien dire aux parents, et c'est seulement en cas de conséquences qu'on est au courant de la situation. En plus, avant il n'y avait pas d'école. C'était le sultan ou le Lawan qui envoyait ses enfants à l'école. Ici, on ne connaissait pas l'école des blancs, parce que les populations ne voulaient pas ce type d'éducation qui détourne les enfants. Tout était bien, il n'y avait pas de problèmes, les mariages étaient soudés. Pourtant, depuis l'avènement de l'école conventionnelle ou formelle, tout a changé, n'importe qui fait n'importe quoi, quand il veut, comme il veut. Ce qui fait que les aînés n'ont plus assez d'influence sur la vie des jeunes. Du coup, on assiste à plusieurs dérapages et donc aux violences basées sur le genre. (Alhaji Adam, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Toutefois, le mariage précoce et parfois forcé s'il faille employer les termes féministes, permettaient d'éviter à ces dernières d'être des femmes vulgaires. Car, d'après les déplacés, le mariage confère une place de choix, un certain statut social dans son groupe d'appartenance. Le statut de femme mariée, peu importe le modèle matrimonial, influe considérablement la conscience collective et impose le respect et la considération. C'est ainsi qu'une femme ou une fille âgée célibataire est très mal vue, moins considérée dans la société contrairement à une femme ou fille mariée. Et de son côté, elle-même se sentira mal à l'aise et sera contrainte à rétablir sa situation.

Et si aujourd'hui on parle de ce phénomène, c'est à cause des conditions de vie difficile, surtout que pour les populations, un homme irresponsable ou qui maltraite une femme est : « *un malade, un individu qui n'a pas de dignité et qui ne croit pas à dieu* » Comme l'affirme Dega (Dega, Tildé, entretien du 20 octobre 2020). C'est aussi à cause des changements climatiques qui ont eu des effets considérables sur la production agricole et sur les revenus économiques. Par conséquent, ce manque de moyens et de volonté, oblige la plupart des hommes à prendre une seule femme, à divorcer ou à abandonner leur famille si nécessaire, pour se défaire de leur responsabilité. Bref à commettre des actes violents. Des actes qui n'étaient pas importants ou très peu observés avant le déplacement :

*Aujourd'hui l'absence de moyens financiers continue d'alimenter les violences. Certains hommes paresseux n'arrivent plus à subvenir aux besoins du ménage, et abandonne leur femme. Moi je suis pêcheur et à travers ça, j'arrive à prendre soin de*

*ma famille sans problèmes. J'ai une femme et sept enfants, mais je m'occupe bien de ma famille avec cette activité sans rien exiger de ma femme.* (Moussa, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)

Donc pour ces déplacés, c'est l'irresponsabilité et le manque de foi en *Dieu* ou *Allah* de certains hommes qui sont à l'origine des violences. Par ailleurs, avant le déplacement, le choix du système éducatif traditionnel était dû au manque de moyens, parce qu'il était difficile pour certains parents de faire évoluer leurs enfants dans les études, surtout les jeunes filles. Raison pour laquelle, la solution adéquate et la plus simple restait le mariage. A travers le mariage, la fille avait l'espoir d'un lendemain meilleur non seulement pour elle, mais également pour sa famille.

Aujourd'hui, d'après les populations déplacées, qui ont désormais connaissance des violences basées sur le genre, le seul bémol se situe au niveau du planning familial. Parce que, ces populations pensent que les violences basées sur le genre n'existeraient sûrement jamais dans leurs communautés, si les naissances étaient limitées. De ce fait, les parents auraient sûrement plus de chance, et de moyens pour s'occuper de leurs enfants et de leurs femmes. Et dans le site de Tildé, les femmes veuves et divorcée ou abandonnées auraient sûrement moins de charge et plus d'opportunité. Surtout que pour ces dernières, les violences basées sur le genre, découlent de l'incapacité actuelle de l'homme, due à la crise sécuritaire Boko Haram, à prendre en charge une femme et sa progéniture. Les rôles assignés à chaque sexe culturellement et religieusement parlant pour les déplacés, contribuent également aujourd'hui, à accentuer les violences. La femme kotoko qui n'était pas apte à prendre soins des enfants financièrement parlant, est aujourd'hui obligée de s'acquiescer de cette charge.

Parlant de la violence physique, notamment conjugale, les perceptions autour de cette dernière montrent qu'il est normal pour un homme de mettre la main sur sa femme si nécessaire. Comme le rappelle ce verset de la sourate des femmes: « *Celles de qui vous craignez l'insoumission, faite-leur la morale, désertez leur couche, corrigez-les. Mais une fois ramenées à l'obéissance, ne leur cherchez pas prétexte.* » (Sourate 4:34). Cela représente une forme de correction conjugale, une manière pour l'homme de ramener à l'ordre sa femme ou sa partenaire et non une maltraitance, donc une violence.

Ainsi, malgré la pratique agricole encline à de multiples problèmes comme les aléas climatiques, les faibles connaissances des agriculteurs en méthodes culturales, la faible utilisation des produits phytosanitaires, sans oublier la scission observée entre les communautés arabes et Kotoko à l'origine des conflits intercommunautaires, la commune de Makari se portait bien. L'expression violences basées sur le genre ne faisait pas partir du vocabulaire linguistique des populations. L'homme était le chef de ménage, il était éduqué de façon à assurer la responsabilité familiale et toute décision en rapport avec elle, lui revenait de droit : « *il n'y'*

*avait pas de discrimination, pas de problèmes, on était bien à Makari » (Awah, Tildé, entretien du 20 octobre 2020).*

A travers le mariage, la femme avait la responsabilité du ménage et des tâches domestiques et se contentait de ce rôle. Le mariage conférait alors à la jeune fille comme nous ne cessons de le souligner un statut social et à travers cet acte, une valeur de protection et non de violence. Aujourd'hui, d'après la population déplacée, c'est l'absence des moyens financiers, le déplacement forcé et l'assistance humanitaire dus à la crise sécuritaire Boko Haram, qui nous ont détourné de nos valeurs, de nos traditions. Elles sont les principales raisons contribuant à exposer les femmes et les jeunes filles à des maltraitances.

### **7.2.1.2. Perceptions sociales autour des violences basées sur le genre dans la localité d' Afadé**

Tout comme dans la localité de Tildé, la population déplacée interne du site d' Afadé est une communauté d'ethnie Kotoko, dont les principales activités économiques sont la pêche, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce. La religion principale est l'islam qui régit les comportements des membres de la communauté. Les principales langues maternelles sont l'arabe et le kotoko. De ce fait, les violences basées sur le genre désignent en kotoko //Ngueneube ron di han gram mé//. C'est à dire : « la maltraitance faite aux femmes » ou « être méchant envers les femmes » ou encore « faire les problèmes à une femme » ou même encore « avoir un comportement méchant vis-à-vis de la femme ». En arabe elles se disent : //Al ounouf li al nissaaa marabé//, « Maltraiter les femmes ». Alors, les perceptions autour des violences basées sur le genre, pour les survivantes, sont liées au refus par les hommes d'assurer leurs devoirs, à causes des conditions devenues difficiles. Ce qui pousse les conjoints à adopter des comportements allant à l'encontre des préceptes religieux, d'où la maltraitance des femmes et des filles.

A Afadé de façon spécifique et à l'Extrême-Nord en général, on constate que la femme joue uniquement le rôle de femme au foyer, de *Ministre de l'intérieur*, car persuadé que les femmes sont moins aptes que les hommes à prendre des décisions importantes. Ces groupes pour la plupart, se montrent peu favorable à la scolarisation de leurs filles. Problème qui se pose de plus en plus, disant que « l'école ne sert à rien pour les filles, parce qu'elles ne peuvent pas aller loin » ou que « ça ne vaut pas la peine de les envoyer à l'école, car les filles ne comprennent pas comme les garçons » (Podlewski, 1963). Et puis, comme la femme est la base de la famille et donc de la société et comme les tâches ménagères sont déjà assez importantes, il n'est bon qu'elle fasse l'école. Et puis, l'école est l'un moyen par lequel les peuples perdent leurs traditions et leur identité. Voilà pourquoi, la scolarisation de la jeune fille n'est pas valorisée,

n'est pas voulue. Raison pour laquelle, la principale tâche de la femme est d'accomplir ses droits et devoir tel que préconisé dans l'islam.

Par conséquent, il n'y a pas de réelle motivation venant d'elle, puisque tout lui vient de l'homme et contrôlé par ce dernier. Toutefois, avant le déplacement, il n'y avait pas de problèmes au sein des couples, car les stabilités sociales et économiques étaient perceptibles et tous assuraient tant bien que mal leur fonction au sein du ménage. Par contre, avec le déplacement dû à la crise sécuritaires et aux catastrophes naturelles, au manque de ressources et de terres arables, les femmes et filles déplacées internes sont aujourd'hui abandonnées, veuves, ou seules face à leur destin et celui de leur progéniture. Ce changement de comportements ou de rôles pour la plupart des survivantes, est la principale cause des maltraitements qu'elles vivent actuellement.

Par conséquent, dans cette localité, aucune femme, il y'a de cela quelques années, ne pouvait dire d'elle-même qu'elle subit des maltraitements, bien au contraire, car, dans la vision ou la conception culturelle et religieuse de la société, l'homme a toujours été au centre de tout, il a toujours raison et, tout ce qu'il peut faire de bien ou de mauvais est considéré comme normal. Donc, pour qu'une femme reconnaisse ou fasse la différence entre la vie avec les violences basées sur le genre et sans, il a fallu l'action des agences humanitaires ou l'actions des structures étatiques en charges des questions de genre. Notamment par la construction des écoles, des centres de santé, des seances de sensibilisation de masse notamment par des causeries éducatives etc....

Or, aujourd'hui à cause de la crise Boko Haram et du changement climatique, plusieurs personnes ont abandonné leurs champs, pour ceux qui ont persisté, les inondations ont tout détruit au point où les conditions de vie sont devenues très difficile. Lorsqu'il devient difficile pour un homme d'offrir des pagnes coûteux, des bijoux de valeurs à sa femme, cela devient une honte, en plus de la pression sociale exercée par cette dernière. Raison pour laquelle, certains hommes refusant d'être humiliés, préfèrent abandonner leurs femmes et aller se chercher ailleurs. Or, cela n'étant pas toujours la meilleure solution, plusieurs hommes finissent par ne plus revenir. Comment admettre que l'homme qui donnait tout, offrait tout à sa famille et leur assurait un avenir meilleur, n'arrive plus à assurer convenablement cette responsabilité, d'ailleurs divine ? En effet, pour plusieurs déplacées, les violences basées sur le genre sont la résultante de ces changements de réalité au sein des communautés. Aujourd'hui, les conjoints récents ou passés, n'arrivent plus à se faire de l'argent. Ce qui créait des tensions au sein des couples et donc les violences basées sur le genre. En plus, en dehors des maltraitements que vivent les femmes et les jeunes filles, il se créait désormais une fracture sociale, un déséquilibre entre ce qui s'est toujours fait sans équivoque et ce qui se fait actuellement pour survivre, pour s'en sortir.

Pour d'autres par contre, c'est dans la nature de l'homme de causer du tort à la femme. Même si tu lui offre tout l'or du monde, il trouvera toujours le moyen de tromper et de faire du mal. Voilà pourquoi, d'autres femmes encore pensent que, les violences basées sur le genre sont la conséquence des enfants. En effet, la plupart des hommes au bout de huit enfants, décident dans la majorité des cas observés, d'abandonner leurs femmes avec ces enfants. Puis vont à nouveau se remarier. Pour ces dernières, cela a toujours été ainsi : « *Les hommes ont constamment besoin d'une chair fraîche, d'un sang nouveau, et c'est comme ça la nature de l'homme kotoko* ». (Afadé, entretien anonyme du 21 octobre 2020)

Toutefois, certaines survivantes pensent que, s'il n'y avait pas d'enfants, il n'y aurait sûrement pas de violences. Puisqu'elles seraient alors disponibles pour leurs maris mais tel n'est pas le cas. D'où l'ampleur des maltraitances conjugales qui, plus loin, occasionne le déni de ressource, d'opportunité ou de service dans ces localités. La femme en ce moment est livrée à son propre sort. La charge très lourde que constituent les enfants, rend certains hommes très irresponsables, paresseux et la seule solution est de se détourner de leurs responsabilités.

En conséquence, pour une femme inexpérimentée qui n'a jamais eu à chercher de l'argent ou à prendre des décisions importantes dans le foyer, tout en respectant les us et coutumes, il lui est difficile d'assurer sans problèmes la charge des enfants. Sans un appui complémentaire au sein du foyer, les enfants seront toujours obligés de s'impliquer, et de soutenir autant qu'ils peuvent leurs mamans, afin de contribuer aux besoins de la famille et de subvenir à leurs propres besoins, comme illustré dans ces propos :

*A cause du manque de nourriture, beaucoup de jeunes filles se livrent à des pratiques malsaines pour pouvoir se nourrir et nourrir leur famille, parfois encouragées par leurs mères. Aujourd'hui, tu vas emmener 1000fcfa pour la ration ? Qu'elle trouve où ? Quand elle part chez le garçon, il ne va pas donner pour rien. Elle ne fait pas le commerce, et la mère lui demande de ramener 1000Fcfà pour la ration quotidienne. Et la fille va aller chercher cet argent... Après l'accouchement, pour une fille qui a la tête, elle prend la résolution de ne plus accoucher. Mais quand tu n'as pas la tête et qu'il n'y a pas le savon, les chaussures ou même que tu as grossie et que tous les habits ne suffisent plus, elle est obligée de repartir vers ces hommes-là encore et encore pour survivre. A un moment, la jeune fille se retrouve dans la maison familiale avec 3,4 enfants, c'est beaucoup et c'est grave.*

*Pour moi, il faut d'abord travailler avant de se marier. Il faut se débrouiller. Si elle tombe sur un bon homme c'est bien, mais si elle n'a rien, si elle est pauvre c'est difficile pour elle de s'arrêter. Parfois même quand une fille arrive à passer son Certificat d'Etudes Primaires (CEP), on lui dit qu'il n'y a plus d'argent, qu'elle attende. C'est comme ça que le temps passe et beaucoup d'entre elles vont en mariage. Elles sont obligées de se prostituer pour payer la tenue, la scolarité etc. Solution, il faut mettre l'accent sur les méthodes contraceptives, sur le planning familial. (Amina, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Donc pour ces femmes déplacées internes, survivantes de violences basées sur le genre à Afadé, c'est la charge des enfants qui est aussi à l'origine des violences, des maltraitances qu'elles subissent actuellement. Raison pour laquelle cette survivante ajoute :

*C'est peut-être seulement l'enfant qui fait le problème. Sinon, quand le mari rentre, elle lui puise de l'eau, elle lui donne de l'eau à boire, et puis la nuit, elle le met à l'aise. Avant de dormir, elle lui fait un massage, mais rien ne change. J'ai décidé de rester seule avec mes enfants. Tu es avec tel aujourd'hui, il te traite mal, tu es avec tel demain, il te traite mal. C'est mieux de rester seule et prendre soin des enfants.* (Afadé, entretien anonyme du 21 octobre 2020)

Pour d'autres encore, il s'agit plutôt de la naïveté et de l'ignorance. D'après leurs dires, si elles étaient suffisamment informées, plus instruites sur certaines situations de la vie, notamment en ce qui concerne les méthodes contraceptives, à coup sûr, il y'aurait sûrement moins de femmes et de jeunes filles survivantes de violence basées sur le genre, dans la localité d'Afadé. Elles seraient aptes à prendre soins de leurs enfants au moment voulu, à les envoyer à l'école dans les bonnes conditions et surtout, à garder leurs maris et leurs foyers aisément.

Ainsi, que ce soit à Tildé-Afadé ou à Afadé, on constate que dans ces localités, les perceptions des violences basées sur le genre sont liées d'une part à la culture au travers de la religion et d'autre part à la situation sécuritaire, qui ont causé de nombreux changements au sein de la communauté. De ce fait, les violences basées sur le genre avant le déplacement n'étaient pas un phénomène connu car, par soucis de conservation et de pérennisation de la tradition, de certaines pratiques religieuses, de l'identité culturelle, ces populations vivaient en trouvant normales certaines pratiques culturelles jugées néfastes par certains activistes de la lutte pour les droits de l'Homme comme les mariages précoces, expression de la foi à Dieu et du respect des coutumes et traditions. Aujourd'hui, du fait des conditions précaires et de l'action humanitaire, plusieurs femmes sont sensibilisées, informées sur ce fleau. Elles commencent à avoir des informations, des connaissances sur les causes, les manifestations et les types de violences basées sur le genre. Des éléments dont elles n'avaient pas connaissance avant. Ce qui suscite désormais une réelle remise en cause de leurs droits et devoirs et par ricochet de leur culture.

### **7.2.2. Représentations sociales autour des violences basées sur le genre à Kolofata**

Dans la localité de Kolofata (département du Mayo-Sava), la population déplacée interne regroupe une forte population originaire de l'ethnie Mandara, où la langue maternelle est le mandara. Dans cette langue les violences basées sur le genre se traduisent par //Maga dougsa laké guè mouksé// ce qui signifie « faire du mal à une femme ». Ce qui peut traduire que, la violence basée sur le genre n'est pas socialement admise, elle n'est pas commune mais, représente un état d'esprit conséquence d'une circonstance ou d'un contexte donné. En effet, le

déplacement forcé de cette population dû à la crise B. H. est pour cette communauté un des facteurs à la maltraitance dont sont survivantes les femmes et filles. Ceci est d'autant plus perceptible dans la mesure où, pour la communauté locale, ils sont des // Wari-wari // ou //Sirata// en Langue fufuldé, ce qui signifie respectivement en français : « ceux qui sont venu » ou même les « envahisseurs » dans un sens péjoratif.

De ce fait, les représentations sociales des violences basées sur le genre dans la localité de Kolofata, sont très négatives, car pour les populations survivantes, elles sont le fruit de la crise sécuritaire. Cette dernière a contribué à ébranler l'organisation sociale et politique de ces déplacés et remis en cause la morale et l'éthique au profil de leur survie, raison pour laquelle certains membres de la communauté hôte affirme que :

*La population hôte est un peu négligée par rapport aux déplacés, au point où on se sent même menacé par moment. Actuellement, on ne peut plus facilement cultiver certaines céréales telles que le mil, car lorsqu'on le fait, on partage la récolte avec ces « gens là ».* (Amadou, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Ce qui montre que, plusieurs femmes et enfants qui représentent la couche la plus vulnérable en cas de déplacement, sont également les plus exposés aux cas de maltraitance de la part des locaux, surtout en ce qui concerne les besoins humanitaires comme l'alimentation, l'eau, l'hygiène et assainissement, tel que relaté par le Lawan de Kolofata:

*Actuellement, on a de multiples problèmes du fait de la présence des personnes déplacées internes. Tout d'abord, les terres rétrocédées aux déplacés pour leur hébergement sont un problème pour les locaux, qui n'ont plus d'espaces arables important, par conséquent le rendement agricole est devenu faible et la famine élevée. Au niveau des sources d'eau, on constate que, l'installation des nouveaux venus ici à Kolofata a considérablement réduits les sources d'eau, destinées à la communauté locale. Ainsi, on assiste quotidiennement à des conflits autour des puits et forages entre personnes déplacées et hôte. Par contre avant leur installation, nous ne vivions pas ces situations ». (Hassan Blama Boukar, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)*

Cette crise a aussi été à l'origine de la mort de plusieurs hommes, ce qui a rendu plusieurs femmes veuves et abandonnées à leur propre sort. Pour ces femmes et filles, les membres de la secte islamiste Boko Haram sont les principaux acteurs de ces violences :

*Avant la crise, on pratiquait l'agriculture, l'élevage. On accouchait des enfants forts et beaux. Du fait de la crise Boko Haram, on a vu nos maris se faire tuer, nous avons été battues, violées, par ces individus sans foi ni loi » (Kondouri Blama, entretien du 27 octobre 2020)*

Pourtant, s'il n'y avait pas cette crise d'après les survivantes, on ne parlerait sûrement jamais de violences basées sur le genre dans le site d'installation des personnes déplacées internes à Kolofata. En plus, cette situation a contribué à réduire considérablement le niveau de vie des populations déplacées, au point où, survivre est devenu un défi quotidien :

*Ici, les violences basées sur le genre, sont le fruit de la pauvreté, car avant la crise, les violences n'étaient pas flagrantes, mais elles se sont amplifiées avec le déplacement... de plus, à cause de la pauvreté, je n'ai même pas d'enfants scolarisés.* (Kondouri Blama, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020).

Par contre, avec les sensibilisations qui ont permis à certaines survivantes de dénoncer ces actes, on a pu aboutir à des déclarations, notamment, le fait que pour ces survivantes il est très difficile du fait des pesanteurs culturelles et religieuses, d'admettre être survivantes d'un viol ou d'une violence sexuelle. Etant donné que pour ces populations : *le fait de se faire violer par un autre homme que son mari est une faute très grave dans notre culture.* (Godjanaga, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Cet élément montre également l'impact de la culture sur la vision ou la perception des violences. Néanmoins, pour certaines survivantes, la violence basée sur le genre commence au moment où l'homme meurt, migre ou abandonne la femme avec toute la charge. En ce moment, elles se sentent dépasser par les responsabilités et peine à prendre soin des enfants. Et plus loin, la survivante est obligée de dépasser ses valeurs culturelles et d'exposer son intimité. Elle est obligée de se confier, afin d'avoir ou de recevoir de l'aide. Par contre, il arrive que ces dernières se cachent derrière ces cas précis pour recevoir au maximum l'aide humanitaire :

*La plupart des survivantes dénonce lorsqu'il y'a grossesse ! Si rien n'est fait, si l'acte est impuni, demain on recommence. La localité de Kolofata est le fief de l'hypocrisie. Il arrive que certaines personnes, survivantes de violences basées sur le genre, te disent uniquement ce que tu veux entendre et non ceux qui est.* (Abel Sanda, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Ce qui augmente le nombre de personnes en besoins humanitaires et limitent les ressources destinées aux personnes vulnérables. Une situation qui empêche la prise en charge efficace de toutes les personnes en besoin humanitaire. Aussi, dans la culture Mandara, il est de coutume de voir la femme s'occuper des petites tâches champêtres et l'homme intervient pour des taches plus laborieuses, pénibles. Alors, régulièrement, c'est la femme qui part au champ, et prend soin des enfants tandis que l'homme, l'aide si besoin se fait ressentir. De ce fait, en cas d'absence de l'homme, il est difficile pour ces femmes de prendre en charge les enfants. Or, depuis le déplacement, le nouveau contexte et l'absence des terres arables ont modifié certaines pratiques qui exposent les femmes et les filles à des violences. Malheureusement, cette fonction associée aux tâches ménagères, pour les organismes en charge des personnes déplacées internes est largement au-dessus de ce qu'on devrait attendre d'elles et représente un facteur de vulnérabilité des femmes par rapport aux hommes. Ce qui pousse certaines femmes à ne rien faire et à tout attendre des organismes internationaux.

Pour d'autres encore, les violences basées sur le genre sont une malédiction divine. C'est la volonté de Dieu de permettre aujourd'hui que les femmes et les filles soient survivantes

de violences basées sur le genre. Une façon pour *Dieu* ou *Allah* de manifester sa colère par rapport aux différentes dérives des populations de la région en général et des déplacés internes en particulier. Par conséquent, afin que ce phénomène s'arrête : *Il faut prier Dieu*. (Kondouri Blama, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)

Ainsi, tout comme les localités de Tildé et Afadé, les violences basées sur le genre dans la localité de Kolofata sont des phénomènes nouveaux, des actes qui n'existaient pas concrètement dans les localités d'origines. Aujourd'hui, à cause de la crise sécuritaire Boko Haram et des conditions de vie difficiles, ces populations découvrent peu à peu le phénomène et son incidence sur leur bien-être.

### **7.2.3. Représentations sociales des violences basées sur le genre dans le site de Zamay**

Tout comme les autres départements accueillant une forte population déplacée interne, les violences basées sur le genre ont une perception locale dans le site d'installation des personnes déplacées internes de Zamay. Parmi les groupes ethniques présents sur le site, on retrouve les mafa ou matakam, les mofou, les kapsiki, les hina etc. qui sont les ethnies majoritaires. Toutefois, du fait des différences ethniques notamment au niveau des langues maternelles, une langue véhiculaire, parlée par presque toutes les ethnies, permet la communion et le vivre ensemble, notamment le fufuldé. De ce fait, en fufuldé, les violences basées sur le genre se disent // *O kaldou go bè robé* // c'est-à-dire : « être méchant envers les femmes ». En Kapsiki on dit // *Le kwa zre mal* // : « la femme détestée ». Ce qui revient à dire que, pour les déplacés, la violence existe depuis toujours mais de manière incidieuse, et se manifeste soit quand la femme pose un acte qui amène l'homme à réagir ou alors, lorsque cette dernière n'est pas appréciée de l'homme. De plus, cette femme « détestée » ne l'est pas uniquement par son mari, elle est détestée même par toute la communauté, tel qu'illustré dans ces propos : *la femme détestée, moindre chose, on tape sur elle, on ne lui donne pas à manger et même à ses enfants. Dès que le mari exprime vis-à-vis de toi du rejet, c'est toute la communauté ou l'ensemble de ses proches qui s'en mêle*. (Kodji, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)

Donc, pour ces populations, toutes les femmes ne sont pas maltraitées, mais uniquement celles ayant moins d'affinité, de considération auprès du conjoint. Ce qui nous amène à revoir le rôle ou la place de la femme dans les peuples des montagnes

#### **7.2.3.1. Rôle de la femme dans les ethnies des montagnes**

Dans le Mayo-Tsanaga, les groupes culturels répertoriés considèrent de manière explicite que les femmes « *ne sont rien* », expliquant la stratification fondamentale au sein de la société où les ancêtres femmes sont considérées comme moins importantes que les ancêtres hommes. Alors, persuadé que les femmes sont moins intelligentes que les hommes, ces groupes

pour la plupart, se montrent peu favorables à la scolarisation de leurs filles. Problème qui se pose de plus en plus, disant que « l'école ne sert à rien pour les filles, car elles ne peuvent pas arriver » ou que « ça ne vaut pas la peine de les envoyer à l'école car, les filles ne comprennent pas comme les garçons ». On exige d'elle le silence lorsque les deux sexes sont en présence : « elles n'osent pas dire un mot devant les hommes ». Ainsi, la femme est présentée spontanément comme une inférieure, et cette constatation n'a rien d'étonnant car, elle doit le respect à l'homme. (Vincent, 1979)

Au sein de la famille restreinte, auparavant, il n'est pas inutile de faire remarquer que le mariage avait été voulu par la fille ou par les deux jeunes gens dans une proportion non négligeable de cas, et que les filles ont généralement approuvé le conjoint qui leur avait été proposé. Après le décès de son mari, c'est la veuve elle-même qui choisissait parmi les frères de lignage du défunt, celui avec qui elle désirait se remarier. Dans ces peuples, on met vigoureusement l'accent sur l'indépendance de chaque famille conjugale, habitant au milieu de ses champs, où le père de famille commande. Il est le *Bima hay* « le chef de maison ». Aussi sa femme doit-elle obéir à ses ordres et subir son contrôle, particulièrement en matière de nourriture. Par exemple, toute viande préparée à l'intérieur de la maison doit d'abord être goûtée par lui, même s'il ne l'a pas achetée. Ce geste signifie qu'elle est consommée avec son accord. (Ibid.)

Maître de sa maison et de sa femme, l'homme peut la battre si elle se montre indocile ou si elle commet une erreur et il use souvent de ce droit, semble-t-il en assistant aux consultations divinatoires. Mais la femme a le droit de porter main sur son mari ou peut agir pacifiquement en écrasant du mil qui est sacré, en lui disant tout ce qu'elle pense. Toutefois, le divorce est remarquablement rare. Néanmoins, c'est dans le domaine économique que le statut de la femme apparaît le plus subtil, le plus difficile à apprécier. Maîtresse de ses champs, de la plus grande partie de ses récoltes et du produit de son travail, la femme doit cependant soumettre son mil au contrôle de son mari. En plus, la femme des montagnes possède des champs à elle qu'elle reçoit au début de son mariage, parfois de son beau père, le plus souvent de son mari qui prélève sur ses propres champs la portion qu'il lui concède, et il le fait une fois pour toute. Et, tant qu'elle restera avec lui, il ne pourra plus revenir sur ce don, même s'il épousait une deuxième femme. La rareté des divorces transforme cette cession en quasi possession et il arrive que la femme divise ses champs de son vivant, pour en donner une partie à son dernier né, devenu adulte. (Ibidem).

En dépit de cette séparation de champ, mari et femme s'aident dans leurs travaux alternativement. Dans les champs de l'homme, on ne trouvait autrefois que du mil de montagne et du mil rouge de plaine. Depuis une vingtaine d'années, le mil repiqué et le riz de montagne y figurent et parfois le coton, culture d'importation. Ce qui modifie l'équilibre entre mari et

femme car, le mari garde la plus grande partie des récoltes et des bénéfices engrangés. Les cultures de la femme regroupent les haricots, éleusine et poids de terre qui sont si caractéristiques de la femme au vu de ses capacités physiques. Toutefois, la variété de ces produits ne doit pas faire illusion car la contribution de la femme aux travaux agricoles est bien plus faible que celle de son mari. Ses champs sont moins étendus et elle y travaille moins longtemps, parce qu'elle a d'autres tâches, notamment ménagères. Mari et femme entreposent les produits qu'ils ont récoltés dans leurs propres greniers. (Vincent, 1979)

La place des greniers de la femme ne se trouve pas dans son domaine personnel, mais dans le *do day*, le « ventre de la maison », immense salle qui abrite déjà les greniers de son mari, aux pieds desquels se trouvent les outils de ses ancêtres. Il est donc sous le contrôle du mari. En effet, elle ne dispose pas des produits autres, que le mil destiné à la nourriture familiale. Par contre, son mil ne peut être employé pour fabriquer la bière offerte en vente. Celle-ci sera faite seulement avec du mil acheté au marché ou emprunté à un frère. Cette obligation restreint singulièrement l'indépendance de la femme et ses ressources monétaires. La bière de mil représente presque la seule possibilité de rentrée d'argent indépendante. Par ailleurs, même sur cette bière commercialisée, le mari conserve un droit de regard puisqu'il doit la goûter. Toutefois, sur les gains de sa femme, modeste ou importants, il n'a cette fois aucun droit. De plus, le mil de la femme commence l'année alimentaire et celui de l'homme la termine. Cet ordre montre indirectement la subordination de la femme à l'homme où le moins digne commence et le plus digne termine. (Ibid.)

Aussi, la maternité de la femme lui accorde une place de choix et du respect au sein de la communauté. Elle s'accomplit d'abord en mettant au monde son premier né, ensuite en lui donnant de nombreux frères et sœurs. Il se forme alors entre elle et ses enfants des liens très forts qui font sa véritable importance dans la cellule familiale. Par exemple, le lien entre mère et fille débute dès la naissance jusqu'à l'âge du mariage et relie deux générations distinctes dont l'une est destinée à remplacer l'autre. Cependant, cette substitution doit se faire en temps voulu. Aussi, est-il affirmé que la fille ne doit pas chercher à remplacer trop vite sa mère, sous peine d'être accusé de vouloir sa mort. Ce lien entre mère et fille nécessite pour la fille l'obligation d'agir de la même façon que sa mère, sous peine là aussi de causer sa mort. Toutefois, c'est seulement dans le domaine de la divination que l'on voit les femmes jouer un rôle aux côtés des hommes. (Ibidem.)

### **7.3. Point de vue des déplacés internes de Zamay sur les violences basées sur le genre**

Pour les déplacés internes du site de Zamay, les rôles culturellement assignés à la femme, combinés à la crise sécuritaire Boko Haram, sont les principales raisons des maltraitances qu'elles vivent aujourd'hui. C'est ce qui ressort de cette affirmation :

*Tu cultives ton champ et l'homme utilise la récolte pour aller boire du bili-bili. Et tu ne dois pas parler. C'est méchant.* (Suzanne, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)

La femme dans cette localité est celle-là qui doit être sous le commandement de l'homme sans mot dire. Elle doit tout subir, même la charge des enfants, dans des conditions difficiles où l'homme perd tous ses moyens. Comme c'est le cas pour ces femmes et filles déplacées. Or, vu le contexte et les conditions de vie difficiles. Toutefois, en cas d'absence du conjoint ou lorsque ce dernier n'assure convenablement ses fonctions, il est primordial qu'elles soient assistées, et puissent à leur niveau contribuer au bien-être du foyer. Mais elles ne peuvent pas le faire, si elles n'ont pas de soutien. *Il y'a de cela quelques mois, j'ai appris que mon père était malade. Alors j'ai vendu un sac de riz pour aller visiter mon père. Malheureusement, mon ex mari a pris cet argent et m'a interdit d'aller le voir.* (Caro Shérif, Zamay, 28 octobre 2020)

Pour certains membres de la communauté, les violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles déplacées internes, sont la conséquence du manque d'éducation de la part des acteurs de ces violences. Le non respect du coran ou la mauvaise interprétation de celui-ci. Parce que, le fait que certains enfants soient déversés dans la nature, à leur propre sort, contribue à alimenter les violences. L'homme dans ces communautés est responsable de la pérennisation de l'espèce, charge à laquelle ils se sont acquittés. Alors, très jeune, ces enfants en grand nombre des filles sont obligées de se tourner vers le mariage précoce. Or, sans maturité ni expérience, il en découle des violences :

*Auparavant, les jeunes garçons se mariaient très jeunes, sans être matures. Conséquence, plusieurs d'entre eux au bout de quelques années de mariage fuyaient leurs responsabilités, abandonnant femme et enfants. Car, lorsque tu n'as pas un bon travail pour subvenir aux besoins de la famille, il est difficile de supporter le mariage* (Ousmane Ayatou, Zamay, entretien du 18 septembre 2021).

En plus, lorsque ces femmes délaissées, abandonnées tentaient d'effectuer certaines activités notamment le commerce, les bénéfices obtenus ne servaient pas à résoudre leurs propres besoins, mais plutôt ceux de leurs conjoints. Voilà pourquoi, l'une des principales violences de la localité reste encore le déni de ressource, d'opportunité et de services. Ici, la femme est abandonnée à son propre sort et n'a pas la possibilité de s'épanouir librement puisqu'elle est observée par la société et contrainte par ses obligations de mère à agir selon les principes culturels. Donc la culture, d'une certaine façon légitime les maltraitances.

En effet, pour ces populations, c'est la société même qui contribue à alimenter les violences au sein des sites, puisque rien n'est fait pour empêcher les violences. Aucune action concrète n'est faite pour véritablement protéger et venir en aide à ces femmes qui sont survivantes de ces maltraitances. L'impunité des acteurs oblige ces femmes et filles à vivre avec ce traumatisme jour après jour, sans rien y faire, comme le souligne Car Shérif :

*On ne rend pas justice ici. Plusieurs fois mon mari m'a pris de l'argent sans jamais me le remettre. C'est vrai qu'on a vécu ensemble, on a eu des enfants, et même si c'était la dot que je remboursais, elle épuisée maintenant (...), il a été enfermé et j'ai dû payer la caution afin qu'on le libère mais il ne m'a jamais remboursé. Or, chaque fois qu'on a des problèmes il part se plaindre chez le lawanes qui me convoque et me demande de payer des amendes. (...) Avant on vivait ensemble hors du camp, mais un jour il m'a battu et a jeté mes affaires dehors, et depuis je vis ici au camp, même comme ça il ne me laisse pas tranquille. (Caro Shérif, Zamay, entretien du 20 octobre 2020)*

Les violences basées sur le genre pour les survivantes du site de Zamay sont la manifestation du mépris que ressentent les hommes pour les femmes. Pour elles, les hommes ne respectent pas et n'ont pas de pitié pour les femmes. Ainsi, on constate que la culture, à travers l'éducation des acteurs des violences basées sur le genre est la principale source selon les personnes déplacées internes des violences basées sur le genre. Si les enfants étaient bien éduqués, mieux encadrés, il n'existerait sûrement pas de violences basées sur le genre, aux conséquences néfastes sur la santé et le bien être des survivantes.

En plus, le fait qu'elles aient tout perdu, du moins le peu qu'elle possédait, pour devenir des // *Wari-wari* // ou des // *Sirata* //, tel que qualifié par les locaux, les maintienne encore plus dans ce rapport de subordination, où elles doivent au nom du « respect » de l'homme, subir les pires méchancetés non seulement de la part de leur conjoint, mais aussi de la communauté hôte. Des actes qui ont des conséquences importantes tant sur les survivantes que sur leur entourage.

#### **7.4. Conséquences des violences basées sur le genre**

Tout au long de cette recherche, nous nous sommes attelés à présenter le contexte d'émergence de la crise sécuritaire Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun et les différents dégâts qu'a causé cette crise non seulement dans la région toute entière mais sur les populations déplacées en particulier, notamment au travers des conséquences de ces violences basées sur le genre. Cependant, à travers les différentes manifestations et les acteurs de ces violences, nous sommes parvenus à conclure que, les violences basées sur le genre sont un mal grave qui mérite d'être éradiqué, surtout à cause des conséquences qu'elles provoquent sur les survivantes au quotidien. D'où la nécessité de présenter ces conséquences au niveau économique, familial, social et culturel, en fonction du site d'installation des personnes déplacées internes retenus pour la recherche.

##### **7.4.1. Conséquences des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari**

Dans le département du Logone et Chari, au regard des perceptions que donnent les personnes déplacées internes sur les violences dont elles sont survivantes, il ressort que ce fléau

actuellement a des conséquences importantes sur leur bien être, tant dans le site de Tildé que dans celui d' Afadé.

#### **7.4.1.1. Conséquences des violences basées sur le genre dans le site de Tildé**

Dans la localité de Tildé en général et dans le site de personnes déplacées internes en particulier, nous avons relevé plusieurs types de conséquences notamment culturelles, car la sous scolarisation de la jeune fille par exemple, qui est une forme de violence est dû à certaines pratiques culturelles qui privilégie l'éducation religieuse/traditionnelle à l'éducation formelle. La sous scolarisation de la jeune fille au profil de l'éducation traditionnelle basée sur l'hygiène corporel et l'éducation conjugale prive la jeune fille d'une connaissance plus large, qui limite sa façon de voir le monde ou de penser. De plus, le fait de priver les femmes d'une éducation plus ouverte au profil de l'éducation coranique a également des conséquences néfastes importantes comme le repli identitaire.

En effet, la plupart du temps, l'éducation coranique pour la jeune fille se fait à la maison. Or, dans ce contexte, tout peut arriver à l'absence des parents. Certaines jeunes filles sont renfermées sur elles, et, ne donnent que ce qu'elles ont reçu, de leur éducation traditionnelle. Par conséquent rien ne change et tout reste statique : *« À l'école coranique, on ne paye pas vraiment, mais, si c'est à la maison c'est 100 FCFA/semaine. Ailleurs c'est 250 FCFA/semaine. A la maison, les filles y vont mais hors de la maison non »*. (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020).

La plupart des parents sont encore ancré dans leur culture par conséquent, il est difficile de faire changer les mentalités.

Au niveau des conséquences économiques, puisque la pauvreté due à l'absence de diplôme ou d'une formation professionnelle adéquate limite les chances des unes et des autres à pouvoir espérer à un avenir meilleur, plusieurs survivantes continuent d'entretenir cette relation de subordination entre elles et leurs congénères masculins. Par conséquent, les femmes devenues chefs de ménage sont obligées d'utiliser les enfants comme mains d'œuvre pour pouvoir survivre et compenser la perte ou l'absence de l'homme dans le foyer, tel qu'illustré dans ces propos : *« avec mes filles nous partons chercher du bois, des gombos sauvages pour vendre et avec ça s'alimenter et subvenir à nos besoins »*. (Gamboya, Tildé, entretien du 20 octobre 2020). Logiquement, plusieurs jeunes filles sont privées d'éducation, sont envoyé en mariage pour alléger les charges familiales ou lorsqu'elles ne parviennent plus à supporter cette routine.

Nous pouvons également citer des conséquences sanitaires, causées par le déni de service dans la plupart du temps. En effet, le fait que ces femmes soient privées de services médicaux, accentue par exemple le taux de mortalité infantile déjà très élevé dans la localité.

C'est le cas par exemple de cette survivante qui n'a pas pu avoir de l'argent pour amener son fils à l'hôpital ou lui trouver des médicaments adéquats: *mon fils est malade, il a le paludisme mais je n'ai pas les moyens nécessaires pour l'amener à l'hôpital, et encore moins d'argent pour lui acheter les médicaments ici au village.* (Gamboya, Tildé, entretien du 20 octobre 2020). Plusieurs femmes dans ces situations sont alors privées d'assistance médicale, à cause de leurs conjoints ou même de la culture, ce qui a pour conséquence directe, la résistance de certaines maladies dans la communauté comme la méningite, le paludisme, la poliomyélite et bien d'autres.

A côté des conséquences sanitaires, nous avons également des conséquences sociales. En effet, lorsqu'une femme divorce de son foyer, elle est discriminée, parfois même rejetée par les autres membres de la famille. Souvent sans comprendre qu'il s'agit d'un problème plus grave. Par exemple concernant le mariage précoce, il aboutit dans la plupart des cas à des séparations et de nombreux remariages. Au départ très jeune et sans charge, il est facile pour le jeune homme de s'occuper à son niveau de sa femme, mais une fois que la famille s'agrandit, les responsabilités aussi s'agrandissent au point où, il devient difficile de supporter cette charge.

Alors, des femmes sont obligées d'abandonner le foyer. Et sans soutien, comment feront t'elles pour scolariser leurs enfants et les soutenir jusqu'à obtention d'un travail fixe. C'est difficile, raison pour laquelle, la plupart des jeunes femmes se lancent dans des activités informelles pour pouvoir s'en sortir, d'où les dérapages et les détournements (enrôlement, prises d'otage, kamikazes, consommation de drogues, alcool...).

Cette situation a donc pour conséquence des familles disloquées, des enfants déchirées psychologiquement et obligés de vivre dans un contexte instable du fait de la separation brusque des parents.

#### **7.4.1.2. Conséquences des violences basées sur le genre dans la localité d'Afadé**

Dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes d'Afadé, les violences basées sur le genre ont plusieurs conséquences sur la vie des femmes et filles survivantes. Il s'agit des violences économiques, psychologiques, familiales, sociales, culturelles. Parmi les conséquences psychologiques, nous avons la perte de confiance de la femme envers l'homme. Ce qui emmene ces femmes à être plus agressives et méfiantes vis à visde l'homme.

Parlant des Conséquences sociales, le déni d'opportunité par exemple, limite les chances des femmes d'être instruites et d'avoir des connaissances sur les méthodes contraceptives et le planning familial. Car, au jour d'aujourd'hui, on se rend compte que, bon nombre de femmes n'arrivent toujours pas à contrôler leur cycle et à éviter les grossesses non-souhaitées. Ce qui forcément, les contraint du fait de la tradition, à se marier, afin d'éviter les discriminations, comme illustre dans ces mots:

*Est-ce que je sais ? L'enfant vient seul, il n'a jamais demandé l'enfant c'est ce qu'il me dit. Moi-même si je pouvais l'éviter, j'allais le faire, et comme ça, je n'allais accoucher que deux ou trois enfants et ça va. Sept enfants en charge, je fais quoi avec.*(Afadé, entretien anonyme du 21 octobre 2020)

Par conséquent, plusieurs femmes se retrouvent débordées, submergées par la charge et sont obligées d'envoyer les plus grands se débrouiller. Pour les filles, on les envoie en mariage, ce qui cause le fort taux de déscolarisation des jeunes filles dans cette localité. Or, si ces femmes limitaient les naissances, il serait facile de s'occuper aussi de ces enfants. En effet, la déscolarisation de la jeune fille présente de graves conséquences sur la vie de chacune des survivantes, mais aussi sur le développement de leur communauté et de la région toute entière.

Elle maintient les jeunes filles dans un statut inférieur à celui des garçons, car, une fille qui ne va pas à l'école aura plus de mal à se faire entendre. Marginalisée, elle ne pourra pas s'exprimer, prendre des décisions qui concernent son corps et sa vie, ou même participer aux prises de décisions de la société dans laquelle elle vit, et avoir un rôle plus large en tant que citoyenne. La sous scolarisation des filles ne leur permet pas de sortir de la pauvreté et cette situation risque de se perpétuer de génération en génération. Car, une fille non instruite ne peut pas comprendre l'intérêt de donner à ses enfants une instruction formelle de qualité.

Alors, ce sera un véritable manque pour le développement du pays. Une année de scolarisation supplémentaire fait progresser le produit intérieur brut (PIB) annuel d'un pays de 0,37%. L'accès limité des filles à l'éducation et les obstacles à l'achèvement d'une scolarité, coûtent très chers aux pays en perte de productivité et de revenus tout au long de la vie (Banque Mondiale, 2018). La déscolarisation des filles présente également un risque important pour la santé des femmes et celle de leurs enfants. Puisqu'une fille non scolarisée aura plus de difficultés à accéder et à suivre les recommandations et les conseils de prévention et de soins pour elles même et pour ses enfants. De plus, un enfant né d'une mère qui sait lire aura plus de chance de survivre après l'âge de 5 ans. Ce qui limitera la mortalité infantile.

Au niveau des conséquences économiques, l'absence de moyens financiers est un facteur déterminant dans la prolifération des violences basées sur le genre. Les violences psychologiques, sexuelles, physiques et autres formes de violence dont sont survivantes les femmes dans la localité d'Afadé ont pour conséquence directe l'exposition de ces femmes à ces violences. Sans ressources financières, les femmes et les jeunes filles vivront toujours les violences basées sur le genre. Ces femmes seront incapables de payer les frais et les fournitures scolaires des enfants. Par conséquent, certains se feront expulser des salles de classe ou même contraintes d'arrêter l'école. Dans ces contextes, on est obligé de trouver des voies et moyens pour survivre. Alors, on s'expose à des violences, notamment le mariage précoce et forcé, aux conséquences néfastes tant au niveau individuel que sociétal.

Sur l'individu, notons qu'avant un mariage forcé, il y'a souvent des violences pour faire pression sur la survivante. Des insultes fréquentes comme: 'tu es nul, tu es moche, tu es incapable de quoi que ce soit...'). Ces attaques abiment l'estime de soi de la survivante. Des coups, des privations de toutes sortes (épanouissement, nourriture etc.). Elle est privée de poursuivre sa scolarisation. On a également la présence de rapports non consentis ou viols qui ont pour conséquence le traumatisme de l'appareil génital, l'accouchement difficile avec ses corollaires : césarienne, fistules obstétricales... des IST/MST/SIDA. Les dépressions nerveuses causées par les traumatismes psychologiques et mentaux, des violences conjugales (coups et blessures). On note aussi la perte d'autonomisation et de liberté et l'arrêt brutal des études dû par exemple à une grossesse non désirée. Sur la société, la première conséquence des mariages précoces et forcés c'est le divorce, suivi de la multiplication de remariages et plus loin l'exposition à plusieurs autres cas de violences basées sur le genre.

#### **7.4.2. Conséquences des violences basées sur le genre à Zamay**

Dans la localité de Zamay et plus précisément dans le site de concentration des personnes déplacées internes, plusieurs conséquences sont dues aux violences basées sur le genre. Notamment la sous scolarisation des jeunes filles, car le fait de priver certaines femmes de moyens financiers ou d'éducation les emmènent à leur tour de négliger l'importance de l'école pour leur progéniture. Or, sans éducation, ni diplômes académiques ou professionnels, leurs chances d'avoir un avenir meilleur sont limitées. De plus, l'éducation est le socle d'une bonne nation sans éducation, pas de jeunesse qualifiée et ambitieuse, surtout que comme l'affirme Malam Moussa:

*Si tu as bien éduqué tes enfants, ils n'auront pas le moyen, ni l'envi de vite aller en mariage. La jeune fille va rester même jusqu'à 20 ans à la maison. Tu ne vas pas l'obliger à se marier ou donner à n'importe qui. Auparavant, concernant le mariage, il y'a eu beaucoup de chose négatives qui continue à se perpétuer. Tu sais que tu donnes ta fille à quel genre de famille ? Il peut s'agir de voleurs, alors toute la descendance de ta fille va être constituée de voleurs. C'est ainsi que la majorité de jeunes filles ont gâté leur vie. (Malam Moussa Boubou, Zamay, entretien du 18 septembre 2021).*

Pourtant, en prenant le temps de bien éduquer ton enfant, elle pourra mieux faire son choix et être heureuse dans son futur foyer. Le déni d'opportunité a de très graves conséquences sur la vie d'un individu, d'une femme, fille et sur une nation toute entière.

Les violences psychologiques réduisent les possibilités pour une femme de donner une bonne éducation à ses enfants, car l'esprit lui, sera toujours ailleurs, dans ses pensées. Quand une femme par exemple a été survivante de VBG, c'est tellement humiliant, qu'en parler, devient une source de problème, comme souligne encore Malam Moussa :

*Quand une femme a été survivante de violence basée sur le genre, si elle dénonce, c'est honteux. Raison pour laquelle, plusieurs acteurs de violences basées sur le genre restent*

*impunis. Mais actuellement, avec les sensibilisations sur les violences basées sur le genre partout dans la localité avec les femmes même, elles font des réunions parfois aussi plus que les hommes, il n'est plus facile d'entendre parler des cas de viol. Maintenant, si tu essaie d'envoyer ta fille de 15-16 ans en mariage, il faut que tu sois superbe, sinon elle ne va pas y aller. Même si quelqu'un ne vit pas avec toi, il va dénoncer auprès d'ALDEPA, aux affaires sociales etc. (Malam Moussa, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Alors, les violences à Zamay ont tellement de conséquences que les actions locales et internationales ne cessent de travailler d'arrache-pied pour limiter au maximum les cas de violences basées sur le genre dans la localité. Cependant, quelles sont les conséquences des violences basées sur le genre dans la localité de Kolofata, département du Mayo-Sava ?

#### **7.4.3. Conséquences des violences basées sur le genre dans le site de Kolofata**

Dans la localité de Kolofata, nous avons pu relever plusieurs conséquences dues aux violences basées sur le genre. Il s'agit des conséquences psychologiques, économiques et familiales.

Comme conséquences psychologiques, nous constatons que plusieurs femmes et jeunes filles ont perdu goût à la vie et à l'amour. Certaines ont choisi de mener une vie solitaire, avec des enfants en charge. A cause de la crise et du déplacement, plusieurs femmes ont tout perdu, ont été humiliées. Sans soutien comment pourrait-elle subvenir aux besoins des enfants ? D'où les difficultés économiques à l'origine des violences basées sur le genre.

Les conséquences économiques, sont surtout la difficulté pour certaines femmes d'avoir des revenus suffisants et réguliers pour pouvoir assurer l'avenir de leurs enfants. L'aide humanitaire étant insuffisante, ces femmes sont obligées de survivre au travers de petits métiers. Les violences sont des fléaux qu'on ne devrait souhaiter à aucune personne, surtout aux femmes. Le fait de perdre un conjoint, de se faire abandonner ou d'être rejetée dans la société, limitent toutes possibilités de se faire de l'argent sans être regardé d'un mauvais œil.

Parmi les conséquences familiales, nous avons l'apparition de plusieurs familles recomposées, qui n'est pas toujours vu d'un bon œil par le conjoint de dernière date. En effet, certaines femmes qui avaient perdu leurs époux, ont dû se remarier. Malheureusement, avec plusieurs enfants en charge, il est tout de même difficile pour le nouveau conjoint de prendre sur lui toutes les charges. Raisons pour laquelle, lorsque cette dernière lui donne un enfant, il est plus tenté de fuir, que de rester et soutenir sa partenaire. Plusieurs femmes dans le site de Kolofata se retrouvent alors avec des enfants de différents pères en charge, sans aucun appui. Les violences basées sur le genre ont des conséquences à tous les niveaux et touchent tous les secteurs de la vie des survivantes.

## 7.5. Approche anthropologique des violences basées sur le genre

Afin de légitimer cette recherche dans la connaissance ou le champ scientifique de l'anthropologie, nous avons fait appel à trois théories que sont le fonctionnalisme, le constructivisme et l'anthropo-sociologie dynamiste.

### 7.5.1. Du fonctionnalisme

Le fonctionnalisme est la réaction de Bronislaw Malinowski et Alfred Reginald Radcliffe-Brown aux thèses évolutionnistes du 19<sup>ème</sup> siècle, postulant une trajectoire unilinéaire à la marche de l'humanité vers la civilisation. Le fonctionnalisme élabore une théorie faisant de la culture et donc de la fonction, un enjeu de satisfaction des besoins humains et sociaux ; la fonction étant définie comme le rôle joué, la contribution, la part, la fin ou la finalité. Selon B. Malinowski (1926) : « dans tous les types de civilisations, chaque coutume, chaque objet, chaque idée, chaque croyance remplit une fonction vitale, a une tâche à accomplir, représente une partie indispensable d'une totalité organique. » (Mbonji, 2005)

En posant que tout item culturel répond à un besoin, à une fonction, Bronislaw Malinowski, invalide par là même la notion de survivance. En affirmant également que la fonction d'un élément culturel est le rôle joué soit pour satisfaire des besoins individuels, soit pour sceller la cohésion sociale, le fonctionnalisme se déploie dans deux directions : celle d'un fonctionnalisme psychologique avec Bronislaw Malinowski, mettant l'accent sur l'être humain et celle d'un fonctionnalisme sociologique ou structuro-fonctionnalisme, attribué à Radcliffe-Brown, s'intéressant davantage aux besoins sociaux. (Mbonji, 2005)

En effet, dans la région de l'Extrême-Nord, la violence faite aux femmes ne s'apparente pas à une violence au premier abord, parce que, dans cette culture la femme a cette fonction de cadette sociale. En d'autres termes, elle n'est pas celle qui doit prendre les devants, même si elle est tout de même au début et à la fin de l'organisation sociale. Elle a donc cette fonction, ce rôle d'unité entre deux ou plusieurs familles, comme démontré dans le postulat de Robert King Merton, stipulant que les éléments d'une culture et d'une société sont fonctionnels pour le système social entier et constituent une totalité indissociable. Alors, la femme dans cette position est le socle de la famille. Elle est en même temps l'élément fonctionnel et muet qui permet de maintenir l'ensemble en accord. Par conséquent, un dysfonctionnement ou l'invalidité, ou la non capacité de cette dernière à pouvoir fonctionner normalement peut conduire à un dysfonctionnement du système ou de la communauté.

Raison pour laquelle, dans ces localités touchées par la crise, et malgré les conditions de vie difficile, la femme doit toujours jouer son rôle c'est-à-dire être mère, femme et partenaire intime et ce, peu importe le contexte. Le manque ou la faille à ces différentes fonctions, fait appel à des violences. Voilà pourquoi, s'il faille limiter l'ampleur du fléau, il faudrait dépasser ces

fonctions premières de la femme et y ajouter d'autres fonctions autres que celles citées plus haut. La femme doit devenir celle-là qui peut sortir, exercer une activité quelconque et ramener de quoi nourrir les enfants, au lieu de toujours attendre de l'homme.

Dans les départements les plus touchés par la crise, que ce soit la culture ou la mauvaise interprétation de la religion, la femme acquière des fonctions qui conviennent aux exigences de l'homme. Etant donné que nous sommes dans des communautés patrilinéaire et musulmanes de surcroît, où c'est l'homme qui structure tout au sein du foyer, il est donc normal que la place privilégiée lui soit accordée et parallèlement celle de subordination à la femme.

D'autre part, la psychologie de la femme telle que soutenu par Bronislaw Malinowski, et son instinct maternel, fait qu'elle sera plus poussée par rapport à l'homme, à supporter tant bien que mal cette situation. Malheureusement, cette vision ou cette façon de faire ne s'acquière pas du jour au lendemain, elle est le résultat prolongé de l'enculturation ou de l'éducation des deux genres aux différentes fonctions qui leur seront données dans l'avenir. Il s'agit en fait d'une construction éducationnelle basée sur la notion de genre.

### 7.5.2. Du constructivisme

Le constructivisme tel que présenté par Mbonji Edjenguèlè (2005), se veut une entreprise de « dénaturalisation du monde social », de dévoilement de la vraie nature des règles et normes sociales, de reconnaissance de la genèse sociale, des comportements sociaux. Ici, l'origine sociale va au-delà des classes du marxisme économiste et mécaniste circonscrites selon le capital économique, pour englober les facteurs culturels. Ce que Pierre Bourdieu appelle le capital culturel, le capital social et le capital symbolique.

Un nombre limité de concepts permettent de circonscrire la pensée de P. Bourdieu : le champ, l'habitus, la distinction, le capital culturel, social, symbolique, la violence symbolique, le pouvoir symbolique. Pour en rendre compte, nous faisons fond sur un numéro spécial de la revue Sciences Humaines (2002) consacré à l'œuvre de P. Bourdieu, un synopsis proposé par Corcuff (2002) dans un livre récent et une présentation du constructivisme par Ansart (1990). Définissant lui-même sa démarche dans les termes suivants que cite Corcuff (2002 : 30-31), Bourdieu écrit :

*Par constructivisme ou structuralisme, je veux dire qu'il existe dans le monde social lui-même, (...) des structures objectives indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques et leurs représentations. Par constructivisme, je veux dire qu'il y'a une genèse sociale d'une part, des schèmes de perceptions, de pensée et d'action qui sont constitutifs de ce que j'appelle habitus, et d'autre part, des structures sociales, en particulier, de ce que j'appelle les champs.*

Le champ dit Pierre Bourdieu, n'est rien d'autre qu'un petit bout de monde social régi par les lois et codes propres. Les champs universitaire, sportif, artistique réunissent tous ceux

qui exercent dans ces domaines précis de la vie sociale ou en font partie à quelque degré que ce soit. Un champ est aussi un espace de domination et de conflits ; c'est une arène, une table d'épreuve de force, un théâtre dans lequel des individus opèrent afin de gagner des places qui ne valent pas en soi, mais par rapport aux positions des uns et des autres. Dans « propos sur le champ politique » (2000), Pierre Bourdieu dit que : *le champ est un microcosme autonome à l'intérieur du macrocosme social*. Parce que pour lui, toute société est structurée en dominants et dominés. Le champ s'analyse alors fondamentalement comme un lieu de concurrence et de lutte.

L'habitus est un autre des éléments fondateurs de la théorie de Pierre Bourdieu qu'il définit dans le sens pratique (Minuit, 1980) comme des : « systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées disposées à fonctionner comme structures structurantes, ». Dans « sciences humaines » p.5 (2002), Jean-François Dortier s'emploie à rendre cette définition intelligible en ajoutant que l'habitus « est d'abord le produit d'un apprentissage devenu inconscient qui se traduit ensuite par une aptitude apparemment naturelle à évoluer librement dans un milieu.

Le capital symbolique s'entend au sens d'un ensemble de signes et emblèmes de réussite, d'images prestigieuses et de pratiques ostentatoires qui en imposent et font passer pour légitime la supériorité de leur propriétaire ; il n'est pas réductible au capital économique fait de salaires et de revenus matériels. En assignant comme un signe diacritique, le capital symbolique assigne de visu une place du haut de l'échelle à ceux qui en sont pourvus, tandis que ceux qui en sont dépourvus intériorisent leur manque à travers des attitudes et comportements de dominés. (Mbonji, 2005)

Par rapport à notre sujet, centré sur les VBG dont sont survivantes les Femmes et les jeunes filles déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun, on constate qu'il s'agit en fait de la résultante des deux éléments fondamentaux de la théorie constructiviste : l'habitus et le capital symbolique.

D'abord l'habitus qui peut se traduire ici comme l'éducation reçue par les survivantes et les acteurs des violences. En effet, à travers l'éducation, les individus garçons et filles reçoivent des éducations discriminatoires qui assignent à la femme les responsabilités ménagères et la soumission totale à son époux, tandis que pour le garçon c'est l'autorité et le pouvoir au sein du foyer tant au niveau économique que social. En plus, ces visions sont inculquées au fil du temps de générations en génération, à tel point qu'il devient difficile pour certains surtout dans notre contexte de recherche, de s'en défaire. Parce qu'on est homme, on est en même de poser un certain nombre d'actes impunément, sans risque de se faire ramener à l'homme, et parce qu'on est femme, de cautionner ces agissements sans mot dire.

Ensuite, le capital symbolique. Il met en évidence le fait que, l'homme ou le jeune garçon dès sa naissance, acquière petit à petit ce pouvoir sur la femme, qui l'amène à la considérer comme un bébé, comme une cadette sociale, et use de ce regard pour toujours la maintenir en situation d'infériorité. Ce qui contribue à favoriser au jour le jour, les violences au sein des sites de concentration des personnes déplacées internes. Or, s'il y'avait eu une éducation dès la base égalitaire, qui prône l'égalité des compétences et non pas l'égalité physique, qui met l'accent sur la complémentarité au sens premier du terme, sûrement les violences n'auraient pas atteint ce niveau, ou cet impact considérable sur le bien-être et le développement des personnes survivantes. D'où la nécessité de faire comprendre aux populations que le monde change, les choses évoluent. Et la nécessité de s'arrimer à cet ordre des choses pour un monde meilleur est primordiale.

### **7.5.3. De l'anthropo-sociologie dynamiste**

Présenté comme le promoteur de la théorie dynamiste, par Mbonji (2005, Pp32), Georges Balandier a longtemps travaillé en Afrique noire, auprès des Bakongo matrilineaires, dotés de chefferies, auprès des Fangs patrilineaires segmentaires et a étudié, les mouvements messianiques, la construction des villes négro-africaines nouvelles, les phénomènes d'acculturation. Bref, la « situation coloniale » en tant que rapport sociaux et civils entre colons et colonisés, dominants et dominés, tradition africaine et processus d'occidentalisation. Ces sociétés africaines sous études, affirment Georges Balandier, ont subi de profondes transformations et sont en agencement inachevé, précaire, vulnérable ; déjà avant la situation coloniale, elles n'étaient pas « sans histoires », à fortiori au moment où Georges Balandier, les observait, moment particulier où s'y jouait le drame de l'affrontement des forces du dedans et celles du dehors. Georges Balandier, entend analyser les multiples aspects de ces changements, de ces affrontements : déplacement de population, urbanisation plus ou moins maîtrisée, bouleversement des lignages, et des statuts d'adhésion ou résistance au changement, stratégies pour en tirer profil, etc.

D'abord admiratif du particularisme américain et ayant côtoyé Claude Lévi-Strauss, Balandier s'est éloigné des conceptions et visions globalisantes pour mettre l'accent sur le mouvement, le changement, les mutations, les contradictions, les transformations sociales. Il soutint qu'il n'y a pas de « société sans histoire », stables, stagnantes, statiques, mais des sociétés dans l'histoire ; il soutint que toutes les sociétés vivent sur leur dynamisme propre qui détermine la manière dont elles gèrent les crises. Que toutes les sociétés subissent les assauts des forces de changement, à la fois internes et externes. Tous les ressorts en œuvre dans l'être et le devenir des sociétés, ces dynamiques « du dedans et du dehors » furent en acte tant dans l'Afrique précoloniale qu'indépendante, dont la saisie des structures ne peut se réduire à la

présentation des données immuables, permanentes. L'ambition de la socio-anthropologie dynamiste est selon son auteur (1981 : 34), de « saisir la dynamique des structures tout autant que le système formel des relations qui les constituent. »

Cependant, la saisie devra aller au-delà des apparences pour s'intéresser au sens caché des pratiques sociales que l'on donne à voir, afin d'y retrouver des logiques pas toujours à fleur des réalités et qui peuvent relever de l'histoire du groupe ou émerger des interfaces propres à la donne actuelle, impliquant l'insertion dans l'international. S'il n'est guère de bonne méthode de faire l'impasse sur les dynamiques du dehors dans les situations qu'affronte l'Afrique, il importe de ne pas oublier qu'au-delà des forces internes et externes, l'Afrique n'est véritablement lisible que si l'on se donne la peine de la référer au double niveau de pertinence dont parlait Philippe Hugon en son temps, en termes de « double vie ». En posant l'existence de ce double niveau de réalité, Georges Balandier (1971 :7) confirme la voie royale d'un cerne heuristique des corps culturels négro-africains :

*Les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins, l'un superficiel, présentent les structures « officielles », si l'on peut dire ; l'autre profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux...*

L'approche dynamiste se pose donc en correctif des thèses homéostatiques du structuralisme et du fonctionnalisme avec en prime le dévoilement des liens épistémologiques entre les bouleversements sociaux de l'Afrique en mutation et la pratique de l'ethno-anthropologie. S'agissant de cette dernière, l'approche dynamiste retient l'attention pour l'accent mis sur la nature essentiellement changeante des institutions sociales et le caractère opaque de leurs logiques et de leurs significations.

Georges Balandier s'est demandé si l'étude des sociétés africaines ne pouvait pas introduire efficacement à celle des sociétés industrielles ; il s'est également demandé en quoi la connaissance des sociétés en développement ne pourrait pas être considérée comme un « détour » pour une bonne lecture des sociétés développées. (Mbonji, 2005).

Ramené à notre sujet de recherche, on comprend que l'ampleur ou l'impact des violences basées sur le genre au sein de la communauté déplacée et celle de l'Extrême-Nord en général, découle du changement, des apports extérieurs qui se greffent involontairement aux pratiques traditionnelles. Ainsi, le rejet du changement est la principale cause des violences basées sur le genre. Car, aujourd'hui, les femmes et filles survivantes de violences, semblent ne plus se contenter de cet unique statut de ménagère, parce que la place qu'elles s'y sont faites est désormais insuffisante. Or, avec l'assistance humanitaire, elles arrivent à comprendre que le statut de femme, dans la société, peut se transformer, s'améliorer. Car, mieux que les hommes, les femmes paraissent aptes à tirer partie de situations nouvelles. (Vincent, 1979)

De plus, il faut changer pour exister et être sollicité au niveau national voir international. Et, à travers le changement, on contribue à éviter l'ethnocide, étant donné que chaque peuple, chaque culture aurait beaucoup à apporter s'il s'ouvrait au monde. En effet, depuis la crise sécuritaire Boko Haram, les cultures de la région de l'Extrême-Nord, en particulier celles exposées aux attaques, subissent des mutations, qui ne sont pas perçues d'un bon œil par les acteurs des violences basées sur le genre, car ces pratiques culturelles, ne peuvent souffrir de remise en cause.

Ces deux éléments à eux seuls suffisent à nous faire comprendre qu'ils peuvent véritablement favoriser la présence de VBG au sein des sites de concentration des personnes déplacées internes. Toutefois, comme l'affirme Balandier : « il n'y a pas de « société sans histoire », stables, stagnantes, statiques, mais des sociétés dans l'histoire ». Toutes les sociétés vivent sur leur dynamisme propre qui détermine la manière dont elles gèrent les crises. Toutes les sociétés subissent les assauts des forces de changement, à la fois internes et aussi externes. Ainsi, la compréhension des violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord en général, réside dans ce contexte, cette vision des réalités sociales qui mutent au jour le jour et qui inéluctablement est perçue d'un mauvais œil par une tranche de la société.

Aujourd'hui, les hommes se plaignent de l'insoumission des femmes, de la rébellion des femmes et des jeunes filles. Or, c'est le résultat d'un processus de changement qui s'opère depuis plus de cinq ans aujourd'hui. Il s'agit là, du résultat de contacts entre des individus de cultures différentes. D'abord avec le concept de décentralisation et maintenant avec l'assistance humanitaire due à la crise sécuritaire B.H. et les catastrophes naturelles.

Ce brassage culturel, ce contact prolongé avec des individus différents, n'a fait qu'apporter des éléments nouveaux à une culture repliée sur elle-même. Voilà pourquoi, depuis plus de dix ans aujourd'hui, la présence des ONG dans la région de l'Extrême-Nord, particulièrement dans les zones les plus affectées par la crise et les catastrophes, subit des mouvements d'acculturation, et par ricochet, modifie les visions des uns et des autres, notamment la place de la femme, la valeur ou la fonction de la femme.

La culture kotoko par exemple, n'est plus la même que celle il y'a dix ans. Par exemple il était interdit à un homme de faire la cuisine ou la vaisselle comme l'affirme Abakar :

*Hier, ma femme était partie au champ et j'ai acheté le poison pour le repas du soir. Comme elle tardait à revenir, j'ai commencé à écailler le poisson. Une voisine est venue et m'a dit de laisser ce travail pour ma femme, parce que c'est le travail des femmes. Si ça ne dépendait que de moi, elle ne devait plus aller au champ, mais comme c'est la culture qui le veut ainsi, je n'ai pas le choix. (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Aujourd'hui, l'école, les sensibilisations et autres structures modernes, modifient les comportements et les visions du monde et donc la culture. Il y'a donc cette confusion entre ce

qui fait l'identité même des peuples et ce qu'impose les nouvelles conditions de vie. On veut parfois bien faire, mais les moyens ou les ressources financières ne le permettent pas. Dans ce cas, il est difficile de faire des compromis, de comprendre même, qu'il faut en faire pour la survie des uns et des autres. Ainsi, même si le contact est l'origine de plusieurs changements au sein de la communauté, il n'en demeure pas moins que la culture elle-même subi des mutations considérables, sans que les peuples ne le voient, ou ne veuillent le voir.

Au niveau culturel, l'homme est le garant, le pilier du foyer de la famille. Depuis plusieurs années cette réalité tant à disparaître au vu des multiples changements qui s'opèrent dans la localité. Avec les conditions de vie très difficile, l'homme petit à petit perd cette image au point d'abandonner sa femme et ses enfants. Ce qui n'était pas possible avant. De plus, dans ces localités il n'était pas possible d'envoyer la jeune fille à l'école, aujourd'hui, tous les programmes d'assistance humanitaire privilégient l'éducation de la femme et de la jeune fille. Il y'a donc une ouverture d'esprits qui s'insère petit à petit aux réalités sociales.

Autrefois, il n'y avait pas d'hôpitaux à proximité, aujourd'hui, des caravanes mobiles, font la rotation dans les différents sites de concentration des personnes déplacées internes, incitant les populations à s'y rendre. Mais dans les habitudes ou la culture locale tout cour, l'hôpital formel ne fait pas partir des habitudes, du coup il y'a un blocage entre ce qui est recommandé par les agences humanitaires et la place de la culture au travers des traditions. Mais la classe sénile en tant que gardienne de la tradition, est encore réfractaire de ce changement, de cette évolution des choses. Puisque, le dynamisme culture a un impact considérable sur la nouvelle génération. Mais nous somme en Afrique et le dialogue intergénérationnel est encore difficile. D'où ce repli identitaire qui contribue à favoriser les violences dont sont survivantes les femmes et les filles au quotidien, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

## CONCLUSION

Parvenu au terme de ce septième chapitre intitulé : « représentations sociales autour des violences basées sur le genre dans les sites de concentration des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun », il a été question pour nous de ressortir les points de vue des populations sur le phénomène des violences basées sur le genre. Pour cela, nous avons ressorti les représentations sociales des VBG d'une part, au niveau de la région de l'Extrême-Nord et d'autre part dans les sites d'installation des personnes déplacées internes retenus pour la recherche. Ensuite, nous avons présenté les conséquences des violences basées sur le genre sur les survivantes et la société toute entière et enfin, nous avons fait une analyse anthropologique du phénomène des violences basées sur le genre. De ce qui précède, nous pouvons retenir que les VBG tel que perçu par les organismes humanitaires, n'ont pas cette

même perception par les survivantes et les acteurs des violences, car, elles sont le fruit de la crise sécuritaire Boko Haram, qui a d'une certaine façon modifié les comportements surtout des hommes au sein des communautés déplacées. Des comportements qui n'avaient pas d'effets négatifs importants dans les localités d'origines mais qui l'on aujourd'hui dans les sites d'installation des personnes déplacées internes. Par conséquent, ces violences ont des conséquences graves tant au niveau économique, social, familial, sanitaire que culturel. Il s'agit en fin de compte, de la manifestation de plusieurs éléments résultant de la fonction ou du rôle attribué socialement à chaque sexe, de la pérennisation de ces valeurs et enfin, du dynamisme culturel qui s'opère actuellement dans cette région. Dès lors, quelles sont les stratégies endogènes et exogènes mises en place pour lutter contre les violences basées sur le genre? Répondre à cette interrogation constituera le huitième chapitre de notre Thèse.

**CHAPITRE 8 :STRATEGIES ENDOGENES ET EXOGENES  
DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE  
GENRE A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN**

## INTRODUCTION

Ce huitième chapitre de notre thèse fondé sur les : « stratégies endogènes et exogènes de lutte contre les violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun », sera consacré à établir les différents axes d'intervention ou de lutte contre les violences basées sur le genre, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Pour cela, nous présenterons tout d'abord, les différentes institutions (internationales et nationales) qui interviennent dans la lutte contre les violences basées sur le genre, ensuite, les principales actions déjà menées au niveau régional et local, les stratégies de résiliences mises en places par les survivantes, dans les sites de Tildé, Afadé, Kolofata et Zamay. Et enfin, nous ferons une analyse de ces actions et des orientations futures.

## 8. DISTINCTION ENTRE POPULATION DÉPLACÉES ET PERSONNES

### DÉPLACÉES INTERNES

D'après le Dictionnaire Larousse, une population fait référence à un ensemble d'individus formant une catégorie particulière dans un pays. C'est aussi un ensemble fin d'entités (appelé « individus ») ayant une ou plusieurs caractéristiques communes sur lequel peut porter une étude statistique. Pour le statut de déplacé au moment de la déclaration, environ une survivante sur deux (49%) sont des populations les plus vulnérables dont 38% sont des personnes déplacées internes. (UNFPA, 2019) Par contre, une personne est un être humain considéré en tant qu'individu, c'est-à-dire une entité consciente d'elle-même et à laquelle on reconnaît des droits.

Les déplacés internes sont donc des personnes contraintes de fuir à l'intérieur de leur propre pays, notamment en raison de conflits, de violences, de violation des droits humains ou de catastrophes. Ils représentent l'un des plus grands groupes de personnes déplacées et, on estimait leur nombre à 53,2 millions à la fin de l'année 2021. (UNHCR, 2021) d'où la mise sur pieds de cadres institutionnels afin d'accompagner et protéger les personnes déplacées internes.

### 8.1. Cadre institutionnel de lutte contre les violences basées sur le genre

Le cadre institutionnel de lutte contre les violences basées sur le genre, fait référence aux différentes institutions internationales, nationales et locales qui s'activent chaque jour, ou lorsque besoin se fait sentir, pour lutter efficacement contre les violences basées sur le genre, que ce soit en période de crise ou de paix. Il s'agit en effet, des institutions publiques, des agences humanitaires internationales et des ONGs locales et internationales.

#### 8.1.1. Institutions publiques

Parmi les institutions publiques de lutte contre les violences basées sur le genre, nous pouvons citer : le ministère de la promotion de la femme et de la famille (Minproff), le ministère

de la justice, le ministère de la sante publique, la commission nationale des droits de l'Homme et des libertés, l'agence civique national de participation au développement, le secrétariat d'état à la défense chargé de la gendarmerie et la délégation générale à la sûreté nationale.

❖ **Le Ministère de la promotion de la femme et de la famille** (Minproff). Conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du gouvernement, le Minproff est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures relatives au respect des droits de la femme et à la protection de la famille. Le décret N°2012/638 du 21 décembre 2012 portant organisation du Minproff, créés-en son sein, une direction de la promotion et de la protection de la famille et des droits de l'enfant, dont certaines attributions sont relatives à la prévention et à la prise en charge des violences conjugales, domestiques et familiales (Minproff, 2017), comme l'illustre ces propos :

*Comme actions du Minproff, nous avons des formations d'aide des femmes et des jeunes filles, l'autonomisation au travers notamment de petits métiers comme la fabrication de yaourt, jus de fruits, couture, tissage, tricot etc. Nous faisons également dans la prise en charge psychologique, la médiation/conciliation, le référencement-contre référencement (par exemple envoyer les dossiers ou les cas de VBG à la CENIL, la police judiciaire et vice vers ça.). On note également, l'accompagnement à l'appui économique en partenariat avec l'UNFPA. Toutefois, à côté de ces actions, il faudrait maximiser les sensibilisations, former, organiser, valoriser le droit de la femme et faire dos à l'impunité.*

*Pourtant, au niveau du développement local, les femmes ont un grand pouvoir de résilience. Elles sont l'homme qui sait se relever après être tombé. De plus, chaque être humain se sent mieux chez lui, dans sa localité d'origine. Les femmes sont les plus vulnérables lors d'une crise, pour cela, il faut des synergies d'action autour du retour normal, selon les règles de l'art humanitaire, de ces personnes déplacées. (YewouaBé Paul, Maroua, entretien du 29 octobre 2020)*

Au niveau du Minproff, plusieurs actions sont déjà entreprises telles que présentées plus haut. Toutefois, des efforts restent encore à faire, pour parvenir à obtenir des résultats satisfaisants. Or, on note aussi une insuffisance de moyens financiers pour l'atteinte de ces objectifs. On relève également, l'absence des centres de promotions de la femme et de la famille dans tous les arrondissements touchés par la crise. Les femmes et les filles des zones reculées, qui sont par ailleurs les plus exposées aux violences basées sur le genre, n'ont pas accès aux services du Minproff. Les pesanteurs culturelles telles que l'infériorité de la femme vis à vis de l'homme freinent considérablement le travail. La réticence des survivantes à aborder les questions liées aux violences sexuelles, pour éviter d'être stigmatisées, sont aussi des freins. Il existe également des disparités des politiques dans la coordination des activités sur le terrain, sans omettre, des doublons d'actions sur le terrain et le refus de partager les informations par certaines organisations.

Pour cela, il est nécessaire de disposer de plus en plus de moyens pour assurer une prise en charge holistique des survivantes. Créer encore plus de centres de promotions de la femme et de la famille dans tous les arrondissements de la région, pour toucher plus de monde. Et puis, créer des espaces sûrs, pour les femmes et les filles survivantes de violences basées sur le genre, où elles pourront être prises en charge de manière globale. (ALDEPA, 2018)

❖ **Le ministère de la justice** : il est chargé d'appliquer les lois et de réprimer les violences conjugales, domestiques et familiales. Dans cette action de lutte on note, l'inscription du Cameroun à la campagne de l'Union Africaine pour mettre fin aux mariages précoces et mariages d'enfants. Par conséquent, le nouveau code pénal a été révisé le 12 juillet 2011, intégrant des sanctions contre les auteurs de mariages précoces et forcés, et des articles du code pénal sanctionnant les autorités qui célèbrent des mariages forcés et précoces. En effet, les retouches sur le code de 2016 ont été favorablement accueillies par les organisations de défenses des droits des femmes. Dans ce document, le mariage forcé qui est le fait de contraindre une personne au mariage, est un délit que punit l'article 356, d'un emprisonnement de cinq (05) à dix (10) ans et d'une amende de vingt-cinq (25 000) à un million (1 000 000) de francs. Pratique encore imposée aux femmes dans le contexte socioculturel camerounais, elle est condamnée par cette disposition qui s'intègre ainsi naturellement dans la palette des mesures destinées à combattre les violences sexuelles et sexistes.

De plus, l'article 356 recèle en son sein un délit en principe distinct, le mariage précocé. L'alinéa 3 de cette disposition punit des peines prévues à l'alinéa 2 et 3, celui qui donne en mariage une fille ou un garçon mineur-e-s de dix huit ans. La loi de 2016 a corrigé l'ancien texte, qui fixait ces âges respectivement à 14 ans pour la fille et 16 ans pour le garçon, pour tenir compte des revendications d'égalité entre filles et garçons, en ce qui concerne l'âge de mariage et surtout, pour adopter la loi pénale aux positions de la CEDEF et du Protocole de Maputo. Le décret de juin 1981 en son article 52 fixant les conditions du mariage a été révisé en 2006. Néanmoins, beaucoup de vides juridiques, le caractère général par exemple du code pénal de 2016 et de multiples contradictions, rendent difficile l'application de la loi et l'accès des filles ou survivantes à la justice. Nous sommes convaincus que l'adoption des textes de loi spécifiques aux violences faites aux femmes et aux filles, et la mise à disposition du code de la famille et des personnes dans notre pays le Cameroun est impératif. Au delà, il faudrait même un organe d'observation et d'évaluation de l'égalité homme-femme. (ALVF, 2017)

Toutefois, bien qu'impliqué dans cette lutte acharnée, le ministère de la justice, concernant les VBG est encore peu outillé dans la lutte contre ce fléau. Le cadre légal peu répressif sur la question est resté presque le même, faisant ainsi des jeunes filles et des femmes des survivantes habituelles et finalement normales. Pour ne rien arranger, le contexte politique

et économique fortement patriarcal, maintient la femme dans des positions de faiblesse qui ne favorisent pas la lutte pour l'émancipation de cette dernière. (Abé, 2021)

- ❖ **Le ministère de la santé publique** : à travers les différentes formations sanitaires, il est chargé d'assurer la prise en charge des survivantes des violences basées sur le genre. En effet, le ravitaillement de certains centres hospitaliers en matériel logistique a pour objectif principal, de contribuer à la réduction de la prévalence des violences basées sur le genre et leur impact sur la santé maternelle et infantile dans la région de l'Extrême-Nord. Cette réduction, constitue une réponse d'urgence aux besoins de la population dans la prise en charge des cas de violences notamment sexuelles comme: les fistules obstétricales (FO), des fentes labio palatines, des hôpitaux de référence vers les communautés cibles. Par ce moyen, la réalisation de plusieurs actions par exemple: les campagnes de dépistage du cancer du col de l'utérus et bien d'autres dépistages seront faciles à effectuer et l'effet des violences minimisé. (Minsanté, 2016)
- ❖ **La commission nationale des droits de l'Homme et des libertés**: c'est une institution publique de lutte contre les violences basées sur le genre qui peut être saisie par tous les citoyens sur les cas de violation des droits humains.
- ❖ **L'agence du service civique national de participation au développement**: elle assure la formation civique et morale des jeunes en milieu rural et urbain dans la perspective de recherche d'une paix sociale.
- ❖ **Le secrétariat d'état à la défense chargé de la gendarmerie**, dans la lutte contre les violences basées sur le genre, ses services diligentent des enquêtes judiciaires en cas de violences sur un citoyen, et sont chargés de la protection physique des survivantes. Cependant, à travers le renforcement des matériels et des capacités opérationnelles, la gendarmerie veut augmenter sa capacité opérationnelle sur le terrain. Ces matériels constitués de 100 gilets pare-balles et 50 casques, ainsi que 4 drones légers et 6 paires de jumelles, augmenteront sensiblement la capacité opérationnelle des gendarmes sur le terrain, pour une meilleure protection de la population. D'autre part, les 20 reliques d'armes kalachnikov de type Air soft vont permettre de parfaire la formation et l'entraînement des gendarmes, bien souvent placés en première ligne, pour œuvrer dans cette zone particulièrement sensible. (Ambassade de France au Cameroun, 2021)
- ❖ **La délégation générale à la sûreté nationale**: elle traite des plaintes relatives entre autres aux violences conjugales, domestiques et familiales, y compris la protection physique des personnes. Dans cette mouvance, la police maintient autant que faire l'ordre public au sein de la région et dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes. (Minproff, 2017)

**Tableau n° 1 : Synthèse des services techniques gouvernementaux intervenants sur la thématique des violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun**

Services techniques gouvernementaux	Lieux de rencontre	Services fournis	Cibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- DRPROFF</li> <li>- DDPROFF</li> <li>- OPJ</li> </ul>	Maroua Kousseri Mora Mokolo	Prévenir les VBG Prise en charge des victimes de VBG Recherche et renforcement de lutte contre les violences spécifiques Coordination des activités des acteurs intervenant dans les questions de VBG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Réfugiées</li> <li>- Ex otages</li> </ul>

**Source:** ALDEPA (Août, 2018: 45)

Dès lors, à côté des institutions publiques, la lutte contre les violences basées sur le genre intègre également des partenaires au développement.

### **8.1.2. Partenaires au développement**

Plusieurs partenaires au développement soutiennent les efforts du gouvernement en matière de lutte contre les violences basées sur le genre. On peut citer entre autre : le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'UNESCO, l'ONU FEMMES, l'UNHCR, l'OMS, le CNUDHD, la coopération canadienne ou allemande, le HCR, la GIZ, la coopération française et les ambassades étrangères installées au Cameroun. (Minproff, 2017)

Photo n°17: Projet de soutien des Ambassades étrangères dans la lutte contre les VBG



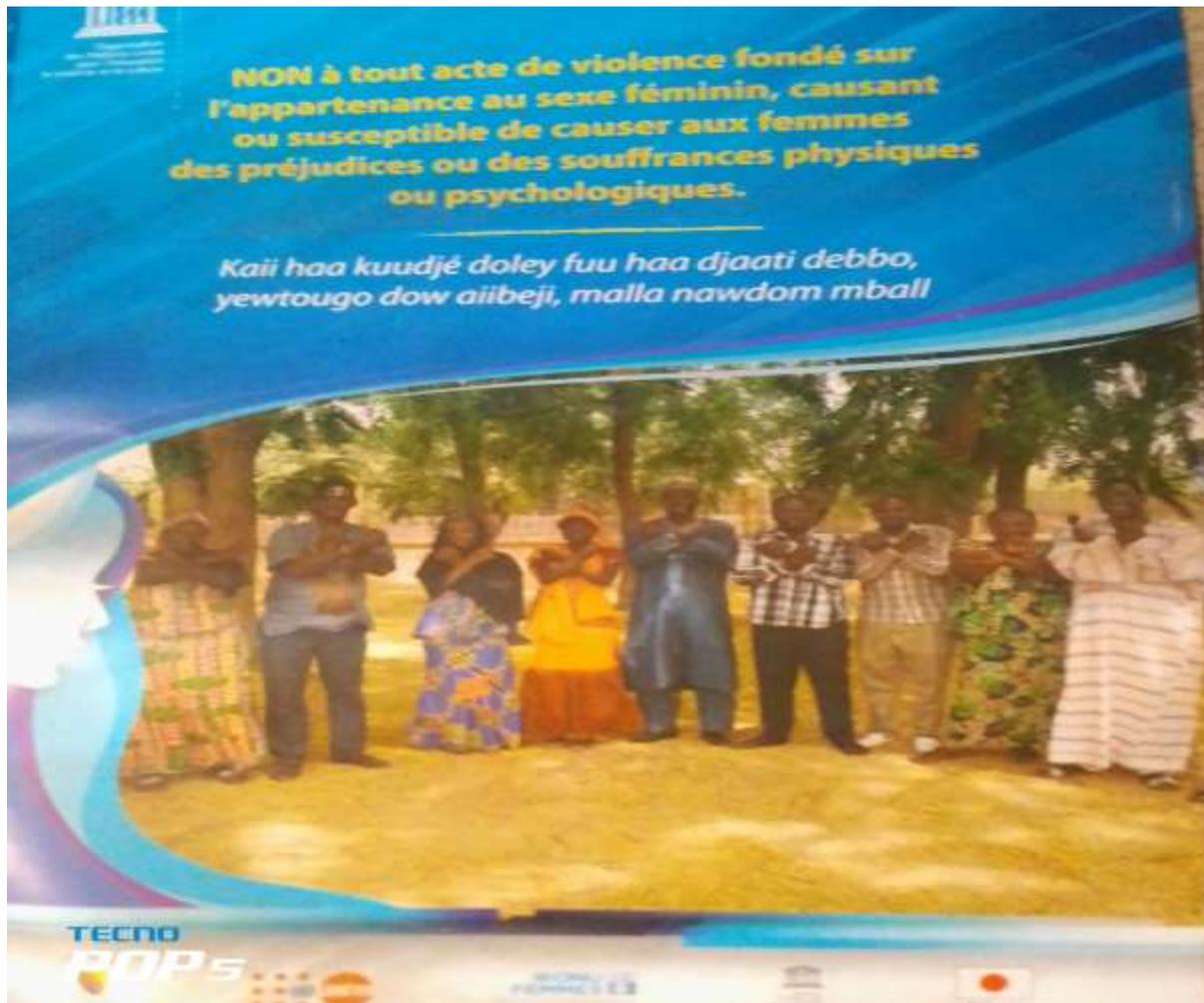
**Source :** Mbouka Abéna, Zamay, 18/09/2021

Cette pancarte met en évidence l'action concrète de l'Ambassade de la Suisse dans la localité de Zamay. Des projets qui sont également soutenus par l'action des membres de la société civile.

#### **8.1.2.1. Organisation de la société civile**

Les efforts du gouvernement sont utilement complétés par une multitude d'organisations de la société civile, qui œuvrent en général dans la protection des droits humains, en particulier ceux des plus vulnérables. Parmi les plus en vue, on peut citer : Plan Cameroun, ONU Femmes, UNFPA, CIPCRE, ACAFEJ, RENATA et CIDIMUC. (Ibid.)

Photo n°18: Fiche de sensibilisation des populations dans la lutte contre les VBG



Source : Mbouka Abéna, Zamay, 18/09/2021

#### 8.1.2.2. Organisations non gouvernementales et associations locales

Dans la région de l'Extrême-Nord, plusieurs ONGs et associations locales œuvrent chaque jour aux côtés des institutions publiques, dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Parmi elles, nous pouvons citer :

- **ALVF** (Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes).

Sur le terrain, cette association a le mérite de mener des actions de sensibilisation accrues et répétées, qui fait des hommes, des alliés dans la lutte contre les mariages précoces et forcés. Ces types de violence pour cette association, doivent devenir une cause nationale qui concerne tout le monde : femme, homme, garçon et fille.

En effet, au niveau des mariages d'enfants, précoces et forcés, les mesures prises pour s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs aggravant ces cas de violence sont prises par l'Etat à travers l'amélioration du cadre de protection et de promotion des filles et des femmes. Par ailleurs, au niveau des mesures prises, les approches participatives, basées sur les droits humains mises en pratique dans nos interventions, contribuent à renforcer l'autonomisation des filles et des femmes dans les situations de crise humanitaire. Ces différentes approches sont

utilisées dans tous les processus d'accompagnement à partir de l'élaboration des projets en leur faveur, lors de l'exécution et des différentes évaluations. Par exemple, une rencontre est tenue chaque mois pour recueillir les avis et les recommandations des survivantes sur la démarche à adopter pour adresser les problèmes qui affectent la jouissance effective de leurs droits. Elles sont également organisées en groupe de parole où ensemble, elles échangent leurs expériences sur un thème précis. (ALVF, 2017)

Au niveau des familles et des chefs religieux et communautaires engagés dans la lutte, les stratégies mise en œuvre intègrent ces derniers dans les comités mixtes de protection où, ils ont le rôle de veiller, de dénoncer des cas de mariages précoces et forcés et de l'orientation de ces cas vers les services de prise en charge adéquats. En plus, des mesures concrètes sont entreprises pour fournir une protection adéquate et des mécanismes de recevabilité pour les femmes et les filles à risque et les survivantes de mariages d'enfants, précoce et forcés à travers des audits de sécurité et de cartographie des risques de VBG, auxquelles elles sont exposées. Les résultats de ces audits sont communiqués aux membres de la communauté pour éveiller leurs consciences, afin qu'ils mettent des stratégies sur pieds pour atténuer les risques. Les séances de suivi-évaluation sont aménagées pour permettre aux filles, femmes et survivantes, d'apporter leurs points de vue sur les actions mises en œuvre afin d'améliorer leur protection et apporter des réponses globales à leur demande ou aux problèmes auxquels elles font face. (Ibid.)

Par rapport au renforcement de la coordination de programme dans le contexte humanitaire de façon à prévenir et éliminer les mariages d'enfants, précoces et forcés, les groupes de travail départementaux et sous régionaux ont été mis en place pour coordonner le projet humanitaire qui adresse la problématique des VBG et plus particulièrement, des mariages précoces et forcés. De plus, l'ALVF participe régulièrement aux rencontre périodiques à tous les niveaux et contribue à la réalisation du plan d'action des groupes de travail : renforcement des capacités des membres, production des rapports, participation aux missions conjointes. (Ibidem.) Tel qu'exposé par cette représentante :

*Comme actions menées, nous avons des activités de prévention, les entretiens individuels avec les survivantes, l'autonomisation de la femme et de la jeune fille. Une réponse qui passe également par la prise en charge psychologique et sociale c'est-à-dire un processus qui va de la plainte jusqu'à la résolution des cas. Nonobstant, le plaidoyer au niveau du gouvernement pour que le respect des droits de la jeune fille soit pris en compte.*

*Par contre nous faisons face à plusieurs obstacles, notamment le vide juridique car, les procédures sont lentes. Le manque de moyens financiers, la corruption, le regard de la société ou stigmatisation. On note aussi le manque de pièces officielles par les femmes et l'analphabétisme.*

*Comme actions à poursuivre, il faut continuer les sensibilisations, mettre l'accent sur l'alphabétisation des femmes, la mise en place des centres d'autonomisation des femmes qui ne sont pas suffisants par rapport à la demande. Il faudrait aussi une loi qui*

*encadre les jeunes filles dans le mariage et favorise leur autonomisation au sein de ce dernier. De telle enceinte que dès son arrivée dans le foyer, que le conjoint sache qu'il a le devoir d'encadrer son épouse, soit au travers de sa scolarisation, si elle en a les capacités requises, ou alors au travers d'une activité génératrice de revenus (couture, coiffure, petit commerce etc.). Parce que, le mariage en lui-même n'est pas une mauvaise chose. (Mvoundo Aïssa, Maroua, entretien du 29 octobre 2020)*

- **ALDEPA**

C'est une ONG locale dont le siège principal est situé en plein cœur de la ville de Maroua. De ce fait, elle fournit des efforts considérables dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Dispatché dans presque tous les arrondissements les plus touchés par la crise Boko Haram, les actions de lutte contre les violences basées sur le genre intègre : la prise en charge immédiate des cas de violences (sexuelles, physiques etc.), la réinsertion socioéconomique des survivantes et leur suivi psychologique.

**Photo n°19: Action locale de lutte contre les violences basées sur le genre**



**Source :** Mbouka Abéna, Zamay, 18/09/2021

S'agissant de la réinsertion des survivantes, un plan d'accompagnement établi pour le suivi au niveau communautaire et familial est mis en place. C'est dans la plupart des cas le travail du responsable économique de ladite ONG :

*Au niveau de l'autonomisation économique des survivantes, nous choisissons des femmes dynamiques, des leaders, en fonction de leurs degrés de vulnérabilité, qu'on accompagne. Si l'activité choisit ne parvient pas à leur indépendance financière et si elles continuent d'être vulnérables, alors, on confie le cas à la psychologue. Mais, si rien ne change, elles reçoivent encore un appui économique combiné à l'éducation. Des fiches représentatives, nous permettent dans ce cas, de définir les survivantes et leurs conditions sociales. Après cela, on fait une analyse des avantages et des inconvénients de la nouvelle activité, en tenant également compte de leurs familles. D'où la prise en compte du volet éducation, car le plus souvent, la famille constitue un biais lors des actions d'autonomisation des survivantes. Alors, on privilégie des mécanismes de solidarité et d'entraide en groupe mieux que les activités individuelles, car en groupe, il y'a des rencontres hebdomadaires et des tontines obligatoires, structurées et hiérarchisées.*

*De cette façon, on observe des effets bénéfiques sur les femmes accompagnées. On a par exemple le cas d'une survivante à Mora qui a pu ouvrir un restaurant à partir duquel, elle réussit à se prendre en charge, ainsi que deux autres employées. Toutefois, il s'agit d'un galop d'essai où on appuie avec un petit montant, afin de voir comment elles gèrent. Dans cette action, nous travaillons au niveau local, en étroite collaboration avec IRC, ALVF et au niveau national, avec le Minproff (qui fait dans l'encadrement). Nous sommes également en partenariat avec la délégation régionale de l'éducation de base, le Gender desk (plate forme d'échange en ligne des différents acteurs qui luttent contre les violences basées sur le genre, et pour la promotion des droits de la femme), avec comme participants : la police, la gendarmerie, l'ONU Femme, l'UNFPA, les affaires sociales etc. (Prosper Meka, Maroua, entretien du 28 octobre 2020)*

Au niveau psychologique, la prise en charge des survivantes par l'ONG ALDEPA ne se fait pas en une seule séance. C'est tout un processus qui nécessite de l'accompagnement tant au niveau familial que communautaire. De plus, dans la majorité des cas, les violences revêtent ce caractère intime, où bon nombre de femmes en sont survivantes mais n'arrivent pas en parler. Alors, des mécanismes de dénonciation et de vulgarisation du phénomène sont mis en place. Car, une femme ou une fille peut être survivante d'un cas quelconque sans en être consciente. Pour cela, des actions à travers des services adaptés sont mis en place, où on emmène ces survivantes à prendre d'abord conscience du mal, ensuite procéder à la l'accompagnement. C'est dans ce sens qu'Émérance, en tant que psychologue, nous donne plus de lumière sur la prise en charge psychologique des survivantes :

*Les violences basées sur le genre en général, les femmes les subissent et elles n'en parlent pas. D'où des mécanismes de dénonciation et de vulgarisation. Tu peux être survivante de violences psychologique sans le savoir. Pour qu'elles sachent quels sont les types de violences, qu'est ce qu'il faut faire face à cela, on a des bureaux où on les sensibilise. Dès la base, ce sont les animateurs qui identifient les cas, ensuite, nous nous entendons avec une tierce personne, une proche de la survivante pour des causeries éducatives.*

*Par ailleurs, dans le cas d'un viol par exemple, on se rassure tout d'abord de la prise en charge médicale de la survivante. Au sortir de cette prise en charge, on adopte un*

*plan de suivi psychologique. Premièrement, on s'assure qu'il y'a bel et bien traumatisme (ça peut être le dégoût de l'homme, la peur de l'homme, les troubles du sommeil, la peur de son conjoint, si la survivante est mariée etc.). En ce moment, ce qu'on fait au niveau de l'assistance psychologique, c'est de verbaliser la survivante, de tel sorte qu'elle se déculpabilise. Parce que nous savons culturellement parlant que c'est normal. Alors, nous l'améons à porter plainte, à être celle-là qui donne sa côte part afin que les violences cessent, et on lui fait comprendre que, si elle ne le denonce pas, elle contribue à perpétuer le mal. On l'amène à se valoriser dans le cas où elle est chassée de la maison. Tout ceci, dans le but de démystifier ce qui lui est arrivé, et lui faire comprendre que ça peut arriver aux autres. (Emérance Mbia, Maroua, entretien du 28 octobre 2020)*

En plus, la prise en charge psychologique met également l'accent sur l'accompagnement familial et communautaire. Pour cela, au niveau de l'ONG locale ALDEPA, des actions communautaires sont menées afin de ressortir leur degré d'implication dans le renforcement ou la lutte contre les violences basées sur le genre et avoir des données importantes sur le type d'environnement dans lequel vit la survivante. S'agit-il d'un environnement limitant les effets négatifs des violences ou accentuant ces derniers.

Par ailleurs, notons que la prise en charge psychologique intervient également au niveau des violences sexuelles avec grossesse. Dans ce cas de figure, l'assistance psychologique est particulière et bien orientée :

*Concernant les cas de viol avec grossesse, ce qui est normal c'est de savoir que la survivante ne va pas aimer l'enfant. Alors, on travaille sur l'interaction de la maman avec son enfant. Ce qu'on fait dans ce cas, c'est d'amener la survivante à faire des consultations prénatales, étant donné que cet enfant n'est pas le fruit d'un rapport sexuel normal mais d'un viol. Alors, on amène la survivante à comprendre qu'il s'agit d'un amour qui n'est pas acquis mais qui devra être cultivé continuellement. D'où l'importance des consultations prénatales. Ensuite, on évalue l'image qu'elle a de la grossesse et plus tard de l'enfant qui naîtra, en essayant de desceller par exemple les signes d'un traumatisme permanent. Savoir s'il va lui rappeler la scène du viol ou pas. Après l'accouchement, on l'amène à s'habituer à l'enfant par exposition (chercher à jouer avec lui davantage.), évaluer le bien être de l'enfant. A quel moment l'enfant manifeste le trouble de comportement, est ce qu'il ne se sent pas aimé, si oui comment le traduit-il ? Par la maladie ? Parce que, en ce moment, les maladies répétées de l'enfant peuvent traduire le malaise social ou familial. On amène donc la maman à découvrir son enfant, à le connaître, notamment par des chatouilles, en lui massant les pieds ou au travers des balades. Enfin, on lui apprend à faire vivre ce lien qui n'existait pas. (Emérance Mbia, Maroua, entretien du 28 octobre 2020).*

La prise en charge psychologique de la survivante de violence sexuelle tient également compte des conséquences dues à la grossesse, notamment l'abandon de la mère. Ce qui dans la plupart des cas crée des traumatismes psychologiques qui peuvent si rien n'est fait, conduire aux troubles mentaux ou même au décès de la survivante. En effet, d'après ALDEPA :

*S'agissant des violences psychologiques, elles touchent presque toutes les femmes(en couple ou pas). Et ces violences interviennent dans les cas où, par exemple une fille qui tombe enceinte,se fait abandonner par son mari.Une femme qui se fait tourner le dos par son conjoint afin de montrer à cette dernière qu'il ne l'aime pas, ou si le conjoint utilise l'argent de la famille pour ses propres besoins. Car, le plus souvent, c'est le déni de ressource qui crée les violences. Même pour celles qui ne sont pas en couple, on commence par renforcer l'estime de soi. On lui fait comprendre qu'une femme doit être autonome avec un mari ou sans. Et cela doit l'amener à se découvrir, en fonction de ses faiblesses et de ses atouts. On lui demande ce qu'elle peut faire pour devenir autonome, on lui présente deux modèles de résilience :*

- *Activité génératrice de revenus pour celles qui sont mariées*
- *Des approches psychologiques pour celles qui ne sont pas mariées et qui pensent qu'elles ne servent plus à rien. D'où l'impact de la culture, car culturellement parlant, dans cette zone, la femme ne doit rien faire comme activité économique. Du coup, c'est une violence lorsque le conjoint ne joue pas son rôle. Or, lorsque cette dernière exerce une activité, elle est moins exposée aux violences basées sur le genre.*

*Comme action également, on met en groupe des femmes, puisqu'elles comptent souvent plus sur les ONGs, pour les orienter. Ensuite, on se rassure qu'elles utilisent bien les ressources qui seront mises à leur disposition. (Emérance Mbia, Maroua, entretien du 28 octobre 2020). Bref, nous faisons un suivi qui intègre plusieurs aspects.*

Photo n°20: Projet basé sur l'autonomisation socio-économique des femmes et filles



Source : Mbouka Abéna, Zamay, 18/09/2021

Par ailleurs, des actions sont également menées dans la prise en charge des violences conjugales. Parce que, une fois la réinsertion sociale obtenue, il est nécessaire d'accompagner la survivante afin qu'elle maintienne une vie de couple stable. Pour cela, l'exercice d'une activité demeure la principale solution préconisée par ALDEPA, afin de limiter autant que possible les violences conjugales :

*S'agissant de la violence conjugale, les actions consistent à emmener les survivantes à comprendre qu'il est mieux d'exercer une activité économique rentable. Pour cela, on organise des causeries éducatives où on fait venir les hommes. Par contre, ils ne sont jamais là. Toutefois, on conseille les femmes en prenant des images sur leur vie de couple. Car très souvent, avant le mariage, la situation est moins conflictuelle, mais une fois que la charge s'installe, ce n'est plus pareil. Alors, on leur donne des exercices en se focalisant sur le début de la relation, car si la situation avec les enfants était la même qu'au début, ces femmes n'auraient sûrement pas accepté d'aller « en enfer ». Nous leur donnons le conseil d'avoir des entretiens avec leur mari, soit avant le rapport sexuel ou après. Bref, nous leur montrons qu'il faut aborder leur mari à des heures stratégiques, car, pour la plupart, elles ont peur de leur mari et n'ont pas la capacité de pouvoir changer les choses.*

*Donc, on donne beaucoup d'exercices sur l'estime de soi, sur le dialogue entre les couples, sur la sensibilisation familiale, le bien être de l'enfant. Nous leur montrons aussi l'impact des violences dont elles sont survivantes sur leurs enfants (notamment si l'enfant ne s'en sort pas à l'école), alors on travaille là-dessus. A Mozogo par exemple, une femme a témoigné et les résultats sont bons, et le mari a remercié ALDEPA pour son action. Nous faisons aussi des thérapies de groupes avec les survivantes et les non survivantes sur le rôle de l'enseignement, par rapport à un fait culturel. Bref, on travaille sur la complémentarité et l'échange des expériences avec les survivantes et les non survivantes. (Emérance Mbia, Maroua, entretien du 28 octobre 2020).*

Au niveau des défis, notamment concernant la prise en charge psychologique, l'ONG locale ALDEPA rencontre de multiples difficultés car, les survivantes pour la grande majorité sont illettrées. Par conséquent, la prise en charge psychologique se résume à l'usage du « tableau de pensées », qui est une thérapie longue. Ensuite, il faut également utiliser des simples thérapies courtes et régulièrement, des thérapies de groupes avec les femmes qui ont eu le même problème, pour enfin montrer aux autres qu'elles ne sont pas les seules à vivre cette situation. L'avantage avec cette thérapie de groupe est qu'elle permet de dédramatiser la situation et la présence des femmes résilientes, permet d'appuyer ces actions. Alors, on leur apprend des modèles de résilience, de déculpabilisation et d'amélioration de l'image de soi ou des autres. Or, ce sont des méthodes qui requièrent beaucoup de temps et de moyens et qui induisent la faible prise en charge des survivantes aux violences basées sur le genre. (Minproff, 2017)

**Tableau n° 2: Synthèse des ONGs internationales et nationales intervenant sur la thématique des VBG à l'Extrême-Nord du Cameroun**

ONGS INTERNATIONALES ET NATIONALES/LOCALES	LIEUX DE RENCONTRE	SERVICES FOURNIS	CIBLES
<b>IRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minawao</li> <li>- Zamay</li> <li>- Mozogo</li> <li>- Mora</li> <li>- Makary</li> <li>- Afadé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service médical</li> <li>- Service psychosocial</li> <li>- Service juridique/judiciaire</li> <li>- Service socioéconomique</li> <li>- sensibilisation et éducation communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Ex otages</li> <li>- Réfugiées</li> </ul>

<b>IMC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minawao</li> <li>- Zamay</li> <li>- Mozogo</li> <li>- Mora</li> <li>- Makary</li> <li>- Mokolo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service médical</li> <li>- Service psychosocial</li> <li>- sensibilisation et éducation communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Réfugiées</li> <li>- Ex otages</li> </ul>
<b>Plan International</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kousseri</li> <li>- Mozogo</li> <li>- Mora</li> <li>- Makary</li> <li>- Afadé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service psychosocial</li> <li>- Sensibilisation et éducation communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Réfugiées</li> <li>- Ex otages</li> </ul>
<b>INTERSOS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Makary</li> <li>- Afadé</li> <li>- Mora</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service psychosocial</li> <li>- Service juridique/judiciaire</li> <li>- sensibilisation et éducation communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Réfugiées</li> <li>- Ex otages</li> </ul>
<b>PAIC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maroua</li> <li>- Mokolo</li> <li>- Mora</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement des relations entre communautés à travers des initiatives locales de responsabilisation de la jeunesse et d'accroissement de la cohésion sociale.</li> <li>- à appuyer les actions locales qui concourent à la prévention et la lutte contre les abus sexuels, le déni de ressources, les traumatismes et les discriminations basées sur le genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Réfugiées</li> <li>- Ex otages</li> </ul>
<b>ALDEPA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minawao</li> <li>- Zamay</li> <li>- Mozogo</li> <li>- Igawa/Mémé</li> <li>- Mora</li> <li>- Kolofata</li> <li>- Makary</li> <li>- Afadé</li> <li>- Maroua</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service psychosocial et psychologique</li> <li>- Service juridique/judiciaire</li> <li>- Service socioéconomique</li> <li>- Sensibilisation et éducation communautaire</li> <li>- prévention et réinsertion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Réfugiées</li> <li>- Ex otages</li> </ul>
<b>ALVF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mora</li> <li>- Maroua</li> <li>- Mokolo</li> <li>- Afadé</li> <li>- Kousseri</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service médical</li> <li>- Service psychosocial</li> <li>- Service juridique/judiciaire</li> <li>- Service socioéconomique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations hôtes</li> <li>- PDI</li> <li>- Réfugiées</li> <li>- Ex otages</li> </ul>

		- sensibilisation et éducation communautaire	
<b>ODH</b>	MORA	- Tracking des ex otages - Dénonciation	- Populations hôtes - PDI - Ex otages

Source: ALDEPA (Août 2018: 46)

### **8.1.3. Gênes des ONGs intervenant sur la thématique des violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun**

Sur le terrain, les ONGs internationales rencontrent de multiples difficultés, notamment le fait que les moyens pour assurer le service économique et l'autonomisation des survivantes soient limités. La réticence des survivantes à aborder les questions de viol et d'agression sexuelles, pour éviter de transgresser certaines coutumes rigides, en matière de nuptialité (virginité, moralité, conduite irréprochable, bonne réputation). Le nombre de survivante vulnérable est croissant mais il n'y a pas assez de moyens pour les prendre en charge. On note le manque criard des psychiatres et des psychologues cliniciens pour la prise en charge médicale des cas de traumatismes aigus chez les survivantes. On note également l'impact des pesanteurs culturelles persistantes et la fin des contrats non renouvelés du personnel de certains acteurs de lutte contre les violences basées sur le genre. (ALDEPA, 2018)

Au niveau local, on note la non effectivité du principe de la gratuité de la justice, l'insuffisance des moyens financiers pour aider les femmes et les filles survivantes de violences à accéder à la justice. Les lourdeurs et lenteurs des procédures juridiques et judiciaires. Les difficultés dans la mise en exécution des décisions juridiques (monnayage). La persistance des pesanteurs culturelles qui pèsent sur les survivantes. Car, une fois qu'elles portent plaintes, elles sont pointées du doigt et rejetées par leur famille et leur communauté. On a également l'insuffisance du personnel formé sur les questions de violences basées sur le genre et le manque de financement pour mener à bien les activités sur le terrain. (Ibid.)

### **8.1.4. Besoins et observations des acteurs dans la lutte contre les violences basées sur le genre**

Au niveau des ONGs internationales, il est encore nécessaire de mener des actions de plaidoyer en faveur d'une coordination intersectorielle entre les groupes, sur les questions liées aux violences basées sur le genre. Il faut qu'il y ait plus d'intervention dans les programmes de prise en charge des survivantes. La sensibilisation et l'éducation des différents types de violences doivent être renforcés. La nécessité d'avoir des psychologues cliniciens et des psychiatres et la dotation des instances formelles de prise en charge (services sociaux, justice,

cellule d'écoute...) de moyens appropriés, afin de pourvoir efficacement à la prise en charge multiforme.

Au niveau local, on note l'implication insuffisante des pouvoirs publics de manière multisectorielle dans des actions planifiées. Il faut donc, en plus de ce qui est déjà fait, multiplier des programmes de prise en charge complète des survivantes, l'intensification des sensibilisations au sein de chaque administration et communauté et impliquer des leaders communautaires dans la chaîne de prise en charge multiforme ; la mise en place d'un point focal VBG au sein de chaque communauté (leader) ; le renforcement des capacités des prestataires de santé sur la prise en charge des violences sexuelles ; la gratuité des coûts relatifs à la délivrance des certificats médicaux pour viol ; la formation régulière des prestataires intervenant dans la prise en charge des survivantes (police, gendarmerie, magistrat, médecin, psychologue, personnel du secteur social...) ; l'introduction d'un module de formation sur les violences basées sur le genre aux personnels des secteurs sociaux et de santé et de promouvoir une subvention conséquente pour les activités sur le terrain. (ALDEPA, 2018)

#### **8.1.5. Analyse de la réponse de lutte contre les violences basées sur le genre**

La stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre s'inscrit dans l'action combinée des acteurs de la lutte. Elle a permis d'atteindre des résultats encourageant. De manière générale, dans le cadre des activités de prévention, les actions ont porté sur la communication pour le changement des comportements (CC), la mobilisation et la structuration des communautés locales, des comités villageois, le plaidoyer et le lobbying, la formation y compris celle des forces de l'ordre. La mise en place des Gender desks et des calls centres (à Yaoundé 5, Yaoundé 7, Maroua I, Douala 1<sup>er</sup> et Bertoua). Et, la création des espaces de cohésion sociale. (Minproff, 2017)

S'agissant de la prise en charge, il y'a lieu de mentionner l'organisation des séances d'écoute à l'intention des femmes survivantes de violences basées sur le genre, le soutien et la réhabilitation des survivantes, les médiations conjugales et familiales, la thérapie conjugale et familiale, l'accompagnement judiciaire. On note également, des ateliers interdisciplinaires sur le renforcement des capacités des acteurs de lutte contre les violences basées sur le genre, tant au niveau médical et psychologique, qu'au niveau économique.

#### **8.1.6. Prévention des violences basées sur le genre**

Les activités de prévention sont fondamentales. S'accordant sur cette imagerie populaire « prévenir vaut mieux que guérir », il est indiqué que l'adoption d'un comportement est fonction de la connaissance du risque, c'est-à-dire que le comportement est fonction des perceptions de l'individu vis-à-vis de la menace associée au risque par exemple de santé. Par

conséquent, les messages de prévention ne doivent pas être génériques mais plutôt spécifiques et personnalisés. Il existe dès lors, plusieurs types de préventions :

- La prévention primaire, qui est pour le tout venant. Elle cible tous les individus à travers une thématique. C'est la sensibilisation des masses, les causeries éducatives, les focus group, la mobilisation vers ceux qui ne peuvent pas se déplacer.
  - La prévention secondaire, s'effectue avec les survivantes à travers la prise en charge.
  - La prévention tertiaire qui touche les institutions à travers les activités de plaidoyer.
- (Nations Unies, Maroua, 2021)

### **8.1.7. Renforcement des capacités dans la prise en charge médicale et psychologique**

Pendant les ateliers de formation, les acteurs sont édifiés sur les structures sanitaires susceptibles d'accueillir les survivantes de viol. Elles doivent par conséquent satisfaire aux exigences de l'offre de service qui englobe trois déterminants : les ressources humaines, les ressources matérielles et les protocoles de prise en charge et leur application.

Au niveau des ressources humaines, tous les intervenants en plus de leur qualification de base, doivent être formés à la problématique de violences sexuelles. Les intervenants sont variés et comprennent : le personnel de santé, les travailleurs sociaux, le personnel des forces de maintien de l'ordre et des juridictions, les conseillers psychologiques et les agents de santé communautaires.

Concernant les infrastructures et le matériel sanitaire, ils doivent également répondre aux exigences de service et de prise en charge des soins sollicités. Il s'agit des salles (privées, tranquilles, accessibles avec accès à des toilettes ou latrines), tables d'examen (gynécologiques si possibles), source d'éclairage fixe et mobile, source d'eau potable, matériels de stérilisation (autoclave : stérilisation du matériel médical à base de la chaleur humide/vapeur ou poupinel : stérilisation à base de la chaleur sèche). Le matériel de prélèvement (speculum de différentes tailles y compris le speculum des vierges), écouvillons, seringues, matériel d'examen (lampe d'examen, mettre ruban, gants de soins et gants stériles), boîtes de petite chirurgie, équipement de réanimation en cas de réaction anaphylactique, blouse, tissus, draps, vêtements de rechange, tampons ou serviettes hygiéniques, poupées des deux sexes, armoires à clef. Sans oublier les dossiers médicaux, les carnets de soin, le formulaire de consentement, les brochures d'information, les protocoles de prise en charge et les formulaires de certificats médicolégales.

(Nations Unies, Maroua, 2021)

### **8.1.8. Protocole de prise en charge des violences sexuelles**

Selon les Nations Unies (2021), l'accueil d'une survivante de violence sexuelle, doit être réalisé par un personnel formé et expérimenté dans un lieu calme avec un matériel adapté,

afin de préserver la confidentialité et l'anonymat. L'agent de santé doit se présenter et expliquer le déroulement de l'entretien, de l'examen et des investigations complémentaires à la survivante du viol. Il doit obtenir son consentement éclairé avant de procéder à l'examen de manière bienveillante, systématique et complète.

La qualité de l'accueil des survivantes de violences sexuelles est primordiale, afin de reconforter, rassurer les survivantes choquées et traumatisées qui peuvent se trouver dans un état d'agitation ou de dépression. Il faut aussi les informer et les préparer à la prise en charge médicale en facilitant l'acceptation et le bon déroulement de l'examen clinique. La survivante doit être rassurée mais surtout écoutée. On doit lui demander si elle a des questions et des préoccupations. Dans ce cas d'espèce, la présence d'une tierce personne, membre de l'équipe sanitaire est fortement recommandée lors de l'examen médical, de préférence de même sexe que la survivante au viol.

Lors de l'interrogation, il faudra mettre un accent sur les informations générales, les antécédents et les récits des faits. Ensuite, recueillir des informations générales : identification de la survivante (nom, âge, sexe, statut matrimonial, profession, religion, résidence, ethnie), la date, l'heure et les personnes présentes lors de l'examen ou de l'entretien, l'attitude et le comportement de la survivante.

Au moment de la reconstitution des faits, le déroulé des faits compte les éléments suivants : les types de services, le rappel des faits par la survivante elle-même (date, heure, lieu). Le nombre d'agresseurs, les notions d'une utilisation de menace. Contrainte, suspicion de soumission chimique/drogues, alcool, notion d'autres violences (autre que sexuelles) associées, la recherche d'un lien entre la survivante et l'agresseur, la notion de violence uniques ou répétée et la consommation volontaire de drogues.

Description en détail de l'agression sexuelle. A ce niveau, on met en exergue le lieu de l'attouchement, le type de pénétration (vaginale, anale, buccale), le lieu de l'éjaculation (vagin, bouche, anus ou peau), le port ou non de préservatif. On note aussi les faits entre le moment de l'agression sexuelle et l'examen : temps écoulé, changement de vêtement, changement de sous-vêtement, toilette intime ou douche, selles, consommation d'alcool ou de médicaments, consultation auprès d'un médecin, traitement prescrits, prélèvements faits.

Si la survivante de viol est un enfant, tout d'abord, il est nécessaire de vérifier si ce dernier vit avec l'acteur. Il doit alors être protégé aussitôt en le retirant si possible du milieu dans lequel s'est déroulé l'agression. Si l'enfant ne parle pas, le prestataire doit le rassurer de sa disponibilité et lui dire qu'il pourra en parler plus tard à une autre personne de son choix. Dans tous les cas, le prestataire n'a pas pour mission de rechercher la vérité. Il doit veiller à apporter une aide à l'enfant « agressé ». Il faut garder à l'esprit que l'abus peut être un motif évoqué pour la garde de l'enfant en cas de séparation parentale.

Si la survivante est une adolescente, le rôle du prestataire est avant tout de gagner la confiance de celle-ci. Il faut accepter sans jugement les précisions de son récit et traduire les faits cliniques en des termes simples. Garder à l'esprit que la plupart de ces survivantes sont sous l'emprise des substances psycho actives ou de domination (violences intrafamiliales, personnes ayant autorité...). Comme pour les adultes, le prestataire n'est délié de ce secret professionnel que lorsque l'adolescente donne son accord pour la dénonciation des faits dont elle a été survivante.

#### **8.1.8.1. Examen physique des survivantes de violence sexuelle**

L'examen physique sera effectué sans jamais demander à la survivante de se déshabiller ou de se découvrir complètement. Il a pour objectif de rechercher les complications médicales sévères qui nécessitent un traitement urgent et donc une hospitalisation immédiate. Vérifier les signes vitaux : pouls, tension artérielle, température. Il est possible que l'examen initial révèle des troubles de ces signes vitaux. Recueillir les preuves qui pourront éventuellement servir à étayer le diagnostic de violence. Apprécier le retentissement psychologique (insomnie, anxiété, état dépressif...) parfois très important et qui permet de relever de l'urgence psychologique. Enregistrer les résultats de l'examen aussi clairement et complètement que possible.

Pour cela, examiner d'abord la partie supérieure du corps de la survivante, puis examiner la partie inférieure. On pourra lui donner un champ (drap) pour recouvrir la partie qui n'est pas examinée. Décrire très précisément les différentes blessures et lésions : siège, nature, aspect, mensuration, forme, couleur, profondeur, contenu, bordures et localisation par rapport aux repères anatomiques les plus proches et les noter sur un schéma. Il est indiqué de rechercher d'éventuelles lésions viscérales ou vasculo-nerveuses nécessitant un traitement en milieu spécialisé. Examiner les vêtements de la survivante déchirés ou souillés par des corps étrangers, du sperme ou du sang (de la survivante mais aussi de l'agresseur).

On peut retrouver des signes corroborant l'histoire raconté par la survivante tels que : des traces de morsures, de griffes ou de coups de poings, des marques de serrement de contention des poignets ou des chevilles ou d'écartement des genoux, des cuisses et des bras. On pourra également observer des lésions dentaires et muqueuses récentes par un traumatisme contre les dents ou par l'introduction de corps étranger. Des traces de tentatives d'étranglement peuvent également apparaître, confirmées d'une arme pointue sur un endroit du corps. Des traces de brûlures causées par des cigarettes ; des liquides ou des objets chauds, des fractures de la clavicule ou des côtes, ou même des autres segments du corps. (Nations Unies, Maroua, 2021)

#### **8.1.8.2. Examen génital**

L'examen sexuel se fait sur une table gynécologique avec un bon éclairage et en présence d'une tierce personne de même sexe, si la survivante le demande. L'examen

gynécologique est réalisé après l'examen général, une fois que la survivante est en confiance. L'absence de lésions à l'examen sexuel ne signifie pas que la femme n'a pas subi de violences sexuelles. Le prestataire doit explorer tous les sites : face interne des cuisses, hymen, sillon nymphohuméral, vagin, col et anus.

A l'inspection, il faut noter les différentes blessures possibles : lacérations, abrasions vaginales ou cervicales, déchirures hyménale discrètes, œdèmes ou reste de corps étrangers. Il faut aussi regarder l'éclatement périnéal, la déchirure du cul de sac postérieur vaginal avec hémorragie importante, la plaie anale. On décrit les lésions en les rapportant au cadran horaire et en précisant la position de l'examen. Rechercher tout signe d'infection tel que les ulcérations, pertes vaginales, excroissance... Il est nécessaire de rechercher les lésions de l'hymen en faisant une traction douce des lèvres vers l'extérieure pour les visualiser ou faire bomber la cloison recto vaginale par un touché rectal, qui établit la zone postérieure d'insertion de l'hymen. En cas de défloration récente, on recherche les déchirures le plus souvent entre 4 heures et 8 heures en positions de décubitus dorsal. Puis, on commence par un touché vaginal à un doigt ou deux doigts. Parfois, la virginité est évidente et l'on ne peut introduire qu'un seul doigt.

Il est également conseillé de faire un examen vaginal ou speculum en cas de pénétration vaginale, puis inspecter le col, le cul de sac vaginal postérieur et la paroi vaginale à la recherche des signes de traumatismes et d'infestions. Alors, on examine l'anus. On commence par une simple inspection dépliant la marge anale pour étudier l'état muqueux et cutané et rechercher une pathologie de la muqueuse ou tout d'autres anomalies telles que les candyomes, abcès ou fistules. Compléter par un toucher rectal pour apprécier le tonus du sphincter (relâché ou contracté), il faut préciser s'il revient souillé de sang ou d'un autre suintement, s'il est douloureux de façon exquise ou diffuse. (Ibid.)

### **8.1.8.3. Examen physique sur les cas particuliers**

Si la survivante est une femme âgée, il y'a un risque important de lacération et de lésions vaginales ainsi que de transmission du VIH et IST à cause de la sécheresse des muqueuses vaginales secondaires à la ménopause. Il faut utiliser un speculum plus fin pour l'examen génital si le prélèvement de preuves médico-légales ou le dépistage des IST sont les seuls motifs de l'examen. Procéder simplement aux prélèvements sans utiliser de speculum.

Dans le cas des enfants, des aspects particuliers doivent être pris en compte. Il faut noter le poids, la taille et le stade puberte de l'enfant. Demander aux filles si elles ont eu leurs premières règles. Dans l'affirmative, elles risquent de tomber enceintes. Dans ce cas, examiner l'enfant à plat ventre ou en position latérale en utilisant une loupe pour une meilleure vue du site d'observation. Noter la position dans laquelle l'enfant a été examinée.

Si la survivante se présente plus de 72 heures après l'agression, les signes sont moins visibles. Dans ce cas, il faut rechercher des signes associés au viol (troubles de l'audition, fractures, abcès etc.) ; rechercher des signes de grossesse et noter l'état mental de la survivante (normal, repliée sur elle-même, déprimée, suicidaire, agressive) et l'examen génital si l'agression a eu lieu entre 72 heures et une semaine auparavant. Si la survivante ne présente aucun symptôme, rien n'indique la nécessité de procéder à un examen génital. (Ibidem)

#### **8.1.8.4. Evaluation du retentissement psychologique et émotionnel**

Les survivantes de violences sexuelles sont sujettes à des troubles psychologiques divers dont il faut tenir compte au moment de leur examen. Il s'agit le plus souvent de manifestations de détresses émotionnelles comme la colère, honte, sentiment de culpabilité, pouvant réduire au silence, le sentiment d'impuissance, d'auto dévalorisation, anxiété, état de panique. Les tentatives de suicide, troubles mentaux caractérisés (troubles phobiques, états dépressifs), troubles somatiques (troubles digestifs, céphalées, asthénies, sensation d'engourdissement) et de fourmillement dans les mains.

On note aussi, les troubles du sommeil sous forme de difficultés d'endormissement, veille ou réveil nocturne, cauchemars. Les troubles de l'alimentation sont également les conséquences des violences sexuelles, avec les prises irrégulières de repas, anorexie ou boulimie. Des troubles cognitifs, difficulté de concentration et d'attention/perde de mémoire, abus de substance, d'alcool, de drogues, de médicaments analgésiques, anxiolytique, antidépresseurs hypnotiques. Le recours au psychiatre ou au psychologue n'est pas systématique mais se justifie dans les cas suivants : la survivante le demande, il existe des signes évidents de maltraitance et de retentissement psychologique, il existe des signes psychiatriques (mutisme, agitation extrême, état psychologique aigu, tentative de suicide, dépression). Dans le cas où l'avis du psychiatre est nécessaire, la survivante doit donner son consentement. (Nations Unies, Maroua, 2021)

#### **8.1.8.5. Prélèvement des preuves médico-légales**

Les prélèvements des preuves médico-légales seront effectués pour servir de preuve ou dicter la conduite à tenir par la suite. De façon systématique, il s'agit essentiellement de sperme et liquide séminal recherché dans le vagin, l'anus ou la bouche selon le lieu de pénétration. La limite des délais de réalisation des prélèvements en fonction des sites est la suivante : vagin (72-96 heures), anus (72 heures), bouche (48 heures), peau (24 heures), prélèvement sanguins pour une évaluation initiale chez la survivante et l'acteur de l'agression pour sérologie VIH etc. Le sang et leurs urines peuvent être prélevés pour les dépistages toxicologiques si l'on pense que la survivante a été droguée. En cas de symptômes évoquant une infection urinaire, prélever un échantillon d'urine pour microscopie et si possible mettre en culture. Ensuite, il faut faire un

test de grossesse si cela est nécessaire. Des examens, diagnostiques complémentaires (par exemple radiographie, examens aux ultrasons) peuvent être utiles pour détecter des fractures ou des traumatismes abdominaux.

#### **8.1.8.6. Traitement médical des violences sexuelles**

Le traitement varie selon le temps écoulé depuis l'agression. Il compte trois volets : le traitement préventif, le traitement curatif et le soutien psychologique. Le délai idéal pour la prise en charge médicale est de 72 heures suivant le moment de l'agression. Le traitement préventif comprend : la prévention de la transmission du VIH, la prévention de la grossesse, la prévention des IST, la prévention de l'hépatite B et du tétanos.

Au niveau de la prévention contre le VIH, le protocole indiqué comporte : AZT (Zidovudine) + 3TC (Ramivudine)+ LPV/r- (Lopinavir 2NRT+ 1 IP Booste), ou TDF (+3 TC ou FTC+LPV/r. Le protocole alternatif est le suivant : TDF+3TC+EFV (TELE). Le délai maximum pour administrer le traitement est de 72 heures. La durée du traitement est de quatre semaines.

Au niveau de la prévention de la grossesse, le prestataire peut faire appel soit aux pilules contraceptives d'urgence (PCU), soit à l'insertion d'un DIU libérant du cuivre. Les PCU prises dans les 120 heures (5 jours) qui suivent un rapport sexuel non protégé réduisent les probabilités de grossesse de 93% en fonction du traitement choisi et de sa date de démarrage. En plus, au niveau de la prévention de la grossesse, le dispositif intra-utérin (DUI) libérant du cuivre permet de réduire de plus de 99% le risque de grossesse. Dans ce cas, la survivante doit être testée négative à une infection génitale et au test de grossesse.

En cas de grossesse résultant d'un viol, un counseling doit être réalisé au cours duquel trois options sont présentées à la survivante : accoucher et garder le bébé, accoucher et faire adopter le bébé ou interrompre médicalement la grossesse sur autorisation de la justice, si l'âge de la grossesse est inférieur ou égal à 12 semaines.

#### **8.1.8.7. Suivi médical des cas de violences sexuelles**

Les visites de suivi sont recommandées à 2 semaines, 3 mois et 6mois après l'agression. La consultation à 2 semaines doit permettre de suivre la cicatrisation des blessures. Il faut également vérifier que la survivante a bien suivi le traitement prophylactique des IST. Il permet aussi de réaliser des éventuels prélèvements locaux et sérologiques pour le dépistage des IST, surtout si la prophylaxie n'a pas été faite lors de la première consultation. Dépister une éventuelle grossesse si indiquée, rappeler éventuellement à la survivante son calendrier de vaccination contre l'hépatite B et le tétanos (à 1 et 6 mois). Il faut aussi évaluer son état psychologique et émotionnel.

En ce qui concerne la prévention du tétanos, elle doit être pratiquée devant des lacérations de la peau ou des muqueuses à moins que la survivante ne soit totalement vaccinée.

Le sérum antitétanique (AST) et le vaccin antitétanique (VAT) peuvent être administrés s'ils sont disponibles et suivant l'évaluation des risques d'infection. La prévention contre l'hépatite B, tout d'abord, il faut procéder à la vaccination ou en cas de vaccination douteuse, incomplète, discuter la poursuite de la vaccination selon le résultat de la sérologie initiale. Le vaccin ne comporte aucune contre indication pour les femmes enceintes et les personnes VIH positives. Il peut être administré en même temps que le vaccin contre le tétanos. On peut également administrer les immunoglobulines spécifiques pour l'hépatite B avant la vaccination.

#### **8.1.8.8. Traitement curatif et aide psychologique**

Il s'agit du traitement des blessures physiques. Dans ce cas, nettoyer les lacérations et écorchures. Eliminer les salissures, matières fécales et tissus nécrosés. Suturer les plaies propres dans les 24 heures si nécessaires. Ne pas suturer les plaies sales et administrer des antibiotiques en cas de plaies contaminées et des analgésiques si douleurs il y'a.

A ce stade, ne pas forcer la survivante à parler de son expérience sauf si elle le souhaite. Les survivantes seront orientées vers un personnel compétent pour appui psychologique. S'il existe des signes de panique et d'anxiété sans cause organique, expliquez que ces signes sont très courants après une expérience traumatisante. Qu'ils ne sont pas liés à une maladie et disparaîtront au fur et à mesure que le trouble émotionnel disparaîtra. Il ne faut prescrire des médicaments que si le degré d'anxiété perturbe la vie quotidienne de la survivante. Dès lors, on peut par exemple prescrire 5 ou 10mg de Diazépam avant de se coucher, pendant au minimum 3 jours, et référer la patiente vers des services compétents.

#### **8.1.8.9. Dispositions médico-légales : rédaction d'un certificat médical**

Les preuves médico-légales collectées (examen physique, retentissement psychologique et émotionnel, preuves des prélèvements...) vont permettre de juger de l'incapacité de la survivante. Le certificat médical est un document confidentiel que le médecin doit remettre à la survivante. Elle est la seule à décider de l'utilisation de ce document. Il doit en plus, comporter des éléments suivant : le nom et la signature du médecin chargé de l'examen, le nom de la survivante, la date exacte et le lieu de l'examen, le récit des faits par la survivante dans ses propres termes, les résultats de l'examen clinique, la nature des échantillons prélevés et une conclusion. Le prestataire doit en garder une copie. (Nations Unies, Maroua, 2021)

En effet, le suivi clinique ou médical des cas de violences sexuelles notamment les viols est un ensemble d'éléments qui prennent du temps et beaucoup de moyens physiques ou humains et financiers, Raison pour lesquelles, la plupart des survivantes de ces cas de violences, au vu des conditions de vie précaire et de l'effet considérable des traditions ne signalent pas les cas et font recours à d'autres moyens notamment spirituels afin d'avoir réponse à leurs problèmes.

### 8.1.8.10. . Suivi culturel des violences sexuelles

Dans les communautés déplacées internes, le regard porté sur les violences sexuelles débouche sur plusieurs prises en charge. Ceci en fonction de la gravité du cas. Cependant, du fait de la présence de certaines ONG telles que ALDEPA, Plan Cameroun, les violences sexuelles lorsqu'elles sont rapportées, sont immédiatement prises en charge et évacuées si nécessaire, même sans le consentement de la survivante. Par ailleurs, au niveau des cas non référés, c'est le degré du traumatisme de la survivante qui détermine la prise en charge, car, d'après les membres de ces communautés : « si un homme détruit la pureté d'une jeune fille, il devient automatiquement son mari ». De ce fait, une femme souillée n'a plus de valeur aux yeux de la société, et pour cette dernière il lui sera difficile voire impossible de se marier. Alors, lorsque la violence sexuelle n'a pas été grave, qu'elle n'a pas causé des blessures physiques importantes, en dehors par exemple d'une grossesse, la meilleure prise en charge reste la célébration du mariage, tel que soutenu par ce relais communautaire :

*C'est le traumatisme qui nuit dans les cas de violences sexuelle, sinon, il y'a des viols qui conduisent au mariage. Si la survivante n'a pas été traumatisée et qu'il en résulte seulement une grossesse, l'acteur de cet acte peut récupérer soit l'enfant, soit la mère ou les deux à la fois. D'où la célébration du mariage qui reste la meilleure solution après cet acte. Or, lorsque le cas de viol n'est pas rapporté, on ne peut pas déterminer l'ampleur du traumatisme et l'effet négatif de ce cas sur la survivante. (Abakar, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

Par ailleurs, dans certaines tribus déplacées notamment les peuples de montagnes ou du Logone et Chari, où la jeune fille est donnée très jeune en mariage (11-12ans), parfois comme un cadeau ou une reconnaissance de la part des ses géniteurs, on observe que les cas de violence sexuelles, notamment les viols, conséquences des mariages précoces, résultent de l'impatience du mari à pouvoir consommer le mariage : « tu as doté mais tu ne peux pas toucher ta femme ». (Gaderoma Mele, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021) Afin d'éviter ce traumatisme à la jeune fille dont le corps n'est pas encore mature pour supporter des rapports sexuels en permanence et plus loin une grossesse, elle est confiée pendant deux ou trois ans à la belle-famille. Malheureusement, toutes n'ont pas la chance d'atteindre cette maturité :

*Nous avons eu un cas ici à Kolofata où, une jeune fille de 11-12 ans a été envoyée en mariage. Cette dernière était sous la responsabilité de sa belle-mère en attendant sa maturité culturelle requise. Mais, le mari qui avait déjà versé la dot, s'impatientait pour consommer le mariage. Alors, un jour lorsque sa mère est allée au champ, il en a profité pour violer sa jeune femme. Cette dernière a été traumatisée au point où elle avait une peur énorme de tout homme qui s'approchait d'elle. Même les prestataires de services médicaux de sexe masculin, suscitaient en elle de la peur. L'affaire a été conduite aux affaires sociales sans suite, mais au niveau familial, ils ont consulté des marabouts pendant plusieurs mois et cela n'a rien donné. Ils ont finalement conclu qu'il s'agit*

*d'une affaire satanique. Actuellement, ils se sont encore déplacés, pour une autre localité.* (Gaderoma Mele, Kolofata, entretien du 16 septembre 2021)

Ainsi, on constate que la prise en charge culturelle des violences basées sur le genre est d'abord de consulter les marabouts qui représentent non seulement le recours spirituel mais mettent aussi en exergue le patrimoine culturel et la richesse de la culture, avant de faire appel à la prise en charge médicale si le cas est plus grave. Mais aussi recourir vers le « docta du quartier », si nécessaire. Alors, le mariage entre la survivante et l'acteur de la violence sexuelle, reste la meilleure prise en charge des violences sexuelles, notamment les viols au niveau communautaire.

### **8.1.9. Renforcement des capacités des acteurs sur l'autonomisation économique des survivantes**

L'autonomisation de la femme se distingue de la simple prise en charge économique et des AGR. La vulnérabilité socioéconomique des femmes et des enfants est le plus souvent à l'origine de la violence basée sur le genre dont ils sont survivants. Ceci dit, lutter de manière efficace contre la violence basée sur le genre requiert de la part des intervenants sociaux, la maîtrise d'un certain nombre de techniques de prise en charge. La prise en charge économique qui intervient après toutes les autres interventions s'impose donc comme le moyen le plus efficace d'aider la survivante à se réinsérer dans son milieu social.

#### **8.1.9.1. Concept d'autonomisation**

La véritable autonomisation, en tant qu'elle est « apprentissage à la capacité de se conduire soi-même », met en jeu de manière étroitement liée, trois dimensions : la définition d'un champ de compétences précises pour l'éducateur, une option sur les valeurs que l'on cherche à promouvoir et une appréciation du niveau de développement de la personne. En effet, le concept d'autonomisation ou Empowerment a un sens aussi bien économique que politique. En rapport avec la femme, l'autonomisation au premier niveau peut s'entendre comme la capacité de cette dernière à acquérir l'autonomie, c'est-à-dire sa capacité à produire et à écouler ses produits, afin de pouvoir décider en toute indépendance.

Le contenu de l'autonomisation met en exergue le droit reproductif et sexuel. Il s'agit : du contrôle des naissances, choix du conjoint et la capacité à dire « non » face aux violences. Au niveau économique, il s'agit de mettre en avant l'autonomie financière, notamment l'accès et le contrôle des ressources. Dans la sphère juridique et politique, mettre l'accent sur l'accès au droit, participation aux espaces de décision et prise de parole publique. (Mfouapon, 2021)

### 8.1.9.2. Prise en charge économique des survivantes de violences basées sur le genre

La prise en charge économique de la survivante consiste à l'aider à se réinsérer dans son environnement de vie actuel, à travers l'acquisition d'une autonomie matérielle et ou financière relative. Ceci se fait à travers un certain nombre de principes notamment :

- Les informations sur la survivantes (grille d'évaluation) : niveau d'éducation, formation, aptitude et attitude, soutien ou non.
- Mettre en avant les facteurs favorisant les violences au niveau de la survivante comme la capacité à supporter le drame vécu, résilience, volonté de s'impliquer dans son processus de réinsertion, pré-requis scolaires pour une formation ou une réinsertion, formation initiale propre à un emploi.
- Au niveau de la communauté, ressortir les offres de l'environnement économique en termes de métiers ou de formation. Connaissance des réalités locales par l'intervenant, l'implication des leaders locaux etc. Analyser les actions des services publics et autres partenaires au développement et la flexibilité du système scolaire.

Les étapes de la prise en charge ou réinsertion économique comportent donc : l'identification des compétences et l'orientation de la femme survivante, l'identification des projets, la réalisation des projets et le suivi et évaluation de ces projets. (Ibid.)

### 8.1.9.3. Approches de la réinsertion

Plusieurs approches contribuent à l'insertion facile des survivantes de violences basées sur le genre. Il s'agit de l'approche individuelle et collective.

L'approche individuelle concentre l'ensemble des mesures conçues pour améliorer les aptitudes et les capacités de chaque bénéficiaire. Elle est essentiellement centrée sur la personne pour laquelle les moyens sont mis en œuvre. Cette personne constitue le seul enjeu de la réinsertion.

L'approche collective ou communautaire s'adresse à un groupe de personne concerné par une activité de réinsertion. Cette approche est conçue pour donner des outils et des moyens aux familles des survivantes en vue de renforcer leurs capacités à soutenir la réinsertion économique de ces dernières. Ainsi, l'autonomisation est multifonctionnelle car, cette prise en charge réduit la dépendance financière et matérielle des autres. Elle participe à rendre la survivante autonome et résiliente. De plus, la relation entre les personnes survivantes de violences basées sur le genre et l'intervention sociale est une relation d'aide. Enfin, l'intervenant social doit adopter une démarche qui obéit aux processus structuré et logique. (Ibidem.) En guise de résultats obtenus, nous pouvons citer par exemple :

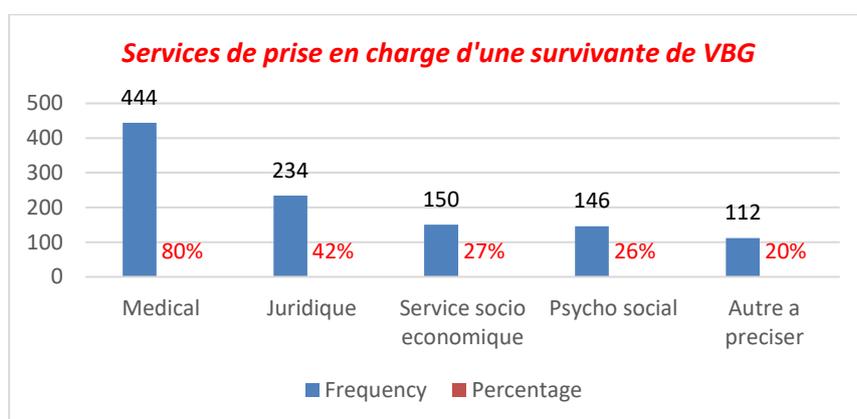
- La mise en application des dispositions réglementaires contre les violences basées sur le genre
- Une prise de conscience accrue de la problématique des violences basées sur le genre

- L'établissement des actes de naissance
- La législation des unions
- L'intégration de la problématique des violences basées sur le genre dans le système judiciaire
- La promotion des femmes à tous les niveaux des administrations publiques et privées et à des postes de commandement y compris dans les forces de défense et de sécurité
- La prise en compte des variables de la violence basée sur le genre dans la collecte des données statistiques
- L'intégration de la problématique dans les documents stratégiques et
- L'implication des femmes dans la lutte pour l'autonomisation.

#### 8.1.9.4. Disponibilité des services de prise en charge des violences basées sur le genre

Malgré l'existence des acteurs qui offrent des services essentiels aux femmes et filles victimes de la crise Boko Haram, elles ne sont pas informées. Par conséquent, n'ont pas accès à ces services.

**Diagramme n° 1: Services de prise en charge d'une survivante de VBG**



**Source:** ALDEPA (Août 2018: 31)

Pour cela, la plupart des survivantes se réfèrent aux membres de leur famille pour demander de l'aide. Cette approche les expose davantage car au lieu de trouver une aide appropriée et efficace, ces derniers étouffent l'affaire et privilégient les arrangements à l'amiable. Il serait important de mettre à leur disposition des informations sur les opportunités de prise en charge qui existe. (ALDEPA, 2018) Toutefois, quelles peuvent être les différentes actions de lutte contre les violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes

## 8.2. Stratégies endogènes et exogènes de lutte des VBG dans les sites d'accueil des PDI

Sur le plan endogène de façon générale, les femmes et filles déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre se sont investies dans les activités génératrices de revenus. Notamment le petit commerce (à travers la vente de bois de chauffe, la récolte et la vente des légumes). Elles sont des employées agricoles et s'investissent dans des tontines et associations féminines où elles peuvent s'entre aider. Ces stratégies faut le souligner, proviennent de la mobilisation personnelle des survivantes aux violences basées sur le genre. Sur le plan exogène, elles bénéficient du soutien des acteurs humanitaires tels que les ONGs internationales (IRC, Plan Cameroun, InterSos.), nationales ou locales (ALDEPA, ALVF...) et des services publiques (Minproff, MINAS). Le paquet de services est entre autre la prévention des cas de violence, la prise en charge de ces cas et l'autonomisation économique à travers la formation aux petits métiers, l'organisation des groupes de soutiens des pairs, la mise sur pieds des centres de visites et les appuis en kits AGR. Par ailleurs, il faut le souligner, ces stratégies sont fonction de chaque site d'installation des personnes déplacées internes dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga.

### 8.2.1. Stratégies endogènes et exogènes de lutte des VBG dans la localité de Tildé

Au plan endogène, dans le site d'aménagement des personnes déplacées internes de Tildé, les survivantes de violences basées sur le genre, du fait de l'absence de connaissance de leur droits, d'un niveau scolaire de base et de formations professionnelles quasi inexistantes, afin de surmonter les traumatismes dus aux violences basées sur le genre ont opté pour le petit commerce, l'agriculture et la mise en valeur de leur savoir-faire personnel. Parmi ces activités, nous pouvons citer la fabrication des objets a base d'argile, telle qu'illustré dans ces propos :

*Pour subvenir à mes besoins et ceux de mes enfants, je confectionne des pots à base d'argile cuite. Une fois les produits terminés, ma fille les commercialise au niveau de l'axe routier Maroua-Kousseri, et grâce à cet argent, nous arrivons à vivre et à subvenir à nos besoins. Je cultive également avec l'appui de mes enfants, et on vend lorsque les récoltes sont abondantes. Sinon, on les conserve afin d'assurer les rations quotidiennes. (Awah, Tildé, entretien du 20 octobre 2020)*

En plus de la poterie, nous avons également l'agriculture, le commerce des produits de la brousse, tels que les gombos sauvages ou les feuilles pour la préparation des sauces.

**Photo n°21: Pratique de conservation des gombos sauvages**



**Source:** ALDEPA (Août, 2018: 33)

En fait, cette activité est mise en œuvre une fois la campagne agricole de la saison pluvieuse achevée. Alors, les femmes, au moment de la récolte du mil de saison de pluie, cumulent la récolte des gombos sauvages (c'est à dire des gombos qui ont poussés sans être semé), qu'elles font sécher pour une meilleure conservation. Et c'est après ce travail préalable qu'elles commercialisent le produit, afin de se faire un peu d'argent, qui complètera les récoltes agricoles et permettre de subvenir aux besoins de la famille.

Nous avons aussi, le commerce des beignets de farine, la vente des médicaments de première nécessité et les produits de ménage (savon, détergent etc.), et la commercialisation du bois de chauffage.

**Photo n°22: Esquisse d'un comptoir de commercialisation du bois de chauffage**



**Source:** ALDEPA (Août, 2018: 33)

Toutefois, la commercialisation du bois de chauffage est également une activité économique très pratiquée dans les sites d'installation des personnes déplacées internes. Par contre, au vu du contexte actuel et du fait de la demande importante, cette activité butte sur de nombreux problèmes comme la déforestation et l'éloignement des points de collecte des villages. Ce qui diminue les revenus et expose par la même occasion les femmes qui ont optées pour cette activité à de nombreux risques notamment les violences basées sur le genre.

Cependant, du fait de leurs revenus faibles, ces femmes peinent encore de nos jours à assurer convenablement le bien être du ménage et la scolarisation de leurs enfants à base de cette activité qui conditionne le bien-être de leurs enfants.

Au niveau exogène, il faut noter que la lutte contre les violences basées sur le genre n'est pas effective sur le site de Tildé en tant que tel. La plupart des ONGs locales et internationales en charge des questions de violences sont arrivées à la fin de leur contrat. Néanmoins, bien avant leur départ, les survivantes de violences basées sur le genre et les populations déplacées en général, bénéficiaient de campagnes de sensibilisation et des clubs de soutien, afin de concrétiser les sensibilisations. En dehors de ces actions, la prise en charge des survivantes se résume donc à l'assistance humanitaire primaire, car :

*Grâce aux sensibilisations des organismes tels qu'ALDEPA, Première Urgence, les personnes déplacées internes de Tilde commencent à changer de mentalité. Mais c'est ALDEPA qui a beaucoup sensibilisé là-dessus. Ils ont même créé un club de dix membres qui travaille sur les violences basées sur le genre et les discriminations sexistes. Elle a travaillé pendant trois ans. Chaque année, on renouvelait le contrat, mais cette année non. Dans cette localité, à part les sensibilisations et le financement des adolescents pour la création d'un champ communautaire menée par ALDEPA, la*

*plupart des ONGs assistent en denrées alimentaires et en kits de survie. Par exemple, le CIRC a creusé les forages, donné des nattes, des bâches pour fermer les maisons, des seaux d'eau, des pagnes et des moustiquaires. Caritas a creusé les forages et construits les toilettes. AHAA a fourni des nattes, seaux, moustiquaires, bâches, savons... ADS également. Il y'a aussi la clinique mobile qui vient chaque lundi. Sinon, le reste des centres médicaux pour une meilleure prise en charge se trouve à Maltam à quelques kilomètres de Tilde. (Abakar, Tildé, entretien du 20/10/2020)*

Par conséquent, des efforts sont attendus des différents acteurs, pour apporter des solutions durables au phénomène de violences basées sur le genre qui ne cesse de faire des survivantes.

### **8.2.2. Manœuvres endogènes et exogènes de lutte contre les violences basées sur le genre à Afadé**

Au niveau endogène, la lutte contre les violences basées sur le genre à Afadé n'est pas loin de celle observée sur le site de Tildé. Il s'agit de la pratique de l'agriculture et du petit commerce. Par ailleurs, ces femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre émettent le souhait d'avoir un marché aménagé sur le site, où elles pourront facilement écouler leurs produits.

Au plan exogène, plusieurs ONGs internationales, nationales ou locales interviennent dans la lutte et l'autonomisation des survivantes de violences basées sur le genre. Il s'agit notamment d'IRC, InterSos, ALDEPA, Première Urgence. Leurs actions s'observent au niveau des programmes mis en place. Par exemple, le programme PAFF (Protection et Autonomisation des femmes et des filles). Il est un programme qui traite une grande partie des cas de violences basées sur le genre, signalé au sein du site. On note également la présence des assistants de protection sociale qui font des appuis ponctuels en kits de sûreté, constitués de nattes, de babouches pour les enfants, des couvertures. Et à long terme, ils accompagnent les survivantes en cash de sûreté. Le cash, généralement varie entre 75 et 150 000 FCFA car :

*Avant de faire bénéficier les femmes en cash, c'étaient les hommes qui les recevaient, mais ces derniers ne les utilisaient pas pour les besoins du ménage. Raison pour laquelle, actuellement se sont les femmes elles même qui perçoivent directement ces cash. Et l'on observe que cette stratégie fonctionne plutôt bien. (Hadjah Gadoué, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)*

Pour l'ONG locale ALDEPA, la prise en charge des survivantes de violences basée sur le genre est beaucoup plus holistique. Elle part de la prévention à la prise en charge proprement dite, tel que démontré dans ces propos :

*Pour le mariage précoce par exemple, on fait encore la sensibilisation, avec les témoignages de celles dont les mariages se sont mal passés, et qui utilisent leurs expériences pour édifier leurs soeurs sur les réalités du mariage précoce. Nous avons aussi des exemples de celles qui se sont suicidées, de celles qui sont mortes de suite d'un*

*accouchement difficile et on espère qu'avec le temps, les populations vont comprendre et que ces pratiques s'arrêteront.* (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)

A la prise en charge médicale et psychologique et la réinsertion socioéconomique des survivantes :

*Au niveau de la prise en charge, pour les cas de viol par exemple, on fait le suivi médical. Si le cas est signalé dans les 72 heures. Mais, le problème c'est que pour le moment, les dénonciations restent taboues dans la communauté. Les dénonciations ne sont pas systématiques. On dénonce le viol par exemple lorsqu'il est suivi de grossesse. En ce moment, à notre niveau, on fait des sensibilisations. Nous leur rappelons la loi, nous sensibilisons sur l'effet négatif de ces pratiques sur les communautés et sur les droits des enfants. Aussi, nous leur rappelons les textes juridiques qui condamnent ces pratiques, en insistant sur cette affirmation: tout le monde est sous la loi et la loi est au dessus des traditions.*

*Concernant les agressions sexuelles, on sensibilise aussi, on encourage à dénoncer toute menace, afin de mieux les accompagner. En plus, pour celles qui sont identifiées, on leur demande si elles sont d'accord qu'on rencontre le bourreau, pour la majorité, elle refuse, parce qu'elles ont peur des préjugés et des, qu'en dira t on. Et puis, il y'a cet aspect où la parole de l'homme prône plus. Du coup, lorsqu'il dira qu'elle a menti il sera difficile pour elle de s'en sortir. Et ça, c'est parce qu'elles refusent les poursuites/procédures judiciaires. Sinon les enquêtes auraient pu être menées et elles trouveraient gain de cause.*

*Par rapport au viol conjugal, on sensibilise aussi ces femmes, afin d'expliquer d'abord de manière cordiale aux maris pourquoi est ce qu'elles ne sont pas prêtes. Mais s'il s'avère qu'ils insistent, il faudra qu'elle dénonce. Bref, toutes ces actions concrètes passent par la dénonciation et puis, lorsqu'on sait qu'il est y'a un mari dans la communauté dont la femme est venue se plaindre, on fera tout pour l'insérer dans une sensibilisation, sans qu'il ne le sache, et on introduira le thème. Les autres interviendront parce qu'on a dans la communauté des relais communautaires aptes à sensibiliser leur pair et cela a plus d'impact. Parce que venant de nous, ça paraît étranger. Or, lorsque ce sont eux même (leur voisin, frère, ami etc.) qui leur disent ces choses, ils comprennent que c'est mauvais et on a plus d'impacts.*

*Concernant le mariage précoce, comme stratégies de résilience des femmes et filles, certaines s'en fuient du foyer et pour celles qui ne peuvent pas le faire, elles se battent pour nourrir leurs enfants. A notre niveau, on essaye de les réinsérer dans la société, au travers de la réinsertion scolaire ou socioprofessionnelle. A travers par exemple des ateliers de distribution des kits AGR. Et on sensibilise aussi la communauté, en leur faisant comprendre que la survivante n'est pas responsable de ce qui lui arrive.*

*Idem pour le déni de ressource, d'opportunité ou de service. Pour les enfants dont les parents leur refuse l'accès à l'école, nous utilisons des méthodes convaincantes et nous les aidons à envoyer les enfants à l'école, que ce soit dans la communauté hôte, déplacée ou réfugiée.* (Ousma, Afadé, entretien du 21 octobre 2020)

Grosso modo, il faut le dire : « il n'existe aucun instrument de développement plus efficace que l'éducation des filles » (Koffi Annan). Et, c'est sur ces paroles que s'accroche l'ONG locale ALDEPA depuis plusieurs années pour assurer à la jeune fille, le respect de ses

droits à l'éducation dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et plus particulièrement dans le département du Logone et Chari, qui détient le record national de la sous scolarisation de la jeune fille, et parce que, l'éducation des filles est un formidable instrument de lutte contre la pauvreté. ALDEPA agit donc pour favoriser la scolariser des jeunes et leur maintien dans le système éducatif de qualité au moins pendant neuf ans. C'est-à-dire jusqu'à l'obtention du Baccalauréat, pour leur permettre de construire aisement leur avenir.

ALDEPA lutte également contre les inégalités pour permettre aux filles de se construire un avenir afin de devenir des femmes libres et aux localités cibles, d'atteindre l'égalité entre les filles et les garçons, à travers :

- Les sensibilisations des garçons à l'égalité homme/femme, pour qu'ils prennent conscience qu'ils ont les mêmes droits.
- En aidant les parents à obtenir les certificats de naissance de leurs filles pour les inscrire à l'école et leur permettre de passer des diplômes.
- En impliquant les filles dans des clubs pour leur permettre de se regrouper, d'échanger, d'apprendre et d'être informées sur leurs droits.
- En organisant des séances d'éducation sexuelles pour leur éviter des grossesses précoces et des maladies.
- A travers des sensibilisations ciblant des filles et des garçons sur l'hygiène menstruelle afin que ce sujet ne soit plus tabou et que les filles ne soient pas lésées au regard des garçons, si elles sont en période de menstruation.
- La distribution des serviettes hygiéniques pour permettre aux filles de continuer à aller et rester à l'école même pendant leur menstruation.
- Les ateliers de participation des femmes dans la promotion de la cohésion sociale.
- Les thérapies de groupe sur la prévention des abus sexuels, les violences conjugales (notamment le partage d'expérience et d'échange de stratégies de résolutions des problèmes).
- Les sensibilisations de masse sur la nécessité du soutien, la non stigmatisation et l'insertion sociale des survivantes. Les situations à risques qui exposent les femmes et les filles aux violences basées sur le genre. La relation homme/femme et l'implication de la femme et de la jeune fille dans la prise de décision en famille et dans la communauté.
- La prévention des agressions sexuelles et l'adoption d'un comportement responsable vis-à-vis des cas de violences basées sur le genre.
- Les projets de prise en charge des femmes veuves avec appuis AGR afin de rendre les femmes plus autonomes, et pourvoir à l'éducation de leurs enfants. Car : « l'éducation

doit redevenir une des valeurs essentielles de notre monde, elle doit rayonner, elle doit s'imposer comme une force de bonheur, d'épanouissement et d'espérance). (Nelson Mandela, 1996)

Toutefois, du fait des conditions climatiques extrêmes et de la chute vertigineuse des capitaux à travers l'incidence négative de la crise sécuritaire Boko Haram, plusieurs ONGs sont arrivées à la fin de leur contrat, ce qui laisse certains programmes ou actions inachevés, par conséquent, l'effet escompté dans la lutte contre les violences basées sur le genre n'est pas toujours au bon niveau.

### **8.2.3. Plan d'action interne et externe pour l'éradication des VBG à Kolofata**

Au plan endogène, la résilience des survivantes de violences basées sur le genre se résume à la pratique de l'agriculture. Or, à cause des conditions précaires et l'impact de la culture très poussé dans cette localité, plusieurs survivantes optent aussi pour des solutions palliatives notamment le petit commerce, afin de prendre soin autant que possible de leurs enfants.

Au plan exogène, l'action de l'ONG locale ALDEPA reste la plus active, car en plus des sensibilisations de masse sur l'importance du soutien aux survivantes de violences basées sur le genre, elle met également l'accent sur les AGR et l'accompagnement scolaire des jeunes (surtout des filles), même si les difficultés sont encore nombreuses :

*Comme stratégies, on peut citer la sensibilisation, l'organisation des causeries éducatives, le dialogue intergénérationnel, les thérapies de groupes etc. Actuellement, comme difficultés rencontrées, c'est une zone agricole, du coup toutes les survivantes sont concentrées sur cette activité. Par conséquent, on est obligé de travailler soit très tôt le matin ou le soir, sans oublier l'action de Boko Haram, qui continue de faire des ravages. Toutefois, on note des changements, des améliorations étant donné qu'on a pu annuler des mariages précoces. Plusieurs parents aujourd'hui inscrivent déjà leurs enfants à l'école, même ceux qui pensaient que la fille était destinée uniquement au mariage et à la procréation. Cela a également réduit les violences sexuelles et les populations qui étaient hostiles aux activités de lutte contre les violences basées sur le genre, aujourd'hui, s'ouvrent aux autres. Pourtant avant, il fallait beaucoup de temps pour avoir des informations. (Abel Sanda, Kolofata, entretien du 27 octobre 2020)*

### **8.2.4. Actions endogènes et exogènes de lutte contre les VBG à Zamay**

Dans le Mayo-Tsanaga, notamment sur le site de personnes déplacées internes de Zamay, plusieurs survivantes ont opté pour le commerce comme stratégies de résilience. Pour Caro Sharif, grâce à son déterminisme, elle a pu faire le commerce de beignet, afin de prendre en charge ses propres besoins et ceux de ses enfants :

*Au départ, je partais chez les boutiquiers et je prenais à crédit le nécessaire pour faire les beignets. Après, je remboursais et je récupérais les bénéfices. Actuellement je n'ai plus de dettes et je vends chaque lundi au marché hebdomadaire de Zamay. Grâce à*

*cette activité je parviens à nourrir mes enfants. (Caro Shérif, Zamay, entretien du 28 octobre 2020)*

D'autres survivantes font des jobs dans les champs ou sont des employées agricoles, vendent le bois et d'autres produits de la brousse comme les gombos sauvages, pour nourrir leurs enfants. Mais ça reste toujours difficile, puisque l'aide humanitaire n'est pas permanente et que ces femmes du fait de la crise sécuritaire, se retrouvent désemparées, déboussolées et plus graves deviennent des chefs de ménage.

Même au niveau des communautés hôtes, des efforts sont fournis pour lutter efficacement contre les violences basées sur le genre. Il peut s'agir des relais communautaires ou des leaders d'associations qui mènent plusieurs activités:

*Ici à Zamay, nous avons une association des maîtres et maîtresses de l'école coranique. La majorité des gens dans la localité sont illettrés et ne peuvent pas, par conséquent bien comprendre ou interpréter les verser coraniques. Raison pour laquelle à travers cette association, nous projetons donner un bon enseignement du coran aux jeunes de la localité.*

*De plus, avec l'arrivée des ONGs, il y'a certains jeunes de la localité qui y travaillent. Plusieurs cas de violences basées sur le genre ont diminué comme le mariage précoce. Maintenant, il est interdit de donner sa fille en mariage si elle n'a pas atteint l'âge de 18 ans. Et puis, avec l'action de ces ONGs, certaines survivantes arrivent à dénoncer les cas de viol. Néanmoins, à notre niveau, nous avons changé notre comportement, parce que nous avons constaté que parfois on dénonce des cas de violences mais ils ne sont pas pris en compte. Et puis, si l'on te reconnaît comme étant l'instigateur des dénonciations des cas de VBG, tu n'aura plus de paix jusqu'à ta mort. Comme actions palliatives, nous affrontons directement l'acteur de la violence et lui montrer les conséquences de ses actes. Si ce dernier accepte d'arrêter tant mieux, si non on le remet entre les mains d'Allah. Quand il va commettre l'acte et avoir les conséquences, il va revenir, et c'est en ce moment que nous s'agissons.*

*S'il s'agit par exemple du mariage forcé et précoce, nous partons directement prendre des renseignements sur les acteurs de l'acte. Si on a les donné, on affronte directement le responsable et on lui dit que ce qu'il fait là, ce n'est pas bien, qu'aucun de ceux qui l'on fait n'ont réussi dans ce monde etc. On ajoute en disant que, comme ta fille n'a pas l'âge légal pour le mariage c'est mieux qu'elle parte à l'école. Car si on prend ta fille en mariage, sans diplôme ni formation professionnelle, ce mariage ne va pas durer, le mari va l'abandonner. C'est ainsi qu'on procède actuellement. De plus, la majorité des ONGs ont implanté leur relais dans le village et ils sont efficaces car la motivation y ait. Toutefois, à cause du poids culturel, beaucoup de travail reste encore à faire. Mais par la grâce de dieu ça va aller. (Malam Moussa Bouba, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)*

Toujours au plan endogène, la lutte contre les violences basées sur le genre est fondée sur des associations de filles, des associations des femmes, des groupes d'initiatives communes, tel que souligné par cette leader d'association : « nous, à notre niveau, on conseil la survivante. Si elle nous expose son problème lors de nos rencontres, on essaye d'en discuter et de lui

*apporter des solutions* ». (Pascaline, Zamay, entretien du 18/09/2021) Il arrive aussi que ces femmes soient encouragées à supporter la violence du fait de la culture, alors on la soutient en l'emmenant à dénoncer l'acte si possible: « *à cause de notre culture, nous sommes appelées à supporter, à être patientes car culturellement parlant, il est indigne qu'une femme porte plainte contre son mari, surtout si elle a des enfants avec lui* ». (Gisel, Zamay, entretien du 18 septembre 2021)

Au sein de ces associations, nous organisons également des causeries éducatives, des sensibilisations sur les droits des femmes et des filles, car, la méconnaissance des droits par les femmes et les filles est le premier facteur des violences basées sur le genre. Un accent est également mis sur la résilience sociale et économique des survivantes, notamment le dynamisme, l'ouverture d'esprit et le déterminisme personnel, en leur apprenant : « *qu'il ne faut pas avoir peur d'affronter les difficultés* ». (Aminatou, Zamay, entretien du 18 septembre 2021). On leur montre aussi que, peu importe le statut social (statut matrimonial, religieux, niveau d'instruction, engagement dans les mouvements associatifs ou politiques, l'exercice d'une activité génératrices de revenus ou non), une femme peut lutter contre les violences et sortir gagnante de ce combat.

Au plan exogène, les actions de l'ONG ALDEPA sont les plus observées dans la localité, notamment des actions de prévention, de lutte, de suivi et de réinsertion des femmes et des filles survivantes de violences, à travers des activités économiques ou scolaires. Ainsi, plusieurs actions au niveau communautaire sont menées que ce soit au niveau des survivantes elles mêmes, qu'au niveau des organismes humanitaires. Les violences basées sur le genre en fin de compte, sont un mal qu'il faut impérativement soigner depuis la racine, jusqu'au niveau de ses différentes ramifications.

### **8.3. Analyse anthropologique des actions de lutte contre les VBG dans les sites d'installation des personnes déplacées internes**

Au plan endogène, il ressort que la résilience des survivantes de violences basées sur le genre n'est pas encore suffisante pour arriver à bout de ce fléau. Et ceci à cause de plusieurs raisons.

D'une part, les constructions sociales qui orientent les comportements des hommes et des femmes au sein des sociétés ne permettent pas encore une émancipation totale des femmes. Par ailleurs, le choix du système éducatif traditionnel et religieux au détriment de l'éducation conventionnelle, entrave encore le niveau scolaire des jeunes filles de ces localités. Ce qui limite donc les compétences des ces dernières au sein de leurs associations et groupes, et même au niveau du développement des activités économiques.

D'autre part, le refus de changement et d'amélioration des pratiques culturelles constituent des causes à la faible autonomisation des femmes et des filles. Bien sûr, des actions sont faites, des groupes sont mis en place, mais le faible niveau d'éducation et de participation des membres, qui n'ont pas les capacités intellectuelles importantes, et le refus d'intégrer des compétences nouvelles, contribuent à freiner les actions et à limiter l'incidence positive de ces actions dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Raison pour laquelle, au niveau endogène, l'ouverture aux autres, la flexibilité de certaines pratiques culturelles comme la pratique du mariage interconfessionnel et interethnique, l'éducation formelle, les pratiques médicales modernes, les habitudes alimentaires variées et équilibrées seraient louables pour, non seulement augmenter les connaissances, mais surtout pouvoir adopter d'autres comportements plus responsables et constructifs. Le vivre ensemble et le dynamisme culturel doivent devenir le light motif des populations de l'Extrême-Nord. Parce que de nos jours, aucun peuple, aucune culture ne peut vivre renfermé sur soi-même. La préservation de l'identité culturelle, des valeurs sociales acquises de génération en génération, permettent certes de conserver tout en pérennisant une culture, mais il faudrait aussi tenir compte du contexte et des différents défis auxquels font faces les individus au sein d'un groupe culturel donné.

Au plan exogène, on remarque que la plupart des institutions en charges de la lutte contre les violences basées sur le genre ne sont plus véritablement impliquées dans les sites d'installations des personnes déplacées internes. Ceci du fait des conditions climatiques extrêmes et du contexte sécuritaire précaire. En dehors de l'ONG locale ALDEPA qui assure véritablement la prise en charge holistique des cas de violences basées sur le genre, les autres partenaires peinent encore à atteindre les différents objectifs qu'ils se fixent.

Pour cela, il faudrait maximiser des ONGs, tels que ALDEPA, qui pourraient véritablement œuvrer dans la lutte contre ce fléau et renforcer à long terme les actions y afférentes. De cette façon, on aura moins de projets laissés en suspend, faute de moyens matériels et économiques, ou de personnel qualifié, et plus d'actions continues, qui pourront véritablement avoir des incidences considérables, de façon permanente.

De plus, l'intérêt porté à la prise en charge en grande partie des cas de violence sexuelle au détriment des autres types de violences basées sur le genre est également un gap dans la lutte effective de ce mal. Car, d'après les actions de lutte observées au niveau exogène, on relève un intérêt particulier dans la prise en charge médicale des cas de violences sexuelle, leur suivi médical et psychologique et enfin la réinsertion économique des survivantes. Il n'est donc pas question d'un accompagnement sans être survivante de violences sexuelle.

Par contre, au vu de l'impact de la culture, plusieurs femmes gardent le secret de la survivance des violences sexuelles, ce qui limite le nombre de femmes survivantes et par conséquent des

femmes accompagnées. Pourtant, les violences sexuelles n'ont pas véritablement d'impact dans ces localités, parce que la principale forme de violence ayant le plus d'effet négatif sur le bien être des survivantes reste le déni de ressource, d'opportunité ou de services.

Par conséquent, les ONGs internationales, nationales ou locales devraient revoir leurs procédures de prise en charge des survivantes et mettre un accent particulier non plus sur les violences sexuelles d'abord, comme cela a toujours été le cas, mais surtout sur le déni de ressource, d'opportunité et de service. Car, en permettant à la femme d'avoir accès de façon réelle, pratique et non théorique aux opportunités sociales et économiques et aux différents services sociaux de base, cela constituera la première phase de lutte effective contre les violences basées sur le genre dans ces localités. Aujourd'hui, on doit observer des femmes libres, dynamiques, extraverties dans toutes les actions des communautés, et surtout dans les activités traditionnelles ou culturelles et non des femmes mises à part, éloignées de tout, introverties, dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes et à l'extrême-Nord du Cameroun en général.

## CONCLUSION

Parvenu au terme de ce huitième chapitre sur stratégies endogènes et exogène de lutte contre les violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun, il a été question pour nous de présenter tout d'abord les différentes institutions (internationales et nationales) qui interviennent dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Ensuite, les principales actions menées au niveau régional et local, les stratégies mises en place par les survivantes dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes. Et enfin, une analyse anthropologique de ces actions pour des orientations futures. De ce qui précède, on retient que plusieurs institutions luttent contre les violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun, il s'agit : du Minproff, du MINAS, d'IRC, d'ALVF, d'ALDEPA etc. en dehors des sensibilisations de masse, on note également la prise en charge médicale et la réinsertion socioéconomique des survivantes. Dans les sites retenus pour la recherche, la lutte contre ce fléau s'observe à deux niveaux. Au niveau endogène, on note la résilience des communautés hôtes et des survivantes et au niveau exogène l'appui de ces survivantes dans les AGR. De ce fait, nous pouvons retenir que, malgré les actions déjà menées, des efforts sont encore attendus, comme la multiplication des acteurs de lutte contre les VBG, la permanence des actions et surtout la prise en charge de la violence ayant le plus d'incidence sur le bien être des survivantes, notamment le déni de ressource, d'opportunité ou de service.



**CONCLUSION GENERALE**

Au terme de cette recherche portant sur : « Populations déplacées internes et violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun », il a été question pour nous de ressortir le fondement culturel de la persistance des violences basées sur le genre, dont sont survivantes les femmes et les jeunes filles, dans les sites d'installation des personnes déplacées internes, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga.

De prime abord, il a été nécessaire de mettre en exergue le contexte de notre sujet de recherche. De cette contextualisation, il est ressorti que, bien que les Hommes (hommes et femmes) aient les mêmes droits, reconnus dans la déclaration universelle des droits de l'Homme, la prévalence ou l'incidence des cas de violences basées sur le genre, ne cessent de croître, dans le monde en général et en Afrique en particulier. En effet, cette incidence pour certains auteurs est la conséquence de la notion de genre qui différencie les rapports sociaux entre l'homme et la femme. De plus, cette répartition sociale des rôles permet non seulement de structurer la société et de lui donner une organisation sociale donnée, mais aussi est à l'origine de la vulnérabilité du genre féminin.

Parce que, en période de crise, de conflits armés ou de catastrophes naturelles, il arrive que cette organisation sociale soit mise à mal et que certains individus détenant un certain pouvoir, une certaine légitimité, en profitent pour commettre des actes malsains, notamment les violences basées sur le genre. Au niveau mondial, on évalue à près d'une femme sur trois qui serait battue, contrainte à avoir des relations sexuelles ou victime d'autres formes d'abus. Près de 40 à 70% des homicides commis sur des femmes ont pour auteur des partenaires intimes. Pendant des périodes de conflits armés, plusieurs femmes sont victimes d'abus sexuels, on estime à près de 2000 femmes et filles, violées par des soldats pakistanais, pendant le conflit de 1971 par exemple. Des cas légions qui conduisent le plus souvent à des conséquences graves notamment des dommages émotionnels, psychologiques, sociaux et même au décès des survivantes.

Au niveau du continent africain et plus particulièrement dans la zone subsaharienne de l'Afrique, ce fléau apparaît plus complexe, car il ne subsiste pas seulement en tant de guerre mais aussi dans la vie quotidienne. Au Tchad par exemple, du fait de plusieurs risques de nature variée, plus d'un tiers des femmes de 15 à 49 ans non célibataires ont été survivantes d'actes de violences, causés par leur conjoint, au moins une fois dans leur vie. Au Nigeria, les exactions répétées de la secte Boko Haram a mis à mal l'organisation sociale, conduisant au déplacement de milliers de personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Pourtant, le Cameroun, qui a connu pendant plusieurs décennies une stabilité politique et économique très appréciée des Etats voisins, subit aujourd'hui, à cause du partage de ses frontières avec les pays comme le Tchad, la RCA et le Nigeria, secoués par des conflits, un

afflux de réfugiés et le contrecoup des exactions de la secte islamiste Boko Haram. Cette crise, aux allures d'une guerre religieuse a été à l'origine de plusieurs attentats, aux conséquences graves, notamment le déplacement de milliers de personnes, vers des familles d'accueil, déjà extrêmement pauvres. Ce qui a impliqué une action accrue des agences humanitaires, notamment le HCR, dans la prise en charge des victimes de guerre, afin de réduire autant que possible leur vulnérabilité et leur exposition à de multiples risques, comme les violences basées sur le genre.

D'où notre problème qui a été celui de ressortir l'origine sociale ou culturelle de la persistance des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes, malgré leur prise en charge étatique et l'action humanitaire des ONG locales et Internationales.

Autour de cette problématique, nous avons formulé la question principale suivante : Quel est le fondement culturel de la persistance des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun ? Plus spécifiquement, Quelle est la genèse du déséquilibre social conduisant à la migration forcée et à l'installation des personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ? Quel est le profil psychosocial et culturel des femmes et des filles déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre ? De quel type de violences basées sur le genre font face les femmes et les filles déplacées internes ? Quelles sont les causes et les acteurs des violences basées sur le genre ? Comment les populations déplacées internes et les communautés d'accueil perçoivent elles ces violences ? Enfin, quelles sont les stratégies endogènes et exogènes de lutte contre les violences basées sur le genre, à l'Extrême-Nord du Cameroun ?

Comme hypothèse centrale, nous avons relevé que les violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun, tirent leurs fondements de la nécessité de conserver une identité culturelle acquise depuis des générations et modifiée aujourd'hui par le déséquilibre socioculturel dû à la crise sécuritaire Boko Haram et bien d'autres facteurs anthropiques qui accentuent la vulnérabilité des femmes et des jeunes filles.

Au niveau secondaire, depuis l'année 2014, date d'entrée en guerre de l'armée camerounaise contre Boko Haram, des milliers de personnes ont dû fuir les villages et les localités camerounaises frontalières au Nigeria, pour l'intérieur du pays notamment dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga, afin d'éviter les attaques du groupe terroriste Boko Haram.

La plupart des survivantes des cas de violence basées sur le genre sont des ménagères, des cultivatrices, des commerçantes, dont la tranche d'âge varie entre 21 et 40 ans pour les femmes, et de 14 à 20 ans pour les filles. Elles se sont déplacées à cause de la crise sécuritaire

Boko Haram. Par conséquent, proviennent des localités frontalières avec le Nigéria. Au niveau socioculturel, l'islam est la religion la plus pratiquée et la culture est centrée autour de cette dernière.

Les femmes et les filles survivantes des violences basées sur le genre font face à plusieurs types de violences : les violences physiques (bastonnade...), sexuelles (viol...), mariages forcés et précoces, mutilations génitales, déni de ressources, d'opportunité ou de service.

A cause des croyances religieuses et de certaines représentations sociales, le phénomène des violences basées sur le genre prend de l'ampleur, en plus du manque de ressources ou des moyens de subsistances. Et les acteurs de ces violences sont des personnes sensées les protéger comme les conjoints, les hommes en tenues, les membres de la famille... et les femmes elles-mêmes. Ce qui accentue les violences et entraîne la vulnérabilité des familles, surtout en terme de ressources alimentaires et financières.

Les violences basées sur le genre pour les déplacées internes et dans une moindre mesure les communautés d'accueil, sont le problème des autres (les ONGs, les institutions publiques, les relais communautaires etc.). Elles n'apparaissent pas dans les esprits comme une gêne grave, ce qui suscite peu d'intérêt de la part des membres de la communauté. Et puis, le manque d'information ou de connaissance sur la question, implique que les populations, ignorantes, n'arrivent pas encore à mesurer l'ampleur du fléau qui, d'une certaine façon fait partir de certaines pratiques culturelles, acquises depuis des générations. D'où la mise en place de plusieurs actions tant au plan endogènes qu'exogènes dans le but de lutter contre ce fléau.

Sur le plan endogène, les femmes et les filles survivantes ou affectées par les violences basées sur le genre, s'investissent dans les AGR, dans les tontines et les associations féminines où elles s'entre-aident, afin de surmonter les traumatismes. Sur le plan exogène, elles bénéficient du soutien des acteurs locaux (ONG locales : ALDEPA), nationaux (MINPROFF) et internationaux (PNUD, ONU Femmes etc.) à travers les séances de sensibilisation organisées à leur endroit et la prise en charge multisectorielle.

Afin de vérifier ces hypothèses, une recherche documentaire a été effectuée pour la revue de la littérature et le choix des théories interprétatives. Et une recherche de terrain, où les données ont été collectées dans la région de l'Extrême-Nord, plus précisément à Maroua et dans les trois départements les plus affectés par la présence des personnes déplacées internes (Logone et Chari, Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga), Pendant une période allant du 20 octobre 2020 à nos jours.

Pendant cette descente, nous avons pu interroger des personnes ressources sur le sujet. Notamment : des travailleurs sociaux, des hommes et des femmes résidant dans la région de l'Extrême-Nord, en particulier à Maroua, des autorités traditionnelles, des chefs de sites des

PDI et des survivantes de VBG. Au final, nous avons pu interroger soixante-dix-huit informateurs (78), dont 55 formels et 23 informels, réparties comme suit :

Dans la ville de Maroua, nous avons effectué huit (08) entretiens dont deux (02) avec les membres de l'ONG locale ALDEPA, un (01) avec un membre de l'ONG locale ALVF, un (01) avec un fonctionnaire du Minproff et quatre (04) autres, avec les habitants de la ville.

Dans le département du Logone et Chari, nous avons effectué au total 23 entretiens approfondis, dont un (01) entretien avec le chef du site des personnes déplacées internes de Tildé, un (01) avec le chef de troisième degré de Tildé, un (01) avec le chef du site des personnes déplacées interne de Saleri et un (01) avec le chef du site de Gasha-Midek. Nous avons aussi effectué un (01) entretien approfondi avec un relais communautaire, six (06) avec les survivantes de violences basées sur le genre et deux (02) avec les hommes déplacés internes du site de Tildé et un (01) entretien avec un membre de la communauté hôte. Au total nous avons effectué douze (12) entretiens approfondis, dans la localité de Tildé et deux (02) dans le Logone-Birni.

Dans la localité d' Afadé, nous avons effectué neuf (09) entretiens approfondis, dont un (01) avec le superviseur VBG de l'ONG locale ALDEPA, pendant une séance de distribution des kits AGR aux femmes survivantes de violences basées sur le genre, un (01) entretiens avec un agent de l'ONG internationale InterSos et un (01) autre de l'ONG internationale IRC. Nous avons aussi effectué un (01) entretien avec un représentant de l'ONG Première Urgence, deux (02) avec des femmes déplacées internes survivante de VBG et trois (03) avec les membres de la communauté hôte.

Dans le département du Mayo-Sava, particulièrement dans la localité de Kolofata, nous avons effectué treize (13) entretiens approfondis, dont un (01) entretien avec le travailleur social, représentant de l'ONG locale ALDEPA, un (01) entretien avec le Lawane de Kolofata, six (06) entretiens approfondis avec les survivantes de violences basées sur le genre. Nous avons aussi effectué un (01) entretien avec un homme déplacé interne, quatre (04) entretiens avec les membres de la communauté locale, dont deux (02) avec les relais communautaires et deux (02) autres avec les hommes de la communauté hôte. Nous avons aussi effectué deux (02) focus group discussion informels, dont un (01) constitué d'hommes et un (01) autre de femmes.

Dans le département du Mayo-Tsanaga, nous avons effectué treize (13) entretiens approfondis formels dont deux (02) entretiens avec des relais communautaires, un (01) entretien avec un maître coranique, un (01) entretien avec le chef du site 2 et un (01) entretien avec le président des personnes déplacées internes. Nous avons également effectué un (01) entretien avec un leader d'association des femmes, un (01) autre avec un leader d'association des filles, deux (02) avec les femmes de la communauté hôte, deux (02) avec des survivantes de violences et deux (02) avec les membres de la communauté locale. Nous avons également effectué deux (02) entretiens informels avec des survivantes de violence basée sur le genre.

La sélection des répondants s'est poursuivie jusqu'au point de redondance, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'aucune nouvelle information ne semble plus pouvoir être obtenue, et que la totalité des sources de variation potentielle ait été convenablement explorée.

Pour la collecte des données, nous avons utilisé des techniques de collecte des données essentiellement qualitatives, notamment les entretiens approfondis, les FGD, les observations directes et les récits de vie, à partir des guides propres à chaque technique.

Nous avons également utilisé un appareil photo afin de capturer autant que possible des éléments observés sur les sites, des carnets pour un enregistrement matériel et des magnétophones pour l'enregistrement audio des entretiens.

Au niveau de l'analyse, l'analyse de contenu a été le procédé utilisé pour étudier les données collectées sur le terrain, afin de ressortir l'historique de l'installation des personnes déplacées internes, le profil psychosocial et culturel des femmes et filles déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre, la typologie des violences, les causes et les acteurs de ces violences, les perceptions autour de ces violences par les populations déplacées internes et les communautés d'accueil, et enfin, les stratégies endogènes et exogènes de lutte contre ces violences basées sur le genre.

En ce qui concerne l'interprétation des données, elle s'est faite autour de trois principales théories que sont le fonctionnalisme, le constructivisme et l'anthropo-sociologie dynamiste. Cependant, de cette recherche, il ressort que :

La crise sécuritaire résultante des exactions du groupe terroriste Boko Haram tire sa source du mécontentement des populations dans la république fédérale du Nigeria, où des inégalités et des clivages socioculturels ont poussés certains individus à se révolter. Malheureusement, cet incident national, s'est répandu jusqu'aux territoires voisins à l'instar du Cameroun, dont l'incidence est plus visible à partir de 2014. Les principales causes de l'aménagement des sites de Tildé, Gasha-Midek, Saleri et Afadé dans le Logone et Chari sont liés à 90% à la crise sécuritaire liée à Boko Haram et les autres 10% sont partagés entre la rudesse climatique et les conflits intercommunautaires (entre arabes et kotoko). Dans le site de Kolofata département du Mayo Sava et celui de Zamay dans le Mayo Tsanaga, la crise sécuritaire liée à Boko Haram reste la principale cause de l'aménagement des personnes déplacées internes. Au niveau humanitaire, à cause de la situation sécuritaire précaire, plusieurs populations notamment les femmes et les enfants font face à de multiples défis, tant au niveau de la protection, de l'éducation, de l'EHA, qui les exposent davantage à d'énormes risques comme les violences basées sur le genre.

Au niveau du profil psychosocial et culturel, les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari, sont originaires de l'arrondissement de Makari, où les principales ethnies sont les Kotoko et les arabes. La religion

dominante est l'islam et l'homme est le dépositaire de l'autorité familiale. Actuellement, se sont des femmes veuves ou abandonnées, devenues chef de ménage du fait de la crise sécuritaire Boko Haram qui sont les plus exposées au cas de violences basées sur le genre. Agées en moyenne de 36 ans, avec huit enfants en charge en moyenne, ce sont des ménagères ou des agricultrices, sans aucun niveau scolaire ni diplôme académique, qui peinent à prendre en charge leurs enfants, du fait des revenus faibles et de l'impact de la culture sur le mode de vie de ces communautés. Quant aux jeunes filles survivantes de violences basées sur le genre, elles sont âgées de moins de vingt ans, sans diplôme académique ni formation professionnelle et exposées au phénomène de déscolarisation.

Dans le département du Mayo-Sava, les femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre sont originaires du canton de Kolofata, particulièrement des tribus Mandara, kanouri, Mafa, housséné, massa, moutoulé etc. la moyenne d'âge est de 36 ans avec au moins huit enfants en charge. La religion dominante est l'islam. Au plan psychologique, il s'agit de femmes abattues, tristes, qui souvent ont assisté à l'assassinat de leurs maris. Aujourd'hui, ces femmes ont compris la nécessité de dénoncer les cas de violences afin de surmonter les traumatismes subis. Sans niveau scolaire, ces femmes peinent à avoir des revenus importants et à subvenir convenablement aux besoins de leurs progénitures. Concernant les jeunes filles survivantes de violences basées sur le genre, elles sont âgées en moyenne de moins de vingt ans, et sont obligées d'aider leur maman à travers le petit commerce au détriment de l'école, pour subvenir aux besoins du ménage.

Dans le département du Mayo-Tsanaga, les femmes survivantes de violences basées sur le genre sont issues des tribus telles que Moufou, Mafa, Peuls, Kapsiki etc. âgées de 26 ans en moyenne avec six enfants en charge. Sans niveau scolaire, elles se livrent principalement aux activités comme le petit commerce et sont des employées agricoles. L'islam et le christianisme sont les deux principales religions dans les sites des déplacés internes. Au niveau psychologique, on note une différence de comportement entre les femmes musulmanes et chrétiennes car, les musulmanes sont plus renfermées, plus introverties que les chrétiennes, ce qui renforce l'effet négatif des violences sur ces dernières.

Ainsi, on constate que la culture, la religion et les différentes autres caractéristiques qui constituent le profil psychosocial et culturel des survivantes, ont des effets négatifs importants sur le mode de vie et le bien être des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans ces localités. Non seulement parce qu'elles limitent les opportunités futures de ces dernières, mais surtout parce qu'elles entachent les possibilités d'un mieux-être pour les générations futures. Face à cette situation, l'assistance humanitaire, à travers la prise en charge des survivantes, reste la seule voie de sortir pour ces femmes, qui aspirent à un lendemain meilleur.

Par rapport à la typologie des violences basées sur le genre, retenons que, que ce soit dans le département du Logone et Chari, du Mayo-Sava ou du Mayo-Tsanaga, les principaux types de violences basées sur le genre sont les violences physiques, psychologiques, sexuelles, les pratiques traditionnelles préjudiciables et le déni de ressource, d'opportunité ou de service. Toutefois, les cas de violences psychologiques, les pratiques traditionnelles préjudiciables et les violences physiques sont des violences qui ont été perpétrées avant le déplacement, dans la plupart des cas. Par contre, le déni de ressource, d'opportunité ou de service qui représente actuellement la violence la plus notoire et la plus significative car relevant de certaines pratiques culturelles, continuent d'exposer les femmes et les filles aux risques de violences basées sur le genre de façon générale.

Au niveau des causes, on a constaté que les causes des violences basées sur le genre sont presque similaires dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes. Il s'agit des causes culturelles ou des pratiques traditionnelles préjudiciables, des causes économiques, des causes politiques et juridiques, dont les principaux acteurs sont tout d'abord les membres de la secte islamiste Boko Haram. Ces derniers, à travers la manifestation du radicalisme religieux, ont forcé le déplacement de plusieurs personnes au péril de leurs vies. Ensuite, nous avons les membres des communautés déplacées internes, notamment les conjoints, la classe sénile et les femmes elles-mêmes. Et enfin, nous avons certains membres des communautés d'accueil.

Concernant les perceptions autour des violences basées sur le genre, nous pouvons retenir que, ce fléau, tel que perçu par les organismes humanitaires (c'est-à-dire des phénomènes résultant des inégalités sociales entre les hommes et les femmes), n'a pas cette même signification par les survivantes et les acteurs des violences. Les violences basées sur le genre, pour les populations déplacées, sont un phénomène nouveau qui n'existait pas dans la culture ou dans les localités d'origine. Et ce n'est qu'à partir des actions humanitaires, que ces populations aujourd'hui découvrent certaines pratiques comme étant des violences basées sur le genre. Ces actions humanitaires, d'une certaine façon, sont alors à l'origine de certains changements observés, tant au niveau économique, social, familial, sanitaire, que culturel. Il s'agit en d'autres termes, de la fracture entre ce qui s'est fait depuis des générations et ce qui est aujourd'hui recommandé de faire, notamment sur le rôle ou la place de la femme dans la société. Parce que la fonction culturelle de la femme, mise en exergue au travers de l'alliance, au regard de ces peuples, a toujours déterminée la pérennisation de l'espèce et le statut social d'un individu. L'aspect culturel et économique du mariage est plus important que l'aspect romantique, intime qu'il peut en procurer. Par conséquent, le rapport tradition-modernité, culture-développement, suscite plus de différends que d'accords, en particulier dans un contexte de crise. D'où la multiplication des cas de violences basées sur genre observé dans ces sites.

Parlant des stratégies endogènes et exogènes de lutte contre les violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun, on retient que, au niveau régional, plusieurs institutions publiques telles que le Minproff, le MINAS et ONGs internationales et nationales travaillent chaque jour pour la lutte contre les violences basées sur le genre. Leurs actions portent sur la prévention des cas de violence, la prise en charge de ces cas et l'autonomisation économique à travers la formation aux petits métiers, l'organisation des groupes de soutiens des pairs, la mise sur pieds des centres de visites pour la prise en charge médicale des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre et, le renforcement de leurs capacités.

Au niveau des sites d'aménagement des personnes déplacées internes, la lutte contre les violences basées sur le genre se fait à deux niveaux : au niveau exogène et au niveau endogène. Au niveau endogène, on note la résilience des communautés hôtes et des survivantes à travers la pratique du petit commerce, la pratique des travaux agricoles et la mise sur pieds des groupes et associations de lutte et d'entre aide des femmes survivantes de violences basées sur le genre.

Au niveau exogène, on peut relever les sensibilisations de masse, la prise en charge et l'appui de ces survivantes en AGR. De ce fait, nous pouvons retenir que malgré les actions déjà menées, des efforts sont encore attendus comme la multiplication des acteurs de lutte contre ce fléau, la permanence des actions et surtout, la prise en charge de la violence ayant le plus d'incidence sur le bien être des survivantes, notamment le déni de ressource, d'opportunité ou de service.

Dès lors, il ressort de cette recherche portant sur « populations déplacées internes et violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun » que, la plupart des hypothèses formulées à l'entame de cette recherche se vérifient. Toutefois, ce fléau pourrait avoir moins d'incidences négatives sur le bien être des survivantes, si des actions étaient effectuées de façon permanentes, si les bénéficiaires étaient véritablement les survivantes de violences basées sur le genre et si l'on identifiait d'abord la véritable violence qui a le plus d'effet négatif sur la vulnérabilité des femmes et des filles déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun.

Par conséquent, les ONGs internationales, nationales ou locales devraient revoir leurs procédures de prise en charge des survivantes et mettre un accent particulier non plus sur les violences sexuelles d'abord, comme cela a toujours été le cas, mais surtout sur le déni de ressource, d'opportunité et de service. Car, en permettant à la femme d'avoir accès de façon réelle, pratique et non théorique aux opportunités sociales et économiques et aux différents services sociaux de base, cela constituera la première phase de lutte effective contre les violences basées sur le genre dans ces localités. Aujourd'hui, on doit observer des femmes libres, dynamiques, extraverties dans toutes les actions des communautés, et surtout dans les activités traditionnelles ou culturelles et non des femmes mises à part, éloignées de tout,

introverties, dans les sites d'aménagement des personnes déplacées internes, à l'Extrême-Nord du Cameroun.

Pour cela, il serait louable/opportun de mettre sur pieds des champs collectifs où les adultes pourraient entreprendre des synergies d'action et permettre aux enfants d'aller permanemment à l'école, sans risque d'interrompre leurs études pour des raisons champêtres ou économiques. Il faudrait également organiser des séances de sensibilisation à l'endroit des hommes, où ils seront informés de la nécessité de scolariser leurs femmes tout en assurant leur rôle social et familial. Encourager la classe sénile, gardienne des traditions, à être plus flexible sur certaines pratiques culturelles notamment l'âge au premier mariage, laisser libre court à la jeune fille de choisir son conjoint et dans le cas échéant, l'accompagner autant que possible, afin qu'elle puisse atteindre son objectif, notamment un emploi stable. Cela permettra aussi de réduire les nombreux remariages observés dans les ethnies islamisées, tout en renforçant les couples. Il faudrait également que les femmes, qui sont la base de la famille et donc de la société, soient plus ouvertes aux questions de sexualité, surtout avec la jeune génération, et ne pas attendre, le fait accompli, pour trouver des solutions. Réduire au maximum l'exode rural à travers la multiplication d'investissement et l'ouverture de grandes entreprises. Enfin, valoriser autant que possible les mariages non seulement intercommunautaires, mais aussi interconfessionnels ou mixtes, pour une meilleure dynamique culturelle et un vivre ensemble effectif.

Toutefois, il faut mentionner que nos différents résultats ne sont pas absolus ou définitifs, car toute recherche suscite toujours de nouvelles interrogations, pour des recherches futures. Alors, il s'agit là, d'une modeste contribution de notre part quant à la thématique des violences basées sur le genre (sujet très délicat et complexe à la fois).



**SOURCES**

## 1. Sources écrites

Sous cette catégorie, l'on retrouve les ouvrages abordant la thématique de la recherche de façon générale et de manière spécifique.

### 1.1. Ouvrages Généraux

- Abega, S-C., 1994, Le refus de l'acte de mariage chez les femmes Mafa. Abstract present, African Anthropology. Volume 1. Periodical article
- Abric, J. C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 2<sup>ème</sup> édition 1997
- Annuaire statistique du Cameroun, 1972, « Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013 »
- Atsuyuki, K. et Kamawou Fotabong, I., 2018, *Etudes des filières économiques et de formation à fort potentiel d'emploi pour les jeunes et les femmes. République du Cameroun, région de l'Extrême-Nord (Zamay, Moskota, Limani, Amchidé, Fotokol, Makari, Zimado)*, PNUD
- Austin, P., 2008, *One Thousand language: living, endangered, and lost*. Berkeley University of California press
- Barreteau, D., 1986, *Les Mofu-gudur et leurs criquets. L'homme et l'animal dans le bassin du Lact Tchad*
- BBC News, 2009, « Nigeria's teliban'enigma »
- Beautrais, J., 1987, *M'bozo-Wazam : Peul et Montagnards au nord-Cameroun*, Paris, ORSTOM.
- Beauvillain, A., 1985, « les cultures d'oignon à Meskine ». In *Univ. De Yaoundé, Dept. De géographie, Atlas aérien du Cameroun*, campagnes et villes
- Biloa Fouda, C. N., 2014, *Dynamisme entrepreneurial des femmes camerounaises : études de cas de développement d'entreprise*, hal
- Binet, R., 1988, « Evolution of the cultigen repertoire among nupe of west-central Nigeria » in actes du colloque Bica agricultural change in Africa, Oxford
- Brica, N. et Sauvenet, R., 1990, « La diversification de la consommation : une tendance de l'évolution des styles alimentaires au sahel ». In *spetes du deuxième séminaire d'économie et de sociologie les 11 et 15 septembre 1989*. Montpellier, cirad, économie des filières en région régions chaudes
- Brun, D., 2019, *Données sur l'égalité des sexes au Cameroun*
- Bureau Central des Recensements et des Etudes de Populations, 2005, *Répertoire actualisé des villages du Cameroun : troisième recensement général de la population et de l'habitat du Cameroun*, Vol.4, tom 7

- Cadolle, S., 2001, *Charges éducatives et rôles des femmes dans les familles recomposées*. Harmattan
- Coulmas, F., 1999, *The blackwell encyclopedia of writing systems*, molden, wiley-blackwell
- Damgé, M., 2012, *Comment le Nigeria est devenu la première économie d'Afrique*. Le Monde, diplomatie
- D'Arondel de Haye, J. et Moustier, P., 1994, *Maraîchage au nord-Cameroun : premier diagnostic agro-économique*. Mont Pellier, Cirad, projet Garoua, rapport multiprogrammes
- Dasseto, F., 2013, *Paradigmes à l'œuvre dans les sciences sociales pour l'étude des pratiques de transe et de possession. Essai*. CISMOC
- Deli, T. 2018, « les conflits des pêcheries dans les plaines inondées de Waza-Logone à l'Extrême-Nord du Cameroun (pays d'Afrique centrale) »
- Dictionnaire des villages du Margui-Wandala, 1972, Orstom, Yaoundé
- Dietmann, 1943 (a), *Les cultures irriguées de la région du Logone*. Paris, écolesupérieurecoloniale
- Dietmann, 1943 (b), *Les rapports entre le climat et la vie locale dans les subdivisions de Kaélé et de Yagoua dans le nord-Cameroun*. Paris, école supérieure coloniale
- Diziain, R., 1954, *Densité de la population, démographie, économie rurale dans les subdivisions de Kaélé et Yagoua (nord-Cameroun)*, Yaoundé-Orstom
- Djorasse, J. et Derautour, H., 1993, *Conservation des oignons en milieu paysan dans le Nord-Cameroun*. Yaoundé, Minrest/IRA, projet Garoua II
- Dupriez, H. et al., 1994, *Etudes sur les légumes et condiments au Cameroun*. Douala, Apica
- Eguchi, M. J., 1973, *Aspects of life style and culture of women in the fulbe district of Maroua*. Kyoto University, african studies
- Elingui, E., et Tjeega, 1978, *Dictionnaire des villages du Logone et Chari, centre géographique national*, ONAREST
- El Watam, 2009, « qui sont ces « Talibans » du Nigeria »
- FIDH, 2015, *Les crimes de masse de Boko Haram*
- France 24, 2013, « Boko Haram : la secte qui veut imposer la Charia au Nigeria »
- Gaillard, J. et Wertheimer, A., 1995, *Problème de développement rural dans le nord Cameroun*
- Génienne, F., et al., 2014, *Catastrophe, changement climatique et déplacement forcé : dynamique régionale de mobilité en Afrique de l'ouest*, université de Liège, CEDEM, science politique. CERI

- Grogga-Bada, M., 2011, « Nigeria : Boko Haram, la secte des assassins », Jeune Afrique
- Habib, O., 1994, *Etude de l'activité maraîchère dans les secteurs urbain et périurbain de Maroua (nord-Cameroun)*, Istom, Mémoire de fin d'étude
- Henley, M., *Déclaration de New-York pour les réfugiés et les migrants*, UNHCR
- Isseri, F., 2014, *Dictionnaire des villages du Logone et Chari : région de l'Extrême-Nord*, INC, Yaoundé
- Jodelet, D., 1984, *Représentations sociales : phénomène, concepts et théorie*. In MOSCOVI (S), psychologie sociale, paris, PUF
- Journeux, H. et Yaya Dairou, 1999, *Vocabulaire peul du monde rural : Maroua-Garoua (Cameroun)*. Karthala, paris, D.P.G.T. (Développement Paysannal et Gestion des Terroir), Garoua
- Lafontaine, F., 2009, *Le droit international et les crimes de violences sexuelles vers l'impunité des violences : analyse féministes des nouveaux enjeux*. Ecole féministe d'été
- Larcher, L., 2019, La croix, Guerre et Faim dans l'Extrême-Nord
- Larrivée, I., 1993, *La place et le rôle des femmes dans les administrations africaines*, présentation et rapport de synthèse
- Lericollais, A. et Schmitz, J., 1984, *Laalebasse et la houe : technique et outils des cultures de décrue dans la vallée du Sénégal*. Cah. Orstom
- Leumbe Leumbe, O. et al. ; 2015, *Cartographie des zones à risques d'inondation en zone soudano-sahélienne : cas de Maga et ses environs dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun*, INC, Afrique Science
- Lieugong Medard et Sama Ozias, 2007, Bebedjia (Sud du Tchad), un espace sous pression
- Lipidi, P., 2016, Boko Haram : *Comprendre les origines du mal*. Le Monde
- Lopsiwa, M., 2014, *Transmission de valeurs chez les Massa du Cameroun : passage de l'enfance à l'âge adulte*
- Lyébi-Mandjeck, O., 1997, « A l'écoute du marché : les mutations de l'agriculture maraîchère au nord du Cameroun ». In Paris, Orstom, Actes du colloque Méga-Tchad, l'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac-Tchad
- Maguzawa.dyndns.ws (Dictionnaire haoussa-anglais).
- Mangala Munuma, J., 2001, *Le déplacement forcé de populations comme nouvelle dimension de sécurité : rôle et responsabilité de l'OTAN*, rapport de recherche soumis à l'OTAN
- Martin, J-Y., 1968, *Les Matakam du Nord-Cameroun. Dynamismes sociaux et problèmes de modernisation*

- Masson Detourbet, A., Essai d'étude démographique des Kotoko (région du Tchad). In: pop, 6eme année, n-3
- Mbonji Edjenguèlè, 2000, *Les cultures-Vérité : le soi et l'autre. Ethnologie d'une relation d'exclusion*, Edition Etoile
- Mbonji Edjenguèlè, 2005, *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno anthropologie culturelle*. Presse universitaire de Yaoundé
- Ndombassi Kisumba Ndanuso, A-J., 2017, *Guide pour la gestion des espaces de cohésions des femmes au Cameroun*
- Ndonko, P., 2012, *Les représentations sociales en sciences sociales. Eléments pour une réflexion conceptuelle*
- Nkwi, Nchoji, P. et al., 2001, Field research into socio-cultural issues: methodological guidelines, international center for Applied Social Sciences, Research and Training, Yaounde, Cameroon
- Nouvelot, J. F., 1972, *Hydrologie des Mayos du nord-Cameroun : monographie de la Tsanaga*, Orstom
- Ogien, A., 2016, *Garfinkel et la naissance de l'ethnométhologie*, Occasional Paper 34, Paris, Institut Marcel Mauss-CEMS
- Pillet, P., 1987, *Cultures maraîchères dans les provinces du Nord-Cameroun*. Mission d'identification. MESRES/IRA, station de Foumbot, programme cultures maraîchères
- Pudlowski, J., 2018, *Programme et objectif des Nations unies au Cameroun*. UN-Cameroun
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L., 1995, Manuel de recherches en sciences sociales
- Raulin, H., 1973, *Diffusion et blocage de cultures matérielles. L'homme hier et aujourd'hui*. En hommage à Leroi-Gourban, paris, cujas
- Raulin, H., 1984, *Techniques agraires au sud du Sahara*, cah. Orstom
- Raynaut, G., 1984, *Outils agricole de la région de Maradi*, cah. Orstom
- Remy, J-P ?, 2014, *Boko Haram : Les monstres de Maiduguri*. Le Monde
- Rroupsard, G., 1987, *Nord-Cameroun : ouverture au développement*, constances, C. Bellé
- Seignobos, C., 1991, « Domestication de la cueillette dans les périmètres maraîchers de Maroua (Nord-Cameroun). In : *Mont Pellier, Cirad, Actes du X<sup>e</sup> séminaire d'économie et de sociologie*
- Seignobos, C., 1997, *Terroir de Joodi-Feere et Ziling-Juutigo, terroir périurbain et maraichage*. DPGT-SODECOTON-ORSTOM
- Seignobos, C. et Lyébi-Mandjeck, O., 2005, *Atlas de la province de l'Extrême-Nord Cameroun*, Paris, IRD

- Sighomnou, D., 1997, Système hydrologique du Yaéré(Extrême-Nord-Cameroun), changement climatique et actions anthropiques: conséquences sur le bilan des transferts superficiels, Centre de recherche Hydrologique, B.P. 4110 Yaoundé. Cameroun
- Sighomnou, D. et al., *La plaine du Yaéré dans le Nord-Cameroun, une expérience de restauration des inondations*
- Smith, M., 2015, *Boko Haram : Inside Nigérie's on holy war, london/ New-york*, I.B. Tauris
- Stevels, J. M. C., 1990, *Légumes, tradition du Cameroun : une étude agro botanique*. Wageningen, Agric. Univ. Papers
- Taguem Fah, G., 2004, « dynamique plurielle, regain de spiritualité et recomposition de l'espace islamique dans le bassin du Lac Tchad », *Saharan studies Newsletter*, vol 12, n°1
- Tougbouné, 2019, Gent féminine et pérennisation des valeurs traditionnelles dans les Monts Mandara: cas de la femme Podokwo et guemjek à travers le mariage et les tâches quotidiennes. *International journal of Humanities social sciences and Education (IJHSSE)*
- Tourneux et al., 1999, *Vocabulaire peul du monde rural : Maroua-Garoua (Cameroun)*, Karthala, Paris, D.P.G.T. Développement paysannal et gestion de terroir, Garoua, P.77
- Tourneux, H., et Seignobos, C., 1997, « Origine et structure de lexique botanique peul du Diamaré ». Paris, Orstom
- Traimond, B., *L'anthropologie appliquée aujourd'hui*, Etudes culturelles
- Turz, A., 2005, *Travaux préparatoires à l'élaboration du plan violence et santé en application de la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004*, Ministère de la santé et des solidarités
- Van Beek w., 1982, Les Kapsiki et leurs bovins, Horizon IRD
- Van Beek w., 1982, Les savoirs Kapsiki, in National Centre of Education in Yaoundé
- Van Epenhuijsen, C. W., 1978, *La culture des légumes indigènes au Nigéria*, Rome, FAO n°17
- Vicky, A., 2012, *Aux origines de la secte Boko Haram. Le Monde diplomatique*
- Vincent, J-F., 1979, *Place et pouvoir de la femme dans les montagnes Mofou (Nord-Cameroun)*, Cahiers d'études africaines
- Von Anja Mehrrens et al., 2008, *La femme au Cameroun*
- Wolf-Mandroux, P., 2016, « Boko Haram s'est affaibli, mais il peut encore perdurer longtemps », la Croix

## 1.2. Ouvrages spécifiques

- Abéga, S.C., 1994, *Le refus de l'acte de mariage chez les femmes Mafa*, african anthropology
- Afu, I.K., 2019, « Insurrection de Boko Haram, mobilité des jeunes et vie meilleure dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun », Cardenos de Estudos Africanos, Armadas 1649-026 Lisbonne. Portugal
- Atangana, O. ; 2015, « La maltraitance des femmes se porte bien ». *L'œil du sahel*, Cameroun-Extrême-Nord
- Bamana, G. et Hartman, A., 2018, *Déplacement forcé et accès au logement, à la terre et à la propriété : cas de l'Extrême-Nord du Cameroun*. NRC (Conseil Norvégien pour les Réfugiés)
- Bellessa, L-N., 2013, *Violences faites aux femmes : l'urgence de la lutte contre les inégalités sociales, économiques et culturelles qui sont à l'origine des violences*. Care Internationale
- Bensimon, C., 2014, « Boko Haram, une secte islamiste radicale qui dans la folie meurtrière ». *Le Monde*
- Bouchet-Saulnier, F., 2006, *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, Médecins Sans Frontière
- Colot, G., 2010, *Les violences faites aux femmes et aux enfants dans l'espace intime*. Assemblée parlementaire de la francophonie
- Comité de pilotage national (CPN) et Groupe technique GBVIMS (GT-GBVIMS), 2017), *Rapport 2016 sur les données des violences basées sur le genre collectées, analysées et rapportées par l'équipe GBVIMS de la RCA*
- Comlan, E., 2014, *Rapport final : La prise en compte des violences basées sur le genre au Burundi : Analyse des perceptions et obstacles*. Impunity Watch
- Dan Murphy, 2014, Boko Haram doesn't mean wester education is a sin'boko hram gest lost in translation, oh and the word « boko » is not derived from the word « book ». Staff Writer
- Delanne, P., 2008, *Crise et violence basée sur le genre en cote d'ivoire : résultat des études et principaux défis*. Ministère de la famille, de la femme et des affaires sociales/UNFPA
- Deli, T., 2020, « violences et vulnérabilités socioéconomiques des femmes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun »
- DIDR & OFPRA (République française), 2019, *Situation sécuritaire dans la région de l'Extrême-Nord*

- Dioncounda Dembélé, M. et al., *Les violences basées sur le genre : formes, causes et conséquences*.
- Foxen, P., 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, chapitre 2, pages 41-72
- Goodale, M., 2006, *Traduire la paix et la violence : l'anthropologie entre la critique et l'engagement*. *Anthropologie et sociétés*, 30(1), 160-178
- Guizonne, M. M., 2020, *Le palais musée Kotoko de Gaoui au Tchad et ses enjeux patrimoniaux*. Art et histoire de l'Art. dumas-03337930
- Hamza, N., 2006, *Les violences basées sur le genre. Manuel de formation à l'attention des écoutantes du réseau Anaruz*
- Hebert, M., 2006, *Présentation : Paix, violence et anthropologie*. *Anthropologie et société*, 30 (1), 7-38
- Héritier, F., 2003, *Les fondements de la violence. Analyse anthropologique*. In : *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et méditerranée*, tome 115, n°1. Représentation et identité en Italie et en Europe (XVe-XIXe siècle) PP. 399-419
- Kalambayi Banza, B., *Les liens entre les violences basées sur le genre et le VIH dans la région des grands lacs*. Etude de pays, RDC
- Kaldaoussa, J., 2018, « Cameroun/Mayo-Tsanaga : 64 enseignants du primaire et du secondaire manquent à l'appel ». *Quotidien Mutation*
- Koester BP, Gromg, Mckay TA, 2016 , Pattern of gendered performance differences in introductory STEM Courses
- Lasserre, G., 1952, *L'islam Noir*. In : *Cahier d'outre-mer*, N°18-5<sup>e</sup> année. PP.178
- Le Masson, V. et al., 2017, *Les violences contre les femmes et les filles et la résilience. Quels liens ? Quels enjeux ? Quels impacts ? Perspectives du contexte tchadien*, BRACED
- Leloup, C. & Ryckmans, 1995, *Le concept de genre, in le rôle des femmes dans le développement*, Bruxelles: Le monde selon les femmes
- Malick Kamara et al., *Les violences basées sur le genre dans les ménages : représentations, connaissances, prévalence et prise en charge*. Université Gaston Berger de saint Louis. Groupe d'étude et de recherche genre et société
- Mbarkoutou Mohamat, H. et al., 2016, « Boko Haram : évolution des modes opératoires au Cameroun ». *Revue le Didiga (cote d'ivoire) n°14*
- Nacib, Y., 1994, « *Anthropologie de la violence* », confluence
- Ngonzo Assogo, E. et Mba Lae-Poitiers, 2018, *Violences à l'égard des femmes : cas du Cameroun*. Katia Alvarez

- Nguema Metogo, N., 2016, « Enquête nationale sur les violences basées sur le genre ». Sixième programme de coopération Gabon/UNFPA. Composante « équipe et égalité de genre », Ministère de la santé, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale/UNFPA
- Ntuda Ebodé, J.V. et al., 2017, *Le conflit Boko Haram au Cameroun. Pourquoi la paix traîne t-elle ?* Yaoundé-Cameroun
- Oakley, A., 1972, *Sex, Gender and Society*, Tample Smith, London
- Podlewski, A.M., 1963, *La dynamique des principales populations du Nord-Cameroun* (entre Bénoué et Lac Tchad), ORSTOM
- Rinfret-Raynor, M. et Lessieux, E., 2015, *Plans nationaux sur les violences faites aux femmes : un regard international*. Université de Montréal
- Saibou Nassourou, I., 2006, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », revue camerounaise des sciences politiques, vol. 13
- Teyssier et al. 2002, « Appui aux filières céréalières et sécurité alimentaire au Nord-Cameroun »
- Saibou Nassourou, I., 2010, *Les coupeurs de routes. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, terrain du siècle, Karthala, Paris
- Salmona, M., 2014, *Les violences faites aux femmes et aux filles : « un problème mondial de santé publique d'ampleur épidémique »*
- Seignobos, C., 2014, « Boko Haram : Innovations guerrières depuis les Monts Mandara ». Afrique contemporaine, 2014
- Socpa, A., 2002, *Le problème Arabe Choa-Kotoko Au Cameroun : Essai d'Analyse retrospective à partir des Affrontements de janvier 1992*. The African Anthropologists, vol. 9
- Tchango Ngale, A et Mayne, A.M., 2015, *Violence basée sur le genre au Cameroun : septième conférence africaine sur la population. Analyse spatiale, facteurs de risques et lien avec le control conjugal*
- Thomsons Reuters Foundation, 2018, *Cameroun : la loi et les mutilations génitales féminines*.
- Veran, 2020, *L'extension du domaine du don à l'anthropologie des violences sexuelles en situation humanitaire*, revue du AUSS (AI n°55), pages 93 à 114
- Weah, J., 2012, *La situation des femmes dans les zones forestières du Liberia : la politique de genre et la participation féminine dans le secteur forestier au Liberia*. Note de synthèse
- Yana, S.D., *Statut et rôles féminins au Cameroun. Réalités d'hier, images d'aujourd'hui*

### 1.3. Mémoires, Thèses et Rapports de recherche

- ACF et al., 2022
- ACCRA, Etude qualitative relative aux violences basées sur le genre
- ALDEPA, 2018, *Etude sur la situation des femmes/filles réfugiées et déplacées internes par la crise dans les départements du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Logone et Chari, région de l'Extrême-Nord du Cameroun*, ALDEPA
- Allegra Baiocchi, 2018, *Rapport annuel du coordonnateur résident/humanitaire sur l'utilisation des subventions du CERF Cameroun*. CERF
- ALVF, 2017, Rapport sur les mariages d'enfants, mariages précoces et mariages forcés dans les situations de crise humanitaire, suivant la résolution 35/16 du conseil des droits de l'homme
- ALVF, 2012, « Mariages précoces et forcés au Cameroun : résultats des recherches, Maroua, Extrême-Nord »
- ALVF, 2005, Etude sur la participation des femmes dans la vie politique dans les départements du Diamaré et Logone et Chari
- Amnesty International, « les droits des femmes »
- Amnesty International : Boko Haram : « Des femmes et des jeunes filles forcées de participer aux attaques »
- Amnesty internationale-Nigeria : « des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sont commis tandis que la violence s'intensifie dans le Nord-est »
- Anaba Naambow, E. C., 2021, « Diabète et médication alternative dans la socioculture yeminkol de Soa, région du centre Cameroun. Contribution à l'anthropologie médicale ». Thèse de Doctorat PhD.En anthropologie médicale, université de Yaoundé I
- Apard, E., 2016, « Les mots de Boko Haram : stratégie médiatique, provocation et outrance verbale dans les messages d'Aboubakar », Le Monde
- Assemblée générale des Nations Unies, 1967, « Déclaration universelle des droits de l'Homme ».
- Association des femmes africaines pour la recherche et le développement (AFARD Togo), « *Quels sont les droits des femmes* »
- Banque Mondiale 2014, « cahiers économiques du Cameroun : réexaminer les sources de la croissance, la qualité de l'éducation de base », Washington
- Bastié, E., 2015, « Boko Haram n'est plus une secte, mais un groupe insurrectionnel islamiste », le Figaro
- Bouchet-Soulnier, F., 2006, Dictionnaire pratique du droit humanitaire, MSF

- Carayol, R., 2015, « Terrorisme : Boko Haram, monstre blessé. Jeune Afrique »
- Care International, 2013, « Relever les défis des VBG dans le monde : l'impact des programmes menés par Care, stratégies, résultat, évaluation de l'impact », période 2011-2013
- Comité de Pilotage National (C.P.N) & Groupe technique GBVIMS (GT-GBVIMS), 2017, « Rapport annuel des incidents de VBG 2016 (Rapport de 2016 sur les données des VBG collectées, analysées et rapportées par l'équipe GBVIMS de la RCA) »
- Courier international : « l'armée camerounaise seule face à Boko Haram »
- Croix-Rouge, « L'inquiétante situation humanitaire dans l'Extrême-Nord du Cameroun »
- Djerassem Mbaïorem, 2016, « Cameroun, Rapport intersectoriel sur la situation dans l'Extrême-Nord », UNHCR-Cameroun
- Dolan, C., 2014, « En finir avec le discours binaire sur le genre: ouvrir de nouvelles voies pour des actions humanitaires dans le domaine des violences basées sur le genre »
- EDS-MICS, 2015, Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS)
- Ellée Kemp, 2016, « Rapport sur les déplacements internes en Afrique, IDMC »
- Equipe Humanitaire Pays, 2017, « Aperçu des besoins humanitaires »
- Fabbian, L., 2021, « Au Nigeria, les combats entre Boko Haram et l'Etat islamique s'intensifient autour du Lac Tchad »
- FICR (Fédération Internationale des sociétés Nationales de la Croix Rouge), 2020
- Folisy, P. Y. N., 2008, « Protection juridique de l'intégrité morale et développement durable : le cas de Madagascar ». Université de Limoges (Ecole Doctorale science de l'Homme et de la société
- Faculté de Droit et des sciences économiques. Centre de recherche sur l'entreprise, les organisations et le patrimoine (CREOPJE 2445). Thèse pour le grade de Docteur de l'université de Limoges, discipline : droit privé et sciences criminelles
- FAO, 2021, Le Cameroun se prépare pour la riposte acridienne
- Fond national de la république démocratique du Congo, 2017, « Rapport d'évaluation sur les violences basées sur le genre dans la crise de la région du Kasai (province du Kasai, Kasai central et Kasai oriental) », sous-cluster VBG, République Démocratique du Congo
- Groupe de travail VBG Cameroun, 2022, « Insécurité alimentaire et risques de violence à l'Extrême-Nord du Cameroun : les femmes et les filles les plus exposées »

- Guide à l'attention des syndicalistes, 2016, « Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail ».
- Guide d'accompagnement de la formation en ligne, 2015, Sommaire de l'exercice de profilage des personnes déplacées, Extrême-Nord, Cameroun
- Guillon, C., 2015, *L'incessante guérilla de Boko Haram*. Libération
- Hart, A., 2011, « Nigeria : Boko Haram, ennemi public numéro 1 », State
- HCElfh, 2015, « Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun »
- HCR, 2011, « Action contre la violence sexuelle et sexiste : stratégie actualisée, division de la protection internationale »
- HCR, « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants ». Mark Henley
- INS, 2013, « Recueil des services d'information statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles d pays jusqu'en 2013 », Annuaire Statistique du Cameroun
- INS, 2019, « Annuaire statistique 2018 de la région de l'Extrême-Nord, Cameroun »
- International Crisis Group (ICG), 2015, « Cameroun : la menace du radicalisme religieux ». Rapport Afrique n°222
- International Crisis Group (ICG), 2016, « Boko Haram on the back toot? ». Briefing N°12.
- International Crisis Group (ICG), 2015, Cameroun: la menace du radicalisme religieux
- International Crisis Group (ICG), 2016, «Cameroun: faire face à Boko Haram». Rapport Afrique N°241
- International Crisis Group (ICG), 2017, « Watchmen of lac Tchad : vigilante group fighting Boko Haram », Africa report N°244
- IDM et NRC, 2017, « Rapport mondial 2017 sur les déplacements internes (GRID 2017) »
- Impunity Watch, 2014, « Rapport final : la prise en compte des VBG au Burundi : analyse des perceptions et obstacles ». Edeen. COMLAN
- Institut de reportage guerre et paix, 2009, « Epidémie de suicide chez les femmes au Tadjikistan : violences conjugales non réprimées »
- International rescue committee, 2017, Directives relatives à la gestion interagence des cas de violences basées sur le genre aux survivantes de VBG dans les zones de crise humanitaire, IRC
- InterSos, 2016, « Rapport inter agence sur la situation dans l'Extrême-Nord, Cameroun »

- InterSos, 2019, « Evaluation des besoins et risques de protection des réfugiés et des PDI dans la région de l'Extrême-Nord au Cameroun », UNHCR
- International Rescue Committee, 2017, « Directives relatives à la gestion inter agence des cas de VBG aux survivantes de VBG dans les zones de crise humanitaire », IRC
- Laurant Berger, 2016, « Prévention des violences sexistes et sexuelles au travail, Guide à l'attention des syndicalistes ». Cfdt: Paris (s'engager pour chacun Agir pour tous)
- Leloupitt. Ryckmans, C., 2006, « Le rôle des femmes dans le développement »
- L'œil du sahel, 2013, n°564
- Mfouapon, S., 2019, « Prévention des violences basées sur le genre », ONU Femmes
- Mfouapon, S., 2021, « Renforcement des capacités des acteurs sur l'autonomisation économique des survivantes de violences basées sur le genre », ONU Femme, Maroua
- MINPROFF, 2018, « Violences basées sur le genre »
- MINPROFF, 2017, « République du Cameroun: Plan d'action national de la résolution 1325 et des résolutions connexes du conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité (2018-2020) », ONU Femmes.
- MINPROFF, 2017, « Stratégies Nationales de lutte contre les VBG », 2017-2020.
- MINPROFF, 2016, « Procédures opérationnelles standards pour répondre et prévenir les VBG ». Extrême-Nord, Cameroun
- MINPROFF, 2016, « Protection des droits de la femme, de la famille et de l'enfant : que prévoit la loi No 2016/007 du 12/ 2016 portant code pénal », Cameroun
- MINPROFF, 2014, « Document de politique nationale (genre) »
- Nations Unies Mali, 2017, « Stop aux violences basées sur le genre ». Bulletin VBG « BANA »
- Nations Unies (Commission économique pour l'Afrique), 2016, « Profil de pays 2015 », Cameroun.
- Nations Unies (droits de l'Homme), 2014, « Les droits des femmes sont des droits de l'Homme. Haut commissariat », New-York et Genève
- Ndombassi Kisumba Ndanuso, A-J., 2017, « Enquête de base sur l'état des lieux des espaces de cohesions des femmes dans les camps de refugies de Minawao et les sites de Ngang et Timangolo », ONU Femme
- Ngale, G. et al., 2015, « Violence basées sur le genre au Cameroun. Analyse spatiale, facteurs de risques et lien avec le contrôle conjugal »
- Ngo Baha, M., « Souffrance psychologiques des survivantes » VBG
- OCHA, 2022, Rapport Annuel
- OCHA, 2019, « Aperçu de la situation humanitaire mondiale : appui coordonnée des Nations Unies aux personnes affectées par les catastrophes et les conflits »

- OCHA, 2019, « Rapport d'évaluation des vulnérabilités et capacités : Mayo-Sava ; Mayo-Tsanaga, Diamaré, Extrême-Nord du Cameroun »
- OCHA, 2016, Tchad: Plan de réponse humanitaire révisé
- OIM, 2020, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 21 », Extrême-Nord, Cameroun
- OIM, 2019, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 18 », Extrême-Nord, Cameroun
- OIM, 2019, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 17 », Extrême-Nord, Cameroun
- OIM, 2018, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 16 », Extrême-Nord, Cameroun
- OIM, 2018, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 15 », Extrême-Nord, Cameroun
- OIM, 2018, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 14 », Extrême-Nord, Cameroun
- OIM, 2018, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 13 », Extrême-Nord, Cameroun
- OIM, 2017, « Matrice de suivi des déplacements, DTM round 8 », Extrême-Nord, Cameroun
- OMS, 2012, « Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes »
- OMS, 2002, « Rapport mondial sur la violence et la santé, Genève »
- ONU, 2014, "Security Council committee pursuant to resolutions 1267 (1999) and 1989 (2011) concerning Al-Caida and associated, individuals and entities CDE". 138 JAMA'ATU NHlis-SUNA LIDDA'AWATI WAL-JIHAD (Boko Haram)
- ONU, 2021, « Les affrontements dans l'Extreme-Nord déplacent plus de 100 000 personas »
- ONU Femme, 2008, « Enquête de référence sur les violences sexuelles, basées sur le genre au Rwanda »
- ONU Femmes, 2021, « Atelier de formation des acteurs de la protection, des prestataires de services et des institutions nationales et locales pour accroître leurs compétences en matière de prévention des VBG, de soutien aux survivantes de VBG et de lutte contre les politiques des systèmes VBG »
- ONU Femmes, 2021, « Renforcement des capacités des acteurs de protection GBV sur la prise en charge médicale et psychologique des violences basées sur le genre »
- ONU Femme et Ministère de l'économie, « des finances et du plan de l'agence national de la statistique et de la démographie, 2017, EDS 2015 et violence basées sur le genre »

- OXFAM, 2012, « Eradiquer les violences faites aux femmes : guide à l'intention du personnel d'OXFAM », Agence canadienne de développement international
- PAM, 2011, « Analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) »
- Penney, J., 2016, A woman watches a cameroonian soldier from the rapid intervention brigade in Kolofata
- Plan International, 2021, « Atelier de renforcement des capacités des institutions locales, nationales et des services sociaux dans le cadre de la prévention des violences basées sur le genre et le référencement de cas de VBG »
- PNUD, 2019, « Objectifs de développement durable »
- Podlewski, 2018, « L'Être humain au cœur du développement ». Nations Unies
- Proposition CERF, 2015, Resident/Humanitarian coordinator Report on the usage of CERF Funds Cameroon, Rapid Response conflict-Related Displacement
- Rapport de l'étude sur les conflits et mécanismes de résolution des crises à l'Extrême-Nord du Cameroun (RECMRC-EN)
- REACH, 2019, « Evaluation protection : violences basées sur le genre et déplacés internes », région de Diffa, Niger
- Reich out refuge protection training Project, 2005, « Module facultatif : la violence liée à l'appartenance sexuelle »
- République Démocratique du Congo, 2018, « Projet prévention et réponse à la violence basée sur le genre dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et de Tanganyika en RDC, cadre de planification en faveur des populations autochtones (CPPA) »
- République du Cameroun, 2019, « Rapport de l'Etat du Cameroun au titre du 25<sup>ème</sup> anniversaire du programme et de la plate forme d'action de Beijing »
- Revue internationale de la Croix Rouge
- Selim Jehan et al., 2016, « Rapport sur le développement humain 2016, le développement humain pour tous ». PNUD
- Souahéli Koné, 2017, « Management des crises et actions humanitaires. Protection des personnes déplacées internes et exaction de la secte islamiste Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun » Mémoire pour l'obtention du Master en management des entreprises et des organisations. Institut International d'ingénieur de l'eau et de l'assainissement
- Sous-groupe de travail violence basée sur le genre (Diffa), 2017, « Rapport d'évaluation sur les violences basées sur le genre au niveau des sites de déplacés de N'Nguigmi, région de Diffa, Niger »

- Tessier, A. et al. 2002, « Appui aux filières céréalières et sécurité alimentaire au Nord-Cameroun », proposition de projet, Ministère de l’agriculture du Cameroun
- UNFPA, 2010, « Prise en charge de la violence basée sur le genre dans les situations d’urgence. Guide d’accompagnement de la formation en ligne »
- UNFPA, 2014, « La violence basée sur le genre dans les contextes de crise humanitaire »
- UNFPA, 2019, « Aperçu sur les violences basées sur le genre à L’Extrême-Nord du Cameroun »
- UNHCR, 2018, « Statistiques des réfugiés et personnes déplacées internes de l’Extrême-Nord, Cameroun »
- UNHCR, 2017, « Déplacement liés aux catastrophes et aux changements climatiques ». Synthèse du rôle de l’UNHCR
- UNHCR, 2017, « Orientations stratégiques du HCR 2017-2021 »
- UNHCR, 2016, « Rapport global 2016 »
- UNHCR, 2015, « Rapport annuel 2015. Cas des incidents de SGBV en 2015 parmi les réfugiés au Tchad »
- UNHCR, 2013, « Personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays. Responsabilité et action »
- UNHCR, 2003, « La violence sexuelle et sexiste contre les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées : principes directeurs pour la prévention et l’intervention »
- UNICEF, 2014, « Mettre fin à la violence envers les enfants : six stratégies d’action »
- Université Gaston-Berger, « Groupe d’étude et de recherche genre et société : comment mieux agir contre les violences basées sur le genre ? N°7 »
- UN-OCHA, 2017, « Evaluation multisectorielle, département du Mayo-Sava. Synthèse des résultats de l’enquête ménage ». Extrême-Nord, Cameroun
- UN-OCHA, 2020, Rapport de situation sécuritaire, Cameroun
- Penney, J., 2016, “A woman watches a Cameroonian soldier from the rapid intervention brigade in Kolofata”, Cameroon
- USAID, 2017, Directives relatives à la gestion inter-agence des cas de violence basée sur le genre
- WILPF, Analyse de la dimension genre dans les conflits. Résumé du rapport élargé international des femmes pour la paix et la liberté

#### **1.4. Articles, Revues et Journaux**

- Accra, Etude qualitative relative aux violences basées sur le genre

- ADEA, 2016, « Série de séminaires du groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), Note conceptuelle relative au deuxième séminaire prévu pour le 15 septembre sur le rôle des femmes dans la lutte contre le changement climatique »
- ADEA, 2013, « 800 réfugiés nigériens refoulés à Hilé Alifa, Cameroun »
- Afrique renouveau, 2012, « les femmes d'Afrique défendent leurs droits », département de l'information des Nations Unies. Hors série, ONU Femmes
- AFP, 2016, « Arte : la corruption fait le lit » de Boko Haram. Selon le reporter Xavier Müntzer
- AFP, 2011, « Plus de 260 morts dans le combats entre police et « talibans ». Jeune Afrique
- AFP, 2011, « Nigeria : trois bombes pour un dimanche de pâques », Jeune Afrique
- AFP, 2012, « Nord-Mali : une centaine de combattants d'un groupe islamiste nigérian à Gao »
- AFP, « Boko Haram fait une incursion au Niger avant d'être repoussée »
- AFP, « Offensive régionale contre Boko Haram. Une nouvelle localité reprise au Nigéria »
- AFP- « Nigeria : une offensive contre Boko Haram tue des civils, détruits des villages
- AFP et Le Monde, « Boko Haram soutient Al-Qaïda et les Talibans
- AFP et Le Monde, « Le Nigeria annonce avoir tué 150 islamistes de Boko Haram »
- AllAfrica.com, 2009, "Boko Haram, we're ready for battle, new leader says"
- APA, « L'armée nigérienne annonce l'arrestation de 1 000 suspects de Boko Haram »
- Baron, L., 2019, Nigeria : Boko Haram, c'est qui ? C'est quoi ? TV5 Monde Information
- Bugnai, J., 2019, « La problématique du rôle des femmes dans le développement en Afrique : l'implication du CIFAD », revue de recherche féministe
- Cailleter, R., Twitter
- Champeaux, N., 2011, « Attentat au Nigeria : quels sont les liens entre Boko Haram et aqmi ? », RFI
- Dolan, C., 2014, « En finir avec le discours binaire sur le genre : ouvrir de nouvelles voies pour des actions humanitaires dans le domaine des violences basées sur le genre », revue internationale de la croix rouge
- Fatoumata Kane, « Le statut social de la femme en Afrique de l'Ouest »
- Favre, J., 2007, « Marginalité de l'Etat et violences sociales au Far Est (Tchad Oriental) ». Bulletin de l'Association de Géographie, 84-3- pp. 357-365
- Fiche d'activité pédagogique N°2, 2006, « les droits de la femme, pratique pédagogique »

- Halima Jouinia et Monia Kari, 2017, *Guide des 100 mesures pour l'éradication des violences à l'encontre des femmes et des petites filles*, Alphawin studio
- Ibrahimou, H., 2021, « insécurité territoriale et situation alimentaire à l'Extrême-Nord-Cameroun : crise et alternative ». *AHBY AK deniz Havzasive Afrika Medeniyetleri Dergisi*, 3(1), 77-90
- Infonature, 2020, le criquet pèlerin, ce migrateur exceptionnel
- Jeune-Afrique-Cameroun : plusieurs attaques de Boko Haram repoussées depuis le 16 février.
- Jeune Afrique-Nigeria : Abubakar Shekau, l'imam caché de Boko Haram.
- Jeune Afrique, 2009, « Le déroulement de l'affrontement entre force de l'ordre et « Talibans » »
- Jeune Afrique-Nigeria, 2011, « Goudluck Jonathan investi, les bombes continuent d'exploser »
- Jeune Afrique, 2011, « Nigeria : Boko Haram multiplie les attentats »
- Jeune Afrique, « La drôle de guerre du Cameroun contre Boko Haram par Remi Carayol »
- Jeune Afrique, 2011, « le Nigeria va entamer des négociations avec une secte islamiste »
- Jeune Afrique 2021, « Nigeria : la mort de Shekau, un tournant dans la guerre entre Boko Haram et l'Etat islamiste »
- Journée internationale de la femme, 2018, « Lutter contre les violences faites aux femmes. Guide pour comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- Journée internationale de la femme, « L'évolution de la femme au sein de la famille de 1950 à nos jours »
- Le Figaro, 2018, « Boko Haram : la mobilisation médiatique est elle en hausse dans la région du lac Tchad ». France 24
- Le Figaro, 2011, « Boko Haram, la secte islamiste qui sème la terreur au Nigeria »
- Le Figaro, 2015, « des dizaines de soldats tués par Boko Haram »
- Le Figaro, 2014, « le Cameroun abat 41 membres de Boko Haram
- Le figaro, 2015, « Cameroun : combat entre Boko Haram et l'armée »
- Le figaro, 2015, « le Cameroun libère des otages de Boko Haram »
- Le figaro, 2015, « au Cameroun, Hollande donne la priorité à la lutte contre le terrorisme
- Le Figaro (Cameroun), « un camp de Boko Haram démantelé »
- L'Express, 2009, « le Nigeria compte ses morts après la bataille »
- L'Express-Nigeria : « Boko Haram n'avait sans doute pas rêvé une telle promotion »
- Libération ; « En quoi Boko Haram est il une secte »

- Le Monde, 2010, « plusieurs attaques contre des églises au Nigeria à la veille de Noël »
- Le Monde, 2011, « Le Nigeria entame des négociations indirectes avec la secte Boko Haram »
- Le Monde, 2011, « La secte islamiste Boko Haram revendique l'attentat contre l'ONU au Nigeria »
- Le Monde, 2016, « Les mots de Boko Haram : les prêches de Mohammed Yusuf sur le « djihad obligatoire »
- Le Monde et AFD, « L'armée tchadienne prend le contrôle d'une ville nigériane aux mains de Boko Haram »
- Le Monde et AFP, 2021, « Au Nigéria, des combats meurtriers entre Boko Haram et l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest »
- Manuel à l'intention des journalistes, 2009, « Violences basées sur le genre, promouvoir l'égalité des sexes et autonomiser les femmes, Interpress service
- Masson Detourbet, A., 1951, *Essai d'étude démographique des Kotoko (région du Tchad)*, Persée
- Memier, M., 2017, AQMI et AL-Mourabitoun : le djihad sahélien réunifié ? IFRI
- Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative (France), 2010, Guide d'intervention en milieu scolaire : comportement sexiste et violence sexuelle. Prévenir, repérer, agir.
- Morel, A., « Kotoko », Encyclopedia Universalis
- Notes de bases pratiques, 2018, « Lutter contre les violences sexistes dans le cadre du financement de projet d'investissement comportant de grands travaux de génie civil »
- OCHA, 2022, Rapport de situation à l'Extrême-Nord du Cameroun
- OSCE, 2009, « Objectif sécurité, Combattre les violences faites aux femmes dans la région de l'OSCE ». Recueil de bonnes pratiques
- Pepivi Afiwa Kpakpo, 2004, « La femme et le pouvoir dans la société togolaise traditionnelle », revue CAMES, série B, vol. 006, N°1-2
- PNUD, ONU Femme et ALVF, 2010, « Guide d'animation des sessions d'IEC/CCC sur les violences basées sur le genre »
- Reuters, « Boko Haram attaque les forces nigériennes », 31 morts
- Trimestriel d'informations du Ministère de la promotion de la femme et de la famille, 2015, 21<sup>e</sup> journée internationale de la famille : soutien et réconfort aux victimes des exactions de la secte terroriste Boko Haram, N°016, Magazine hors-série

### **1.5. Coupures de presse radiophoniques**

- France 24, 2017, « Lutte contre Boko Haram : au Cameroun une tranchée contre les kamikazes »

- France 24 et AFP, 2021, Nigeria : le chef de Boko Haram est mort, selon le groupe djihadiste rival iswap
- France volontaire, 2017, « Place, rôle de la femme au Sénégal », Apéro-débat
- Info.artv, 2015, Boko Haram, portrait illustré
- MyTF1 News-Nigeria : « Boko Haram, une combinaison monstrueuse d'Al-Qaïda et de l'Etat islamique »
- ONU Info, 2021, « Reprise des activités humanitaires dans la région de l'Extrême-Nord (ONU) »
- Opex 360, 2015, « Face à Boko Haram, la France et le Cameroun vont renforcer leur coopération »
- RFI, 2009, « Qui était Mahammed Yusuf, chef des talibans nigériens »
- RFI, 2015, « Kolofata : une ville plusieurs fois ciblée par Boko Haram »
- RFI, « Boko Haram, l'armée nigérienne annonce avoir repris la ville de Baga »
- RFI, « Boko Haram, le « groupe armé prend des proportions inquiétantes »
- RFI, « Boko Haram, sous pression à la frontière camerouno-nigérienne »
- RFI, « Le Cameroun déploie des renforts à sa frontière avec le Nigeria »
- RFI, « Offensive de l'armée nigérienne pour la reconquête de Gwoza »
- RFI, « Le chef de Boko Haram menace le président camerounais Paul-Biya »
- RFI-Mali, « Rassemblés à Bombara Maoudé, les groupes jihadistes reluquent vers le Sud.
- RFI-Niger, « Diffa se réveille sous les tirs nourris de Boko Haram »
- RFI-Nigeria « L'armée tchadienne a repris Dikwa aux mains de Boko Haram »
- Taguem, F.G., 2004, « Dynamique plurielle, regain de spiritualité et recomposition de l'espace islamique dans le bassin du Lac-Tchad », Saharan studies Newsletter. Vol.12, N°1
- TV5 Monde Information, 2019, Nigeria: Boko Haram, c'est qui? C'est quoi? Léa Baron
- Xinhua-Nigeria : « L'armée tue 38 insurgés de Boko Haram dans une contre-attaque »
- Xinhua : « Trois soldats tchadiens tués lors d'une double attaque de Boko Haram »
- WikiGender, 2019, « L'éducation des filles en Afrique »

## 1.6. Webographie

- Afriqueactualite.com, 2015, « la CEEAC se mobilise contre Boko Haram ».
- BBC Afrique.com, 2009, Al-Qaïda et Boko Haram : même combat ?
- [Http:// WWW. Mairietokombere.org](http://WWW.Mairietokombere.org). 13/01/2020
- [Http:// mobile. Camerou web.com](http://mobile.Camerouweb.com)
- [Fr.m.wikipedia.org,\] wiki\] politique](http://fr.m.wikipedia.org/wiki/politique)

- Observatoire pharos.com, 2013, Nigeria : le prix nobel Wole Soyinka defie defi l’obscurantisme du terrorisme islamiste
- WWW. Commune et ville du Cameroun, Région de l’Extrême-Nord, CVUC.
- Com.http://data.unhcr.org/Nigeriasituation, Kora :Voices of refugees in west and central Africa : http :Kora.unhcr.org/
- Liberation.fr, 2012, “le Nigeria est très loin de la guerre civile”
- Droits humains.org: les traces du Polisario sur le front malien se confirment
- Ouran.al-shia.com
- Quran.al-shia.com
- WikiGender, 2019, « L’éducation des filles en Afrique »

## 2. Sources Orales

### Liste des informateurs dans la ville de Maroua (chef-lieu de la région de l’Extrême-Nord)

N°	Nom et date de l’entretien	Ethnie	Profession ou postes
1	<b>Absent</b> (02/11/2020)	Guiziga	Etudiant
2	<b>Alima</b> (26/10/2020)	Tcholeré	Ménagère
3	<b>Emérance Mbia</b> (28/10/2020)	Bulu	Psychologue (ALDEPA)
4	<b>Fadimatou</b> (26/10/2020)	Ffuldé	Ménagère
5	<b>Mme Mvoundo Aïssa</b> (29/10/2020)	Mafa	Responsable centre vie des femmes/ALVF
6	<b>Prospère Meka</b> (28/10/2020)	Bulu	Chargé de l’éducation et des appuis économiques
7	<b>Théophile</b>	Moufou	Résident de la ville de Maroua
8	<b>YewouaBé Be Paul</b> (29/10/2020)	Moundang	Directeur régional du centre de promotion de la femme au Minproff

## Informateurs des sites de Tildé et du Logone-Birni, département du Logone et Chari

N°	Noms et date de l'entretien	Ethnie	Profession ou statut social
1	<b>Abakar</b> (20/10/2020)	Kotoko	Relais communautaire
2	<b>AbbiSo Gambo</b> (20/10/2020)	Arabe	Chef du site des PDIs de Gasha Midek dans le Logone-Birni
3	<b>Alhadji Adam</b> (20/10/2020)	Kotoko	Cultivateur
4	<b>Awah</b> (20/10/2020)	Kotoko	Agricultrice/potière
5	<b>Dega</b> (20/10/2020)	Kotoko	Aucune
6	<b>Dremane Barka</b> (20/10/2020)	Kotoko	Chef traditionnel 3 <sup>e</sup> degré
7	<b>Enguini Issa</b> (20/10/2020)	Arabe	Chef du site/maire coranique
8	<b>Gamboya</b> (20/10/2020)	Kotoko	Ménagère
9	<b>Hewah</b> (20/10/2020)	Kotoko	Commerçante
10	<b>Koulma Djibrine</b> (20/10/2020)	Kotoko	Cultivateur (chef du site de PDIs de Tildé)
11	<b>Maram</b> (20/10/2020)	Kotoko	Ménagère
12	<b>Motoman</b> (20/10/2020)	Kotoko	Motoman
13	<b>Moussa</b> (20/10/2020)	Kotoko	Pêcheur
14	<b>Yachimé</b> (20/10/2020)	Kotoko	Commerçante

## Informateurs de la localité d'Afadé

N°	Noms et date de l'entretien	Ethnie	Profession
1	<b>Adrian</b> (21/10/2020)	Bulu	Travailleur social INTERSOS
2	<b>Amina</b> (21/10/2020)	Kotoko	Ménagère
3	<b>Hadja</b> (21/10/2020)	Kotoko	Commerçante
4	<b>Hadja Gadoué</b> (21/10/2020)	Kotoko	Assistante protection et gestion des cas Afadé, IRC (protection et gestion des droits)
5	<b>Leader communautaire</b> (21/10/2020)	Kotoko	
6	<b>Ousma Dieudonné</b> (21/10/2020)	Kapsiki	Travailleur social ALDEPA (Superviseur VBG à Afadé)
7	<b>Pythagore</b>	Kotoko	Etudiant
8	<b>Salamatou</b> (21/10/2020)	Kotoko	ménagère
9	<b>Zra Ilya</b> (19/10/2020)	Kapsiki	Membre de l'ONG internationale : Premier Urgence à Kousseri

## Liste des informateurs dans le département du Mayo-Sava

N°	Nom et date de l'entretien	Ethnie	Profession/activité
1	<b>Abel Sanda</b> (27/10/2020)	Podokwo	TS-VBG Kolofata
2	<b>Aissatou</b> (16/09/2021)	Ndaba	Ménagère
3	<b>Gaderoma Mele</b>	podokwo	Relais communautaire
4	<b>Gilga Asga</b> (27/10/2020)	Mandara	
5	<b>Godjanaga</b> (27/10/2020)	Mandara	Ménagère
6	<b>Hamadou Goni Amadey</b> (16/09/2021)	Mandara	Maitre coranique
7	<b>Hassan Blama Boukar</b> (16/09/2021)	Podokwo	Lawan de la localité de Kolofata
8	<b>Ibrahim</b> (16/09/2021)	Podokwo	Membre de la communauté hôte
9	<b>Kondouri Blama</b> (27/10/2020)	Ndaba	Petits métiers
10	<b>Le chasseur</b> (27/10/2020)	Mafa	Motoman
11	<b>Nady Manié</b> (27/10/2020)	Ndaba	Les jobs
12	<b>Oumar Hassan</b> (27/10/2020)	Podokwo	Relais communautaire
13	<b>Yassoua</b> (27/10/2020)	Mandara	Employée agricole

**Liste des informateurs interrogés dans le département du Mayo-Tsanaga**

N°	Nom et date de l'entretien	Ethnie	Activité/profession
1	<b>Ali alhadji Abba</b> (28/10/2020)	Fali	Blama/chef du site des PDI 2
2	<b>Aminatou</b> (18/09/2021)	Goudé	Membre de la communauté hôte
3	<b>Boubakary Ousman</b> (18/09/2021)	Moufou	Membre de la communauté hôte
4	<b>Caro Shérif</b> (28/10/2020)	Fali	Commerçante
5	<b>Gisèle</b> (18/09/2021)	Kapsiki	Leader d'une association des femmes survivantes de VBG
6	<b>Houssena</b> (18/09/2021)	Hina	Commerçante
7	<b>Ibrahim Mohamet</b> (28/10/2020)	Fali	Président des IDPs
8	<b>Kodi Gamba</b> (18/09/2021)	Kapsiki	Étudiant
9	<b>Malam Moussa Bouba</b> (18/09/2021)	Fali	Maitre coranique/commerçant
10	<b>Ousmaela</b> (28/10/2020)	Moufou	Etudiant
11	<b>Ousman Ayatou</b> (28/10/2020)	Moufou	Relais communautaire
12	<b>Pascaline</b> (18/09/2021)	Kapsiki	Leader d'une association de fille survivante de VBG
13	<b>Suzanne</b> (18/09/2021)	Gadala	Membre de la communauté Hôte



## INDEX DES AUTEURS

---

### A

Abé · 313  
 Abéga C · 54  
 Abé · 313  
 Abric · 278, 369  
 ACF · vii, 32, 35, 66, 67  
 AFP · 385, 386, 388  
 AFU · 75, 76  
 ALDEPA · vi, 312, 325, 326, 338  
 AllAfrica · 385  
 Allegra Baiocchi · 149, 151  
 ALVF · vii, 109, 110, 250, 313, 317  
 Ambassade de France · 314  
 Amnesty · 85, 377  
 Annuaire statistique du Cameroun · 369  
 Atangana · 109  
 Austin · 369

---

### B

Banque Mondiale · 298  
 Baron L. · 118, 123, 124  
 Barreteau · 48  
 BBC News · 69  
 Bourdieu · 81  
 Brica · 369  
 BUCREP · 69  
 Bulletin de l'A.P.A. D · 10

---

### C

Carayol · 378, 386  
 CBLT · 70  
 CEVS · 87  
 Conseil de l'Europe · 216  
 CRDI · 102  
 CVUC · vii, 32

---

### D

Dadoun · 82  
 Deli · 125  
 Detourbet · 41, 278  
 Dictionnaire haoussa · 372  
 Dictionnaire Larousse · 247, 315  
 Dioncounda Dembélé · 242  
 Diziain · 370  
 Djerassem Mbaiolem · 150  
 DTM · vii, 73, 125, 126, 148

---

### E

EDS-MICS · vii, 5, 7, 109, 111, 151, 156  
 Eguchi · 370  
 Einstein · 83

---

### F

Favre · 5  
 FAO · 64  
 France · 88, 89, 318, 371, 386, 387, 388

---

### G

Gaillard · 371  
 GBVIMS · vii, 99, 100, 101  
 Ginowrie · 173, 174  
 GTVC · 67  
 Guillon · 379

---

### H

Hamza N. · 79, 120, 241, 261  
 HCR · viii, 2, 4, 35, 36, 61, 74, 85, 86, 88,  
 89, 90, 92, 105, 106, 168, 170, 319, 359,  
 379, 384  
 Héritier · 80, 83

---

**I**

IASC · vii, 121  
 Ibrahimou · 65, 66  
 INS · vii, 32, 35  
 ICG · vii, 62, 71, 72, 73, 76, 124  
 IRGP · 4

---

**J**

Jeune Afrique · 371, 378, 385, 386, 387  
 Jodelet · 278, 371

---

**K**

Koester et al. · 4  
 Kwanye · 48

---

**L**

La declaration de Philadelphie · 2  
 Larcher · 65  
 L'Express · 387  
 le Figaro · 378  
 Leloup et Ryckmans · 2  
 Lemasson · 5, 204,  
 Lemonde · 5  
 Lericollais · 371  
 Leumbe O · 63  
 Levi-strauss · 80  
 L'œil du Sahel · 73

---

**M**

Martin J.Y · 52, 53, 54  
 Mazoyer · 277  
 Mbarkoutou · 73  
 Mbonji Edjenguèlè · 25, 114, 116, 118,  
 168, 248, 300, 301, 302, 303, 304, 305  
 Médard et Ozias · 5  
 Mfouapon · 336, 337  
 MINEE · 151

MINPROFF · ii, vi, 4,6, 9, 104, 107, 108,  
 110, 111, 121, 311, 314, 315, 323, 327  
 Minsanté · vi, 313  
 Moitier · 23  
 Moustier · 370  
 Morel · 41

---

**N**

Nacib · 81, 83  
 Nations unies · 159, 372, 380  
 Nationsunies Maroua · 327,328, 330, 331,  
 332, 334  
 N'DA · 114  
 Ndombasi · 259  
 Ngono · 109, 111, 112  
 Nguema Metogo · 96, 97, 99  
 Njomgard · 205  
 Nkwi et al. · 20  
 Ntuda Ebodé · 69, 71, 124, 125, 126

---

**O**

Oakley A · 119  
 OCHA · vi, 5, 63, 112, 113, 150, 151, 152,  
 153, 154, 155, 156, 157  
 OIM · vii, 6, 77, 118, 124, 126, 127, 128,  
 148  
 OMD · viii, 32, 34, 36, 86  
 OMS · viii, 85, 92, 98, 156, 260  
 ONU · vi, 61  
 ONUFemmes · vi, 209, 210

---

**P**

PAM · vi, 68  
 Penney · 7, 36, 68, 74, 75  
 Pillet · 372  
 Podlewski · 11, 36, 40, 41, 42, 43, 48, 49,  
 50, 53, 55, 56, 57, 58, 59, 190, 191,  
 278, 284  
 Proposition CERF IDPs · 6, 7

---

**R**

RECMRE-EN · viii, 62, 63

République de France · 87

République du Tchad · 5

Rocher · 118

---

**S**

Saibou · 69, 70

Schmitz · 371

Seignobos · 373, 376

Sighomnou · 32

SMART · 157

Smith · 373

Socpa · 41, 42, 278, 279

Spinelli · 23

---

**T**

Taguem Fay · 62

Teyssier · 66

Theberge · 119

Tougbouné · 11, 46, 50

---

**U**UNFPA · viii, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 79, 84, 85,  
86, 89, 90, 91, 95, 96, 99, 120, 204, 310UNHCR · viii, 3, 4, 5, 77, 91, 102, 104,  
209, 310

UNICEF · vi, 86, 91, 92, 93, 94, 154

USAID · vii, 85, 217

---

**V**

Van Beek · 46, 47, 48

Veran · 11

Vicky · 373

Vincent · 49, 291, 292, 305

---

**X**

Xinhua · 389

## INDEX DES CONCEPTS

---

### A

**Acteurs** · 3, 9, 13, 14, 15, 19, 21, 29, 49, 83, 84, 86, 90, 95, 96, 102, 121, 149, 150, 215, 217, 227, 228, 235, 236, 237, 242, 258, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 271, 284, 289, 290, 299, 301, 303, 310, 316, 322, 323, 324, 332, 335, 338, 343, 346, 349, 350, 352, 354, 355, 356, 370, 371

---

### B

**Boko Haram** · 5, 8, 11, 13, 14, 16, 19, 31, 59, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 104, 118, 123, 124, 125, 126, 130, 131, 132, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 152, 154, 155, 160, 162, 164, 165, 170, 177, 182, 185, 186, 187, 197, 204, 209, 212, 219, 221, 222, 223, 241, 242, 246, 248, 249, 254, 255, 256, 258, 259, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 271, 274, 276, 279, 283, 285, 287, 288, 290, 293, 294, 305, 306, 307, 318, 338, 345, 346, 352, 353, 356, 357, 358

---

### C

**Culture** · 10, 25, 36, 42, 44, 46, 47, 51, 64, 74, 80, 81, 82, 112, 114, 118, 119, 120, 123, 132, 138, 141, 168, 169, 180, 184, 185, 198, 208, 209, 214, 218, 229, 232, 233, 241, 242, 251, 253, 241, 242, 251, 253, 257, 275, 280, 287, 289, 292, 293, 294, 295, 300, 305, 306, 307, 322, 336, 347, 348, 349, 354

---

### D

**Dénier ressource, d'opportunité ou service** · 14, 99, 100, 103, 205, 211, 212, 213, 214, 219, 220, 221, 224, 225, 230, 231, 232, 234, 235, 243, 249, 264,

266, 279, 285, 286, 296, 297, 299, 344, 349, 350, 358, 359, 360

---

### I

**Identité culturelle** · 11, 13, 48, 50, 83, 119, 160, 209, 274, 281, 287, 306, 348, 354

---

### P

**Personnes déplacées internes** · 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 23, 24, 26, 27, 28, 35, 64, 113, 114, 118, 121, 122, 123, 125, 126, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 156, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 167, 168, 176, 179, 180, 183, 185, 187, 189, 190, 192, 194, 195, 197, 198, 202, 204, 209, 210, 211, 214, 215, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 231, 235, 236, 237, 238, 241, 246, 247, 253, 256, 266, 268, 269, 270, 271, 273, 274, 276, 277, 279, 281, 283, 287, 288, 289, 290, 295, 297, 298, 303, 306, 307, 308, 310, 314, 338, 339, 341, 346, 348, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360

**Pratiques traditionnelles préjudiciables** · 88, 98, 107, 110, 113, 205, 207, 209, 214, 221, 225, 228, 232, 241, 268, 276, 278, 287

**Profil psychologique et culturel** · 5, 7, 84

---

### R

**Représentations sociales** · 272, 273, 274, 276, 277, 283, 287, 290, 307

---

### S

**Stratégies de résilience** · 340, 342, ii

**Survivante** · iv, 7, 17, 18, 23, 83, 89, 90, 104, 111, 178, 183, 187, 201, 206, 207,

212, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220,  
223, 224, 228, 238, 252, 258, 260, 263,  
265, 267, 285, 290, 294, 295, 306, 315,  
316, 317, 318, 322, 324, 325, 326, 327,  
328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335,  
340, 343, 345, 351, 352, 381

---

**V**

**Violence** · 2, 4, 5, 11, 21, 22, 23, 24, 28,  
79, 80, 82, 84, 85, 86, 87, 90, 91, 92, 93,  
94, 96, 97, 99, 100, 102, 105, 109, 111,  
112, 120, 121, 124, 149, 150, 154, 175,  
182, 183, 184, 193, 199, 201, 204, 205,  
212, 214, 215, 216, 218, 219, 221, 222,  
223, 224, 225, 227, 228, 231, 232, 241,  
243, 244, 250, 252, 254, 255, 259, 261,  
268, 269, 270, 276, 282, 283, 286, 288,  
289, 290, 293, 294, 295, 298, 299, 300,  
301, 302, 303, 313, 316, 321, 325, 326,  
329, 339, 341, 346, 347, 348, 350, 354,  
357, 358, 359

**Violencesbaséessurlegende** · 3, 4, 6, 7, 8,  
9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19,  
20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 77,  
79, 83, 84, 85, 94, 95, 96, 97, 98, 99,  
100, 101, 102, 109, 110, 112, 113, 114,  
116, 119, 120, 121, 156, 157, 166, 167,  
168, 170, 171, 175, 176, 177, 178, 179,  
181, 183, 184, 185, 187, 190, 194, 195,  
196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204,  
205, 208, 210, 211, 212, 213, 215, 216,  
219, 220, 221, 223, 224, 225, 228, 230,  
231, 233, 235, 236, 237, 238, 240, 241,

242, 243, 244, 246, 248, 250, 251, 253,  
254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261,  
262, 263, 266, 267, 268, 269, 270, 271,  
272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279,  
282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289,  
290, 293, 294, 297, 298, 299, 300, 303,  
305, 306, 308, 310, 311, 312, 313, 314,  
315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323,  
324, 325, 326, 327, 335, 336, 337, 338,  
339, 341, 342, 343, 345, 346, 347, 348,  
349, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 357,  
358, 359, 360, 361

**Violencesphysiques** · 5, 7, 14, 84, 92, 93,  
95, 97, 98, 99, 102, 109, 110, 204, 205,  
211, 215, 216, 217, 219, 221, 223, 224,  
225, 227, 232, 239, 241, 248, 260, 283,  
298, 318, 354

**Violencespsychologiques** · 84, 92, 95, 98,  
99, 100, 102, 103, 110, 120, 204, 205,  
210, 214, 218, 219, 221, 222, 223, 224,  
225, 228, 232, 239, 241, 248, 265, 266,  
297, 298, 299, 320, 321

**Violencessexuelles** · 3, 5, 9, 14, 26, 84, 85,  
86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 97,  
98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 109,  
110, 112, 113, 149, 150, 154, 156, 157,  
204, 205, 206, 211, 214, 215, 216, 219,  
223, 224, 225, 226, 232, 260, 265, 289,  
289, 312, 313, 318, 321, 326, 327, 328,  
329, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 346,  
349, 360



**ANNEXES**

## **SUJET DE RECHERCHE :**

**« Populations déplacées internes et Violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord Cameroun : analyse anthropologique ».**

### **I. Guide d'entretien avec les survivantes des VBG**

Les expressions « VBG » et « violence à l'égard des femmes » sont souvent utilisées différemment. L'expression « violence basée le genre » souligne la dimension impliquée par le genre dans ce type d'acte. En d'autres termes, la relation entre le statut de subordination des femmes et leur plus grande vulnérabilité à la violence. Il est toutefois important de noter que les hommes et les garçons peuvent aussi être victimes des VBG, notamment de violences sexuelles. (Directives IASC en vue d'interventions contre la VBG sur le sexe dans les situations de crise humanitaire (2005) Pp 7-8).

Cet outil nous permettra de recueillir des informations importantes auprès des survivantes des VBG, afin d'avoir un réel aperçu sur la situation psychosociale et culturelle et de ces dernières, la typologie des VBG, les causes et leurs auteurs. Les différentes représentations autour des VBG et les stratégies de résiliences mises en place pour lutter contre ces violences ainsi les organismes responsables.

#### **I.1. Identification des informateurs**

- Nom..... Age..... Sexe..... Région d'origine.....  
Département.....Langue.....Type de  
famille..... Rang de naissance..... Nombre d'enfants..... Situation  
matrimoniale..... Niveau d'étude..... Activité économique/Professionnelle.....

#### **I.2. Connaissances et pratiques des VBG**

- Contexte socioculturel des survivantes avant la crise/ déplacement
- Raisons et conditions du déplacement Rapport quotidiens entre les déplacés et les communautés locales
- Profil psychosocial et psychologique des femmes/filles survivantes des violences  
Typologie des violences dont elles ont été survivantes
- Causes et auteurs des violences
- Les moyens et les structures adaptées à la dénonciation des cas de violences
- Les VBG dans le contexte culturel des survivantes
- Les représentations locales des violences dans les différents contextes culturels
- Les stratégies et les acteurs de lutte des VBG pour la résilience des victimes et réinsertion dans la vie sociale

## **II. Guide d'entretien avec les autorités administratives**

Cet outil dédié aux autorités administratives, nous permettra d'avoir des données locales « objectives » sur l'ensemble des survivantes connues, c'est-à-dire la tranche d'âge, le niveau scolaire, le statut matrimonial, le type de famille auxquelles elles appartiennent... Les causes et les auteurs, la tendance des cas de VBG ; les actions mises en place pour lutter contre les violences au niveau éducatif, sanitaires, sécuritaire, alimentaires etc.

### **II.1. Identification des informateurs**

- Nom..... Age..... Sexe..... Région d'origine.....  
Département.....Langue.....Type de famille..... Rang  
de naissance..... Nombre d'enfants..... Situation matrimoniale..... Niveau  
d'étude..... Activité économique/Professionnelle.....

### **II.2. Connaissances pratiques/générales sur les VBG**

- Les statistiques des populations déplacées internes présentes dans la localité et dans la région
- L'impact de leur présence sur le mode de vie de la communauté locale
- Le profil psychosocial et culturel des survivantes de VBG
- La catégorisation des cas de VBG et leur récurrence
- Les causes et les auteurs
- Les stratégies de lutte, notamment la prévention, le traitement et l'éradication du phénomène (concrètement quel est votre apport, par exemple au niveau sanitaire... Qu'est ce qui est fait)
- Perceptions des VBG par les différents fonctionnaires susceptibles d'avoir un lien dans la lutte contre les VBG
- Les facteurs de propagations, ou d'augmentation des cas de VBG dans la localité (qu'est ce qui favorise les violences dans la localité, qu'est ce qui fait, quelles est la participation de la sécurité)
- La place de la femme/fille dans le processus de développement de la localité ou même de la région.

***Guide d'entretien avec les autorités traditionnelles et religieuses (Imam, Djaoros, Lamido) et d'autres membres des différentes communautés***

Cet outil de collecte des données primaires, nous permettra d'avoir des informations sur la perception des autorités traditionnelles et religieuses sur d'une part la présence des PDIs et d'autre sur le problème de VBG.

### **III.1. Identification des informateurs**

- Nom..... Age..... Sexe..... Région d'origine.....  
Département.....Langue.....Type de famille..... Rang de  
naissance..... Nombre d'enfants..... Situation matrimoniale..... Niveau  
d'étude..... Activité économique/Professionnelle.....

### **III.2. Perceptions locales sur la problématique des VBG**

- Point de vue des autorités traditionnelles et religieuses sur la présence des PDIs
- La nature des rapports quotidiens avec les deux communautés
- Profil psychosocial et psychologiques des femmes/filles survivantes des VBG
- L'ampleur du fléau dans la localité
- Typologie des cas de VBG et leurs auteurs
- Les perceptions des autorités traditionnelles/religieuses sur la problématique des VBG
- La contextualisation du sujet de recherche
- La place de la femme/fille
- Les stratégies de lutte contre les VBG au niveau traditionnel et religieux
- Traduction du sujet de recherche en langue locale, les différents concepts, ainsi que les basiques : bonjours, bonsoir, merci...

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
SOCIALES ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

\*\*\*\*\*

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES  
HUMAINES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

\*\*\*\*\*



POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL AND  
EDUCATIONAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT AND TRAINING  
FOR HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF ANTHROPOLOGIE

\*\*\*\*\*

### **Fiche du Consentement Eclairé**

➤ **Titre du sujet de recherche :** « *Populations déplacées internes et violences faites aux femmes et aux filles (VBG) à l'Extrême-Nord, Cameroun* ».

#### **➤ Introduction**

Je m'appelle Elodie Prisca MBOUKA ABENA, étudiante à l'Université de Yaoundé I, département d'Anthropologie. Nous menons une étude sur le sujet de : « *Populations déplacées internes et violences faites aux femmes et aux filles (VBG) à l'Extrême-Nord du Cameroun.* », Dans le cadre de la recherche académique, pour la rédaction de ma Thèse de Doctorat.

#### **➤ Buts et Objectifs de cette recherche**

Cette Thèse sur : Populations déplacées internes et violences faites aux femmes et aux filles à l'Extrême-Nord, Cameroun, a pour objectifs de ressortir les causes profondes de la persistance des Violences faites aux femmes dans la région de l'Extrême-Nord, malgré la présence de multiples ONGs, à travers : le profil psychosocial et culturel des femmes survivantes, la typologie des cas de VBG, les causes et les auteurs, les perceptions et les différentes actions endogènes et exogènes mises en place pour lutter efficacement contre les VBG.

#### **➤ Groupes cibles**

La recherche est menée dans la région de l'Extrême-Nord, plus précisément au sein des trois départements les plus touchés par la présence des personnes déplacées internes que sont : le Logone-Et-Chari, le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga. Plus précisément, les déplacées des sites de Tildé, Afadé, Kolofata et Zamay.

#### **➤ Description de la procédure**

Votre participation à cette étude consiste à répondre à des questions dans un entretien individuel. Les entretiens seront enregistrés sur un ruban numérique, avec votre accord. Les questions porteront surtout sur le profil psychosocial et culturel des survivantes, la typologie des cas de VBG, les causes et les auteurs, les perceptions autour des VBG et actions menées au

niveau personnel, national et international. Toutefois, les informations que nous recevrons de vous, contribueront à la connaissance et la lutte des VBG dans la région de l'Extrême-Nord en général et dans les sites de concentration des PDI en particulier.

➤ **Confidentialité et intimité des données**

- Confidentialité

Toutes les données que vous nous fournirez seront gardées et traitées de manière confidentielle. Votre Nom ou toutes autres choses qui pourraient permettre de vous identifier ou identifier les personnes proches de vous, n'apparaîtront pas dans la restitution des données. Si oui, nous affecterons des Noms de code lors de l'analyse de ces données.

- Intimité

Toutes les informations à caractère personnel et intime seront détruites une fois que notre recherche sera déterminée. Les données recueillies ne serviront qu'à des fins de recherche. Toute utilisation ultérieure de ces données sera soumise à l'approbation du Comité d'Ethique. Il importe cependant que vous ayez connaissance sur d'éventuels risques physiques et sociaux.

➤ **Bénéfices du Participant**

Votre participation à cette recherche ne vous apportera pas de bénéfices directs, mais permettra de mieux comprendre les causes des VBG dans la région de l'Extrême-Nord, et les possibilités de lutte. Ainsi, le seul bénéfice sera la satisfaction morale d'avoir contribué à l'avancée des connaissances sur le sujet des VBG dans la région de l'Extrême-Nord et au Cameroun en général.

➤ **Compensation**

Vous ne serez pas payé pour votre participation à la recherche.

➤ **Risques**

- **Risques sociaux**

Vous pouvez être stigmatisé au sein de la société ou subir d'autres conséquences négatives. Si les informations que vous fournirez concernant votre planification temporelle sont relevées à votre entourage.

- Risques physiques

Il y'a un risque minime que vous subissez des torts physiques si certaines informations sur votre vie privée sont rapportées à votre entourage.

➤ **Volontariat**

Votre participation à cette recherche est volontaire. Vous êtes libre d'arrêter à n'importe quel moment sans préjudices. Votre identité demeurera anonyme et toutes les informations seront confidentielles. Votre Nom ne sera pas écrit ou noté sans votre permission.

➤ **Qui contacter ?**

- Pr. Luc MEBENGA TAMBA, Professeur des Universités, département d'anthropologie, FALSH de l'Université de Yaoundé I. Contact : 699 973 392
- Dr. AFUH KUNOCK Isaiah, Docteur des Universités, département d'anthropologie, FALSH de l'Université de Yaoundé I.
- Elodie Prisca MBOUKA ABENA, Doctorante, département d'anthropologie, Université de Yaoundé I. Contact : 691 265 358.

➤ **Vérification du Consentement :**

Je soussigné€ Mr/ Mme/ Mlle.....Consens librement à participer à la recherche intitulée : « populations déplacées internes et violences faites aux femmes et aux filles à l'Extrême-Nord, Cameroun ».

J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de la recherche. Je suis satisfaite des explications et réponses que le chercheur m'a fournies.

Signature de l'enquêté.....

Nom et signature de l'enquêteur.....

..... Le ...../ ...../ .....

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE.....</b>	<b>i</b>
<b>AVERTISSEMENT .....</b>	<b>ii</b>
REMERCIEMENTS .....	iii
SOMMAIRE.....	iv
LISTE DES CARTES-DIAGRAMME, PHOTOGRAPHIES ET TABLEAUX.....	v
ACRONYMES ET SIGLES.....	vii
RESUME.....	x
ABSTRACT .....	xi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1. CONTEXTE DE RECHERCHE .....	2
2. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET DE RECHERCHE.....	7
3. PROBLEME DE RECHERCHE .....	8
4. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.....	10
5. QUESTIONS DE RECHERCHE .....	11
5.1. Question centrale.....	12
5.2. Questions secondaires .....	12
5.2.1. Quelle est la genèse du déséquilibre social conduisant à la migration forcée et à l'installation des personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ?.....	12
5.2.2. Quel est le profil psychosocial et culturel des femmes et des filles déplacées internes survivantes de violences basées sur le genre ?.....	12
5.2.3. De quel type de violences basées sur le genre font face les femmes et les filles déplacées internes ? .....	12
5.2.4. Quels sont les causes et les acteurs de ces violences basées sur le genre?.....	12
5.2.5. Comment les populations déplacées internes et les communautés d'accueil perçoivent ellesces violences ? .....	12
5.2.6. Quelles sont les stratégies endogènes et exogènes de lutte contre les violences basées sur le genre dont sont survivantes les femmes et les filles à l'Extrême-Nord du Cameroun ?.....	12
6. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	12
6.1. Hypothèse centrale .....	12
6.2. Hypothèses secondaires.....	13
6.2.1. Dès l'année 2014, date d'entrée en guerre de l'armée camerounaise contre Boko Haram, des milliers de personnes ont dû fuir les villages et les localités camerounaises frontalières avec le Nigéria, pour l'intérieur du pays, dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga, afin d'éviter les attaques du groupe terroriste Boko Haram. ....	13

6.2.2. La plupart des survivantes des violences basées sur le genre sont des ménagères, des cultivatrices, des commerçantes, dont la tranche d'âge varie entre 21 et 40 ans pour les femmes ; et de 14 à 20 ans pour les filles. Elles se sont déplacées à cause de la crise sécuritaire B.H. Par conséquent proviennent des localités frontalières avec le Nigéria. Au niveau socioculturel, l'islam est la religion la plus pratiquée et la culture est centrée autour de cette dernière. ....	13
6.2.3. Les femmes et les filles survivantes des violences basées sur le genre font face à plusieurs types de violences : les violences physiques (bastonnade...), sexuelles (viol...), mariages forcés et précoces, mutilations génitales, déni de ressources etc.	13
6.2.4. A cause des croyances religieuses et de certaines représentations sociales, le phénomène des VBG prend de l'ampleur, en plus du manque de ressources ou des moyens de subsistances. Et les acteurs de ces violences sont des personnes sensées les protéger comme les conjoints, les hommes en tenues, les membres de la famille... et les femmes elles-mêmes. Ce qui accentue les violences et entraîne la vulnérabilité des familles, surtout en terme de ressources alimentaires et financières. ....	13
6.2.5. Les VBG pour les déplacées internes et dans une moindre mesure les communautés d'accueil, sont le problème des autres (les ONG et les structures ministérielles en charge des questions de genre). Elles n'apparaissent pas dans les esprits comme un problème grave et par conséquent suscitent un faible intérêt. Et puis, le manque d'information ou de connaissance sur la question, implique que les populations, ignorantes, n'arrivent pas encore à mesurer l'ampleur du fléau qui, d'une certaine façon fait partir de certaines pratiques culturelles, acquises depuis des générations. ....	13
6.2.6. Sur le plan endogène, les femmes et les filles survivantes ou affectées par les violences basées sur le genre, s'investissent dans les AGR, dans les tontines et les associations féminines où elles s'entre-aident, afin de surmonter les traumatismes. Sur le plan exogène, elles bénéficient du soutien des acteurs locaux (ONG locales : ALDEPA), nationaux (MINPROFF) et internationaux (PNUD, ONU Femmes, InterSos) à travers les séances de sensibilisation organisées à leur endroit et la prise en charge multisectorielle. ....	14
<b>7. OBJECTIFS DE RECHERCHE</b> .....	14
7.1. Objectif central .....	14
7.2. Objectifs secondaires.....	14
7.2.1. Ressortir l'élément déclencheur au déplacement involontaire des milliers de personnes pour les sites d'installation des personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. ....	14
7.2.2. Donner le profil psychosocial et culturel des femmes et des filles survivantes de violences basées sur le genre, dans les sites de concentration des personnes déplacées internes. ....	14
7.2.3. Faire une typologie des violences basées sur le genre, en fonction des départements ciblés.....	14
7.2.4. Ressortir les causes et les acteurs des VBG en rapport avec la localité d'accueil.....	14

7.2.5. Présenter les différentes représentations sociales permettant d'accentuer le phénomène des violences basées sur le genre, dans les différents sites de concentration des PDIs. ....	14
7.2.6. Montrer les stratégies développées par les acteurs de lutte (survivantes, communautés d'accueil, responsables humanitaires), afin de surmonter les violences basées sur le genre dont sont survivantes, les femmes et les jeunes filles déplacées internes.....	14
<b>8. METHODOLOGIE DE RECHERCHE</b> .....	<b>15</b>
8.1. Champ d'analyse .....	15
8.1.1. Délimitation spatio-temporelle .....	15
8.1.2. Population d'étude .....	15
8.1.3. Echantillonnage .....	16
8.1.4. Taille de l'échantillon .....	16
8.2. Recherche documentaire .....	17
8.3. Recherche de terrain.....	18
8.3.1. Méthodes qualitatives de collecte des données .....	18
8.3.1.1. Entretien .....	18
8.3.1.2. Récit de vie .....	18
8.3.1.3. Focus group discussion .....	19
8.3.1.4. Observation .....	19
8.3.2. Techniques de collecte des données .....	19
8.3.2.1. Entretiens approfondis .....	19
8.3.2.2. Focus group discussion .....	20
8.3.2.3. Observation directe .....	21
8.3.2.4. Récits de vie .....	21
8.3.2.5. Iconographie .....	22
8.3.3. Outils de collecte des données .....	23
8.3.3.1. Guide d'entretien .....	23
8.3.3.2. Le dictaphone .....	23
8.3.3.3. Le carnet de note .....	23
8.3.3.4. L'appareil photo.....	23
<b>9. ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES</b> .....	<b>23</b>
<b>10. DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN</b> .....	<b>24</b>
<b>11. CONSIDERATIONS ETHIQUES</b> .....	<b>25</b>
<b>12. INTERET DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>25</b>
12.1. Intérêt théorique .....	25
12.2. Intérêt pratique .....	26
<b>13. PLAN DU TRAVAIL</b> .....	<b>26</b>
<b>CHAPTRE 1: PRESENTATION DU SITE DE RECHERCHE</b> .....	<b>28</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>29</b>
1. Vue d'ensemble de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.....	30
1.1. Présentation physique et administrative de la région de l'Extrême-Nord.....	30
1.1.1. Zones écologiques .....	30
1.1.2. Caractéristiques climatiques et hydrographiques .....	31

1.1.3. Organisation administrative, politique et traditionnelle .....	32
1.1.4. Caractéristiques socioéconomiques .....	33
1.2. Présentation sommaire des départements les plus affectés par la crise Boko Haram .....	34
1.2.1. Département du Logone et Chari.....	35
1.2.1.1. Kotoko.....	36
1.2.1.2. Arabes Choas .....	37
1.2.2. Présentation du département de Mayo-Sava .....	37
1.2.2.1. Podokwo .....	38
1.2.2.2. Mandara ou Wandala .....	41
1.2.2.3. Kanouri .....	42
1.2.2.4. Populations riveraines du Logone (Massa, Mousgoum, Mousseye, Guiseye) et les Toupouri .....	42
1.2.3. Département du Mayo-Tsanaga.....	43
1.2.3.1. Kapsiki .....	45
1.2.3.2. Moufou.....	46
1.2.3.3. Mafa ou Matakam .....	48
1.2.3.4. Daba .....	50
1.2.3.5. Hina.....	51
1.2.3.6. Goudé.....	53
1.2.3.7. Fali (Mongo-Dari et Ngobri) .....	54
1.3. Facteurs de vulnérabilité de l'Extrême Nord et contexte d'émergence de crise Boko Haram .....	55
1.3.1. Extrême-Nord : une région victime de son écosystème .....	55
1.3.1.1. Conflits inter et intracommunautaires.....	55
1.3.1.1.1. Conflits d'accès aux ressources.....	55
1.3.1.1.2. Conflits identitaires .....	56
1.3.1.1.3. Conflits ou frictions religieuses.....	57
1.3.1.2. Changement climatique .....	58
1.3.1.3. Inondation comme facteur de vulnérabilité de la région de l'Extrême-Nord .....	58
1.3.1.4. Criquets migrants et vulnérabilité des populations.....	59
1.3.1.5. Famine et vulnérabilité des populations .....	60
1.3.1.6. Insécurité alimentaire.....	60
1.3.1.7. Activité des groupes armés non-étatiques.....	63
1.3.2. Contexte d'émergence de la crise Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun.....	63
1.3.2.1. Manifestation du phénomène Boko Haram à l'Extrême-Nord du Cameroun .....	66
1.3.2.2. Impact économique multisectoriel et dévastateur de la crise Boko Haram .....	68
1.3.2.2.1. Impact économique de la crise Boko Haram au niveau transfrontalier .....	68
1.3.2.2.2. Impact de la crise Boko Haram au niveau des activités locales.....	69

1.3.2.2.3. Impact de la crise Boko Haram sur le transport et le commerce des marchandises .....	70
1.3.2.2.4. Impact de la crise Boko Haram au niveau du tourisme.....	71
1.3.2.2.5. Impact de la crise Boko Haram sur les biens matériels.....	71
CONCLUSION.....	72
<b>CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE,CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL .....</b>	<b>73</b>
INTRODUCTION .....	74
2. Revue de la littérature, cadre théorique et approche conceptuelle.....	74
2.1. Revue de la littérature .....	74
2.1.1. Compréhension anthropologique de la violence .....	74
2.1.1.1. Instruments culturels conducteurs de violence .....	75
2.1.1.1.1. Tradition orale .....	75
2.1.1.1.2. L'école: épicerie didactique de la violence.....	76
2.1.1.1.3. Impact anthropologique de la colonisation .....	76
2.1.2. Constats universels sur les violences basées sur le genre.....	78
2.1.2.1. Droits de l'homme dans la lutte contre les violences basées sur le genre	78
2.1.2.2. Droits des femmes et violences basées sur le genre .....	78
2.1.3. Prévalence et formes de violences sexuelles et sexistes.....	79
2.1.3.1. Prévalence de la Violence sexuelle et sexiste dans toutes les situations ..	80
2.1.3.2. Violences sexuelles chez des populations touchées par un conflit armé ..	80
2.1.3.3. Violence sexuelle et sexiste au travail .....	81
2.1.3.4. Causes de la violence sexuelle et sexiste .....	82
2.1.3.5. Conséquences de la violence sexuelle et sexiste.....	83
2.1.3.6. Actions de lutte contre la violence sexuelle et sexiste .....	85
2.1.4. Violence à l'égard des enfants.....	85
2.1.4.1. Prévalence des violences faites aux enfants.....	86
2.1.4.2. Cause des violences chez les enfants .....	87
2.1.4.3. Actions de lutte contre les violences faites aux enfants.....	88
2.1.5. Causes, typologies et conséquences des violences basées sur le genre (VBG) .....	88
2.1.6. Lutte contre la violence basée sur le genre en situation d'urgence .....	89
2.1.7. Recueil sur l'état de la violence basée sur le genre en Afrique.....	90
2.1.7.1. Violence basée sur le genre au Gabon .....	90
2.1.7.1.1. Prévalence des cas de violence basée sur le genre au Gabon.....	90
2.1.7.1.2. Typologie des cas de violences basées sur le genre au Gabon.....	91
2.1.7.1.3. Causes des violences basées sur le genre au Gabon.....	92
2.1.7.1.4. Stratégies mises en place pour la lutte contre les violences basées sur le genre .....	93
2.1.7.2. Violences basées sur le genre en République Centrafricaine .....	93
2.1.7.2.1. Statistiques de la violence basée sur le genre selon les six principaux types .....	93
2.1.7.2.2. Profil des survivantes des violences basées sur le genre en RCA.....	94

2.1.7.2.3. Défis majeurs relevés dans la lutte contre la violence basée sur le genre .....	94
2.1.7.3. Violences basées sur le genre au Sénégal .....	95
2.1.7.3.1. Formes et causes des violences basées sur le genre au Sénégal.....	95
2.1.7.3.2. Actions de lutte contre les violences basées sur le genre au Sénégal	95
2.1.7.3.3. Etat de la violence basée sur le genre au Tchad .....	96
2.1.7.3.4. Profil des victimes identifiées .....	96
2.1.7.3.5. Typologie des cas de violences basées sur le genre au Tchad .....	96
2.1.7.3.6. Actions de lutte contre les violences basées sur le genre au Tchad ...	97
2.1.8. Aperçu des violences basées sur le genre au Cameroun .....	97
2.1.8.1. Profil socioéconomique des femmes et filles survivantes du conflit Boko Haram.....	97
2.1.8.2. Impacts des conflits armés sur les femmes et les filles au Cameroun .....	98
2.1.8.3. Instruments juridiques relatifs à la protection des femmes et filles au Cameroun .....	99
2.1.8.3.1. Instruments juridiques internationaux relatifs à la protection des droits des femmes et filles .....	99
2.1.8.3.2. Instruments juridiques régionaux .....	100
2.1.8.3.3. Instruments juridiques nationaux relatifs à la protection des femmes et filles.....	100
2.1.8.4. Prévalence des cas de violences basées sur le genre au Cameroun .....	102
2.1.8.5. Typologie des cas de violence basée sur le genre au Cameroun .....	103
2.1.8.6. Acteurs et actions de lutte contre les violences basées sur le genre au Cameroun .....	104
2.1.8.7. Conséquences de la violence basée sur le genre au Cameroun .....	104
2.1.8.8. Perspectives de lutte contre les violences basées sur le genre au Cameroun .....	104
2.1.8.9. Violences basées sur le genre à L'Extrême-Nord du Cameroun .....	105
2.1.8.9.1. Prévalences des cas de violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord .....	105
2.1.8.9.2. Besoins humanitaires pour la lutte contre les violences basées sur le genre .....	106
2.2. Cadre théorique .....	106
2.2.1. Fonctionnalisme.....	107
2.2.2. Constructivisme .....	107
2.2.3. Anthro-po-sociologie dynamiste.....	109
2.3. Cadre conceptuel/définition des concepts .....	110
CONCLUSION.....	113
<b>CHAPITRE 3 : GENESE Du desequilibre social conduisant aLA MIGRATION FORCEE ET A L'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-NORDDU CAMEROUN.....</b>	<b>115</b>
INTRODUCTION .....	116

3. Bref rappel du contexte d'émergence du groupe terroriste Boko Haram et situation sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun .....	116
3.1. Localités d'origine et trajectoires migratoires des personnes déplacées internes	118
3.1.1. Localités d'origines des personnes déplacées internes .....	118
Mouvements intra et inter départements des personnes déplacées internes .....	119
3.1.2. Trajectoires migratoires des personnes déplacées internes .....	119
3.1.2.1. Période de déplacement .....	119
3.1.2.2. Durée et moyens du déplacement .....	120
3.1.3. Localités d'accueil des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun.....	121
3.2. Présentation de quelques sites d'installation des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun.....	121
3.2.1. Sites d'aménagement des personnes déplacées internes dans le Logone et Chari .....	121
3.2.1.1. Site d'aménagement des personnes déplacées internes de Logone-Birni .....	122
3.2.1.1.1. Présentation physique et culturelle du site de Saleri .....	122
3.2.1.1.2. Site d'aménagement des personnes déplacées internes de Gasha-Midek .....	123
3.2.1.2. Site d'installation des personnes déplacées internes de Tildé .....	124
3.2.1.2.1. Causes de la présence des personnes déplacées internes à Tildé .....	125
3.2.1.3. Site d'aménagement des personnes déplacées internes d'Afadé .....	126
3.2.1.3.1. Causes de la présence des personnes déplacées internes à Afadé....	127
3.2.2. Site d'installation des personnes déplacées internes de Kolofata (Mayo-Sava) .....	128
3.2.2.1. Causes de l'installation et localités d'origines des personnes déplacées internes à Kolofata .....	131
3.2.3. Site d'aménagement de personnes déplacées internes de Zamay.....	133
3.2.3.1. Causes de l'installation des personnes déplacées internes à Zamay .....	137
3.3. Situation humanitaire des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun .....	141
3.3.1. Principaux besoins des personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun.....	142
3.3.1.1. Besoins humanitaires au niveau de la protection .....	142
3.3.1.2. Besoins humanitaires en Abris et NFI .....	143
3.3.1.3. Besoins humanitaires en eau, hygiène et assainissement.....	143
3.3.1.4. Besoins humanitaires au niveau de l'éducation .....	144
3.3.1.5. Contexte humanitaire des besoins nutritionnels .....	145
3.3.1.6. Protection de l'enfance .....	146
3.3.1.7. Relèvement précoce .....	147
3.3.1.8. Besoin humanitaire au niveau de la santé .....	148
3.3.1.9. Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG).....	149
3.3.2. Situation humanitaires dans les sites d'installation des personnes déplacés internes.....	150

3.3.2.1. Contexte humanitaire dans la localité de Tildé département du Logone et Chari.....	150
3.3.2.2. Contexte humanitaire dans le site d’Afadé, département du Logone et Chari.....	151
3.3.2.3. Situation humanitaire dans le site d’aménagement des personnes déplacées internes de Kolofata, département du Mayo-Sava.....	152
3.3.2.4. Situation humanitaire dans le site d’installation des personnes déplacées internes de Zamay, département du Mayo-Tsanaga .....	155
CONCLUSION.....	157

## **CHAPITRE 4 : PROFIL PSYCHOSOCIAL ET CULTUREL DES FEMMES ET FILLES SURVIVANTES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE A L’EXTREME-NORD DU CAMEROUN..... 159**

INTRODUCTION .....	160
4. Aperçu sur la notion de profil psychosocial et culturel .....	160
4.1. Profil psychosocial des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari .....	160
4.1.1. Caractéristiques psychosociales et culturelles des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans la localité de Tildé.....	160
4.1.1.1. Origines ethniques .....	160
4.1.1.2. Profil religieux .....	163
4.1.1.2.1. Droits et devoirs de la femme en Islam.....	164
Droits de la femme en Islam.....	164
Devoirs de la femme en Islam .....	165
Devoirs de la femme en tant que fille.....	165
Devoirs de la femme en tant qu’épouse.....	166
Devoirs de la femme en tant que mère .....	167
4.1.1.3. Caractéristiques sociales des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre liées à l’âge à Tildé .....	168
4.1.1.4. Profil matrimonial .....	169
4.1.1.5. Profil scolaire des femmes et filles survivantes de violence basée sur le genre.....	170
4.1.1.6. Caractéristiques économiques.....	170
4.1.1.7. Profil psychologique des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Tildé.....	171
4.1.2. Profil psychosocial et culturel des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans la localité d’Afadé.....	172
4.1.2.1. Caractéristiques ethniques .....	172
4.1.2.2. Profil religieux des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Afadé .....	174
4.1.2.3. Caractéristiques matrimoniales des femmes et filles survivantes des violences basées sur le genre à Afadé.....	174
4.1.2.4. Profil scolaire .....	175
4.1.2.5. Caractéristiques économiques.....	176

4.1.2.6. Profil psychologique des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Afadé .....	176
4.2. Spécificités psychosociales et culturelles des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Sava .....	177
4.2.1. Profil culturel des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre .....	177
4.2.1.1. Présentation de quelques groupes ethniques déplacés .....	178
4.2.2. Caractéristiques religieuses .....	182
4.2.3. Profil scolaire des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Kolofata.....	185
4.2.4. Caractéristiques sociales liées à l'âge des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre .....	185
4.2.5. Profil économique des survivantes de violences basées sur le genre .....	185
4.2.6. Profil Psychologique des Femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Kolofata.....	187
4.3. Profil psychosocial et culturel des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Tsanaga .....	188
4.3.1. Caractéristiques ethniques .....	188
4.3.2. Profil religieux des femmes et filles survivantes de violences basées sur le genre à Zamay .....	189
4.3.3. Caractéristiques sociales liées à l'âge et au niveau scolaire des femmes et filles survivantes de violence basées sur le genre à Zamay.....	191
4.3.4. Profil économique des femmes et filles survivantes .....	191
4.3.5. Caractéristiques psychologiques.....	192
CONCLUSION.....	192
 <b>CHAPITRE 5 : TYPOLOGIE DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LES SITES D'INSTALLATION DES PERSONNESDEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN.....</b>	
<b>194</b>	
INTRODUCTION .....	195
5. Catégorisation desviolences basées sur le genre.....	195
5.1. Typologie des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari.....	195
5.1.1. Typologie des violences basées sur le genre dans les sites de Tildé et Saleri195	
5.1.1.1. Violences sexuelles .....	196
5.1.1.2. Pratiques traditionnelles préjudiciables .....	198
5.1.1.3. Violences psychologiques.....	201
5.1.1.4. Violences physiques.....	201
5.1.1.5. Déni de ressource, d'opportunité ou de service .....	202
5.1.1.5.1. Déni de ressource .....	202
5.1.1.5.2. Déni d'opportunité .....	203
5.1.1.5.3. Déni de service .....	204
5.1.2. Typologie des violences basées sur le genre à Afadé.....	204
5.1.2.1. Violences sexuelles .....	204

5.1.2.1.1. Viol.....	205
5.1.2.1.2. Abus sexuel/agression sexuelle.....	206
5.1.2.2. Violences physiques.....	206
5.1.2.3. Mariage précoce et forcé.....	207
5.1.2.4. Violences psychologiques et émotionnelles .....	209
5.1.2.5. Déni de ressource, d'opportunité et de service .....	209
5.1.2.5.1. Déni de ressource .....	209
5.1.2.5.2. Déni d'opportunité .....	210
5.1.2.5.3. Déni de service .....	210
5.2. Typologie des violences basées sur le genre dans le site de Kolofata (Mayo-Sava) .....	211
5.2.1. Violences psychologiques .....	212
5.2.2. Agression physique.....	212
5.2.3. Violence sexuelle.....	213
5.2.4. Déni de ressource, d'opportunité ou de service.....	213
5.3. Typologie des violences basées sur le genre dans le site de Zamay (Mayo-Tsanaga) .....	214
5.3.1. Violence sexuelle.....	215
5.3.2. Violence physique .....	216
5.3.3. Violence psychologique .....	217
5.3.4. Pratiques traditionnelles préjudiciables .....	218
5.3.5. Déni de ressource, d'opportunité ou de service.....	219
5.3.5.1. Déni de ressource .....	220
5.3.5.2. Déni de service.....	221
5.3.5.3. Déni d'opportunité .....	221
CONCLUSION.....	225

## **CHAPITRE 6 : CAUSES ET ACTEURS DES VIOLENCES BASEES SURLE GENRE DANS LES SITES D'INSTALLATIONDES PERSONNES DEPLACEES INTERNES AL'EXTREME-NORD DU CAMEROUN..... 226**

6. INTRODUCTION .....	227
6.1. Cause des violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun.....	227
6.1.1. Causes des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes .....	230
6.1.1.1. Cause des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari.....	231
6.1.1.1.1. Cause des violences basées sur le genre dans le site de Tildé.....	231
6.1.1.1.1.1. Causes culturelles .....	231
6.1.1.1.1.2. Causes économiques.....	234
6.1.1.1.1.3. Causes politiques .....	236
6.1.1.1.2. Cause des violences basées sur le genre dans le site d'Afadé.....	238
6.1.1.1.2.1. Causes culturelles .....	239
6.1.1.1.2.2. Causes économiques.....	241
6.1.1.1.2.3. Causes politiques .....	242

6.1.1.2. Causes des violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Sava.....	243
6.1.1.2.1. Causes politiques.....	243
6.1.1.2.2. Causes culturelles.....	243
6.1.1.3. Causes des violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Tsanaga .....	244
6.1.1.3.1. Causes juridiques.....	244
6.1.1.3.2. Causes culturelles.....	245
6.1.1.3.3. Causes économiques .....	247
6.1.2. Facteurs de risques des violences basées sur le genre .....	247
6.1.2.1. Facteurs individuels et relationnels.....	247
6.1.2.2. Facteurs communautaires et sociétaux.....	248
6.2. Acteur des violences basées sur le genre .....	248
6.2.1. Déresponsabilisation.....	249
6.2.2. Fragilité psychologique .....	249
6.2.3. Relation fusionnelle et l'angoisse d'abandon.....	249
6.2.4. Acteurs des violences basées sur le genre dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.....	250
6.2.5. Profil des acteurs des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes.....	250
6.2.5.1. Acteurs des violences basées sur le genre dans le Logone et Chari .....	251
6.2.5.1.1. Acteurs des violences basées sur le genre dans le site de Tildé.....	251
6.2.5.1.2. Acteurs des violences basées sur le genre dans le site d' Afadé.....	252
6.2.5.2. Acteurs des violences basées sur le genre dans le département du Mayo-Sava.....	255
6.2.5.3. Acteurs des violences basées sur le genre à Zamay.....	256
CONCLUSION.....	258

## **CHAPITRE 7 : REPRESENTATIONS SOCIALES AUTOUR DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DANS LES SITES D'INSTALLATION DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN ..... 259**

INTRODUCTION .....	260
7. Bref aperçu sur le concept «représentations sociales.....	260
7.1. Perceptions sociales des violences basées sur genre à Maroua.....	261
7.2. Représentations sociales des violences basées sur le genre dans les sites d'installation des personnes déplacées internes .....	263
7.2.1. Représentations sociales des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari .....	263
7.2.1.1. Représentations sociales autour des violences basées sur le genre à Tildé .....	264
7.2.1.2. Perceptions socialesautour des violences basées sur le genre dans la localité d' Afadé.....	270
7.2.2. Représentations sociales autour des violences basées sur le genre à Kolofata .....	273

7.2.3. Représentations sociales des violences basées sur le genre dans le site de Zamay .....	276
7.2.3.1. Rôle de la femme dans les ethnies des montagnes .....	276
7.3. Point de vue des déplacés internes de Zamay sur les violences basées sur le genre .....	278
7.4. Conséquences des violences basées sur le genre .....	280
7.4.1. Conséquences des violences basées sur le genre dans le département du Logone et Chari .....	280
7.4.1.1. Conséquences des violences basées sur le genre dans le site de Tildé ...	281
7.4.1.2. Conséquences des violences basées sur le genre dans la localité d' Afadé .....	282
7.4.2. Conséquences des violences basées sur le genre à Zamay .....	284
7.4.3. Conséquences des violences basées sur le genre dans le site de Kolofata ....	285
7.5. Approche anthropologique des violences basées sur le genre .....	286
7.5.1. Du fonctionnalisme.....	286
7.5.2. Du constructivisme .....	287
7.5.3. De l'anthropo-sociologie dynamiste.....	289
CONCLUSION.....	292

## **CHAPITRE 8 :STRATEGIES ENDOGENES ET EXOGENES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE A L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN..... 294**

INTRODUCTION .....	295
8. Distinction entre population déplacées et personnes déplacées internes .....	295
8.1. Cadre institutionnel de lutte contre les violences basées sur le genre.....	295
8.1.1. Institutions publiques.....	295
8.1.2. Partenaires au développement .....	299
8.1.2.1. Organisation de la société civile .....	300
8.1.2.2. Organisations non gouvernementales et associations locales .....	301
8.1.3. Gênes des ONGs intervenant sur la thématique des violences basées sur le genre à l'Extrême-Nord du Cameroun .....	310
8.1.4. Besoins et observations des acteurs dans la lutte contre les violences basées sur le genre.....	310
8.1.5. Analyse de la réponse de lutte contre les violences basées sur le genre .....	311
8.1.6. Prévention des violences basées sur le genre .....	311
8.1.7. Renforcement des capacités dans la prise en charge médicale et psychologique .....	312
8.1.8. Protocole de prise en charge des violences sexuelles.....	312
8.1.8.1. Examen physique des survivantes de violence sexuelle .....	314
8.1.8.2. Examen génital.....	314
8.1.8.3. Examen physique sur les cas particuliers.....	315
8.1.8.4. Evaluation du retentissement psychologique et émotionnel .....	316
8.1.8.5. Prélèvement des preuves médico-légales .....	316
8.1.8.6. Traitement médical des violences sexuelles .....	317

8.1.8.7. Suivi médical des cas de violences sexuelles .....	317
8.1.8.8. Traitement curatif et aide psychologique.....	318
8.1.8.9. Dispositions médico-légales : rédaction d'un certificat médical .....	318
8.1.8.10. . Suivi culturel des violences sexuelles.....	319
8.1.9. Renforcement des capacités des acteurs sur l'autonomisation économique des survivantes .....	320
8.1.9.1. Concept d'autonomisation .....	320
8.1.9.2. Prise en charge économique des survivantes de violences basées sur le genre.....	321
8.1.9.3. Approches de la réinsertion .....	321
8.1.9.4. Disponibilité des services de prise en charge des violences basées sur le genre.....	322
8.2. Stratégies endogènes et exogènes de lutte des VBG dans les sites d'accueil des PDI.....	323
8.2.1. Stratégies endogènes et exogènes de lutte des VBG dans la localité de Tildé .....	323
8.2.2. Manœuvres endogènes et exogènes de lutte contre les violences basées sur le genre à Afadé.....	326
8.2.3. Plan d'action interne et externe pour l'éradication des VBG à Kolofata .....	329
8.2.4. Actions endogènes et exogènes de lutte contre les VBG à Zamay .....	329
8.3. Analyse anthropologique des actions de lutte contre les VBG dans les sites d'installation des personnes déplacées internes .....	331
CONCLUSION .....	333
<b>CONCLUSION GENErale .....</b>	<b>334</b>
<b>SOURCES .....</b>	<b>344</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>369</b>
INDEX DES AUTEURS .....	370
INDEX DES CONCEPTS.....	373
<b>ANNEXES.....</b>	<b>i</b>